GOVERNMENT OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 25707

CALL No. 913.005/R.A.

D.G.A. 79

OFFICE OF THE DIRECTOR GEOLOGY
Library Regd No
INDIA

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1908

OFFICE OF THE DIRECTOR GEN. OF ARCHAEOLOGY
Library Reg. No
INDIA.

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^ie^, 4, RUE GARNIER.

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

25707

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII

JUILLET-DÉCEMBRE 1908

913.005
R.A.

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
A184
Library Regr No
INDIA

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1908

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 25707
Date. 9.2.57
Call No. 913.005/R.A

# DEUX CHAPELLES SOUTERRAINES
## EN CAPPADOCE

(Planches XIV-XVI)

Dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[1], j'ai présenté quelques observations sur les principaux groupes de chapelles souterraines en Cappadoce, ceux de Soghanle et Gueurémé. Pour donner une idée plus précise de ces monuments et des fresques qui les décorent, j'en offrirai ici deux spécimens : ils seront empruntés à chacun des groupes, et je les choisis d'époque et de style différents.

### I. — L'église Sainte-Barbe à Soghanle.

Le ravin de Soghanle, aujourd'hui presque désert, mesure environ cinq kilomètres de longueur[2]. Situé entre Dévéli Kara Hissar et Melegopi, au sud-ouest du mont Argée, il se dirige dans l'ensemble d'ouest en est et débouche en face de Zindjibarkalessi dans une vallée plus importante venant du nord-ouest où s'abritent les villages de Bach-Keui, Orta-Keui et Mavroudjan.

Les monuments souterrains occupent la moitié supérieure de la vallée, à partir du point où se jette, au sud, dans Soghanle le

1. *C. R.* 1908, p. 7 sqq.

2. V. Kiepert : *Carte d'Asie Mineure au 1 : 400 000, feuille C IV Kaisarijé*. La dimension et la configuration de ces vallées ne sont pas exactement rendues. L'auteur n'avait, semble-t-il, pour se guider que les renseignements fort peu précis d'Ainsworth (*Travels in Asia Minor*, vol. I, p. 209) et l'itinéraire de Sterrett, lequel présente justement une lacune entre Mavroudjan et Soghanle (*An epigraphical journey in Asia Minor*, p. 230). A mon tour, j'ai relevé l'ensemble de la région et donnerai quelque jour les résultats topographiques de cette excursion.

vallon de Balleq-déressi[1]. Ce dernier renferme plusieurs chapelles monolithes, mais non les plus nombreuses de ce premier groupe. Un peu plus haut, la vallée s'étrangle entre deux murailles élevées : celle de droite[2], verticale sur une hauteur qui varie de 20 à 50 mètres, est percée d'ouvertures donnant la lumière à dix ou quinze étages de pièces taillées sans ordre les unes sur les autres dans le rocher. Au pied des murailles coule un mince filet d'eau ; un barrage dont les assises inférieures sont encore visibles alimentait d'eau la population de cette ruche étrange. Encore un peu plus loin la vallée bifurque : là, au confluent même des deux ravins, se dresse la jolie église en ruines d'Ak-kilissé[3] (l'Eglise blanche).

Dans les deux branches qui se réunissent en ce point se voient de nombreuses églises souterraines. La chapelle de Sainte-Barbe est située à l'extrémité de la branche sud, à un quart d'heure d'Ak-kilissé. Elle se creuse dans un rocher adossé à des pentes très raides, hautes d'environ 200 mètres. L'ouverture toutefois ne regarde pas la vallée, car on a tenu à orienter l'église.

Pour trouver la porte, il faut faire le tour de la roche : face à la montagne, nous découvrons deux ouvertures très simples, dépourvues de tout ornement. Celle de droite est cintrée, mais le demi-cercle qui la surmonte, trop large, dépasse à droite et à gauche les montants de la porte. Cette double entrée conduit à deux chapelles semblables par le plan, mais d'inégale grandeur (fig. 1). A l'origine, isolées l'une de l'autre, elles ont plus tard été réunies par un étroit passage.

La chapelle de gauche, la plus petite, comprend, après un narthex, une nef rectangulaire de 3m,30 sur 2 mètres, et un chœur large aussi de 2 mètres, profond de 1m,50. Dans le chœur, un autel appuyé à la paroi ; à droite, un siège taillé dans le rocher. Cette chapelle ne présente d'autre décoration que de grandes

1. Kiepert : *Ballak déré*.
2. En supposant que nous remontions la vallée d'est en ouest.
3. Kiepert : *Tcharink Kilissa*.

croix sculptées à la voûte et sur le fronton qui surmonte l'arceau du chœur. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter.

L'autre, au contraire, est ornée de fresques. Appliquées sur une couche de plâtre, les peintures recouvrent tout : parois, voûtes, niches et autel. Par malheur, l'enduit est tombé en

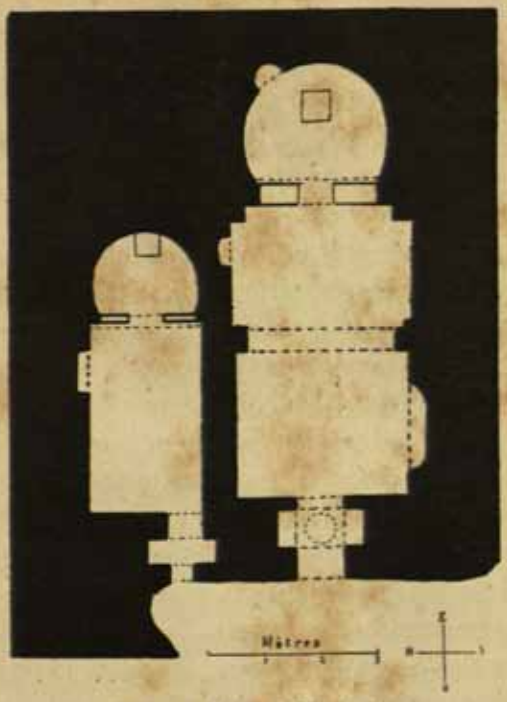

Fig. 1. — Église Sainte-Barbe.

plusieurs endroits; ailleurs il a été gratté et maltraité. Cependant, dans l'ensemble, l'état de conservation est bon et, fait remarquable, nous avons là des peintures datées.

En effet, à l'intérieur de l'église, au-dessus de la porte, se lit une inscription de trois lignes dont la moitié gauche est, malheureusement, très endommagée. M. Pridik, qui s'est efforcé de la restituer d'après une copie faite en 1895 par M. Smirnov, en propose la lecture suivante[1] :

1. *Journal* du Ministère de l'Instruction publique (russe) 1900 : *Inscriptions*

[ὠκοδομήθη ou ἀνεκαινίσθη ὁ πάνσεπτος να]ὸς [τῆς] ἁγίας Βα[ρβά]ρας ἐπὶ βασιλήας Κ[ωνσταν]τήνου [καὶ Β]ασ[ηλεί]ου [τῶν]
ε[ὐ]σε[βεστάτων καὶ φιλοχρίστων ἡμῶν βασιλέων] ἰ[ν]δ[....] μη(νὸς) Μαΐου ἡ[ς τ]ὰς] ou ἡ[μέρ]ας ε′ διὰ συνδρομῆς βασιλείου δ[ο
μ]εστ[ίκου καὶ ἀν]θυ[πάτου ὧ ἀ]ναγη[νώσ]κοντες εὔχεσθε ὑπὲρ αὐτοῦ τὸν κ(ύριο)ν.

Je n'ajouterai que peu de chose aux observations de M. Pridik. Entre les deux hypothèses proposées pour le premier mot, il n'est pas facile de choisir. Je préférerais cependant la lecture ὠκοδομήθη. Il semble, en effet, que les plus anciennes chapelles aient toujours été décorées dès l'origine. Quand, plus tard, on les a restaurées — c'est-à-dire, en général, ornées de peintures nouvelles — aux endroits où le stuc est tombé reparaissent les traces de la décoration antérieure. J'en ai eu de nombreux exemples à Soghanle et à Gueurémé[1]. Ici, au contraire, il m'a été impossible d'en reconnaître le moindre vestige. Chapelle et peintures, tout remonterait donc à l'époque mentionnée par l'inscription et, dans la suite, le monument n'aurait plus subi que des retouches insignifiantes : des niches ou des ouvertures pratiquées dans les parois. Les fresques elles-mêmes semblent n'avoir plus été ravivées ni complétées; tout ce qui subsiste doit être attribué à la même époque sinon à la même main.

M. Pridik reconnaît qu'on pourrait encore lire à la première ligne le nom de Constantin Doucas. Avec lui je préfère l'autre hypothèse. Nos copies, il est vrai, n'apportent aucun nouvel argument; elles confirment seulement le nom déjà certain de Constantin par la lecture de deux lettres de plus. Mais, malgré l'interversion rare du nom des deux empereurs Basile et Constantin, l'hypothèse de Doucas se trouve exclue par la grande difficulté qu'elle apporte à la restitution des mots suivants.

M. Pridik fait encore observer que, si l'on adopte sa lecture,

*d'Asie Mineure*, n° 54. Autre lecture très incomplète (réduite à la fin de la seconde ligne), avec description sommaire des fresques, dans Levidis : Αἱ ἐν μονολίθοις μοναὶ τῆς Καππαδοκίας καὶ Λυκαονίας, p. 138.

1. V. *infra* : la chapelle de l'Ascension.

le Basile de la seconde ligne pourrait bien être le célèbre parakimomène[1]. On connaît cet extraordinaire personnage. Fils bâtard de Romain Lécapène, eunuque dès son enfance, bientôt après comblé de dignités, patrice et parakimomène, homme de guerre et homme de gouvernement, il remporte des victoires dans les guerres Sarrasines, puis, sous les règnes de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiscès, tandis que les basileis dirigent contre l'héréditaire ennemi des expéditions immortelles, c'est lui qui commande à Constantinople. Aussi puissant dans la ville que l'empereur l'est à l'armée, plus puissant même, puisqu'il y fait des basileis et qu'on peut, à tort ou à raison, mais avec des apparences de vérité, lui imputer la mort de l'un d'eux.

J'ajoute que l'hypothèse me séduit par les intéressantes conclusions que nous pouvons en tirer. D'abord les dates se précisent : il faut placer la fondation de l'église entre les années 976 et 985 qui marquent, d'une part, l'époque où Basile et Constantin régnèrent seuls, et, d'autre part, la chute du tout-puissant ministre. On sait, de plus, à quel point les richesses territoriales du parakimomène avaient excité la colère de Jean Tzimiscès[2]. Si bien que la mort mystérieuse de cet empereur survenue bientôt après fut considérée comme une vengeance du perfide Basile. Or, parmi les domaines impériaux qu'avait envahis le grand accapareur, se trouvait justement celui de Drizion ou Drizé situé entre Tyane et Andabal[3], à quelque quarante kilomètres au sud de Soghanle. Le fait que Basile aurait choisi cette vallée pour y fonder une chapelle nous porterait à croire que jusque là s'étendaient les dépendances de ce riche domaine.

* * *

L'âge du monument ainsi fixé de façon probable, il est temps de le décrire :

1. A la fin de la seconde ligne nous lisons les trois lettres ΔΙΟ, mais je n'en vois pas d'autre interprétation que celle donnée par M. Pridik.
2. Cf. Schlumberger, *Epopée byzantine*, vol. I, p. 309.
3. Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, p. 348.

A travers une paroi rocheuse, épaisse de 0m,52, s'ouvre la porte dont j'ai parlé tout à l'heure. Elle n'a que 0m,80 de largeur et une hauteur de 2 mètres à peine. Elle donne dans un narthex rectangulaire de 1m,40 sur 0m,70. Puis une seconde porte de mêmes dimensions, percée dans une muraille de 0m,26 d'épaisseur, conduit à la chapelle.

Le narthex est orné de peintures. A la voûte, un buste de la Mère de Dieu portant son fils; deux anges s'inclinent vers eux de part et d'autre. Ce groupe se voit au-dessus de la porte d'entrée; en face, sur l'autre porte, deux saints dans la même attitude : Nikiphoros (Νηκηφορος) et, peut-être, Photios (Φο.....). Sur les parois latérales, à droite les saints Tarachos (Τα[ρ]αχος) et Probos (Προβος) les deux martyrs de Mopsueste[1]; à gauche, les saints Ménas (Μη[ν]ας), Vincentios (Βη[...]ντηος) et Victor (Βηκτωρ), trois martyrs de pays différents, mais fêtés le même jour, 11 novembre[2].

La chapelle, comme celle qui est creusée tout à côté, se compose d'une nef rectangulaire et d'un chœur. Ici les dimensions sont plus vastes. La longueur de la nef est 4m,75 et sa largeur 3 mètres. Le chœur a 2m,45 de large sur 2m,10 de profondeur; la surface qu'il recouvre dépasse donc de beaucoup un demi-cercle. Le fait, d'ailleurs, n'est pas isolé; il se retrouve partout, à Gueurémé comme à Soghanle.

La nef, au contraire, offre une particularité assez rare : aux deux cinquièmes de sa longueur, un arc en saillie, une manière d'arc-doubleau, la divise en deux travées, la plus proche du chœur se trouvant être la plus petite.

La voûte est un berceau assez régulièrement taillé. Il ne s'appuie pas sur les parois latérales; celles-ci sont en retrait d'environ trente centimètres, et l'arête qui marque la base du berceau leur est reliée par une surface surplombante. Cette dernière disposition est fréquente dans les chapelles souterraines de la région.

1. *Ménologe de Basile II*, I, 113.
2. *Ménol.*, I, 180.

La décoration à fresques comprend plusieurs motifs.

Dans la nef, les parois (hauteur : 1m,80 à 2 mètres) et les pilastres qui supportent les arceaux sont ornés de personnages. Ce sont, à droite, sur la face latérale du pilastre qui soutient l'arceau du chœur, sainte Barbe (Βαρβαρα), la patronne de la chapelle (pl. XIV). Sur la première partie de la paroi (longueur : 1m,90), la scène connue de la Déisis, le Christ entre sa mère et saint Jean, puis saint Michel. Le bas de cette peinture a été détruit par une niche ouverte après coup pour abriter une tombe. Le pilastre central, décoré sur ses trois faces, présente, vis-à-vis de sainte Barbe, une sainte, probablement Théodora (Θεοδο...), sur la face antérieure saint Georges à pied (Γεωργιος) et sur la troisième un martyr inconnu. La seconde partie de cette paroi (longueur 2m,50) porte six personnages. Un soldat, puis quatre saints qui paraissent devoir être groupés : les deux derniers de la série sont Théopisté (Θεοπιστη) et Agapios (Αγαπος), la femme et le fils de saint Eustathe. Les deux autres sont probablement Eustathe et son premier fils Theopistos; nous avons les deux enfants entre les deux parents. La dernière figure du panneau est saint Christophe ([Χρ]ιστοφορος), tenant de la main droite un rameau qui figure son légendaire palmier. Là encore une niche mord sur une partie des personnages[1].

Au fond de la nef, de part et d'autre de la porte, à droite saint Georges à cheval perçant le dragon de sa lance, et à gauche les trois saintes Parascévé (Παρασκεβη), Catherine (Εκατερηνι) et Anastasie (Αναστασηα). Sainte Catherine est couronnée.

Sur la paroi gauche, dans la partie inférieure, cinq personnages : d'abord le jeune et glorieux médecin de Nicomédie, Pantéleimon (Παντελειμον), avec son maître et compagnon de martyre Hermolaos[2] (Ερμολαος). Puis trois soldats, semble-t-il; mais le passage ouvert pour faire communiquer les deux chapelles, n'a laissé subsister de ces derniers que la tête. Le premier est peut-

1. Cette niche où se voient des traces de peintures semble primitive.
2. *Menol.*, I, 182.

être Nicétas (Νηκ....); les autres sont Théodore (Τεωδορος) et Mercure (Μερκουρηος).

Le pilastre central présente, en arrière, saint Léontios (Λεοντιος), sur la face antérieure, donc vis-à-vis de saint Georges, le mégalomartyr Procope (Προκοπηος) et, sur la troisième, sainte Théodoté (Θεοδοτη). C'est une décoration toute semblable à celle du pilastre de droite.

Au panneau supérieur, la symétrie entre les deux parois se trouve rompue. Il est divisé en deux parties : la première porte Constantin et Hélène tenant la croix (Κονσταντηνος, Ελενη); la seconde, décorée d'entrelacs, est percée d'une petite niche, où se voient, au fond, dans une attitude d'orant, le buste de saint Sabas (Σαβας) et, sur les côtés, les deux saints anargyres Côme et Damien (Κοσμας, Δαμηανος).

De ce côté le pilastre qui soutient l'arceau du chœur ne porte aucun personnage. Seul, un dessin fait pendant à la sainte Barbe de droite. Ainsi la patronne de la chapelle se trouve occuper une place à part et bien en évidence.

Au-dessus de cette première série de peintures, entre les parois et la voûte, court un bandeau portant une décoration grossière. Le dessin qui la constitue, formé d'un assemblage confus d'entrelacs, de triangles et de losanges, n'est pas le même à droite et à gauche. Sur la paroi du fond, au-dessus de la porte, le bandeau se continue, mais là, le dessin est interrompu et fait place à l'inscription que nous avons mentionnée.

La voûte est divisée en quatre parties par l'arc-doubleau et par une série de médaillons marquant le sommet du berceau. Elle présente des scènes de la vie du Christ empruntées, sauf la dernière, au cycle de l'enfance. Comme toutes sont traitées conformément à la tradition et aux règles bien connues que formulera plus tard le *Guide de la peinture*, je me contenterai de quelques indications sommaires.

Commençant près du chœur, du côté droit, elles se déroulent dans le sens habituel, de gauche à droite. Dans la première des

quatre parties, l'Annonciation et la Visitation (pl. XV). L'ange (Γαβριηλ ο χερετισμος) s'avance vers la droite d'un mouvement rapide, le pied gauche en avant, ce qui est l'attitude la plus naturelle; la Vierge est debout devant une maison avec une corbeille à ses pieds. La Visitation se réduit, suivant l'usage, à l'embrassement de Marie et d'Élisabeth; ici, aucune architecture, et, faute de place, le peintre n'a montré que la tête de la servante à l'angle supérieur de la peinture[1].

Au quartier suivant, l'Eau de l'épreuve et les Reproches de Joseph. Un bâtiment orné de colonnes et d'arcades forme le fond; à gauche le grand-prêtre tient la coupe où boit la Vierge, tandis que Joseph, un peu à droite, vide la sienne d'un geste décidé. Puis Joseph et Marie vis-à-vis l'un de l'autre, le premier levant la main dans un geste de reproche, la seconde baissant le front modestement. La logique aurait voulu que les deux scènes fussent interverties : peut-être est-ce par raison de symétrie que le peintre a placé, comme dans le premier tableau, à gauche, le groupe le plus complexe, à droite celui qui demande moins de place.

La paroi du fond présente, au-dessus de la longue inscription, un tympan encadré par le cintre de la voûte. Là se voit une scène qui fait suite aux précédentes : le Voyage à Bethléhem. La Vierge est assise de côté, face au spectateur, sur un âne blanc au cou très long. Le serviteur (Ηαγοδος) conduit l'animal par la bride, et Joseph suit, une main tendue en avant.

Sur le côté gauche de la voûte, chacun des quartiers ne contient plus qu'une scène, D'abord la Nativité, peut-être la meilleure fresque de la chapelle (fig. 2). Le peintre, avec beaucoup d'art, a su grouper les parties accessoires autour du personnage principal : en haut, la crèche et l'ange; en bas, Joseph, le bain de l'Enfant et les bergers. Il a donné aux attitudes une réelle expression : la Vierge, couchée et à demi retournée sur le côté gauche, la tête tombant sur l'épaule, la main et le regard

1. Cet angle ne se voit pas sur la figure.

tendus vers l'Enfant, a beaucoup d'abandon et de tendresse. Joseph, assis dans cette pose indifférente que les Byzantins, au nom de la modestie, se croyaient obligés de lui donner, n'a pas le mouvement contourné et disgracieux qu'on lui voit si fréquemment. Le bain de l'Enfant a de grosses fautes de perspective[1]; par contre, les bergers (ὁ ποιμενες), un vieillard aveugle conduit par un jeune homme qui lève la main vers l'ange, avec

Fig. 2. — Chapelle Sainte-Barbe : la Nativité.

leurs moutons, forment un tableau plein de grâce et de vie.

A la dernière partie de la voûte (pl. XV) est peinte la descente aux Limbes appelée, suivant l'usage, l'Anastasis (ἡ ἀναστασις). On sait qu'il existe deux conceptions de cette scène. Tantôt le Christ sort des Limbes, entraînant avec lui Adam arraché à l'abîme : le mouvement est celui d'un triomphateur; mais souvent le bras tendu en arrière, pour tirer Adam, a quelque

1. Défaut commun à toutes les peintures de la région qui représentent cette scène.

chose de disgracieux. L'autre conception, qui a sa plus belle expression dans le chef-d'œuvre de Daphni[1], fait ressortir, au contraire, la bonté et la condescendance du Rédempteur : il nous est représenté s'avançant vers Adam qui fléchit le genou.

Plus rare, semble-t-il, dans les miniatures et les mosaïques,

Fig. 3. — Chapelle Sainte-Barbe : arceau du chœur.

cette dernière conception l'emporte de beaucoup sur l'autre dans les peintures de Cappadoce. C'est elle que nous trouvons ici : le Christ, debout sur l'Enfer (Αδης) terrassé, se penche et tend la main à Adam (Αδαμ) ; un peu en arrière apparaît Ève (Εδα), levant les mains recouvertes par les plis de son manteau. De l'autre côté, David et Salomon (ΔΑΔ, Σολομων), témoins

1. Millet, *Le monastere de Daphni*, pl. XVII.

immobiles de la scène et, en dessous, un motif que je n'ai pas retrouvé dans les autres peintures de la région, je veux dire ces quatre morts qui sortent du sépulcre, enveloppés de leurs suaires : le premier a les bras pendants, les autres les élèvent dans un geste de prière qui copie celui d'Ève. Ils sont encadrés de l'inscription :

ι νεκρου εκ του μνημματου ανιστανται.

A l'arête de la voûte, six bustes de prophètes dans des médaillons ; les trois plus voisins du chœur sont assez bien conservés, sauf les noms ; l'un d'eux cependant, un roi-prophète, paraît être nommé Ezéchias.

Les deux arcs-doubleaux portent une décoration analogue. Celui qui ferme le chœur (fig. 3) est orné, au revers, de cinq médaillons : à droite, Isaïe et Salomon (Ησαιας, Σολομων) ; à gauche, Élie et David (Ιλη...ΔΑΔ) ; tout en haut une croix entourée des quatre lettres[1] :

$$\overline{\Phi} \quad \overline{\text{X}}$$
$$\overline{\Phi} \quad \overline{\Pi}$$

A l'arceau central, les têtes ne sont pas auréolées ; au lieu d'un médaillon, c'est un encadrement rectangulaire qui les contient (v. fig. 2). Le nom n'est pas écrit sur le fond de la peinture, mais en dehors du cadre. Manifestement l'artiste a voulu simuler des tableaux accrochés à la voûte ; il a même pris la peine d'imiter le clou et l'anneau qui servent à les suspendre : nous avons affaire à des portraits, peut-être ceux des donateurs. On voudrait pouvoir établir une relation entre ces images et les personnages mentionnés dans l'inscription. Malheureusement, des huit portraits qui devaient orner cet arceau, trois seulement sont conservés, tous trois à gauche, et les noms ne rap-

1. Φῶς Χριστοῦ φαίνει πᾶσιν, formule fréquente sur les lychnaria chrétiens (cf. v. g. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie orientale*, t. I, p. 171 ; t. II, p. 89). Rapprocher de cette formule, Jo., I, 9 et VIII, 12, et surtout la liturgie grecque des présanctifiés d'où elle semble tirée (cf. *Revue biblique*, 1902, p. 152, citant *Echos d'Orient*, 1901, p. 47).

pellent aucun souvenir connu. Ce sont : Μαρτηνος, Δημιδης, Ιανδλιχος.

Le chœur de la chapelle n'est pas fermé par une iconostase élevée. Deux cancels hauts de 1m,20 et percés d'un passage étroit (0m,60) le séparent de la nef. Sur les faces antérieures des cancels étaient peints deux bustes d'anges identiques. Celui de gauche a presque entièrement disparu.

Au-dessus des cancels, avant la naissance de l'arceau orné de médaillons, les pilastres présentent deux champs rectangulaires se faisant vis-à-vis, où sont peints, à droite saint Romain (Ρωμανος), à gauche saint Étienne (Στεφανος).

Vers le fond du chœur se dresse l'autel isolé de la paroi (v. pl. XIV). Il n'a que 0m,60 de côté et 0m,80 de hauteur. Un buste du Christ, aujourd'hui fort endommagé, en décorait la face antérieure.

Comme dans la chapelle, l'ornementation comprend deux parties : la paroi semi-circulaire et la voûte. Sur la paroi, tout au bas, une série de docteurs. Quatre occupent la partie centrale, derrière l'autel; les noms sont (de gauche à droite) : [....], Αθηνογεν[η]ς, Λεοντηος, Βασηλης. A droite, quatre autres de taille un peu plus grande : ΙΩ ο χρυσοστομος, [Βλ]ασης ο ηεραρχης, Νηκολαος, Θεοφυλακτος. A gauche devait se trouver un groupe analogue; mais l'enduit est tombé et il ne reste rien des peintures. Probablement il n'y avait là que trois personnages, car une niche creusée à côté du groupe central réduit le champ que présentait cette partie de la paroi.

Au-dessus de cette théorie de docteurs, mais toujours sur la paroi, nous trouvons d'autres sujets : sur les groupes latéraux, des médaillons contenant les bustes des évangélistes, à gauche, saint Luc et saint Marc, à droite, saint Jean et saint Mathieu. La niche, ornée dans le bas de simples dessins, se termine par un cintre qui porte, au fond, un saint dans l'attitude d'un orant, et sur les côtés deux autres bustes, dont l'un est saint Jean le Calibite ([Ιω]αννης ο καλιβητης). Au-dessus de la niche, un

autre saint, dans la même attitude d'orant : saint Siméon, peut-être le Stylite (Σιμεον).

Derrière l'autel, nous l'avons dit, les docteurs sont plus petits. Le champ qui s'étend au-dessus de leur tête est donc assez élevé. Une partie en a été détruite pour percer une sorte de fenêtre par laquelle le chœur prend jour sur une pièce voisine. Cet espace est occupé tout entier par les symboles empruntés à la vision d'Ézéchiel : à droite, le Tétramorphe (ο τετραμορφος), tête entourée de quatre ailes, surmontée de la tête d'aigle affrontée à droite de la tête de bœuf, à gauche de la tête de lion. De l'autre côté, en vis-à-vis, une image semblable, moins les trois animaux : le visage humain entouré de quatre ailes. Le titre d'hexaptérige (εξαυτ[ερ]υγον)[1] qui se lit auprès de cette figure désignait probablement une autre peinture détruite par la fenêtre dont je viens de parler. Enfin, au-dessus de cette fenêtre, se voient les quatre roues couvertes d'yeux avec le titre : η τροχυ.

Dans la voûte de l'abside nous trouvons la peinture habituelle : sur un trône incrusté et orné de perles, couvert d'un coussin aux riches broderies, le Pantocrator est assis, bénissant de la main droite et présentant un livre de la gauche. Ici, contrairement à l'usage ordinaire de la région, le livre est fermé. Aux quatre angles du trône se voient de nouveau les animaux symboliques : l'aigle et l'ange, ailes déployées, aux coins du dossier; le lion et le bœuf, sans ailes, aux pieds du siège. Toute cette image est entourée d'un grand nimbe en dehors duquel Adam et Ève (Αδαμ, Εδα), aux extrémités de la voûte sont prosternés le front contre terre.

Tel est l'ensemble des peintures qui ornent cette chapelle. On peut en indiquer en quelques mots les principaux caractères.

Les personnages peints sur les parois, dans la nef comme dans le chœur, présentent un hiératisme très prononcé. Les attitudes

1. La confusion de υ avec π s'explique facilement étant donnée la forme des majuscules ici employées.

sont absolument rigides, les jambes parallèles : aucun fléchissement du genou, aucun souci de donner à la pose grâce ou aisance. Le phénolion des docteurs, la robe et le manteau des saintes, tombent en plis droits; chez les soldats la tunique courte, la chlamyde rejetée en arrière, dégageant bien le personnage, font ressortir la raideur des membres; enfin la chlamyde des martyrs agrafée sur l'épaule découvre le bras et le côté droits, mais chargée de broderies, sans pli aucun, elle emprisonne tout le reste du corps et ne laisse même pas deviner le bras et la main gauches qu'elle recouvre.

Les gestes sont peu variés : une main est ramenée sur la poitrine, quelquefois derrière le dos. Chez les saintes, l'autre est légèrement élevée dans un geste d'allocution. Les docteurs soutiennent un livre de leur main gauche cachée sous le phénolion, la droite montre le livre ou fait le geste de la bénédiction.

Les visages de cette série ont presque tous été détruits de parti pris. Maîtres et modèles des Iconoclastes, les Musulmans n'ont rien perdu de leur aversion pour l'image de la figure humaine. Elle se retrouve à demi superstitieuse, très vivace, jusque dans le peuple. A sainte Sophie les sultans Ottomans remplaçaient par des étoiles la face des chérubins; ici, les pâtres kurdes et turcomans ne cessent de gratter les visages des saints. De tous ceux qui ornaient les parois, deux seuls sont encore reconnaissables, ceux de sainte Hélène et de sainte Barbe : on les devine réguliers, le premier ovale, le second presque rond sous d'abondants cheveux noirs; le nez est droit et fin, la bouche petite; des yeux il ne reste presque rien.

Le buste de saint Michel, qui orne le cancel droit du chœur, doit être rattaché à cette série : la pose est grave, mais non point raide, les proportions sont justes; les ailes encadrent bien les épaules; la main droite tenant le sceptre s'élève dans un geste large, tandis que l'autre soutient un globe (pl. XIV).

En résumé, dans les peintures inférieures les poses sont rigides sans être grimaçantes; la draperie est d'une extrême

sobriété, les plis droits et peu nombreux sont indiqués d'un simple trait.

Si nous levons les yeux vers la voûte, nous sommes surpris d'y rencontrer, au moins en certains personnages, des caractères notablement différents : quelques attitudes semblent forcées et disgracieuses, le costume se brise en une multitude de plis tourmentés : qu'il suffise de citer le Christ dans l'Anastasis ou dans l'abside, la Vierge dans l'Annonciation. Cependant, à côté, se voient des parties traitées de façon plus sobre et plus grave. Dans cette même Annonciation, le mouvement de l'ange — sauf l'aile gauche qui pend, comme brisée — est juste et son vêtement plus simplement drapé. L'embrassement de Marie et d'Elisabeth nous présente des poses dignes; les draperies, quoiqu'encore assez compliquées, rappellent par leurs lignes longues et verticales celles de la première série. En face, dans l'Anastasis, Adam porte le même costume que l'ange de l'Annonciation, et traité de la même façon; les autres personnages, sauf le Christ, ne s'écartent guère du faire simple et rude des peintures inférieures; David et Salomon ont le même diadème à pendeloques que Constantin.

Si, dans la scène des Reproches, Joseph grimace d'étrange sorte, c'est que le peintre a voulu, suivant la formule, lui donner un air courroucé, tâche supérieure à son talent. Il reparaît plus naturel au tableau du Voyage, tandis que nous retrouvons le hiératisme dans la Vierge assise sur l'âne.

Mais c'est dans la fresque de la Nativité que se font plus nombreux et plus frappants les traits communs avec les peintures de la première série. Là, il est vrai, nous n'avons guère que des attitudes au repos. J'ai déjà fait remarquer que, dans ce tableau, les personnages unissaient une réelle expression à une grande simplicité de lignes poussée presque jusqu'à la raideur. La draperie est réduite autant que possible : le vêtement de la Vierge ne présente que des plis très rares : un simple trait pour les marquer sans demi-teintes. A part quelques jeux de lumière sur le manteau de Joseph, le procédé est le même dans les autres

figures. Les personnages debout rappellent fort ceux des parois ; leurs pieds ont en particulier le même défaut qui les fait paraître soulevés au-dessus du sol. C'est aussi le défaut de l'Enfant dans le bassin.

Une remarque est à faire sur les médaillons et les portraits. Ces derniers nous présentent les types et le costume de l'époque : visages imberbes, cheveux longs couvrant les oreilles, bustes drapés dans un manteau qu'une fibule rattache sur l'épaule gauche. Identique est le costume de David et de Salomon sur l'arceau du chœur (comme aussi dans l'Anastasis), tandis que l'Ezéchias de la voûte est un roi antique. Mais portraits et médaillons ont un bien autre intérêt. Là en effet, et là seulement nous trouvons des figures presque intactes : leur position élevée les a garanties. Les traits sont accentués, témoin Ezéchias dont le visage osseux, le nez long et mince, la barbe en pointe, se détachent avec un relief vigoureux. La note la plus caractéristique se trouve dans la façon dont les yeux sont traités. Non content de marquer d'une ombre forte le dessous de l'arcade sourcilière, le peintre a continué cette ombre tout autour de l'orbite, jusque sous la paupière inférieure[1]. Bien que moins apparent (sauf chez David dans l'Anastasis où il est très visible), le même cerne noir se voit encore dans les scènes de la voûte ; et en y regardant de très près on peut en saisir quelques traces sur les visages si dégradés des parois. Indice nouveau que le faire est bien le même dans les diverses parties de la décoration.

Aussi, en dépit de quelques contrastes, il n'y a pas lieu de faire remonter à des époques différentes les deux séries de peintures, celles de la voûte et celles des parois. Outre que le coloris est uniforme, nous trouvons de part et d'autre assez de caractères communs pour rejeter cette hypothèse : les divergences s'expliquent par la distinction entre les attitudes au

1. Même caractère dans les mosaïques de la coupole du chœur à saint Marc de Venise.

repos, surtout les poses debout ou les bustes, et les attitudes en mouvement. Ce que j'ai dit le prouve, semble-t-il, abondamment.

De cette trop longue analyse nous pouvons conclure que l'artiste ou les artistes qui décorèrent la chapelle avaient sous les yeux des modèles d'une incontestable beauté : les traits distinctifs en étaient la simplicité grave et austère, la rigidité des attitudes et, dans les scènes complexes, l'heureux agencement des parties. D'autre part, le peintre était manifestement inexpérimenté. De là vient l'extrême disproportion que nous voyons, au point de vue de l'exécution, entre les parties même d'une peinture unique. Là où le modèle est facile à suivre, et c'est le cas des personnages immobiles, de ceux qui expriment des sentiments calmes, le peintre s'en tire honnêtement ; mais dès qu'il doit rendre la vie ou la passion plus violente il est désorienté, il force les attitudes, il fait grimacer les visages. Ainsi dans l'exécution se trahit une main barbare. Les fresques de cette chapelle n'ont donc par elles-mêmes qu'une valeur médiocre ; elles nous intéressent cependant comme témoins presque uniques[1] de la peinture byzantine à l'époque macédonienne et comme des reflets lointains, affaiblis, de ce qui fut un grand art.

## II. — Chapelle de l'Ascension a Gueurémé.

La chapelle que je vais décrire maintenant appartient au second groupe, celui de Gueurémé, situé entre Matiane et Urgub. Tout ici diffère de Soghanle, l'aspect du pays comme celui des églises. Les monuments souterrains, en effet, ne sont plus resserrés dans une étroite vallée ; ils sont répandus sur un vaste espace de terrain extrêmement mouvementé, présentant une série de ravins et couvert de pics, d'aiguilles et de murailles de tuf volcanique. Ils se font cependant plus nombreux dans le

1. En dehors des fresques de Cappadoce on ne connaît guère de cette époque que quelques peintures dans les cryptes de l'Italie Méridionale. Cf. Diehl, *L'Art byzantin dans l'Italie Méridionale*.

vallon qui porte proprement le nom de Gueurémé, nom que nous avons étendu à tout cet ensemble.

A Soghanle, les plans des monuments sont peu variés, les peintures offrent des caractères presque uniformes. A Gueurémé, au contraire, il est difficile de réduire les chapelles à un petit nombre de types : d'un monument à l'autre, ou plutôt d'une série à l'autre, l'architecture et la décoration présentent les divergences les plus tranchées. Les limites de cet article ne me permettant pas de donner des exemples des différents types, je me bornerai, comme je l'ai fait pour Soghanle, à décrire une seule chapelle. Elle est représentative d'une série qui comprend plusieurs monuments très semblables, remontant tous à la même époque.

La chapelle — sans doute dédiée à l'Ascension, si l'on en juge par la place privilégiée qu'y occupe cette scène — donne aujourd'hui, par sa porte principale, sur un précipice. On ne peut y accéder de ce côté et on doit descendre par une sorte de puits encombré de ronces jusqu'à une ouverture pratiquée dans la paroi gauche. Peut-être les peintures doivent-elles à cet accès difficile leur état de conservation relative. Le plan de la chapelle présente une disposition bien connue : c'est une croix grecque, à branches sensiblement égales, inscrite dans un rectangle[1]. Au centre de la croix, une coupole supportée par quatre colonnes et quatre grands arcs. D'autres arceaux plus petits, reposant par une de leurs extrémités sur les colonnes et par l'autre appuyés contre les côtés du rectangle, dessinent les branches. Celles-ci, dans plusieurs monuments de la même série, sont voûtées en berceau, disposition qui met en relief le plan général. Ici les branches portent aussi des coupoles. Restent les quatre coins du rectangle, espaces limités par deux petits arceaux et deux parois : eux encore sont couverts par des coupoles. Mais tandis que les cinq premières ont leur naissance à la hauteur du sommet des

1. V. *Rev. arch.* 1907, I, p. 25, la chapelle très semblable, mais plus petite, décrite par Miss Lowthian Bell.

grands arcs, ces dernières ne dépassent guère le niveau des petits. Ainsi malgré l'uniformité dans le système des voûtes, le dessin de la croix reste bien évident.

Il suffit de jeter les yeux sur le plan (fig. 4) pour se rendre compte que le monument peut encore être considéré comme une chapelle à trois nefs séparées entre elles par deux rangées de colonnes. Une abside termine chacune des nefs, l'abside centrale étant la plus grande. Cette idée n'est certainement pas celle qui présida à la construction de l'édifice, car, abstraction faite des absides, la symétrie du monument est toute par rapport à un point central et nullement par rapport à un axe. Cependant, pour plus de commodité dans la description, on me permettra de considérer l'église de ce dernier point de vue : bien que les expressions soient inexactes, je parlerai de nef centrale et latérales et dans chacune je distinguerai trois travées.

Les dimensions de la chapelle sont médiocres : le rectangle, qui n'est pas tout à fait régulier, mesure $5^{m},30$ de longueur et $5^{m},80$ de largeur ; l'abside centrale a $1^{m},60$ de diamètre et $1^{m},45$ de profondeur ; les absides latérales, larges de $1^{m},10$, ont une profondeur proportionnée. Toutes trois, comme nous l'avons remarqué à Soghanle, dépassent un demi-cercle. Elles étaient fermées par des iconostases élevées, aujourd'hui détruites, et l'arc qui les entoure est outrepassé.

Les colonnes sont rondes et unies, de 40 à 50 centimètres de diamètre et 2 mètres de hauteur. Un faible socle carré, mais point de chapiteau : les arcs s'appuient sur les colonnes par l'intermédiaire d'un double abaque qui, dans la partie gauche de la chapelle, est resté à l'état d'épannelage. A l'autre extrémité, les arcs retombent sur des pilastres qui, aux quatre coins de la chapelle[1], sont réunis par des arcatures aux pilastres d'angles.

Tout est taillé à même le rocher, les colonnes ne forment qu'un bloc avec les arceaux ; aussi l'une d'entre elles a pu dis-

1. Exception faite pour l'angle ouest.

paraître, et, sans que la voûte en ait subi le moindre dommage, la retombée, en ce point, porte dans le vide (pl. XVI).

Une dernière particularité est à noter : je veux parler des coupoles. Elles ne s'élèvent pas au sommet d'un tambour circulaire ou polygonal comme cela se voit dans une série nombreuse de chapelles souterraines ; elles ne reposent pas non plus directement sur les grands arcs et sur des pendentifs. Dans chacune de ces dispositions, le diamètre de la coupole est, à peu de

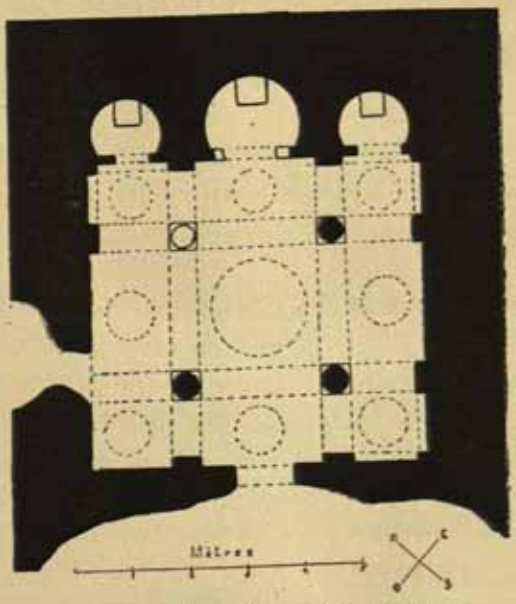

Fig. 4. — Chapelle de l'Ascension à Guéméné.

chose près, le côté de l'espace qu'elle recouvre. Ici, au contraire, entre ce diamètre et le côté, il y a une différence considérable : si nous exceptons la coupole centrale, le rapport de l'un à l'autre ne dépasse guère un demi[1]. Reliées aux arcs et aux parois qui les supportent par des surfaces horizontales, les coupoles rappellent les ciels ouverts percés dans certains

1. Disproportion encore exagérée par le fait que plusieurs de ces espaces présentent la forme de rectangles très allongés.

plafonds. Le constructeur aurait pu adopter franchement cette dernière conception; pour racheter les différences de niveau, il aurait pu, au-dessus des petits arcs, tailler des pans nettement verticaux et dessiner ainsi un plafond rectangulaire au centre duquel il eût creusé la coupole. Mais craignant avec raison de heurter les lignes, il s'est ménagé, entre la retombée des arcs, des raccords triangulaires que nous pouvons considérer comme des pendentifs. Ainsi les pans verticaux qui surmontent les petits arcs affectaient la forme de croissants ou de lunules, et le rectangle supérieur se trouvait transformé en un octogone encernant à une certaine distance le cercle de base de la coupole.

Il est naturel de se demander si une telle disposition s'inspirait de quelque monument. La chose est peu probable, car outre qu'aucun exemple ne m'en est connu, on peut douter que ce genre de voûte soit réalisable en maçonnerie, du moins dans les édifices de quelque dimension : la coupole placée en porte à faux ne manquerait pas de s'effondrer. Nous n'avons pas là un type de l'architecture byzantine, mais bien une disposition de rencontre adoptée parce qu'elle était facile à exécuter dans les églises souterraines et qu'elle offrait le double avantage de diminuer la dimension des coupoles et de rendre moins délicat le travail des raccords.

Les peintures qui ornent actuellement l'église ont été précédées par une première décoration. Les traces en reparaissent en plusieurs endroits au-dessus de la porte d'entrée, autour de l'arceau du chœur et sur les parois latérales. Elle se composait de filets, de zigzags, de croix nimbées, le tout peint sur le roc en rouge. Plus tard, un enduit et des fresques ont recouvert l'ancienne décoration. A part les colonnes, stuquées mais non peintes, l'artiste n'a laissé aucun espace vide. Rien, malheureusement, ne nous révèle de façon certaine la date de ces peintures; nous serons réduits tout à l'heure à faire des hypothèses.

Passablement endommagées, moins peut-être que celles de bien des chapelles voisines, elles gardent leurs teintes encore fraîches. Les couleurs qui dominent sont le rouge, le bleu et le brun. Toutes sont claires ; elles n'ont pas les tons sombres de Soghanle, de sorte que cette chapelle, qui ne reçoit pourtant le jour que par la porte, nous parût, quand nous y entrâmes, avoir quelque chose de gai et de lumineux. Il est vrai que nous sortions de travailler dans une véritable cave.

Dans la décoration nous distinguerons trois parties : les absides, les parois et la voûte.

L'abside centrale offre un ensemble pareil à celui de Soghanle : à la voûte, le Pantocrator, assis et bénissant, présente de la main gauche un livre ouvert. De part et d'autre, se tiennent debout, dans l'attitude de la Déisis, la Vierge et saint Jean. En dessous, dans une série d'arcatures peintes sur la paroi, cinq docteurs debout, en phénolion et pallium. Les noms des quatre premiers sont : Γρηγορτος ο θεολογος, Βασηλειος, ΙΩ ο χρυσοστομος, [Ν]ηκολαος. S'il nous est permis de juger par des groupes semblables dans les chapelles voisines, le cinquième serait saint Hypatios.

L'autel ne porte aujourd'hui d'autre ornementation que des filets rouges appartenant à la première décoration. Il est appuyé contre la paroi, ce qui a obligé le peintre à diminuer la taille du docteur central.

Dans les absides latérales, la voûte est basse et un sujet suffit à l'orner : à droite, un buste de saint Michel, à gauche, une Vierge assise, tenant son fils sur ses genoux ; la tête de la mère se penche vers celle de l'enfant. Le peintre semble lui avoir donné le titre de Périblepte.

La décoration des parois comprend deux parties : le bas fort dégradé, jusqu'à la retombée des arceaux ; puis, au-dessus, une série de tympans et de champs dont la forme est voisine du demi-cercle[1].

1. Les tympans ne se trouvent qu'aux angles de la chapelle. Dans les travées centrales et à l'angle ouest, il n'y a pas d'arcatures le long des parois.

De la première série de peintures nous ne pouvons citer que les sujets suivants :

Au bas de la nef gauche, sur la paroi du fond, les trois enfants dans la fournaise (η τρης παιδες εν τη καμινω). Un grand ange est debout, les ailes éployées; et devant lui, sous la protection de ses bras étendus, se tiennent les trois enfants, nommés une seconde fois (η τρης παιδες).

Dans la nef centrale, de part et d'autre de la porte, figuraient deux saints sur la paroi, et deux autres sur les pilastres. A gauche de la porte les peintures ont disparu ; à droite, on reconnaît deux personnages féminins dont l'un est peut-être sainte Irène (η αγια ....ηνη).

Toujours sur la même paroi, dans la nef de droite, sainte Kuriaké (κυριακη), dans une attitude d'orante, accompagnée d'une autre sainte qui ramène les mains sur la poitrine.

Sur la paroi droite, dans la travée du fond, Constantin et Hélène ; dans la seconde, un ange aux ailes éployées, debout et tenant un sceptre de la main droite. Le nom paraît être Ochoniates[1]. Les pilastres qui encadrent cette travée portent saint Georges et saint Dimitrios (Γεωργης, Δημητριος). Sur toute cette paroi les figures ont presque entièrement péri : de plusieurs des saints que je viens de nommer, il ne reste que le nom.

Au-dessus de ces peintures se voit une série de tableaux empruntés à la vie du Christ : ils forment un cycle plus complet que celui de la chapelle de sainte Barbe, mais en vain chercherait-on un ordre régulier dans la suite des scènes. Le peintre s'est préoccupé surtout de réserver pour certains tableaux les places principales qui sont les travées centrales à droite et à gauche et le fond de la grande nef, c'est-à-dire les points où s'appuient aux parois les branches de la croix dessinée par la chapelle. Toutefois on peut dire que, dans l'ensemble, les scènes commençant à gauche, près du chœur, se déroulent de

1. Cet archange occupe la même place dans une chapelle de la même série.

droite à gauche dans un ordre inverse à celui de Soghanle.

Dans la nef gauche, à la première travée, une nouvelle peinture de Constantin et Hélène, debout, tenant la croix; à la seconde, une Adoration des bergers qui sans doute accompagnait une Nativité. Cet ensemble important a beaucoup souffert. A la troisième, une Entrée à Jérusalem (η βαγηοφορος) : le Christ, bénissant de la main droite, est assis sur un âne blanc qui s'avance le cou tendu, la tête baissée. Deux apôtres seulement le suivent, Thomas (Θομας) et Pierre[1]. En avant, deux enfants (ο πεδες τον εδρεον) étendent leurs vêtements à terre, tandis qu'un troisième monte sur un arbre au feuillage étalé.

A côté, au fond de cette même nef gauche, la Résurrection de Lazare (η εγερσης του Λαζαρου) : le Christ s'avance rapidement suivi du seul Thomas; Marthe et Marie (Μαρθα κε Μαρια) sont prosternées très bas à ses pieds; en arrière un homme écarte la pierre du tombeau qui apparaît creusé dans un rocher semblable aux pyramides de Gueurémé et un autre personnage soutient le mort dressé debout dans son suaire à l'ouverture du sépulcre. Tout en haut se lit la parole du Christ : Λαζαρε δεδρο εξο.

Je passe la scène suivante, une Ascension au-dessus de la porte principale. J'y reviendrai tout à l'heure.

Dans la nef droite, au fond, le Baptême (η βαπτησης) : le Christ est debout dans un Jourdain tout de convention, fait d'un grossier quadrillage bleu et blanc; à ses pieds, dans l'eau, une personnification du fleuve; au-dessus, une colombe dans un rayon lumineux. A gauche, saint Jean verse l'eau et, à droite, deux anges portent en leurs mains les linges brodés qui vont essuyer le Christ (pl. XVI).

Au tympan suivant, le premier de la paroi droite, se voit la transfiguration (η μεταμορφοσης) : sur une colline à trois pointes, le Christ au centre d'une gloire traversée par six rayons, entre

1. Le nom ici effacé nous est donné par les peintures semblables dans la même série de chapelles.

Elie et Moïse. Un peu plus bas les trois apôtres prosternés, deux d'entre eux presque couchés, la tête violemment tournée vers le haut.

La travée centrale est occupée par les scènes de la Passion. J'ai fait observer qu'au-dessus des petits arceaux se présentent des surfaces en forme de lunules. Si, nous plaçant au centre de la chapelle, nous regardons cette travée, nous apercevrons à droite et à gauche deux de ces lunules : sur celle de gauche est peinte une trahison[1] (προδοσια) et, sur celle de droite, le Christ enchaîné entre deux soldats. Au fond, c'est-à-dire, sur la paroi, nous voyons le crucifiement (η σταυρωσις). Nous ne trouvons pas ici, comme dans une autre série de monuments, la peinture des deux larrons : seule se dresse la croix du Christ entre le groupe des saintes femmes, la Vierge et les myrrhophores (ε μυροφορε) à gauche, et à droite celui qui comprend saint Jean (ΙΩ), le centurion (ο εκατονταρχος) et un personnage féminin, probablement l'Eglise. Il y a encore de part et d'autre de la croix deux tout petits soldats; l'un (ο λογγινος) élève sa lance vers la poitrine du crucifié, l'autre (ο εσσπος) présente l'éponge au bout de la tige d'hyssope : c'est une sorte de jeu de mot qui lui a valu son nom. Au-dessus de la croix se voient le soleil et la lune.

Ici les peintures de la voûte se rattachent à celles de la paroi : le haut de la croix s'engage jusque sous la coupole où est peint un essaim d'anges volants. Le peintre a réuni les deux parties de la scène dans un encadrement fort simple mais dont les lignes présentent à l'œil un dessin gracieux. Au bas de la coupole, il a écrit sur deux lignes semi-circulaires le texte suivant coupé par la tête de la croix :

Γη κλονητε κ(ε) πασα κτησης τρεμη μητηρ δε θρηνη
κε μαθητης δακρυον οροντες επη σταυρου της δοξης τον κ(υριο)ν

Reste la travée supérieure : c'est là que sont figurées les deux

1. Cette peinture copie celle qui est reproduite dans les *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.* pour 1908, p. 18, fig. 5.

dernières scènes, et, si mes souvenirs ne me trompent, dans l'ordre suivant : sur la paroi latérale, la Mise au tombeau : Joseph d'Arimathie et Nicodème portent le Christ et saint Jean les suit en pleurant. Puis, dans le tympan qui surmonte la petite abside, la Cène (ὁ δεῖπνος) : onze apôtres sont vus de face, tous très serrés sur un même côté d'une table rectangulaire; aux extrémités, le Christ et Judas se font vis-à-vis; ce dernier porte le nimbe comme les autres apôtres.

Revenons à la scène de l'Ascension qui termine naturellement le cycle. Elle a été réservée, comme je l'ai dit, pour la travée inférieure de la nef centrale. De même que la scène du crucifiement, elle occupe un espace complexe où le peintre a su distribuer fort habilement les différentes parties de la composition. Dans trois chapelles de la même série nous retrouvons cette scène, presque identique mais chaque fois représentée à des places très diverses; et toujours avec le même bonheur l'artiste a tiré parti de la surface qu'il avait à décorer. Dans la première c'était la voûte en berceau d'un narthex; dans la seconde (une chapelle en forme de croix) le fond d'une branche : la peinture couvre un tympan et un berceau appuyé d'un côté sur une paroi pleine, de l'autre contrebuté par un arceau. Ici s'offrait au peintre un pan de paroi, une coupole et deux de ces lunules que j'ai déjà mentionnées. Sur la paroi, au-dessus de la porte, il a représenté la Vierge et les apôtres; malheureusement, dans la plus grande partie de cet espace, le stuc s'est détaché, laissant apparaître la décoration primitive. De la Vierge debout au centre dans une attitude d'orante, il ne reste que le visage; deux anges devaient l'encadrer : on devine quelque chose de celui qui se trouvait à sa droite. De ce même côté se voit encore un groupe de six apôtres, massés, faute de place, en profondeur. Dans la coupole le Christ est assis bénissant d'une main, et de l'autre tenant un rouleau fermé, au centre d'un nimbe que portent quatre anges volants. Là est inscrit le titre de la scène : ἡ ἀνάληψις. Enfin sur les lunules sont peints deux anges descendant du ciel vers les apôtres : ils s'encadrent fort bien dans l'espace qui leur est des-

tiné (pl. XVI). A côté d'eux se lisent les paroles des Actes des apôtres (I, 11).

La description de cette scène m'amène à parler de la voûte. On a pu se rendre compte déjà quel ensemble compliqué elle présentait : le peintre y trouvait à décorer trois sortes de surfaces : des coupoles, les divers raccords (pendentifs, lunules, etc.) entre les arcs et les coupoles, enfin le revers des arceaux. Là où le champ était trop restreint, il s'est contenté de purs ornements : c'est le cas de ces petits pendentifs bâtards qui se voient dans les travées de moindre dimension, et surtout de ces plans polygonaux qui entourent la base des coupoles. Mais partout où s'offraient des espaces suffisants, il a peint des figures.

Les coupoles, sauf les deux déjà décrites et celle du milieu, portent un buste d'ange aux ailes éployées, tenant d'une main le sceptre et de l'autre le globe. Aux quatre angles ce sont : en haut, Gabriel et Michel (Γαβριηλ, Μυχαηλ); en bas, Uriel et Phlogothiel (Ορηιλ, Φλογοθεηλ). A gauche, faisant pendant aux anges du crucifiement, Raphaël (Ραφαηλ). Au sommet de la nef centrale, un nouveau buste de saint Michel (le nom est ici écrit en abrégé). Dans la coupole centrale beaucoup plus vaste, est représenté un grand buste du Christ bénissant et le livre en main. Le monogramme IC XC l'accompagne, peint dans deux médaillons, de part et d'autre, en gros et beaux caractères.

Sur les pendentifs (je rappelle que le terme est impropre) qui supportent cette coupole, quatre médaillons renferment les bustes des évangélistes (Ματθεος, Μαρκον, Λουκας, ΙΩ). A la même place, dans la travée supérieure, quatre saints, parmi lesquels nous reconnaissons Oreste et Eugène (Ορεστης, Ευγενης); et sur chacune des lunules qui surmontent les arcs latéraux dans cette travée, un autre buste (à droite : Ρυστικος) accolé de deux petits médaillons avec des têtes d'anges.

A part celles que j'ai décrites précédemment les autres surfaces de raccord ne présentent que de simples ornements.

Les arceaux portent tous, à leur revers, deux personnages figurés en pied. Ce sont, sur les petits arcs, des saints vêtus

du costume des diacres : tunique claire qui laisse déborder, aux poignets et aux pieds, la dalmatique; par dessus, un manteau. Tous tiennent de la main droite une petite croix et la gauche est ramenée sur la poitrine. Des seize noms, nous avons noté les quatorze suivants : Γουρηας, Αξηδος, Σεργγρος, Βαχος, Φλορος, Λαδρος, Προδος, Ταραχος, Νικητας, Ανδρονικος, Μαρδαριος, Μαμας, Ανικητος, Φοτιος.

Aux revers des grands arceaux le peintre a figuré des prophètes : David et Salomon sont vêtus en basileis, Daniel porte le costume oriental, le manteau brodé et la petite tiare sur la tête (pl. XVI); les autres ont le vêtement antique et traditionnel. Tous tiennent de la main gauche un parchemin déroulé portant un texte et, de la droite, font le geste de la bénédiction. Ces derniers gestes sont dirigés vers le centre de l'Église, ce qui donne à certains, obligés de bénir à gauche, une attitude légèrement forcée (v. pl. XVI : Habacuc); mais ce détail accentue la symétrie autour d'un point central dont j'ai parlé. A part ce défaut, minime en somme, les poses sont bonnes; le corps appuie sur la jambe gauche, et la droite portée en avant fait saillir le genou sous le vêtement.

Les textes inscrits sur les rouleaux sont les suivants : je les donne en commençant par le premier pilier à gauche, et en parcourant les quatre côtés du carré de droite à gauche : la position de chaque prophète se trouve indiquée par le fait même :

Salomon (Σολομον) : υος σοφος εφρενη πατεραν υος δε αφρον λυπη μιτρη (Prov. x, 1).

Élie (Ηληας) : ζη κυριος[1] κε ζη η ψυχη μου η εστε υετος επη γης η μ[η] δια στοματος μου (cf. III Reg. xvii, 1).

Moïse (Μοσης) : εν αρχην επυησεν ω θεος τον ουρανον κε την γην (Gen., I, 1).

Isaie (Ησαηας) : ηδου η π[αρθ]ενος ..... (vii, 14).

Daniel (Δανηηλ) : αναστηση ο θεος του ουρανου βασιλειαν ητης η[ς του]ς εων[α]ς ου δ[ια]φθα[ρη]σε[ται] (ii, 44).

1. Les abréviations KC, KЄ, ΘC sont résolues dans la transcription.

Habacuc (Ανδακκυν) : ο θεος ενγγιζον εγω ησμι[1] λεγη κυριος ουχι θεος πορσδεν (L'attribution est fausse, le texte est de Jérémie : XXIII, 23).

Jonas[2] (Ηωνας) : ω κυριε ουχ ουτυ υ λογυ μου ετη οντος εν τη γη μου (IV, 2).

David[3] (ΔΑΔ) : ακουσον δυγατε(ρ) κε ηδον κε κλιγνον το ου(ς)[4] σου κε επηλαθου του (Ps. XLIV, 11)

Pour résumer notre impression, ces peintures, qui ont été exécutées à la même époque et presque certainement par la même main, nous offrent l'exemple d'un art moins inexpérimenté qu'à Sainte-Barbe. J'ai noté le naturel, l'aisance dans la pose des prophètes ; on trouve le même caractère, soit dans les scènes, soit dans les anges et les saints peints sur les parois : le groupe des myrrhophores dans le Crucifiement est parfait ; les anges du Baptême, ceux de l'Ascension, ont un mouvement exact. Dans les scènes plus animées le peintre a fait effort pour donner à ses personnages de la vie et de la variété : les apôtres, dans l'Ascension, sont intéressants à étudier de ce point de vue : celui-ci lève les yeux et la main vers le Christ, celui-là se tourne vers la Vierge, d'autres s'interpellent entre eux. Il est vrai que l'artiste n'a pas su éviter toute exagération, et que, dans ce même groupe, le plus en vue de ses personnages a une attitude contournée et disgracieuse.

Les draperies assez tourmentées sont, en général, harmonieuses et justes ; les plis ne s'indiquent plus par un simple trait ; mais le peintre a recours aux demi-teintes.

C'est dans la manière de traiter le nu que l'inexpérience se fait le plus nettement sentir. Par une anomalie — générale, on le sait, dans l'art byzantin — le Christ, qui a les reins ceints

1. Le C est ajouté au-dessus de la ligne, en petit caractère : peut-être ne faut-il pas le lire.
2. Cheveux blancs, presque chauve. Le *Guide de la peinture* le veut jeune.
3. Sur le même arceau que Salomon, lui faisant vis-à-vis.
4. Le peintre semble avoir écrit d'abord CC ; puis croyant à une faute, il aura effacé pour n'écrire qu'un seul C.

au Crucifiement, est entièrement dépouillé au Baptême; mais le peintre s'arrête là où il ne peut interpréter sans s'offusquer. Dans les deux scènes nous trouvons la même anatomie primitive et étrangère à toute observation de la nature. Quelques muscles, tels les radiaux et les biceps, sont indiqués, mais, privés de leurs attaches, ils se réduisent à la forme de renflements circulaires ; les pectoraux, démesurément exagérés, ne font qu'une masse avec les deltoïdes; enfin l'abdomen se stylise en une ligne de pure convention. Dans le Crucifiement les bras sont raides et ne fléchissent pas sous le poids du corps; les épaules s'élèvent au-dessus de la ligne des mains ; par contre, la tête qui retombe à droite et le mouvement sinueux du corps trahissent une observation plus exacte.

Les visages, eux aussi, se rapprochent de la nature : les traits sont fins, les yeux bien fendus, le nez long; et dans les figures, vues de trois quarts, il est légèrement arqué, ce qui est un trait du type oriental.

En somme, tous ces caractères nous ramènent à cette seconde période de l'art byzantin où la liberté et la variété deviennent plus grandes, où le pittoresque commence à l'emporter sur le hiératisme et l'observation directe sur la copie des modèles antiques[1].

Si nous voulons préciser les dates des peintures que nous venons de décrire, nous sommes réduits à raisonner sur des indices. Rappelons d'abord qu'entre les années 1068 et 1071 toute la région qui s'étend de Césarée à Konia tomba aux mains des Seldjoukides. Ramsay, à propos de Bin-bir-kilissé, pose comme un axiome qu'on ne peut dater aucune église postérieurement à la conquête[2]. L'affirmation me paraît un peu trop catégorique. Il reste néanmoins que l'invasion, bien qu'elle ne détruisît pas le Christianisme autour de Césarée — il s'en faut de beaucoup — dut porter aux monastères et aux églises un

1. V. Millet, *L'art byzantin* (dans l'*Histoire de l'art* d'André Michel).
2. W. Ramsay, *Studies in the history and art of the Eastern provinces of the Roman Empire*, p. 264.

coup funeste et qu'elle rend singulièrement improbable la fondation d'un ensemble aussi important que celui des chapelles — contemporaines les unes des autres — appartenant au type que nous étudions. D'autre part, la seule inspection des fresques nous interdit de les faire remonter à une époque antérieure à l'an 1000. Elles offrent au contraire dans les draperies, les traits du visage, les attitudes, des caractères qui les rapprochent des belles œuvres du XI[e] siècle[1]. Les anges qui portent le nimbe où siège le Christ, dans l'Ascension, sont exactement ceux de sainte Sophie de Salonique : même mouvement des pieds rejetés en arrière; nous retrouvons jusqu'au détail gracieux de l'ange qui soutient par l'extrémité des doigts le pied du Christ. La Nativité, la Transfiguration et le Baptême de toute cette série de chapelles copient de près les scènes de l'Évangéliaire d'Iviron. Dans les textes peints la paléographie est la même qu'à Daphni[2].

Nous ajouterons un dernier indice tiré du nom de la Vierge dans l'absidiole gauche. On connaît l'église de la Périblepte édifiée par Romain Argyros : est-il trop hardi de supposer que la peinture de Gueurémé nous reporte à l'époque où la magnifique construction impériale avait mis ce titre à la mode? Ainsi les fresques que nous étudions se trouveraient avoir précédé de vingt à quarante ans seulement la conquête seldjoukide.

Guillaume DE JERPHANION.

1. M. Millet veut bien m'écrire à ce sujet : « Le modelé des draperies rappelle assez celles de saint Luc, mais elles sont plus souples ; les lignes du corps en certains personnages sont onduleuses comme à Daphni ; l'ornement qui revient le plus souvent se retrouve dans une église de Castoria avec des traits de style qui indiquent nettement le début du XI[e] siècle. »

2. Mais non l'orthographe qui, on a pu s'en rendre compte, est d'une barbarie toute cappadocienne.

# NICOPOLIS AD ISTRUM

## ÉTUDE HISTORIQUE ET ÉPIGRAPHIQUE

(*Troisième article*[1].)

Ici commence la série des textes nicopolitains déjà connus[2].

22 à 25. Quatre bornes frontières (*CIL*, III, *Suppl.*, 749, 7434, 7435, 12345, 12407 = *Sbornik*, 1904, art. de M. Diakovitch, p. 52 et 53, fig. 19 et 20).

Texte reproduit dans le premier article, p. 211.

Variantes : nombre des lignes différent ; dans deux textes, mélange du génitif et du datif ; dans l'un, le prénom est ajouté.

26. Base de statue (Kanitz, III, p. 342, n° 13 = *AEMOE*, 1886, p. 243, n° 11).

Texte identique au n° 6 (second article, p. 418 et hors texte).

Variantes : 13 lignes, abréviations et iotacismes.

1. Voir la *Revue archéologique* de novembre-décembre 1907.

2. Je veux dire *légitimement* connus. Car il se trouve que les précédents, qui constituent le second article de la présente série, sont connus aussi, à la suite d'une publication hâtive, souvent insuffisante, et en tout cas *illégitime*. Je rappelle en effet que j'ai signalé (p. 413 dudit article) qu'ils proviennent tous de mes recherches personnelles. Les usages internationaux et les règles élémentaires de la courtoisie veulent que, dans ce cas, la publication des textes découverts soit réservée à l'inventeur. On comprendra donc à quel sentiment j'ai obéi en les déclarant *inédits* : l'épithète est vraie *en droit*, sinon *en fait*.

On ne sera pas étonné non plus que je me sois dispensé de me référer à l'essai de publication que M. Dobrusky, directeur du Musée de Sofia, s'est cru le droit de tenter dans le tome XVIII du *Sbornik*. Mais j'ai le devoir de signaler que ses lectures ont passé dans la *Revue des publications épigraphiques* (*RA*, 1902), et, partiellement, dans le *Corpus Inscriptionum graecarum ad res romanas pertinentium* (Mésie, n°s 569 à 573, 575 à 578, 580, 585 à 587). La comparaison de ces lectures avec les miennes, auxquelles on voudra bien ajouter les observations faites dans un paragraphe suivant (X, *Addenda et Corrigenda*, p. 487-489), montrera comment les textes doivent être définitivement établis.

27. Pierre rectangulaire (*Sbornik*, 1901, p. 719, n° 7 = *CIGRRP*[1], 574).

Dimensions indiquées : 0,93 × 0,28 × 0,60.

Ἀγαθῇ τύχῃ. — Ἰουλίαν Σεβαστὴν, μητέρα κ[ά]στρων, — ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Νεικοπολιτῶν πρὸς — Ἴστρῳ πόλεως ἀνέστησεν. — Εὐτυχῶς.

L'oubli du nom de Domna est singulier. Remarquer l'orthographe de Νεικοπολιτῶν et l'absence de l'article; mais il convient d'observer que les négligences mêmes de la transcription rendent douteuse la prétendue copie en caractères épigraphiques qui a été publiée[2].

28. Pierre du même genre (*Sbornik*, 1901, p. 720, n° 8 = *CIGRRP*, 579).

Dimensions indiquées : 0,77 × 0,27 × 0,57.

Τὸν θειότατον αὐτοκράτορα Καίσα]ρα Μάρκον Αὐρήλιον Σεβῆρον — Ἀντωνεῖνον Σεβαστὸν, θεοῦ Ἀντω]νείνου ἔκγονον, θεοῦ Σεβήρου — υἱὸν, ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Νεικοπολειτ]ῶν πρὸς Ἴστρῳ πόλεως ἀνέστησεν.

J'ai adopté pour la ligne 3 la restitution de l'éditeur, calquée sur la formule de l'inscription précédente; les restitutions des deux premières lignes m'appartiennent. Elles donnent à Caracalla ses noms dans l'un des ordres ordinairement usités sur les textes épigraphiques, et attribuent à chacune un nombre de lettres (28 et 26) très voisin du nombre des lettres de la dernière ligne (29 ou 30). Il semble résulter du *fac simile* du *Sbornik* que les lignes sont complètes à droite; mais rien ne l'indique expressément, et même l'éditeur dans sa restitution de la l. 2 semble supposer qu'elle est incomplète. Il convient donc de faire ici les mêmes réserves que pour le texte précédent.

1. Cette abréviation renvoie au *Corpus* cité dans la note 2 de la page précédente.

2. Je ne connais pas ce texte par ailleurs, non plus que le suivant : ils ne proviennent pas de mes fouilles, comme on pourrait le croire par la place qu'ils occupent dans l'article du *Sbornik*.

29. Base de statue (*AEMOE*[1], 1894, p. 181, n. 28 = *CIGRRP*,581).

Αὐτ(οκράτορα) [Καίσαρα] Μ(άρκον) Ἀντώνιον — Γορδιανὸν, καὶ Σαβι-νίαν Τραχ — κυλλείναν Σεβ(αστὴν), ἡ βουλὴ καὶ ὁ — ἱερώτατος δῆμος Νεικοπολειτων — 5 [τῆς πρὸς Ἴστρον Νεικο]πόλεως — ἀνέστησαν εὐτυχῶς· — ὑπατεύοντος Προσίου Τερ — τυλλιανοῦ πρεσβ(εύτου) ἀντιστρ(ατήγου).

L. 4. — Le titre de ἱερώτατος est appliqué, non à la βουλὴ comme c'est l'usage, mais au δῆμος (cf. ci-dessous, nos 30 et 31).

L. 5. Les éditeurs ont restitué : [Οὐλπίας Νεικο]πόλεως. On pourrait songer aussi à lire [πρὸς Ἴστρον] πόλεως, d'après les nos 27 et 28 ci-dessus, ce qui introduirait l'épithète usuelle et obligatoire. Mais les lignes précédentes ayant de 19 à 27 lettres, selon les ligatures, la longueur de l'une ou l'autre de ces restitutions est insuffisante, puisqu'elles ne fournissent que 18 ou même 16 lettres. J'ai donc cru devoir proposer une restitution qui comporte 24 lettres : je reconnais toutefois qu'elle diffère, comme les autres du reste, de la formule protocolaire la plus habituellement employée.

Date : après 241 (Liebenam, n° 49. — Pick, p. 81). — Pour l'orthographe du nom du légat, voir l'*Index* de la publication de Kalinka.

30. Base de statue (*AEMOE* 1892, p. 212, n° 86 = *CIGRRP*, 582).

Provenance : *Dolna Lipnitza*.

A rapprocher de la suivante qu'elle sert à compléter :

31. Base de statue (*AEMOE*, 1894, p. 188 = *CIGRRP*, 591).

Provenance : *Gostilitza*.

Je confronte les parties analogues des deux textes, pour que les restitutions réciproques apparaissent clairement : il en résulte dans l'un des textes des interlignes qui, bien entendu, ne se retrouvent pas sur la pierre.

1. Cette abréviation renvoie aux *Arch.-Epigr. Mittheilungen von Œsterr.-Ungarn*, continués depuis 1898 par les *Iahreshefte*.

N° 31

Τὸν γῆς καὶ θ]αλάσσης καὶ πά[σης]
οἰκουμένης δεσ]πότην [Αὐτοκράτ.]
Καίσ. Λ. Δομίτιον] Αὐρηλιανὸν,

εὐσεβῆ εὐτυχῆ σεβ., ἡ κρατίστη
[βουλὴ καὶ ὁ ἱερώτατος δῆμος]
τῆς Νεικοπολ]ειτῶν [πόλεως.]

Ὑπατεύοντος τῆς ἐπαρχείας
τοῦ διασημοτάτου Αὐρ. Σεβασ.
Εὐτυχῶς.
Ἐ[πι]μ[ελου]μέ[ν]ου Κλ. Αὐρ. Τελ[ε]σ.

N° 30

Τὸν γῆς καὶ θαλάσσης δεσ-
πότην
[Αὐρηλιανὸν]? εὐσ. ε[ὐτ. σεβ.]
γ]ετικὸν μέγιστον, [π]αρ[θ]ικὸν
μέγιστον, [ἡ κρ]ατίστη βουλὴ
καὶ ὁ ἱερώτατος δῆμος
τῆς Νεικοπολειτῶ[ν πρὸ]ς Ἴστ-
ρον πόλεως [ἀν]έστησαν.
Εὐτυχῶς. Ὑπατεύ[οντος]
Κλαυ ω Ν[ατ]αλιανοῦ
πρεσβ. σεβ⟨ο⟩. ἀντιστρ.
Ἐπ[ι]μελουμένου Ἀσκλη-
πιοδ[ώρ]ου Ἀσκληπι-
άδου ἀρχιερατικοῦ.

L. 2-3. J'ai restitué *hypothétiquement* les noms impériaux, avec des abréviations peu usuelles, mais autorisées par les autres abréviations des deux textes, notamment dans les noms propres.

L'éditeur autrichien écrit : τῆς οἰκουμένης, tournure plus habituelle, mais il laisse après δεσπότην une lacune injustifiée, et de plus il indique lui-même par sa restitution des titres impériaux qu'il faut bien supposer quelque chose avant le nom d'Aurélien. Alors pour-

La présence probable sous le martelage du nom d'Aurélien, sans prénoms ni titres, ne se justifie donc plus par l'autre texte. Or les titres de *Gothicus maximus* et *Parthicus maximus* conviendraient aussi à Claude II dont les noms, M. Αὐρ. Κλαύδιον, tiendraient dans le martelage[1]. Il est vrai qu'il est douteux que le nom de cet empereur ait été martelé[2], mais la chose est toujours possible, et de plus nous sommes à Nicopolis, qui tomba sans doute[3] au pouvoir des Goths sous

1. Frankfurter (*Register zu den AEMOE*, p. 125) a proposé de restituer M. Αὐρ. Πρόβον. Ces noms aussi tiendraient dans le martelage, et de plus nous savons qu'ils ont été ordinairement martelés. Je repousse pourtant cette hypothèse, parce que nous ne savons pas que *Probus* ait porté les titres de *Gothicus* et de *Parthicus*.

2. Pas d'exemple dans les manuels de Cagnat et de Ricci.

3. Premier article, p. 205, notes 3 et 5.

quoi pas la forme usuelle?

L. 4. Date : 270-275 si l'autre texte ne se rapporte pas à Aurélien ; plutôt avant 272, dans le cas contraire, à cause de l'omission de *Gothicus maximus* et *Parthicus maximus*.

L. 7. Pas de place pour l'ordinaire πρὸς Ἴστρον, même en le supposant abrégé.

L. 8. *Aurelius Sebastianus* : légat inconnu.

Claude II, leur grand ennemi. — 270 s'il s'agit de Claude II, 272 s'il s'agit d'Aurélien. L'un et l'autre portaient aussi le titre de *Germanicus maximus* qui ne figure pas ici.

De même *Claudius Nataliamus*.

L. 12. Mention des épimélètes.

La dernière ligne du n° 31 est d'une lecture presque impossible.

L'éditeur autrichien traduit par :

ἐν ἐμ[π]ορίῳ [N]ειϸκο. Δουρότελις

sa lecture :

ЄNЄMI∘PIWEIϬK∘Δ∘ϒP∘TEΛIC

Je propose de lire plutôt :

ЄIIIMI · MEϬK Λ Χ P∘TEΛIC

d'où je tire :

ἐ[π]ιμ[ελου]μένου Κλ. Αὐρ · Τελ[ε]σ(φόρου)

Sans prétendre à la certitude, je crois la mention de l'épimélète indiquée par la similitude des deux textes ; de plus la ligature Ϭ s'explique mieux que la feuille de lierre, surtout au milieu d'un mot qui lui-même serait coupé de façon bien étrange. Les ∘, si petits, me semblent des trous de la pierre ou des points. Enfin je ne vois pas ce que pourrait être cet ἐμπόριον Νειχο(πολειτῶν). Quant à Δουρότελις, malgré sa forme possible de nom de lieu thrace (cf. *Durostorum*), la grammaire interdit d'en faire ici un nom de lieu, puisqu'il faudrait un *datif*, et la vraisemblance ainsi que l'analogie interdisent d'en faire un

nom d'homme[1]. Il faut donc renoncer certainement à la lecture proposée par le précédent éditeur. Dans celle que je propose, l'abréviation Τελεσ(φόρου) est justifiée par le Σεβασ(τιανοῦ) de la ligne précédente. Je reconnais que l'ordre des noms *Claudius Aurelius* est rare; cf. cependant *CIL*, III, 2712.

32. Base de statue : (*AEMOE*, 1892, p. 215, n° 96 = *CIGRRP*, 583).

Provenance : *Resen*.

ΑΙΛΟΥ ΠΑΠ
ΤΟΝΘΕΩΝΕΝΦΑΝΕΣΤΑΤΟΝΚΑΙΣΑΡ
[redacted]ΕΝΝΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝΤΑ
ΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΙΟΥΛΙΟΥΛΙΟΥΑΡΧΙΕΡΕΩΣΤΟΙ

Lecture plus probable des lignes 2 et 3 :

ΤΟΝΘΕΙΟΝΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΟΝΚΑΙΣΑΡ
[redacted]ΝΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝΤΑ

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Τὸν θεῖον κ(αὶ) ἐπιφανέστατον Καίσαρ[α]
. . . . . ἡ Νικοπολειτῶν πόλ[ις]
ἐπιμελουμένο[υ] Ἰουλίου . . . . ἀρχιέρεως τὸ [δ' ou γ]

L. 2. La lecture τὸν θεῶν ἐνφανέστατον ou ἐπιφανέστατον n'est pas absolument impossible.

L. 4. Le premier éditeur propose de lire, pour le nom de l'épimélète : Ἰουλι. Οὐλπ[ιανοῦ]. Les lettres de sa propre copie ne se prêtent pas à cette lecture; elles se prêtent mieux à celle de Ἰουλ. Ἰουλ[ια]νο[ῦ], laquelle serait tentante, car nous avons rencontré (n° 9) le nom d'un *Julius Julianus* qui fut ἀρχιερεὺς et

1. Pour la première partie du mot, on peut comparer les noms *Durazis* (*AEMOE*, 1892, p. 154, n. 13, Mésie) = *Durises* (*Bonner Jahrb.*, 1902, p. 94, 27); cf. *Dorizon* (*CIL*, III, 4369), et aussi, outre *Durostorum*, les localités appelées Δούρις et Ὀλόδορις (Procope). — On ne connaît pas actuellement en langue thrace de finale analogue à τλις. Cette dernière remarque explique pourquoi je n'ai pas supposé un nom d'épimélète dont le génitif pût se rapprocher de la forme τλις.

contemporain de Gordien, un empereur dont le nom est souvent martelé.

Mais si, ce qui n'est pas impossible, il s'agissait ici du même Julius Julianus, le nom de l'empereur martelé ne serait pas Gordien, car, au début du règne de ce dernier, Julianus était, avons-nous vu, *ancien* ἀρχιερεὺς et ἄρχων. Il s'agirait alors d'un des prédécesseurs de Gordien, Maximin ou Balbin[1].

33. Base de statue (*DH*, n° 62[33], p. 364 = *CIGRRP*, 593).
Provenance : *Pelikrachte*.

.....ἐ[πι]φανέστατον καὶ εὐσε. — Σεδ. Ὑπατεύοντος ἐ — παρχίας Οὐϊτεννίου — 5 Ἰουδενίου ἀντιστρ. — Ἐπιμελουμένου — Ἰουλίου Εὐτύχους — ἀρχιερατικοῦ, ἐκ τῶν — ἰδίων ἀνέστησε ὑπὲρ φι — 10 λοτιμίας.

Ce texte a fait faire beaucoup de suppositions aujourd'hui prouvées fausses. Le légat *Vitennius Juvenius* dont il est question ici n'est pas le même qu'un légat de Thrace appelé *Vettius Jubens* ou *Juvenis* qui est connu par un autre texte[2]. En effet, les raisons de l'identification proposée étaient les suivantes : 1° identité du nom, 2° lecture douteuse du prénom, légèrement différent, 3° martelage du nom impérial, 4° identité du titre (ὕπατος). Or, depuis la publication définitive[3] de l'inscription sur laquelle on s'appuyait, il est évident : 1° que le nom diffère, 2° que le prénom diffère, 3° que le nom de l'empereur est encore lisible : c'est Balbin. Or, en 238, Nicopolis a cessé depuis longtemps de faire partie de la Thrace, ainsi que nous l'avons vu ailleurs. L'inscription n'a donc pas pour la frontière thraco-mésienne l'importance que l'on supposait. Reste, il est vrai, le titre d'ὕπατος

1. Le nom de Balbin a été martelé en Thrace (cf. commentaire du n° suivant).
2. *DH*, n° 60, p. 345, et commentaire du n° 62[33].
3. La pierre, qu'on disait perdue (*DH*) est au Musée de Sofia (n° 469). Elle a été republiée par M. Dobrusky (*Sbornik*, 1900, p. 106, n. 10) et, de manière définitive, par Kalinka (*op. cit.*, n° 57) dont le texte coïncide exactement avec la copie que j'en ai prise. On lit, l. 8-9 : ὑπατεύοντος Λ. Οὐεττίου Ἰουδένως. — Ἰουδένως = Ἰουδένος (en Thrace ω = ο, cf. *DH*, note p. 492), gén. de Ἰούδης = *Jubens* ou de Ἰουδένις = *Juvenis*.

donné au légat, et qui, habituel en Mésie, est exceptionnel en Thrace : il y en a cependant des exemples[1].

34-35. Deux fragments d'entablement qui pourraient avoir fait partie d'un même ensemble — *AEMOE*, 1892, p. 214, n° 91 (*Nikiup*), p. 215, n° 95 (*Resen*).

Le premier fragment est republié et dessiné par Kalinka, n° 9, le second a été revu et complété par M. Dobrusky, qui a cru y lire le nom du légat (*Sbornik*, 1901, p. 724, n. 12 = *CIGRRP*, 584). Cette lecture paraît douteuse, car M. Diakovitch, qui a depuis republié le texte (*Sbornik*, 1904, p. 55) n'a pas aperçu toutes les lettres que M. Dobrusky avait transcrites, du reste fort inexactement, d'après sa propre copie.

N° 34

...δημαρχικῆς [ἐξουσίας... ...πατ]ρὸς πατρίδος, ἀνθυπάτου...
κατεσκεύ]ασεν ἐκ τ[ῶν ἰδίων... ...ἡγεμονεύ]οντος τῆς ἐπαρχείας Τ(ίτου) Σουελλ[ίου.....

N° 35

Ἀγαθῇ τύχῃ.

Nous connaissons un *Suellius Marcianus*, sous Commode[2]; c'est lui qui est nommé sur des monnaies de Philippopolis, lues jusqu'à présent de manière imparfaite[3]. La légende ΗΓΕΟΥΕΛ ΜΑΡΚΙΑΝΟΥΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΕΙΤΩΝ permet de retrouver, non pas, comme on a cru, le nom de *Sulpicius*, mais celui de *Suellius*, dont nous aurions ici le prénom, *Titus*.

36. Fragment analogue (Kalinka, n° 10).
Provenance : *Nikiup*.

Σεδ. (*ornement en forme de croissant*) δημ[αρχικῆς ἐξουσίας....]

37. Autel (*AEMOE*, 1894, p. 184, n° 35).
Provenance : *Nedan*.

*I(ovi) O(ptimo) M(aximo) — pro salute Imp(eratoris) T(iti) Ælii Hadria — ni Antonini Aug(usti), p(atris) p(atriae), — et M(arci) Aur(elii) Caes(aris)...*

1. Pour *Saturninus Fidus*, sous Maximin (Kalinka, n° 56); pour *Fabius Agrippinus*, sous Antonin (*Br. Mus. Coins*, p. 150).
2. *Prosopogr. imp. Rom.*, III, 277.
3. *Br. Mus.*, Thrace, p. 117, n° 8; 163, n° 17. Cf. Liebenam, p. 393, n. 17.

Date : vraisemblablement 139, année où Antonin accepte le titre de *pater patriae* (*CIL*, III, *Suppl.*, 12405 lit *pii* au lieu de *p.p.*)

38. Autel de granit (*AEMOE*, 1890, p. 242, n° 7 = *CIGRRP*, 563). — Revu par moi au Musée de Sofia.

H. : 0m,72; larg. : 0m,57; ép. : 0m,60; lettres : 0m,045.

| | |
|---|---|
| [illegible] HI TYXHI | Ἀγαθ]ῇ τύχῃ. |
| ΔII KEPAYNIW- | Διὶ Κεραυνίω(ι) |
| EYXAPICTOYCA | εὐχαριστοῦσα |
| HTOΛICANECTHCEN | ἡ πόλις ἀνέστησεν |
| ⅁ΠPO-IB-K-AYΓOYCTΩN | πρὸ ιϑ′ Κ(αλανδῶν) Αὐγουστῶν |
| -MAΞIMWΠATPNWYΠ | Μαξίμῳ κὲ Πατ[έ]ρνω ὑπ(άτοις). |

Date : 17 juillet 233.

A la l. 5, M. Diakovitch, dans une récente copie (*Sbornik*, 1904, p. 51 et fig. 17), donne, pour la date, ιη, qu'il traduit par ιϛ′ (lire sans doute ιζ′) et pour la fin, AYΓOYCT-Λ, ce qui fournirait le prénom, jusqu'ici inconnu, de *Maximus*. De même à la l. 6, il lit K (= Κλ.), forme insolite, qui serait le prénom de *Paternus* (appelé à tort *Patronus* par les précédents éditeurs). Ma copie permet de douter de ces lectures, que rendent encore plus suspectes les erreurs et inadvertances dont fourmille tout l'article.

39. Autel (*CIL*, III, *Suppl.*, 6143 et 12341).

Provenance : *Tirnovo* (mosquée désaffectée de *Hissar*, où je l'ai revu).

*Silvano do-* — *[mi]no T. Oc* — *tavius* — *Fronto pos(uit).* —
*An[ti]och(iano) [I]I* — *[et] Or[fito cos.]*

Date : 270.

40-41. — Deux dédicaces à Zeus.

L'intérêt consiste dans l'ethnique, qui se lit Ὀκκενηνὸς ou Ὀκενηνὸς, peut-être même Ὀκοληνός[1]. Cet ethnique est inconnu

1. Telle a été ma première lecture, sur place, du n° 40. Le *CIGRRP* l'a adoptée : elle est donc acceptable et confirmerait le rapprochement hypothétique que je signale ci-après entre les langues thrace et bulgare. Il ne faut pas attacher trop de valeur à la copie donnée ci-contre en caractères épigraphiques :

par ailleurs; mais la fin de l'un des textes, si je la lis bien, semble en donner la traduction grecque : ὀκονηνός ou ὀκολῃνός serait en thrace l'équivalent de γείτων en grec. Or, sans oser tirer de là aucune conclusion, il convient de faire remarquer que *voisin* se dit en bulgare *okolen*[1]. Si ce n'est qu'une coïncidence, elle est curieuse.

N° 40. Dalle (*AEMOE*, 1894, p. 176, n° 15; *Sbornik*, 1900, p. 46 = *CIGRRP*, 560). — Revue au Musée de Sofia.

Provenance : *Kamenetz*.

Dimensions : H. 1m,31; larg. : 0m,81, ép. 0m,18. — Inscription placée sur l'épaisseur du grand côté; lettres : 0m,025 et 0,08.

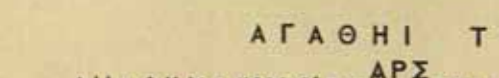

Ἀγαθῇ τύχῃ.

Διὶ Ὀκκονηνῶ εὐχαριστήρι[ον] Γ(αῖος) Ἀντώνιος Δωνατός.

(*ou* Ὀκκολῃνῶ)

N° 41. Autel (*Kanitz*, III, p. 341, n° 11).

Provenance : *Tirnovo*.

l'imprimerie ne possède pas les caractères nécessaires pour en rendre l'aspect, et cette écriture contournée et bizarre ne pourrait être reproduite exactement que par un *fac simile*.

1. Les adjectifs bulgares se terminent ordinairement en *en*, et les ethniques thraces en ηνός. (Sur cette terminaison, cf. Saussure dans Chantre, *Mission en Cappadoce*, p. 185-191). — J'ai cherché si quelque autre ethnique thrace se rapprochait graphiquement d'un adjectif bulgare terminé par *en*; *je crois en avoir trouvé quelques-uns*; mais mes connaissances en slave sont fort petites, et je n'ai cherché que dans des dictionnaires de la langue usuelle, et nullement dans le vieux slave : or c'est là, s'il existe quelqu'une de ces analogies que j'espère étudier ailleurs, qu'on aurait le plus de chance de les apercevoir. Je me contente ici, afin de marquer quel pourrait être l'intérêt d'un problème si gros de conséquences, de signaler le fait suivant, tout à fait semblable à celui qui nous occupe. On trouve dans *DH*, n° 62d, p. 376, un texte thrace de *Kirk-Kilissé* placé sous l'image du dieu chasseur et ainsi conçu : Ἀπόλλωνι Ἀλσηνῶ θεῶ πρόγωνι. L'éditeur, et avant lui M. Perrot (*Mém. d'Arch.*, p. 273), ont déclaré ne pas saisir le sens de ce dernier mot, qui n'est pas grec. Or, en bulgare, *progonen* est le participe présent du verbe *progoniam* = chasser.

| | |
|---|---|
| ΔΙΕΙΟΚΟΝΗΝΟ | Διεί Ὀκονην[ῶ] |
| CΥΧΑΡΕΙCΤΗΡΙΝΑ ΙΑ | [ε]ὐχαριστήρι[ο]ν Ἀ[σκ]λ[η-] |
| ΠCΙΑΔΗCΑCCΚΑΙΙ C | π[ε]ιάδης Ἀσ⟨σ⟩κ[ληπει-] |
| ΟΔΟΤΟΥΑΓΑΘΩ | οδότου ἀγαθῶ |
| ΓΕΙΤΟΝCΙ | γείτον[ε]ι. |

On pourrait songer, à la l. 5, à compléter par quelque chose comme γειτονεί[ας ἕνεκα], à condition de lire aussi à la l. précédente un autre mot, par exemple Ἀγάθω[νος]; mais la supposition paraît fort improbable : le sens en souffrirait, la construction aussi. De plus aucune lacune n'est indiquée et la place serait sans doute insuffisante à la dernière ligne.

42. Plaque, *ex voto* (*AEMOE*, 1892, p. 218, n° 105).

Διί Διμεράνῶ — Χρυσίων εὐ-χὴν ἀνέθηκεν.

Sur *Zeus Dimeranos*, cf. Le Bas, 1572; *BCH*, 1891, p. 626.

43-44. Deux *ex voto* à *Zeus Sabazios* :
N° 43. Autel (*CIL*, III, 12429).
Provenance : *Pavlikeni*.

*Iovi — Saba — ϑ dio β — et Mercur(i)o — 5 M(arcus) Servili — us Verecun — dus pro se et suos — votum posuit l(ibens) m(erito)*.

N° 44. Autel (1$^{m}$ × 0$^{m}$,48 × 0$^{m}$,46) ; une coupe est représentée à la partie supérieure. (*Sbornik*, 1900, p. 79; 1904, p. 55 et fig. 23 de l'article de M. Diakovitch, copie plus mauvaise.

| | | |
|---|---|---|
| ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ | | Ἀγαθῇ τύχῃ. |
| ΜϐΚΑΖΕΝΣΧΛϐ | | Μουκαζένης Αὐλου- |
| ΚΕΝΘϐΘΕΨΕΠΗ | | κένθου θεῶ ἐπή- |
| ΚΟΨΣΑΒΑΖΙΨΑΡ | | κόω Σαβαζίω Ἀρ- |
| ΣΙΛΗΝΨΥΠΕΡΕΧΤϐ | 5 | σιλῆνῶ ὑπὲρ ἑαυτοῦ. |

Αὐλουκένθης est déjà connu sous les formes latinisées *Aulucen-*

*tus* (*CIL*, III, 4378, où il n'a pas été reconnu : les éditeurs ont lu AVIVCCNTVS et n'ont pas transcrit ce nom) et *Aulicentius* (*CIL*, V, 940). L'ethnique Ἀρσιληνός correspond sans doute à un nom propre Ἀρσίλας[1]. On peut le rapprocher des noms de lieux Ἄρζος et Ἄρσενα, châteaux-forts de Thrace[2], et surtout de la forme latine *Ardilenus*, donnée par une inscription[3].

Notre texte permet d'en reconstituer deux autres, consacrés aussi à *Sabazios*, l'un provenant de *Kispetli*[4] et dans lequel l'ethnique avait été lu ΑΡΣΕ · ΗΝΩ; le second, qui est le numéro suivant, dans lequel la syllabe finale de l'ethnique avait seule été lue jusqu'à présent.

45. Autel, *ex voto* à *Zeus Sabazios* et à la *Mère des Dieux*[5].

Provenance : ce texte, publié dans *AEMOE*, 1886, p. 241, n° 6, serait de Nicopol sur le Danube, d'après *Sbornik*, 1900, p. 79. Cette attribution semble un reste de la confusion si fréquente entre les deux Nicopolis[6]. La rédaction en langue grecque et la similitude avec les textes qui précèdent et suivent justifient l'attribution à Nicopolis ad Istrum.

...θεᾶς] Ἰδείας μεγάλης — μητρὸς, Διὶ Ἡλίῳ μεγάλῳ — κυρίῳ Σεβαζίῳ ἁγίῳ — [Ἀρσιλη]νῷ, Φλ(άβιος) Ἀσιανὸς — 5 .....ου, βουλ(εύτης), ὑπὲρ τῆς — ἑαυτοῦ σωτηρίας τὸ — εὐχαριστήριον — ἀνέστησεν.

Au début de l'inscription, le génitif semble dépendre d'un datif disparu, puisque le reste du texte est au datif.

1. Inconnu jusqu'à présent. Mais la forme *Ardilenus*, citée plus loin, permet de supposer plusieurs variantes orthographiques, et je rattacherais au même mot les formes déjà connues Ἀρτύλας (Paus., VIII, 27, 11) et *Artila* (*CIL*, VI, 2799).
2. Cf. références dans *BCH*, 1898, p. 473 sqq, et dans Procope.
3. *CIL*, VI, 2799.
4. *AEMOE*, 1895, p. 119 : lire Διὶ Σεβαζίῳ Ἀρσε[λ]ηνῷ.
5. Cultes ordinairement associés (Strab., X, 3, 15; cf. Perrot., *H. de l'Art*, V, 31-32; Heuzey, *Macéd.*, 30 sqq.). — Sabazios avait un temple à *Zilmissos* dans le Pangée (Macrobe, *Saturn.*, I, 18), et c'est probablement lui qui est nommé sur plusieurs monnaies d'*Odessos* (Dieu barbu, coiffé du *polos*; dans le champ, ΚΥΡΣΑ, que je lis Κύρ(ιος) Σα(βάσιος); cf. Mionnet, Pick, etc., qui songent à un dieu local Κύρσα?) Les Thraces identifiaient Sabazios avec leur roi légendaire Lycurgue (Strab., X, 3, 16). — Voir encore : Lenormant, *Sabazius* (1875); Perdrizet, *Zeus Sabazios* (*REA*, 1898).
6. Cf. premier article, p. 201-202.

46. Autel, *ex voto* à la *Mère des Dieux* (*AEMOE*, 1892, p. 214, n° 93 = *Sbornik*, 1900, p. 94, n. 3).

Μητὴρ θεῶν Σκελεντηνή. — Ἀγαθῇ τύχῃ — Μητρὶ θεῶν — Ἀκυλεῖνος — 5 Ποπλίου ἀνέ — θηκε τὸν βῶμον — κὲ τὴν τράπε — ζαν εὐχῆς χάριν.

Σκελεντηνός : rapprocher cet ethnique, soit de Σκέλης ou Σκελῆνος, noms propres, soit de Σκελλῆνος, ethnique[1], soit de Σκελέναι, localité dans l'Hémimont[2], soit de Σκελέντα, ville de Troade[3] : ce dernier rapprochement plus probable, puisqu'il s'agit d'un culte asiatique.

47 à 50. Quatre *ex voto* à *Zeus Olympios, Héra Zygia et Athéna Polias*. Trois d'entre eux citent des ὑμνῳδοί, membres d'une γερουσία constituée sans doute à l'imitation de l'Asie[4] : deux des dédicants sont du reste d'origine asiatique[5].

N° 47 (*AEMOE*, 1886, p. 242, n° 9 = *CIGRRP*, 564).

Διὶ Ὀλυμπίῳ καὶ Ἥρᾳ καὶ Ἀθήνᾳ — Τιβ(έριος) Κλ(αύδιος) Πρειτκεῖνος, ἀργυροταμίας καὶ γ' ἄρ — ξας τὴν ἀρχὴν, τὰ ἀγάλματα ὑπὲρ τῆς πόλεως — ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέστησα.

*Tib. Cl. Priscinus* était *argyrotame*[6] et avait été *ter duumvir*.

N° 48 (*Monatsb.*, 1881, p. 459; *AEMOE*, 1892, p. 220 = *CIGRRP*, 565). — Revu au Musée de Sofia; copie de M. Laurent. Autel. — H. : 0m,79; larg. 0m,42; ép. : 0m,53; lettres : 0m,04.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΔΙΙΟΛΥΜΠΙΩΙΚΑΙΗΡΑΙΞΥΓΙΑ

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Διὶ Ὀλυμπίῳ καὶ Ἥρᾳ Ζυγίᾳ(ι)

1. Les deux derniers douteux, cf. *BCH*, 1898, p. 556, et la note.
2. Procope, *de Ædif.*, 306, 29.
3. Hiéroclès, *Synecd.*, 662, 16.
4. Voir Dict. des Antiq., s. v. *Hymnodoi*. Cf. Mommsen, V, 326, et *CIG*, 3148, 3160, 3170, 3201, 3348, 3370 (à Smyrne et Ephèse). — A Ephèse ils se divisent en ἄνδρες νεοί et ἄνδρες πρεσβύτεροι (Ménadier, *Qua condit. usi sint Ephesii*, etc., p. 20), ce qui explique le n° 50. — Sur les ἱερονῖκαι du n° 49, cf. Ménadier, et *CIG*, 2963, 3061.
5. Sur leur double ethnique, voir premier article, p. 218-219.
6. Sur cette fonction, cf. *BCH*, 1886, p. 373 suiv. et surtout le *Dict. Epigr.* s. v. *Calendarium*.

| | |
|---|---|
| ΚΑΙΑΘΗΝΑΠΟΛΙΑΔΙΛΟΥΚΑΣ | καὶ Ἀθήνα(ι) Πολιάδι· Λούκας |
| ΖΕΝΩΝΟΣΝΕΙΚΑΙΕΥΣΚΑΙ | Ζένωνος, Νεικαιεὺς καὶ |
| ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΗΣΥΜΝΩΔΟΙΣ | Νεικοπολείτης, ὑμνωδοῖς |
| ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΙΣΤΟΝΒΩ | φιλοσεβάστοις τὸν βῶ- |
| ΜΟΝΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝΑΝΕΘΗΚΕΝ | μον ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν. |

L. 4. Ζένωνος = Ζήνωνος, fréquent en Thrace.

N° 49 (*Monatsb.*, 1881, p. 459). — Revu au Musée de Sofia, copie de M. Laurent.

Autel. H. : 0m,83; larg. : 0m,43; ép. : 0m,41; lettres : 0m,035.

| | |
|---|---|
| ΔΙΟΛΥΝΠΙΩΚΑΙ | Δι[ὶ] Ὀλυνπίω καὶ |
| ΗΡΑΖΥΓΕΙΑΑΙΚΛΑ | Ἥρα Ζυγεία· Αἴ(λιος) Κλα- |
| ΥΔΕΙΕΙCΝΕΙΚΑΕΥC | ύδει[ο]ς Νεικαεὺς, |
| ΥΜΝΩΔΟΙCΙΕΡΟ | ὑμνωδοῖς ἱερο- |
| ΝΕΙΚΑCΚΑΙΦΙΛΟCΕ | νεικα[τ]ὴς καὶ φιλοσε- |
| ΒΑCΤΟΙCΕΚΤΩΝΙΔΙ | βάστοις ἐκ τῶν ἰδί- |
| ΩΝΑΝΕCΤΗCΑΙ | ων ἀνέστησα. |
| X HX | |
| T | |

A la dernière ligne, lettres *peut-être* modernes (?). On peut aussi songer à y retrouver le mot τύχη. Cf. à ce sujet le texte suivant.

N° 50 (*AEMOE*, 1892, p. 219, n° 110 = *Sbornik*, 1904, p. 53 et fig. 21 de l'article de M. Diakovitch). — Revu au Musée de Sofia.

Provenance : *Radanovo*.

H. : 0m,82; larg. : 0m,53; ép. : 0m,47; lettres : 0m,025; 1re ligne : 0m,035.

Autel quadrangulaire, cassé en haut :

| | |
|---|---|
| ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ | Ἀγαθῇ τύχῃ. |
| ΔΙΕΙΚΑΙΗΡΑΚΑΙ | Διεὶ καὶ Ἥρα καὶ |
| ΑΘΗΝΑΥΠΕΡΤΗΣΤΩΝ | Ἀθήνα ὑπὲρ τῆς τῶν |
| ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝΤΥ | Αὐτοκρατόρων τύ- |
| ΧΗΣΚΑΙΔΙΑΜΟΝΗΣΥ | χης καὶ διαμονῆς, ὑ- |
| ΜΝΩΔΟΙΠΡΕΣΒΥΤΕ | μνῳδοὶ πρεσβύτε- |

ΡΟΙΧΟΡΟΣΤΑΤΟΥΝΤΟΣ — ροι, χοροστατοῦντος
ΘΕΑΓΕΝΟΥΕΚΤΩΝΙΔΙ — Θεαγένου, ἐκ τῶν ἰδί-
ΩΝΑΝΕΣΤΗΣΑΝ — ων ἀνέστησαν.
ΝΗΣ — τέχ]νης(?)

*AEMOE*, l. 8 : Θεαγένους, par erreur.

Le *fac-simile* de M. Diakovitch indique la l. 2 comme plus courte, et une lacune de quelques lettres à la fin de la l. 9, ce qui permettrait de lire aux l. 9-10 soit [Εὐτυχῶ]ς, qui est le mot attendu, soit plutôt la fin d'un mot comme τέχνης (s. ent. δῶρον? comme dans le texte reproduit ci-dessous en note). Rien toutefois ne prouve que les ὑμνῳδοί aient pu se dire membres d'une τέχνη, car ce sont plutôt des artistes que des artisans[1].

On peut songer aussi à la formule [ψηφ(ίσματι) βου]λῆς. Cette dernière hypothèse n'est toutefois pas valable pour les lettres

1. Autres τέχναι connues en Thrace : à Pèrinthe (*DH*, p. 378, n. 65 et 66) *tailleurs de pierre* (λιθουργοί) et *portefaix* (σακκοφόροι : sens rare du mot, qui signifie *porteur d'habits grossiers* : cf. Plut., *Mor.*, 239 c). — A Philippopolis, *tailleurs de manteaux* (συροποῖοι, mot qui n'est pas dans les *Dict*, mais semble expliqué par cette glose d'Hésychius : συρία · ἡ παχεῖα χλαῖνα. — Cf. Kalinka, n° 79) et *tanneurs*, dans un texte que je donne ici, car il ne se trouve que dans le *Sbornik* (1901, p. 771, n° 77).

Autel quadrangulaire, avec corniche et acrotères; copie de M. Att. Tacchella, ancien directeur du Musée de Plovdiv.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ — Ἀγαθῇ τύχῃ.
ΥΠΕΡΥΓΕΙΑC — Ὑπὲρ ὑγείας
ΚΑΙΝΕΙΚΗCΜ — καὶ νείκης Μ(άρκου)
ΑΥΡΑΝΤΩΝΕΙ — Αὐρ(ηλίου) Ἀντωνεί-
ΝΟΥΚΑΤΑΚΕΛΕΥ — νου, κατὰ κέλευ-
CΙΝΤΟΥΛΑΜΠΡΟ — σιν τοῦ λαμπρο-
ΤΑΤΟΥΥΠΑΤΙΚΟΥ — τάτου ὑπατικοῦ
Κ·ΑΤΡΙΟΥ·ΚΛΟ — Κ(οίντου) Ἀτρίου Κλο-
ΝΙΟΥΤΕΧΝΗC — νίου, τέχνης
ΒΥ[illegible] — βυ[ρ]σ[οδεψῶν].

S.-ent. : δῶρον. Le dernier mot peut être lu βυρσοδεψῶν, βυρσοποίων, βυρσοπωλῶν ou même βυρσίων.

*Q. Atrius Clonius* est déjà connu comme légat de Thrace (Liebenam, p. 394, n. 25). Ce texte semble prouver qu'on doit le placer vers 213, au moment où Caracalla est seul empereur.

finales du n° 49, et c'est pourquoi, tout compte fait, j'inclinerais à préférer la seconde; mais en rapportant plutôt le mot τέχνης à une société d'artisans comme celles des tailleurs de pierre ou des graveurs chargés de l'exécution du monument, et dont ç'aurait été comme l'emblème ou la marque de fabrique, écrite en abrégé (n° 50) ou même inversée (n° 49). Il faudrait alors lire τέχνης (ἔργον), et ne voir aucun lien entre le texte de l'inscription et cette indication de provenance ou de fabrication.

51. Autel à Apollon Αὐλαρίσχος (*AEMOE*, 1892, p. 153, n° 26 = *CIGRRP*, 592).

Provenance : *Tirnovo*.

L'épithète est obscure. On a voulu rattacher αὐλαρίσχος à αὐλή en le comparant à αὔλωρος = οἰκοφύλαξ (Hésychius). S'il s'agit de mines, comme on semble devoir l'admettre, malgré des incertitudes provenant du mauvais état du texte, ne pourrait-on songer à le rattacher à αὐλός ou αὔλων, tuyau, conduit, galerie? Αὐλάριον en serait un dérivé créé sur le modèle du latin[1] et αὐλαρίσχος signifierait : *qui habite ou protège les galeries* (??).

De quelles mines est-il question? Les Romains exploitaient certains gisements dans les pays thraco-mésiens, et, dans la région balkanique, les *ferrariae Dalmatiae, Noricae, Pannoniae*, etc., sont fort connues (*Tables* du *CIL*, III). Blümner (*Technologie*, IV), qui fait autorité en la matière, ne donne aucune indication précise; mais M. Ardaillon (*Dict. des Antiq.*, s. v. *Metallum*) fait allusion à des mines d'or et de cuivre; la carte qu'il a dressée signale même deux gisements placés, un peu au hasard peut-être, dans la région du Balkan central (c'est-à-dire au voisinage de Nicopolis). Voici dans quelle mesure je puis préciser ces renseignements, dont la source n'est pas indiquée.

Une curieuse monnaie d'*Ulpia-Pautalia* (la ville bulgare appelée Kustendil) porte une inscription qui célèbre les richesses naturelles du pays : βότρυς, ἄργυρος, χρῦσος, σταχύς (Mionnet,

1. Cf. la forme στηλλάριον (*DH*, 74 z[1], p. 394), tirée de στήλη.

II, *Suppl.*, 1108). L'or dont il est question est, ou bien celui que roule en paillettes le Strymon, ou bien celui qu'on exploite, plus au S., dans les massifs du Pangée. Les mines d'argent sont vraisemblablement celles qui ont donné leur nom à une localité appelée par Procope Ἀργεντάρες = *argentaria*. Cette localité est située dans une région dont malheureusement nous ignorons la ville principale (Ὑπὲ πόλιν.., le nom est perdu); mais qui est géographiquement placée à la suite de la χώρα Ῥεμεσιανεσίκ, laquelle contient aussi une localité minière : Φερράρια, faute d'orthographe manifeste pour *ferraria*. Nous ignorons où se trouve cette χώρα Ῥεμεσιανεσίκ : Pape la place en Illyrie, je la préférerais voisine de la ville appelée *Ulpia Remesiana* en Mésie Supérieure, et cela à cause de la similitude des noms : c'est aussi, semble t-il, l'avis de M. Jireček (*AEMOE*, 1886, p. 82), qui la place dans la Dacia Ripensis, province formée, autour de Serdica, par les portions limitrophes de la Thrace et de la Mésie Supérieure.

Quoi qu'il en soit, elle n'est assurément pas très éloignée de Pautalia, dont elle n'est séparée dans Procope que par une seule liste de villes, parmi lesquelles encore une localité minière : Ἐράρια = *aeraria*. Toute cette région minière, bien que vaguement définie à cause du manque d'indications précises, doit être celle dont parle M. Ardaillon, puisqu'on y trouve de l'or et du cuivre (et même de l'argent et du fer, dont il n'a pas fait mention je ne sais pour quel motif). Il résulte du texte de Procope qu'elle est plus proche, en tout cas, de Pautalia que de Nicopolis, c'est-à-dire située plutôt à l'O. de la Thrace qu'au N. Donc, si tenté qu'on puisse être de rapprocher les σιδηρεῖα de notre texte des φερράρια de Procope, on s'expliquerait fort mal la présence à Nicopolis d'un *ex voto* mentionnant des mines aussi éloignées.

Mais Procope cite une quatrième localité minière, qu'il nomme d'un terme vague : Μέταλλα. Celle-là se trouve parmi les ἀνανεωθέντα παρὰ ποταμὸν Ἴστρον, c'est-à-dire *dans la même liste que Nicopolis* : elle y occupe le 16e rang, et Nicopolis le 10e. Les loca-

lités intermédiaires, étant inconnues, ne nous apprennent rien de leur position réciproque ; mais peu importe, car la liste, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le signaler[1], n'est pas établie suivant un ordre déterminé. L'essentiel est qu'elle réunit les deux noms dans la même région, sinon dans les mêmes parages : cela suffit pour justifier la présence à Nicopolis d'un texte relatif à des mines.

Toutefois Procope dit Μέταλλα, le texte semble dire σιδηρεῖα. Les deux termes ne s'excluent pas, je crois, malgré l'avis des *Etymologica* (*Magn.*, 580, 47, s. v. Μεταλλῶ ; *Gud.*, 388, 39, *id.*), qui prétendent que μέταλλον signifie exclusivement *mine d'or* ou *sable aurifère* (μέταλλον σημαίνει τὸν τόπον ἐν ᾧ ὁ χρυσὸς τίκτεται, ἢ τὴν χρυσίτιν γῆν) ; mais sont contredits par des textes où il s'agit de métaux divers et même de sel (cf. *Thesaurus*, s. v., où l'on explique la cause de cette erreur). Peut-être, ici, le second précise-t-il le premier, qui, étant un nom de ville, admet tout naturellement un sens vague et général encore habituel aujourd'hui (cf. en français, Largentière, nom précis ; Montceau-les-Mines, Sainte-Marie aux Mines, etc., noms vagues). Peut-être aussi σιδηρεῖα peut-il, par extension du sens, signifier « mine » en général ; mais je n'en saurais pas citer d'exemples, et le fait est beaucoup moins probable. La question ne sera résolue que le jour où on connaîtra, de façon certaine, dans le Balkan central, des pyrites ferrugineuses : c'est un pays encore presque complètement ignoré au point de vue géologique[2].

Une autre difficulté du texte, que j'ai essayé de résoudre, est l'indication accessoire : οἱ ἐπὶ τῆς Ἀντωνείνου βασιλείας. Car bien que le seul nom d'*Antoninus* sans épithète ou autres noms

1. Premier article, p. 206, note 1.

2. Je dois signaler, pour être complet, que M. Jireček, dans l'article mentionné plus haut (*AEMOE*, 1886, p. 80-82) conclut des textes anciens et de ses voyages à travers le pays à l'existence dans l'antiquité d'une exploitation de cinq groupes de mines de *fer* : 1° dans le N.-O. de la Macédoine ; 2° entre la Morava et le Strymon ; 3° dans le massif du Rilo ; 4° dans le Balkan central aux environs de la passe de *Troian* ; 5° dans le Balkan maritime, près de la mer Noire. — Si ces déductions sont justes, il s'agirait ici des mines du quatrième groupe : la passe de Troian est située à environ 80 km. à vol d'oiseau au S.-O. de Nicopolis, non loin des sources de la *Rositza*.

puisse suffire à la rigueur pour désigner un empereur, *Antonin*[1], *Caracalla*[2] ou *Elagabale*[3], toutefois je ne connais pas d'exemples de βασιλεία signifiant l'*empire*[4]. L'expression οἱ ἐπὶ τῆς βασιλείας signifie bien aussi les fonctionnaires d'un royaume, mais en Scythie[5], et nous ne connaissons de roi appelé Antonin qu'à *Edesse*[6]. Il ne semble donc pas possible de voir dans ces mots la mention d'un empereur ou de fonctionnaires publics. L'explication la plus acceptable serait de rapprocher le mot βασιλεία du mot ἀρχή contenu dans ἄρξας à la ligne précédente. Le personnage qui fait la dédicace a été ἄρχων, ou a occupé une fonction dont le titre se termine par ...ἀρχης. On songe aussitôt à μεταλλάρχης = *praefectus a metallis*, selon l'interprétation de *CIGRRP*, 1236 (Égypte). On pourrait aussi penser à voir, dans le personnage cité, soit l'ἀρχικαμινευτής = *chef forgeron* (dans la fonderie ordinairement annexée à la mine), soit l'ἀρχώνης = *entrepreneur, fermier de la mine*. Justement, dans un texte[7] où se trouve le mot ἀρχώνης, celui-ci offre un *ex voto* à Héraclès en son nom et au nom de l'association d'ouvriers (συνεργασία) qu'il dirige. Il y a un parallélisme remarquable entre ce texte et le nôtre : aussi me suis-je appuyé sur lui pour proposer les restitutions ἑταιρεία et συνεργασία (l. 4-5) au lieu de σωτηρία et εὐηργεσία proposées par les premiers éditeurs. J'entends par là qu'il s'agit d'une association d'ouvriers mineurs libres[8] et de nationalité grecque : alors, si l'un des chefs de cette association s'appelle ἄρχων, ἀρχώνης, ἀρχικαμινευτής, μεταλλάρχης ou quelque chose

1. Fréquent dans les inscriptions égyptiennes.
2. *CIG*, 2974 (douteuse); mais Dion Cassius, 79, 1, dit que l'emploi de ce seul nom était fréquent.
3. *CIG*, 499 d (Nubie).
4. Bien que Βασιλεύς sous le Bas Empire ait signifié l'Empereur.
5. *CIG*, 2126 b, *Suppl.* 2132 e.
6. *CIG*, 6196. Fils d'Abgar, règne entre 220 et 240 (Mommsen, d'après Chrysost. 730).
7. *CIG*, 3912.
8. Dans les mines, à l'époque romaine, il y a des salariés, à côté des esclaves et des condamnés (Dict. des Antiq., s. v. *Metallum*).

25707

dans le même genre, peut-être est-ce un autre chef qui s'appelle βασιλεύς (remarquer, par exemple, que le *maître fondeur* porte un titre du même genre : ἡγεμὼν τοῦ ἐργαστηρίου). Nous aurions là des titres ou sobriquets plus ou moins officiels s'appliquant à des contremaîtres, chefs d'équipe, ou autres personnages de même sorte[1], employés à la mine ou à la fonderie.

Voici la copie, mauvaise et fort douteuse, des éditeurs; je modifie sur plusieurs points leurs lectures, conformément aux explications qui précèdent :

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΑΥΛΑΡΙΟΧΩΘΕΩΕΠΗΚΟΩ
ΣΤΡΑΤΩΝΣΤΡΑΤΩΝΟΣΑΡΖΑΣΤΩΝΕΝΤΟΙCCΤΔΙΡΕΝ
CЄΛΛΗΝΩΝΤΩΝΙΕΤΕΠΗCΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥΒΑCΤΛΕΙΑC
ΥΠΕΡΤΕCΑΥΤΟΥΚΑΙΤΩΝΙΔΙΩΝΙCΔΙΤΩΝΕΡΓΑCΤΩΝΕΩ
ΤΙΗΔΟΤΕΚΑΙCΥΕΓΓΕCΑΛCΕΥΖΑΜΕΝΟΟΤΟΝΘΩΛΛΟΝ
ΑΝCOIICA

Ἀγαθῇ τύχῃ. Ἀπόλλωνι Αὐλαριόχῳ θεῷ ἐπηκόῳ,
Στράτων Στράτωνος, ἄρξας τῶν ἐν τοῖς σ[ι]δ[η]ρε[ίοι-
ς Ἑλλήνων τῶν ἐ[πὶ τ]ῆς Ἀντωνείνου βασ[ι]λείας,
ὑπὲρ τε [ἑ]αυτοῦ καὶ τῶν ἰδίων [κα]ὶ τῶν ἐργαστῶν ἑ[ται-
ρείας] τε καὶ συ[νερ]γ[α]σ[ία]ς εὐξάμενο[ς] τὸν [β]ῶ[μ]ον
ἀν[έθηκ]α.

52. Bas-relief : Dionysos, un satyre et une jeune fille (*AEMOE*, 1894, p. 187, n° 43).

Provenance : *Tirnovo*.

Αὐλ(ιος) Δ‹ξ›τερ Διόνυσον — εὐχῆς χάριν.

53. Petite plaque de marbre, $0^m,21 \times 0^m,12$ (*Sbornik*. 1900, p. 51, n° 3).

Provenance : *Samovoden*.

Jupiter nu, barbu, vu de face, la jambe g. repliée, la main dr. brandit la foudre, la g. est étendue. Au-dessus à g., un aigle de face, ailes pliées; à dr. un serpent, une femme en chiton repré-

1. De pareilles appellations, particulièrement celles qui, comme ici, sont empruntées à la vie politique, ne sont pas rares dans les associations ou syndicats d'ouvriers de nos jours.

sentée de petite taille[1]. Sous le relief :

I II ΖΙΑΜΕΓΡΑ Δ]ιὶ Ζιαμέ[τ]ρᾳ?

Si le nom propre est, comme il semble, complet, c'est un nom thrace nouveau qui se rattache à des composantes connues[2].

54. Plaque avec inscription sur la tranche (*AEMOE*, 1894, p. 180, n° 26 = *Sbornik*, 1904, art. Diakovitch, p. 54 et fig. 22). Provenance : *Nikiup* (collection particulière, où je l'ai révisée). H. : 0m,68; larg. : 0m,61; ép. : 0m,28, lettres : 0m,03 à 0m05.

ΘΕΑΕΠΗΚΟΩΕΥΑΝΤΗΤΩΚΑΤΑ
ΟΝΕΡΟΣΕΠΙΤΑΓΗΝΑΟΚΙΟΣΑΝΔΡΟΝΕΚ
ΕΘΙΚΑ ΟΣ

θεᾷ ἐπηκόῳ εὐαντήτῳ κατὰ
ὀνε(ί)ρου ἐπιταγήν Λευκίος Ἀνδρόνε(ι)κος
ἔθηκα.

En Thrace l'épithète d'ἐπήκοος est fréquente : les déesses auxquelles on la donne sont Aphrodite[3], Hygie[4], Héra[5], les Nymphes[6] et Artémis[7]. C'est particulièrement cette dernière qu'on appelle θεὰ ἐπήκοος; ici l'adjectif rare[8] εὐάντητος (*qu'il fait bon rencontrer, d'heureuse rencontre*) paraît bien s'appliquer, par euphémisme, à Artémis-Hécate.

1. Cf. *Appendice*, n° 5, un relief analogue sans inscription.

2. Cf. Ζιά-λις (*CIG*, 3808), Ζια-κατράλις (*DH*, 40, p. 335), Ζια-μάρκη (*AEMOE*, 1886, p. 133), Ζιά-λθης (*Iahresh.*, 1900, beibl., p. 13) *Zia* (*Sbornik*, 1901, p. 798, n. 13 b). Pour la finale en -τρα, Μουκάτρα (*Mucatra*) m. et f., nom très fréquent.

3. *Sbornik*, 1895, p. 335, n. 9 a (lecture peu sûre). J'ai revu l'autel au Musée de Sofia; ma copie est peu différente de celle de M. Dobrusky, mais j'y lirais plutôt le nom d'Artémis (cf. la lecture dans *AEMOE*, 1895, p. 109, n. 10).

4. *AEMOE*, 1895, p. 107, n. 7. — Ordinairement jointe à Asclépios et Télesphoros (*Ibid.*, p. 114, n. 27).

5. Associée à Zeus (*Ibid.*, p. 112, n. 19).

6. *BCH*, 1897, p. 135, n. 26.

7. *Sbornik*, 1900, p. 34, n° 9, avec Apollon ; voir aussi ci-dessus, p. 448, note 3.

8. On en trouve un exemple appliqué à Zeus dans *CIG*, 3797 ; mais il s'agit d'une épithète poétique dans une épigramme.

55. Plaque de marbre (*Sbornik*, 1900, p. 43, n° 7 = *CIGRRP*, 567).

H. : 1m,20; larg. : 0m,62; ép. 0m,25.

Bas-relief mithriaque décrit et reproduit par M. Cumont (*Mithra*, II, 489, n° 131 *bis*, fig. 423). Inscription placée verticalement à dr. du relief, sauf la première ligne.

Ἀγαθῇ τύχῃ. — Ἡλίῳ — Μίθρᾳ — θεῷ — 5 ἐπηκόῳ — Αὐρ(ήλιος) — Μάρκος — γναφεὺς — τὸ στήλιον — 10 σὺν τῇ — ζωγραφίᾳ — κατεσκεύ — ασεν — ἐκ τῶν — 15 ἰδίων — εὐχαριστ — τήριον.

Γναφεὺς = foulon; ζωγραφίᾳ = la sculpture, l'image sculptée (cf. *DH*, p. 353, n° 61) et sans doute peinte (cf. Cumont).

56. Plaque (*AEMOE*, 1894, p. 180, n° 25 = *CIGRRP*, 568). Provenance : *Pascalevetz*.

Ἀγαθῇ ⁘ τύχῃ ⁘ — Θεοῖς · ὁσίοις · καὶ δικαί — οις κατὰ ἐπιταγὴν ὁ — νείρου ⁘ ἡ βουλὴ καὶ ὁ — 5 δῆμος · Οὐλπ(ίας) Νεικοπό — λεως τῆς πρὸς · Ἴστρον — τὸν βῶμον ἀνέστησεν. — Ἐπὶ συναρχ(ίας) · Φηλεῖκος · Μουκα — πόρεος.

*Les points en haut* représentent des signes de ponctuation gravés dans le texte : c'est pourquoi je n'ai pas introduit d'autre ponctuation dans la transcription.

L. 2. Ὁσίοις καὶ δικαίοις, lecture étrange après le pluriel θεοῖς. Ces deux adjectifs se rencontrent fréquemment, au singulier (*CIG*, 3594) ou au pluriel (*Ibid.*, 3830) dans les *ex voto*. Il s'agit sans doute de Mithra (Cumont, *op. cit.*, II, 172, n° 548. — Cf. Puchstein, *Reise*, p. 341).

57. Autel (*AEMOE*, 1892, p. 218, n° 106) dédié au Cavalier. Provenance : *Gorna Orékhovitza*.

Le *surnom* est douteux : les lettres ΔΟΡΚΗΙΕΙΑ, qui semblent visibles, ont été lues Βορκηθία, forme insolite. Je préférerais rattacher ce mot à la racine Δορκ[1] et y voir une variante du nom

1. Cf. second article, n° 17, note 2. — Rapprocher Δέρκος, Δέρκων, noms géographiques en Thrace (Athénée, III, 118 b), Δόρκας et ses variantes.

propre Δορξένθης. Il y a d'autres exemples du héros thrace désigné par un nom propre, et non point par une épithète ou un ethnique[1]. (Voir à ce propos les remarques relatives au n° 60.)

Θεῶ ἥρωι — Δορκ[εν]θίᾳ? — Αἴλιος Ποτά — μων ὑπὲρ — 5 Αὐρηλιανοῦ — Φηλεῖκος — Πο[υδ]ε[ντι]α[ν]ο[ῦ] — [Χαρι]σ[τήρι]ον.

J'ai reproduit pour les l. 7 et 8 les restitutions très incertaines des éditeurs. Celle de la l. 7 au moins est fort douteuse et peu justifiée.

58. Plaque (*CIL*, III, *Suppl.*, 12433 = *Sbornik*, 1892, p. 108, n° 35, fig. 19).

Le début manque. Lettres : 0m,055 à 0m,035.

| | | |
|---|---|---|
| MARTINAETA | | ... *Martinae et A-* |
| TRONIOMARTINO | | *tronio Martino* |
| ETDOMVETFAMILIE | | *et domui et familie* |
| PROSALVTE O | | *pro salute [e]o-* |
| RVBOTVPOSVII | 5 | *ru(m)? botu(m) posui[t]* |
| HERMADION | | *Hermadion* |
| PRYGILLIO | | *P(h)rygillio.* |

Ἑρμαδίων — Cf. *CIG*, 2130 (Sarmatie).

59. Plaque de marbre, *ex voto* à *Dionysos* (*Sbornik*, 1900, p. 83, n° 3, fig. 42).

Dimensions : 0m,21 × 0m,14.

Au centre, Dionysos nu, vu de face, la nébride sur le haut de la poitrine et rejetée derrière l'épaule dr. Le dieu, couronné de lierre, s'appuie de la main g. sur un long thyrse, la dr. baissée tient un canthare. A dr., Silène barbu, de face, le bas du corps drapé, appuyé de la main dr. sur un bâton, le bras g. replié sur

1. Βισύρας = Δισύρας?, *DH*, 33 a, p. 333. — De même sans doute Πυρομήρουλος, *Sbornik*, 1894, p. 79, n. 8 et 1900, p. 10, n. 6; — Βετέσπιος, *AEMOE*, 1894, p. 202, n. 8; — Διρζιλάτης, *RA*, 1874, p. 114, n. 6; — Σουρτγέθης, *Sbornik*, 1894, p. 83, n. 23; — Μανίμαζος, *Ibid.*, pl. 15, 2. — *Divesantus*, *Sbornik*, 1900, p. 20, n° 31. — Ζινάμας, Tomaschek, *Alt. Thräker*, III, 40. — *Casebonus*, *DH*, I', p. 314, etc.

le ventre. A g. au second plan, Pan barbu en tunique et manteau, le bras dr. nu replié en avant. Une panthère, placée en avant de Pan, lève la tête vers Dionysos[1]. Les personnages secondaires sont de plus petite taille. Au-dessous :

ΠΕΙCΩΝΑΚΥΛΟΥΑΝΕ
CTHCEN

Πείσων Ἀκύλου ἀνέ-
στησεν.

On reconnaît les deux noms latins *Piso* et *Aquila*.

60. Fragment inférieur d'une plaque de marbre, *ex voto* à *Dionysos* et *Héraclès* (*Sbornik*, 1900, p. 86, n° 4, fig. 43).

Les personnages sont vus à mi corps et de face. A dr. Dionysos, vers lequel saute une panthère, à g. Héraclès, reconnaissable à la peau de lion qui pend à sa gauche, entre les deux personnages. Au-dessous :

ΖΙCΥΡΑCΟΚΑΛΟC Ζισύρας ὁ καλός.

Ζισύρας semble une variante de Δισύρας[2], orthographié aussi Δεισύρας[3] : cf. l'ethnique Δισυρηνός[4] et la peuplade thrace des Δισύραι[5]. La fin du mot se rattache au simple Σούρας ou *Sura* orthographié aussi Σούρις[6], Ζούρης[7] et *Surus*[8].

L'épithète de καλός s'applique sans doute comme surnom moins au dédicant qu'à l'un des personnages représentés ; elle est étrange sur un *ex voto* et ne semble nullement pouvoir être rapprochée des inscriptions éphébiques grecques.

On trouve l'épithète καλός appliquée à un bon génie (ἀγαθῶν, *CIG*, 849, Pouzzoles). Ici, elle pourrait assez bien s'appliquer à

1. Cf. ce type de Dionysos sur les monnaies de Nicopolis.
2. *BCH*, 1898, p. 486, l. 54.
3. *DH*, 23, p. 328.
4. *Sbornik*, 1894, p. 76, n. 2. — Cet ethnique est sans doute celui du bourg thrace appelé *Diésure* (*CIL*, VI, 2799).
5. Steph. Byz., *s. v.* Est-ce de la même peuplade qu'il s'agit dans un texte qui nomme les Δίζυροι? (*Jahresh.*, 1900, beibl., p. 79).
6. *BCH*, 1898, p. 486, l. 122.
7. *Sbornik*, 1894, p. 88, n. 55.
8. *CIL*, VI, 3195, 3201, etc., et ci-dessous n° 72.

Dionysos, souvent représenté sous les traits d'un bel éphèbe. Il faudrait alors supposer que Ζισύρας est une épithète locale du dieu. Or, nous avons vu déjà (n° 57 ci-dessus, p. 451 note 1) que ce même nom Ζισύρας est, sous la forme équivalente Βισύρας[1], appliqué au dieu chasseur. Notre ignorance de la langue thrace ne nous permet pas de distinguer si le mot est une épithète ou un nom propre; mais au fond n'est-ce pas la même chose, et, dans toutes les langues, le nom propre n'est-il pas, d'abord, un adjectif? Comme épithète, il peut convenir à des dieux divers; comme nom propre, le texte que je cite montre qu'il faudrait l'attribuer au dieu chasseur plutôt qu'à Dionysos. Toutefois, comme le dieu chasseur porte aussi d'autres noms (cités également dans la note à laquelle je renvoie ci-dessus) je penche à considérer Ζισύρας plutôt comme une épithète également appliquable à diverses divinités.

61. Autel : fragment (*AEMOE*, 1894, p. 181, n° 27).

... αὐτοκράτορος Σεβ. ... — Κλ. Μοντανὸς βουλ. ἐξ ὕπ[νου....

*Ex voto* (?) à *Asclépios* (??) à cause de la mention ἐξ ὕπνου (?).

62. Plaque : fragment (*AEMOE*, 1894, p. 182, n° 29).

*Ex voto* à *Asclépios Soter* ?

Essai de lecture nouvelle du texte. Lettres : 0m,065.

| | |
|---|---|
| IC | . . . . . |
| -ΡΙΛΣΚΙ( | Σωτῆ]ρι Ἀσκ[ληπίῳ] |
| ΑΒΕΙΝΟΥΑ | Σ]αβείνου..... |
| ΖΣ-Ε-ΚΛΗΣΤΗΡΙΟΥ | ....ε[ὐχ]α[ρ]ιστήρι[ν] ὑ[πὲρ τῆς] |
| ΙΤΟΥΣΩΤΗΡΙΑΣΝΙ | ἐχυ]τοῦ σωτηρίας [α]ν[ε]- |
| ΙΣ | στη]σ[εν]. |

1. La première lettre du texte n° 60 a presque disparu; ce qui en reste pourrait appartenir à un B presque aussi bien qu'à un Z. Peu importe d'ailleurs : en Thrace Z est équivalent aussi bien de Δ que de B. On trouve Δαζιέρις (*AEMOE*, 1886, p. 212) et *Daiberis* (*CIL*, III, 4114); Κάττουζα (Steph. Byz., s.v.) et Κατουβήα (*DH*, 110 *b* [19], p. 446); Ζουράζεις (*BCH*, 1898, p. 486, l. 26) et Δυράζης (*AEMOE*, 1891, p. 154, n. 13), etc.

A la l. 4 la lecture ἐκ λῃστηρίου, proposée par les éditeurs, me paraît invraisemblable[1]. A la l. 2, au lieu du nom du dieu, on pourrait ne lire que la fin du mot [σωτη]ρίας, si ce mot ne se trouvait pas répété à la l. 5.

63-64. Deux inscriptions funéraires antérieures à 211 (mention de *citoyens romains*).

N° 63. Stèle (Kalinka, n° 311).

Θ(εοῖς) Κ(αταχθονίοις). — Γαῖος Βιάνωρος, Νεικαιεὺς, — δομοτέκτων, πολείτης, φυλῆς — Καπιτωλείνης, ζήσας καλῶς — 5 ἔτη ἐό[δ]ομήκοντα, ζ[ῶ]ν κὲ ϙρο — [νῶν.....]

L. 2. — Βιάνωρ, nom fréquent en Mysie. Sur l'ethnique, cf. premier article, p. 218, et aussi les n°ˢ 48-49.

L. 3. — δομοτέκτων = *valvarius* (*Corpus Gloss. Latin.*, III, p. 371). Ce mot se retrouve dans une inscription de Philadelphie (*Ath. Mitth.*, 1900, 123, n° 2). On avait d'abord proposé, à tort, de lire Νεικαιεὺς δόμο (= *domo*), τέκτων, etc.

Sur la tribu *Capitolina*, cf. premier article, p. 219, et le n° 21.

L. 4-5. — Je ne comprends pas l'emploi simultané de ζήσας et de ζῶν. Ces deux participes du même verbe employés à des temps différents s'excluent évidemment ; il faut supposer pour le second une erreur de lecture, peut être un nom propre commençant par Εὔρρο..., à moins que, par une construction peu vraisemblable, le second participe se rapporte à un second personnage qui aurait été nommé après.

N° 64. Exèdre resté en place dans le cimetière thrace ; texte revu (*CIL*, III, *Suppl.*, 12432).

Dimensions : $1^{m},60 \times 0^{m},50$ ; lettres : $0^{m},08$.

1. Cf. toutefois ce qui est dit plus haut des brigands de l'Hémus (λῃσταὶ) aux environs de Nicopolis (premier article, p. 208 et note 1).

ITVSCRVIVOSVOPIVLIAEDOMETA
ITVSCO KARISS

*B]itus, c(ivis) R(omanus), vivo suo p(osuit) Iuliae Dometia[e mar]itus co[njugi suae] kariss[imae].*

vivo suo = vivo se (cf. n° 96).

65. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 12411).

Provenance : *Nedan*.

Selon le *Corpus*, la guerre *dacique* à laquelle le personnage a pris part en qualité de centurion de la *legio V Macedonica* serait celle de 89, sous Domitien. Il serait alors sans doute l'un des vétérans installés par Trajan à Nicopolis lors de la fondation de la ville.

*D(is) M(anibus). — L(ucius) Val(erius), L(uci) f(ilius), Proclus, — mil(es) leg(ionis) V M(acedonicae), b(eneficiarius) l(egati), — opt(io) ad spe(m) ordin(is), — 5 (centurio) leg(ionis) ejusd(em), d(onis) d(onatus) tor(quibus) ar(millis) — pha[le]r(is) bel(lo) Dac(ico), (centurio) leg(ionis) I — Ital(icae), (centurio) leg(ionis) XI Cl(audiae), (centurio) leg(ionis) — XX V(aleriae) V(ictricis), (centurio) leg(ionis) VIIII Hisp(anae), — mis(sus) h(onesta) mis(sione), vix(it) an(nos) LXXV — 10 h(ic) s(itus) e(st).*

66 à 74. Autres textes se rapportant, ainsi que le précédent, à des vétérans des légions mésiennes[1] installés à Nicopolis.

N° 66. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 12437) avec Cavalier thrace.

Provenance : *Tentza*.

*D(is) M(anibus). — Si modo sunt Ma — nes, sentiant. Spes vi — te nostre fueras; nu(n) — 5 c quis, ubi jaceas, indi — cat iste lapis. L(ucius) Spureni — us Herculanus [p]at(e)r et — Fl(avia) Paula mater, L(ucio) Spuren — nio Rufo, b(uccinatori?) coh(ortis) Mattia — 10 corum, milita[vit] an(nos) XX, — bene merenti posue — runt. Valete, viatores.*

1. Spécialement la I[a] *Italica*. Sur cette légion, cf. Beuchel, *De legione Romanorum I[a] Italica*.

La première phrase semble indiquer l'intention d'écrire en vers :

*nunc quis, ubi jaceas, indicat iste lapis,*

est un pentamètre. Un hexamètre se retrouve, fautif et allongé d'un pied, dans les mots précédents, qui paraissent être l'imitation maladroite d'un vers du genre de celui-ci :

*Si modo sunt Manes, videant. Spes nostra fueras* :

Le distique ainsi formé semble la reproduction, gauchement adaptée au cas présent, d'une sorte de *distique passepartout* qui faisait vraisemblablement partie d'un manuel de vers funéraires tout faits à l'usage des marbriers et graveurs.

Le reste du texte est en prose.

L. 6 et 8. *Spurenius* paraît un nom de racine thrace. Cf. Σπύρας[1].

L. 9. Au lieu de *b(uccinatori)*, je lirais plutôt *b(eneficiario)* ou même *b(eterano)*.

L. 10. Le *Corpus* lit : *milita[nti]*, *an(norum)*.

La *cohors Mattiacorum* est en Mésie au IIe siècle (Dipl. 34, de 134).

N° 67. Plaque (Kalinka, 412).

*M. Aur. Maximus, mil(es) l(egionis) I I(talicae), — mem(oriam) bruti Amica posuit, et — rogat et petet pro salu[e...]*

*bruti* = *nurui*[1], nominatif *brutes*[2].

*Amica*, nom propre douteux pour la forme et pour le cas. Je proposerais de lire plutôt *Amicae*. On verra ci-dessous d'autres exemples des mots *amicus* et *amica*, dont le sens reste douteux (Nos 69, 75).

*petet* = *petit*.

1. *Spora*, m. et f. (*Sbornik*, 1900, p. 134, n. 1. — *CIL*, III, 4854). — *Spor* (Dipl. 108). — *Sporus* (*CIL*, III, 1775). — *Sporilla*, m. (*Id.*, 14366[a]).
2. Cf. *Corpus gloss. latin.*, édit. Dietz, V. 314, l. 32 ; VI, I, p. 752, et le texte *CIL*, III, 12377 = Kalinka, 398.
3. *CIL*, III, 12666.

N° 68. Stèle (Kalinka, 400). Au-dessus, banquet funèbre.

Provenance : *Mekitch*.

*D(is) M(anibus). — Cl(audia) Clementil — la vixit an — nos XVIII. Q(uintus) — 5 Caurisiniu — s Ingenu(u)s, — maritus ejus, — mil(es), et s(ibi) vivo — m(emoriam) p(o)s(uit).*

L. 5. *Caurisinius*? La lecture est-elle sûre? Le mot serait peut-être de racine thrace[1].

L. 8. Les premiers éditeurs avaient lu : *mi(les) le(gionis) [I I]t(alicae) s(e) vivo.*

N° 69. Plaque (*CIL*, III, *Suppl.*, 12408).

Provenance : *Nedan*.

Sur le côté droit :

*Mucianus fecit.*

Sur la partie antérieure :

*Str]uxit sibi vivus amicus qua nunc* : — *M(arcus) Aurel(ius) Mucianus, vet(eranus), ex b(eneficiario) leg(ati) leg(ionis) I Ita-(licae), — Muciane fil(iae) ejus et Aurel(io) Dizze vet(erano) fratri fec(it).*

*amicus* : sens obscur (= *ob amicitiam, ob amorem*?). — Cf. n^os^ 67 et 75.

*Dizze* = *Dizzae*, de Δίζας, nom connu.

N° 70. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 6144).

Provenance : *Orékhovitza*.

*D(is) M(anibus). — Tib(erius) Cl(audius), — Tib(erii) f(ilius), Sergia — (tribu), Nicopoli, — 5 Niger, vet(eranus) leg(ionis) — I Ital(icae), vix(it) an(nos) LX. — Tib(erius) Cl(audius) Zoïcus, — lib(ertus) et her(es), f(aciendum) c(uravit).*

N° 71. Stèle : fragment (*CIL*, III, *Suppl.*, 12433).

Provenance : *Bederli*.

1. Cf. pour la première partie Καύαρος, nom d'un roi thrace (Polybe, IV, 46, 3); pour la finale les noms *Sinna* (*Jahresh.*, 1901, beibl., p. 86, Mésie) et *Sinnius* (*CIL*, VI, 4437).

Fin d'une inscription funéraire :

*... — te(gionis) [I It]al(icae), milit(avit) ann(os) XIII, — [memoria]s et statuas duas fec(it).*

*Memorias* (?) restitué par moi d'après le n° 81, ou peut-être plutôt *titulos*.

N° 72. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 12422).

Provenance : *Orékhovitza*.

*Lucius Aurelius Su — rus, bul(euta) civitatis [e]jus, — L(ucium) Aur(elium) Surum, vet(eranum), ex — signi/(ero), patrem, et Cl(audiam) — Gaillam matrem, et — 5 Domitiam Valentiam — conjugem, secum — ita haec memoriae con — silio suo usus — de suo dignatus est.*

L. 2. Les éditeurs donnent à la fin de la ligne les lettres I V S sans les expliquer — *Surus*, cf. n° 60, p. 452, et note 8.

L. 4. *Gailla*. Nom inconnu. Lire *Ga[v]illa* ou *Gai[an]a* ?[1].

L. 7. *haec memoriae = hac memoria* ? : les a jugés dignes de ce monument commémoratif.

L. 8. *Consilio suo usus* = φρονῶν.

N° 73. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 12409).

Provenance : *Nedan*.

Stèle $3^m \times 0^m,90 \times 0,32$, surmontée du Cavalier thrace.

*Dis M(a)nib(us). — P(ublio) Pompeio, — P(ublii) f(ilio), Æm(ilia tribu), Ma — gno, Sto(bis), — 5 vet(erano) leg(ionis) I Ital(icae) — vixit an(nos) LX, — [h(ic)] s(itus) e(st). — C(aius) — Pompeius — Magnus f(ilius) — 10 et h(eres) patri — bene merit(o) — et Pompeia — Marcia co — njunx hono — ris et facul — 15 tatis causa — posuerunt.*

Ce personnage est le grand-père du suivant :

N° 74. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 12410).

Provenance : *Nedan*.

1. Cf. le nom *Gavillius* dans la Dobrudjà, au *trophée de Trajan* (*CIL*, III, *Suppl.*, 14214). — Παπανὴ, *DH*, 57[1], p. 342.

*Pomp(eius) Magnus, bul(euta), C. Pompei Mag(ni) [f(ilius)].*

75. Grande stèle (*AEMOE*, 1890, p. 154, n° 37).

J'ignore ce qu'elle est devenue. La copie est très fautive. On ne comprend pas, notamment, la disposition des lignes 4 et suivantes, à la droite desquelles il n'y a pas de lacune indiquée, ni même possible, sauf pour la l. 4. Ma transcription tentée, faute de mieux, sur le texte tel qu'il est reproduit, diffère souvent de celle du premier éditeur, notamment pour les cinq premières lignes, où j'ai cru distinguer deux distiques incorrects[1].

ΙCΤΙΜΗΝΧΑΡΙΤΟΣΑΦΡΟΔΙΣΙΟΣΟΝΕΠΕ
ΓΡΑΨΑΣΤΗΛΗΝΣΤΗΣΑΜΕΝΟΣΕΖΙΔΙΩ
ΝΚΑΜΤΩΝΚΑΙΜΛΗΝΕΣΙΠΑΤΩΤΗΚΟΤΑ
ΣΙΟΣЄΙΚΕΚΑΕΙΜΩΝΖΩΗΣ
ΚΑΙΑΘΑΝΑΤΗΝΧΑΡΙΝΗΕΝ
ΑΦΡΟΔΕΙΣΙΟΣΠΡΑΓΜΑΕΥ
ΤΗΣΟΥΛΠΙΟΥΑΠΠΙΑΝΟΥ
ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΑΥΤΩΚΑΙ
ΤΩΠΑΤΡΩΝΙΜΟΥ ΗΛΛΗΝ
ΚΑΙΤΗΣΥΜΒΙΩΜΟΥΕΙΑ
ΕΤΗΔΙΚΑΙΤΟΙΣΕΚΕ
ΟΙΣΜΟΥΚΑΙΤΗΕΝ
ΠΙΣΤΑΜΟΙΦΙΛΗΤΗ
ЄΙΤΙΣΔΕΕΤΕΡΟΣΤΟΛ
ΜΗΣΕΙΑΝΥΖΕΟΣΚΕΖ
ΟΝΕΣΕΕΙΤΙΣΔΕΤΟΛΜΙ
ΣΙΔΟΣΤΩΙΕΡΟΤΑΤΩΤ
ΜΙΩΑΤΤΙΚΑΠΕΝΤΑΚΙ
ΣΧΙΛΙΑΣ ΚΑΙΤΗΠΟΝ
ΑΜΑΤΥΣΑΥΤΑ

Ἷς τιμὴν χάριτος Ἀφροδίσιος ὃν ἐπὶ — γραψα,
Στήλλην στησάμενος ἐξ ἰδίω — ν καμ[ά]των,
Καὶ ..... — ...εἵ[ν]εκα [τ]ειμῶν
Ζώης..... — καὶ ἀθανάτην χάριν [ἔχω]ν?

1. Certains allongements fautifs de syllabes brèves sont indiqués par un signe de quantité dans la transcription. Le pentamètre du second distique est incorrect ou remplacé par un hexamètre.

Ἀφροδείσιος, πραγμα[τ]εύ-
της Οὐλπίου Ἀππιανοῦ,
κατεσκεύασα αὐτῷ καὶ
τῷ πατρῶνί μου [στ]ήλλην,
καὶ τῇ συμβίῳ μου ...
...., καὶ τοῖς [τ]έκ[ν-]
οις μου, καὶ τῇ ἐν-
πιστ[ῇ] μοι φιλητῇ.
Εἴ τις δὲ ἕτερος τολ-
μήσει ἀνοῖξε ὃς κ[ὲ] ἐξ-
όν ἐσ[τ]ε· εἴ τις δὲ τολμί-
σει, δώσ[ει] τῷ ἱεροτάτῳ τ[α-]
μίῳ ἀττικὰ[ς] πεντάκι-
ς χιλίας· καὶ τῇ πό[λει]
ἅμα τυσαῦτα.

L. 1. Ὃν se rapporte peut-être à un mot non restitué du v. 3, dans le genre de πατ[ρ]ῶ[να] qu'on semble y apercevoir.

L. 4. Après Ζώης, manquerait la fin de la ligne. La copie n'indique pas de lacune et les lignes suivantes s'arrêtent au même point.

L. 6. πραγματεύτης = *actor*.

L. 8. αὐτῷ = ἑμαυτῷ.

L. 10-11. Il ne semble pas qu'il faille lire en ce lieu une indication d'âge, comme ἔτη λγ' par exemple, mais plutôt un nom propre féminin commençant par Εἰκ[1] ou Εὐκ... et finissant par ῆϊ = ῇ au datif (?), comme serait, à titre d'exemple, Εὐανθίδι.

L. 13. ἐμπιστή : mot rare et douteux. — φιλητή = *amica* (concubine? cf. nos 67 et 69).

L. 15. ἀνοῖξε = ἀνοίξαι — ὃς au lieu de ὦ? Il semble que le graveur ait par inadvertance mélangé deux phrases et écrit deux fois le même début : εἴ τις δὲ τολμήσει. La première phrase sous sa forme primitive et correcte aurait alors été construite à peu près en ce genre : καὶ εἴ τινι ἑτέρῳ ἐξὸν ἔσται; par contre la seconde aurait été : εἴ τις δὲ τολμήσει ἀνοῖξαι, δώσει, etc.

1. Cf. le nom Εἰκασίδικος? (Kalinka, 339).

L. 18. L'amende de 5.000 deniers est usuelle[1]; mais l'indication des drachmes attiques est étrange et inattendue; elle ne s'explique pas suffisamment par la supposition que l'inscription serait postérieure à l'époque où Nicopolis a cessé de frapper monnaie. Peut-être faut-il entendre par là simplement de la monnaie de bon aloi; mais je ne connais pas d'exemple probant, dans l'antiquité, en faveur de cette hypothèse. Dans les temps modernes, au contraire, les exemples sont nombreux de noms de monnaies universellement connues abusivement transférés à d'autres monnaies de valeur analogue (*ducat*, *sequin*, *napoléon* ou *louis*, etc).

L. 20. Les nombreuses fautes d'orthographe du texte sont conformes aux tendances usuelles de l'incorrection en Thrace : la forme τυτα au contraire est sans exemple et contraire à ces tendances. Mais faut-il se fier à la copie?

76. Stèle (*AEMOE*, 1894, p. 186, n. 38).
Provenance : *Nedan*.

*D(is) M(anibus). — P(ublio), Æmili f(ilio), Montano, — vix(it) an(nos) L?, et filio ejus — dem Æmiliano, — 5 Vibia Rufina conjugi et filio b(ene) m(erentibus) — et sibi vivae — f(aciendum) — c(uravit).*

77. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 6145 et 12342).
Provenance : *Lesko*.

*D(is) M(anibus). — Severo, Se — veri filio, — bul(euta), vix(it) an(nos) — 5 XLV, Dentu — sucu, Sceru — lonis fil(ia), co — njunx, et Sil — vanus et — 10 Marcus fil(ii) — h(eredes) f(aciendum) c(uraverunt).*

Noms propres : *Dentusugu* = Δεντύσυκον (*BCH*, 1901, p. 315, n. 13). *Scerulo* (lu par le *Corpus* : *Sgerulo*), nom nouveau,

1. Cf. Kalinka, 325 (Philippopoli).

composé sans doute du préfixe Σκε, qu'on retrouve dans Σκέθος[1] et Σκέλης[2], et du nom Ῥώλης[3].

78. (*CIL*, III, 6142 et 12340).

Provenance : *Sevliévo*, apporte de *Nikiup*.

*D(is) M(anibus). — C(aius) [A]nnius Ver — us, b[u(euta)], vix[it — a]nnos XXXV. — 5 Aur(elia) Flavia — co]njugi — pi[i]ssimo f(ecit).*

79. (*CIL*, III, *Suppl.*, 12397).

Provenance : *Bregare*.

*L(ucio) Ba[ebio]…. — Papi(ria) (tribu), do(mo) — Nico(poli), v[ix]it — ann(os) L…… — 5 L(ucius) Baebius Cle — me(n)s junior, — frater, bene — merenti po — suit. H(ic) s(itus) est.*

Le *Corpus* restitue la première ligne au nominatif.

80. Stèle (*CIL.*, III, *Suppl.*, 12430 = *Sbornik*, 1892, p. 97, n° 19, fig. 6).

Provenance : *Pavlikeni*.

Stèle : $1^{m},05 \times 0^{m},54$; surmontée d'une couronne avec bandelette.

| | | |
|---|---|---|
| Ƃ D Ƃ M Ƃ | | *D(is) M(anibus)* |
| SIPPIAEPAE | | *Sippiae Pae-* |
| ZVSA · M · | | *zusa[e]. M(arcus) [An]-* |
| TONIVSMÆR | | *tonius Mar-* |
| CELLVSCON | 5 | *cellus con-* |
| IVGIPIENTIS | | *jugi pientis-* |
| SIMAEƂPƂ | | *simae p(osuit).* |
| HAVE | | *Have.* |

Sippia = Σιππία[4].

1. *BCH*, 1898, p. 486, l. 198.
2. Nom thrace et macédonien très répandu.
3. Nom d'un roi gète (*Dion*, LI, 28).
4. Voir ce nom dans *DH*, 83 k, p. 409. J'ai revu ce texte, et profite de cette occasion pour signaler qu'il faut lire : l. 4 : ΘΕ▒IEMBΛHΘHNAI, θέ[λω] ἐμβλη θῆναι.

81. Architrave (*CIL*, III, *Suppl.*, 6147). — Texte revu en place au cimetière thrace.

Dimensions : $2^m,80 \times 0^m,73$ ; lettres $0^m,11$ et $0^m,085$.

MARCIAMARCIDEMETRIANOKARISSCONIVNX
DESVOSIBIETΓI ISCOMMVNISMEMORIAMETSTVASPOSVIT

*Marcia, Marci (filia), Demetriano kariss(imo) conjunx, de suo sibi et fi[li]is communis memoriam et st(at)uas posuit.*

*communis* = *communes*, se rapportant aux deux substantifs suivants. Le *Corpus* considère ce mot comme équivalent de *communibus*.

82. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 12412).

Provenance : *Nedan*.

Fin d'une épitaphe.

*....bene meren — ti et sibi se — vivo. Sit tibi ter — ra levis.*

83. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 6148 et 12343).

Cavalier thrace : au-dessous :

*D(is) M(anibus) — Miniciae — [Qui]ntiae?, vix(it) a[nn(os)]..... — 5 et G(aio) Minici(o) — [A]quilae et Inpe — [trato fi]lii[s].*

84. Stèle (Kalinka, n° 400).

Provenance : *Koevtzi*.

*D(is) M(anibus). — C(aius) Julius Firmus vixit — annis XXX. — V]al(eria) Pier(is) mater, et Ul — p(ia) Marcia c(on)jux, et Marc — ia soror, et Ingenua — p(ecunia) s(ua).*

85. Stèle (*CIL*, III, *Suppl.*, 12435).

Provenance : *Polski Senovetz*.

*D(is) M(anibus). — C(aius) Val(erius), C(aii) lib(ertus), E — pagatho, — aedil(is) Nicop(olitanus). — 5 C(aius) Val(erius) Castus — patri piis(simo) — f(aciendum) c(uravit).*

*Ædilis* = ἀγορανόμος. Remarquer l'édilité obtenue par un affranchi.

86. (*AEMOE*, 1894, p. 217, n. 103).

Provenance : *Vichovgrad.*

*D(is) M(anibus).* — *L(ucius) Petroni* — *us Sentius,* — *sacerdota* — 5 *lis, se vivo si* — *bi et Marca* — *ritae conjugi* — *suae fac(iendum) cur(avit).*

87. Fragment (*AEMOE*, 1892, p. 216, n. 99).

.....ης, βουλ(εύτης) καὶ ἱερεὺς Ῥώμης, ζῶν καὶ φρονῶν, ἑαυτοῦ — καὶ τοῦ πατρὸς καὶ μητρὸς μνίας χάριν ἐποίησεν.

Les génitifs sont usités pour des datifs ou dépendent de μνίας χάριν.

88. Stèle (*AEMOE*, 1894, p. 190, n. 46).

Provenance : *Gostilitza.*

La première ligne au dessous de trois bustes disparus :

Ὑιός · μήτηρ · νύμφη. — Ἔν[θα] θῆκεν Αὐρ(ήλιος) Δίνδας? — Τυρεά-σου σύμβι[ον], κοινωσά — μεν(ος) κα[ὶ συν]εξ[ι]σωθεὶς [κ]αὶ — 5 πλεω-ν[ί]ας ἔτη ξ', [κ]αὶ σύμ[βι]ός — μου [ὁμ]ο[ίω]ς ἔτ[η] ξ' · βι[ώ]σα — μεν βίον ἀμέρ[ιμ]ν[ον] μετὰ — τέκνου Σαβείνου [καὶ] νύμ — φη[ι] · [ἡ]μᾶς μηδ[ὲ]ν .... φίλιον — 10 μ[ηδ' ἐ]νγυήσαμεν .... — .... ἵνα ἀ[περ]χόμεν[ο]ς πρὸς — τὸ πλεῖστο[ν] καὶ α[ὐτὸς?...

L. 2. Δίνδας, variante de Δινίας, et d'où vient le composé Διντί-πορις[1].

L. 3. Τυρεάσης = *Turesis* (Tac., *Ann.*, IV, 50).

L. 4. Les deux participes sont expliqués par la suite, les époux sont morts au même âge.

L. 10. ἐγγυήσαμεν : la jeune fille est morte avant d'avoir été fiancée (?). La fin de l'inscription semble se rapporter au fils.

Les textes qui suivent sont très mutilés; les copies ne permettent pas d'en tenter la reconstitution.

89. (*AEMOE*, 1894, p. 190, n. 48).

Provenance : *Driéchtovski monastir.*

1. *Jahresh.*, 1898, p. 104.

| | | |
|---|---|---|
| C V M I I | | *C(aius) V(alerius) M....* |
| SIBIETM | | *sibi et M.....* |
| COCTZI | | *co [e]t Zi.....* |
| CONIVGI | | *conjugi [quae vixit]* |
| ANNOSOEX | 5 | *annos [s]ex[aginta]* |
| INSVMMVM | | *in summum* |
| DIL ABAER | | ..... |
| SVI DIG | | *su[ae] dig[nissimae].* |

90. (*CIL*, III, 12431). Essai de lecture.
Provenance : *Resen.*

| | |
|---|---|
| DIS M | *Dis M(anibus).* |
| EFPIPORSBI-IN | *E[pt]ipor[i]s Bi[t]i N...* |
| IIDVOIORMP | .....[*Au-*] |
| LVZENIΓIII/ | *luzeni fi[l]i[a (?)]* |

Le nom *Eptiporis* est connu sous la forme Ἐπτήπορις et les variantes *Eptaperus* et *Eprerus*[1].

91. (*AEMOE*, 1894, p. 190, n. 47).
Provenance : *Gostilitza.*

ΠΟCΙΑΔΕΟΒΙΖΟΙΟΔΟ
ΚΛΟΙCOLNOIΘΙΑ
ΑCN ΟΚΟ\ΒΩΜΟ\Ο
ΖΥΧ\ΝΟΑΟΑΓΡΑΖΛΝΑΓδ
ΥΛΟΥΑΙ ΙCΚΤ-CNΟ

Deux lignes indéchiffrables

L. 1. — Βῖζειο, gén. poét. ? de Βῖζης = Βύζης[2]; cf. latin *Bises*[3].
L. 3. [τ]ὸν βῶμον.

92-94. (*CIL*, III, *Suppl.*, 6146, 7461, 7462). — Matériaux employés pour la construction du pont sur la Rositza (route de *Tirnovo* à *Roustchouk*).

1. *Sbornik*, 1900, p. 134.
2. *BCH*, 1898, p. 486, l. 40, 45.
3. *DH*, 114 b., p. 474, n. 52.

| 92 | 93 | 94 |
|---|---|---|
| [*d*]. *m.* | [*d*]. *m.* | *L. Ruson* |
| *Victorinus* | *vovi* | *us mon* |
| *qui vix. ann... meses VI* | *ec* | |
| *us Victor*[*inus*] | *vod* | |
| [*in su*]*mmu*[*m*] | *et con*[*jugi*] | |
| *fili*[*o*] | [*s*]*e viv*[*o*] | |

Les quelques restitutions m'appartiennent.

95. (*CIL*, III, *Suppl.*, 12423).
Provenance : *Polikrachte*.

ΛCTAN
ƆRLOV
ITVII

L. 3 : [ ]*itu*[*lum*].

96. (*CIL*, III, *Suppl.*, 12427).
Provenance : *Balvan Mahalé*.

..... *et* — *Apronia* — *Resp*[*e*]*cta* — [*u*]*xor* [*a*]*vo* — 5 *vivo suo* — *t*[*it*]*ulum et* — *memoria*(*m*) — *pos*[*ue*]*runt*.

vivo suo = vivo sa (cf. n° 64).

97. (*CIL*, III, 6149 et 12344).
Provenance : *Pascalevetz* (ou *Urbovka*).
Bas-relief : à g., deux personnages, l'un debout, l'autre agenouillé; à dr., un quadrupède. Des deux côtés et au dessous, restes d'inscription bilingue?

VDEN
OѠ

TISSIM
Ѡ
APE

L. 1. [*P*]*udentissim*[*us*].
L. 2 : A et CV au lieu de Ѡ, selon le *Corpus*.
L. 3. [X]ꝛ[ī]ꝑꝛ?

Au dessous, buste avec quelques lettres.

98. (*CIL*, III, *Suppl.*, 12421).
Provenance : *Driéchtovski monastir*.

D M
THIELA T
SAEM
IERI
SVAESIT
SEPVLCRV
T

L. 4 : [*f*]*ieri*? — L. 5 : *suae*? — L. 6 : *sepulcru*[*m*].

99 à 101. (*CIL*, III, 7434, 7435, 7437).

Ces inscriptions, jusqu'à présent attribuées à *Schvistov*, ville voisine de la Nicopolis du Danube, devraient, selon le témoignage tardif et obscur de MM. Shkorpil, s'ajouter à la liste des inscriptions nicopolitaines. J'indique ici cette hypothèse pour être complet, mais sans la prendre à mon compte.

Les deux premières sont relatives au *portorium publicum* et à la *ripa Thraciae*; elles ont été citées dans le premier article (p. 213, note 1, 2°); la troisième contient une longue liste des membres d'un thiase de Bacchus : elle doublerait la liste des noms propres que nous connaissons à Nicopolis. Mais la prétendue erreur d'attribution est loin d'être certaine ; elle provient, prétend-on, d'une confusion entre *Lozitza*, village situé entre Nikopol et Schvistov, sur le Danube, et un village du même nom placé non loin de Nicopolis, entre Butovo et Nedan. Ce dernier village, malgré mon séjour prolongé dans le pays, m'est inconnu; il n'est pas mentionné sur la carte de l'état major bulgare; tout cela augmente mes doutes sur la rectification proposée. Je reconnais toutefois que l'existence d'un thiase de Bacchus est plus naturelle à Nicopolis, ville de constitution grecque, que sur les bords du Danube à *Novae* (*Schvistov*). Cependant il serait étrange que dans un pays de langue grecque une inscription de ce genre fût rédigée en latin : l'épigraphie nicopolitaine ne nous fournit aucun exemple analogue.

102 à 105. Mentionnons encore, comme provenant peut-être de Nicopolis ad Istrum :

N° 102. Un autel (*AEMOE*, 1894, n° 42) trouvé à *Samovoden*, avec l'inscription *v(oto) p(osita)*.

N° 103. Un relief trouvé à *Dikili Tach* (*AEMOE*, 1892, p. 216, n° 99) avec l'inscription ἐπισυνκυνηγός au dessous d'une figure féminine accompagnée d'un chien (Diane?). Il semble être fait mention ici d'une de ces confréries de chasseurs fréquentes en Thrace[1].

N° 104. Une petite plaque (0m, 12 de côté) représentant le dieu chasseur, avec l'inscription XXO[2]. (*AEMOE*, 1894, n. 39).

N. 105. Fragment d'entablement (1m,60 × 0,90 × 0,45; lettres : 0m,15) portant au dessous d'une frise avec bucrânes et guirlandes, les mots : ἐκ τῶν ἰδίω[ν]. M. Diakovitch en le reproduisant (*Sbornik*, 1904, p. 52, fig. 18) affirme qu'il provient de *Tirnovo*.

106. Enfin, pour être complet, je signalerai, comme faisant mention de personnages nés ou habitant à Nicopolis, les textes suivants :

*a*) — *CIL*, III, 1681 (Dacie).

*P. Tenacio — Vindici, — leg. leg. XXII, — princ(ipi) civi — tatis Nico — politanor(um)*, etc...

Selon le *Corpus*, cette *civitas Nicopolitanorum* serait Nicopolis ad Istrum. Il y aurait des réserves à faire sur cette attribution insuffisamment prouvée.

*b*) — Soldats natifs de Nicopolis :

1. Le voisinage de l'Hémus justifierait cette association. Encore actuellement il existe à Philippopoli des sociétés de chasseurs qui poursuivent les ours dans le Rhodope. Cf. l'ours sur les monnaies nicopolitaines où figure le dieu Hemus.

2. Les ex-voto au chasseur thrace, accompagnés de lettres incompréhensibles parmi lesquelles les X sont nombreux, se sont fréquemment rencontrés. Faut-il y voir des vestiges de la langue thrace, ou de simples ornementations grossières? Cf. les signes X des textes n°s 49 et 50 *in fine*, et ceux du bas-relief ci après (n° 8, p. 472).

1. *CIL*, III, 4458 (Carnuntum).

*M. Aur. Laecus, Rediti filius, vet. leg. XIII g(eminae), domo Nicopolis...*

2. *CIL*, III, 14507 (Kostolatz, Mésie Supérieure).

Liste de soldats (date : 195).

Sont indiqués comme étant nicopolitains d'origine :

*C. Iulius Marcianus, miles.*
*M. Aur. Metrodorus, signifer.*
*M. Aur. Timotheus, miles.*
*C. Val Filiscus, miles.*
*... Domitius, miles.*

3. Diplôme LXXXVI, trouvé à Nicopolis (Date : 226).

*Cohors X praetoria Severiana pia vindex :*
*M. Aurelio, M. f., Ulpia (tribu), Marco, Nicopoli.*

## VIII. — Appendice.

Outre les inscriptions ci-dessus mentionnées, Nicopolis a fourni certains monuments figurés dont voici la liste :

### A. — *Bas reliefs.*

1° Plaque de calcaire (*Sbornik*, 1901, p. 729, n° 32, fig. 19). Brisée vers la droite, encadrement mouluré; long. 1m,50, larg. 1m,15, ép. 0m,30.

Provenance : *Ialare.*

De gauche à droite, cinq personnages vus de face :

*a*) Mercure, nu, la chlamyde posée sur le bras gauche qui tient le caducée; dans la main droite, une bourse; à droite près de lui, un bélier (?) tourné vers la gauche.

*b*) Junon en tunique et manteau, appuyée de la main gauche sur un long sceptre; la main droite tient une coupe renversée au-dessus d'un autel.

*c*) Jupiter barbu, demi nu, le manteau soutenu par l'épaule gauche; mêmes attributs et gestes que Junon.

*d*) Minerve casquée, en tunique; de la main gauche même geste que Jupiter et Junon; la droite baissée tient par le bord extérieur un bouclier ovale posé en retrait.

*e*) Hercule barbu, nu, la main droite appuyée sur une massue; la gauche a disparu dans la cassure du monument.

2° Fragment de colonne sculptée en haut relief (*Ibid.*, p. 732, n° 25, fig. 24) — H. : 0m,26; diam. : 0m,21.

Femme (Némésis?) vue de face, cheveux ondulés, himation à manches courtes, chiton roulé autour de la taille et suspendu au bras gauche qui tient, verticalement, une torche; la main droite est baissée et disparaît ainsi que la partie inférieure du corps dans la cassure du monument.

3° Petite plaque (*Ibid.*, p. 733, n° 26, fig. 25), la plus petite qui ait été trouvée en Mésie (0m,06 × 0m,05).

Provenance : *Butovo*.

La partie supérieure arrondie, moulurée et ornée d'une série d'anneaux gravés en creux. Au centre, figure féminine tournée vers la droite et tenant verticalement dans la main gauche une corne d'abondance, la droite baissée au dessus d'un autel (Concorde?). L'ensemble est fruste et presque indiscernable.

4° Fragment (*Ibid.*, p. 734, n° 29, fig. 28).

Plaque de marbre rectangulaire, encadrée d'une moulure (0m,36).

Un personnage barbu, demi nu, drapé dans un manteau qui recouvre l'épaule et le bras gauche, est à demi étendu vers la gauche. Son bras gauche s'appuie sur une urne renversée d'où coule une eau à laquelle s'abreuve un crocodile; la main droite tient verticalement un palmier. A gauche, aux pieds du personnage principal, une figure plus petite, nue, vue de face, tourne la tête à droite. Son bras droit est ramené sur sa poitrine, au-dessous des seins; son bras gauche tient verticalement une rame (?). Le corps au-dessous de la ceinture est caché par une sorte de dentelure, et semble se continuer à gauche par les spirales d'un corps de poisson.

Il s'agit d'une représentation du Dieu Nil, sans doute à propos du culte de Sérapis[1].

5° Bas relief (*Sbornik*, 1900, p. 51, n° 2, fig. 24).

Provenance : *Biela Tcherkva*.

Plaque de marbre $0^m,17 \times 0^m,15 \times 0^m,04$.

Zeus barbu, de face, grossièrement dessiné, la jambe gauche pliée et tournée vers la gauche indiquant un mouvement violent, la main droite levée brandissant la foudre, la gauche étendue. Le dieu est nu, sauf peut-être un bout de manteau posé sur l'épaule gauche. Au-dessus, vu de face, un aigle, ailes repliées; à droite, une femme en chiton, de petite taille.

6° Plaque $0^m,15 \times 0^m,09$, ébréchée. (*Ibid.*, p. 86, n° 5.)

Provenance : *Gorna Lipnitza*.

Un personnage nu, debout, de face, tient un bâton terminé par deux boules (thyrse ou caducée?). La nébride qui semble visible fait penser plutôt à Dionysos qu'à Hermès.

7° Torse de statuette en marbre (*Sbornik*, 1901, p. 734, n° 28, fig. 27). Haut. : $0^m,50$. Travail grossier.

Le dieu Priape? retient de la main droite le chiton sur son épaule. Le bras gauche posé sur la poitrine soutient le chiton glissé de l'épaule et en relève le pan antérieur dans lequel sont placés des fruits. La main gauche semble aussi tenir un fruit[2].

8° Plaque représentant le dieu chasseur (*Sbornik*, 1894, p. 92, n° 76, et planche XIII, fig. 2).

Provenance : *Biela Tcherkva*.

Dimensions : $0^m,14 \times 0^m,13$. — Sculpture rudimentaire.

Le dieu, qui semble coiffé d'un bonnet, chevauche au pas vers la droite. Il est revêtu d'une tunique et son manteau vole derrière lui; son bras droit, levé, brandit l'épieu. Derrière le

1. Pour le type du dieu, cf. les représentations de l'Hèbre, du Strymon, de l'Isker et de l'Ister sur les monnaies respectives de Philippopolis, Pautalia, Serdica et Nicopolis — Voir aussi les monnaies d'Alexandrie d'Égypte (Mionnet, *Suppl.*, IX, 50).

2. Voir ce type sur les monnaies de Nicopolis (Pick, p. 391).

cheval, un personnage; sous le cheval, un animal : tous deux également indistincts. Devant le cheval sont superposés les bustes, seuls visibles, de deux figures humaines placées de face derrière des tables chargées de fruits; la table inférieure est à trois pieds. En avant de la tête du cheval, un anneau gravé en creux; derrière la tête du dieu, un anneau en relief (couronnes?). L'anneau creux et les deux croix incisées qui sont à côté n'appartiennent peut-être pas à la sculpture primitive; ou bien encore elles font partie de ces signes mystérieux, ronds et X, que nous avons plusieurs fois signalés sur les monuments (cf. n° 104, p. 468, note 2, et ci-dessus le relief n° 3).

B. — *Bronzes.*

9° Statuette (*RA*, 1899, p. 120, fig. 2 = *Sbornik*, 1901, p. 730, n. 22, fig. 20).

Haut. : 0m,082.

Provenance : *Ialare.*

Zeus dans l'attitude du n° 1, moins le sceptre; le bras gauche replié à la hauteur de la taille.

10° Statuette (*RA*, 1899, p. 121, fig. 8 = *Sbornik*, 1901, p. 732, n. 23, fig. 22).

Haut. : 0m,095.

Provenance : *Khoduitza.*

Eros ailé, attitude de la marche, la jambe gauche en avant, une sorte de chapeau sur la tête, autour du cou un collier en forme de croissant, le corps nu sauf une draperie grossière autour du ventre. Le bras droit est tendu en avant comme pour tenir l'arc (la main a disparu); le bras gauche est replié derrière la tête comme pour puiser dans le carquois. Facture grossière; les ailes sont d'épaisses plaques quadrangulaires.

11° Tête de Satyre (?), portant une couronne de feuilles ornée au centre d'un fruit. (*RA*, 1899, p. 123, fig. 13 = *Sbornik*, 1901, p. 733, n° 27, fig. 26).

Provenance : *Nedan*.

Haut. : 0m,06.

12° Tête de bronze représentant Gordien III (*RA*, 1899, p. 123, fig. 15 = *Sbornik*, 1901, p. 722, fig. 12-13).

Provenance : *Radanovo*.

Morceau remarquable, d'un mérite artistique évident.

13° Statuette (*RA*, 1897, p. 230, n. 22).

Haut. : 0m,085.

Provenance : *Nikiup*.

Femme (Vénus?), buste nu, tête diadémée, mèches de cheveux retombant sur les épaules, orbites vides (des pierres s'enchâssaient sans doute à la place des yeux).

14° Statuette (*Ibid.*, p. 233, n. 34, fig. 34).

Haut : 0m,075.

Fortune, debout, drapée, coiffée du modius. La main g. baissée tient une corne d'abondance ; la dr. tient la rame d'un gouvernail.

15° Statuette (*Ibid.*, p. 236, et pl. XV et XVI).

Haut. : 0m,223.

Provenance : *Butovo*.

Guerrier debout. On voudra bien se reporter à la description et aux reproductions indiquées.

## IX. — Tables des Inscriptions et Monuments figurés.

### A. — *Provenances*.

Balvan mahalé, 96.
Bederli, 71.
Biela tcherkva, *App.* 5 et 8.
Bregare, 79.
Butovo, 23; *App.* 3, 15.
Dikili Tach, 103.
Driéchtovski monastir, 89, 98.
Gostilitza, 31, 88, 91.
Ialare, *App.* 1, 9.
Kamenetz, 40.
Khodnitza, 24; *App.* 10.
Koevtzi, 84.
Lesko, 77.
Lipnitza Dolna, 30.
— Gorna, *App.* 6.
Mekitch, 68.
Nedan, 37, 65, 69, 73, 74, 76, 82, *App.* 11.

NICOPOLIS, 1 à 21, 26 à 29, 38, 42, 44 à 49, 55, 58 à 64, 67, 75, 81, 83, 87, 92 à 94, 99 à 101, 104, 106 3°, *App.* 2, 4, 7, 12, 14.
Nikiup, 34, 36, 54, 78, *App.* 13.
Orékhovitza (Gorna), 57, 70, 72.
Pascalevetz, 56, 97.
Pavlikeni, 43, 80.
Polikrachte, 33, 95.
Polski Senovetz, 85.
Radanovo, 25, 50, *App.* 12.
Resen, 32, 35, 90.
Samovoden, 53, 102.
Sevlievo, 78.
Tentza, 66.
Tirnovo, 39, 41, 51, 52, 105.
Urbovka, 97.
Vichovgrad, 86.

B. — *Dieux et héros.*

*Zeus, Jupiter* :

*Ex voto* : *App.* 5.

Jupiter associé à Junon, Minerve, Mercure, Hercule : *App.* 1.

Ζεύς, 53 — κεραύνιος, 38 — Δημερανός, 42 — Ὀκονηνός ou Ὀκολληνός, 40-41.

Jupiter Sabadius (avec Mercure), 43.

Θεὸς ἐπήκοος Σαβάδιος Ἀρ..ναμηνός, 18 — Ἀρσιληνός, 44.

Ζεὺς Ἥλιος, μέγας κύριος Σεβάζιος ἅγιος Ἀρσιληνός, associé à Μήτηρ θεῶν, 45.

Ζεὺς Ὀλύμπιος (associé à Ἥρα Ζυγία et Ἀθήνα Πολιάς), 47-50.

Jupiter Optimus Maximus, 37.

Statuette, *App.* 9.

*Héra* :

*Ex voto* :

Associée à Jupiter, Minerve, Mercure, Hercule; *App.* 1.

Ἥρα Ζυγία (associée à Ζεὺς Ὀλύμπιος et Ἀθήνα Πολιάς), 47-50.

*Athéna* :

*Ex voto* :

Associée à Jupiter, Junon, Mercure, Hercule; *App.* 1.

Ἀθήνα Πολιάς (associée à Ζεὺς Ὀλύμπιος et Ἥρα Ζυγία), 47-50.

*Apollon* :

Ἀπόλλων Αὐλαρίοχος, 51.

*Vénus* :

Statuette : *App.* 13.

*Diane, Hécate* :

*Ex voto* : 103.
Θεά ἐπήκοος εὐάντητος, 54.

*Dionysos* :

*Ex voto* : 59; *App.* 6.
Διόνυσος, 52. — Ζισύρας, 60.
Associé à Héraclès, 60.

*Cybèle* :

Μήτηρ θεῶν Σκελεντηνή, 46.
Θεά Ἰδεία μεγάλη μήτηρ, associée à Ζεὺς Ἥλιος μέγας κύριος Σεβάζιος ἅγιος Ἀρσιληνός, 45.

*Mithra* :

Ἥλιος Μίθρας θεὸς ἐπήκοος, 55.
Θεὸς ὅσιος καὶ δίκαιος, 56.

*Mercure* :

*Ex voto* :
Associé à Jupiter, Junon, Minerve, Hercule, *App.* 1.
— à Jupiter Sabadius, 43.

*Esculape* :

*Ex voto* : 61.
Ἀσκλήπιος Σώτηρ, 62.

*Hercule* :

*Ex voto* :
Associé à Dionysos, 60.
— à Jupiter, Junon, Minerve, Mercure, *App.* 1.

*Silvain* :

Silvanus dominus, 39.

*Némésis* :

*Ex voto* : *App.* 2.

*Concorde* :

*Ex voto* : *App.* 3.

*Fortune* :

Statuette, *App.* 14.

*Eros* :

Statuette : *App.* 10.
Statue : planche et p. 213 (premier article).

*Priape* :

Statuette : *App.* 7.

*Satyre* :

Statuette : *App.* 11.

*Héros cavalier* :

*Ex voto* : 66, 73, 83, 104, *App.* 8.
Θεὸς ἥρως Δορκενθία, 57.

*Nil divinisé* :

*Ex voto* : *App.* 4.

C. — *Empereurs et famille impériale.*

*Hadrien* :

Imperator Caesar, divi Trajani Parthici filius, divi Nervae nepos, Trajanus Hadrianus Augustus, pater patriae, pontifex maximus, tribunicia potestate X, consul III. — 22 à 25 et p. 208 (premier article).

Αὐτοκράτωρ Τραϊανὸς Ἁδριανὸς Καῖσαρ Σεβαστός — 1.

*L. Ælius Caesar* :

Λούκιος Αἴλιος Καῖσαρ, Αὐτοκράτορος Τραϊανοῦ Ἁδριανοῦ Καίσαρος Σεβαστοῦ υἱός, θεοῦ Τραϊανοῦ παρθικοῦ υἱωνός, θεοῦ Νερούα ἔκγονος, δημαρχικῆς ἐξουσίας, ὕπατος τὸ δ΄ — 1.

*Antonin* :

Imperator Titus Ælius Hadrianus Antoninus Augustus, pater patriae — 37.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Τίτος Αἴλιος.... — 4.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Τίτος Αἴλιος Ἁδριανὸς Ἀντωνεῖνος Σεβαστὸς, εὐσεβὴς, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ κδ΄, ὕπατος τὸ δ΄, πατὴρ πατρίδος — 2.

Θεὸς Ἀντωνεῖνος — 28.

*Ælius Verus* :

Λούκιος Αἴλιος Αὐρήλιος Οὖῆρος Καῖσαρ, Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλίου Ἀντωνείνου Σεβαστοῦ, εὐσεβοῦς, ἀρχιέρεως μεγίστου, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ κδ΄, ὑπάτου τὸ δ΄, πατρὸς πατρίδος, υἱός — 2.

*Marc Aurèle* :

Marcus Aurelius Caesar — 37.

Αὐτοκράτωρ Μάρκος Αὐρήλιος Ἀντωνεῖνος Καῖσαρ — 3.

*Faustine* :

Φαυστεῖνα θεὰ Σεβαστή — 3.

*Commode* :

ὁ κύριος Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Κόμμοδος Ἀντωνεῖνος Σεβαστὸς, γερμανικὸς, σαρματικὸς, βρεταννικὸς, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ η΄, αὐτοκράτωρ τὸ ζ΄, ὕπατος τὸ δ΄, πατὴρ πατρίδος — 5.

Λούκιος Αὐρήλιος Κόμμοδος, Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλίου... — 4.

*Septime Sévère* :

Αὐτοκράτωρ Λούκιος Σεπτίμιος Σεουῆρος Περτίναξ Σεβαστὸς, εὐσεβὴς, παρθικὸς, βρεταννικὸς, ἀραβικὸς, ἀδιαβηνικὸς, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ ζ΄, αὐτοκράτωρ τὸ ια΄, ὕπατος τὸ δ΄, πατὴρ πατρίδος — 6. 26.

Θεὸς Σεβῆρος — 28.

*Julia Domna* :

Ἰουλία Δόμνα θεὰ Σεβαστὴ, μήτηρ κάστρων, Αὐτοκράτορος Λουκίου Σεπτιμίου Σεουήρου Περτίνακος Σεβαστοῦ, εὐσεβοῦς, παρθικοῦ, βρετανικοῦ, ἀραβικοῦ, ἀδιαβηνικοῦ, ἀρχιέρεως μεγίστου, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ ζ', αὐτοκράτορος τὸ ια', ὑπάτου τὸ β', πατρὸς πατρίδος, γυνὴ, καὶ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου Ἀντωνείνου Σεβαστοῦ καὶ Πουπλίου Σεπτιμίου Γέτα Καίσαρος μήτηρ — 6, 26.

Ἰουλία Δόμνα θεὰ Σεβαστὴ, μήτηρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου Ἀντωνείνου, εὐσεβοῦς, σεβαστοῦ, παρθικοῦ μεγίστου, βρυτανικοῦ μεγίστου, καὶ μήτηρ ἱερῶν στρατευμάτων καὶ συγκλήτου καὶ δήμου Ῥωμαίων — 7.

Ἰουλία Δόμνα θεὰ, μήτηρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου Ἀντωνείνου, εὐσεβοῦς, ἀρχιέρεως μεγίστου, καὶ μήτηρ ἱερῶν στρατευμάτων καὶ συγκλήτου ..... — 8

Ἰουλία Σεβαστὴ, μήτηρ κάστρων — 27.

*Caracalla* :

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Ἀντωνεῖνος Σεβαστός — 6, 26.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Σεουῆρος Ἀντωνεῖνος, εὐσεβὴς, σεβαστὸς, παρθικὸς μέγιστος, βρυτανικὸς μέγιστος — 7

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Σεουῆρος Ἀντωνεῖνος, εὐσεβὴς, εὐτυχὴς, ἀρχιερεὺς μέγιστος — 8.

ὁ θειότατος αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Σεβῆρος Ἀντωνεῖνος Σεβαστὸς, θεοῦ Ἀντωνείνου ἔκγονος, θεοῦ Σεβήρου υἱός — 28.

*Géta* :

Πόπλιος Σεπτίμιος Γέτας Καῖσαρ — 6, 26.

*Gordien* :

ὁ μέγιστος καὶ θειότατος αὐτοκράτωρ Κάισαρ Μάρκος Ἀντώνιος Γορδιανὸς, εὐσεβὴς, εὐτυχὴς, σεβαστός — 9.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Ἀντώνιος Γορδιανός — 29.

*Tranquillina* :

Σαβινία Τραγκυλλεῖνα Σεβαστή — 29.

*Aurélien* :

ὁ γῆς καὶ θαλάσσης καὶ πάσης οἰκουμένης δεσπότης Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Λούκιος Δομίτιος Αὐρηλιανός, εὐσεβής, εὐτυχής, σεβαστός — 31.

ὁ γῆς καὶ θαλάσσης δεσπότης Αὐρηλιανός, εὐσεβής, εὐτυχής, σεβαστός, γετικὸς μέγιστος, παρθικὸς μέγιστος — 30.

*Empereurs incertains* :

ὁ θεῖος καὶ ἐπιφανέστατος Καῖσαρ — 32.

ὁ ἐπιφανέστατος καὶ εὐσεβέστατος Σεβαστός — 33.

Σεβαστὸς, δημαρχικῆς ἐξουσίας .... — 36.

Αὐτοκράτωρ σεβαστός — 61.

οἱ αὐτοκράτορες ... — 50.

... δημαρχικῆς ἐξουσίας ..., πατὴρ πατρίδος, ἀνθύπατος ... — 34-35.

## D. — *Légats et fonctionnaires impériaux.*

ὁ λαμπρότατος ἡγεμὼν Ἰούλιος Κάστος, πρεσβεύτης Σεβαστοῦ ἀντιστράτηγος — 5.

ἡγεμὼν τῆς ἐπαρχείας Τίτος Σουέλλιος [Μαρκιανός] — 34-35.

ὑπατεύων τῆς ἐπαρχείας Γάϊος Ὀυίνιος Τέρτυλλος, πρεσβεύτης Σεβαστῶν ἀντιστράτηγος — 6.

ὑπατεύων τῆς ἐπαρχείου Δέκιος Τραϊανὸς, πρεσβεύτης Σεβαστοῦ ἀντιστράτηγος — 9.

ὑπατεύων Πρώσιος Τερτυλλιανὸς, πρεσβεύτης ἀντιστράτηγος — 29.

ὑπατεύων τῆς ἐπαρχείας ὁ διασημότατος Αὐρήλιος Σεβαστιανός — 31.

ὑπατεύων Κλαύδιος Ναταλιανὸς, πρεσβεύτης Σεβαστοῦ ἀντιστράτηγος — 30.

ὑπατεύων ἐπαρχίας Οὐιτέννιος Ἰουβένιος, ἀντιστράτηγος — 33.

ὁ κράτιστος ἐπίτροπος Σεβαστοῦ Κλαύδιος Κηνσωρεῖνος — 5.

*Marcus Antius Rufinus* — 22-25.

## E. — *Magistrats nicopolitains.*

ἀγορανόμος : Αὐρ. Ὀνησίων. 16.

*aedilis : C. Valerius, C. libertus, Epagatho*, 85

ἄρχων : Ἰούλιος Ἰουλιανὸς, πρῶτος ἄρχ., 9.
Τιβέριος Κλαύδιος Πρεισκεῖνος, 47.

συνάρχων : Ἰούλιος Ἰουλιανός, 9.
Φῆλιξ Μουκαπόρεος, 56.

ἀργυροταμίας : Τιβέριος Κλαύδιος Πρεισκεῖνος, 47.

βουλεύτης : Φλάβιος Ἀσιανός, 45.
Κλαύδιος Μοντανός, 61.
*Lucius Aurelius Surus*, 72.
*Pompeius Magnus*, 74.
*Severus*, 77.
*Caius Annius Verus*, 78.
.....ης, 87.

εἰρηνάρχης : Αὐρήλιος Ὀνησίων, 16.

ἐπιμελήτης : Πούπλιος Αἴλιος Μηνιανός, 9.
Κλαύδιος Αὐρήλιος Τελέσφορος, 31.
Ἀσκληπιόδωρος Ἀσκληπιάδου, 30.
Ἰούλιος Εὐτυχής, 33.
Ἰούλιος..., 32.

*princeps civitatis : P. Tenacius Vindex*, 106 *a*.

χοροστάτης : Θεαγένης, 50.

F. — *Prêtres.*

ἀρχιερεύς : Μάρκος Ἰούνιος Λουκιανός, 7.
Ἰούλιος Ἰουλιανός, 9.
Πούπλιος Αἴλιος Μηνιανος, 9.
Ἀσκληπιόδωρος Ἀσκληπιάδου, 30.
Ἰούλιος Εὐτυχής, 33
Ἰούλιος..., 32.

ἀρχιερεία — Ὀλπία Ἀγρειππεῖνα, 7.

ἱερεὺς Ῥώμης — ....ης, 87.

*sacerdotalis — Lucius Petronius Sentius*, 86.

G. — *Armée.*

*Légions* :

*I Italica* : 65, 67 à 71, 73.
*V Macedonica* : 65.
*VIIII Hispana* : 65.
*XI Claudia*, 65.
*XIII Gemina* : 106 *b*, 1°.
*XX Valeria Victrix*, 65.
*XXII* : 106 *a*.
*Cohors Mattiacorum*, 66.
*Cohors X praetoria Severiana pia vindex*, 106 *b*, 3°.

*Légionnaires* :

*P. Tenacius Vindex, legatus legionis*, 106 *a*.
*L. Valerius, L. f., Proclus, centurio, missus honesta missione*, 65.
*M. Aur. Metrodorus, signifer*, 106 *b*, 2°.
*L. Aur. Surus, veteranus, ex signifero*. 72.
*L. Spurennius Rufus, beneficiarius*?, 66.
*M. Aur. Mucianus, veteranus, ex beneficiario*, 69.
....., *ex beneficiario*, 14, et *Addenda*, p. 490.
*Aur. Dizza, veteranus*, 69.
*Tib. Cl., Tib. f., Sergia, Nicopoli, Niger, veteranus*, 70.
*P. Pompeius, P. f., Æmilia, Magnus, Stobis, veteranus*, 73.
*M. Aur. Laecus, veteranus*, 106 *b*, 1°.
*M. Aur. Maximus, miles*, 67.
*Q. Caurisinius Ingenuus, miles*, 68.
*C. Iulius Marcianus, miles*, 106 *b*, 2°.
*M. Aur. Timotheus, miles*, 106 *b*, 2°.
*C. Valerius Filiscus, miles*, 106 *b*, 2°.
*Domitius, miles*, 106 *b*, 2°.
*M. Aur. Marcus, miles praetorianus*, 106 *b*, 3°.

H. — *Sépulture.*

*Inscriptions funéraires* : 10 à 16, 63 à 98.

*Noms des monuments* :

βῶμος, 11, 15, 91.
γράδος, 12.
ἔργον, 16.
*memoria*, 67, 68, 71, 72, 81, 96.
πυραμίς, 12.
*sepulcrum*, 98.
*statua*, 71, 81.
στήλη, 75.
*titulus*, 71, 95, 96.
τόπος, 10.

*Amendes* :

au fisc : 2500 deniers, 10 — 5000 drachmes attiques, 75.
à la ville : 2500 deniers, 10 — 5000 drachmes attiques, 75.

I. — *Divers.*

*Ex voto* :

formules : εὐχαριστήριον, 40, 41, 45, 55, 57, 62.
εὐχή, 17, 42, 46, 52.
*votum*, 43; *votu*, 58.

noms : ἄγαλμα, 47.
βῶμος, 46, 48, 51, 56.
ζωγραφία, 55.
στήλιον, 55.
τράπεζα, 46.

*Professions* :

ἄρχων (dans les mines), 51.
βασιλεύς (dans les mines), 51.
γναφεύς, 55.
*dispensator publici portorii*, 13, et *Addenda*, p. 490.
δομοτέκτων, 63.
ἐπισυνκυνηγός, 103.
ἐργάστης (dans les mines), 51.
ἱππιατρός, 10.
πραγματεύτης, 75.

*Confréries et associations :*

ἑταιρία, 51.
συνεργασία, 51.
τέχνη, 49, 50.
ὑμνῳδοί, 48 — ἱερονῖκαι, 49 — πρεσβυτέροι, 50 — φιλοσεβαστοί, 49.

*Mots remarquables :*

*brutes*, 67.
γείτων, 41.
ἐμπόριον, p. 433 (troisième article).
θερμοπερίπατος, 5.
*pagus*?, 13, et *Addenda*, p. 490.
*portorium publicum*, 13, et *Addenda*, p. 490; p. 213, note 1, 2° (premier article); p. 467 (troisième article).
σιδηρεῖον, 51.

*Expressions remarquables* :

ἐκ λιθοτηρίου, 62.
ἐξ ὕπνου, 61.
κατὰ ἐπιταγὴν ὀνείρου, 55, 56.

K. — *Noms propres des particuliers.*
(*Sont exceptés les noms cités plus haut, paragraphe* D.)

A

Ἀγρειππεῖνα, 7.
Αἴλιος Δέξτερ, 52.
Αἴλιος Κλαύδειος, 49.
Αἴλιος Μηνανός, 9.
Αἴλιος Ποτάμων, 57.
*Æmilianus*, 76.
Ἀκύλας, 59.
*Aquila*, 83.
Ἀκυλεῖνος, 46.
*Amica*, 67.
Ἀνδρόνεικος, 54.
*Annius*, 78.
Ἀντώνιος, 40.
*Antonius*, 80.
Ἀντωνεῖνος, 51.
Ἀππιανός, 75.
*Apronia Respecta*, 96.
Φλ. Ἀσιανός, 20.

Ἀσιατικός, 20.
Ἀσκληπιάδης, 11, 30, 41.
Ἀσκληπιόδοτος, 41.
Ἀσκληπιόδωρος, 30.
*Atronius Martinus*, 58.
*Auluzenis*, 90.
Αὐλουκένθης, 44.
Αὐρήλιος Δίνδας, 88.
*Aurelius Dizza*, 69.
*Aurelius Laeicus*, 106 *b* 1°.
Αὐρήλιος Μάρκος, 55.
*Aurelius Maximus*, 67.
*Aurelius Metrodorus*, 106 *b* 2°.
*Aurelius Mucianus*, 69.
Αὐρήλιος Ὀνησίων, 16.
Αὐρήλιος Σαβαστιανός, 10.
*Aurelius Surus*, 72.
Αὐρήλιος Τελέσφορος, 31.
*Aurelius Timotheus*, 106 *b* 2°.
*Aurelia Flavia*, 78.
Αὐρηλία Σαβῖνα, 10.
Αὐρήλιανὸς Φῆλιξ Πουδεντιανός, 57.
Ἀφροδίσιος, 75.

## Β, V, ΟΥ = V

*L. Baebius*, 79.
*L. Baebius Clemens*, 79.
*Valentia*, 72.
Βαλέριος, 19.
Ἰουλ. Οὐαλέριος, 19.
Βαλέριος Θεόδοτος, 19.
Βαλέριος Ἰουστῖνος, 19.
Οὐαλέριος Ἰουστεῖνος, 19.
*C. Valerius Castus*, 85.
*C. Valerius Epagatho*, 85.
*C. Valerius Filiscus*, 106 *b* 2°.
*C. Valerius M...*, 89.
*L. Valerius Proclus*, 65.
Οὐαλερία, 11, 12.
*Valeria Pieris*, 84.
Βεῖθυς, 20.
*Bitus*, 64, 90.
*Verecundus*, 43.
*C. Annius Verus*, 78.
Βιάνωρ, 63.
*Vibia Rufina*, 76.
*Victorinus*, 92.
Βῖζις, 91.
*P. Tenacius Vindex*, 106 *a*.

## Γ, G, C

*Castus*, 85.
*Caurisinius*, 68.
Γάϊος, 63.
*Claudia Clementilla*, 68.
*Claudia Gavilla*? 72.
*Tib. Claudius Zoïcus*, 70.
*Clemens*, 79.

Δ

*Demetrianus*, 81.
*Dentusucu*, 77.
Αἴλ. Δέξτερ, 52.
Αὐρ. Δίνδας, 88.
Διομήδης, 16.
*Aur. Dizza*, 69.

*Jul. Dometia*, 64.
*Domitius*, 105 *b* 2°
*Domitia Valentia*, 72.
Δόρκας, 17.
Γ. Ἀντώνιος Δωνατός, 40.

E

*C. Val. Epagatho*, 85.
Ἑρμῆς, 20.
*Eptiporis*, 90.

Εὔανδρος, 20.
Εὐανθίς, 75.
Ἰούλ. Εὐτυχής, 33.

F, Φ

Φῆλιξ, 56, 57.
*Phrygillio*, 58.
*C. Val. Filiscus*, 106 *b* 2°.
*Firmus*, 84.

Φλάβιος Ἀσιανός, 20.
*Flavia*, 78.
*Flavia Paula*, 66.
*Fronto*, 39.

Z

Ζένων, 48.
Ζιαμέτρα, 53.

Ζιτούρας, 60.
*Zoïcus*, 70.

H

Ἡρακλιανός, 11, 19.
*Hermadion Prygillio*, 58.

*Herculanus*, 66.

Θ

Θεαγένης, 50.

Θεόδοτος, 19.

I

*Q. Caurisinius Ingenuus*, 68.
*Ingenua*, 84.

*Inpetratus*, 83.
Ἰούλιος, 32.

Ἰούλιος Εὐτυχής, 33.
*C. Julius Firmus*, 84.
Ἰουλ. Ἰουλιανός, 9, 32?
Γ. Κορνήλιος Ἰουλιανός, 12.
*C. Julius Marcianus*, 106 *b* 2°.
Ἰούλιος Οὐαλέριος, 19.
*C. Julius Saturninus*, 13, et *Addenda*, p. 490.
*Julia Dometia*, 64.
Μ. Ἰούνιος Λουκιανός, 7.
Ἰουστῖνος, 19.

## K, Qu

Καλικρατεία, 16.
*Quintia*, 83.
Κλαύδιος, 20.
Αὖλ. Κλαύδειος, 49.
Κλαύδιος Μοντανός, 61.
*Tib. Claudius Niger*, 70.
Τιβ. Κλαύδιος Πριγκεῖνος, 47.
*Tib. Claudius Zoïcus*, 70.
Γ. Κορνήλιος Ἰουλιανός, 12.
Κορνήλιος Πολλίων, 12.
Κορνηλία, 12.

## Λ

*M. Aur. Laeicus*, 106 *b* 1°.
Λούκας, 48.
Μ. Ἰούνιος Λουκιανός, 7.
Λούκιος, 54.

## M

*Magnus*, 73, 74.
*Marcarita*, 86.
*M. Ant. Marcellus*, 80.
*Marcia*, 73, 81, 84.
Μαρκιανός, 16.
*C. Iul. Marcianus*, 106 *b* 2°.
Αὖρ. Μάρκος, 55.
*Marcus*, 77.
*M. Aur. Marcus*, 106 *b* 3°.
*Martinus*, 58.
*Martina*, 58.
*M. Aur. Maximus*, 67.
Μίνθης, 18.
Πούπλιος Αἴλιος Μηνιανός, 9.
*M. Aur. Metrodorus*, 106 *b* 2°.
*C. Minicius Aquila*, 83.
*C. Minicius Inpetratus*, 83.
*Minicia Quintia*, 83.
Μνῆσα, 10.
Κλ. Μοντανός, 61.
*P. Montanus*, 76.
Μουκάζενις, 44.
Μουκάπορις, 56.
Μουκάτραλις, 18.
*M. Aur. Mucianus*, 69.
*Muciana*, 69.

N

Νήνης, p. 490, n. 10.
*Niger*, 70.

O

*T. Octavius Fronto*, 39.
Αὖρ. Ὀνησίων, 16.

Π

*Paezusa*, 80.
Παρδάλας, 20.
*Fl. Paula*, 66.
Πείσων, 59.
*Petronius*, 86.
*Val. Pieris*, 84.
Πολλίων, 12.
*Pompeius Magnus*, 73, 74.
*Pompeia Marcia*, 73.
Πόπλιος, 9, 46.
Πόρκιος, 20.
Αὖλ. Ποτάμων, 57.
Πουδεντιανός, 57.
Τιβ. Κλαύδιος Πριστεῖνος, 47.
*L. Val. Proclus*, 65.
*Prygillio*, 58.
*Pudentissimus*, 97.

R

*Respecta*, 96.
*Rufina*, 76.
*Rufus*, 66.
*Ruson...*, 94.

Σ

Αὖρ. Σαβαστιανός, 10.
Σαβεῖνος, 62, 88.
Σαβῖνα, 10.
*Saturninus*, 13, et *Addenda*, p. 490.
*Scerulo*, 77.
*L. Petronius Sentius*, 86.
*M. Servilius Verecundus*, 43.
*Severus*, 77.
*Silvanus*, 77.
*Sippia Paezusa*, 80.
*Sotericus*, 13.
*L. Spurenius Herculanus*, 66.
*L. Spurennius Rufus*, 66.
Στράτων, 51.
*L. Aurelius Surus*, 72.
Σωκράτης, 20.

T

Κλ. Αὖρ. Τελέσφορος, 31.
*Tenacius*, 106 *a*.
*M. Aur. Timotheus*, 106 *b* 2°.
*Titus*, 13, et *Addenda*, p. 490.
Τυραάτης, 88.

U, ΟΥ = U

Οὔλπιος Ἀππιανός, 75.
Οὐλπία Ἀγρειππεῖνα, 7.
*Ulpia Marcia*, 84.

X

Χρυσίων, 42.

L. — *Ethniques.*

Ἀρ..ναμηνός, 18.
Ἀρσιληνός, 44, 45.
Διμερανός, 42.
Νεικαιεύς, 48, 49, 63.
Νεικομηδεύς, 12.
Νεικοπολίτης, 48; au pluriel' *passim*.
*Nicopolitanus*, 13, 85, 106 *a*.
Ὀκονηνός ou Ὀκοληνός, 40, 41.
Σκελεντηνός, 45.

M. — *Tribus.*

Remarques générales, p. 276 (premier article).
*Æmilia*, 73.
Ἀθηναΐς, 21.
Καπιτωλεῖνη, 63.
*Papiria*, 79.
*Sergia*, 70.
*Ulpia*, 106 *b* 3°.

N. — *Peuples et villes.*

Δουρότελις, p. 433, n° 31.
Ἕλληνες, 51.
Μακηδονία, 15.
*Stobi*, 73.

O. — *Inscriptions latines.*

Numéros 13, 14, 22 à 25, 37, 39, 43, 58, 64 à 74, 76 à 86, 89, 90, 92 à 102, 106 *a b*.

P. — *Dates.*

II° siècle : 1 à 6, 22 à 26, 34, 35, 63 à 66, 79, 106 *b* 2°.
III° siècle : 7 à 10, 29 à 33, 38, 39, 75, 106 *b* 3°.
Consuls romains : *Maximus et Paternus*, 38.
*Antiochianus et Orfitus*, 39.

## X. — Addenda et Corrigenda.

L'impression de ce travail en plusieurs articles séparés a été la cause de diverses inexactitudes, notamment dans les renvois aux numéros des textes publiés.

Au lieu d'en rechercher le détail, il a paru plus simple d'indiquer la cause initiale de l'erreur, qui a toujours été la même. Le nombre total des textes a été indiqué au début du chapitre VII comme étant de 102. Il est en réalité de 106, les textes rajoutés au *Corpus* primitif portant les numéros 27, 28, 105 et 106. Il en est résulté que les renvois faits dans les deux premiers articles au numérotage du troisième sont parfois faux lorsqu'ils se rapportent à des numéros placés entre 27 et 102. On a essayé de corriger cette erreur matérielle partout où elle se trouvait; il est cependant des cas où elle pourrait subsister. On la rectifiera très facilement *en ajoutant deux unités à tout numéro, supérieur à* 27 *et inférieur à* 102, *qui se trouverait ne pas correspondre à la mention qui en est faite*. Par exemple, la famille des *Pompeii Magni*, citée à la note 1 du n° 16 comme mentionnée par les textes 71 et 72, l'est en réalité par les textes 73 et 74.

Une erreur plus grave s'est glissée dans le *fac-simile* de deux inscriptions :

1° Au n° 6, la cinquième ligne a été mal mise en page; elle se termine en réalité à droite au même niveau que les autres, et par conséquent les restitutions qui suivent doivent être placées non pas à la fin de la l. 5, mais au début d'une 6e ligne.

2° Au n° 16, le texte ne forme que 3 lignes; la seconde doit s'ajouter à droite de la première.

Voici enfin quelques additions ou modifications à introduire :

I. — Dans le premier article :

P. 262, note 3. — La lettre de Valérien à Aurélien est considérée comme apocryphe par M. Homo (*Essai sur le règne d'Au-*

*rélien*, p. 33, note 2, *b*). L'indication qu'elle contient ne perd cependant pas toute son importance pour le cas qui nous occupe.

P. 276, note 4 : tribu *Æmilia*, lire : n° 73, au lieu de n° 71.

II. — Dans le second article :

N° 4. — Restituer à la fin du texte les noms Κλ(ίσσρ(ος) [Τ]ίτου [Αἰλίου], dont il reste des traces visibles.

N° 6. — Dernière ligne du commentaire : ajouter à propos de la date de 198 : on l'y trouve en juillet (*CIL*, III, 14428).

N° 9. — A la fin de la note 2, ajouter : Liebenam toutefois (n° 28) le cite comme légat en Thrace sous Elagabale.

N° 10. — Outre les références indiquées au début du troisième article, p. 429 note 2, il faut signaler un très médiocre essai de publication de ce texte par M. Diakovitch (*Sbornik*, 1904, p. 56) qui lit, à la l. 4, ΙΗΝΕ = Νήνης, nom féminin dont la forme serait étrange.

L. 3 de la transcription : accentuer Σαξίνα (au datif) au lieu de Σαξῖνα.

A la note 1 de la p. 423, lire 31 au lieu de 29.

N° 13. — Le *Corpus*, qui a publié récemment ce texte, fait remarquer qu'il faut lire, aux l. 4-5, le nom de *Caius Julius Saturninus*, connu par d'autres textes comme *conductor publici portorii* (*CIL*, III, 4720, 5079, 12363). Il en résulte qu'il faut restituer, à la l. 5, *d*(*ispensatoris*) *p*(*ublici*) (*portorii*), et, à la l. 3, *T*(*iti*) *lib*(*erti*).

Par contre, la restitution de la l. 6 est encore plus douteuse : le *Corpus* ne l'a pas essayée.

N° 14. — Peut être : *ex bene*[*ficiario*].

N° 16. — Commentaire de la l. 1. Ajouter : cf. *Irenarcha* dans le *Dict. des Antiq.* — A la note 1, au lieu de 71, 72, lire : 73, 74.

N° 20. — Mauvais essai de publication par M. Diakovitch, art. cité, p. 51.

N° 21, note 1. — Après Ἐφημ., au lieu de la mention *inédit*, lire : (*Sbornik*, 1901, p. 791, n. 103).

Dans le texte explicatif du même n°, à propos de la φυλὴ Καπιτωλινή, renvoyer au n° 63 au lieu de 61.

Georges SEURE.

# LE TOMBEAU

DU

# CARDINAL FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD

(Planches XII et XIII)

Parmi les personnages qui ont illustré l'abbaye de Sainte-Geneviève, le cardinal François de La Rochefoucauld est un des plus célèbres, sinon le plus célèbre. Né en 1558 et nommé d'abord, en 1585, à l'évêché de Clermont, puis, en 1610, à celui de Senlis, où il s'était fait remarquer par sa fermeté dans la réforme du chapitre de l'église cathédrale Saint-Vincent, le roi l'appela, en 1619, aux fonctions d'abbé de Sainte-Geneviève, position alors très délicate, car de graves désordres s'étaient produits parmi les religieux qui semblaient délaisser de plus en plus les intérêts spirituels. Le cardinal n'hésita pas à frapper un grand coup. A peine installé, il rédigea un nouveau règlement qui resserrait fortement la discipline, ce qui, cela va s'en dire, amena de vives résistances de la part des chanoines. Quelques années après, le pape Grégoire XV lui confia la mission de réformer les ordres de Saint-Augustin, de Saint-Benoît, de Cluny et de Cîteaux. Sainte-Geneviève devint le chef de la Congrégation gallicane et joua, depuis cette époque, un rôle important dans les affaires politiques et religieuses de la France.

François de La Rochefoucauld ne s'occupa pas seulement de réformer l'abbaye; il voulut aussi en être le bienfaiteur. Il s'empressa, dès le début de son abbatiat, d'offrir 600 volumes de sa bibliothèque particulière, pour enrichir les collections des chanoines qui avaient été très appauvries. Il fit d'autres dons dans la suite et mit tous ses soins à réparer et à décorer l'église. C'est ainsi qu'il embellit le jubé, fit élever sur le grand autel, d'après les dessins de l'architecte Lemercier, un magnifique

tabernacle, accompagné de deux châsses d'argent et de deux grands reliquaires, puis, derrière ce même autel, quatre colonnes de marbre, au sommet desquelles quatre figures soutenaient la châsse de sainte Geneviève. Enfin il répara l'église souterraine. « Avant qu'il y fît travailler, nous dit un manuscrit du XVIII[e] siècle, elle ressembloit à un cachot tant elle étoit obscure et humide. C'est lui qui l'a fait percer de tous côtez, pour y donner du jour. Il rétablit en même temps les voûtes, orna cette chapelle des marbres les plus rares et la fit paver de même. Ce qu'il y a de curieux à y voir, ce sont les différens tombeaux qui y sont[1] et quatre colonnes de marbre qui sont très riches[2]... »

Le cardinal mourut le 14 février 1645, après avoir pris une grande part aux questions religieuses et politiques, comme grand aumônier de France et président du Conseil d'État[3]. Dans son testament du 17 août 1639, il déclare ce qui suit : « Nous voulons que nostre corps soit ouvert après nostre décez, attendu que les révérends Pères de la Compagnie de Jésus du Collège de Clermont, en cette ville de Paris, nous ayans demandé nostre cœur, nous tenons à bonheur que cette si sainte Compagnie aye cette marque, pour souvenance de mon âme en leurs prières et sacrifices. Mondit corps sera mis au sépulchre que nous avons fait faire en la chapelle basse du sépulchre de Sainte-Geneviefve, devant l'autel dédié à saint Jean-Baptiste[4]. » François de La Rochefoucauld fut en effet inhumé dans l'église souterraine.

Une dizaine d'années plus tard, les religieux voulurent élever à sa mémoire un monument digne de lui. Ils s'adressèrent à Philippe de Buyster, un des sculpteurs les plus réputés du temps,

1. Entre autres, celui de sainte Geneviève.
2. Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 687, fol. 1 v°.
3. Sur le cardinal de la Rochefoucauld, voir Kohler, Introduction au *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, dans le *Catalogue général...*, Paris, 1893, p. XXXII-XXXVI ; *Vie du cardinal de La Rochefoucauld*, par Desbois, son secrétaire (Bibl. Sainte-Genev., ms. 741) ; de La Morinière, *Les vertus du vray prélat, représentées en la vie de Mgr. le cardinal de La Rochefoucault*, Paris, 1646, in-4°.
4. Bibl. Sainte-Geneviève, mss. 483 (fol. 1) et 741 (fol. 68) (copies).

et conclurent avec lui un marché, le 30 janvier 1636. Le document nous a été heureusement conservé [1]. Il est intitulé : « *Devis des ouvrages de sculpture et architecture, de marbre et bronze, qu'il convient faire pour la construction de la sépulture de feu Monseigneur le cardinal de La Rochefoucault, laquelle doibt estre posée dans l'église de Sainte-Geneviefve, en la chapelle de sainct Jean.* » En voici les principaux passages :

« La statue et portrait de Mondict seigneur sera faict de marbre blanc de Carre [2], d'une seule pièce de quatre pieds, neuf poulces, estant à genoulx, sur deux pieds trois poulces de largeur. Il sera fait une aultre pièce de marbre, ung ange, qui tiendra la queue de sa robe, qui fera six pieds, six poulces de longueur ensemble, suivant le dessin, et ledict portrait sera le plus resemblant qui se pourra faire. Le tombeau sera fait de marbre noir,... lequel sera possé sur ung socle de lyais... » Le tout sera compris dans un enfoncement, en forme d'arcade. « Les jambages de l'arcade et l'arcade elle même seront faits de marbre jaspé de Dinan. Touz lesdictz ouvrages de sculpture et architecture... seront faits, posez et mis en la place dans la chapelle soubs terre de sainct Jean... L'entrepreneur... rendra les ouvrages parfaits, au raport d'experts, suivant le desseing paraphé et suivant les modelles, qui seront approuvez dans le temps. »

« Fut présent, honnorable homme Philippes de Buyster, sculpteur ordinaire du Roy, demeurant à Paris dans l'Hostel des Thuilleries... lequel a recognu et confessé avoir promis, faire et parfaire tous et chacuns les ouvrages de sculpture et architecture, mentionnez et spécifiez au devis des aultres parts escript, suivant les desseings qui en ont esté faits en deux feuilles séparées, qui ont esté paraphées des partyes, ce fait demeurées ès-mains dudict Buistier, qui a promis les rendre ausdictz sieurs relligieux, d'huy en ung mois prochain, et iceulx ouvrages rendre parfaits dans quatorze mois prochains, pour tout délay

1. Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 745, fol. 104. Il a été publié par L. Quicherat, dans la *Revue archéologique* VI[e] année (1850), p. 684-686.
2. Pour Carrare.

et payne de tous despens, domages et intérest, ce marché pour et moyennant la somme de six mil livres... Ce fait et passé en ladicte abbaye Sainte-Geneviefve, après midy, le trantiesme janvier mil six cens cinquante six... »

Suivant cet acte, le tombeau devait donc coûter 6.000 livres et être livré au bout de quatorze mois. Mais, comme il arriva souvent pour des monuments d'une certaine importance, le contrat ne fut pas observé rigoureusement. Voici en effet ce que nous apprend une note de Mercier de Saint-Léger, bibliothécaire de l'abbaye dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle: « Le mausolée du cardinal de La Rochefoucauld est de Philippe Buister, sculpteur ordinaire du roi, et a été fait depuis 1656 jusqu'en 1660, ou environ. Ce monument a coûté 7400 livres, savoir six mil livres, en vertu du marché fait avec l'artiste, le 30 janvier 1656, et quatorze cent livres, pour les augmentations faites audit monument, non comprises dans le premier marché. Ce qui conste par la quittance finale du 29 janvier 1664, passée par devant notaires, dont j'ai vu une expédition[1]. » Nous verrons plus loin que les « augmentations » en question se réduisaient à peu de chose. Le retard dans la livraison devait être surtout occasionné par ce fait que Buyster avait entrepris beaucoup de travaux.

D'après les extraits que nous avons donnés du marché conclu en 1656, on a vu qu'il est question d'abord d'un « desseing paraphé, » puis de « desseings qui ont esté faits en deux feuilles séparées, qui ont esté paraphées des partyes ». Ce ou ces dessins n'accompagnent pas le document. On les croyait perdus, quand un hasard heureux m'a permis d'en retrouver un au Cabinet des Estampes[2]. Il porte le cachet de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et a dû être incorporé aux collections de la Bibliothèque Nationale, en même temps que les célèbres portraits au crayon des Génovéfains[3]. Exécuté à l'encre de Chine, avec

1. Cette note est au bas de la page 451 de l'*Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, par Du Molinet. (Ms. 610 de la Bibl. Sainte-Geneviève.)
2. Recueil coté Pe 13.
3. On sait que la Bibliothèque Nationale fut autorisée, par un décret de 1860,

un lavis de noir et de jaune, il mesure 336 millimètres de largeur sur 315 de hauteur et a été exécuté, selon toute vraisemblance, par l'artiste lui-même. Au dos on lit : « Paraffé, suivant le marché passé entre les parties, ce jour d'huy, trentiesme janvier mil six centz cinquante six, par devant les notaires soubzsignez. — Philippe de Buyster[1]. »

On peut croire que l'œuvre fut exécutée telle qu'elle avait été conçue par le sculpteur en 1656. Nous allons voir qu'il y eut quelques modifications assez sensibles. Le tombeau existe encore en partie. Il est conservé dans la chapelle de l'hospice d'Ivry, où bien peu de personnes vont le voir. La partie supérieure seule, c'est-à-dire les deux statues, appartient au monument primitif. Il faut alors, pour la comparaison que nous voulons faire, recourir à une gravure de Millin[2]. On remarquera d'abord que dans le dessin le cardinal est placé à gauche, au lieu d'être à droite, puis que c'est un ange qui tient le manteau, comme il est d'ailleurs stipulé dans le contrat, et non un enfant. Aux retombées de l'arcade, on voit en outre la partie inférieure du corps de deux figures vêtues d'une longue robe, détail qui a été laissé de côté dans la suite. Sur la gravure, il y a un socle à décoration d'entrelacs, que l'artiste n'avait pas prévu au début, et les armes du prélat sont placées au-dessus de l'arcade et non sur la partie antérieure du cénotaphe, où elles sont remplacées par les armes de l'abbaye, entourées d'une couronne de laurier. Telles sont les principales différences à signaler.

La planche de Millin, qui donne le tombeau tel qu'il existait avant la Révolution, nous apprend que les deux statues, que nous étudierons dans un instant, reposaient sur un cénotaphe

à prendre, dans certains dépôts publics de Paris, les estampes et dessins qui pouvaient compléter ses collections. Une telle mesure n'a rien qui puisse se justifier à notre avis. Dans le cas présent, on a séparé fort maladroitement un dessin d'un document qui l'accompagnait.

1. La signature du sculpteur est accompagnée de plusieurs paraphes.
2. *Antiquités nationales*, tome V, abbaye de Sainte-Geneviève, n° LX, pl. III.

de marbre noir, orné de feuilles d'acanthe dans la gorge et de godrons dans la partie convexe. Le socle à entrelacs était en marbre blanc veiné. Sur la partie antérieure était une grande plaque de marbre noir, encadrée de deux guirlandes de bronze, sur laquelle on avait gravé, en lettres d'or, l'inscription suivante[1] :

EMINENTISSIMO S. R. E. CARDINALI
FRANCISCO DE LA ROCHEFOUCAULD,
ANTIQUA ET PERILLUSTRI STIRPE ORIUNDO,
DOCTRINA PIETATE ET OMNI VIRTUTUM GENERE CELEBERRIMO,
PRIMUM CLAROMONTANO, DEINDE SYLVANECTENSI EPISCOPO,
ANTIQUAE RELIGIONIS ET ECCLESIASTICAE DIGNITATIS ACERRIMO DEFENSORI,
RERUM ET CONSILIORUM PUBLICORUM IN GALLIA QUONDAM PRAESIDI ET ADMINISTRATORI INTEGERRIMO,
SUMMO GALLIARUM ELEEMOSINARIO ET OPTIMO PAUPERUM PARENTI,
RELIGIOSORUM ORDINUM AMANTISSIMO PATRONO,
REGULARIS CANONICORUM SANCTI AUGUSTINI DISCIPLINAE VINDICI AC RESTITUTORI,
HUJUS DOMUS ABBATI RELIGIOSISSIMO,
AC MUNIFICENTISSIMO BENEFACTORI,
HOC SUPERSTITIS ET AETERNI AMORIS AC OBSERVANTIAE MONIMENTUM
TRISTI RELIGIONE MOERENTES POSUERUNT
ABBAS ET CANONICI REGULARES HUJUS ECCLESIAE.
HIC TITULUM ABBATIAE, QUEM ANTE IPSUM NEMO NISI ISTIUS DOMUS CANONICUS POSSEDERAT,
HUIC EIDEM FAMILIAE RESTITUIT.
OSSA EJUS IN SUBTERRANEO SPECU SACELLI INFERIORIS JACENT.
OBIIT ANNO D.MDCXLV, DIE FEBRUARII XIIII, AETATIS LXXXVII.

Le tombeau du cardinal de La Rochefoucauld est souvent cité dans les histoires ou dans les descriptions de Paris du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle, de Germain Brice[2], de Le Maire[3], de l'abbé

1. Voyez Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, 1765, t. VI, p. 66-57 ; Millin, *op. cit.*, V, p. 67-68 ; Guilhermy, *Inscriptions de la France* (*Coll. Doc. inéd.*), t. I, p. 366.

2. *Nouvelle description de la ville de Paris*. Voyez la 8[e] édition de 1725, t. II, p. 496-497. La 1[re] édition date de 1684.

3. *Paris ancien et nouveau*, 1685, t. I, p. 212.

Lebeuf[1], de Piganiol de La Force[2], etc. Tous ces auteurs s'accordent à dire qu'il se trouvait dans une chapelle méridionale du chœur de l'église haute, à côté de la sacristie. Millin nous dit que cette chapelle qui portait le vocable de Saint-Jean-Baptiste était du XVI[e] siècle[3]. Or, dans le contrat de 1656, il est stipulé que le mausolée sera placé « dans la chapelle *soubs terre* de sainct Jean. » Cela pourrait nous faire supposer qu'il y a eu transfert à un moment donné, antérieurement en tout cas à 1684, date de la première édition de l'ouvrage de Piganiol de La Force. Mais si on considère que la construction du monument, qui avait environ 3[m],50 de hauteur, a nécessité des travaux de maçonnerie assez importants dans le mur de l'église, on est amené à penser qu'il y a très vraisemblablement une erreur dans le document[4]. Il est difficile, en outre, de croire que les religieux aient eu d'abord l'intention de mettre une œuvre aussi considérable dans une chapelle souterraine. Le rédacteur de l'acte a donc dû faire une confusion.

Pendant la Révolution, après que l'abbaye de Sainte-Geneviève eut été bouleversée et en partie détruite, le tombeau fut transporté, en 1792, au Musée des monuments français[5]. Dans la première édition de son catalogue, publiée en 1793, Lenoir l'indique sous le n° 181 et ajoute qu'il « porte sur une table de marbre noir, provenant des Célestins ». Donc, depuis cette date, la partie inférieure avait disparu. Ce ne fut qu'au commencement de l'année 1805 qu'on s'occupa de le restaurer tel qu'on le voit maintenant. Il fut alors dépensé 1.824 francs « pour les frais de restauration et de mise en place du mausolée du cardi-

1. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* (Édit. de Cocheris, 1884, t. II, p. 584).
2. *Description historique de la ville de Paris*, 1765, t. VI, p. 66.
3. *Antiquités nationales*, t. V, p. 67.
4. Il y avait une chapelle Saint-Jean dans l'église souterraine, d'où peut-être la confusion avec celle de l'église haute.
5. Voyez. *Archives du Musée des monuments français. Papiers d'Alexandre Lenoir*, publ. dans l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, t. II, p. 35; Courajod, *Alexandre Lenoir, son journal*, Paris, 1878-1887, t. I, p. 12.

nal de La Rochefoucauld et du sarcophage de Dagobert[1] ». Lenoir prit, pour surélever les deux statues, différents débris de monuments (bas-relief en marbre, consoles en pierres, etc.) qui étaient restés inutilisés[2].

En exécution du décret du 18 décembre 1816, qui ordonnait la dispersion du Musée des Petits-Augustins, le tombeau, après avoir été tout d'abord destiné à l'église Saint-Étienne du Mont[3], fut transporté en 1821[4] dans la chapelle de l'hospice des Incurables (aujourd'hui l'hôpital Laënnec), rue de Sèvres, en raison, sans doute, de ce que le cardinal avait été, avec François Goulet de Châtillon, le fondateur de cet établissement[5]. Enfin il subit un dernier déplacement en 1873 et fut placé dans la chapelle de l'hospice d'Ivry, où il est actuellement[6].

Il me reste maintenant à décrire le monument, tel qu'il se présente aujourd'hui. Le cardinal est agenouillé, de profil, à droite, les mains jointes, vêtu d'une longue robe ou aube, garnie de dentelle, et d'un long manteau qui laisse voir une pèlerine de fourrure, sur laquelle est passé le cordon du Saint-Esprit. Il est coiffé d'une calotte et sous ses genoux est un coussin, orné de dentelle et de glands. Derrière lui, au second plan, on voit un livre sur lequel est posée sa barrette[7]. La queue de son manteau est portée par un enfant, agenouillé de face, vêtu d'une étoffe légère, retenue sur le devant par une agrafe et qui laisse

1. *Arch. du Musée* .., t. I, p. 324. Voyez aussi une lettre de Denon à Lenoir, du 31 janvier 1805, dans laquelle il est question d'une dépense de 847 francs pour la restauration du tombeau du cardinal. (*Ibid.*, t. III, p. 89-90.)

2. Voyez la reproduction qu'il donne dans son *Musée des monuments français*, t. V (1806), n° 178, pl. 180.

3. Cf. Courajod, *op. cit.*, t. I, p. 93 et *Arch. du Musée...*, t. III, p. 267 et 307.

4. Et non en 1817, comme le dit Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, Paris, 1867, in-4°, p. 69.

5. L'acte de fondation date de 1634. Les bâtiments furent édifiés de 1635 à 1649 par l'architecte Gamard.

6. Les Incurables de la rue de Sèvres, qui n'étaient plus que des femmes depuis 1801, furent transportés, en 1869, à Ivry.

7. On remarqua que dans le contrat de 1656 il n'est question ni du livre ni de la barrette. Dans la gravure de Millin on ne les voit pas. Serait-ce une addition de Lenoir ? C'est fort possible.

une partie de la poitrine et les bras nus. Ces deux statues sont placées sur un cénotaphe de marbre noir, sur lequel ont été appliqués deux mascarons de bronze et qui est supporté par deux consoles en pierre, décorées de feuilles de vigne. Entre ces consoles est un *memento mori*, en marbre blanc, représentant une tête de mort, avec une couronne de laurier et des ailes, entourée des emblèmes des différentes classes de la société (couronnes, tiare, mitre, sceptre, main de justice, bénitier, cloche, chandeliers, pelle, etc.). Le tout repose sur un soubassement en pierre, orné de deux autres mascarons et de guirlandes de fruits en bronze; on y lit, en lettres d'or, « François de La Rochefoucauld, mort en 1645 ». Sur le mur de la chapelle a été apposée l'inscription qui était primitivement sur la partie antérieure du cénotaphe et qui a été donnée ci-dessus. Le tout se détache sur un fond de marbre noir [1].

Il me faut dire maintenant quelques mots sur la valeur de l'œuvre de Buyster. Ce qui est assez particulier, c'est la présence de cet enfant caudataire. Saint-Foix, au XVIII[e] siècle, s'était empressé de dire : « Je suis étonné que l'extravagante imagination qui a créé ce page, au lieu de le laisser à demi-nud, ne lui ait pas donné la livrée [2] ». Et de fait cette figure est un peu choquante, à côté de l'effigie grave et majestueuse du prélat. Ce n'est pas en somme une idée très heureuse. Plusieurs auteurs nous racontent qu'on avait dit, à ce sujet, bien des choses peu flatteuses sur l'orgueil du défunt [3]. Quant au reste du monument, le jugement de Millin est assez exact. « Il n'y avait rien d'ingénieux dans la composition et même le tombeau était d'une mauvaise forme; mais la figure du cardinal était

1. Voici les dimensions principales du monument. Le cardinal a 1[m],45 de hauteur, l'enfant 0[m],89 et le cénotaphe 2[m],10, dans sa plus grande largeur. La hauteur, depuis le sol jusqu'au sommet du cénotaphe, est de 2[m],30 environ.

2. *Essais historiques sur Paris*, Paris, 1759, in-8°, t. I, p. 167.

3. Il y a dans le recueil Pe 13 du Cabinet des Estampes le dessin du tombeau d'un cardinal, accompagné d'un page qui porte sur l'épaule la queue de son manteau; c'est, comme on voit, la même idée. Je n'ai pu savoir le nom du personnage, à la mémoire duquel avait été élevé le monument.

bien exécutée et d'un dessin correct. On remarquait surtout les draperies, dont les plis larges et bien jetés imitaient parfaitement la nature[1] ». Il est certain que la forme du cénotaphe ne devait pas être très élégante. Quant à la statue du cardinal, on peut dire que c'est une des meilleures sculptures du XVII[e] siècle. La tête ne manque pas d'expression et la pose générale du corps est bonne.

D'ailleurs ce tombeau était considéré, au XVIII[e] siècle, comme une des œuvres les plus remarquables de Buyster. Je n'ai pas l'intention de faire ici une étude sur cet artiste qui, je crois, mériterait une monographie détaillée[2]. Je rappellerai seulement que, né à Anvers, vers 1595, il travailla beaucoup à Paris pour les églises et les couvents, au Val de Grâce et au Louvre, ainsi qu'à Versailles. En 1632 il obtint le titre de sculpteur ordinaire du roi et un brevet de logement aux Tuileries. Il fut élu membre de l'Académie en 1648. En province il exécuta plusieurs monuments funéraires qui nous restent encore en partie; c'est ainsi qu'on lui doit les statues des Laubespine, à la cathédrale de Bourges[3], et celle de l'évêque de Rueil, à la cathédrale d'Angers. On peut en rapprocher l'effigie de Marguerite de Crèvecœur, conservée au Musée du Louvre et provenant de Saint-Germain l'Auxerrois. Philippe Buyster, qui fut extrêmement employé, semble peut-être se distinguer de ses contemporains par un certain sentiment de réalisme et sa sculpture, qui nous paraît sans doute un peu froide, comme toute celle de son époque, n'est cependant pas sans mérite.

1. *Antiq. Nat.*, t. V, p. 67.

2. Cf. Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française*, Paris, 1898, gr. in-8°, p. 101-103; *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, publ. par L. Dussieux, E. Soulié... Paris, 1854, in-8°, t. I, p. 280 et suiv.

3. Voy. P. Gauchery, *Les statues et les mausolées des familles de Laubespine et de La Grange-Montigny, à la cathédrale de Bourges*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1903, t. XXVII, p. 370-382. C'est M. Gauchery, qui le premier, s'est aperçu qu'il y avait une inscription au revers du dessin du tombeau du cardinal de La Rochefoucauld et qui fit découper la feuille sur laquelle il était collé.

Avant de terminer, je dois signaler qu'il a existé deux bustes du cardinal de La Rochefoucauld. Le premier, autrefois à l'hospice des Incurables et cité par plusieurs auteurs du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, était en marbre et dû justement au ciseau de Buyster. Il a très probablement disparu. Toutefois la bibliothèque Sainte-Geneviève possède un autre buste en plâtre qui pourrait bien en être un moulage [1]. Si on le compare en effet à la statue du tombeau d'Ivry, on remarque, dans la facture générale, dans le modelé de la tête, une ressemblance assez évidente. Le prélat, coiffé d'une calotte, est vêtu d'une pèlerine à capuchon, avec le cordon du Saint-Esprit. Le vêtement est le même que celui qu'il porte sur les portraits gravés par Lasne et Huret, sauf que dans ceux-ci la calotte est remplacée par le chapeau de cardinal.

Le second buste avait été exécuté par Didier Humbelot [2], comme nous l'apprend une pièce de poésie, composée par son frère, Charles, et intitulée : « Sur le pourtrait de Monseigneur l'éminentissime François cardinal de La Rochefoucauld, fait en bosse et en basse taille par feu Didier Humbelot, sculpteur et peintre [3] ». Ce même artiste avait sculpté des figures d'évangélistes et d'anges pour le tabernacle de l'église de Sainte-Geneviève, ainsi qu'un *Ecce Homo* [4]. Je ne crois pas que le buste en plâtre de la bibliothèque Sainte-Geneviève soit un moulage de celui de Didier Humbelot. Comme je l'ai dit à l'instant, il rappelle le style de Buyster et doit être rattaché à l'œuvre de notre sculpteur, qui fut en somme assez réputé et dont il serait intéressant de retracer en détail l'activité artistique.

A. Boinet.

1. Le Maire, *op. cit*, t. III, p. 171 ; G. Brice, *op. cit.*, 8[e] édit., 1725, t. III, p. 414; Piganiol de la Force, t. VII, p. 410. Le buste se trouvait dans une salle d'hommes, à côté de celui de Pierre Camus, évêque de Belley, œuvre également de Buyster. Voy. aussi un *Mémorial historique sur l'hôpital des Incurables*, par Maillet, conservé aux Archives de l'Assistance publique (p. 18).

2. Il figurait à Sainte-Geneviève avant la Révolution, d'après le procès-verbal de visite de l'abbaye, dressé en 1790 (Arch. Nat., S, 1540, fol. 76.) Il y en a un surmoulage au Musée du Louvre.

3. Voy. le recueil Y, in-4°, 415, pièce 5, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

4. *Ibid.*, pièce 4.

# SCULPTURES INÉDITES OU PEU CONNUES

## I. — Statuette d'Héraklès assis.

M. Joseph Offord m'a obligeamment envoyé une photographie de cette statuette de marbre, qui était dans le commerce à Londres en 1907 et que j'y ai vue en juillet 1908. Sa hauteur est de 20 pouces 1/2 (cinquante-deux centimètres). Les restaurations sont importantes : elles comprennent la tête, le bras droit, la jambe gauche et la partie inférieure du bras gauche avec la main. Toutefois, la massue, la peau de lion et la pose ne laissent aucune incertitude sur le motif ; c'est bien un Héraklès assis, à joindre à ceux que j'ai réunis dans les trois volumes publiés de mon *Répertoire* (t. I, p. 466, 469, 474, 475, 477 ; t. II, p. 227-229 ; t. III, p. 73, 248-249) et à l'Héraklès colossal de Lysippe, transporté autrefois de Tarente à Constantinople, dont Furtwaengler a reconnu la silhouette sur un coffret byzantin en ivoire de Xanten[1]. Parmi les statues d'Héraklès assis qu'a reproduites Clarac, il en est une, autrefois chez le restaurateur Cavaceppi, qui paraît identique à celle qui nous occupe, avec cette différence que, dans la statue Cavaceppi, Cerbère est placé à droite d'Héraklès (Clarac, I, p. 469 R.). Le texte de Clarac indique seulement, d'après Cavaceppi, que ce monument est en Angleterre, mais il n'en donne pas les dimensions (*Musée*, t. V, p. 20). Il ajoute, d'ailleurs, non sans perspicacité : « A droite est Cerbère ; *ce pourrait bien être une addition de Cavaceppi.* » On sait que Cavaceppi a publié à Rome, de 1768 à 1772, trois

1. A. Furtwaengler, *Der Herakles des Lysipp*, dans les *Bay. Sitzungsberichte*, 1902, IV, p. 455 et suiv.

luxueux volumes in-folio contenant les gravures de 74 statues restaurées par lui et dont 29 étaient destinées à l'Angleterre, 20 à la Prusse. « C'était, dit Clarac (*Musée*, t. III, p. 306), un fort adroit, mais terrible restaurateur. » Le groupe d'Héraklès avec Cerbère est reproduit sur la planche XLI du tome I^er^. Clarac

Fig. 1. — Statuette d'Héraklès.

s'étonnait de ne retrouver, à Berlin et dans les collections anglaises, que très peu de statues gravées par Cavaceppi ; il soupçonnait que la plupart avaient dû être détournées de leur destination, ou qu'elles avaient subi, vers la fin du XVIII^e^ siècle, de nouvelles restaurations qui les rendaient méconnaissables. La comparaison de la photographie que nous publions avec le

dessin du *Musée* de Clarac d'après Cavaceppi semble démontrer que le Cerbère, ajouté par le restaurateur italien, a été enlevé par la suite et que nous pouvons augmenter d'une unité la liste

Fig. 2. — Statuette de jeune pêcheur.

des statues de Cavaceppi qui ont été retrouvées et identifiées depuis Clarac.

### II. — Statuette d'enfant endormi.

En même temps que la photographie de l'Héraklès assis, j'ai

reçu de M. Offord celle d'un enfant endormi, appartenant au même antiquaire de Londres (haut., 0,74). La tête est antique, avec quelques rapiéçages au chaperon ; le pied gauche, le bas de la jambe droite et le bras droit sont modernes. L'ensemble est très gracieux et d'un bon style. Des statues d'enfants ou d'Éros endormis dans la même attitude se voient dans mon *Répertoire*, t. I, p. 354, 435, 445, 539 ; t. III, p. 264. Il existe une statuette analogue dans la collection du duc de Wellington, à Apsley House ; j'en ai pris autrefois un croquis sommaire, mais n'ai pu encore en obtenir de photographie. L'exemplaire qui ressemble le plus à celui que je publie est au Vatican (Clarac, I, p. 539 R.) ; on en trouvera une photographie sur la planche LI du grand catalogue de ce Musée par M. Amelung. Le texte le décrit sous ce titre : *Statuette d'un petit pêcheur endormi* (t. I, p. 499, n° 287) ; il est certain, en effet, qu'il s'agit d'un pêcheur coiffé d'un chapeau rond, vêtu de l'*exomis* et ayant à côté de lui un petit seau contenant les poissons qu'il a pris[1]. M. Amelung pense que l'original de cette jolie figure appartient au début de l'école hellénistique ; il en signale des répliques, encore inédites, à Boston, à la villa Albani et au musée des Thermes à Rome. Celle du Vatican a 0m,65 de haut. La réplique publiée ici a appartenu pendant de longues années à Sir Charles Robinson et a été vendue par M. Newton Robinson, un des secrétaires honoraires du Burlington Club, à l'antiquaire qui la possédait en 1907.

### III. — Statuette d'Héraklès debout

J'ai publié récemment, dans la *Revue des Études grecques* (1907, p. 399 et suiv.), un beau vase antique que j'avais vu autrefois à Londres, dans la collection de M. W. Rome, expo-

1. Dans la statuette de Londres, le vase ou seau, contenant cinq poissons, est suspendu à une anse tressée, passée autour du bras gauche de l'enfant.

sée temporairement au Guildhall. D'autres objets de cette collection, comprenant des antiquités grecques et égyptiennes, ont figuré à l'exposition d'art grec organisée par le Burlington Club en 1903. M. Rome étant décédé en 1907, la vente de ses antiquités a eu lieu à Londres, au mois de décembre de la même année; comme il arrive très souvent en Angleterre, cette vente (dont je n'ai pas vu le catalogue) n'avait été l'objet d'aucune publicité sur le continent et je n'en ai entendu parler que plusieurs mois après, alors que le beau vase, vendu à bas prix, était déjà loin. J'ignore le nom du présent possesseur de cet objet et je ne sais pas davantage à qui appartient l'admirable statuette d'Héraraklès en bronze (fig. 3), dont je dois une photographie à M. Offord[1]. Quand M. Offord en a obtenu une reproduction, elle appartenait aux mêmes antiquaires de Londres que les statuettes de marbre publiées plus haut (MM. Spink,de Piccadilly). M. Paul Arndt, à qui j'ai communiqué une épreuve de la similigravure, m'écrit que cette œuvre exquise (ou une autre très semblable) a été offerte à l'Antiquarium de Munich, qui manquait d'argent, puis à des amateurs de Vienne, où elle aurait trouvé acquéreur. Peut-être la présente publication aura-t-elle pour résultat de faire connaître le détenteur de ce petit chef-d'œuvre. J'ajoute, sans en deviner le motif, que ni le vase attique publié par moi, ni l'Héraklès que je publie aujourd'hui n'ont figuré parmi les objets prêtés par M. Rome à l'exposition du Burlington Club, dont nous devons un beau catalogue illustré, malheureusement fort rare, à M^me^ Eugénie Strong.

L'Héraklès de l'ancienne collection Rome a environ 25 centimètres de haut (9 pouces 1/2); il est intact, sauf les doigts de la main gauche, et recouvert d'une excellente patine. Le héros est représenté debout, la main droite posée sur la hanche, le bras gauche légèrement avancé. La main gauche tenait probablement la massue, appuyée sur l'épaule[2]. Sur le bras gauche est passée

1. Vendue 1.950 francs, le 18 décembre 1907, chez Christie.
2. Comparez l'Héraklès jeune de la collection Pamphili, *Rép.*, I, p. 462.

l'extrémité de la dépouille du lion de Némée, dont la tête couvre les cheveux d'Héraklès et dont les pattes sont nouées en haut de sa poitrine. La feuille de vigne est naturellement une addition moderne; on m'a assuré qu'elle avait été ajoutée *en plâtre* aussitôt après la vente, c'est-à-dire en décembre 1907.

Qu'il soit sorti d'un atelier étrusque ou d'un atelier grec, ce bronze est certainement la copie d'une œuvre hellénique importante dont nous pouvons, avec quelque vraisemblance, désigner l'auteur. La forme du visage, le développement du menton et des maxillaires, surtout le dessin des yeux, très ouverts et encadrés de paupières saillantes, suffiraient à suggérer le nom de Polyclète, alors même que le modelé du corps et la pose athlétique ne viendraient confirmer et préciser cette impression. Il suffit de comparer la tête à celle du Doryphore de Naples[1] pour que l'attribution de l'original à Polyclète soit presque évidente. Le Louvre possède un joli buste quelque peu retravaillé qui est généralement connu sous le nom d'*Iole* ou d'*Omphale*[2] et dont la tête, coiffée de la peau de lion, ressemble beaucoup à celle-ci. M. Sieveking avait émis l'hypothèse que l'*Omphale* du Louvre est un Héraklès juvénile, transformé en femme par de maladroites retouches[3]; j'ai eu tort de repousser cette idée, qui me semble aujourd'hui très vraisemblable, d'autant plus que j'avais déjà reconnu, dans la prétendue *Omphale*, l'influence du canon facial de Polyclète. Cet artiste était l'auteur d'une statue d'Héraklès juvénile que l'on voyait à Rome au temps de Pline[4]. Je ne crois pas que Botho Graef et Furtwaengler aient eu rai-

1. S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, pl. 46.
2. *Ibid.*, pl. 193.
3. Sieveking, art. *Omphale* du *Lexikon* de Roscher, p. 892. Les restaurations n'ont rien ajouté qui puisse faire présumer le sexe de cette figure (buste).
4. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 56; cf. Furtwaengler, art. *Herakles* dans le *Lexikon* de Roscher, p. 2156-7, et *Masterpieces*, p. 236, note 1. Il n'est nullement certain que cet Hercule soit identique à celui que mentionne Cicéron (*De Orat.*, II, 16, 70). On a compris que Cicéron, dans ce passage, parlait d'un Hercule de Polyclète tuant l'hydre (par ex. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 502); mais Cicéron parle simplement de la *peau* de lion ou

Fig. 3. — Héraklès de bronze (ancienne collection W. Rome).

son de rapporter à cette statue les deux bustes présumés d'Hercule (tête nue) que l'on conserve à Naples et à Broadlands, bien que le caractère polyclétéen en soit incontestable; d'ailleurs, on ne connaît pas de réplique de cette tête sur une statue. Furtwaengler attribuait aussi à l'école de Phidias ou de Calamis une tête d'Héraklès du musée de Berlin[1] qui est plutôt, à mon avis, une réplique libre de l'Héraklès jeune de Polyclète dont la statuette de l'ancienne collection Rome reproduit l'ensemble. Enfin, M. Arthur Mahler paraît avoir eu raison de reconnaître une imitation scopasienne d'un motif de Polyclète dans le bel Héraklès juvénile de la glyptothèque de Ny-Carlsberg à Copenhague[2]; le type polyclétéen que suppose cette statue est bien celui que le petit bronze de Londres nous laisse entrevoir.

On connaît des statues d'Héraklès jeune avec la dépouille du lion nouée sur la poitrine[3] et d'autres images de ce dieu, jeune ou barbu, avec la main droite posée sur la hanche[4], ou avec la massue reposant sur l'épaule gauche[5]. Ce sont là les éléments, si l'on peut dire, de notre bronze; mais je ne puis citer une seconde figure où ils soient réunis de la même façon. Peut-être en existe-t-il dans les musées, défigurées par des restaurations, comme la statue Borghèse, représentant Héraklès juvénile, où Furtwaengler voyait un motif créé dans l'école de Phidias[6]. La certitude où l'on est que Polyclète a représenté plusieurs fois Héraklès jeune[7], joint au caractère si évidemment polyclétéen de notre bronze, suffit, je crois, à justifier la conclusion que

de la *peau* de l'hydre comme d'attributs possibles d'une statue d'Hercule (cf. Sénèque, *Herc. furens*, v. 45, 46). Un torse polyclétéen d'Héraklès tenant l'hydre de la main gauche est à Wurzbourg (*Rép.*, II, p. 238, 6); faut-il songer à donner le même attribut à notre statuette?

1. *Masterpieces*, p. 83, fig. 32.
2. A. Mahler, *Polyklet*, p. 143, fig. 46; cf. *Répertoire*, t. II, p. 222, 9.
3. Par exemple, *Rép.*, I, p. 470; II, p. 222.
4. *Rép.*, II, p. 209, 210, 211.
5. *Rép.*, I, p. 462; II, p. 216, 217 et suiv.; Furtwaengler, *Masterpieces*, fig. 297.
6. *Rép.* II, p. 209, 8; Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 298, n. 2; Arndt, *E. V.*, n° 485.
7. Un Héraklès de Polyclète doit être juvénile, puisqu'il n'avait fait que des

j'en tire, dans l'attente que d'autres découvertes viennent la confirmer.

## IV. — Guerrier de Celeia.

Une des plus importantes parmi les statues déjà publiées qui manquent aux trois premiers volumes de mon *Répertoire* et qui trouveront place dans le quatrième que je prépare, est l'image colossale d'un guerrier découverte, vers 1840, dans le lit de la Voglena devant Cilli (Celeia en Norique). M. Conze en a publié une gravure exacte, bien qu'un peu flattée, dans les *Denkschriften* de l'Académie de Vienne (Sciences historiques, 1877-78, t. XXVI-XXVII, pl. XII)[1]. La statue, en marbre blanc à gros grains de Rutschach, a 1m,74 de haut; la base mesure 0m,60 de largeur. L'épée était taillée dans un morceau de marbre distinct; il en reste seulement le point d'attache sur la hanche gauche. Le nez a été restauré, la tête rajustée et le costume nettoyé et gratté pour le débarrasser d'une couche de cirage noir (!) dont on l'avait malencontreusement recouverte. Pendant trois ans ou plus, exposé en plein air près du cimetière, le « guerrier norique » a servi de cible aux gamins de Cilli; depuis 1843, il est à l'abri et en sûreté, non sans garder les cicatrices de ses blessures. Les similigravures que nous en publions ont été exécutées d'après des photographies faites à la demande de M. le professeur Bienkowski, auteur de recherches bien connues sur la représentation des barbares dans l'art antique; je le remercie de la libéralité dont il a fait preuve en m'abandonnant l'usage de ses clichés.

L'intérêt de cette sculpture tient au mélange qu'elle nous offre

statues imberbes (Quintilien). Je note encore la fréquence des petites copies en bronze d'après Polyclète, même dans la Gaule romaine (par exemple la grande statuette des Fins d'Annecy au Musée Dutuit).

1. Cet article est la seconde partie du mémoire intitulé : *Römische Bildwerke einheimischen Fundortes in Oesterreich*. Il en existe des tirages à part. — M. Studniczka a mentionné la statue de Cilli (*ganz späte Provinzialkunst*) dans sa dissertation *Tropaeum Trajani*, Leipzig, 1904, p. 110.

d'éléments gréco-romains et d'éléments barbares. Le personnage représenté devait être pourvu d'un haut grade dans l'armée romaine. Il porte le *cingulum*, passé de biais sur la cuirasse, la *lorica*, le *balteus*, le *paludamentum*, les *caligae*. De la main gauche, il tenait une lance, dont on aperçoit des traces sur la base. Le geste de la main droite est celui du chef haranguant ses troupes[1]. Les moustaches et les sourcils très épais caractérisent le barbare — gaulois, germain, pannonien ou dace — passé au service de Rome et parvenu au sommet de la hiérarchie militaire, comme un Arbogast ou un Stilicon. Ce n'est, d'ailleurs, ni Stilicon, ni Arbogast, car le travail de ce marbre n'est pas postérieur au début du IVe siècle ; on peut en rapprocher, comme l'a fait M. Conze, la statue cuirassée de Constantin qui s'élève encore sur la place du Capitole à Rome (*Rép.*, t. I, p. 604, 6, R.) Il est presque superflu de rappeler que l'Empire romain, dès les premiers temps, prit à son service des Barbares, Frison, Bataves, Ubiens, Caninéfates[2], dont les chefs furent de plus en plus considérés et puissants jusqu'au jour où quelques-uns d'entre eux, plus heureux ou plus hardis, prétendirent annuler à leur profit l'autorité des empereurs d'Occident[3]. Le guerrier de Cilli est peut-être un de ces précurseurs des roitelets germaniques du Ve siècle.

Le faisceau d'objets longs et plats, figurés debout sur la base à gauche de la figure, embarrassait M. Conze en 1877. Il s'agit certainement de documents écrits, liés en faisceaux, comme on en trouve représentés souvent au pied des statues gréco-romaines en toge, mais non pas, que je sache, au pied des statues *clypeatae*. Une statue en toge de l'ancienne collection Mattei, à Rome, surmontée d'une tête moderne de Néron, a pour attribut un faisceau tout semblable (*Rép.*, t. I, p. 579, 3, R.)[4].

1. Cf. Apulée, *Metam.*, II, 21.
2. Fustel de Coulanges, *L'Empire romain*, 2e éd., t. I, p. 389.
3. *Ibid.*, p. 422 et suiv.
4. Cette statue n'a été retrouvée ni par Matz et Duhn, ni par Bernoulli ; cf. la *Römische Ikonographie* de ce dernier, t. II, p. 394.

Fig. 4. — Guerrier de Cilli.

« *Scrinium* de forme particulière », écrivait à ce propos Clarac (*Musée*, t. V, p. 223); cette expression est sans doute un peu vague, mais je ne vois guère moyen de la préciser[1].

M. le professeur Birt, de Marburg, n'ayant pas mentionné la statue de Cilli dans son ouvrage récent *Die Buchrolle*, je lui ai écrit pour la lui signaler. Voici la traduction de la réponse qu'il a bien voulu me faire :

« On est bien obligé de reconnaître un faisceau de rouleaux dans l'attribut placé près de la jambe du guerrier, quoique la forme anguleuse des rouleaux soit singulière, quoique la hauteur de ces *fasces*, qui atteint le genou, ne le soit pas moins, enfin quoiqu'il soit difficile d'expliquer l'objet qui les surmonte. Je ne vois pas à quoi aurait pu servir un faisceau de planchettes ; les rouleaux étaient les seuls documents que l'on transportât ainsi avec soi. De ces rouleaux plats ou anguleux je rapprocherais ceux de la figure de Statilius Aper (fig. 144 *b* de mon livre) ; j'ai aussi fait observer (p. 253) que les rouleaux et les *capsae* s'élèvent parfois jusqu'à hauteur du genou. Les rouleaux peuvent parfaitement être les attributs d'un officier supérieur. Un guerrier tenant un rouleau est signalé dans Matz-Duhn, n° 3789, et j'en connais d'autres exemples, tels que Baumeister, fig. 2266, et la pierre du *Maximilian-museum* d'Augsbourg (*Röm. Abth.*, C 5). Dans la *Notitia dignitatum*, un gros faisceau de rouleaux est cité seulement parmi les insignes du questeur, du *primicerius notariorum* et du *magister scriniorum*. Mais notez que le guerrier de Cilli est figuré avec le geste de *l'allocutio* ; par suite, le faisceau de rouleaux ou de documents lui convient, comme à tout orateur ou à l'empereur lui-même. En revanche, je ne connais rien d'analogue au disque en forme de phalère, avec saillie au milieu, qui surmonte le faisceau, car je n'ose pas supposer que ce disque représente le sceau, tel qu'on peut le distinguer sur le nœud du ruban rouge qui entoure le faisceau de documents dans l'image de la *Notitia Dignitatum* (Böcking, t. I, p. 48). »

## V. Bas-relief de Monaco.

En 1897, feu Gustave Saige, archiviste de la principauté de Monaco, voulut bien prêter au Musée de Saint-Germain, à fin de

1. Voir aussi une statue de Djerba au Louvre (*Rép.*, II, 626, 5) et la statue de Q. Flavius Mavortius Lollianus sur la place du Marché à Pouzzoles (Birt, *Die Buchrolle*, p. 56, fig. 37), où la forme du *scrinium* est « particulière ». [La question des *scrinia*, des *fasces* et des *candelae* est traitée avec détail dans le même ouvrage, p. 255 et suiv.]. Les rouleaux pouvaient être aplatis par la compression, suivant l'expression de Pétrone : *Chartae alligatae mutant figuram*.

Fig. 5. — Guerrier de Cilli.

moulage, un curieux bas-relief découvert autrefois dans un puits à La Condamine, entre Monaco et Monte-Carlo. L'original (0,48 sur 0,34) a été placé depuis dans le petit Musée construit à Monaco pour abriter les collections archéologiques locales et les trouvailles faites dans les grottes voisines de Menton; le moulage figure au Musée de Saint-Germain, sous le n° 35579, dans la salle un peu obscure qui sépare celle des monuments mythologiques de celle des monuments relatifs aux arts et métiers de la Gaule romaine.

G. Saige m'a raconté que ce bas-relief, lors de sa découverte, fut soumis à Adrien de Longpérier, lequel déclara que ce n'était pas un objet antique, mais « un monument des Templiers ». L'impression d'ensemble, ainsi résumée par cet habile antiquaire, me paraît exacte, en ce sens qu'il ne s'agit pas, à mon avis, d'une sculpture romaine, mais d'une sculpture médiévale, contemporaine du grand développement de l'Ordre du Temple et apparentée, sinon par le sujet, du moins par le style, aux bas-reliefs également mystérieux des deux coffrets trouvés vers 1789 à Essarois et à Volterre, autrefois dans la collection du duc de Blacas, aujourd'hui conservés au British Museum[1]. On sait que ces bas-reliefs, dont le Musée de Dijon possède des moulages, ont été attribués aux Templiers et ont donné lieu à des hypothèses fort extravagantes ; ils sont encore inexpliqués, car ce n'est pas les expliquer que de les déclarer faux. N'ayant pas d'arguments nouveaux à faire valoir dans cette controverse, d'ailleurs

1. Voir, au sujet de ces monuments, E. Pfeiffer, dans la *Zeitschrift für Kulturgeschichte*, 1897, p. 385-419. Dans le *Guide to the Blacas collection* (1869, p. 35), ces coffrets sont ainsi décrits : « Two oblong stone chests, covered with strange grotesque figures and symbols, and with inscriptions in Arabic characters. These have been thought by Joseph von Hammer to relate to a secret Gnostic worship preserved during the Middle Ages among certain sects, and have been published by him, *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen âge*, Paris, 1832. » Il n'en est pas question dans les catalogues des antiquités chrétiennes du British Museum, bien que les coffrets y soient encore exposés (cf. *The Athenaeum*, 20 juillet 1902). Des choses insensées ont été imprimées au sujet de ces bas-reliefs par Mignard, *Monographie du coffret de M. le duc de Blacas*, Paris et Dijon, 1852 et 1853.

assoupie, je m'abstiendrai d'y entrer; je me contente de faire observer que l'analogie de style entre le bas-relief de Monaco et ceux d'Essarois et de Volterre n'est pas du tout en faveur de l'hypothèse généralement admise qui attribuerait ces derniers à quelque faussaire du XVIII[e] siècle[1].

En 1902, après avoir revu les originaux, j'ai lu à l'Académie

Fig. 6. — Bas-relief du musée de Monaco.

des Inscriptions un mémoire sur le bas-relief de Monaco et ceux de l'ancienne collection Blacas[2]; mais je n'ai pas eu le courage de publier cet essai et j'en ai remis depuis le manuscrit à un arabisant, M. Doutté, bien plus qualifié que moi pour en tirer parti (s'il vaut quelque chose), puisque les bas-reliefs

1. En réalité, on ne peut guère parler de style; c'est l'absence de tout style qui caractérise ces étranges sculptures.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1902, p. 494.

d'Essarois et de Volterre portent des inscriptions encore inexpliquées en caractères arabes et qu'une inscription très semblable se lit sur un vase en marbre orné de sujets bizarres, que le musée de Vienne (Autriche) garde en magasin parmi les œuvres attribuées à des faussaires. Il faudra qu'un orientaliste nous dise un jour si ces inscriptions sont décidément inadmissibles et, dans le cas où elles seraient apocryphes, d'après quel modèle elles ont été composées[1].

Aujourd'hui, je veux seulement publier le bas-relief de Monaco qui est, je crois, resté inédit, et en proposer une explication au premier abord très surprenante, mais dont je suis de plus en plus persuadé.

D'abord, le bas-relief en question n'est pas romain. Les costumes et les attitudes ne sont pas antiques. Les personnages drapés sont vêtus de blouses à longues manches que l'antiquité a toujours ignorées. Le personnage du milieu et le dernier personnage à la gauche du spectateur ont de longs cheveux qui ne sont pas antiques d'aspect ; celui du milieu porte sur ses cheveux un béret ou peut-être une couronne qui seraient également très surprenants dans un monument païen.

Il y a deux inscriptions. Celle qui est gravée sur le rebord supérieur du cadre commence par un M suivi d'un A ; le reste est illisible, mais on peut songer à MARIAE. Je considère d'ailleurs cette restitution comme très douteuse, parce que les traces de lettres qui font suite au premier A ne s'y prêtent guère. En revanche, la seconde inscription, à la gauche du personnage du milieu, me paraît se lire LODOUIC, avec un V en forme d'U cursif. On songe à un des rois de France qui ont porté le nom de Louis et tout naturellement à saint Louis, neuvième du nom.

Deux personnages sont de plus grande dimension que les autres et paraissent entièrement drapés : le roi (?), au milieu,

1. Depuis que j'ai écrit cela, M. Doutté a fait imprimer mon mémoire de 1902 dans la *Revue africaine* (1908). Les arabisants pourront donc se prononcer.

et le personnage à droite qui pose la main droite sur l'épaule gauche du premier. Entre ces deux figures est un homme nu, dans l'attitude d'un suppliant; le roi (?), la main gauche ramenée sur la poitrine, semble hésiter à le toucher. De l'autre côté du roi (?), on voit un homme nu debout, retenu ou guidé par un personnage drapé, peut-être ecclésiastique; à terre, dans une attitude très familière et presque indécente, un enfant nu. L'extrémité gauche du relief est très mutilée, mais je crois y distinguer la jambe et le torse d'un second enfant nu, également assis sur le sol.

Je propose d'expliquer ce singulier relief par le pouvoir attribué aux rois de France de guérir les écrouelles par le toucher. Un haut dignitaire de l'Église (ou un ministre) présente au roi un premier malade, tout nu, qui supplie et s'agenouille à moitié; de l'autre côté, un enfant attend son tour et un clerc calme l'impatience d'un autre patient, également dévêtu. Le geste du haut dignitaire ecclésiastique, touchant l'épaule du roi, est peut-être significatif et contribue à assurer à l'acte royal qui va s'accomplir un caractère non pas magique, mais religieux[1].

Peut-être refusera-t-on de discuter cette hypothèse en alléguant que le bas-relief de Monaco est faux. C'est un moyen vraiment trop commode — et trop en faveur — d'esquiver les difficultés. Pourquoi un faussaire aurait-il fabriqué ce relief? Pourquoi l'aurait-on jeté au fond d'un puits de La Condamine? Il faudrait expliquer cela, ou du moins l'essayer. Maintenant, je tiens à déclarer, en sollicitant les avis de mes confrères et lecteurs : 1° que je ne connais pas, au XIII^e^ ni au XIV^e^ siècle, de bas-reliefs de ce style; 2° que si ce bas-relief — votif? — a quelque relation avec une commanderie des Templiers établie à Monaco, je ne vois rien, dans la pratique de ces chevaliers,

1. Comparez un groupe du mausolée de Saint Elzéar à Apt, tout récemment publié dans le *Bulletin du Comité* (1907, p. 418, pl. L), qui représente la guérison d'un lépreux. Il date de 1360 environ.

qui puisse être mis en rapport avec la scène figurée, laquelle n'est certainement pas une « scène d'initiation » et ne peut, à mon avis, représenter une des épreuves auxquelles étaient soumis les novices. Je termine donc sur des points d'interrogation, en ignorant très désireux de s'instruire et en curieux qui ne veut pas faire le silence sur un monument inexpliqué[1].

Salomon Reinach.

1. Dans l'excellent catalogue de la Pinacothèque royale de Turin par M. Baudi di Vesme, on trouve, sous le n° 194, la description d'un tableau attribué à Bernard Van Orley, sous ce titre : *Un re di Francia guarisce gli scrofolosi*. « A gauche, au milieu d'une riche chapelle gothique, un roi de France, agenouillé devant un coffret posé à terre, tient dans les mains un calice où deux évêques versent le saint chrême. Un cardinal agenouillé et quatre autres personnages debout contemplent la scène. A droite, dans une cour entourée de murs, quelques scrofuleux s'avancent vers la chapelle. Au delà du mur un cortège de moines et de cavaliers s'avancent par une route à travers champs vers la porte d'une ville (Reims ?). » Ce tableau provient du palais Durazzo, à Gênes ; il en existe des photographies par Anderson (n. 10746) et Alinari (n. 1449). L'attribution à Van Orley est due à Burckhardt. L'explication proposée serait très intéressante, en l'absence d'autres tableaux représentant le même sujet (du moins n'en ai-je jamais rencontré) ; mais j'avoue qu'à l'inspection de la photographie il me reste beaucoup de doutes et j'attire aussi, sur ce petit problème, l'attention des confrères plus familiers que moi avec les monuments de l'art médiéval et moderne.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SEANCE DU 22 MAI 1908

M. Albert Martin écrit à M. le Secrétaire perpétuel qu'il retire sa candidature à la place de membre libre vacante par le décès de M. de Boislisle.

M. Gauckler, correspondant de l'Académie, adresse une note sur un sarcophage à représentations historiques récemment découvert à Rome. La face principale de ce tombeau en marbre blanc représente deux épisodes de la lutte victorieuse des Romains contre une peuplade asiatique.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. de Boislisle, décédé. Votants, 42; majorité, 22 voix. Au premier tour, M. Cordier obtient 13 voix; M. Fournier, 9; M. Raynaud, 4; M. Th. Reinach, 16. Au second tour, M. Cordier obtient 21 voix; M. Th. Reinach, 18; M. Fournier, 2. Il y a un bulletin blanc, non marqué d'une croix, et par conséquent nul; la majorité est donc ramenée à 21, et M. Henri Cordier est proclamé élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

## SÉANCE DU 29 MAI 1908

M. le Secrétaire perpétuel introduit en séance M. Henri Cordier, élu membre libre en remplacement de M. de Boislisle, décédé.

M. le comte Paul Durrieu fait une communication sur le portrait de saint Louis, à l'âge de treize ans, de la Sainte-Chapelle de Paris. Ce portrait, qu'une inscription tracée sur le panneau désignait comme l'image de saint Louis en 1226 (bien que le costume du personnage fût en réalité du temps de Charles VIIII ou de Louis XII), cesse d'être mentionné au XVIII^e^ siècle. M. Durrieu, grâce à l'obligeance de M. le comte Charles de Montferrand, présente à l'Académie un petit panneau qui correspond exactement à ce qu'était, d'après les descriptions et les copies, l'original jadis conservé à la Sainte-Chapelle. Il ne serait pas impossible que ce fût cet original même. Mais il est encore plus certain que c'est un arrangement, modifié pour les besoins de la cause, d'un portrait de l'archiduc d'Autriche, Philippe le Beau, père de Charles-Quint.

M. Chavannes annonce, au nom de la Commission du prix Stanislas Julien, que ce prix est également partagé entre les deux ouvrages suivants : Edouard Hubert, *Traduction de la version chinoise du* Sutrâlamkarâ; Alfred Forke, *Traduction anglaise de la première partie du* Lun hêng *de* Wang ch'ung.

## SÉANCE DU 5 JUIN 1908

L'Académie procède à la désignation d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes. M. Henri Omont est élu.

M. Pottier communique un rapport de M. Bigot sur les fouilles qu'il a faites au *Circus Maximus*. Grâce à ces recherches, en partie exécutées au moyen de subventions de l'Académie, M. Bigot a réussi à reconstituer les limites précises du Grand Cirque, l'épaisseur des gradins des spectateurs et les dimensions de l'arène. Il en a déduit d'intéressantes comparaisons avec d'autres cirques romains, en particulier avec celui de Maxence, qui présente des analogies de forme, mais en plus petit. M. Pottier ajoute que les recherches sur le *Circus Maximus* ont été pour M. Bigot le point de départ d'un autre travail beaucoup plus considérable : l'établissement d'un plan en relief, à assez grande échelle, donnant la position et la forme restituée de tous les monuments antiques dont on a retrouvé des vestiges sur l'emplacement de Rome. Il importe que cette œuvre coûteuse, dont une notable partie est exécutée, puisse être achevée. M. Pottier exprime le vœu que l'Académie soutienne les efforts si méritoires de M. Bigot.

M. Daumet, membre de l'Académie des beaux-arts, insiste sur l'importance des travaux entrepris par M. Bigot

Sur le rapport présenté par la Commission du prix Berger, ce prix est partagé de la manière suivante : 3.000 fr. à M. Ernest Coyecque pour son *Recueil d'actes notariés du* XVI^e^ *siècle relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs*; 3.000 fr. à M. Paul Lacombe, pour son catalogue descriptif des *Livres d'heures imprimés au* XV^e^ *et au* XVI^e^ *siècles conservés dans les bibliothèques de Paris*; 3.000 fr. à M. Henri Martin, pour son ouvrage sur les *Miniaturistes français* ; 6.000 fr. à la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

## SÉANCE DU 12 JUIN 1908.

M. Babelon, président, prononce une allocution sur la vie et les travaux de M. Gaston Boissier, membre ordinaire de l'Académie depuis 1886, décédé le 10 juin, et dont les obsèques ont eu lieu le jour même de la séance.

La séance est levée en signe de deuil.

## SÉANCE DU 19 JUIN 1908

M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, présente, au nom de M. le marquis Cappelli, président de la Société romaine des *fondi rustici*, la photographie inédite d'un bas-relief découvert à la fin de 1907, dans les terres Pontines, au milieu d'un domaine appartenant à cette société. Il représente Antinoüs en costume de vigneron faisant la vendange ; et il est signé du sculpteur Antonianos d'Aphrodisias, inconnu jusqu'ici. L'œuvre est absolument intacte ; le style en est très élégant et très pur ; c'est un des meilleurs morceaux de la sculpture grecque du temps des Antonins.

M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Henri Cordier communique un télégramme reçu par la Société de géographie du capitaine d'Ollone. Ce télégramme, daté du 14 juin, annonce l'arrivée de la mission d'Ollone à Lan-tcheou, dans le Kan-Sou, sur les bords du Fleuve Jaune. La mission, qui avait quitté Song pang ting (Sa-tchou'an) au milieu d'avril, a accompli la traversée périlleuse des Sifans indépendants. C'est dans la même région qu'il y a près de deux ans, des explorateurs allemands, le lieutenant Filchner et le Dr A. Tafel, avaient été attaqués.

M. Babelon, président, annonce la mort de Sir John Evans, correspondant de l'Académie depuis 1887.

L'Académie décide que l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Hartwig Derenbourg, décédé, aura lieu après les vacances universitaires.

M. Pottier annonce que la commission du prix Fould a partagé ce prix entre M. Georges Foucart, pour son ouvrage sur *L'Art et la Religion en Egypte*, et M. Henri Saladin, pour son *Manuel d'art musulman*.

M. Omont donne lecture du rapport de la commission du prix Saintour. Une récompense de 1.000 francs a été attribuée à l'ouvrage de M. Max Bruchet sur le *Château de Ripaille*. Quatre récompenses de 500 francs chacune ont été décernées à MM. Eugène Déprez, *Étude de diplomatique anglaise* ; l'abbé Villetard, *Office de Pierre Corbeil, improprement appelé Office des fous* ; le P. J. Thibaut, *Origine byzantine de la notation neumatique* ; Amédée Gastoué, *Les origines du chant romain*.

M. Valois communique le rapport de la commission du concours des Antiquités nationales :

1re médaille, M. Émile Espérandieu : *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I ; — 2e médaille, M. Jacques Laurent, *Cartulaire de l'abbaye de Molesme* ; — 3e médaille, M. Frédéric Sœhnée, *Catalogue des actes de Henri Ier, roi de France* ; — 4e médaille, Mlle Louise Pillion, *Les portraits latéraux de la cathédrale de Rouen*.

1re mention, M. le marquis de Ripart-Monclar, *Cartulaire de la commanderie de Richerenches, de l'ordre du Temple* ; — 2e mention, MM. Soyer, Trouillard et de Croy : *Cartulaire de la ville de Blois* ; — 3e mention, M. Jean Guiraud, *Cartulaire de N.-D. de Prouille*, t. I et II ; — 4e mention, M. l'abbé Mollat, *Études et documents sur l'histoire de Bretagne* ; — 5e mention, Mlle Bondois, *La translation des saints Marcellin et Pierre* ; — 6e mention, M. Pierre Champion, *Chronique Martiniane* ; *Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans* ; — 7e mention, M. l'abbé Albe, *Les Miracles de N.-D. de Rocamadour au XIIe siècle*.

L'Académie procède à un double vote pour l'attribution des prix Gobert. Le premier est décerné à M. Chalandon, pour son ouvrage sur l'*Histoire de la domination normande dans l'Italie méridionale* : le second, à M. Samaran, pour son livre intitulé : *La Maison d'Armagnac au XVe siècle*.

M. Ch.-Emile Ruelle donne lecture d'une note sur Aristide Quintilien.

## SÉANCE DU 26 JUIN 1908

M. Franz Cumont, correspondant de l'Académie, écrit qu'il a l'intention d'affecter la somme de 8.000 fr., qui lui a été attribuée par l'Académie sur le prix Lefèvre-Deumier, à l'achèvement du *Catalogus codicum manuscriptorum astrologicorum græcorum*.

M. Héron de Villefosse communique des fragments d'un texte épigraphique trouvé à Narbonne et qui lui a été envoyé par M. Rouzaud. Ce sont des fragments provenant d'une grande inscription latine, gravée sur marbre. Ils ne contiennent qu'un seul nom propre, celui de Fabius Syntrophus ; on sait, par les monuments, que la famille Fadius occupait à Narbonne une situation considérable. La célèbre inscription de Sextus Fadius Musa compte parmi les plus connues de la Gaule : elle mentionne une donation à un collège d'artisans de Narbonne dont Musa était le patron (*C. I. L.*, XII, 4393). Il semble que les nouveaux fragments appartiennent à une inscription du même genre et que la donation avait été faite aussi par un membre de la famille Fadia, peut-être aux Augustales de Narbonne dont le nom apparaît à la première ligne.

M. Philippe Berger communique une inscription punique trouvée à Bir bou Rekba, l'ancienne Siagu, en Tunisie, par le capitaine Cassaigne. C'est la dédicace de deux sanctuaires à Baal et à Tanit. Elle est datée par les suffètes éponymes et contient les noms des architectes et autres personnages qui ont pris part à la construction. Mais la partie la plus nouvelle de ce document est l'indication de la consécration, c'est-à-dire de l'entrée de ces divinités dans le temple. Cet introït, qui est également daté, est suivi de la mention de l'offrande de vases à libations, de bassins et de sacrifices qui ont été offerts aux prêtres.

M. Longnon annonce, au nom de la commission du prix Lagrange, que ce prix est décerné à la Société des anciens textes français.

M. A. Moret communique un document égyptien dont le Musée Guimet vient de faire l'acquisition. C'est un grand scarabée gravé sous le roi Nechao II (610-565 a. C.), à l'occasion du périple de l'Afrique dont parle Hérodote. Il résulte du texte : 1° que Nechao II envoya un messager pour faire le tour de la terre inconnue, et que ce messager revint par eau en Égypte après avoir accompli sa mission ; 2° que Nechao II reçut le messager à Bubastis, d'où provient le scarabée, et fit mettre par écrit le récit de son envoyé. C'est la première pièce officielle connue qui confirme que les Egyptiens avaient réalisé la circumnavigation de l'Afrique. Un autre scarabée de Nechao II, acquis par les Musées royaux de Bruxelles et étudié par M. Capart, permet de fixer la fin du périple à l'an 12 de Nechao II (à peu près 599 a. C.).

## SÉANCE DU 3 JUILLET 1908.

M. Clermont-Ganneau dépose sur le bureau une somme de 5.000 fr. que M. le duc de Loubat, associé étranger de l'Académie, l'a chargé d'offrir en son nom à la compagnie. Cette somme est destinée à augmenter le fonds d'acquisitions créé, il y a quelques années, sur des bases très modestes, par l'initiative de M. Clermont-Ganneau.

M. Salomon Reinach, annonce une découverte importante de M. Biadego, bibliothécaire de la ville de Vérone. Pisanello, que l'on faisait naître vers 1380, est venu au monde en 1397. Comme il y a des affinités évidentes entre l'art de Pisanello et les peintures des Belles Heures du duc de Berry, antérieures à 1416, il est désormais certain que les artistes du manuscrit de Chantilly n'ont pas imité Pisanello, mais que la théorie contraire est vraisemblable.

M. René Pichon lit une note sur l'époque probable de l'historien latin Quinte Curce. En s'appuyant sur diverses allusions historiques, aussi bien que sur le caractère du style, et en particulier sur l'emploi de la prose métrique, il croit pouvoir placer cet écrivain, non pas, comme on le fait généralement, sous le règne de Claude et de Vespasien, mais sous celui de Constantin. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Chavannes propose, au nom de la commission de l'École française d'Extrême-Orient, la désignation de M. Chassigneux comme pensionnaire de cette École. — Cette proposition est adoptée.

M. l'abbé Thédenat annonce, au nom de la commission du prix ordinaire, que ce prix n'est pas décerné au seul mémoire qui ait été déposé.

M. Bréal propose, au nom de la commission du prix Volney, d'attribuer 1,400 fr. à M. Lazare Sainéan, pour son ouvrage sur l'*Argot ancien*, et une médaille d'argent à M. Adam Mischlich, pour ses travaux sur la langue haoussa.

M. Valois annonce, au nom de la commission du prix La Fons-Mélicocq, que ce prix a été réparti de la manière suivante : 500 fr. à M. G. Bourgin, pour son édition de *Guibert de Nogent* ; — 500 fr. à M. G. de Lhomel, pour ses publications relatives à l'histoire de Montreuil-sur-Mer ; — 400 fr. à M. l'abbé Le Sueur, pour ses deux volumes sur le *Clergé picard et la Révolution* ; — 400 fr. à M. Léon Jacob, pour son essai ms. sur la révolte du Boulonnais en 1662. En outre, une mention honorable est décernée à M. le Dr Victor Leblond, pour son *Inventaire* sommaire de la collection Bucquet-aux-Cousteaux.

M. Elie Berger annonce, au nom de la commission du prix Prost, que ce prix est réparti de la manière suivante : 800 fr. à M. Paul Marichal, pour sa publication du *Cartulaire de l'évêché de Metz* ; — 400 fr. à l'*Austrasie*, Revue du pays Messin et de la Lorraine. Une mention honorable est, en outre, décernée à M. Emile Huber, pour son *Recueil de documents sur Sarreguemines au* XVIIe *siècle*.

M. J. de Morgan fait une communication sur les résultats des dernières fouilles de la Délégation scientifique en Perse.

M. Henry Martin présente un bloc de marbre noir contenant l'épitaphe de Béatrix de Bourbon, reine de Bohême, arrière petite-fille de saint Louis et femme de Jean de Luxembourg dit l'Aveugle. Bien longtemps après la mort de ce héros, sa veuve, décédée le 25 décembre 1383, fut enterrée dans l'église des Jacobins de Paris, rue Saint-Jacques. C'est là qu'on lui éleva une statue posée sur une colonnette, qui supportait aussi une épitaphe de cinq lignes en lettres dorées, gravées sur marbre noir. La statue se trouve aujourd'hui dans le croisillon méridional de la basilique de Saint-Denis ; mais depuis plus de soixante

ans, l'épitaphe était considérée comme perdue. — M. Martin expose ensuite les raisons que lui paraissent rendre assez probable l'attribution de la statue et de l'épitaphe de Béatrix de Bourbon à un sculpteur parisien de la fin du XVI^e siècle, nommé Robin Loisel.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1908.

M. Longnon communique en première lecture un mémoire de M. le comte Robert de Lasteyrie sur l'église de Saint-Philibert de Grandlieu (Loire-Inférieure). Les archéologues ne sont guère d'accord sur l'époque à laquelle remonte ce très vieux monument. M. de Lasteyrie a pu établir que les constructions que le P. de La Croix a cru romaines datent du début du règne de Louis le Pieux; que le chœur a été agrandi et transformé après 836; que la crypte date de la même époque; qu'elle a été remaniée peu de temps après sa construction, probablement en prévision de la prochaine arrivée des Normands qui vinrent, en effet, piller le monastère en 847 et l'incendièrent. Mais l'incendie ne détruisit pas tout : des restes importants de l'église carolingienne sont restés debout et ont pu être restaurés.

M. Edouard Chavannes annonce, au nom de la commission du prix Delalande-Guérineau, que ce prix est partagé en deux parties égales entre M. Moïse Schwab, pour son *Rapport sur les inscriptions hébraïques de l Espagne*, et M. Emile Vernier, pour son ouvrage sur *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*.

M. Désiré Chaineux continue la lecture de son mémoire sur les costumes, la parure et l'ornement des peuples primitifs de la Grèce (Egéens, Pélasges, Achéens, Crétois, etc.).

M. Charles Joret lit une note sur la « Paléographie grecque » d'Ansse de Villoison. Cet ouvrage, que l'helléniste avait songé à composer, fut abandonné par lui. Il chargea Bast de remplir la tâche à sa place.

M. le baron Carra de Vaux communique une note sur l'historien arabe chrétien Jean d'Antioche, continuateur d'Eutychius, dont l'édition va bientôt paraître. Cet auteur, dont on ne connaissait jusqu'ici que des fragments, renferme des renseignements très précis sur les règnes des empereurs Nicéphore, Tzimitzès, Basile, Romain Argyre et sur celui du khalife Hakem. — M. Schlumberger présente quelques observations.

M. Senart donne à l'Académie des nouvelles de la mission de M. Pelliot dans l'Asie centrale, M. Pelliot a découvert un lot considérable de textes de la plus haute importance, tous antérieurs au XI^e s. p. C. La géographie de l'Asie centrale, l'histoire du christianisme nestorien, du manichéisme, du taoïsme et du bouddhisme y sont représentées par des documents de premier ordre.

M. Ch.-Emile Ruelle lit une étude sur Aristide Quintilien. Il établit que ce musicographe est contemporain de Plutarque et probablement un affranchi de Fabius Quintilien. Il rappelle les jugements portés sur son traité de musique; il en recherche les sources, et il en dégage le côté original, tout en reconnaissant que cet auteur est un platonicien pythagorisant, qui d'ailleurs expose fidèlement la doctrine musicale d'Aristoxène.

## SÉANCE DU 17 JUILLET 1908

M. Perrot donne lecture d'une note de MM. Alfred Merlin et L. Poinssot sur les bronzes de Mahdia. En décapant la statue de Dionysos, on a trouvé le nom du sculpteur gravé sur un des tenons de la gaine : Βοηθὸς Καλχηδόνιος ἐποίει. Cette signature offre un très vif intérêt ; elle fait connaître un nouvel ouvrage de l'auteur d'une figure connue sous le nom de l'*Enfant à l'oie* et dont plusieurs musées possèdent des copies. Elle tranche, en outre, la question de la véritable patrie de ce sculpteur du IIe siècle qui paraît avoir joui d'une assez grande réputation. Pausanias mentionne une figure d'enfant, en bronze doré, qui se trouvait à Olympie, dans le temple d'Héra, et il ajoute : Βοηθὸς δὲ ἐτόρευσεν Χαρχηδόνιος. Telle est en effet la leçon des manuscrits, qu'Ottfried Müller avait proposé de changer en Χαλχηδόνιος. Cette correction est aujourd'hui consacrée par la légende de la statue du Musée du Bardo.

M. Gustafson, directeur du musée de Christiana, annonce la découverte, sur la côte de Norvège, à Oseberg, d'une *sépulture à navire* du temps des Vikings, qui est d'une richesse exceptionnelle. La tombe est celle d'une reine, avec laquelle on a inhumé son navire d'apparat, sa voiture, ses traîneaux, ses chevaux et un grand nombre d'objets d'usage et de parure. Le bois du navire est décoré avec une profusion d'ornements du plus beau style. L'ensemble de la sépulture doit être reconstitué au Musée de Christiania. — M. S. Reinach fait ressortir la haute importance de la découverte de M. Gustafson. Il y a là des spécimens de premier ordre de la décoration *à outrance* des surfaces, qui est un des caractères essentiels de l'art dans le nord de l'Europe. M. Reinach ajoute que la découverte de plusieurs traîneaux dans cette tombe semble prouver qu'il ne s'agit point d'objets placés à côté de la défunte en vue d'une existence ultérieure, l'au-delà n'ayant pas été considéré comme une région à frimas, — mais d'objets lui ayant appartenu, ayant été consacrés avec elle et soustraits ainsi à l'usage qui les aurait profanés.

M. Capart, conservateur-adjoint des Musées royaux de Bruxelles, communique un second document relatif au périple de l'Afrique par les Égyptiens, complétant les renseignements fournis par le scarabée communiqué le mois dernier par M. Moret. Ici, c'est le messager royal lui-même qui décrit sommairement les étapes de son voyage. Il fait remarquer, en outre, qu'un texte publié par M. G. Foucart en 1895, se rapporte sans doute au messager royal des deux scarabées.

## SÉANCE DU 24 JUILLET 1908.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les publications de l'Académie.

M. Bouché-Leclercq, vice-président, annonce le décès de M. Chabaneau, correspondant de l'Académie depuis 1886.

M. Léon Heuzey étudie deux armes en cuivre à tranchant recourbé, découvertes par M le commandant Cros dans un tombeau chaldéen. La première apparition de ces sortes de couperets, prototypes lointains du sabre moderne,

remonte à une époque reculée. La célèbre stèle des Vautours en montre un spécimen encore plus antique, sous la forme d'un engin fortement coudé, que cerclent de nombreuses ligatures de corde ou de métal. L'arme servant à frapper de près même un lion, il faut croire que ces ligatures étaient destinées à maintenir entre deux lames de bois des tranchants de silex, comme ceux des faucilles préhistoriques. Le sculpteur de la Stèle-des-vautours n'a pas nettement indiqué cette bordure coupante; mais, dans certaines variantes du même type, les dents rapportées sur la courbe extérieure sont tout à fait distinctes (voir, sur un cylindre babylonien, l'arme de la déesse guerrière Istar, et celle que tient, plus tard encore, la statue d'Assour-nazir-pal, roie d'Assyrie). Ces types primitifs se conservent, en effet, jusqu'à une époque avancée, comme des armes égendaires et sacrées, entre les mains des rois et des dieux.

M. Jacques Zeiller lit un rapport sur les travaux qu'il a effectués, en collaboration avec M. Hébrard, pensionnaire à la Villa Médicis, dans le palais de Dioclétien à Spalato. Au cours de cette exploration qui leur avait été confiée par l'Académie, ils ont opéré une série de sondages qui ont abouti à des résultats assez fructueux. Le plan du palais, tel que le donnaient, à la suite de l'Anglais Adam, la plupart des auteurs de reconstitutions, est à remanier dans de notables proportions. La distribution intérieure du monument n'avait pas la symétrie qu'on lui a généralement attribuée : il n'y avait pas doubles thermes, et ces thermes n'occupaient qu'une superficie relativement médiocre dans l'ensemble de l'édifice. Le niveau du sol antique a été déterminé sur plusieurs points; les contours des enceintes sacrées, qui entouraient le mausolée de l'empereur et le temple qu'il avait consacré à Jupiter, ont été précisés, et un fragment de mosaïque a été relevé. Il reste cependant beaucoup à faire pour avoir du palais de Dioclétien une connaissance qui en permette une restitution moins conjecturale que celles qu'on a tentées jusqu'ici. M. Hébrard a l'intention de s'y employer en se livrant à de nouvelles recherches.

M. Clermont-Ganneau communique un mémoire d'un savant belge, M. Grégoire, membre étranger de l'École française d'Athènes, sur une inscription bilingue, grecque et araméenne. C'est une dédicace faite au dieu Mithra par le mage Sagarios, qui à ses fonctions religieuses joignait les fonctions civiles de stratège de la ville ou du district d'Ariaramneia.

M. Perrot donne lecture d'une note de M. Perdrizet sur une fiction en droit privé attique.

## SÉANCE DU 31 JUILLET 1908.

M. Dieulafoy rend compte de la mission de M. le général de Beylié, qui vient de terminer la première partie des fouilles de la Kaleh des Beni-Hammad, abandonnée vers 1075. Il montre tout l'intérêt de ces nouvelles fouilles où M. de Beylié a mis à jour la naissance d'un pendentif nervé, d'un parement de faïence blanche et bleue où les croix alternent avec les étoiles à huit pointes, de ruches d'abeilles en marbre, de plaques de faïence à reflets métalliques, et enfin de décors en stuc peints en rouge et en bleu avec des touches blanches et des rehauts d'or sur les saillies. C'est le prototype de la décoration de l'Alhambra.

M. Antoine Thomas lit une note sur le nom des rochers de Passelourdin, près de Poitiers, auxquels un passage de Rabelais a donné une certaine notorité. De l'étude des formes anciennes de ce nom, qui ne figure dans les documents qu'à partir de 1435, M. Thomas croit pouvoir conclure qu'il faut le considérer comme ayant été primitivement le *Pas Saladin*; on serait en présence d'une localisation, sur les bords du Clain, d'un épisode célèbre dans la légende du sultan Saladin, épisode souvent représenté par la peinture, où douze chevaliers, groupés autour du roi Richard Cœur-de-Lion, auraient empêché Saladin de franchir un « pas » ou défilé.

M. Mispoulet fait une communication sur la chronologie du règne de Maximien. Il cherche à établir, d'après les documents épigraphiques, numismatiques et papyrologiques, que Maximien n'a été officiellement associé à l'Empire qu'en 286. Plus tard, en 294 seulement, on lui aurait tenu compte de son association de fait de 285 en augmentant de deux unités ses puissances tribuniciennes et probablement aussi ses salutations impériales. Dans un tableau final, M. Mispoulet établit la concordance, année par année, des règnes de Dioclétien et de Maximien avec leurs titres respectifs.

M. Moïse Schwab offre à l'Académie les estampages de deux épitaphes hébraïques, qu'il a reçus de l'École française d'Athènes. La première inscription est datée de (50)90 = 1330 p. C. et offre cette particularité d'avoir la date du décès avant le nom du défunt. La seconde inscription est datée de 1555; elle est remarquable par une eulogie finale, en abrégé, dont on ne connaît aucun autre exemple parmi toutes les épitaphes hébraïques déchiffrées jusqu'à ce jour.

M. Dieulafoy annonce que M. Massignon a récemment découvert en Mésopotamie, à une journée au S. de Kerbela, un immense château fortifié en excellent état de conservation et qui paraît remonter au VII^e^ ou au VIII^e^ siècle. Dès que des documents plus précis seront parvenus, la date de l'édifice pourra être fixée : mais, dès aujourd'hui, on sait que l'enceinte carrée a 170 mètres de côté et qu'elle comprend, à l'intérieur, des constructions si importantes qu'elles se répartissent autour de quatre cours situées aux quatre angles du carré.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

*La bibliothèque Victor Cousin.*

Le métier de bibliothécaire n'est pas toujours divertissant; aussi quand on le confie à quelque « gros bonnet », a-t-il la tentation de laisser faire tout le travail par un sous-ordre illettré. Barthélemy Saint-Hilaire qui, de 1868 à 1895, présida aux destinées de la bibliothèque léguée à l'Université de Paris par Victor Cousin, ne fit point exception à cette règle, qui, pour être tacite, n'en est pas moins quasi-universelle. Il se reposa donc du soin pénible des catalogues sur un sous-bibliothécaire invraisemblable nommé Galeni, qui n'hésita pas dans ses fiches à attribuer à un certain *Sonderabdruck* la paternité d'un *tirage à part* de Tannery et qui transforma sans sourciller en *Philosophie du Planton*, la *Philosophie de Platon* par Bénard.

Autres temps, autres mœurs; les nouveaux bibliothécaires, Chantepie d'abord, puis M. Perrot ont été bien inspirés en confiant à un spécialiste de talent, M. Félix Chambon, la tâche ardue de mettre de l'ordre dans ce chaos. Le *Rapport sur la Bibliothèque Victor Cousin*, adressé par lui au Ministre de l'Instruction publique (Paris, 1908, in-8), nous raconte tout au long ce pénible travail; en même temps il nous indique d'une façon très sommaire les principales richesses de la collection Cousin.

Malheureusement, le travail de M. Chambon pique notre curiosité plus encore qu'il ne la satisfait. Qu'y a-t-il au juste dans ces 187 incunables que M. Chambon répartit en grand, moyen et petit format, alors qu'en 1780 les frères De Bure les classaient déjà en in-folio, in-quarto et in-octavo[1] et parmi lesquels « un libraire spécialiste allemand, de grande compétence, M. Rosenthal, en a trouvé plusieurs qui n'ont pas de prix »[2]? On aimerait aussi avoir quelques détails sur ces 339 volumes de la première moitié du XVI^e^ siècle, puisqu'on y trouve des « raretés de premier ordre » et notamment « des impressions de G. Le Noir ». Une impression de G. Le Noir antérieure à 1550 constituerait en effet une « rareté de premier ordre », puisque Guillaume Le Noir, premier du nom, n'exerça à notre connaissance qu'à partir de 1551.

La collection de volumes « à provenances » paraît très riche, bien qu'on n'y trouve représentées ni les bibliothèques de Grolier, Maioli et Laurin, ni celle de M^me^ de Chamillart[3].

1. Ce dernier format est rare au XV^e^ siècle.
2. N'y a-t-il donc plus de bibliographes en France?
3. C'est sans doute par inadvertance que M. Chambon classe parmi les *amateurs* une M^me^ « Université » et une M^me^ « Sorbonne » et que nous trouvons dans la liste des relieurs un certain *Gillain*, qui pourrait bien n'être autre que *Ginain*.

Les manuscrits sont au nombre de 196, parmi lesquels l'autographe de *Paul et Virginie*.

Les autographes anciens, au nombre de *quatre cents*, et les autographes modernes au nombre de près de *six mille* réservent plus d'une surprise aux chercheurs. La perspicacité de M. Chambon lui a permis d'affirmer la disparition d'un certain nombre de pièces : dans les collections publiques d'autographes, de semblables soustractions ne sont que trop fréquentes ; c'est ainsi que manquent à l'appel deux lettres de Napoléon III à Cousin, une de l'Impératrice, une de Pie IX, deux billets de l'Impératrice Augusta de Prusse et *toutes* les lettres du duc d'Aumale ; il semble aussi qu'on ait soustrait des lettres du cardinal de Retz, de Boileau, de Racine, de M^mes^ de Tencin, de Conti, de Maintenon.

A côté de la liste des autographes disparus de la bibliothèque Victor Cousin, il y aurait lieu de dresser une liste des pièces volées qui s'y trouvent encore, pièces volées vers 1840 par Libri et ses congénères dans diverses collections parisiennes et rachetées en vente publique par Cousin. Sans parler d'une lettre de La Rochefoucauld, rendue à la Bibliothèque Nationale dont elle était « indûment sortie », sans nous arrêter à une lettre de Gassendi, volée par Libri à l'*Observatoire*[1], nous signalerons (p. 43) une lettre de Chavigny à Séguier[2], volée dans la correspondance de Séguier à la Bibliothèque Nationale, à moins que par hasard elle n'ait été enlevée à l'Institut, d'où proviennent à coup sûr les lettres de Descartes qu'avait recueillies Cousin.

Nous pouvons rassurer M. Chambon sur le sort d'une lettre de M^me^ de Longueville dont, à la p. 25 de son *Rapport*, il déplore la disparition ; nous avons eu la bonne fortune de la retrouver à la page 41 du même rapport, dissimulée dans le carton 32-37 de cette bibliothèque Victor Cousin dont elle n'était jamais sortie.

Il faut espérer que M. Chambon nous donnera bientôt de bons catalogues, *même très sommaires*, des incunables, livres précieux et autographes de la collection Cousin ; nul n'est mieux préparé que lui pour cette tâche délicate[3].

SEYMOUR DE RICCI.

### *L'origine de la tragédie grecque.*

Dans une dissertation publiée après sa mort (*Archiv für Religionswiss.*, t. X), Albert Dieterich a développé l'idée de l'influence des mystères d'Eleusis sur Eschyle et sur la tragédie attique en général. Il a cité un fragment de Rohde qui fut séduit par la même hypothèse : « On ferait bien de chercher si le drame grec n'a pas plutôt eu pour origine les représentations des mystères que les

1. La note 2 de la p. 44 du rapport de M. Chambon se rapporte à cette lettre et non à celle de Buffon.
2. Elle vient d'une vente Libri de 1838, n. 100, 2 (vente de T. de Saint-Julien).
3. Relevons en passant quelques détails : p. 79 : « Le budget de la Bibliothèque Cousin ne permet pas, pour le moment, de réaliser ce projet intéressant. Il serait à désirer qu'un Carneggie (*sic*) le reprît » et (p. 6) cette phrase d'un laconisme singulier : « Le 20 juin la princesse Mathilde vint visiter la bibliothèque *qui fut fermée pendant un an* ».

autres fables. Déjà, antérieurement au drame scénique, les mystères offraient une image dramatique, complète et développée, des souffrances et des actions d'autres personnages. La σκηνή ne serait-elle pas, primitivement, le lieu où *jouaient* les prêtres ? Le chœur ne serait-il pas le groupe des mystes qui s'associaient, dans une certaine mesure, sinon à l'action, du moins aux impressions qu'elle provoquait? » Et ailleurs : « D'où vient la profonde dévotion dans les mystères ? C'est que la divinité, à l'encontre d'autres mythes, y paraît comme *souffrante*. Nous souffrons avec elle, elle souffre avec nous. La douleur du monde nous pénètre et nous purifie de nos douleurs particulières. Serait-ce l'origine de la tragédie ? ». Dieterich n'était pas schopenhauérien comme E. Rohde; il ne parle pas, à ce propos, du *Weltschmerz*. Il semble même avoir beaucoup trop réduit l'élément douloureux de la tragédie en admettant qu'elle faisait partie du culte des morts, que la danse des hommes costumés en boucs était celle des esprits, dont Dionysos est le chef et dont les âmes des morts forment le thiase. « Que les souffrances de Dionysos aient été pleurées à la fête de Dionysos, voilà ce dont il ne peut plus être question, car ces souffrances n'existaient pas. Les doctrines postérieures du culte orphique n'ont aucune place ici; le déchirement du dieu zoomorphique, bien attesté en d'autres lieux et en d'autres cultes, n'avait aucune place à Athènes » (p. 175). Si Dieterich avait vécu quelques mois de plus, je lui aurais cherché querelle pour cette phrase. De quel droit parler des « doctrines postérieures » de l'orphisme, quand tout, dans ces doctrines, en atteste le caractère primitif? Et de quel droit nier pour Athènes le *sparagmos* et la théophagie, qui sont des phénomènes religieux quasi-universels? Même le regretté Dieterich, qui a tant fait en Allemagne pour acclimater la méthode anthropologique, admettait encore, sinon le « miracle grec » dont parlait Renan, du moins le « miracle attique ». Les dernières lignes de son mémoire sont caractéristiques à cet égard et ont presque l'air d'une palinodie : « Si je voulais dire à quoi m'a conduit cette fois la méthode analogique, je devrais devenir moi-même un ἐξάρχων τὸν διθύραμβον. Il n'y a qu'un seul dieu Dionysos, et il n'y a qu'un seul artiste Eschyle » (194).

S. R.

### *L'arc de Carpentras.*

La *Chronique des arts* du 1er août 1908 annonce qu' « on a transporté et installé dernièrement dans la cour du palais de justice de Carpentras l'arc de triomphe romain ». Cette nouvelle, suivant l'expression convenue, ne repose sur aucun fondement; ceux de l'arc de Carpentras ont été respectés et continueront à l'être. Le Musée de Saint-Germain a demandé l'autorisation de mouler ce monument, comme il a moulé autrefois l'arc d'Orange : mais une affaire si simple donne lieu à tant de paperasseries que je ne sais quand pourra être exécuté cet utile travail.

S. R.

### *Découvertes en Hongrie.*

Le Musée national hongrois a fait fouiller le camp romain d'*Intercisa* (Dunapentele); on y a trouvé, outre des constructions importantes (portiques, etc.),

une série de stèles funéraires du Ier au IVe siècle et nombre de menus produits de l'art provincial, en particulier deux reliefs peints en ivoire (Amours jouant, Mars et Vénus). Aux environs de la nécropole romaine se sont rencontrées trois riches sépultures de cavaliers barbares (avares), qui offrent un grand intérêt archéologique. Dans l'une des tombes, la tête du cavalier porte la trace d'une blessure mortelle; son cheval a été tué pour l'accompagner sous terre. L'armure du guerrier et le harnachement du cheval sont d'une richesse éblouissante (à noter les grands étriers circulaires). Deux tombes voisines, occupées par des squelettes de femmes, contenaient des boucles d'oreilles ornées d'améthystes et de perles, des plaques d'or et d'autres objets de parure. On connaît déjà des tombes du même caractère en Hongrie; les monnaies byzantines qu'on y a recueillies permettent de les attribuer au VIe et au VIIe siècle. Des étriers du type *avare* se sont trouvés en Sibérie et non ailleurs; en l'absence même de textes historiques, ce détail suffirait à fixer l'origine de l'invasion qui couvrit la Dacie en 566 et la Pannonie deux ans plus tard.

S. R.[1].

### *Différences et ressemblances.*

C'est une remarque vraie et profonde que l'anthropologie physique tient surtout compte des différences entre les individus et les groupes, tandis que l'anthropologie psychologique signale surtout les ressemblances. Mais le moment est venu, après avoir signalé tant de ressemblances générales, d'insister avec plus de précision sur les différences. C'est ce qui est advenu dans la linguistique indo-européenne, par exemple, lorsque, le gros du vocabulaire aryen une fois constitué, on s'est demandé pourquoi tel mot latin ne correspondait pas phonétiquement à tel mot grec ou sanscrit. Je tiens donc à transcrire ici cette phrase de M. Arnold van Gennep (*Revue des Études ethnographiques*, 1908, p. 290) : « L'avenir de l'ethnographie, maintenant que les ressemblances ont été définies (le *Golden Bough* tout entier de M. J. G. Frazer est une codification des ressemblances), est dans la dissociation des éléments en vue d'une définition des différences; il y a lieu dorénavant, en théorie générale, de marquer le typique, mais non plus tout le commun. » Cela est vrai, *mutatis mutandis*, pour l'archéologie figurée.

S. R.

### *Cambridge antiquarian Society.*

Dans le no XLVIII des *Proceedings* de cette Société (t. XII, I, 1908) ont paru divers travaux intéressants : 1° Une longue étude sur Herculanum par le professeur Hughes, surtout au point de vue des phénomènes naturels qui ont marqué la catastrophe de 79; 2° Un article de M. le baron de Hügel sur un torques d'or découvert en 1844 à Grunty Fen, en même temps que trois haches de bronze à talon (bonnes planches); 3° Un article de M. H. B. Walters sur un beau vase arrétin du musée archéologique de Cambridge, découvert en 1852 à

1. A. Hekler, dans le *Pester Lloyd* (août 1908). Je dois la communication de cet article à l'obligeance de M. le Dr Sonnenfeld.

Foxton, sur les noms de Cneius Ateius et de Xanthus (*Cnaei Atei Xanthi*, inscription mal donnée par le *Corpus* (VII, 1336, 1223). Cn. Ateius était le propriétaire de l'officine céramique, Xanthus son esclave. D'autres vases d'Ateius ont été recueillis à Mayence (bonnes planches). S. R.

*A la Société d'Anthropologie de Lyon.*

Un incident pénible s'est produit à cette société au sujet de l'authenticité des fouilles de Khozam, dont il est beaucoup question dans l'ouvrage de M. Chantre sur l'Égypte. M. Flinders Petrie a écrit une lettre déclarant que certains objets publiés comme de Khozam étaient « des duplicata exacts de ceux découverts auparavant et publiés par M. de Morgan et lui-même. » M. de Morgan, de son côté, a fait une déclaration analogue. En l'absence de M. Chantre, malade, qui ne s'était pas fait représenter, la Société d'Anthropologie de Lyon a pris une décision sévère (4 juillet 1908.) Cette décision a été cassée par le Conseil de la Société (18 juillet) et M. Chantre a écrit au *Progrès de Lyon* (3 août) qu'il se justifierait complètement à la rentrée. Une « erreur de mise en pages » a eu pour conséquence de faire reproduire deux dessins *de comparaison*, empruntés, en effet, aux ouvrages de MM. Petrie et de Morgan. M. le Dr Hamy a écrit au même journal pour défendre la probité scientifique de son vieil ami.

S. R.

*Les Papyrus Jouiya.*

M. le Prof. Naville vient de publier à Londres (Archibald Constable) une colonne contenant un nouveau chapitre du *Livre des Morts* et la copie d'un autre chapitre dont un seul exemplaire sur papyrus était connu jusqu'à présent. Comme le manuscrit de Jouiya, père de la reine Tiyi, épouse d'Aménophis, a été écrit au xve siècle, les deux chapitres en question sont incontestablement très anciens et doivent prendre place dans le *Canon* du *Livre des Morts*.

Un caractère intéressant du nouveau papyrus est l'exécution délicate des vignettes en miniature, qui ont été fort bien reproduites sur les planches. Les dessins des oiseaux sont si exacts qu'on en ferait l'illustration d'un ouvrage sur les volatiles égyptiens. Les tableaux agricoles sont également très pittoresques. Une des plus jolies vignettes montre une *dahabieh* voguant à pleines voiles sur le Nil et la barque de Ra chargée de divinités. Peut-être ces charmantes illustrations sont-elles l'œuvre d'une dame égyptienne, et non d'un miniaturiste ordinaire.

Joseph Offord.

*Un hipposandale à supports.*

Le numéro de *Pro Alesia* de février-mars 1908 reproduit sur la planche XLII (A), d'après un dessin de Baudot l'aîné, un objet en fer qui est décrit (page 326) comme « un instrument singulier ayant la forme d'un vaisseau de fer, à peu près ovale, dont le fond posoit sur *quatre petits pieds*, imitant des cônes

obtus, ou plutôt des pyramides renversées, d'environ six lignes de hauteur. L'une des extrémités... étoit terminée par un fort crochet et l'autre s'alongeoit en queue aplatie dont le bout étoit recourbé... c'étoit, suivantla vraisemblance, un meuble de cuisine... » Baudot n'a pas pensé un instant qu'une analogie étroite pouvait exister entre cet objet et ceux qu'il a dessinés tout à côté en B et C et dans lesquels il reconnaît une *solea ferrea* (page 328). Il est pourtant bien certain qu'il s'agit d'un hipposandale : le crochet, la haute tige qui lui fait vis-à-vis, les bords relevés, la semelle pleine, ne laissent aucun doute à cet égard. Les quatre petits pieds ne sont pas un empêchement à cette attribution. J'ai vu, l'an dernier, au Musée d'Innsbruck et au National Museum de Munich, deux hipposandales munis de ces mêmes quatre gros clous pointus en dessous.

Je ne veux rien insinuer sur leur destination. C'est une question que je réserve. Je me borne à signaler deux *soleæ* étrangères, d'une forme si inusitée parmi les hipposandales dessinés et décrits dans les recueils, et à rendre à celle d'Alise sa véritable destination.

Ch. Dangibeaud.

*Les Registres d'hépatoscopie à Babylone.*

Dans un court, mais important article[1], M. Jastrow a établi que les prêtres babyloniens tenaient des registres écrits des inspections de foies auxquelles il procédaient dans les occasions importantes. Ainsi, des tablettes mentionnent les particularités observées avant l'assassinat du roi Urumush par ses courtisans, et ces particularités étaient devenues, comme nous dirions, *classiques*. Urumush, un des anciens rois de Kish, subjugua l'Elam et exerça une souveraineté au moins temporaire sur le sud de la Babylonie.

S. R.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LXI, fasc. 3 : Stumme, *Le Maroc d'après les récits d'un Berbère Chilh* (un acrobate appartenant à une troupe de passage à Berlin). — R. Schmidt, *Poème sanscrit d'Amitagati*. — Francke, *Documents historiques de Khalatses, Tibet occidental* (inscriptions indiennes et indigènes). — Praetorius, *Etymologies éthiopiennes*. — Mahler, *Le chap. XLI de la Genèse* (mots et noms égyptiens dans l'histoire de Joseph). — Lewis, *Textes syro-palestiniens*. — Streck, *Noms arabes de quelques poissons*. — Lüders, *Une prescription alimentaire indienne*. — Leumann, *Les langues du Turkestan oriental au moyen-âge*. — Grierson, *Le dialecte Khas au Népal*. — Lidzbarski, *Le Livre des Ames* (documents mandéens rapportés par M. de Morgan). — Fraenkel (*même sujet*). — Bacher, *Philologie comparée de l'hébreu et de l'arabe*. — Bibliographie. — Communications diverses.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LXII, fasc. 1 : Goldziher, *L'histoire des mouvements du rite hanbalite*. — Langdoor, *Notes d'assyriologie*. — Mahler, *Le Sabbat* (ses rapports avec le *chabattou* assyrien et le calendrier lunaire). — Ungnad, *La forme primitive de l'article hébraïque*. —

1. Extrait du t. XXI de la *Zeitschrift für Assyriologie* (1907).

Leumann, *Les langues indigènes du Turkestan oriental au moyen-âge.* — Preisigke, *Une écriture étrange*[1]. — Hertel, *De Panini à Phèdre* (la fable du geai paré des plumes du paon). — R. Schmidt, *Note de philologie sanscrite.* — Löw, *Le colostrum et ses noms* (en araméen). — Caland, *Notes critiques sur les soutras rituels.* — Jacobi, *Le pandit Kisari Mohan Ganguli* (notice nécrol.). — Bibliographie. — Notices diverses[2].

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LXII, fasc. 2 : Gaster, *Le texte samaritain du Livre de Josué*[3]. — Fischer, *Sur deux inscriptions arabes d'Arabie Pétrée.* — Praetorius, *Sur les alphabets grecs et sémitiques.* — Jacobi, *L'Alamkara Sarvasva de Ruyyaka.* — Blau, *A travers les Puranas.* — Hertel, *Lexicographie sanscrite.* — Bloch, *L'ancien art boudhique et son influence sur la légende du Bouddha.* — Bibliographie.

1. Fac-similé de quelques caractères appartenant à un système graphique inconnu, écrits au *qalam* sur un fragment de feuille de roseau ou de palmier mêlé à du papyrus acquis en Egypte. Je crois avoir recueilli dans mes fouilles d'Eléphantine des fragments de papyrus écrits en caractères congénères. Je vérifierai la chose quand je procéderai à l'examen et au classement des nombreux matériaux que j'ai rapportés à Paris.

2. A signaler, dans le nombre, une explication nouvelle proposée par M. Praetorius pour le mot énigmatique מש de l'inscr. phénicienne de Narnaka (l. 1). Déjà bien sujette à caution pour le passage visé, elle semble l'être encore davantage dans l'application qu'en veut faire l'auteur à la l. 7 du même texte et à la l. 5 de l'épitaphe du roi Tabnit. — Cl.-G.

3. Publié pour la première fois d'après des ms. acquis par M. Gaster (copies modernes d'un original ancien). On ne connaissait jusqu'ici que des versions arabes plus ou moins fidèles du Livre de Josué samaritain.

# BIBLIOGRAPHIE

Daniel Baud-Bovy et Fréd. Boissonnas. **En Grèce, par monts et par vaux.** Avec des notices archéologiques par Georges Nicole et une préface de Th. Homolle. Sous le haut patronage de S. M. Georges I, roi des Hellènes. Genève, numéro spécimen, in-fol., 1908.

Voici un numéro spécimen d'une luxueuse publication qui paraîtra quand le nombre de souscripteurs nécessaire aura été atteint. On en peut louer sans réserve l'exécution matérielle. Les photographies que M. Boissonnas a rapportées de Grèce, traduites en d'impeccables héliogravures, ornent somptueusement les quelques feuilles de ce fascicule d'essai : temple de Zeus Olympien, Parthénon, temple d'Athéna Nikè, scènes de la vie grecque moderne, telles que paysannes corfiotes à la fontaine de Gastouri, ou troupeau de moutons sous les frêles oliviers de Sparte, d'autres vues encore qui prouvent le talent artistique très réel de M. Boissonnas.

Plusieurs clichés ont été exécutés au Telephot Vega. Cet appareil est excellent pour reproduire les détails d'architecture ou de sculpture que leur position élevée ne permet pas de photographier avec un appareil ordinaire. En revanche, appliqué au paysage, il ne vaut rien, car il supprime toute perspective, témoins les clichés qui représentent l'Acropole vue du Lycabette et de la colline de Philopappos.

Mais pourquoi avoir choisi un format aussi démesuré? Les gravures y gagnent en beauté, il est vrai, mais le prix de l'ouvrage s'en trouve élevé d'autant. 500 francs, rien que cela. C'est peu. Aussi, amateurs qui dédaignez les publications à bas prix, sachez que les éditeurs vous offrent une série à 1.000 francs le volume. Préférez-vous « l'édition royale », à 3.000 fr., agrémentée d'une description des palais royaux (combien somptueux!) de la Grèce?

Le texte qui accompagne les belles photographies de M. Boissonnas est dû à M. Baud-Bovy, critique d'art, dont un ouvrage récent, « Peintres genevois » a été couronné par l'Académie française. Ce sont des notes de voyage en Grèce, « par monts et par vaux », tracées d'une plume fine et non sans charme. A Corfou, le voyageur a admiré les classiques porteuses d'amphores de l'Orient. Devant l'Acropole, son émotion s'est traduite en jolies phrases, suspendues par de nombreux points, mais il n'a pas « fait le projet de prier sur l'Acropole ». L'étymologie de Mycènes (Mycès, champignon!) lui a suggéré d'ingénieuses réflexions sur les destinées tragiques de cette ville « qui eut la pourpre de certains champignons vénéneux et la venimeuse splendeur de ces dragons de légende, de ces guivres couronnés d'or dont le front sertissait un diamant », et il a déploré la sombre tragédie des Atrides. A Piali, il a vu le médiocre ba-s

relief représentant un lion que, dit avec ingénuité M. Barrès, « les manuels affirment l'un des plus remarquables morceaux de la sculpture grecque », et il a reconnu dans la tête féminine du Musée « le fantôme de la beauté de Tégée ». Le lecteur apprendra sans doute avec intérêt que le guide Philippes put dormir malgré les insectes, et que la femme d'un pappas qui le logeait avait une maladie de foie.

Une partie de l'ouvrage comprendra des notices archéologiques écrites « dans un style élégant et sobre » par M. Georges Nicole, « ce jeune savant dont les premiers travaux ont fixé l'attention des archéologues ». Elles aspirent à donner une vague idée des théories archéologiques actuellement admises sur les monuments reproduits dans l'ouvrage. Une brève bibliographie accompagne les deux notices du fascicule. Je reprocherai à l'auteur de ne pas citer les travaux postérieurs à 1903, ouvrages généraux sur la question du Parthénon, Luckenbach, *Die Akropolis von Athen*, 1905; Hachtmann, *Die Akropolis von Athen im Zeitalter des Perikles*; Klein, *Gesch. d. gr. Kunst.*, II (1905), p. 68-103. Pour la question des courbures du temple, il ne suffit pas de citer Penrose, puisque Goodyear en a discuté et parfois réfuté les observations (cf. *Rev. arch.*, 1903, I; 1907, II, p. 178; *American Journal of arch.*, 1907). Pour la Parthénos, au lieu du travail de Schreiber, qui est vieilli et peu accessible aux gens du monde à qui s'adresse cet ouvrage (*Kön. sächs. Gesell.*), M. Nicole aurait pu indiquer Lechat, *Phidias*, p. 77 sq., qui donne (p. 158) la bibliographie récente, ou Klein, II, p. 39 sq. Puisqu'il cite certains travaux récents sur les sculptures du Parthénon, il aurait pu indiquer les plus récents, comme *Ath. Mitt.*, 1906, p. 308 sq.; *Jahrbuch*, 1904, p. 1 sq.: 1906, p. 33 sq.; Lechat, *Phidias*, p. 87 sq.; Furtwängler, *Aegina*, p. 328 sq., etc.; donner l'édition de 1905 de Schwerzek (non Schwerzel), *Erläuterungen zu der Rekonstruktion des Westgiebels*, au lieu de celle de 1896. L'ouvrage de Murray date de 1903, non de 1902.

Dans la seconde notice archéologique, consacrée au théâtre de Dionysos, M. Nicole cite Puchstein; pourquoi ne pas mentionner alors la réponse de Dörpfeld (*Ath. Mitt.*, 1903, p. 342)? Il aurait peut-être été bon d'indiquer que Navarre a modifié certaines des conclusions de son volume *Dionysos* (cf. *Rev. des Et. anc.*, 1905, p. 86). Il était inutile de citer l'ouvrage de Paul de Saint-Victor, même pour dire qu'il fourmille d'erreurs. Mieux aurait valu nommer à la place des travaux comme celui de Haigh, *The attic Theater* (3e éd., 1907; 4e, 1908), et, au lieu de Müller 1886, Müller, *Untersuchungen zu den Bühnenalterthümern*, 1898.

Il importe peu, au reste, car cette publication n'est pas destinée à des érudits. Les belles gravures de M. Boissonas et le texte de M. Baud-Bovy suffiront à en faire, comme l'annoncent les éditeurs, « le livre d'Or de la Grèce », qu'il soit à 550 ou à 3.000 francs.

W. Deonna.

Arthur J. Evans. **The Prehistoric Tombs of Knossos**. Londres, Quaritch, 1906. in-4°, 173 p., 13 pl. et 147 figures.

La ville de Knossos s'étendait depuis le Palais jusqu'au pied des collines de

Zafer Papoura, à 600 m. au Nord. C'est dans leurs flancs qu'il était naturel de rechercher la nécropole. Dès 1900, M. Hogarth y mettait à jour 7 tombes à *dromos*, réemployées à l'époque de la poterie géométrique ; plus heureux, en 1904, M. Evans rencontrait sur la pente orientale un groupe d'une centaine de sépultures qui se répartissent en trois types :

1° 49 tombes à *dromos*, où un couloir long de 3 à 6 m. mène à une salle funéraire carrée, à angles plus ou moins arrondis et à parois s'inclinant l'une vers l'autre pour se rejoindre en encorbellement (en moyenne, 2 m. de haut sur 2 de large) ; le corps y est placé, les pieds ramenés sous les cuisses, dans une *larnax* en argile peinte ;

2° 38 tombes à puits dont le fond est séparé par un assemblage de grandes dalles d'une cellule rectangulaire plus étroite que le puits d'accès (p. 0,60 cm. pour 1,25), mais assez longue pour contenir le corps étendu ;

3° 18 tombes à puits où une excavation, deux fois plus profonde que celle des tombes précédentes (2m,50 à 4m,50), aboutit à une petite cavité latérale, un *loculus*, qui, après avoir reçu le mort, a été refermée par un mur de grosses pierres.

Ni leur disposition, ni leur mobilier ne permettent de distinguer ces trois types de sépulture. Aussi, quelque origine qu'on ait voulu leur assigner (population cavernicole pour les chambres à *dromos*, lacustre pour les tombes à fosse, nomade pour les tombes à puits), faut-il conclure de leur mélange à Zafer Papoura que les trois types ont coexisté à Knossos postérieurement à la destruction du premier Palais (vers 1600). C'est, en effet, à la dernière époque du Bas Minoen (*Late Minoan II et III*) que se rapportent les objets trouvés dans ces tombes : amphores à 2 et à 3 anses dont le décor naturaliste dégénère en style géométrique, bassins et chaudrons de bronze avec trépieds ou réchauds d'argile, miroirs à manche d'ivoire et rasoirs de type égyptien, 4 colliers en or dont les grains ciselés représentent des argonautes doubles, des rosettes ou des coquillages et un collier en cornalines et pâtes de verre comprenant un scarabée de la XVIII° dynastie ; en fait d'armes, 5 pointes de lance à douille (de 20 à 40 cm.), 6 couteaux dont un fondu avec le manche (de 22 à 45 cm.), 3 poignards, 6 épées courtes et 2 rapières (91 et 95 cm.), de ce type mycénien qui se retrouve en Égypte et en Sicile, à Gaza et à Cumes : la poignée, d'un seul tenant avec la lame, se termine inférieurement par des cornes qui peuvent être, ou réduites à un renflement arrondi, ou allongées en ailerons ; de cette garde jusqu'au pommeau hémisphérique, l'âme de bronze est recouverte de part et d'autre par deux plaques d'ivoire fixées par des rivets. Dans une épée qui constitue le plus beau morceau de la trouvaille de Zafer Papoura, le pommeau est fait d'agate translucide retenue à la base par un anneau d'or et le montant est garni de feuilles d'or ouvragé représentant des lions qui chassent des chèvres sauvages ; les rebords de la poignée et la nervure centrale de la lame sont ciselés d'une double rangée de fines spirales. — Pour mieux situer la nécropole de Knossos, M. Evans fait suivre son mémoire d'une description 1° de la tombe à *dromos*, qui confine à l'âge du fer, fouillée par lui en 1899 à Milatos et dont il a déjà publié cette face de *larnax* qui montre un génie ailé (chevelu ? radié ?)

tenant devant lui une sorte de bouclier bilobé au dessus d'un poisson; 2° de la tombe *royale* creusée à Isopata, au sommet de l'éperon des collines de Zafer Papoura qui domine la plaine de Candie. Bien qu'elle ait été réemployée et pillée dès l'antiquité, puis convertie en carrière de nos jours, on a pu dégager un *dromos* de 24 mètres de long sur 2 de large qui se termine en une sorte d'antichambre (de 6m,75 de long sur 1m,58 de large), présentant sur ses deux côtés latéraux une niche funéraire voûtée; de là, on pénétrait, par une porte, bloquée depuis, dans une chambre funéraire (de 7m,85 de long sur 6m,07 de large) dont les parois convergent pour former une coupole haute de 8 m., prototype des *tholoi*. Dans celles de Mycènes ou d'Orchomène, selon M. E., on se serait borné à arrondir le tracé rectangulaire, comme on le voit déjà, en Crète, à H. Triada et à Koumasa. Le chef qui s'était fait bâtir cette dernière demeure y reposait dans une grande ciste en pierre de taille (2m,53 de long, 0m,72 de large, 1m,12 de profondeur) qui semble avoir été violée à la dernière époque minoenne. Le plan même de la tombe, qui rappelle les hypogées fouillés par Petrie à Hawara, ainsi que les plus anciens objets du mobilier funéraire (vases en diorite, porphyre et albâtre, lampes en gypse, couvercles en stéatite, collier en lapis-lazuli avec des cercopithèques comme pendants, grandes amphores avec plantes nilotiques) ne reportent pas seulement à la XVIII[e] dynastie comme les trouvailles de Zafer Papoura, mais à la XII[e] (2000-1800) et même à la IV[e] (2900-700). Bien que M. Evans hésite à reculer jusqu'à une époque aussi éloignée du Bas Minoen II, auquel appartiennent les nombreux vases à décor stylisé ou architectonique trouvés dans la tombe, il admet que, réemployée à cette grande époque du second Palais, c'est dans les derniers temps du premier Palais, au Minoen Moyen III (2000-1800 avec la chronologie égyptienne de Petrie que suit M. E., 18 0-1600 avec celle d'Ed. Meyer d'après laquelle j'ai indiqué les dates ci-dessus) qu'aurait été construite cette tombe à coupole d'Isopata, la seule qui puisse rivaliser avec le trésor de Minyas et celui d'Atrée. Aussi M. E. cherche-t-il à lui assigner un grand nom légendaire : bien que Minos ait été tué en Sicile dans un bain qui, comme celui d'Agamemnon, pourrait n'être qu'une transposition de la ciste funéraire, et bien qu'il ait été enseveli à Minôa dans une tombe où la description de Diodore laisse reconnaître une *tholos* surmontée d'un *héroon*, le fondateur de Knossos ne se serait-il pas fait construire un sépulcre digne de lui, dominant la mer à la rencontre de la vallée de Knossos avec la plaine où le Kairatos recevait les vaisseaux, et ne serait-ce pas là qu'on aurait montré plus tard la tombe de son petit-fils Idoménée, Κνωσίων Ἰδομενῆος ὅρα τάφον?

A. J. Reinach.

L. W. King et H. R. Hall. **Egypt and Western Asia in the light of recent discoveries**. Londres, Society for Christian knowledge, 1907, in-4° XII-480 p. et une centaine de figures.

Une dizaine d'années à peine se sont écoulées depuis la publication de la grande *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient* (1895-9), et déjà les fouilles ont apporté, tant en Égypte qu'en Mésopotamie, des résultats si nouveaux que

bien des points de l'exposé de M. Maspero demanderaient à être modifiés, complétés ou précisés. Ce sont ces *addenta* et *corrigenda* que les conservateurs des Antiquités égyptiennes et assyriennes au British Museum ont voulu mettre en lumière dans un volume qui doit faire suite à ceux de la traduction anglaise de M. Maspero. L'ordre chronologique dans lequel ils les ont disposés fait de leur ouvrage un véritable répertoire de la plupart des faits nouveaux qui intéressent la civilisation ancienne des vallées du Nil, du Tigre et de l'Euphrate. Il faut seulement regretter que les auteurs n'aient pas cru devoir, sinon donner une bibliographie, du moins indiquer avec précision la date des fouilles et les recueils dans lesquels ont paru leurs résultats. Ces précisions eussent été surtout nécessaires dans la 1re partie de l'ouvrage relative à l'Égypte prédynastique et protodynastique. Au lieu de nous donner le tableau d'ensemble de ces découvertes essentielles dont le besoin se fait tant sentir (cf. l'esquisse que j'en ai tracée dans la *Revue des Idées* du 15 février 1908), M. Hall n'a pas résisté à la tentation de présenter à son tour une synthèse historique, insistant surtout sur les faits qui paraissent d'accord avec elle. Sur un fond de population protolibyenne, évoluant en Égypte à travers les âges de pierre jusqu'à l'époque énéolithique ou chalcolithique, seraient venus se superposer par la conquête deux groupes de tribus originaires de cette Arabie du N.-E. dont on tend aujourd'hui à faire le centre de diffusion des civilisations dites sémitiques. Le premier groupe après avoir stationné dans le Sinaï et y avoir développé l'industrie du cuivre, aurait passé dans le Delta et poussé jusqu'à Héliopolis et à Memphis; là, ses progrès auraient été arrêtés par la rencontre des tribus de l'autre groupe qui, après un long séjour au pays de Poûnt, auraient traversé le détroit de Bab el Mandeb, tandis que leurs cousins du Nord franchissaient l'isthme de Suez; remontant le long de la côte jusqu'à la hauteur de Quocéir, ils auraient de là, par la vallée de l'Ouady Hammamât, débouché vers le Nil, dans la région où devaient s'élever les capitales de Horus le Faucon et de Hathor la Vache, leur couple divin suprême, Edfou, Nekheb, Denderah, Koptos, Abydos. C'est de là que les rois de la 1re dynastie, les compagnons d'Horus — *Shemsu Heru* — suivis de leurs forgerons — les *mesniu* ou *mesenti* — auraient entrepris la lutte pour la Basse-Égypte qu'il durent enlever, place par place, aux *Anu* du Nord. Sans discuter ici ce système qui ne peut invoquer qu'un fait certain : l'introduction de la métallurgie, avec toutes ses conséquences pour la civilisation et pour l'art, dès la Ire dynastie, — rappelons toutefois que le cuivre apparaît déjà dans les tombes prédynastiques et que les objets qui y ont été trouvés se rattachent sans solution de continuité à tout ce qu'ont livré les premières tombes royales. Ainsi rien ne distingue essentiellement les Horiens des populations antérieures et surtout des Anu qu'ils ont combattus jusqu'à ce que leur soumission ait constitué le royaume uni de Haute et Basse-Égypte, et rien ne prouve que ces Anu de la Basse-Égypte ne fussent pas précisément, comme le veut M. Naville, la portion de la population indigène la plus avancée en civilisation grâce au voisinage de la Méditerranée. C'est ce même voisinage qui, selon M. Hall, aurait contribué, deux mille ans plus tard, au rapide développement des Hyksôs, venus d'Arabie par Suez comme les Anu, et ce serait seulement à leur

époque que l'Égypte serait entrée en rapports suivis avec le monde égéen. Ce qu'on peut trouver de poterie prémycénienne peinte dans des tombes royales de la 1re dynastie y aurait été introduit postérieurement. C'est exclure *a priori* l'hypothèse, qui se fait de jour en jour plus vraisemblable, d'une communauté d'origine des civilisations proto-égéenne et proto-égyptienne ; au moins, pour expliquer les étroites analogies qu'on constate entre ces civilisations et ce qu'on peut entrevoir de la civilisation libyenne, faudrait-il supposer des rapports suivis dès le 4e millénaire.

M. King ne s'est pas aventuré au milieu de questions aussi complexes. Il s'est contenté de résumer clairement les résultats des dernières fouilles de Tello et de Suse, de Babylone et de Ninive, de Borsippa, Ashour, Nippour, etc., en y ajoutant par endroits les éclaircissements tirés d'inscriptions encore inédites du British Museum. C'est ainsi qu'il fait usage de tablettes assyriennes qui attestent le caractère historique des renseignements que les « présages » babyloniens donnent plus tard sur l'hégémonie exercée dans l'Élam par les rois d'Agadé et qu'il indique que la mer qu'aurait traversée le premier Sargon n'est pas celle d'Occident (comme l'avait cru Sayce en pensant au roi homonyme qui conquit Chypre 2000 ans plus tard), mais celle d'Orient, c'est-à-dire le golfe Persique. Enfin il donne une analyse d'une chronique babylonienne d'un haut intérêt : on apprend que Hammurabi ne put pas réduire l'Élam, mais seulement lui enlever les territoires d'Ur et de Larsam; c'est à son fils, 7e roi de la 1re dynastie, Samsu-iluna, que fut réservé l'écrasement définitif de Rîm-sin de Suse. Pendant que cette lutte absorbait les forces babyloniennes, les Sumériens, refoulés sur le golfe Persique, se rendaient indépendants sous cet Ilima-ilum dont les rédacteurs des catalogues royaux babyloniens firent le chef de la 2e dynastie, par un procédé qui n'était connu jusqu'ici qu'en Égypte et qui va obliger à réviser avec soin les listes rédigées par les prêtres de l'époque achéménide pour faire descendre Hammurabi de un ou deux siècles (2200 à 2050). Entre la 1re dynastie (babylonienne, env. 1900-1750) et la 2e dynastie (sumérienne, env. 2000-1700) qui deviennent ainsi contemporaines, ce fut bientôt une guerre interminable qui ne profita qu'à leurs vassaux ou leurs voisins : Élamites au Nord qui secouent le joug de Babylone, Hittites à l'Ouest qui apparaissent alors pour la première fois dans l'histoire, Kassites dans les montagnes du Nord-Ouest; c'est à la tête de ces Kassites que Ulam-Buriash, son frère Bitiliash et son neveu Agum renversèrent à la fois Samsu-ditana à Babylone et le Sumérien Ea-gâmil « roi du Pays de la Mer » et devinrent les premiers rois de la 3e dynastie (1700-1200). — M. King a fait paraître en même temps, en deux volumes, ces textes traduits et commentés (*Chronicles concerning early Babylonian Kings*, 1907, dans *Luzac's Series of Studies in Eastern History*; cf. le c.-r. de Winckler, *Orientalische Litt.-Zeitung*, 1907, p. 574 et F. Thureau-Dangin, *Journal des Savants*, avril 1908).

A. J. Reinach.

J. de Saint-Venant. **Dodécaèdres perlés en bronze creux ajouré de l'époque gallo-romaine.** Nevers, Mazeron, 1907. In-8°, 56 p., avec nombreuses figures.

On connaît les objets mystérieux désignés, faute de mieux, sous ce nom

géométrique de dodécaèdres perlés : 12 faces pentagonales égales entre elles et symétriques deux à deux, dont le centre est percé d'un trou circulaire entouré le plus souvent de lignes concentriques et de petits ronds également perforés, chacun des 20 angles étant couronné par un bouton plein, fondu dans le même bronze que l'ensemble. Les minutieuses recherches de M. de Saint-Venant ont porté sur 41 exemplaires (21 en France, 6 dans la Suisse occidentale, 6 dans l'Allemagne rhénane, 1 à Carnuntum, 3 en Hollande, 4 dans l'Angleterre méridionale; ajoutez l'exemplaire du *castrum* de Feldberg, *Obergerm. Limes*, XXV, p. 23), pesant de 35 à 350 gr. pour une hauteur moyenne de 40 à 85 mm.; la plupart ont été trouvés dans des camps ou dans d'autres ruines de l'époque romaine qui descendent jusqu'au IV^e^ siècle. L'état-civil de chacun d'eux une fois dressé, l'auteur a passé en revue les différentes opinions émises sur la destination de ces objets. Il se rallie à celle qui y voit un instrument de jeu, une espèce de bilboquet dont il a essayé, après le commandant Espérandieu, d'expliquer le maniement. Mais la délicatesse même de l'objet et l'ornementation recherchée de ses faces, que les boutons des angles empêchent de toucher lorsqu'il est posé à plat, inclineraient plutôt à le faire considérer, avec MM. Riegel et Erman, comme un calibre à mesurer qui pourrait se comparer à celui dont se servent les bijoutiers. Quoi qu'il en soit de cette destination des dodécaèdres, le travail que M. de St. V. leur a consacré peut passer pour un modèle du genre et l'on doit souhaiter qu'il y donne un pendant en traitant cette question non moins compliquée des soi-disant tendeurs d'arc dont sa collection contient de beaux exemplaires.

A. J. R.

Chr. Huelsen. **La Pianta di Roma dell' Anonimo Einsidlense**. Rome, Loescher, 1907. In-4°, 48 p. avec 5 planches et 8 figures. — **La Roma Antica di Ciriaco d'Ancona**. Rome, Loescher, 1907. In-4°, 51 p., avec 18 planches et 30 figures.

Dans la *Topographie der Stadt Rom im Alterthum*, que M. Huelsen a si brillamment achevée, H. Jordan avait fait une large place à l'histoire des sources spéciales de la topographie romaine. Toute détaillée que soit cette partie de son œuvre, elle n'aurait pas moins besoin d'être refondue que la topographie même. Les deux récents mémoires de M. Huelsen n'en apportent pas seulement une nouvelle preuve; ils permettent d'espérer que le secrétaire de l'Institut allemand songe à nous donner cette réédition.

I. Jordan, puis Lanciani, dans une dissertation insérée au t. I des *Monumenti dei Lincei*, ont publié et commenté un itinéraire de Rome conservé par un ms. du VI^e^ s. du monastère suisse d'Einsiedeln. En donnant pour la première fois une reproduction photographique des huit feuillets de ce texte, M. H. n'a pas prétendu en refaire le commentaire; il s'est proposé seulement de rechercher la nature exacte de cet *anonymum Einsidlense*. De la comparaison d'un fragment d'itinéraire compris dans une *Sylloge* d'inscriptions romaines qui précède l'*anonymum* et qui permet d'en placer la rédaction au monastère de Reichenau, il résulte que l'*anonymum* n'est pas un itinéraire original, repro-

duisant les légendes d'un plan de Rome au XIII[e] s., mais l'*épitome*, souvent tronqué et confus, d'un véritable itinéraire, qui indiquait, en outre du nom des monuments, leurs principales curiosités. Cet itinéraire original était annexé à un plan que M. H. a cherché à reconstituer sur une planche qui imite à s'y méprendre les mappemondes de l'époque. Il n'y avait pas là que jeu d'érudit, puisque ce plan de Rome serait le seul qui viendrait se placer entre le plan constantinien (dérivé des plans gravés plusieurs fois depuis Auguste jusqu'aux Sévères sur des carrés de marbre où le midi est au haut et où la *Via Appia-Flaminia* forme *cardo*), et les plans elliptiques du XIII[e] s., comme celui que M. H. extrait pour la première fois d'une mappemonde de la Bibliothèque de Hanovre, où la partie supérieure est dirigée vers l'Orient. Le plan suivi par l'original de l'itinéraire d'Einsiedeln serait orienté de même; mais, étant circulaire, la *Via Lateranensis* (de Saint-Pierre au Latran) le diviserait longitudinalement en deux moitiés égales, l'*umbilicus* marquant le centre de ce cercle.

II. Les historiens de Rome ont maintes fois déploré la perte des dessins et descriptions que Cyriaque d'Ancône aurait faits, *incredibili diligentia sua* à en croire ses amis, pendant ses séjours à Rome, en 1425, en 1441, vers 1450 surtout. C'est une partie au moins de ces esquisses que M. H. croit avoir retrouvée dans 18 dessins à la plume qui font partie d'un ms. que son auteur, le médecin Jean Marcanova de Padoue, dédia en 1465 à Malatesta Novello, seigneur de Cesena. Ce prince étant mort avant la remise de l'ouvrage, il fut donné par Marcanova aux chanoines de Saint-Jean de Padoue; c'est de leur librairie qu'il a fini par arriver en 1803 à la Bibliothèque Palatine de Modène (XI, G. 2), où Mommsen, Henzen, de Rossi et bien d'autres en ont examiné la partie épigraphique, mais sans jamais prendre en considération les dessins de Rome. Cependant, une rapide comparaison suffit à montrer que ces dessins sont du même style que ceux qui accompagnent les inscriptions. Or, que ces inscriptions dérivent du recueil de Cyriaque, c'est ce que Mommsen a prouvé pour Vérone, Ziebarth pour Ravenne, Bormann pour Ariminum, etc.; non seulement les dessins rappellent ceux que Cyriaque a laissés pour la Grèce, mais on y retrouve la même ignorance des lois de l'architecture, le même goût pour les détails pittoresques, le même style dans les légendes, plus ou moins authentiques, dont les monuments sont chargés; enfin, l'on peut prouver que l'auteur des dessins a travaillé à Rome entre 1447 et 1453, ce qui est bien le cas pour Cyriaque. De tous ces indices, s'il résulte qu'on se trouve bien en présence de copies des esquisses romaines de l'épigraphiste d'Ancône, il faut reconnaître qu'elles sont bien loin de répondre aux espérances qu'on avait conçues. Ce qu'elles perdent ainsi en valeur inconographique, elles le gagnent, d'ailleurs, en intérêt artistique et il y aura lieu désormais d'en tenir compte dans l'étude des architectures pseudo-classiques dont les Mantegna, les Ghirlandajo, les Gozzoli encadrent leurs tableaux.

A. J. Reinach.

G. Macdonald et Alex. Park. **The Roman Forts on the Bar Hill.** Glasgow, Maclehose, 1906. In-8°, xii-150 p., 4 pl. et 54 figures.

Cette colline du Dumbartonshire a porté l'un des *praesidia* élevés en 81 par Agricola entre le Forth et la Clyde. Le fortin, qui occupe à peine une acre (exactement 191 × 160 pieds), bientôt abandonné, a été rétabli à l'époque antonine pour surveiller le grand rempart dont il n'était séparé que par la route militaire; couvrant alors trois acres, protégé par un mur, un *vallum* et un double fossé en V, il a été occupé jusque vers 185, époque où les troupes romaines évacuèrent l'Écosse. A Bar Hill, elles laissèrent derrière elles deux inscriptions, dont l'une mentionne la 1re cohorte *Baetasia*, l'autre est une dédicace à Antonin de cette même cohorte; des chapiteaux curieux provenant du *praetorium*; une roue de chariot celtique intacte, avec ses onze jantes de bois, des chaussures et force deniers fourrés, apparemment votifs; quelques statuettes prophylactiques et une collection encore inexpliquée d'instruments en corne de cerf semblables à ceux qu'on a trouvés à Carnuntum.

A. J. R.

Th. A. Abele. **Der Senat unter Augustus.** Paderborn, Schöningh, 1907. In-8°, viii-79 p.

Dans le 7e congrès des historiens allemands à Heidelberg (avril 1903), la question du rôle du Sénat sous Auguste a été particulièrement discutée. Contre l'opinion traditionnelle (soutenue par K. J. Neumann et C. Fabricius), Ed. Meyer (*Historische Zeitschr.*, 1903, p. 385), a cherché a établir qu'Auguste, loin de réduire à de simples apparences l'autorité du Sénat, avait essayé de lui rendre une situation conforme à l'ancienne constitution républicaine. Cette reprise de la thèse de la dyarchie, déjà combattue par Gardthausen (*Augustus*, I, 3, p. 1334), Kornemann (*Klio*, 1905, p. 331), Arnold (*Studies in roman Imperialism*, 1906), semble définitivement condamnée par le minutieux travail de M. Abele. Après avoir réuni, dans une 1re partie, tous les textes relatifs à l'activité du Sénat à partir de 36 (à l'exception des actes purement honorifiques ou religieux), il montre comment Auguste a cherché à restreindre les attributions de ce corps, non tant par des atteintes directes à son organisation antérieure, que par la réduction du nombre des sénateurs et de leurs compétences et, surtout, par la concentration, dans toutes les branches de l'administration, du pouvoir supérieur entre les mains du *princeps* et de ses agents directs.

A. J. R.

Otto Hirschfeld. **Die römischen Meilensteine**, 1907, gr. in-8, 38 p. (Extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin.)

La publication des milliaires de la Gaule dans le t. XIII du *Corpus* (250 pour la Narbonnaise et 200 pour les trois provinces sur plus de 4.000 connus) a fourni à M. H. l'occasion de jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette question trop peu étudiée. Si le plus ancien milliaire connu provient de la Via Appia et date d'environ 250, si la Via Æmilia en montre un de 187, la Via Postumia un autre de 148, la Via Popillia un quatrième de 132, ce n'est qu'à C. Gracchus

que paraît due la transformation de cet usage en règle, appliquée comme telle, peu après sa mort, à la Via Domitia en Narbonnaise[1]. Il n'en faut pas moins attendre qu'Auguste se soit fait donner, en 20, la *cura viarum*, qui restera désormais un privilège impérial, pour voir partout les bornes se répandre le long des routes. Au reste, M. H. a peut-être exagéré quelque peu l'action exercée par les empereurs; en tout cas, en Asie-Mineure et en Égypte, il est certain que les monarchies hellénistiques leur avaient donné l'exemple. Le système routier et postal si perfectionné des Perses (voir en dernier lieu Rostowzew, *Klio*, VI, p. 249; VII, p. 275) avait laissé sans doute des grandes voies bordées de *parasanges*; du moins est-il remarquable que ce soit ce terme dont les géographes de l'empire arabo-perse de Bagdad se servent pour mesurer les distances et qui, sous sa forme actuelle de *farsangsar*, désigne la borne milliaire. Les successeurs d'Alexandre n'eurent probablement qu'à traduire en grec l'inscription araméenne; tel fut sans doute le principal ouvrage des bématistes d'Alexandre et des auteurs de *Stathmoi Asias* — routiers d'Asie — Béton, Diognètos, Amyntas, Philonidès, qu'il eût fallu mentionner. A son tour, en 129, M. Aquilius, premier proconsul d'Asie, n'eut qu'à ajouter les chiffres latins aux nombres grecs[2]. On ne saurait guère admettre, en effet, que la demi-douzaine de milliaires trouvés en Asie au nom de ce proconsul échelonnent des routes ouvertes par ses légions : quatre années de guerre ne venaient-elles pas d'absorber leur activité et n'est-ce pas seulement cinq ans plus tard que C. Gracchus rendit obligatoire cette pose des milliaires? Si, toutefois, le mille romain (μίλιον), en Orient, semble s'être substitué complètement à la *parasange*, en Gaule, dès Trajan, en Germanie, sous Septime-Sévère, la *leuga* indigène — qui paraît en Auvergne dès l'époque du grand roi arverne Luern et dont les arpenteurs romains font usage à côté de la jugère comme mesure de superficie, — cette lieue de 2222m,50 a bientôt fait de chasser le *m. p.* En même temps la *civitas*, dont le nom, appliqué à la Gaule dans son acception gréco-latine, y désignait d'abord le territoire appartenant à une tribu, a pris le sens de cité en se restreignant à l'agglomération urbaine qui s'est formée autour du *vicus* ou de l'*oppidum*, chef-lieu du territoire, et les milliaires pourront porter : *a civ(itate) Par(isiorum) Trev(irorum)*, puis, plus simplement, *Treviris*, *Arvernis*, *Gabalis*, par une spécialisation du nom territorial à la ville principale que sanctionne Constantin en 311. — M. H. n'a fait qu'effleurer ces importantes questions, mais

1. Ce serait supposer, avec M. Herzog (*Gall. Narbon.*, p. 48), que la *Via Domitia* n'a été ouverte que par Cn. Domitius, premier proconsul de la Narbonnaise, après sa victoire sur Bituit en 121. Cependant Polybe, mort en 124 et écrivant vers 150, parle de la route que les Romains avaient jalonnée de huit en huit stades, soit de mille en mille des Alpes-Maritimes aux Pyrénées-Orientales; la route datait donc apparemment de leurs grandes expéditions en Espagne au début du IIe siècle (Polybe, III, 39,8; cf. Desjardins, II, p. 265).

2. M. H. ne semble pas s'être souvenu de l'existence d'ὁδοὶ βασιλικαί sous les Séleucides, que M. B. Haussoullier rappelle avec raison à propos d'un milliaire d'Aquilius à Teira sur la route d'Ephèse à Sardes (*Rev. de Philol.*, XXIII, p. 293) qui vient s'ajouter à ceux de la route d'Ephèse à Tralles (*CIL.*, III, 479, 7294, 14201[11], 14202[4]), d'Ephèse à Pergame (7165), de Pergame à Elaea (7183), de Pergame par Sardes et Colossae en Pisidie (7177).

d'une main assez ferme pour montrer tout l'intérêt que présenterait cette *Histoire des grands chemins de l'Empire romain* que personne n'a tentée depuis Nicolas Bergier (1722) et qu'on s'accordera à réclamer avec lui.

A. J. Reinach.

Michele Jatta. **Le rappresentanze figurate delle provincie romane.** Rome, Loescher, 1908. In-8, 86 p., avec 4 planches et 12 fig. dans le texte.

La disposition de ce petit livre est claire, l'illustration intéressante et en partie nouvelle (série des médaillons en mosaïque représentant des provinces, au Musée de Berlin.) L'information dérive surtout des deux mémoires de MM. Bienkowski (*De simulacris barbararum gentium*. Cracovie, 1900) et H. Lucas (*Die Reliefs der Neptunsbasilica*, dans le *Jahrbuch*, 1900, p. 1 et suiv.). M. Jatta les a cités dans sa préface ; mais il aurait dû rappeler aussi, s'il les avait connus, le grand article *Lokalpersonifikationen* de Steuding dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher et les différents articles consacrés aux provinces romaines dans ce savant recueil. Le fait d'avoir ignoré ces écrits, antérieurs au sien et, à bien des égards, plus complets, enlève moins au mérite personnel de M. Jatta qu'à l'utilité pratique de son travail.

S. R.

G. H. Chase. *The Loeb Collection of arretine Pottery*. New-York, 1908 (en dépôt chez Hiersemann à Leipzig). Petit in-4°, VIII-167 p., avec 23 planches. — M. James Loeb, de New-York, ayant formé une admirable collection de poteries arrétines, en a confié la publication à M. G. H. Chase, qui s'en est parfaitement acquitté. Tant que les trésors du musée d'Arezzo resteront inconnus, ou à peu près, à cause de la paresse et de la jalousie de certains archéologues, le recueil de MM. Loeb et Chase sera notre source principale pour la connaissance d'une importante variété d'œuvres céramiques, qui nous ont conservé le souvenir des plus beaux produits de la toreutique alexandrine. L'introduction réunit tous les renseignements désirables sur l'histoire de la fabrique, les potiers, etc. ; le catalogue raisonné est descriptif et explicatif sans vain bavardage. Les planches sont excellentes; j'aurais pourtant voulu, vu la haute importance de certaines scènes, qu'on les reproduisît d'après des moulages développés à la gélatine, c'est-à-dire en registres horizontaux. Les développements de ce genre sont très bien faits au Musée de Saint-Germain, où l'on renseignera volontiers ceux qui désireraient appliquer la même méthode.

S. R.

F. Nicolardot. *Les procédés de rédaction des trois premiers Évangélistes*. Paris, Fischbacher, 1908. Gr. in-8, XV-315 p. — Une thèse de doctorat ès-lettres sur les Synoptiques, c'est presque une date dans l'histoire de la pensée française. Qu'aurait-dit Patin, qu'aurait dit Wallon? Mais

Nous vivons sous un maître ami de la lumière

et les questions *vinculées* ne sont plus des questions *tabou* à la Sorbonne. —

L'auteur de ce livre a cru qu'il était moins intéressant de faire l'anatomie des Synoptiques que la psychologie de leurs auteurs. Il a cherché « comment le dernier rédacteur de chacun des évangiles synoptiques a fait passer la tradition, du stade où il la rencontrait, au stade où nous la trouvons ». C'est donc « l'équation personnelle » des rédacteurs, dissimulés sous les noms de Marc, de Mathieu et de Luc, que M. Nicolardot a tenté de mettre en lumière. Tâche nouvelle et séduisante, que MM. Vernes et Loisy avaient seulement indiquée. M. Nicolardot est entré dans de très menus détails pour mettre en lumière les « procédés rédactionnels » des Évangélistes; il faudrait en faire autant pour discuter avec lui. Ce n'est pas le lieu ici, mais je veux signaler l'originalité de sa thèse et le recommander à l'attention des historiens.

S. R.

**Université de Saint-Joseph.** *Mélanges de la Faculté Orientale.* T. III, fasc. 1. Paris, 1908. Gr. in-8 de 480 p., avec planches et gravures. — Encore un beau volume de cette savante publication. L'archéologie classique y notera surtout trois mémoires : 1° Le P. Jalabert, *Aelius Statutus, gouverneur de Phénicie* (vers 293-304), personnage inconnu qu'ont révélé deux inscriptions grecques; 2° B. Moritz, *Excursions dans l'Arabie Pétrée*; 3° Le P. G. de Jerphanion et le P. Jalabert, *Inscriptions du Pont, de Cappadoce et de Cilicie*. L'une d'elles, de Cilicie, mentionne un certain Onésiclès, ἐπῶν καὶ κωμῳδίας τῆς νέας καὶ ἰάμβων ποιητὴν καὶ λόγων ἐγκωμιαστικῶν συνγραφέα καὶ νομικὸν ἐν τοῖς ἀρίστοις. Cet Onésiclès fut « un Ménandre de province », en même temps que rhéteur, juriste et autre chose encore. On ne se spécialisait pas trop en Cilicie (1er siècle).

S. R.

*Le Gérant :* Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

TOMBEAU DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD
à l'Hospice d'Ivry.

E. LEROUX, *Edit.* *H. Demouin, sc.*

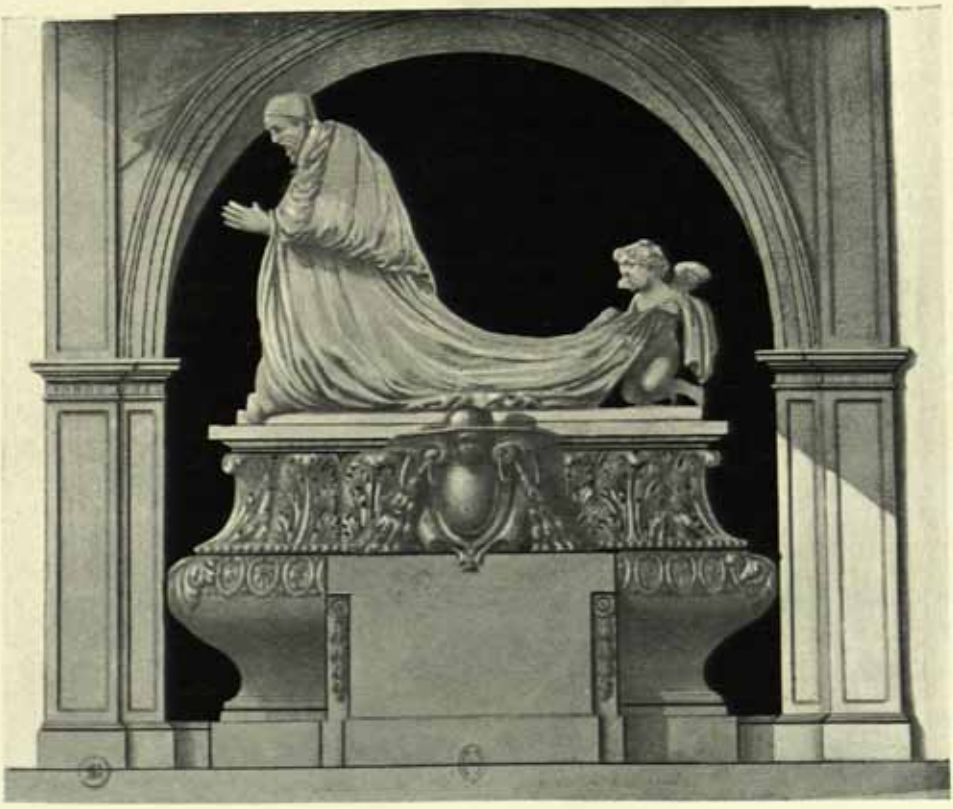

TOMBEAU DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD

(Dessin au Cabinet des Estampes)

E. LEROUX, *Edit.* *H. Demoulin, sc.*

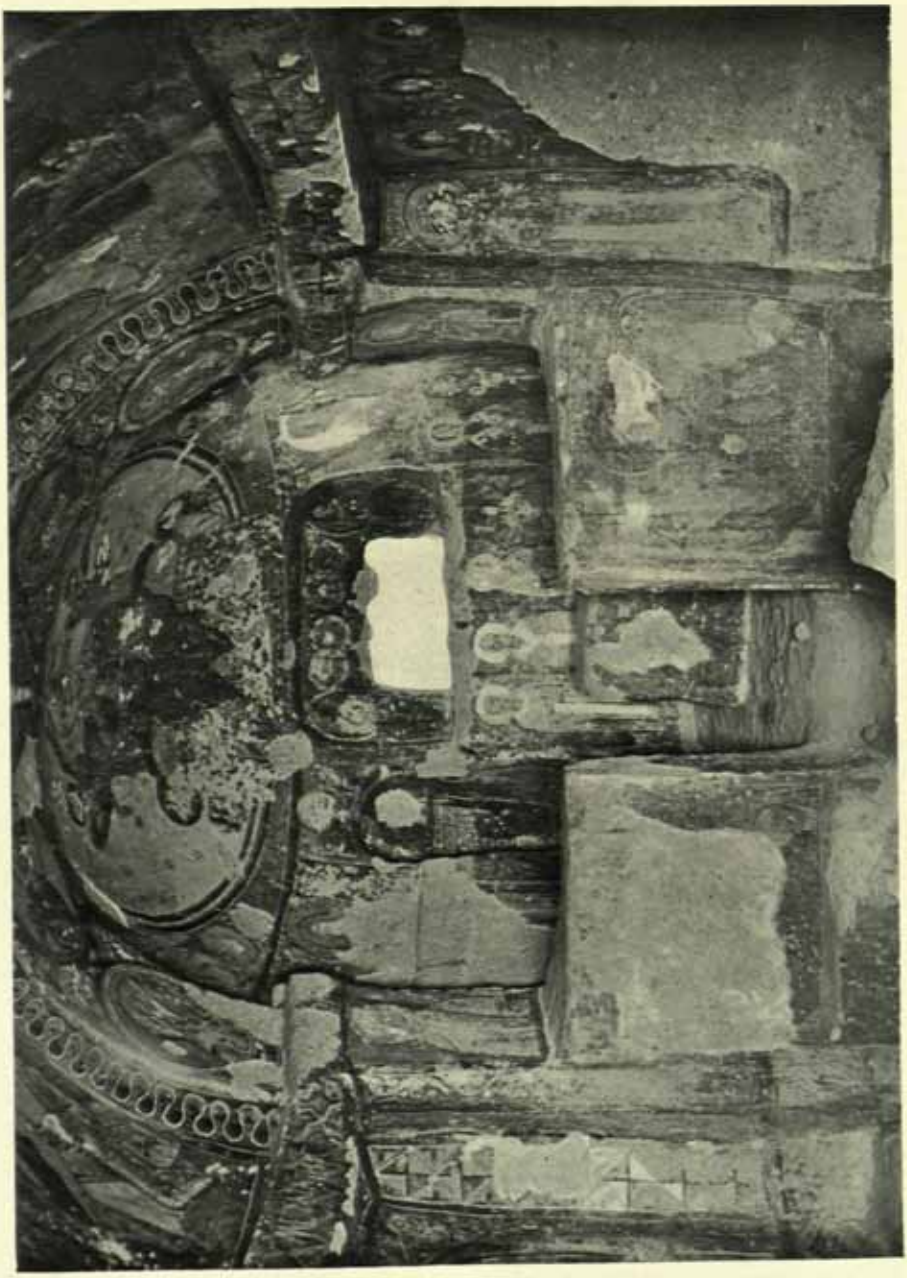

CHAPELLE SAINTE-BARBE

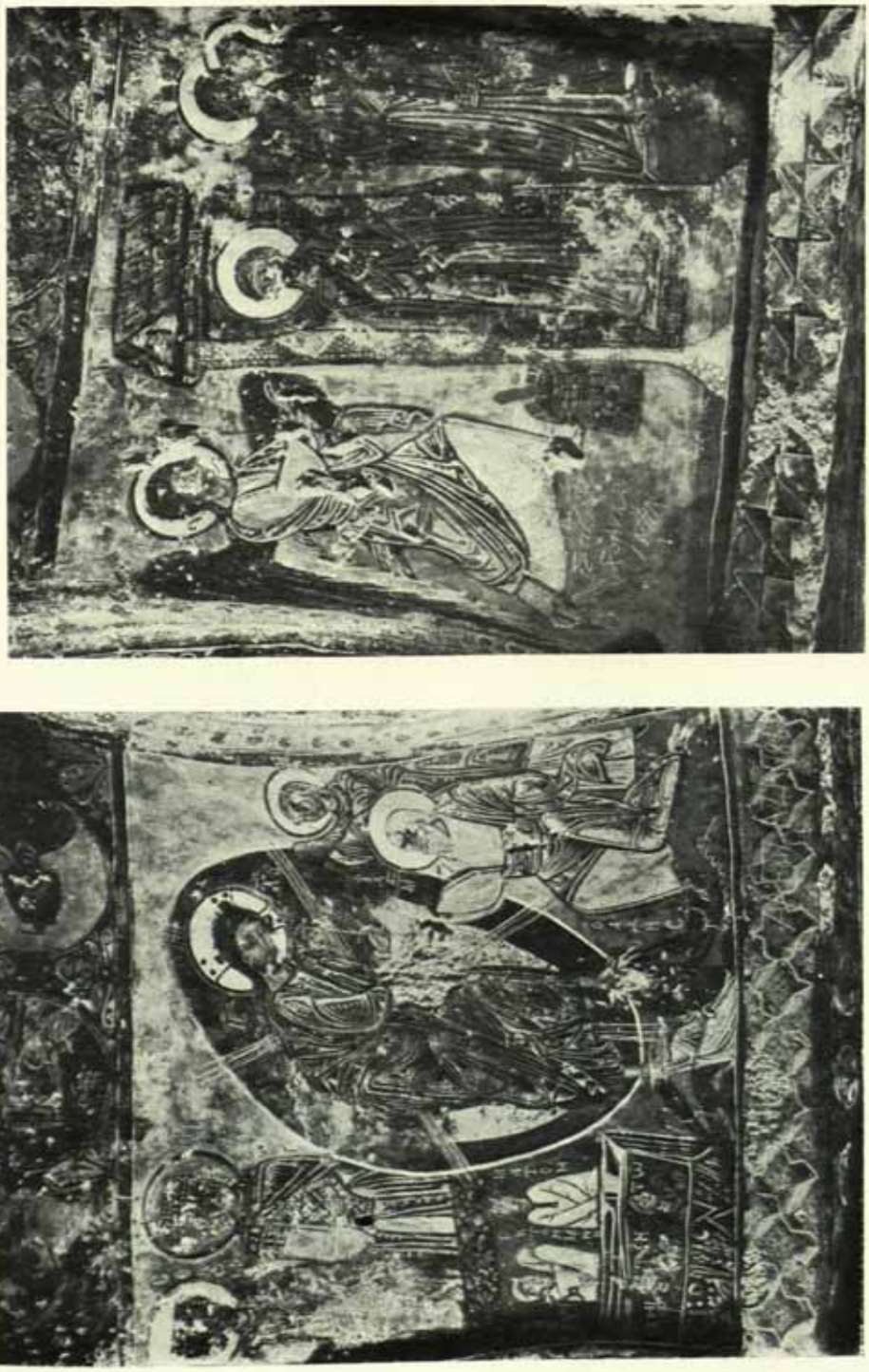

CHAPELLE SAINTE-BARBE
(Partie supérieure de la voûte, côté gauche et côté droit)

CHAPELLE DE L'ASCENSION. ARCEAUX ET VOUTES.
(Angle supérieur droit).

# MARBRES ANTIQUES
## DES COLLECTIONS DE GENÈVE

Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire de Genève, dont la construction vient d'être achevée, va recevoir bientôt dans ses vastes salles les richesses artistiques qui, à l'heure actuelle, sont encore dispersées çà et là. Le moment est donc bien choisi, semble-t-il, pour faire connaître ces collections qui quitteront dans peu de temps les locaux obscurs où elles sont exposées, pour être installées somptueusement dans leur nouvelle demeure.

Les pages suivantes sont consacrées à l'étude de quelques marbres antiques qui méritent d'être publiés, bien qu'aucun ne se distingue par des qualités artistiques de premier ordre.

A. Musée Fol[1]. — Le vieil hôtel de l'ancien résident de France à Genève[2] renferme, dans ses salles du rez-de-chaussée, la collection réunie autrefois par M. Fol. Les sculptures en ont été sommairement décrites, mais avec autant d'erreurs que de mots, dans le *Catalogue descriptif* de ce Musée[3]. Bien que leur origine ne soit généralement pas indiquée, il est vraisemblable qu'elles proviennent toutes d'Italie, où M. Fol forma sa collection.

I. *Hermès bicéphale*[4] (fig. 1.) D'un côté, une tête à longue

1. Le Catalogue de ce Musée a été publié par M. Fol, *Catalogue descriptif*, I-IV, 1874-9. Cf. *Rev. arch.*, 1875, I, p. 271 sq.; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1875, I, p. 369 sq.

2. Le Fort, *Notice historique sur l'hôtel du résident de France à Genève*, *Mémoires de la Société d'histoire de Genève*, 1877, p. 1 sq.

3. I, p. 286 sq.

4. *Catal.*, n° 1334; Nicole, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*, p. 127, note 3.

barbe frisée, à chevelure disposée autour du front sur trois rangées de boucles en forme de coquilles; de l'autre, une tête imberbe, aux cheveux partagés par une raie et ramenés sur les tempes en deux bandeaux ondulés. Une grosse boucle sur le pilier, a droite et à gauche de chaque visage. Le nez du

Fig. 1.

personnage barbu, ainsi qu'une partie du buste, sont restaurés. On lit sur le pilier, au-dessous de cette tête, le nom de ΛΥΚΟΥΡΓΟC. Hauteur 0,47.

C'est Apollon que représente la tête juvénile, et plusieurs répliques répètent ce type du dieu. M. Amelung[1] et tout récemment M. Savignoni[2] ont dressé la liste de ces monuments. On

1. *Basis des Praxiteles*, p. 57.
2. *Ausonia*, 1907, p. 41, et note 4 (références).

verra, en comparant par exemple la tête de Genève à celle d'un hermès du stade d'Athènes[1], qu'il faut ajouter à cette nomenclature l'hermès du Musée Fol.

Dans les quatre hermès d'Athènes, comme dans celui de Genève, la tête d'Apollon est unie à une tête barbue. Celle-ci reproduit les traits de l'hermès trouvé à Pergame, que l'inscription a permis d'identifier avec l'Hermès Propylaios d'Alcamène[2]. C'est une réplique assez fidèle, qui vient grossir le nombre de celles qu'on connaît déjà[3].

Pour M. Savignoni, la tête d'Apollon, qui se présente plusieurs fois unie à celle de l'Hermès d'Alcamène, pourrait aussi être une création de cet artiste. Mais ce n'est qu'une hypothèse bien hasardée.

Il n'y a donc aucune relation entre les têtes qui surmontent le pilier et le nom de Lycurgue qui y est gravé. C'est là une de ces dénominations fantaisistes de l'époque romaine, dont on connaît de nombreux exemples.

2. *Torse de jeune garçon*[4] (fig. 2). Les parties manquantes sont : la tête, les bras, la jambe droite à partir du milieu de la cuisse, la jambe gauche depuis le haut de la cuisse. Le sexe est mutilé. Marbre de Paros, dont l'épiderme est recouvert d'une légère croûte calcaire. Hauteur : 0,45.

Le poids du corps reposait sur la jambe droite et la jambe gauche était fléchie, attitude qui détermine un fort déhanchement du côté droit, tandis que le haut du torse s'infléchit à

1. *Ibid.*, p. 41, fig. 16.

2. Sur l'hermès de Pergame : *Ath. Mitt.*, 1904, p. 179 sq. (Altmann) ; p. 208 sq. (Winter) ; *Jahrbuch*, 1904, p. 22 sq. (Loeschcke = *Amer. Journal of arch.*, 1904, p. 473) ; *Arch. Anzeiger*, 1904, p. 176 ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript. et B.-L.*, 1904, 4 mars ; *S. Pr. Berlin. Akad.*, 1904, p. 69-71, pl. (Conze) ; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1906, I, p. 330, fig. ; *Münchenersitzungsber.*, 1904, III, p. 378 ; Klein, *Gesch. d. gr. Kunst*, II, p. 210, 397 ; *Jahrbuch*, 1908, p. 19 (Petersen).

3. Répliques : *Ath. Mitt.*, 1904, p. 183 sq. ; *Collection Warocqué*, 2e série, 1904, n° 142, p. 19-20 ; Lechat, *Sculpture attique*, p. 501, note 1.

4. *Catal.*, n° 1323.

gauche. Ce rythme est celui des œuvres polyclétéennes, celui du Doryphore par exemple, et le principe d'alternance des mouvements, employé par Polyclète, d'après lequel l'action et le repos sont également répartis entre les deux moitiés du corps, permet de croire que le bras gauche était légèrement plié et avancé, tandis que le bras droit, inactif, pendait le long du « standbein ». Les deux trous que l'on voit de ce côté, sur la cuisse droite, servaient peut-être à unir le corps au tronc d'arbre de soutien.

Fig. 2.

Polyclétéen dans son attitude, ce torse l'est aussi par la conception schématisée qu'il trahit du corps humain. On y retrouve l'indication forte des lignes des aines, qui s'infléchissent brusquement vers la crête iliaque, et la proéminence des muscles qui s'y attachent, le pubis en relief légèrement incurvé, détails caractéristiques de l'art de Polyclète, puis ce travail de la poitrine, par grands plans presque géométriques, sobre et vigoureux.

C'est donc parmi les œuvres attribuées à Polyclète qu'il faut chercher l'analogue de cette sculpture. L'absence de poils au pubis dénote la grande jeunesse de ce corps. Ce détail, ainsi que l'attitude, permet de rapprocher le torse de Genève de l'éphèbe de Dresde[1], dont il paraît être une réplique[2].

Les caractères du syle polyclétéen se montrent encore dans

1. Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 265 sq., pl. XII; Mahler, *Polyklet*, p. 55 sq.; Klein, *Gesch. d. gr. Kunst*, II, p. 150 sq.

2. Les répliques sont énumérées par Furtwaengler, *op. l.*, p. 266, et Mahler, *l. c.*

une statuette en bronze du Musée Fol[1] (fig. 3). Ce n'est plus un jeune garçon qui est représenté, mais un éphèbe, dont l'attitude reproduit celle du Doryphore. Le casque corinthien qui le coiffe fait songer à Arès, et l'on peut restituer dans la main gauche la lance. Une statuette analogue du British Museum est rapprochée par Furtwaengler de celle de Genève[2], mais dans cette dernière, l'arrangement des cheveux, divisés sur le front par une raie, est plus conforme au modèle polyclétéen.

Fig. 3.

3. *Tête d'Hermès*[3] (fig. 4-5). Le messager des dieux porte de petites ailes sur la tête, que recouvre une chevelure courte, traitée par petites mèches en désordre, larges et fouillées. Le nez et le cou sont restaurés. Marbre de Paros. Hauteur : 0m,31.

Le plus ancien exemple d'Hermès avec des ailerons sur la tête remonte à l'époque de la guerre du Péloponnèse[4]. On possède plusieurs têtes d'Hermès munies d'ailes, qui semblent dériver d'un original polyclétéen[5]. Mais ici, ce ne sont pas les caractères du style de Polyclète que l'on reconnaît. C'est de l'art de Phidias que s'inspire cette tête. Qu'on la compare à la tête Laborde[6], qui est le point de départ de toute

1. *Catal.*, n° 1275. Cette statuette est mentionnée par Furtwaengler, *op. l.*, p. 230, note 5. Provenance : Ostie. Hauteur 0,17. Les pieds manquent. La base, incrustée de palmettes d'argent, est antique.

2. Furtwaengler, *l. c.*

3. *Catal.*; n° 1328.

4. Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 20; cf. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 48, note 1.

5. Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 290, note 5; Mahler, *Polyklet*, p. 59, fig. 14; Reinach *op. l.*, p. 47 pl. 59.

6. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 453, fig.; Reinach, *op. l.*, p. 63, pl. 77; Sauer, *Der Weber-Laborde'sche Kopf und die Giebelgruppen des Parthenon*, 1905.

recherche sur le style de Phidias, et on y retrouvera tous les détails caractéristiques qu'a relevés si minutieusement M. Reinach[1].

Ce sont les mêmes yeux, à la cavité peu profonde, où la distance entre la paupière supérieure et l'arcade sourcilière est très petite, où les paupières sont fortes et forment comme des bourrelets sensiblement égaux, où la supérieure déborde la

Fig. 4.

Fig. 5.

glande lacrymale, tandis que la saillie de l'inférieure, du même côté, n'arrive qu'en deçà de cette glande. C'est la même bouche, où la lèvre inférieure est plus forte que la lèvre supérieure, et dont les coins ne sont pas relevés. Ce sont les formes du visage phidiaque, de ce visage à l'ovale régulier, où ni le front, ni le menton ne proéminent, mais où tout est fondu harmonieuse-

1. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 452 sq.

ment[1]. La comparaison avec la tête Laborde et les têtes du Parthénon, par exemple avec celle du Dionysos de la frise[2], peut se poursuivre de profil. Enfin, ce n'est pas la chevelure

Fig. 6.

en mèches courtes, collées au crâne, qu'affectionne Polyclète; ce sont des mèches emmêlées, affectant la forme de S, et sans

1. Sur le visage phidiaque, Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 29 sq.; Jamot, *Monuments grecs*, XXI-XXII, p. 54.
2. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 455, fig.

aucune tendance à la symétrie, telles qu'on les voit dans les têtes du Parthénon. M. Reinach a fait observer que là où ce caractère se rencontre, on peut être certain que l'influence d'un modèle de Phidias s'est exercée.

Ainsi, tout ramène notre pensée au cycle artistique de Phidias

Fig. 7.

et de ses élèves. Mais est-ce une copie fidèle d'un original perdu, ou bien le copiste a-t-il transformé en Hermès, par l'adjonction d'ailes, un autre type statuaire? C'est ce que nous ne saurions dire, sans entrer dans le domaine stérile des hypothèses purement conjecturales.

4. *Apollon Sauroctone*[1] (fig. 6). La partie supérieure du corps, ainsi que le haut du tronc d'arbre, sont restaurés en plâtre

1. *Catal.*, n° 1316. Cette statue est mentionnée : *Gaz. des Beaux-Arts*, 1875, I, p. 376; *Wiener Jahreshefte*, 1898, Beiblatt, p. 144; Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 285, note 2.

d'après l'exemplaire du Vatican. La partie inférieure, avec la plinthe, est antique. Provenance : Rome, via de' Serpenti, dans les fondations d'une maison. Hauteur : 1m,51.

Les répliques du Sauroctone sont énumérées par M. Klein[1], à la liste duquel il faut ajouter la statue de Genève[2].

5. *Torse masculin*[3] (fig. 7). Parties manquantes : la tête, les bras, les jambes depuis les aines. Hauteur : 0m,59. C'est une réplique de l'Héraklès Farnèse. On aperçoit encore, sous l'aisselle gauche du torse de Genève, un fragment de la peau de lion qui amortissait le contact de la massue. La main droite, qui était posée sur la cuisse, y a laissé des traces.

La musculature n'est pas exagérée, comme dans la statue de Glykon; elle est conçue avec sobriété, comme celle de la statuette du Louvre, réplique de proportions plus mesurées que le colosse Farnèse[4].

Fig. 8.

6. *Tête masculine*, im-

1. *Praxiteles*, p. 108; réplique d'Avignon, Gonse, *Musées de France*, p. 74.

2. Une gemme du Musée Fol reproduit le motif du Sauroctone, et doit être ajoutée à la liste de M. Klein, *op. l.*, p. 111. Cf. *Le Musée Fol. Etudes d'art et d'arch.*, II, pl. IX, 6; *Wiener Jahreshefte*, *l. c.*

3. *Catal* n° 1325.

4. Collignon, *Lysippe*, p. 97, fig. 19. Les répliques de l'Héraklès Farnèse sont énumérées par Stephani, *Ausruhender Herakles*, p. 161. Cette liste peut être augmentée. Mentionnons, entre autres, la réplique trouvée dans le vaisseau naufragé d'Anticythère, Svoronos, *Das Athener Nationalmuseum*, 1903, 23, pl. XI, 1; cf. *Rev. arch.*, 1904, I. p. 191.

berbe[1] (fig. 8). Cette tête aurait été trouvée à Rome, et acquise des héritiers du sculpteur Tenerani. C'est une réplique de la tête du fils aîné de Laocoon, de celui qui se trouve à la gauche de son père. Mais est-ce une copie antique? Évidemment non, et tout, dans le travail du marbre, fait croire que c'est une copie moderne, exécutée peut-être au temps de la Renaissance[2]. Si l'on considère les répliques connues du groupe de Laocoon[3], qu'elles reproduisent le groupe entier, comme le petit groupe de Reggio, ou la tête du père, ou celles des fils, on verra que la plupart sont modernes, et que l'authenticité des autres est fort douteuse. La tête de Genève n'est donc qu'un numéro de plus à ajouter à cette famille d'œuvres suspectes. Le groupe du Vatican, que les recherches de ces dernières années permettent de dater d'une façon certaine, et dont on peut, grâce à la découverte de M. Pollak, restaurer exactement le bras droit, ne gagne donc rien à la connaissance de la tête de Genève, si estimée de son premier possesseur.

7. *Tête de Dionysos*[4] (fig. 9). Les cheveux, divisés sur le front, forment sur les côtés deux bandeaux ondulés; noués par derrière, ils retombent en boucles sur les épaules, et sont couronnés de pampres. Le nez et le buste sont restaurés, de même que la bandelette de métal, dont la place et la largeur étaient indiquées par les traces anciennes. Hauteur 0m,39.

Il faut rapprocher cette tête de celle qui est conservée au Musée du Capitole[5] et à qui l'on a donné autrefois, mais à tort, le nom d'Ariane. C'est Dionysos qui est représenté, un de ces

1. *Catal.*, n° 1333. Hauteur 0,36.

2. Comme la réplique de cette même tête à Vienne, *Jahrbuch*, 1906, p. 10, fig. 5.

3. *Röm. Mitt.*, 1898, p. 147 sq.; *Jahrbuch*, 1891, p. 177 (Förster); 1906, p. 6 sq. (id.). Sur la réplique douteuse d'Arenberg, cf. en dernier lieu, *Comptes rendus de l'Ac. d. Inscr. et B.-L.*, 1908, p. 145.

4. *Catal.*, n° 1339.

5. Helbig-Toutain, I, p. 380, n° 517; Brunn-Bruckmann, pl. 383; Reinach, *Recueil de têtes*, pl. 205, p. 164; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Dionysos*, p. 1137, fig. 15.

Dionysos efféminés dont le type n'est pas antérieur à l'époque hellénistique.

La réplique de Genève est de beaucoup inférieure à celle du

Fig. 9.

Capitole. Le modelé en est plus mou. Dans l'exemplaire du Capitole, la tête est légèrement inclinée et tournée à droite. La tête de Genève devait avoir primitivement la même position.

8. *Aphrodite*[1] (fig. 10). Cette statue, qui provient de la villa d'Hadrien à Tivoli, mesure $0^{m},70$ de hauteur. Bien que les bras soient brisés, et que toute la partie inférieure du corps manque

1. *Catal.*, n° 1321.

à partir des hanches, on reconnaît aisément le motif qu'a représenté le sculpteur. Les traces laissées sur les seins et sur la hanche gauche témoignent que le bras droit couvrait les seins, et que la main gauche cachait le sexe. C'est l'attitude bien connue de la Vénus pudique, que répètent tant

Fig. 10.

Fig. 11.

de sculptures antiques[1] : l'Aphrodite du Capitole et l'Aphrodite Médicis, dont l'orignal serait peut-être une œuvre de Lysippe, en sont les exemplaires les plus connus.

La déesse porte, comme c'est souvent le cas, une haute stéphané[2].

9. *Tête d'Aphrodite*[3] (fig. 11). Hauteur : 0m,42. Le type est

1. Reinach., *Répert. de la stat.*, I, p. 331 sq.; II, p. 350 sq.; III, p. 108 sq.
2. *Ibid.*, II, p. 352, 10; 353, 5, 7; 355, 7,10, etc.
3. *Catal.*, n° 1340.

celui de l'Aphrodite du Capitole et de ses diverses répliques[1]. La chevelure est disposée de même : partagée sur le front par une raie, en deux bandeaux ondulés, elle forme une masse épaisse relevée sur le sommet de la tête. Cet arrangement est fréquent dans les têtes de l'âge postérieur à Alexandre. La petite boucle que détache la chevelure devant l'oreille est aussi un détail qui n'apparaît pas avant la seconde moitié du IV^e^ siècle[2].

10. *Torse de Dionysos*[3]. Hauteur : 0^m^,56. Le jeune dieu, nu, la chevelure flottant et détachant par devant une boucle sur chaque épaule, est debout, au repos, le poids du corps reposant sur la jambe gauche, la jambe droite fléchie et légèrement portée en avant. Type courant de l'époque gréco-romaine[4].

11. *Tête de Flore*[5] (fig. 12). Hauteur 0^m^,31. Une couronne de fleurs à deux rangées entoure la tête, dont les cheveux, formant sur le devant deux bandeaux ondulés, sont par derrière ramassés en un épais chignon et laissent flotter sur les côtés des boucles. Bien que l'art romain n'ait pas conçu pour Flore un type

Fig. 12.

1. Reinach, *Recueil de têtes*, pl. 186-7.
2. *Ibid.*, p. 148.
3. *Catal.*, n° 1324.
4. Reinach, *Répert. de la stat.*, I, p. 376 sq.; II, p. 112 sq.
5. *Catal.*, n° 1329, fig.

distinct et facilement reconnaissable, et que la couronne de fleurs ne suffise souvent pas à distinguer cette déesse d'autres divinités analogues, on peut conserver à cette tête le nom de Flore qui lui est attribué par le catalogue [1]. La couronne, l'arrangement particulier de la chevelure se retrouvent en effet dans la plupart des têtes qui surmontent des statues auxquelles on a donné le nom de Flore ou de Pomone [2].

Fig. 13.

12. *Torse masculin* [3] (fig. 13). Hauteur 0m,83. Parties manquantes : la tête, le bras gauche, les jambes au-dessous des genoux, la tête et les pattes de l'animal.

Un homme, dont la peau ridée trahit la vieillesse, est vêtu d'une exomis qui, attachée sur l'épaule gauche et laissant l'épaule droite à découvert, est serrée à la ceinture par une corde. Il tient contre son flanc droit un chevreau. Une besace, retenue par une courroie qui traverse obliquement la poitrine, pend à sa gauche. On remarquera le réalisme avec lequel sont rendues les rides qui sillonnent ce corps de vieillard, la maigreur de la poitrine décharnée, les veines du bras droit. Le travail de la draperie est large et savoureux. C'est un bon exemple de la statuaire romaine au temps d'Auguste.

Ce torse rentre dans la riche série des sculptures qui empruntent leurs motifs aux diverses conditions de la vie du peuple, et qui représentent des bergers, des pêcheurs, des paysans. La

1. Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Flora*; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Flora*.
2. Reinach, *Répert. de la stat.*, I, p. 151, 216, 217.
3. *Catal.*, n° 1322; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1875, I, p. 371, fig.

liste en a été dressée en dernier lieu par M. Wace[1], et peut être encore accrue : la statue de vieille femme portant une corbeille, trouvée récemment à Rome, en est un exemple de plus[2].

Le vieux berger de Genève peut être complété par deux autres statues qui reproduisent le même sujet; l'une est à Saint-

Fig. 14.

Pétersbourg[3], l'autre au palais Lazzaroni à Rome[4]. Il trouve aussi une proche parente dans la vieille paysanne portant un agneau, au Palais des Conservateurs[5]. Un torse du Musée archéologique de Rome[6], qui représente une vieille femme portant des poussins, ressemble aussi beaucoup à celui de Genève par la

1. *Annual of the Brit. School at Athens*, 1902-3, p. 226; 1903-4, p. 103 sq.
2. Mariani, *Bollettino della comm. arch. di Roma*, 1907, IV, p. 257 sq.; *Notizie degli Scavi*, 1907, p. 526-7, fig. 45-6; *Arch. Anzeig.*, 1908, p. 147; *Amer. Journal of arch.*, 1908, p. 106.
3. Reinach, *Répert. de la stat.*, I, p. 127, pl. 742, n° 1795; Wace, p. 104, n° 9.
4. *Einzelaufnahmen*, 1171; Wace, *l. c.*
5. Wace, *l. c.*, n° 3.
6. *Ibid.*, n° 4, fig. 1.

manière dont est indiqué le vêtement et par la besace suspendue au côté gauche.

On rapporte généralement à l'art alexandrin l'origine de ces sculptures réalistes. M. Wace, qui a étudié en détail cette question, ne le croit pas, et les attribue à l'art romain du 1er siècle et des siècles suivants [1].

Fig. 15.

13. *Tête féminine*[2] (fig. 14), décorant un bras de fauteuil en marbre ; elle proviendrait du même trône qu'une tête de la Glyptothèque Ny-Carlsberg, étudiée par M. Arndt, et identique à celle-ci. Hauteur : 0m,17.

1. *Annual of the Brit. School*, 1902-3, p. 226 ; 1903-4, p. 110 sq.
2. *Catal.*, n° 1370 ; *Glypt. Ny-Carlsberg*, texte de la pl. 17, p. 25, note additionnelle.

B. Musée archéologique.

14. *Groupe d'un Centaure enlevant une nymphe* (fig. 15-16). Inv. P. 620. Hauteur : 0m,19. Provenance : Chypre. Pierre calcaire. On distingue encore des traces de couleur noire sur la barbe, sur les souliers de la femme, sur le pilier.

Fig. 16.

Un Centaure, aux quatre sabots de cheval, la tête tournée à droite, tient entre ses bras, devant lui, une femme qui, debout, les pieds sur la même ligne, la tête droite, relève de chaque main sa longue tunique. Le corps du Centaure est soutenu par un pilier quadrangulaire[1].

1. Dans une statue de cavalier de l'Acropole (Collignon, *Sculpture grecque*, I, fig. 180), à laquelle on a rajusté cette année des fragments nouveaux, le corps du cheval est supporté de même en son milieu par une colonne cannelée.

L'art grec, à toutes les époques, a souvent reproduit ce motif[1], avec des variantes d'attitudes : la femme peut être soulevée de terre dans les bras du Centaure[2] et généralement se débat contre son ravisseur[3]. Cependant, sur un fragment de coupe de l'Ermitage[4], la nymphe, drapée d'une tunique aux fins plis, n'est nullement effrayée et se retourne avec coquetterie vers le Centaure qui l'emporte. C'est la même donnée qu'a représentée le sculpteur chypriote auquel est dû ce petit groupe : la jeune femme ne cherche nullement à fuir le Centaure qui la caresse amoureusement de la main droite et la soutient de son bras gauche passé sous son épaule; elle relève, d'un geste qui voudrait être gracieux, sa robe, et, souriant de l'éternel sourire archaïque, semble toute fière d'être l'objet des convoitises de l'homme-cheval.

Celui-ci est conforme au type du Centaure créé par l'art archaïque. Ses quatre pieds sont des sabots de cheval, mais la transition entre le corps humain et le corps de l'animal est encore maladroite, et l'on remarque distinctement le profil des cuisses humaines, tout comme sur une hydrie de Caeré, du VI^e^ siècle, aux Centaures de laquelle on peut comparer celui de Genève[5]. Le Centaure a des oreilles de cheval, comme Silène, auquel il ressemble par beaucoup de points de sa nature[6].

Le style de ce groupe est bien celui de l'art chypriote du VI^e^ siècle. La manière dont sont indiqués la barbe et les cheveux, les traits même du visage se retrouvent dans des têtes de Centaures en terre cuite trouvées à Chypre[7] et dans d'autres

1. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Kentauren*, p. 1052, 1069.
2. *Ibid.*, p. 1052, fig. 5; *Journal of hellenic Studies*, I, p. 130, fig.; Harrison, *Prolegomena to the Study of greek religion*, p. 383, fig. 120; Furtwaengler, *Gemmen*, pl. VIII, 5.
3. Reinach, *Répert. des vases*, I, 40, 241. Cf. les représentations plastiques du mythe des Centaures et des Lapithes.
4. *Ibid.*, I. 31, n° 15; Nicole, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*, p. 58, fig 2.
5. Roscher, *op. l.*, 1042, fig. 2.
6. *Ibid.*, p. 1052.
7. Ohnefalsch-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, pl. XLVII, 11, p. 391,

têtes masculines de même provenance[1]. Les plis de la robe de la femme, le collier marqué en pointillé, le type de la physionomie, sont ceux des statuettes féminines en pierre tendre de Chypre[2].

Cet intéressant petit monument, dont je ne connais pas d'analogue, date sans doute possible du VI^e^ siècle, et je ne saurais admettre l'opinion de M. Nicole qui, en le publiant[3], l'attribue au V^e^ siècle, sans dire les motifs qui l'incitent à placer ce groupe à une date aussi basse[4].

C. Musée Rath. — Les autres sculptures antiques du Musée Fol et du Musée archéologique sont trop médiocres pour mériter d'être mentionnées. Trois marbres du Musée Rath, cités par M. v. Duhn dans l'*Archaeologischer Anzeiger* (1895, p. 54, note 1), ont été récemment reproduits dans une revue genevoise d'art[5]. Ce sont les suivants :

Fig. 17.

15. *Torse d'Aphrodite*[6] (fig. 17) trouvé en 1850 à la villa Ludovisi, acheté par Campana, puis par M. Duval. M. Nicole, qui en a donné une bonne reproduction, le rapproche à tort de l'Aphrodite du Capitole. Les bras n'avaient pas l'attitude de cette statue, car, s'il en avait été ainsi, on en verrait les traces aux seins et au sexe. Il faut plutôt rapprocher le torse de Genève de l'Aphrodite du Vatican; on y retrouve même hanchement, même flexion

n° 11. On remarquera que le type du Centaure est fréquent dans les terres cuites archaïques de Chypre, *ibid.*, pl. XLVIII, 8 sq.; CIV, 5, 6, 9; Roscher, p. 1088, n° 10 b.

1. Ohnefalsch-Richter, *op. l.*, pl. CV, 8.

2. *Ibid.*, pl. XLVI, 4; LI, 12; CCIX, 4; même indication des yeux, ébauchés, *ibid.*, pl. LIV, 2, 3, 4, 7, etc.

3. *Op. cit.* p. 59, note 1, fig. 3.

4. « Le groupe, dit-il, est du V^e^ siècle av. J. C. et témoigne d'influences ioniennes sur un style archaïque ». Cela ne signifie rien.

5. *Nos anciens et leurs œuvres*, 1908.

6. *Catal. Rath*, 1882, p. 87, 1; *Arch. Anzeig.*, 1895, p. 54, note 1; Reinach,

du torse, et, au côté gauche, on aperçoit encore les tenons qui fixaient le vase sur lequel la déesse laissait retomber son dernier voile. Marbre de Paros; hauteur, 1,30. Parties manquantes : la tête, les bras, les jambes au-dessous des genoux.

16. *Torse masculin*, provenant de Rome[1]. C'est une excellente réplique, en marbre de Paros, du Pasquino et du groupe dit Ménélas et Patrocle de Florence. On sait que, si certains archéologues attribuent le prototype de ce groupe au IVe siècle[2], d'autres le croient plus récent[3]. M. Loewy, dans un article paru en 1907, a voulu prouver qu'on ne saurait le rapporter à l'art du IVe siècle[4]. Le groupe, qui présente de grandes analogies avec le Gaulois Ludovisi, daterait des dernières années du IIIe siècle; il proviendrait du même ensemble décoratif que l'Amazone Borghèse[5].

17. *Statue de Trajan*[6], trouvée en 1880 près d'Ancône. Marbre de Paros. Hauteur 2,10. Les jambes sont restaurées; la tête, qui était brisée, appartient bien à la statue[7]. Le corps, nu à l'exception d'une chlamyde qui couvre l'épaule gauche et l'avant-bras, est conçu suivant le schéma polyclétéen. La main gauche tient le glaive.

*Répert. de la stat.*, III, p. 113, 1; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1908, p. 41, fig. 13 (revers).

1. *Catal. Rath.*, 1882, p. 89, n° 7; *Arch. Anzeig*, *l. c.*; Reinach, *Répert. de la stat.*, III, p. 61, 6; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1908, p. 39, fig. 11. Le Louvre possède un moulage de ce torse.

2. Amelung, Loeschke. Cf. *Ausonia*, 1907, p. 77, note 2 (référ.).

3. Studniczka, Loewy.

4. *Ausonia*, 1907, p. 77 sq.; cf. *Berliner Philol. Wochenschr.*, 1908, p. 540.

5. M. Loewy rattache au même cycle artistique la Ménade de Dresde, dont l'attribution à Scopas lui paraît hasardée. — MM. Klein (*Gesch. der gr. Kunst*, III, p. 305 sq.) et Michaelis (Springer-Michaelis, *Handbuch*, 8e éd., 1907, p. 307) comparent le Pasquino au Laocoon, et le rattachent à l'école de Rhodes. — M. Nicole, en publiant le torse de Genève, a donc tort de dire que les études « les plus récentes » rapprochent de Scopas le Pasquino.

6. *Arch. Anzeig.*, *l. c.*; Reinach, *Répert. de la stat.*, III, p. 160, 6; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1908, p. 40, fig. 12.

7. Et non, comme dit M. Nicole, « étrangère au corps ». Et si la tête n'appartient pas à ce corps, comment peut-il dire alors que « Trajan est figuré sous les traits d'un Mars polyclétéen » ?

Rappelons, en terminant, que des amateurs éclairés ont su rassembler à Genève de précieuses collections d'antiques. Les sculptures qui ornent la demeure de M. Duval, à Morillon près de Pregny, ont été décrites par M. v. Duhn dans l'*Archaeologischer Anzeiger* (1895, p. 49 sq.)[1]. Celles que possède M. Ed. Sarasin, dans sa villa du Grand-Saconnex, sont inédites; profitant de son aimable autorisation, nous les publierons prochainement.

Genève, octobre 1908.

W. Deonna.

1. Cf. *Chroniques d'Orient*, II, p. 503. La collection Duval a été récemment présentée au grand public par M. Nicole, dans *Nos anciens et leurs œuvres*, 1908, p. 33 sq., avec quelques pages de commentaire, inspirées de l'article de M. v. Duhn. Aux indications bibliographiques de ce dernier, on peut ajouter : N° 1. Reinach, *Répert. de la stat.*, II, 105, 10 ; *Ausonia*, 1907, p. 65, note 3 ; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 37, pl. — N° 2. Klein, *Praxiteles*, p. 364, note 3 ; Reinach, *op. l.*, III, p. 196, 9; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 34, fig. 2, et pl. — N° 3. Reinach, *op. l.*, II, 602, 7 ; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 29, fig. 8. — N° 4. Reinach, *op. l.*, II, 406, 1 ; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 39, fig. 6. — N° 5. *Rev. Univers. Bruxelles*, 1900, p. 241 ; Reinach, *op. l.*, III, p. 134, 7; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 40, fig. 9. — N° 6. Reinach, *op. l.*, III, 127, 1 ; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 8, 36, fig. 5. — N. 7. *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 39, fig. 7. — N. 9. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Pan*, p. 1438, fig. 17; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 40, fig. 10. — N° 10. *Annual of the Brit. School at Athens*, III, 1896, p. 168, pl. XII, b ; *Nos anciens et leurs œuvres*, p. 43, fig. 15. — N° 11. *Rev. arch.*, 1903, II, p. 195. — Statue de Cybèle, Reinach, *op. l.*, III, 83, 5.

# LES MERCENAIRES

ET LES

# COLONIES MILITAIRES DE PERGAME

Malgré les études de plus en plus nombreuses dont la Grèce hellénistique est l'objet, l'histoire de ses institutions militaires reste encore fort obscure. Les manuels d'Antiquités militaires grecques ne s'y arrêtent guère[1]; les historiens de la période gréco-macédonienne n'en ont esquissé que des tableaux partiels[2], plus occupés des petits états de la Grèce continentale que des grandes monarchies grecques de l'Orient, Lagide, Séleucide ou Attalide. A Pergame même, dont l'organisation a été récemment étudiée avec tant de soin par G. Cardinali[3], l'histoire de l'armée a été généralement négligée. Pour ces colonies militaires, dont le développement est si intimement lié à celui de la puissance grecque en Orient, le brillant tableau que G. Radet en a tracé[4] ne pouvait réserver à celles de Pergame que

1. Voir surtout H. Droysen, *Heerwesen und Kriegführung der Griechen*, dans le *Lehrbuch* de Hermann (Fribourg, 1889) et Ad. Bauer, *Die Griechischen Kriegsalterthümer* dans le *Handbuch* d'I. v. Muller (2e éd Munich, 1892). Le 1er volume de la *Geschichte der Kriegskunst* (Berlin, 1900; 2e éd , 1908) de H. Delbrück est intéressant, particulièrement pour la tactique, mais sommaire.

2. Le dernier d'entre eux, J. Beloch, n'accorde qu'une douzaine de pages à l'état militaire des puissances grecques au IIIe siècle, *Griechische Geschichte*. III, 1 (Berlin 1901). Les huit pages consacrées en 1902 par E. R. Bevan à l'armée des Séleucides (*The House of Seleucus*, II, p. 285-93) ne sont également qu'une esquisse.

3. G. Cardinali, *Il regno di Pergamo* (Studi di Storia antica, fasc. V. Rome, 1906).

4. G. Radet, *De Coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* Paris, 1892).

quelques pages qui demandent à être revisées et complétées. Aussi ai-je pensé qu'il y avait lieu de réunir et de classer pour la première fois tous les renseignements épars sur l'organisation militaire de Pergame, ce type caractéristique de la monarchie hellénistique.

Sans doute, je n'ai pas eu à exploiter l'inépuisable mine des documents papyrologiques qui permet d'écrire des livres entiers sur les armées de l'Égypte ptolémaïque[1]. Pourtant, à côté des textes disséminés chez les auteurs, les inscriptions pergaméniennes m'ont semblé fournir des données qui ne le cèdent pas en précision à celles des papyrus. Si ces documents épigraphiques forment comme le cadre de la présente étude, si l'histoire des mercenaires de Pergame est venue se placer tout naturellement entre les grandes inscriptions qui contiennent la Convention d'Euménès I avec ses Mercenaires révoltés (260) et l'Entrée des Mercenaires, à la suite du testament d'Attalos III, dans la cité de Pergame menacée par la révolte d'Aristonikos (133), notre étude n'en est pas moins plus historique que rigoureusement épigraphique. C'est que le caractère particulier de l'archéologie militaire de Pergame obligeait, sans retracer l'histoire des guerres et des conquêtes des Attalides, à faire rentrer l'étude de l'armée pergaménienne dans l'histoire politique générale de ces princes. Entre le recrutement des mercenaires et la politique étrangère de Pergame, entre la répartition de ses colonies et son développement territorial, les liens ont apparu si étroits que, pour faire comprendre les institutions militaires qui sont l'objet propre de ce mémoire, j'ai dû chercher à élucider plus d'un point encore obscur de l'histoire politique et diplomatique de Pergame.

En illustrant par de trop rares monuments figurés les documents littéraires et épigraphiques ainsi mis en œuvre, je me suis

1. Outre les articles et les livres de P. M. Meyer et G. Schubart et le chap. XXVII de l'*Histoire des Lagides* de A. Bouché-Leclercq (t. IV, 1907), qui les résume et les rectifie, on annonce la prochaine publication de la thèse de J. Lesquier sur *Les Institutions militaires des Lagides*.

vu amener à tracer des institutions militaires de Pergame un tableau d'ensemble qui a semblé comporter les divisions suivantes :

I. La Convention d'Euménès I avec ses Mercenaires.
- I. L'époque de la Convention et les débuts de la puissance militaire de Pergame. — 260.
- II. Les clauses de la Convention.

II. Origine et organisation des Mercenaires de Pergame.
- I. Caractères généraux de l'armée pergaménienne,
- II. Le recrutement des mercenaires dans ses rapports avec le développement de la puissance pergaménienne.
- III. Commandement, armement, cantonnement des mercenaires.

III. Les Colonies militaires de Pergame.
- I. La répartition des colonies et l'extension du royaume de Pergame.
- II. La charte de fondation d'une colonie pergaménienne.
- III. L'entrée des mercenaires dans la cité de Pergame à la suite du Testament d'Attalos III. — 133.

## I

## La Convention d'Euménès I avec ses Mercenaires.

### I. — *L'Époque de la Convention et les Débuts de la puissance militaire de Pergame.*

Voici d'abord le texte et la traduction du document essentiel par lequel s'ouvre cette histoire[1] :

1 Demandes octroyées par Euménès fils de Philétairos aux soldats de Philétaireia et à ceux d'Attaleia : Pour les grains, les vendre au prix de 4 dr. le médimne, le vin à 4 dr. le métrète.

5 Pour l'année de service, qu'elle soit fixée à dix mois et ne jamais y introduire de mois intercalaire.

1 Ἀξ]ιώματα ἃ ἐπε[χώρησ]εν Εὐμένης Φιλεταίρο[υ τοῖς | ἀμ]Φιλεταιρείαι στρα[τ]ιώταις καὶ τοῖς ἐν Ἀτταλείαι· | Σίτου τιμὴν ἀποτίνειν τοῦ μεδίμνου δραχμὰς τέσσ[α|ρ]ας, οἴνου τοῦ μετρητοῦ δραχμὰς τέσσαρας.
5 Ὑπὲρ τ[ῦ] || ἐνιαυτοῦ · ὅπως ἂν ἄγηται δεκάμηνος, ἐμβόλιμον δὲ | οὐκ

1. Max Fraenkel, *Inschriften von Pergamon* (Berlin, 1890), t. I, n. 13; W. Dittenberger, *Orientis Graeci inscriptiones selectae* (Leipzig, 1903), t. I, n. 266; Michel, *Recueil d'Inscriptions grecques* (Paris, 1900), n. 15.

Pour ceux qui ont fait leur temps de service et qui sont devenus invalides, qu'ils reçoivent la même indemnité de nourriture qu'au temps de leur activité.

Pour ce qui est de la tutelle des orphelins, qu'elle incombe au plus proche parent ou à celui à qui le défunt l'aura léguée.

Pour les droits fiscaux, que soit maintenue l'exonération concédée l'an 44.

Pour qui est devenu invalide ou qui a reçu son congé, qu'il soit libre de s'en aller sans avoir à acquitter de droits, en emportant tout ce qui lui appartient.

Pour l'indemnité de nourriture dont il a été convenu pour les quatre mois, que la somme convenue soit payée et non déduite de l'indemnité totale.

Pour ceux qui ont la couronne de peuplier, qu'ils reçoivent le vivre à partir du moment où ils ont reçu la couronne.

Le serment et la convention, Euménès les fera graver sur quatre stèles et déposer, une à Pergame dans le sanctuaire d'Athéna, une à Gryneion, une à Délos, une à Mitylène dans le sanctuaire d'Asklépios.

Serment qu'ont juré Paramonos et les capitaines et les soldats sous leurs ordres qui sont cantonnés à Philétaireia sous l'Ida et Polylaos et les capitaines sous ses ordres et les soldats qui sont cantonnés à Attaleia

ἄξει. Ὑπὲρ τῶν τὸν ἀριθμὸν ἀποδόντων τὸν κύριον | καὶ γενομένων ἀπέργων · ὅπως τὸ ὀψώνιον λαμβάνωσι | τοῦ προειργασμένου χρόνου. Ὑπὲρ ὀρφανικῶν · ὅπως ἂν | οἱ ἄγχιστα γένους λαμβάνωσιν ἢ ὧι ἂν ἀπολίπηι. Ὑπὲρ τελῶν · || ὅπως ἂν ἡ ἀτέλεια ὑπάρχηι ἡ ἐν τῶι τετάρτωι καὶ τεσσαρα|κοστῶι ἔτει. Ἐάν τις ἄπεργος γένηται ἢ παραιτή[σ]ηται, ἀφιέ[σ|θ]ω καὶ ἀτελὴς ἔστω ἐξάγων τὰ αὐτοῦ ὑπάρχοντα. Ὑπ[ὲρ | τ]οῦ ὀψωνίου, οὗ ὡμολόγησεν τῆς τετραμήνου · ἵνα δοθῆι [τὸ ὁ|μ]όλογον καὶ μὴ ὑπολογιζέσ[θ]ω εἰς τὸ ὀψώνιον. Ὑπὲρ τῶν λευ[κί]||νων · ὅπως καὶ τὸν σῖτον λάβωσιν τοῦ χρόνου, οὗ καὶ τὸν στέφανον. | Τὸν ὅρκον δὲ καὶ τὴν ὁμολογίαν ἀναγραψάτω εἰς στήλας λιθί|[να]ς τέσσαρας καὶ ἀνα[θ]έτω μίαμ μὲν ἐμ Περγάμωι ἐν τῶι τῆς | [Ἀθ]ηνᾶς ἱερῶι, μίαν δὲ ἐγ Γρυνείωι, μίαν δὲ ἐν Δήλωι, μίαν δὲ ἐμ Μιτυ|λήνηι ἐν τῶι τοῦ Ἀσκληπιοῦ.

Ὅρκος ὃν ὤμοσεν Παράμονος καὶ οἱ || ἡγεμόνες καὶ οἱ ὑφ' αὐτοὺς στρατιῶται οἱ ὄντες ἐμ Φιλεταιρείαι | τῆι ὑπὸ τὴν Ἴδην καὶ Πολύλαος καὶ οἱ ὑφ' αὐτὸν ἡγεμόνες καὶ στ[ρα]||τιῶται οἱ ὄντες ἐν Ἀτταλείαι καὶ Ἀττινᾶς ἱππάρχης καὶ οἱ ὑφ' αὐ|τὸν ἱππεῖς καὶ Ὀλώιχος] κ]αὶ οἱ ὑφ'

et Attinas l'hipparque et les cavaliers sous ses ordres et Olôichos et les Traliens sous ses ordres :

J'atteste Zeus, Gê, Hélios, Poseidon, Démêter, Arès, Athêna Areia et la Tauropole et tous les autres dieux et déesses ! C'est de mon mieux que je me réconcilie avec Euménès fils de Philétairos et je me montrerai animé des meilleurs sentiments envers lui et envers les siens et je ne formerai pas de complot contre Euménès fils de Philétairos et ne porterai pas les armes contre lui et ne l'abandonnerai pas, mais je combattrai pour lui et pour ses intérêts à la vie et à la mort. A toute demande de service, je répondrai de bonne grâce et sans détour, avec tout mon zèle, dans la mesure de mes forces. Si j'ai connaissance de quelque complot dirigé contre Euménès fils de Philétairos ou de toute entreprise qui soit nuisible à sa personne ou à ses intérêts, j'y résisterai dans la mesure de mes forces et je dénoncerai sur le champ, ou aussi vite qu'il me sera possible, celui qui agit ainsi à Euménès fils de Philétairos ou à celui que je croirai susceptible de lui en faire rapport au plus vite. S'il me confie ou une cité, ou un fort, ou un vaisseau, ou des richesses, ou toute autre chose qu'il pourra me remettre, je le défendrai, et je le remettrai, en toute rectitude et équité, à Euménès fils de Philétairos ou à celui auquel il en aura donné commission, du moment que, pour sa part, il exécutera la présente convention.

αὐτὸν Τραλεῖς · Ὀμνύω Δία, Γῆν, | Ἥλιον, Ποσειδῶ, Δήμητρα, Ἄ[ρ]η, Ἀθηνᾶν Ἀρείαν καὶ τὴν Ταυροπόλον || κ[α]ὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς πά[ντ]ας καὶ πάσας · διαλύομαι ἀπὸ τοῦ | [βελ]τίστου πρὸς Εὐμένη τὸν Φιλεταίρου καὶ εὐνοήσω αὐτῶι καὶ | [τοῖς ἐ]κείνου καὶ οὐκ ἐπιβ[ο]υλ[εύ]σω Εὐμένει τῶι Φιλεταίρου οὐδὲ ὅπλα | [ὑπενα]ντία θήσομαι [οὐ]δ' ἐγκαταλείψω Εὐμένη, ἀλλὰ μαχοῦμαι | [ὑπὲρ α]ὐτοῦ καὶ τῶ[ν] πραγμάτων τῶν ἐκείνου ἕως ζωῆς καὶ θανά||[του. Παρ]έξομαι δὲ καὶ τὴν [ἄ]λλην χρείαν εὐνόως καὶ ἀπροφα|[σ]ί[σ]τως [με]τὰ πάσης προθυμ[ί]ας, εἰς δύναμιν εἶναι τὴν ἐμήν. | Ἐάν τί τινα αἰσθάνωμαι ἐπι[β]ουλεύοντα Εὐμένει τῶι Φιλεταίρο[υ | ἢ ἄλ]λο τι πράσσοντα ἐναντίον ἐκείνωι ἢ τοῖς πράγμασιν αὐτο||[ῦ, οὐ]κ ἐπιτρέψω, εἰ[ς] δύναμιν εἶναι τὴν ἐμήν, καὶ ἐξαγγελῶ πα||[ραχρῆ]μα ἢ ὡς ἂν τ[ά]χιστα [δύ]νωμαι τὸν τούτων τι ποιοῦντα | [Εὐμέ]νει τῶι Φιλεταί[ρο]υ ἢ ὃν ἂν ὑπολαμβάνω τάχιστα τοῦτωι | ἐμφανι[εῖν. Δ]ιαφυλάξω δὲ [κ]αί, ἐάν τι παραλάβω παρ' αὐτοῦ, ἢ πόλιν ἢ φρού[ριον ἢ ν]αῦς ἢ χρήματα ἢ ἄλ[λ]ο ὁ ἄμ μοι παραδο[θ]ῆι, καὶ ἀποδώσω ὀ[ρθ]ῶς | [καὶ] δικαίως Εὐμένει τῶι Φιλετ[α]ίρου ἢ ὧι ἂν οὗτος προστάσσηι, ποιοῦντος || [αὐτ]οῦ τὰ ὡμολογημένα. Οὐ λήψο[μ]αι δὲ παρὰ

Je n'accueillerai de ses adversaires aucune lettre ni ne recevrai aucun envoyé et je n'en députerai jamais vers eux. Si l'on vient m'apporter des lettres, je les livrerai toutes scellées et j'en traînerai le porteur le plus vite que je pourrai devant Euménès fils de Philétairos; ou bien, devant celui que je croirai susceptible de lui en faire rapport au plus vite, devant lui je les traînerai et les livrerai. Je ne me laisserai pas non plus aller à aucune machination perfide contre ce serment par nul artifice et sous aucun prétexte. De plus, pour Euménès fils d'Attalos, je le délie de son serment et je délie aussi ceux qui se sont engagés avec lui par serment des conventions qui ont été conclues. — Si je demeure fidèle à mon serment et si je reste dans les bonnes grâces d'Euménès fils de Philétairos, puissé-je prospérer, moi et les miens! Infidèle à mon serment et violateur des conventions jurées, que je périsse moi et ma postérité!

Serment d'Euménès : J'atteste Zeus, Gê, Hélios, Poseidon, Apollon, Dêmêter, Arès, Athéna Areia et la Tauropole et tous les autres dieux et déesses! Je me montrerai animé des meilleurs sentiments à l'égard de Paramonos et des capitaines et de tous les autres mercenaires qui se trouvent dans la stratégie de Philétaireia sous l'Ida, commandés par Paramonos, de même pour Arkès et les troupes de garnison qui sont sous ses ordres; de même pour Philônidès et pour les militaires non soldés qui se sont liés par le même serment, pour eux et pour tous

τῶν ἐναντίων οὐδὲ γράμμα[τα] ο]ὐδὲ πρεσβευτὴν προ[σ]δέξομ[αι] οὔτε αὐτὸς ἀποστελῶ πρὸς αὐτού[ς·] | ἐάν τέ τις ἐνέγκῃ μοι, τά τε γράμματ' ἀνοίσω κατεσφραγισμένα καὶ | τὸν ἐνεγκόντα ἀνάξω ὡς ἂν τάχιστα [δ]ύνωμαι πρὸς Εὐμένη τὸν Φιλε|ταίρου, ἢ πρ[ὸς] ὃν ἂν ὑπολαμβάνω τάχιστ' [α]ὐτῶι ἐμφανιεῖν, πρὸς τοῦτο[ν] || ἀνάξω καὶ ἀνοίσω. Οὐδὲ κακοτεχνήσω περὶ τὸν ὅρκον τοῦτον οὐθέν | οὔτε τέχνῃ ο[ὔ]τε παρευρέσει οὐδεμιᾶι. Παρακαλῶ δὲ καὶ Εὐμένη τὸ[ν] | Ἀττάλου τοῦ ὅρκου καὶ τοὺς μεθ' αὐτοῦ ὀμωμοκ[ό]τας συντελεσθέ[ν]|των τῶν ὡμολογημένων. Εὐορκοῦντι μέμ μοι καὶ ἐ[μμ]ένοντι ἐν τῆι | πρὸς Εὐμένη τὸν Φιλεταίρου εὐνοίαι εὖ εἴη καὶ αὐτῶι [κα]ὶ τοῖς ἐμοῖς, || εἰ δ' ἐφορκοίην καὶ παραβαίνοιμί τι τῶν ὡμολογημένων, [ἐ]ξώλης ε[ἴην] | καὶ αὐτὸς καὶ γένος τὸ ἀπ' ἐμοῦ.

Ὅρκος Εὐμένους· Ὀμνύω Δ[ία, Γῆν], | Ἥλιον, Ποσειδῶ, Ἀπόλλω, Δήμητρα, Ἄρη, Ἀθηνᾶν Ἀρείαν καὶ τὴν [Ταυροπό]|λον καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς πάντας καὶ πάσας· εὐνοήσω Παραμ[όνωι] | καὶ τοῖς ἡγεμόσι καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς ἐμμίσθοις, τοῖς ἐν τῆι στρατη[γίαι || τ]ῆι ἐμ Φιλεταιρείαι τῆι ὑπὸ τὴν Ἴδην ὑπὸ Παράμονον ταχθ[εῖ]σ[τ]ν κα[ὶ | Ἄ]ρκητι καὶ τοῖς ὑφ' αὐτὸν φρουροῖς καὶ Φιλωνίδηι καὶ τοῖς ἀμίσθοις τοῖς | [συ]νομωμο-

leurs hommes ; de même pour Polylaos et les capitaines et tout le reste des soldats cantonnés sous ses ordres à Attaleia, pour tous tant qu'ils sont, fantassins, cavaliers, Traliens, tant qu'ils feront la guerre à notre
60 service. Nulle trame ne sera ourdie contre eux ni par moi, ni sur mes ordres, et je ne livrerai à nul adversaire ni eux, ni rien de ce qui peut leur appartenir, ni aucun de ceux qui ont été élus par leur fédération, par aucune machination et sous aucun prétexte ; je ne porterai pas les armes contre eux ni...

κόσι, τούτοις καὶ τοῖς τούτων πᾶσι, καὶ Πολυλάωι καὶ τοῖς | [ἡγ]εμόσι καὶ τοῖς ἄλλοις στρατιώταις τοῖς ὑφ' αὐτὸν τασσομένοις | [ἐν Ἀ]τταλείαι
60 πᾶσι καὶ πεζοῖς καὶ ἱππεῦσι καὶ Τράλλεσιν, ἕως ἂν || [σὺν ἡ]μῖν στρατεύωνται. Καὶ οὐκ ἐπιβουλεύσω οὐδὲ ἄλλος δι' ἐμ[οῦ | οὐθείς, οὐδὲ προδώσω ὑπεναντίωι οὐθενὶ οὔτε αὐτοὺς οὔτε αὐτ[ῶν τὰ | πράγματα] τούτων, οὐδὲ τοὺς ὑπὸ τοῦ κοινοῦ αἱρε[θ]έντας τρόπωι οὐ[θενὶ | οὐδὲ παρε]υ[ρ]έσει ο[ὐδε]μιᾶι, οὐδὲ [ὅπλ]α ἐναντία [θ]ήσομαι οὐδέ .....

D'après les données de ce document, la rébellion paraît avoir duré quatre mois. Outre les troupes de Philétaireia commandées par Paramonos et celles d'Attaleia commandées par Polylaos, parmi lesquelles figurent les cavaliers d'Attinas et les Traliens d'Olôichos, elle a englobé d'autres troupes de garnison placées sous les ordres d'Arkès et même des soldats — ou officiers — non mercenaires dont Philônidès était le commandant ou, du moins, le plus important. Arkès et Philônidès sont distingués de Paramonos, Polylaos, Attinas et Olôichos comme s'ils n'avaient pas, dans la même mesure au moins, pris part à la rébellion. Peut-être est-ce sur le refus de faire cause commune avec les révoltés, opposé par Arkès et Philônidès à leurs troupes, que celles-ci se sont, d'elles-mêmes, réunies à la fédération constituée par leurs camarades insurgés pour nommer dans son sein ces chefs élus ὑπὸ τοῦ κοινοῦ auxquels Euménès pardonne comme aux autres. Enfin, tous tant qu'ils sont, ils se sont liés par serment, tandis qu'était conclu avec Euménès fils d'Attalos un pacte dont ils le dégagent par la présente convention A quelle époque placer ces événements?

La plupart des commentateurs de l'inscription, Fraenkel[1], Niese[2], Staehelin[3], Pedroli[4], Beloch[5], Dittenberger[6], P. Ghione[7], Cardinali[8], Willrich[9], s'accordent à la placer après la bataille de Sardes[10]. Ce serait l'accroissement de territoire obtenu par cette victoire qui aurait permis à Euménès de Pergame de fonder, pour la protection de ses nouveaux domaines, les deux colonies militaires de l'Ida et du Lykos dont les troupes se sont insurgées.

Peut-on préciser les rapports qui existent entre la rébellion des mercenaires et la bataille de Sardes?

Cette bataille n'est connue que par Strabon. Quand Euménès succéda à son oncle Philétairos, dit le géographe dans un texte malheureusement obscur, καὶ ἦν ἤδη δυνάστης τῶν κύκλῳ χωρίων, ὥστε καὶ περὶ Σάρδεις ἐνίκησε, μάχῃ συμβαλὼν Ἀντίοχον τὸν Σελεύκου[11]. Il semble donc que ce soit *à la suite* d'une extension pergaménienne dans la direction de Sardes que la bataille eut lieu et que la victoire d'Euménès résulta en quelque sorte de cette extension. Comme Philétairos ne laissa son trône à son neveu

1. *Op. cit.*, I, p. 14, 151.
2. *Geschichte der Griechischen und Makedonischen Staaten* (Gotha, 1893), II, p. 153.
3. *Geschichte der Kleinasiatischen Galater* (2e éd. 1907, Leipzig), p. 19.
4. *Il regno di Pergamo* (Turin, 1896), p. 10.
5. *Griechische Geschichte*, t. III, p. 613.
6. *Op. cit.*, t. I, p. 433.
7. *I comuni del regno di Pergamo*, p. 68 (*Memorie della reale Accademia di Torino*, LV, 1905).
8. *Il regno di Pergamo* (Rome, 1906), p. 14.
9. Art. *Eumenes* dans le Pauly-Wissowa, VI (1907), p. 1091.
10. Seuls Ussing, *Pergamos*, p. 10 et Brinkgreve, *De regno pergameno deque ejus dynastis usque ad regem Attalum* I (Utrecht, 1893), p. 57 placent la revolte avant la bataille, mais sans essayer de justifier cette opinion. Par contre, Niese, *loc. cit.*, veut faire descendre l'inscription jusqu'à la période 246-41, en s'appuyant sur la remarque faite par Fraenkel (*op. cit*, p. 13) que l'inscription présente des analogies frappantes avec celle qui se rapporte aux colons militaires de Magnésie du Sipyle (*CIG.*, 3137). Mais il n'y a rien là qui implique synchronisme.
11. Strabon, XIII, 624. C'est sans doute à cette victoire que se rapporte l'épigramme pergaménienne (Fraenkel, I, 15) où une statue d'Euménès est offerte à Athéna Polias, probablement par un de ses capitaines qui dit à la déesse : φιλέεις δέ μιν, οὐ γὰρ ἂν οὕτω | δουρὶ τε καὶ νίκῃσι...

que dans le courant de 262[1] et comme, d'autre part, Antiochos I mourut entre juillet 262 et juillet 261[2], la date de la bataille de Sardes se trouve circonscrite au premier semestre de 261, ou plutôt, comme on n'entrait guère en campagne avant le printemps, aux trois ou quatre derniers mois de ce semestre. Il résulte du passage de Strabon qu'Antiochos I assista en personne à sa défaite; s'il y avait succombé, il n'est guère douteux que le géographe eût fait mention d'un fait aussi mémorable. Cependant, une tradition fait mourir le roi de Syrie de la main d'un Galate[3]

1. Rappelons que, pour la dynastie pergaménienne, le point le mieux déterminé est la mort d'Attalos I qui eut lieu, au plus tard, en juin-juillet 197 (Liv., XXXIII, 21; XXXVII, 53 et 57; Pol., XVIII, 41, 8; Plut., *Flam.*, 6) Or, d'après Strabon (XIII, 623), il avait régné 43 ans (en donnant 44 ans Polybe et, d'après lui, Tite-Live, impliquent apparemment qu'il ne mourut qu'au début de l'Ol. 145, 4); Eumènès I, 22 ans, soit juillet 240-juillet 262; Philétairos 20 ans, soit juillet 262-juillet 282. Si ces vingt ans doivent être considérés comme un chiffre rond, on peut prendre pour point de départ de leur compte la bataille de Kouroupédion qui assura l'indépendance de Pergame (été 281). S'il faut les prendre comme un chiffre exact, on daterait l'avènement de Philétairos de l'époque probable de sa révolte, au moment de l'assassinat d'Agathoklès (été 282). De toute façon, sa mort doit se placer en 262. Cette date se trouve confirmée : 1° par l'inscription de Cyzique en l'honneur de Philétairos, décrétée apparemment à la nouvelle de sa mort; d'après la longueur de la stèle et à en juger par la place occupée par les 6 premières années seules conservées (280/79 à 275/4), l'inscription devait s'étendre encore sur une douzaine d'années, soit jusqu'en 263/2 (*Journ. Hell. Studies*, 1902, p. 193); 2° par une autre inscription de Cyzique (*CIG.*, 3660) où, sous l'hipparchat d'Apollophanès fils d'Aristandros (son père est apparemment l'Aristandros Apollophanou de *CIG.*, 3656, du début du III[e] s.), se trouve la liste de ceux qui ont fait l'office de *kolakrètes* ἐν τοῖς Φιλεταιρείοις; or, à Délos, les *Philétaireia* sont mentionnés pour la 1[re] fois sous l'archontat d'Elpinès qui paraît correspondre à l'année 262/1 (Homolle, *Archives de l'Intendance*, p. 58 et 104). Si ces fêtes commémoratives ont été, à Délos et à Cyzique, instituées en souvenir de leur bienfaiteur, son décès se placerait donc bien dans l'année 262.

2. Eusèbe place sa mort dans l'Ol. 129, 4 et les tablettes assyriennes donnent le titre royal à Antiochos II dès 261.

3. Les textes qui nous montrent le cheval d'un *rex* Antiochos emportant dans l'abîme le meurtrier de son maître, le Galate Kentaurètos, incapable de le maîtriser (Pline, VII, 42; Solin, 45, 11; Ælien, *De Nat. An.*, VI, 44) ont été généralement rapportés à Antiochos Hiérax : Droysen, III, 453; Niese, II, 133; Beloch, II, 1, 708; Bevan, I, 203. — Wilcken (*ap.* Pauly-Wissowa, I, p. 2454 et 2459) ne craint pas de rapporter les mêmes textes à la mort des deux princes. Il est certain que Hiérax mourut en Thrace *a Gallis occisus* (Trogue, *Prol.* 72); mais Justin, abréviateur de Trogue Pompée, ne désigne comme ses meurtriers que des *latrones* et, racontant ses aventures en grand détail, il aurait d'autant moins

et, sa mort ayant eu lieu avant juillet 261, il est difficile de ne pas rapprocher les deux événements et de ne pas supposer que Kentaurétos, le meurtrier d'Antiochos I, appartenait à des bandes galates qu'Euménès avait su soudoyer contre le grand ennemi de leur race, comme Ziaélas de Bithynie se servira, à la même époque, de mercenaires Tolistoagiens pour lutter contre son demi-frère sans doute soutenu par le Séleucide.

Quoi qu'il en soit, la guerre ne paraît pas s'être continuée sous Antiochos II. On ne voit intervenir Pergame ni dans la 2e guerre de Syrie, ni dans la guerre de succession de Bithynie qui durent éclater l'une et l'autre dès 258. A quoi tenait cette abstention du vainqueur de Sardes? Il serait bien tentant de l'attribuer aux difficultés intérieures que pouvait lui causer la révolte des mercenaires, s'il n'était probable, par notre inscription même, que celle-ci ne dura que quatre mois. On peut songer aussi à une influence exercée par Cyzique qui semble avoir été l'alliée de Rhodes, alors que Rhodes mettait son amiral Agathostratos au service d'Antiochos Théos et d'Antigonos Gonatas contre Ptolémée Philadelphe. Cyzique et Rhodes étaient alors jalouses de Byzance, alliée de l'Égypte,

négligé l'histoire du coursier vengeur d'Antiochos qu'elle eût pu lui fournir une admirable antithèse avec la fin de son frère et ennemi Séleukos II qui meurt, *iisdem ferme diebus, equo praecipitatus... sic fratres, quasi et germanis casibus* (XXVII, 3). Sans insister sur la difficulté qu'il y aurait à expliquer comment Hiérax, s'échappant à peine d'Égypte où il était retenu prisonnier, aurait pu livrer à des Gaulois une bataille victorieuse (*cum proelio Galatas subegisset*, Solin; *in proelio*, Pline; ἐν τῇ μαχῇ, Ælien), il faut remarquer que ce détail a autant de valeur que toute l'anecdote puisqu'elle paraît empruntée à Phylarque (*FHG.*, I, 341) qui écrivit précisément τὰ κατὰ τὸν Ἀντίοχον καὶ τὸν Πτολεμαῖον Εὐμένη, ce qui ne peut être que le récit de la courte mais célèbre campagne de 261. Il est vrai que Trogue (*Prol.*, 26) fait mourir Antiochos I à Antioche; d'où la légende d'Antiochos I « vieillissant au sein de la félicité » (Plut. *De Fort. Alex.*, II, 9; Libanios, *Or.*, I, p. 306). Mais, est-il vraisemblable, si notre chronologie est exacte, que, battu sous les murs de Sardes, Antiochos I ait eu le loisir d'aller mourir à Antioche, et, pour une mort aussi régulière, une confusion n'est-elle pas plus probable que pour une mort marquée par l'extraordinaire aventure, rapportée, à peine quarante ans après l'événement, par Phylarque de Naukratis? Ce n'est pas ce contemporain qui est capable d'avoir confondu la mort d'Antiochos I avec celle d'Antiochos Hiérax tué par des Gaulois de Thrace (227) et celle de Séleukos III assassiné par un capitaine Galate (223).

ainsi que d'Hérakleia, de Tios, de Kios et des autres républiques maritimes du Pont que protégeaient les Lagides. On sait que, Philadelphe s'efforçant de ressaisir les villes du Pont que Lysimaque avait données en apanage à sa femme Arsinoé, reine d'Égypte depuis 278, les Égyptiens finirent par se faire battre à Ancyre par le roi de Pont, Ariobarzanès (v. 270). Ce prince devait être en bons rapports avec Philétairos, dont le frère Euménès lui avait donné en 279 la ville d'Amastris. C'est seulement grâce à sa victoire, qui paraît avoir rejeté les Égyptiens du Pont, par son appui et avec la connivence de Cyzique et de Pergame, qu'Antiochos II a pu, comme premier acte de son règne, mettre le siège devant Byzance et disputer à l'Égypte la côte thrace de la Propontide[1]. Peut-être est-ce pendant l'éclipse que la puissance égyptienne subit alors dans les Cyclades qu'Euménès de Pergame et Agathostratos de Rhodes virent leurs statues s'élever à Délos[2].

Qu'Euménès fût alors l'allié de Cyzique, cette hypothèse est d'autant plus plausible que c'est lui qui a dû préparer le mariage de son cousin et successeur Attalos I avec Apollonis de Cyzique[3]. Attalos était né, au plus tôt en 269, du mariage d'Attalos, le troisième frère de Philétairos, avec Antiochis, fille d'Achaios, et, sans doute, cousine d'Antiochos II[4]. Le futur Attalos I n'était pas le seul enfant issu de cette union. On ne peut, du moins, que considérer comme son frère l'Εὐμένης ὁ Ἀττάλου dont les mercenaires disent dans leur serment qu'ils le délient τοῦ ὅρκου

1. Sur ces événements, Niese, II, p. 135; Beloch, III, 1, p. 613, 695.

2. Statue d'Agathostratos, *CIG.*; II, 2283 c; statue d'Euménès, Homolle, *Archives de l'Intendance*, p. 61; statue de Philétairos élevée par Euménès, *CIG.*, 2273. Dans l'inscr. précitée *CIG.*, 3656, il s'agit précisément d'une ambassade envoyée par Cyzique à Rhodes pour obtenir l'adhésion aux *Sôtéria* instituées par Cyzique, peut-être en souvenir des luttes contre les Galates où l'on connaît l'appui prêté par Philétairos à cette république; on sait que c'est sous le même titre de *Sôtéria* que les Étoliens commémoraient à Delphes leur victoire sur les Gaulois.

3. Apollonis ayant vécu très âgée, au moins jusqu'en 170, le mariage n'a guère pu se faire avant 240

4. Antiochis a dû naître entre 290 et 285; cf. Laqueur, *Quaestiones Epigr. et Papyrol. selectae* (Strasbourg, 1904), p. 69.

καὶ τοὺς μέθ' αὐτοῦ ὁμωμοκότας συντελεσθέντων τῶν ὡμολογημένων [1].

Bien que Niese [2], pour sauver la réputation de concorde fraternelle que se firent plus tard les Attalides, ait supposé que cet Euménès, cousin du prince régnant, avait été fait prisonnier par les révoltés et que le serment dont on le déliait était celui qu'il avait dû prêter comme otage, je pense, avec Fraenkel [3], que, puisqu'il y a eu, outre le serment, traité en bonne forme, ὡμολογημένα, conventions passées avec les révoltés par οἱ μεθ' αὐτοῦ ὁμωμοκότες, bien plutôt les complices d'Euménès que ses compagnons de captivité, c'est que nous touchons ici à la cause même de la rébellion des mercenaires.

Si Philétairos avait adopté, parmi ses neveux, non Euménès Attalou, mais Euménès Euménou, c'est apparemment que l'Euménès dont ce dernier était le fils se trouvait le plus âgé des deux frères de Philétairos. Mais celui-ci avait fait un mariage obscur; on ne sait d'où venait la Satyra fille de Poseidônios [4] qu'il avait épousée; en tout cas, elle était loin d'avoir

1. Ὁμολογία est l'expression qui revient à plusieurs reprises pour caractériser la convention solennelle conclue entre Smyrne et les Mercenaires de Magnésie du Sipyle (*Or. Gr.*, 229, l. 22 sqq.), ainsi que les traités passés entre Ptolémaios I, Kassandros et Lysimachos dans la stèle de Skepsis (*Or. Gr.*, 5, l. 31; 6, l. 5 et 37); dans l'un et l'autre cas, la convention est suivie, comme ici, d'un échange de serments.

2. Niese, *op. cit.*, II, 156, suivi par Dittenberger (n. 36), Cardinali, *op. cit.*, p. 15 et Willrich, *ap.* Pauly-Wissowa, VI, p. 1105.

3. *Loc. cit.* Suivi par Pedroli, p. 11; Brinkgreve, p. 55; Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa, II, 2159; Beloch, III, II, p. 160. — Holleaux, *Rev. Et. Grecques*, 1902, p. 308, n. 1, avec Smith et Rustafjaell, *Journ. Hell. Studies*, 1902, p. 195, inclinerait à voir dans l'Euménès Attalou le frère même de Philétairos, le père d'Euménès I. Mais quelle apparence y a-t-il, puisque Philétairos mourut à 80 ans, que son frère, s'il était à peu près du même âge, jouât un rôle encore en 261? Et, s'il était encore en âge de jouer un rôle, pourquoi n'aurait-il pas succédé à son frère comme Attalos II devait succéder à Euménès II? Je ne crois pas davantage que, suivant l'une des hypothèses proposées par M. Holleaux (p. 307), le Φιλέτηρος Ἀττάλου des dédicaces de Thespies soit un autre frère d'Attalos I. C'est Philétairos l'Ancien dont notre Euménès Attalou était non le frère, mais le neveu (*Orientis graeci inscr.*, 749).

4. On la connaît par l'inscr. précitée de Délos (Homolle, *Mission à Délos*, 1887, p. 23; *Archives de l'Intendance*, p. 61). Comme on sait qu'Euménès, l'époux de Satyra, fut maître d'Amastris, il est possible que sa femme soit née ou à Amastris ou à Tios. Originaire de Tios, l'un des quatre ports qui contri-

l'éclat de la princesse séleucide qui avait donné à son frère Attalos ses deux fils, Attalos et Euménès Attalou. De ces deux fils, comme Euménès est le seul dont il soit question dans l'inscription des mercenaires, on peut supposer qu'il était l'aîné[1]; comme il n'en sera plus fait mention depuis et comme c'est son frère Attalos qui succéda à leur cousin Euménès I, on peut admettre également qu'Euménès Attalou, abandonné par les mercenaires, livré peut-être par eux, tomba victime du ressentiment de son cousin Euménès I.

Sans prétendre ébaucher tout un roman sur de si faibles indices, ils suffisent, je crois, à laisser entrevoir que la guerre qui mit aux prises Euménès I avec Antiochos I a le même caractère que celle qui devait, à la même époque, éclater en Bithynie après la mort de Nikomédès I et que celle qui avait troublé ce royaume à l'avènement de ce même Nikomédès. Ce sont autant de guerres de succession, autant de tentatives des Séleucides pour essayer, sinon de réduire les provinces du N. O. sous leur domi-

buèrent à la fondation d'Amastris, Euménès dut recevoir cette ville en garde, lorsque, après le meurtre d'Amastris, fondatrice de la ville, Lysimaque la reprit pour la donner bientôt en apanage à sa deuxième femme, Arsinoé. Quand Lysimaque succomba en 281 à Kouroupédion, Euménès se trouva sans doute à Amastris dans la même situation que Philétairos à Pergame. Alors que Héraklela, comme ancienne capitale d'Amastris, pensait lui acheter la ville où il commandait ainsi qu'elle venait de faire à Tios et à Kiéros, il préféra, « rendu fou de colère », dit Memnon (16), donner la ville gratis à Ariobarzanès, fils du roi du Pont, en 279. Comme cet Euménès avait au moins 31 ans en 290 et 60 ans en 260, c'est évidemment à tort que Homolle (*loc. cit.*; suivi notamment par Babelon-Reinach, *Recueil des Monnaies grecques d'Asie-Mineure*, I, p. 134) veut l'identifier avec le successeur de Philétairos, erreur déjà commise par Droysen (III, 268) qui plaçait en 266 la cession d'Amastris.

1. Tandis qu'Attalos I fut marié au plus tôt vers 250, son frère Euménès devait l'être dès avant 261, si l'on admet qu'il disparut alors, puisqu'il y a tout lieu de considérer comme son fils le Φιλέταιρος Εὐμένου Ἱερογαμεύς qui offre aux Muses de Thespies une œuvre du sculpteur Kaphisias (*Orientis graeci inscr.*, 750). Si l'on admet cette hypothèse, il faut supposer que la lignée d'Euménès Attalou fut, en raison de sa révolte, exclue du trône de Pergame au profit de son cadet Attalos. Il est vrai qu'on pourrait faire du Philétairos de Thespies un frère d'Euménès I ou un fils de ce prince mort avant son père, double hypothèse émise par P. Jamot, *Bull. Corr. Hell.*, 1902, p. 155, n. 5, tandis que c'est vers l'hypothèse qui voit en Philétairos le fils d'Euménès Attalou que penchent MM. Holleaux et Willrich, *loc. cit.*

nation directe, du moins de mettre à la tête de celles qui s'étaient détachées de l'empire dans la crise de 280 des princes dont ils se croyaient sûrs. Comme ils ont soutenu Zipoitès contre son frère Nikomédès I et un second Zipoitès contre son frère Ziaélas I, ils ont dû soutenir contre Euménès I, son cousin, le fils aîné de la princesse séleucide Antiochis. Du moins est-ce à des intrigues de ce genre que semblent faire allusion les mentions répétées dans la convention : *Si j'ai connaissance de quelque complot dirigé contre Euménès fils de Philétairos... j'en dénoncerai sur le champ l'auteur... je n'accueillerai, venant de ses adversaires, ni lettres ni envoyé et je n'en enverrai jamais devers eux; si l'on vient à m'apporter des lettres, je les livrerai toutes scellées et j'en traînerai le porteur... je ne me laisserai aller à aucune machination...* Toutes ces dispositions n'ont-elles pas l'apparence d'avoir été prises en vue d'empêcher le retour d'intrigues semblables à celles qui venaient de se produire?

Si une pareille hypothèse explique d'une façon plus satisfaisante l'origine de la guerre qui éclata à l'avènement d'Euménès I et le lien qui a pu exister entre cette guerre et la révolte des mercenaires, elle n'implique aucunement que la révolte fut postérieure ou antérieure à la guerre. En faveur de l'antériorité de la révolte, on pourrait faire valoir l'étendue des concessions faites par Euménès aux révoltés qui s'expliquerait par la pression du danger extérieur, l'absence de toute allusion à la victoire remportée sur les ennemis, le peu de vraisemblance de la révolte éclatant après une pareille victoire, etc. On pourrait rétorquer, il est vrai, que les mercenaires ont pu être mécontents du traitement dont ils auraient été l'objet après la victoire[1],

1. C'est précisément ce qui paraît être arrivé à Antiochos Hiérax après la victoire remportée sur son frère Séleukos II, grâce à ses mercenaires galates. Après son triomphe, on voit ceux-ci se révolter contre Hiérax. Justin, qui ne peut comprendre cette révolte, cherche à l'expliquer par « l'espoir de ravager plus facilement l'Asie après y avoir massacré tous les rois ». Il ne comprend pas davantage le contrat qu'Antiochos passe alors avec ses mercenaires, *societatemque cum mercenariis suis jungit* (XXVII, 2). Il n'y a probablement pas lieu à s'indigner avec l'historien latin. En comparant ce passage avec notre inscri-

que ces mercenaires mêmes peuvent être d'anciens mercenaires séleucides passés, avec les places qu'ils occupaient, sous la domination du vainqueur de Sardes et prêts à favoriser toute tentative faite pour lui arracher le fruit de sa victoire. Sans s'étendre sur des conjectures aussi faciles à édifier qu'à détruire, il faut insister sur le point qui semble le plus important dans la question : l'emplacement et la nature des deux cités où a éclaté la révolte des mercenaires.

Philétaireia sous l'Ida ne nous est connue que par cette inscription et, peut-être, par une dédicace qui peut appartenir à la première moitié du IIe siècle[1]. Il est d'autant plus vraisemblable qu'elle fut uniquement une colonie militaire; d'importance exclusivement stratégique, elle disparut dès que changèrent les conditions défensives. En 218 encore on ne trouve que

ption, on entrevoit que, de part et d'autre, le prince, exalté par sa victoire, aura cherché à frustrer ses mercenaires; que ceux-ci, plus sûrs aussi de leur force, auront répondu à ses intrigues par une rébellion devant laquelle le prince se sera résigné à souscrire à leurs réclamations par un contrat en bonne forme.

1. Fraenkel, n. 240; Dittenberger, *Or. Gr.*, 336 : Διογένης Ἐπικλέους, | κατασταθεὶς πρὸς τῆι ἐπιμελείαι καὶ φυλακῆι τῶν ἐν Φιλεταιρείαι τειχῶν καὶ πυλῶν | καὶ τῶν περὶ τὸ Εὐμένειον ἱερῶν, τῶι δήμωι. Les caractères épigraphiques permettant de placer cette inscription dans la 1re moitié du IIe s. (le ⊙ pointé et seul plus petit que les autres lettres, le Π avec les deux hastes égales, le Σ à *apices* modérés ; voir C. Paepcke, *De Pergamenorum litteratura*, Rostock, 1906). Fraenkel l'a déjà montré en réponse à Kaibel, qui prétendait que le fait que la dédicace fut consacrée au *dêmos* et non au *basileus* impliquait une date postérieure à 133. Fraenkel répond à cette objection et ajoute « qu'on ne saurait admettre qu'un peuple dont la médiocre piété envers les monuments de son passé nous est connue par tant de preuves, ait conservé des égards particuliers pour un monument royal aussi éloigné que cet Euméneion. » A cet argument assez faible, — nous avons des preuves du culte dynastique continuant après la disparition de la royauté (cf. *Athen. Mitth.*, 1901, p. 152, l. 19, 36, 47 et *ibid.*, 1907, p. 26), et notre inscription, d'ailleurs, n'implique pas ce culte — il faut ajouter surtout qu'il est bien peu vraisemblable que, après la guerre d'Aristonikos, les Romains aient permis à Pergame de conserver une citadelle à Philétaireia. Cela serait tellement extraordinaire que, s'il était prouvé que la dédicace est postérieure à 133, je préférerais penser non à Philétaireia sous l'Ida, mais à la Philétaireia dont il est question dans l'inscr. de Diodôros Hérôidou (cf. p. 192, n. 3) — dont Diogénès Épikléous peut fort bien être contemporain — citadelle ou faubourg de Pergame. C'est comme un magistrat pergaménien que P. Ghione (*I comuni del regno di Pergamo*, p. 111) considère Diogénès Épikléous; je préfère voir en lui un officier nommé par le prince pour veiller aux fortifications de la place.

trois villes de Troade, Alexandreia Troas, Lampsaque et Ilion, qui soient alliées du roi de Pergame.

Jusque là, l'Ida a donc pu former la limite N.-E. du royaume. La frontière y fut-elle déjà portée par Philétairos? Ce qui ne pouvait guère sembler vraisemblable quand on ne connaissait Philétairos que par la phrase dédaigneuse de Strabon — « au milieu de tous ces bouleversements, notre eunuque sut se maintenir dans sa place forte, avec une politique toute de promesses et de flatteries à l'égard des puissants du jour »[1] — paraît bien autrement plausible aujourd'hui que nous le voyons essayer de s'ouvrir un débouché vers les deux mers, faire de Pitané sa créancière[2] et de Cyzique son obligée[3], combler de générosités les temples d'Aigai[4], de Délos[5] et de Thespies[6], donner à son frère Attalos le moyen de faire courir victorieusement à Olympie[7], tandis que son autre frère, Euménès, cède Amastris à Ariobarzanès. Cette cession opportune lui valut sans doute, en face de la coalition, suscitée par l'Égypte, des grands ports du Pont, des Bithyniens et des Galates, l'appui militaire du roi pontique et du souverain séleucide : Antiochos I, à qui il avait envoyé en grande pompe les cendres de son père Séleukos, allait jusqu'à donner à son frère Attalos la main de sa cousine Antiochis[8]. C'est probablement avec l'aide de ce prince que Philétairos par-

1. Strabon, XIII, 4, 1, p. 623.

2. Dittenberger, *Orientis graeci inscr.*, 336, l. 135-6.

3. *Ibid.*, 748. Il lui envoie des grains, des chevaux, au moins 50 talents d'argent; il exempte des droits de sortie le bétail acheté par ses citoyens, offre asile à leurs biens et, ce qui implique une certaine puissance militaire, prend à sa charge la φυλακὴ τῆς χώρας en 278/7 contre Antigonos et Nikomèdès et envoie un bâtiment de guerre en 276/5 contre les Galates.

4. *Ibid.*, 312. L'Apollon de Gryneion reçut peut-être les mêmes générosités que son voisin d'Aigai, ce qui expliquerait le choix fait de son temple pour y déposer un des quatre exemplaires du traité.

5. Voir p. 182, n. 1; 184, n. 2.

6. *Orientis graeci inscr.*, 310-11.

7. C'est à cette victoire que se rapporte l'épigramme conservée sur un marbre de Pergame (Fraenkel, n. 10) et celle d'Arkésilas de Pitané conservée par Diogène Laërce, III, 6, 30.

8. Pour Antiochis, voir p. 184; pour l'achat et la crémation du corps de Séleukos, Appien, *Syr.*, 63.

venait à chasser « au delà de ses frontières » les Galates qui avaient si longtemps razzié son État[1] et à constituer, dès 279/8 ou en 269/8[2], l'armée avec laquelle son successeur devait écraser Antiochos I à Sardes. Comme partie essentielle de cette organisation défensive, ne peut-on attribuer à Philétairos la fondation des colonies militaires de Philétaireia et d'Attaleia?

A eux seuls, les noms de ces deux colonies ne permettent pas de conclure. Sans doute, les Attalides, conduits par le même sentiment qui les poussait à laisser à leurs successeurs le soin de les diviniser, paraissent avoir évité de donner leur nom à leurs fondations. On admet, du moins, que c'est en souvenir de son père qu'Attalos II fonda l'Attaleia de Pamphylie, que c'est en l'honneur de ses frères qu'il nommait Euméneia du Méandre et Philadelpheia du Kogamis, que c'est par tendresse pour sa mère et pour sa femme qu'il transformait Doidyè en Apollonis et ajoutait des Stratonikeia à celles qui conservaient la mémoire de l'épouse d'Antiochos I. Sans examiner ici ce que de pareilles traditions peuvent avoir de fondé, il faut remarquer, toutefois, que, si l'on veut prêter à ces colonies une valeur stratégique, la fondation d'Euméneia et de Philadelpheia notamment ne se comprend bien qu'au temps d'Attalos I : en ce cas, Euméneia devrait son nom à son cousin et prédécesseur ou à son frère, l'Euménès Attalou de la convention, et Philadelpheia pourrait rappeler le souvenir de ce même frère qui aurait succombé dans la révolte des mercenaires. De même, si c'est Philétairos qui a

1. Strabon, XII, 5, 1, p. 566. Pour l'interprétation de ce texte et de la dédicace de Délos (Homolle, *Monuments grecs*, 1879, p. 46), voir A. J. Reinach, *Revue celtique* (*Documents nouveaux sur les Galates*), 1908, p. 10, n. 2, 13, n. 2. J'incline de plus en plus à croire que, parmi les *nombreux* dynastes qui, selon Memnon (18), se seraient alliés avec Antiochos dans sa guerre contre Antigonos et Nikomédès de Bithynie, allié d'Hérakleia du Pont et des Galates, Philétairos figurait au premier rang. Ennemi naturel d'Hérakleia et de ses protecteurs égyptiens qu'il devait battre à Ancyre (cf. p. 184), le dynaste du Pont devait pencher aussi vers l'alliance séleucide.

2. Voir plus loin p. 210. En admettant, avec Stachelin et Beloch, la date de 270 environ pour la grande victoire d'Antiochos I sur les Galates et en rapportant à cette période les succès remportés sur eux par Philétairos, l'organisation, ou réorganisation, de l'armée pergaménienne paraît liée à ces événements.

baptisé Attaleia, il pouvait penser à son frère ou à son père, qui s'appelait probablement Attalos; pour Philétaireia, s'il lui a imposé son propre nom, n'avait-il pas sous les yeux tant d'exemples fournis par Alexandre, Antigone, Lysimaque? Bien des siècles auparavant, des rois Mysiens ou Lydiens n'avaient-ils pas donné leur nom à Teuthrania, à Ardynion, à Adramyttion? N'est-ce pas d'un chef des Trères de *Trarion* que le *Lygdamium* de Pline conserve le souvenir, et Zipoitès ne venait-il pas de fonder Zipoition[1]?

Entre ces habitudes, qui sont à la fois celles des anciens princes de la région ainsi que celles du conquérant macédonien et de ses diadoques, et ce qu'on a supposé être la tradition attalide, le peu que l'on sait des deux colonies en question permet-il d'opter? De Philétaireia, en dehors de sa position au pied de l'Ida, on sait seulement qu'elle possédait un *Euméneion*. Il y a tout lieu de croire que cet édifice était consacré au premier Eumènès[2]. S'il faut attendre le règne d'Attalos III pour le voir qualifié de θεός[3], c'est déjà sous son propre règne qu'il reçoit le surnom d'Εὐεργέτης[4], que Kos lui consacre, le 4 Artamitios, une *pompé*[5]

1. Il est très difficile, en effet, d'admettre que Philétairos ait créé de toutes pièces une ville nouvelle, surtout dans une région où les petites cités à peu près désertes paraissent avoir été aussi nombreuses. On pourrait penser à l'*Idale* de Pline ou surtout à Ardynion — peut-être l'*Ardera* de Pline — qu'Arnossos, roi des Mysiens, aurait fondée au début du VII[e] s., au pied de l'Ida, dans la plaine de Thébé que Pline (V, 126) rattache à la *Teuthrania*, c'est-à-dire au plus ancien royaume établi dans la vallée du Caïque. On ne sait rien de plus de cette place qui a, par conséquent, dû disparaître ou changer de nom. Tout ce que M. Radet (*La Lydie*, p. 175) dit de l'importance qu'elle eut au VII[e] s. peut s'appliquer au jeune état pergaménien, en remplaçant les Cimmériens embusqués à Antandros par une garnison séleucide ou des bandes galates, et en plaçant, à la tête des Lydiens qui disputaient la plaine de Thébé aux Mysiens, le Séleucide à Sardes au lieu du Mermnade.

2. Bien que le fait que l'inscription n'est certainement pas antérieure au II[e] s. permette de penser à Eumènès II (voir pour cette inscr. la note 1, p. 188).

3. *Orientis graeci inscr.*, 764, l. 19.

4. Fraenkel, 18, l. 35 = *Orientis Graeci inscr.*, 267.

5. C'est à tort, je crois, que Dittenberger, *Sylloge*, 619 et Prott, *Leges sacrae*, p. 32, cherchent Eumènès II dans l'objet de cette πομπὴ Εὐμένει. Willrich, *ap.* Pauly-Wissowa, VI, p. 1091, suit comme moi l'opinion des premiers éditeurs Paton et Hicks, *Inscr. of Cos*, 43 *b* et p. 99. Willrich, comme Paton-Hicks, se fonde

et Pergame des *Euméneia*[1], jeux annuels avec sacrifices. Il y eut donc héroïsation, sinon déification. Comme l'Attaleion d'Égine paraît bien avoir été élevé par et pour Attalos I, l'Attaleion de Pergame par et pour Attalos II, l'Euméneion de Milet par et pour Euménès II, celui de Philétaireia peut être une construction d'Euménès I. Cette construction n'étant aucunement liée à la fondation même de la place — puisque rien n'assure qu'Euménès y fut adoré comme *Ktistès*[2] — on n'en peut rien conclure pour la date de celle-ci. Elle sollicite plutôt en faveur de Philétairos si l'on se rappelle qu'à Magnésie le texte d'une semblable convention passée avec d'autres mercenaires doit être affiché « devant les images des rois »; si l'Euméneion avait déjà existé à Philétaireia, n'en serait-il pas question de même dans notre inscription[3]?

seulement sur l'absence du titre royal. J'ajoute que cette absence est d'autant plus significative que, le 26 du mois Artamitios, la même inscription mentionne une πομπὴ βασιλεῖ Ἀττάλῳ et que les fouilles récentes de l'Asklapieion ont révélé une base de statue portant : ἱέρεια Ἀσκλαπιοῦ, Ὑγιείας, Ἠπιόνας, Ἀπόλλωνος Δαλίου, Λατοῦς, Βασιλέως Εὐμένους (*Arch. Jahrbuch*, 1903, *Beibl.*, p. 9 et 197). Ces documents se rapportent évidemment à Attalos I et à Euménès II. Un dernier argument invoqué pour rapporter à Euménès II avant, non après, son avènement la *pompé* de Kos s'appuyait sur la mention, dans une inscr. contemporaine, d'un sacrifice βασιλεῖ Νικομήδει (Paton-Hicks, n. 35), dans lequel on a proposé tour à tour de voir Nikomédès, Epiphane (149-20), Evergète (120-94) ou Philopator (94-74) (cf. Th. Reinach, *L'histoire par les Monnaies*, p. 175). Mais une inscription récemment découverte nous a apporté une lettre adressée à Kos par le propre fils de Nikomédès I, Ziaélas, où il est expressément question des « relations amicales que mon père Nikomédès a nouées avec votre peuple » (Herzog, *Ath. Mitth.*, 1905, p. 113, l. 28). Le sacrifice peut donc s'adresser à Nikomédès I († v. 260) comme la *pompé* à Euménès I, son contemporain.

1. Fraenkel, 18 = *Orientis Graeci inscr.*, 267.

2. Ce qu'affirment gratuitement Fraenkel, p. 14 et Brinkgreve, p. 57. Si l'Euméneion se trouvait dans une enceinte consacrée, rien n'oblige à croire qu'il fût lui-même un sanctuaire. En tout cas, d'après le texte cité à la note suivante, c'est le *téménos* qui aurait porté le nom d'Euméneion, et non un des ἱερά construits à l'entour.

3. La question de Philétaireia s'est encore compliquée par ce passage d'un des décrets rendus vers 130 en l'honneur de Diodôros Hérôidou Pasparos (H. Hepding, *Athen. Mitth.*, 1907, p. 247). L. 40-42 : ἀνεῖναι δ[ὲ] αὐτοῦ κ[αὶ τ]έμενος ἐν Φιλεταιρείαι, ὀνομάσαντας Διοδώρειον, ἐν ᾧι κατασκευασθ[ῆναι | ναὸν λ[ίθου] λευκοῦ, εἰς ὃν ἀνατεθῆναι τὸ ἄγαλμα. Au jour qui lui a été consacré — le 8 Apollônios — aura lieu une πομπὴ ἐκ τοῦ πρυτανείου εἰς τὸ τέμενος, où pren-

Si l'emplacement de Philétaireia est indiqué dans la convention, rien ne vient préciser celui d'Attaleia. On s'est accordé[1], cependant, à y reconnaître l'Ἀτταλεια dont Stéphane de Byzance dit : πόλις Λυδίας, πρότερον Ἀγρόειρα ἢ Ἀλλόειρα καλουμένη[2]. Des inscriptions portant le nom d'Attaleia, trouvées dans le voisinage de la petite acropole byzantine de Gurduk-Kaleh, dominant la rive droite (Nord) du Lykos, ont permis à M. Radet d'y fixer, dès 1887, le site d'Attaleia[3]. Du haut de cette

dront part le prytane, les prêtres, les *basileis*, les gymnasiarques, l'hypogymnasiarque et les éphèbes, les paidonomes avec les *paides*, et qui sera suivie de concours entre *paides*, *éphèboi* et *andres*; enfin, la proclamation (ou l'affichage) du décret aura lieu ἐν τῇ ἐν Φιλ]ετταιρείαι ἀγορᾷ. M. Hepding remarque qu'une si importante cérémonie se comprend difficilement à Philétaireia de l'Ida, d'autant plus que les autres honneurs décernés à Diodôros paraissent bien localisés à Pergame. Aussi inclinerait-il à voir dans Philétaireia le nom de la vieille ville opposée à la ville neuve; son agora serait celle de la ville haute. Sans doute, on pourrait comprendre une pareille désignation de l'ancienne gazophylakie de Philétairos. Il serait bien étonnant, cependant, qu'aucun texte ne nous l'ait fait connaître jusqu'à présent, surtout le fameux décret presque contemporain de 133 où il n'est question que de φρούριον et d'ἀρχαία πόλις. Quant au prytane, aux prêtres et aux fonctionnaires éphébiques, il n'est pas nécessaire que ce soient ceux de Pergame et, le début du décret manquant, on pourrait supposer que Diodôros était natif de Philétaireia. Toutefois, si, à cette date, Philétaireia était encore une place aussi importante, si elle gardait encore sa citadelle intacte — comme on peut le conclure de la dédicace étudiée (p. 188, n. 1) — il serait inexplicable qu'aucun géographe n'en ait conservé le souvenir. Cette raison me paraît presque décisive pour voir dans la Philétaireia de Diodôros et peut-être dans celle de Diogènès une partie de la citadelle ou un faubourg fortifié de Pergame.

1. On aurait pu penser aussi à Attea-Attaia, au N. d'Atarnée, s'il était prouvé : 1° qu'elle n'appartenait pas à la *Pérée* de Mitylène; 2° que le nom d' « Attalia » que paraissent lui donner la Table de Peutinger et le Géographe de Ravenne n'est pas dû à une erreur de copiste.

2. Les autres textes sont indiqués à l'article *Attaleia* 1) de Bürchner dans Pauly-Wissowa. La ville appartint, à l'époque romaine, au *conventus* de Pergame, à l'époque byzantine à l'évêché de Sardes. C'est à tort que Bürchner prétend que Pline la place soit en Méonie, soit en Éolide. Il se borne à mettre les *Attalenses* dans la *pergamena jurisdictio* qui s'étend en Mysie (V, 126).

3. Radet, *BCH.*, XI, 1887, p. 168-175; Radet et Lechat, *ibid.*, 397-401. Dans l'appendice de *La Lydie*, p. 319-22, Radet n'a pas eu de peine à réfuter l'opinion émise par Schuchardt, *Athen. Mitth.*, XIII, 1888, p. 13, qui plaçait Attaleia au village de Seldjikli, à une dizaine de km. au nord de Gurduk-Kaleh, opinion qu'ont suivie Fraenkel (*op. cit.*, p. 14) et Ramsay (*Histor. Geogr.*, p. 197). Bürchner, dans l'article cité, et Barclay Head dans son introduction au *Catalogue of the Greek coins in the British Museum* : *Lydia*, 1901, p. xxxvii, inclinent, au contraire, vers l'identification de Radet.

acropole, on surveille encore aujourd'hui la route de Brousse à Smyrne qui « en cet endroit traverse un seuil au fond duquel coule le Lycus et dont la hauteur de Gurduk-Kaleh surveille les deux issues ». Sise à environ 10 km. au N. de Thyateira, Attaleia domina « longtemps le défilé-frontière par où l'Asie pergaménienne accédait à l'Asie séleucide[1] ».

Si Philétaireia surveille bien la pleine de Thébé au sud de l'Ida et si Attaleia se dresse sur le Lykos en face de Thyateira, le développement ainsi impliqué pour l'état pergaménien n'a rien de tel qu'on ne puisse l'admettre pour les dernières années de Philétairos. Il faut même qu'on puisse mener, de Pergame, ces deux rayons d'une cinquantaine de kilomètres chacun, pour comprendre comment, dès son avènement, Euménès, δυνάστης τῶν κύκλῳ χωρίων[2], put résister victorieusement au souverain séleucide. Il faut supposer que ce cercle englobait pareillement

1. Radet, *La Lydie au temps des Mermnades*, p. 231. Il est possible également que le sanctuaire de la Mêter Boreitènè qui s'élevait entre Attaleia et Thyateira — on la retrouve sous les espèces d'Artémis sur les monnaies des deux villes — ait donné lieu à des foires qui en auraient accru l'importance. Attaleia devait s'être formée elle-même autour de quelque vieille chapelle d'un dieu local, τοῦ πατρίου ἡμῶν θεοῦ Διός, comme le dit encore un décret d'époque impériale (*BCH.*, 1887, p. 400).

2. Strabon, XIII, 4, 2, p. 624. Il ajoute plus loin que, avant le traité de Magnésie, ἦν τὰ περὶ Πέργαμον οὐ πολλὰ χωρία μέχρι τῆς θαλάττης τῆς κατὰ τὸν Ἑλαίτην κόλπον καὶ τὸν Ἀδραμυττηνόν. La note suivante permettra de comprendre comment Pergame ne possédait pas la totalité du territoire la séparant de la côte qui s'étend d'Élaia à Adramyttion, mais seulement une série de *pays*. Quant au texte de Karystios conservé par Athénée, 577 *b*, sur lequel on a tant épiloguè (cf. Pedroli, *Il regno di Pergamo*, p. 4), où Philétairos est dit τοῦ Περγάμου καὶ τῆς Καινῆς ταύτης λεγομένης.....χώρας βασιλεύσαντα, il n'y est question ni d'un « pays nouveau » ni du Thrace Diègylis Καινῶν βασιλέα (Strabon, p. 634) que combattit Attalos II. Je soupçonne une erreur pour τῆς τοῦ Καΐκου πεδίου λεγομένης Μυσίας d'après Strabon (*ibid.*) : παραρρεῖ δ' ὁ Καΐκος τὸ Πέργαμον, διὰ τοῦ Καΐκου πεδίου προσαγορευομένης σφόδρα εὐδαίμονα γῆν ἑπτὰ σχοίνων δέ τι καὶ τὴν ἀρίστην τῆς Μυσίας. On peut supposer aussi, d'après Strabon, p. 581 : μέχρι Καΐκου ποταμοῦ καὶ τῶν Κανῶν λεγομένων (cf. p. 615 Κάναι, πολίχνιον χείμενον ἐν τῇ Καναΐτιδι), que ce soit le massif de *Kané* au sud duquel se trouve Pitanè (que Pline, V, 122 cite immédiatement avant *Canaitis amnis et Canae*) qui est désigné ainsi ; il y a lieu de croire que le port de Kanai qui s'ouvrait au nord du massif appartenait à Pergame avant la paix de Magnésie, puisque c'est ce port que choisit l'amiral Livius pour y tirer sa flotte à sec pendant l'hiver 191/0 (Liv., XXXVI, 45, XXXVII, 8).

les deux extrémités de la vallée du Caïque, les sources, où Attalos I, à peine monté sur le trône, remportera sa grande victoire sur les Galates[1], les bouches, où Pitanè, dont Philétairos avait déjà fait sa créancière, tombe sous la suzeraineté d'Euménès II[2].

1. On montrera plus loin que Pergame y possédait dès lors la place forte de Nakrasa, près de laquelle eut lieu la bataille.

2. D'après l'inscr. *Mytilenaeorum et Pitanaeorum controversia de finibus* (Fraenkel, 245; Dittenberger, *Or. Gr.*, 335), une première donation des terres contestées fut faite à Pitanè par rescrit de Séleukos; elle fut confirmée par Antiochos I à son avènement moyennant une somme totale de 380 talents. Philétairos, qui en avança une partie, fut probablement garant. Quand, par l'effet de la victoire de Sardes, le pouvoir d'Euménès I remplaça dans cette région celui d'Antiochos : ὡς Εὐμένης παραλαβὼν τὰ πράγ[ματα τὴν Σ]ελεύκου [ἐκύρωσεν ἐπ]ιστολὴν π[ρὸς | Πι]ταναίους, ἐν ᾗ σὺν τοῖς ἄλλοις ἐγέγ[ραπτο κ]αὶ λέ[ξιν ὧδε · συγχωροῦμε]ν δὲ καὶ τ[ῆς χώ]ρας εἰς τὸν ἀεὶ χρό]νον τὴν ἀναμεισήτητον καὶ ὁμολογουμέ[νην κυρίαν τὴν παγκτητικ]ήν (l. 143-46). Puis, semble-t-il, un conflit s'étant élevé à ce sujet entre Pitanè et sa voisine Élaia, le souverain de Pergame le résolut κατὰ] τὴν κρίσιν τὴν τοῖς Ἐλαίτα[ις γενομένην ὑπὸ Ἀντι]όχου. Le Pergaménien était donc, à cette date, le maître légitime et incontesté des bouches du Caïque. De là, il devait s'étendre jusqu'à la plaine de Thèbè, puisque les fragments de l'inscr. attestent qu'Élaia et qu'Attaia furent mêlées à la querelle et que les territoires contestés s'étendaient depuis Atarnée et Attaia — c'est au nord d'Attaia que commençait au temps de Strabon (XIII, 1, 51, p. 607) la Péraia mitylénienne —, jusqu'à Astyra, entre Antandros et Adramyttion — c'est près d'Adramyttion que s'arrêtait cette Péraia (XIII, 1, 49, p. 605), qui comprenait les κῶμαι de Koryphantis et d'Hérakleia (Pline, VI, 122 : *Perperene civitas Heracleotes tractus Coryphas oppidum*), peut-être aussi le port de Kisthènè (Pline : *Cisthene*), abandonné du temps de Strabon. En 190, Antiochos III dévaste la plaine de Thèbè comme si elle appartenait à Pergame, puis, après un échec devant Adramyttion secouru par mer par Euménès II, *Peracam inde, coloniam Mitylenaeorum, expugnavit. Cotton et Corylenus et Aphrodisias et Prene primo impetu captae sunt* (Liv., XXXVII, 19). Ces places ne doivent pas être cherchées avec Meischke (*Symbolae ad Eumenis II hist.*, p. 89) *inter Adramytteum et Thyatiram*, mais près de la Pérée mitylénienne et identifiées sans doute à Perpérènè, Koryphantis, Kisthènè et à la *regio Aphrodisias* que Pline cite après Koryphas. Entre Cotton et Kisthènè, la forme Κυτώνιον que donne Stéphane de Byzance peut servir de trait d'union. Dans l'intérieur de cette région, Strabon cite, près de Περπερήνη καὶ Τράριον (lire *Perpereni, Trareni* dans Pline, V, 126), καὶ ἄλλαι τοιαῦται κατοικίαι, τὸ τοῦ χαλκοῦ μέταλλον. La présence de ces mines de cuivre dans le Pindasos (le nom d'Ida ne s'étendant pas au sud du Θήβης Πέδιον, c'est à tort que Cardinali, *op. cit.* p. 11, n. 1 et p. 12 place ces domaines *presso l'Ida*) a dû pousser de tout temps de ce côté les convoitises de Pergame. On sait précisément par Galien (éd. Kühn, X, VI, p. 800; cf. X, p. 833) que les domaines de Perpérènè et de Pergame étaient contigus — et ce domaine propre de Pergame dut être le même avant comme après la royauté. Quand on se rappelle que, à l'époque de Xénophon, les Gongylides de Pergame possédaient Gambreion et Palaigambreion d'une part, Myrina et Gryneion de l'autre, et que leurs

Il confirme les donations faites par Antiochos I à cette ville; et il peut armer des bâtiments dans le golfe éléatique, puisque, dans la Convention, on prévoit le cas où des *navires* seraient confiés aux mercenaires.

Il y a donc tout lieu de croire que, à la mort de Philétairos, les territoires dépendant de Pergame s'étendaient d'Attaleia du Lykos à Philétaireia de l'Ida. Antiochos I pensa, semble-t-il, profiter de la disparition du vieux dynaste avec qui il avait dû conclure une alliance de famille. Mais il fut vaincu à Sardes et le prétendant qu'il soutenait, le fils de sa cousine Antiochis, fut livré par les mercenaires qui s'étaient révoltés en sa faveur. En même temps, sans doute, que les mercenaires faisaient leur paix avec le vainqueur de Sardes, le fils et successeur du vaincu, Antiochos II, reconnaissait à Euménès I la légitime propriété de l'état constitué par Philétairos. Si les fortes murailles de Thyateira l'empêchaient de descendre dans la vallée du Lykos plus bas qu'Attaleia, le dynaste de Pergame était désormais le suzerain incontesté depuis le versant méridional de l'Ida jusqu'aux bords du golfe Éléatique et les ὅροι Περγαμηνῶν pouvaient être dressés dès lors au Cap Hydra, entre Myrina et Kymè[1].

## II. — *Les Clauses de la Convention.*

Ainsi, la rébellion des mercenaires doit être très étroitement liée à la guerre avec Antiochos I. C'est dans ces circonstances critiques seules qu'on peut comprendre la générosité dont

alliés les Démaratides, tenaient Halasarna et Teuthrania, on admettra aisément que, lorsque Philétairos reçut le commandement de Pergame, l'autorité de celle-ci s'exerçait déjà dans la vallée du Caïque et, au nord, dans le massif du Pindasos, peut-être jusqu'à la plaine de Thébé. Que les meilleurs rapports existassent vers 260 entre Pergame et Mitylène dont les possessions se rencontraient dans cette région, c'est ce qu'on peut conclure du dépôt d'un des exemplaires de la Convention à l'Asklépieion de Mitylène.

1. A 2 km. au S.-E. du cap Hydra (auj. Sitza-Bournou), au lieu dit Ketschi-Agyl, Dém. Baltazzi a relevé l'inscr. rupestre : Ὅροι | Περγα | μηνῶν que les caractères épigraphiques permettent de rapporter à la seconde moitié du IIIe s. (*Bull. Corr. Hell.*, 1881, p. 284).

Euménès fait preuve. Il n'y a aucune restriction au pardon général; il n'est même pas question de pardon. Les meneurs ne seront inquiétés en aucune façon. L'assurance d'une entière amnistie n'a pas suffi à les apaiser. Il a fallu des concessions effectives qui sont énumérées en huit articles. Ainsi, par cela même que la convention résulte d'événements exceptionnels, elle nous présente un tableau, jusqu'ici unique, d'un contrat avec les mercenaires où toutes les questions délicates sont manifestement réglées en leur faveur. Il n'y faut pas chercher un contrat complet où soient traités tout les points qui devaient figurer dans l'engagement passé entre les soudoyés et celui qui les prenait à sa solde, mais l'exposé des *desiderata* des mercenaires sur tous les points où les interprétations différentes, résultant des intérêts opposés des parties en présence, pouvaient susciter des conflits allant jusqu'à la révolte ouverte, le moyen suprême des mercenaires de tous les temps pour obtenir ce qu'ils estiment être leur droit. Les prétentions des mercenaires paraissent, d'ailleurs, pour certains articles du moins, reposer sur une base légale : cet acte de l'an 44 qu'ils demandent qu'on remette en vigueur en ce qui touche aux impôts. On peut en conclure que les mercenaires révoltés étaient en partie, depuis plus d'une dizaine d'années, au service de Pergame et qu'une maladroite tentative de revenir sur les concessions octroyées par Philétairos ou de les éluder avait dû contribuer, autant que les intrigues d'Euménès Attalou, à les pousser à la révolte. C'est à ces griefs que la nouvelle convention cherche à mettre fin.

§ 1. *Pour les grains*[1] : *les vendre au prix de 4 dr. le médimne (52 l. 1/2), le vin à 4 dr. le métrète (39 l. 39).*

L'État paraît donc s'être réservé le monopole de la fourniture

1. Il est préférable de rendre σίτου par ce terme plus général qui, surtout à l'époque hellénistique, englobe avec le froment, πυρός, les autres céréales, notamment l'orge, κριθή, et le sorgho, ὄλυρα, dont le prix est généralement moitié moindre que celui du froment. Aussi est-il vraisemblable que, dans la fixation du prix, c'est surtout le froment qu'on a en vue; sans quoi, ce prix serait plus un *maximum* qu'un *minimum*. Dans la donation de Philétairos à Cyzique on voit distinguer l'envoi de πυρῶν μεδίμνους et de κριθῶν μεδ. (*Or. gr.*, 748).

aux mercenaires des vivres essentiels. C'est à ses entrepôts qu'il leur fallait s'adresser et c'était sans doute là un des principaux débouchés des produits des domaines royaux[1]. Aussi la royauté devait-elle tendre à grossir cette source de revenus en renchérissant sur le prix des denrées. C'est à cet abus que veulent mettre terme les mercenaires en exigeant l'établissement d'un prix fixe.

Dans ces conditions, ce prix doit représenter la valeur minima du vin et du froment à Pergame vers le milieu du IIIe siècle. A la même époque, dans une île comme Délos, où tout le blé devait être importé, le prix du médimne variait de 4 dr. 3 ob. à 10 dr.[2], la moyenne étant de 6 dr.; à Éphèse, qui se trouvait cependant à portée des riches emblavures de l'Hermos, on retrouve ce prix de 6 dr.[3]; à Olbia, entrepôt des blés du Pont qui avaient si longtemps alimenté la Grèce, le prix courant paraît être 2 dr. 2 ob.[4]; en Égypte, enfin, devenue aux temps hellénistiques le grenier du monde grec, l'artabe de blé (3/4 du médimne attique) valait sur place de 1 dr. 1/2 à 2 dr.; mais, rendu à Alexandrie — à plus forte raison exporté au loin —

1. Dès cette époque, il est vraisemblable que, en dehors des terres des temples, les dynastes de Pergame avaient mis la main sur les domaines de la couronne dans la vallée du Caïque. On connaît leur persistance, à l'époque impériale, par la dédicace d'un Ἑρμᾶς Περγαμηνὸς ἀρχάριος Μυσίας τῆς κάτω (*Ath. Mitth.*, XXIV, p. 171; cf. Chapot, *La province romaine d'Asie*, 1904, p. 336, n. 4). Peut-être aussi Attaleia comme Thyateira, était-elle comprise dans les domaines dont l'existence est attestée par les trois stèles trouvées près de Thyateira et portant, les deux premières, le nom d'un ἐπίτροπος τοῦ Σεβαστοῦ ἄρχης Ἀτταλιανῆς (*CIG.*, 3484, 3498; Hirschfeld, *Klio*, II, p. 303), l'autre Ὅρος βασιλικ[οῦ (Radet, *BCH.*, 1887, p. 447). Du côté de Philétaireia, on peut rappeler pour l'époque des Attalides les domaines dont il semble être question dans les fragments du rescrit royal adressé à Temnos (Fraenkel, 157) et le ἀκαστὴς βασιλικῶν τῶν παρὰ τὴν Αἰολίδα dont parle Démétrios de Skepsis (*ap.* Athénée, X, 697 D).

2. Voir les comptes des hiéropes de 282, *BCH.*, 1890, p. 481, commentés par R. Corsetti, *Sul prezzo dei grani nell' antichità classica* (*Studi di Storia Antica* de J. Beloch, II, 1893), p. 73.

3. *Ancient greek inscr. of the Brit. Museum*, III, 455, p. 98.

4. Salvetti, *ibid.*, p. 79, d'après l'inscr. de Prôtogénès que je crois devoir placer vers 210.

le blé doublait déjà de prix[1]. Quant au vin, à Athènes comme en Égypte, il paraît s'être vendu au minimum de 8 à 10 dr. le métrète[2].

Pour une vallée aussi fertile que celle du Caïque[3], ces prix ne paraîtront donc pas très bas. Mais, en les déterminant, on tint sans doute compte surtout du *sitêrésion* ou *opsônion*[4], indemnité de nourriture que touchait chaque mercenaire. En supposant qu'il fallait, bon an mal an, une demi-douzaine d'hectolitres de froment, soit 12 médimnes[5] de grains au mercenaire, on voit

1. Outre Corsetti, *op. cit.* et Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, III, p. 189, 281; IV, p. 335, voir C. Barbagallo, *I prezzi dei grani nell' età Tolomaica*, dans *Atene e Roma*, 1906, p. 254 et son *Contributo alla storia economica dell'antichita* (Rome, 1907).

2. Pour Athènes, voir Bœckh-Fraenkel, *Staatshaushaltung*, I, p. 123; pour l'Égypte, voir Beloch, *Griechische Geschichte*, III, p. 321.

3. Outre le texte de Strabon cité plus haut (p. 194, n. 2), on peut alléguer deux textes de Galien, vantant, l'un, l'avoine de la Mysie au-dessus de Pergame (*De Alimentorum facult.*, I, 14; VI, 522 K); l'autre (VII, 800; cf X, 833) les vignobles d'Aegae et de Perpérène. On peut rappeler aussi qu'Attalos I donne à Sicyone, en 197, 10.000 médimnes de blé (Liv., XXXII, 40); qu'il en avance à Antiochos III une quantité telle que, en 188, celui-ci doit lui payer de ce chef une indemnité de 127 talents (Liv., XXXVII, 45; XXXVIII, 38) et que, en 190, c'est à Pergame que l'armée romaine s'approvisionne de blé (XXXVII, 37). Quant aux 280.000 médimnes dont le revenu est affecté par Euménès II aux gymnases de Rhodes (Polyb., XXXI, 25; Diodor., XXXI, 47), ils sont peut-être tirés de terres achetées dans l'île, comme on le voit faire à Attalos I dans sa donation au gymnase de Chios (cf. Ἀθηνᾶ, 1908, p. 150).

4. Bien que ὀψώνιον et σιτηρέσιον fussent originairement distincts, le second désignant tout ce qui était fait avec de la farine, le premier toutes les denrées alimentaires à l'exception de celles faites avec de la farine (sur le sens d'ὀψώνιον, cf. Boeckh-Fraenkel, I, p. 127), les deux termes paraissent employés indifféremment à l'époque hellénistique. Pourtant, la distinction est encore faite dans l'inscr. de Délos de 282 (*BCH.*, 1890, p. 481), où les ouvriers reçoivent par mois 45 chœnices de πυρῶν plus 10 drachmes εἰς ὀψώνιον. Mais la même somme de 120 dr. par an est donnée ailleurs à Délos εἰς σιτηρέσιον (*BCH.*, VI, p 24, l. 196). On voit les stratèges d'Érythrées, v. 275, s'occuper à réunir l'argent pour le σιτηρέσιον de la garnison ptolémaïque (*Sylloge*, 210); dans une disette, la même ville s'engage à le fournir gratuitement à ceux qui apporteraient des céréales. Cette disette, conséquence des ravages galates, avait fait monter à 60 dr. le médimne de froment (Ἀθηνᾶ, 1908, p. 200).

5. C'est le chiffre auquel on arrive en prenant pour base, non le chœnice par jour qui aurait suffi à la rigueur à Athènes au temps de Socrate (Boeckh-Fraenkel, I, p. 142), mais le chœnice et demi (1 l. 1/2) que l'inscr. citée à la note prèc. montre en usage à Délos. Le total de 48 dr. qu'on obtient avec ce chiffre implique un chiffre au moins triple pour le reste de la nourriture

que, avec le minimum imposé, chaque soldat devait payer pour son pain 48 drachmes à l'État. Ajoutons-y le produit de 28 métrètes — un peu moins de 1 litre par jour — de vin, nous obtenons 80 drachmes[1]. L'*opsônion*, devant pourvoir également aux autres denrées, on peut conjecturer qu'il était au moins du double.

§ 2. *Pour l'année de service : qu'elle soit fixée à dix mois et ne jamais y introduire de mois intercalaire.*

Les Grecs ne faisant jamais la guerre dans les deux ou trois mois de la mauvaise saison, l'année militaire comptait au plus dix mois s'ouvrant apparemment en Xandikos (mars-avril), le mois où avait lieu la lustration de l'armée macédonienne[2]. C'est sur cette base que paraît avoir été calculée la solde : ainsi l'on voit, à Kos, à la fin du IIIe siècle[4], des mercenaires qui

journalière, soit, de ce chef seulement, une dépense annuelle de 192 drachmes. C'est près du double que l'on compte à Athènes, où l'on donne un minimum de 2 dr. 3 ob. par jour aux ouvriers qui sont censés se nourrir eux-mêmes (οἰκόσιτοι), 1 dr. 3 ob. à ceux que l'État nourrit (Bœckh-Fraenkel, I, p. 150).

1. Les drachmes de Pergame sont conformes à l'étalon attique ; cf. Hultsch, art. *Drachme* de *Pauly-Wissowa*, V, p. 1619.

2. Un fragment d'inscr. éphébique de Pergame mentionne des versements faits εἰς τὰ ὀψώνια [καὶ εἰς τὸ ἄ]λειμμα τῶν [παίδων (*Athen. Mitth.*, 1907, p. 433). Plus curieuse est l'inscr. de Paphos, datée de l'an 24 de l'ère Lagide — 299, puisque les pap. n. 2-4 des *Elephantine Papyri* de O. Rubensohn (Berlin, 1907) certifient que Ptolémaios I a compté à partir de la mort d'Alexandre ses années régales. Des membres, Lyciens sans doute, d'un des *koina* que les mercenaires des différentes nationalités avaient formés à Chypre, inscrivent les souscriptions assurées pour fournir l'association d'huile. Parmi οἱ ἐπηγγελμένοι εἰς τὸ Διοσχούριον, deux soldats originaires l'un de Xanthos, l'autre de Mitylène donnent chacun 100 drachmes ; cinq autres de Limyra, Kadyanda, Tlos, Myra, Philès (?), donnent un ὀψώνιον chacun, un dernier de Patara ὀψώνια δύο (Hogarth, Gardner, Jones, *Journ. Hell. Stud.*, IX, 1888, p. 231). Il semblerait donc que, une fois l'*opsônion* fixé en espèces, chaque soldat put en recevoir plusieurs, comme les grades de nos armées sont censés toucher double ou triple ration ; d'autre part, ce document confirme que le montant de la partie de l'indemnité de nourriture dite *opsônion* n'était guère supérieur à 100 drachmes.

3. Cf. Nilsson, *Griechische Feste* (Leipzig, 1906), p. 404. Cette interruption du service des mercenaires pendant le trimestre d'hiver explique peut-être certaines suspensions d'armes en hiver qui, sous le climat de Bagdad, étonnent à juste titre les historiens modernes ; telle celle de Molon en 221 (cf. Bevan, *The House of Seleucus*, I, p. 303).

4. C'est une souscription publique de l'époque de la guerre contre Philippe V

reçoivent pour un semestre 99 dr. 4 ob. (= 598 ob.) ne pas toucher pour l'année entière le double, soit 199 dr. 2 ob. (= 1196 ob.), mais 151 dr. (= 906 ob.). Le total du 1er semestre donne en moyenne 99 ob. par mois; en appliquant ce chiffre au total du 2e semestre (906-598 = 308), on s'aperçoit qu'il n'y rentre que trois fois. Autrement dit, les mercenaires de Kos touchaient environ 16 dr. 5 ob. par mois pendant 9 mois et ne touchaient rien pendant le trimestre d'hiver. Il n'est guère probable que les mercenaires de Pergame se soient contentés de cette moyenne de 3 ob. par jour, alors que les maçons employés à Rhodes ou à Délos reçoivent quotidiennement 3 à 4 ob.; mais, à Rhodes, on précise que c'est là l'ὀψώνιον — à Délos, que 22 drachmes sont ajoutées par an pour l'habillement[1].

(204-1) où Kos entra dans l'alliance de Rhodes et de Pergame (Herzog, *Klio*, II, p. 317 et Cardinali, *Rivista di Filologia*, 1907, p. 1; E. Preuner, *Hermes*, XXIX, 549 préfère la placer en 190 au temps de la guerre contre Antiochos). C'est Hicks, *Classical Review*, 1892, p. 53 qui a, le premier, allégué cette inscription pour éclaircir ce passage de la Convention : Paton-Hicks, *Inscr. of Cos*, 10; *Griech. Dial.-Inschr.* 3624; Recueil Michel, 642.

οἱ ἐπηγγελμένοι τὰς μισθοφορὰ[ς Στα]σαγορίνος Τιμοξένου τοῦ σιτηρεσίου ἐνιαυτὸν HP[Ⱶ = 151 dr. pour un an

Τεισαρχ[ος] Γεράστιος τοῦ σιτηρεσίου ἐνι[αυ]τὸν HPⱵ = 151 dr. pour un an

Ἀρίστων Ἀριστοκλείδα το[ῦ σιτηρε]σίου ἐνιαυτὸν HPⱵ = 151 dr. pour un an

Ἀλθαιμέ[νης Αντι]σθένευς καὶ ὑπὲρ τῶν υἱῶν σι[τηρέσιον] ἐτῶν δύο HHHⱵⱵ = 302 dr. pour 2 ans

Χρυσάντα[ς .....]σιτηρέσιον ἐξαμήνον P[ΔΔΔΔⱵⱵⱵⱵⱵⱵⱵⱵIIII? = 99 dr., 4 ob. pour 6 mois

Ἀγαθόστρατος Μέμνονος σιτ[ηρέσιον ἐ]ξαμήνον PΔΔΔΔⱵⱵⱵⱵⱵⱵⱵⱵIIII = 99 dr., 4 ob. pour 6 mois

Ἀντίοχ?]ος Νικάνδρου σιτηρέσιο[ν ἐκκαιδεκαμήν]ου HHPΔⱵⱵⱵⱵⱵIII = 265 dr., 3 ob. pour 16 mois

Κλεῖνος, Κρατ[ης... Ἑ]κατόδωρος, ἕκαστος σιτ[ηρέσιον ἐτῶν ἓξ καὶ? ἑξαμ]ήνου XPΔⱵⱵ = 1062 dr. pour 6 ans et 6 mois (?).

Ζμίνδρ[ων ....]σιτηρέσιον ἐνιαυτο[ῦ HPⱵ? = 151 dr. pour un an. On paraît donc avoir pu s'engager pour 6 mois, 1 an, 16 mois, 2 ans, 6 ans et 6 mois.

1. Cf. Francotte, *L'Industrie dans la Grèce ancienne*, p. 310. Dans un décret rendu par Andros (début du IIIe s.) en l'honneur des mercenaires qui ont fait partie d'une expédition navale et de leur chef, je crois reconnaître dans les premières lignes mutilées des dispositions relatives à l'*opsônion* ...τ]ὸν μι [δίμνον... | ...δρ]αχμων... | ..Πραξι?] ἐργου τοῦ ξενι....ο (ξενολογου ?).. | ..πυρω]ν τοῦ μεδίμνου (*IG.*, XII, 5, 714).

C'est donc que cette somme n'est bien qu'un *opsônion*, comme il est dit plus loin, ou un *sitérésion*, comme il est dit à Kos : une indemnité de nourriture.

Peut-on arriver à déterminer le montant total de la solde ? Au v^e^ siècle, où la valeur de l'argent était presque double de celle qu'il eut deux siècles plus tard, quand on veut parler avec mépris du métier militaire, on l'appelle le τετρωβόλου βίος[1]. C'est exactement la somme que les Dix-Mille touchent à la fois comme argent d'entretien (σῖτος, σιταρχία, σιτηρέσιον) et comme salaire proprement dit (μισθός), Cyrus leur promet, en effet, 1 darique (20 drachmes) par mois, solde qu'ils font hausser à 1 darique 1/2 à Tarse, le lochage recevant le double, le stratège le quadruple ; c'est la même proportion qu'observe Seuthès quand il s'engage à payer une statère de Cyzique et Thibron quand il embauche les débris de l'Expédition au prix consenti par Cyrus au début : 1, 2 et 4 dariques par mois[2]. Pour Alexandre, on croit qu'il donnait 1 dr. par jour à ses soldats[3]. C'est 2 drachmes par cavalier, 1 dr. par hoplite, 9 oboles par hoplite à moitié armé, 7 oboles par *psilos* que les Étoliens et les Acarnaniens, vers 275, conviennent de payer réciproquement aux auxiliaires qu'ils s'enverront[4]. A la même époque, c'est probablement 9 oboles aussi qu'Antigonos Gonatas assure aux Crétois d'Éleutherna[5] ; à ceux d'Hiérapytna, il offre une drachme d'Alexandre pour les simples soldats (3 gr. 57) et une drachme attique (4 gr. 29) aux capitaines[6]. Tout à la fin du III^e^ siècle, les Hiérapytniens ne s'engagent envers Rhodes que moyennant 1 dr. 1/2 pour les hommes et 2 dr. pour tous les chefs de 50 hommes ou moins[7]. Au siècle suivant, il semble

1. En ajoutant les 2 ob. du *misthos* aux 2 ob. du *sitos*, Boeckh-Fraenkel, I, 340.
2. Pour tout le détail, voir G. Cousin, *Kyros le Jeune* (Nancy, 1904), p. 188-192.
3. Voir les calculs différents de Boeckh Fraenkel, I, p. 342 ; G. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, I, p. 726.
4. Sôtiriadis, Ἐφημερὶς ἀρχ., 1905, p. 56.
5. *Bull. Corr. Hell.*, 1889, p. 49 ; *Amer. Journ. Arch.*, 1898, p. 583.
6. *Bull. Corr. Hell.*, 1889, p. 53 ; *Museo di Antich. Classica*, III, p. 603.
7. Recueil Michel, 21 ; *Griech. Dial. Inschr.* 3759. — Pour l'Égypte, on ne

encore que Persée verse, tant aux Odryses qu'aux Bastarnes, 1 dr. par fantassin. 2 dr. par cavalier[1].

Ces sommes, on l'a vu, comprennent, avec la solde, l'indemnité de nourriture qui est d'au moins 3-4 oboles ; il n'y a donc rien de téméraire à supposer une solde totale d'1 drachme par jour et par homme, équivalant au denier quotidien que les légionnaires obtiendront à Rome par la révolte de l'an 14. En ajoutant aux 80 dr. du pain et du vin, au moins 150 dr. pour le reste de la nourriture et pour l'habillement — faut-il admettre que l'équipement et le logement étaient à la charge de l'État? —

possède malheureusement pas de chiffres concernant les mercenaires proprement dits. On n'en connaît que deux qui se rapportent à des fils de clérouques accomplissant un service effectif; n'étant pas encore entrés en jouissance du bénéfice paternel, ils touchent une solde. Mais celle-ci paraît plutôt fictive que réelle. En 164/3, le « Macédonien » Apollônios touche par mois 150 dr., plus 3 artabes de blé, l'une en nature, les deux autres estimées à 100 dr. chacune ; donc, au maximum, 450 dr. de cuivre, ce qui, la dr. de cuivre étant à la dr. d'argent comme 1 : 120, fait à peine 3 dr. d'argent; il est vrai qu'Apollônios paraît n'être jamais sorti du Sérapéum (P. M. Meyer, *Das Heerwesen der Ptolemäer*, 1900, p. 14; Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, IV, 1907, p. 44). D'une correspondance relative à l'entretien des cavaliers mercenaires à Thèbes en 133 et en 138, il résulte que la dépense totale, pour ὀψώνιον, σιτώνια et ἱππο τροφικόν n'excédait pas 1 tal. 978 dr. 2 ob. dont 50 dr. pour l'ἱππο τροφικόν. En admettant que ce dernier chiffre soit celui des cavaliers, on obtient, pour la nourriture mensuelle de chaque cavalier, 139,5 dr. de cuivre, soit 1 dr. 1/4 d'argent (P. M. Meyer, p. 92; Bouché-Leclercq, IV, p. 51).

1. L'*hippotrophikon* s'ajoutant au reste de la solde paraît doubler celle-ci pour les cavaliers : c'est ainsi que Persée promet aux Bastarnes de donner 10 statères d'or par cavalier et 5 par fantassin, soit, si l'engagement est signé pour un semestre, un peu moins d'1 dr. par jour pour les fantassins, de 2 dr. pour les cavaliers. Comme Persée ne se trouve pas assez riche en 168 pour payer pareille somme aux Bastarnes (Liv., XLIV, 26-7 ; Appian., *Mac.*, 18; Diodor., XXX, 24; Plut., *Æmil.*, 12,4), il n'est guère probable qu'il ait promis et donné 100 dr. par mois, plus de 3 dr. par jour, à chacun des 1.000 cavaliers Odryses de Kotys en 171. Si le chiffre de 200 talents comme *stipendium* annuel que donne Tite-Live est bien exact (XLII, 6, 7) et s'il ne s'applique qu'aux 1.000 cavaliers qui figurent dans la revue de Kition (XLII, 51), il faut supposer sans doute qu'une indemnité plus forte était attribuée aux chefs. Peut-être le roi Kotys lui-même avait-il réclamé, comme devait le faire le roi des Bastarnes, 25.000 dr. Si les 200 talents doivent être répartis également entre les 1.000 fantassins qui accompagnent les 1.000 cavaliers Thraces comme 10.000 fantassins suivent les 10.000 cavaliers Bastarnes, on retrouverait la proportion de 1 dr. par fantassin, 2 dr. par cavalier.

on verra qu'il ne devait pas rester grand'chose au mercenaire de ses 300 drachmes annuelles.

La fixation de l'année de service à dix mois implique, en effet, une pareille fixation de l'année de solde. Les mercenaires n'y trouvaient apparemment pas à redire[1]. Mais ce qu'ils ne pouvaient admettre, c'est que, tout en ne leur payant que dix mois de solde, on leur fît faire onze mois de service en insérant pendant la période de service le mois intercalaire — de 22 1/2 jours tous les deux ans ou de 33 3/4 jours tous les trois ans — que comportait le calendrier macédonien. On peut conclure de cet article : 1° que la solde n'était pas payée au mois, mais sans doute à l'année, comme on le voit spécifier à Kos, et que, sous cette désignation, c'est l'année de service qu'on comprend; 2° que le calendrier pergaménien, bien que portant des noms de mois éolo-ioniens, était conforme au système macédonien qui, en tout cas, était en vigueur dans les places occupées par les mercenaires[2]; 3° que l'intercalation était un droit régalien qu'exerçaient les dynastes de Pergame : *il* (Euménès) *n'introduira pas de mois intercalaire*. C'était, pour eux, une tradition macédonienne. On sait, en effet, qu'Alexandre, pour éviter de partir en guerre au mois *Daisios* considéré comme de mauvais augure, intercala auparavant un second *Artémisios*[3].

1. Fraenkel avait cru d'abord à une erreur du lapicide pour (ἐκ)καιδεκάμηνος. Usener, qu'il avait consulté, ne s'était pas rallié à sa théorie, mais avait proposé de voir là le vestige d'un ancien calendrier macédonien de 10 mois (*apud* Fraenkel, p. 13-14). Hicks, *Classical Review*, 1892, p. 53 et B. Keil, *Hermes*, XXIX, p. 18 n. 2 ont, en même temps, indiqué la véritable explication, à laquelle Fraenkel a adhéré (p. 507 du t. II) ainsi que Dittenberger. C'est ce système que j'essaie ici de préciser.

2. On connaît à Attaleia un testament du IIe s. de notre ère daté du 4 xandikos, *BCH*, 1887, p. 399.

3. Plutarque, *Alex.* 16. En faveur de l'hypothèse indiquée ci-dessus qui ferait commencer les dix mois en Xandikos (mars-avril) pour finir en Audynaios (déc.-janvier), on peut rappeler notamment que c'est le 1er sept. 218 qu'Attalos I fut arrêté sur les bords du Mékestos par une éclipse de lune, alors qu'il s'apprêtait à achever en Mysie une expédition qui réclamait encore deux mois au moins de campagne. C'est aussi en Xandikos et en Audynaios qu'on voit effectuer des versements dans la caisse militaire des Séleucides (*Or. Gr.*, 225). Le calendrier macédonien est en usage à Pergame dans les actes royaux (Fraenkel, 248).

Les diadoques ont dû s'appuyer sur cet exemple pour insérer à la même place le mois intercalaire. Ainsi les mercenaires, qui s'étaient engagés à servir de Xandikos à Audynaios, se trouvaient servir un mois sans toucher de paye.

§ 3. *Pour ceux qui ont fait leur temps de service et qui sont devenus invalides : qu'ils reçoivent la même indemnité de nourriture qu'au temps de leur activité.*

Cette clause apprend d'abord que, dans le contrat signé avec le racoleur, le mercenaire fixait le nombre d'années que devait durer son engagement. Une fois accompli ce nombre d'années[1], τὸν ἀριθμὸν τὸν κύριον, le mercenaire devait-il toucher en tout état de cause une sorte de retraite? Ou ne devait-il la toucher qu'au cas où il était trop âgé ou trop estropié pour travailler? Le fait que τῶν n'est pas répété devant γενομένων ἀπέργων me ferait pencher pour la seconde alternative. La retraite n'est donc pas une prime comme l'étaient les 12.000 sesterces, montant d'une dizaine d'années de *stipendium*, que le soldat romain touchait au moment où, ayant accompli ses 20 ans de service, il recevait son *honesta missio*. Elle n'est pas donnée à tous ceux qui ont fait leur temps, ἀπόμαχοι, mais seulement à ceux que le service a rendus ἄπεργοι, *incapables de travailler*. Ce sens précis d'*apergos* limite encore les cas où l'invalidité donnait droit à une retraite. Il faut, pour l'obtenir, être incapable de toute

1. Peut-être est-ce non le chiffre *plein, total*, — il faudrait dire οἱ ἐντελῆ χρόνον ἐστρατευμένοι, qu'Appien emploie (*B. C.*, V, 3) concurremment avec ἀποστρατεύμενοι (V, 26) pour désigner ces *veterani* ou *emeriti*, termes qui n'ont pas d'équivalent en Grèce parce que l'institution à laquelle ils répondent y était inconnue — mais le chiffre *maximum*. En ce cas, les contrats auraient fixé un *minimum* de service au dessous duquel le soudoyeur avait droit à un dédit (cf. p. 213), un *maximum* au dessus duquel le soudoyé, devenu invalide, avait droit à une pension. En tout cas, si les mercenaires de 260 étaient déjà au service de Pergame en l'an 44 auquel il est fait allusion au § 6, cela leur donne dix ou vingt ans de service. Que les mercenaires s'engageaient souvent pour quinze ou vingt ans, on peut le conclure aussi du passage de Polybe où l'on voit Agathoklès, en 202, songer à se servir des mercenaires enrôlés pour la guerre de Syrie en 219 : τοῖς ξενολογηθεῖσιν εἰς τὸν πρὸς Ἀντίοχον πόλεμον, τοὺς δὲ ἀρχαίους καὶ προϋπάρχοντας ξένους ἐπὶ τὰ κατὰ τὴν χώραν φρούρια καὶ τὰς κατοικίας ἀποστεῖλαι (XV, 25, 11).

activité et c'est ce qui fait croire que le *proeirgasmenos chronos*, dont l'indemnité est, alors seulement, allouée à l'invalide, est l'expression consacrée pour désigner ce que nous appelons encore, au point de vue du service militaire, l'*activité*. Cet *opsônion* d'activité que touche l'invalide est-il proportionnel à la durée du service actif fait par lui? En est-il indépendant et égal uniquement[1] à la solde qu'il recevait chaque année? Sans que l'imprécision du texte grec permette de décider si la longueur du service entrait ou non en ligne de compte, il paraît évident qu'il faut prendre le terme d'ὀψώνιον à la lettre. Ce qu'on veut par cette mesure, c'est seulement assurer le pain de leurs vieux jours aux vétérans devenus incapables de le gagner par ailleurs. Il n'y a donc pas lieu de leur payer la solde proprement dite, considérée comme le prix du service effectif. En Égypte, on paraît avoir transformé en clérouques les vieux mercenaires. Rien, dans l'article considéré, n'autorise à croire qu'il en fût de même à Pergame vers 260, d'autant plus que l'article VI prévoit le départ des deux catégories de mercenaires spécifiées dans l'article III. Ils avaient donc le choix, ou de s'en aller en emportant leur pécule, ou de rester, en recevant, outre ce pécule, une subvention de 3 ou 4 oboles par jour. Sans être aussi efficace que la clérouquie, c'est déjà un essai manifeste d'intéresser les mercenaires à demeurer dans le pays où ils ont servi et où ils se sont souvent constitué une famille ainsi qu'il résulte de l'article suivant.

§ 4. *Pour ce qui est de la tutelle des orphelins : qu'elle incombe au plus proche parent ou à celui à qui le défunt l'aura léguée*[2].

Ayant cru qu' ὀρφανικά désignait les sommes laissées à l'orphe-

1. C'est ce que semblent croire Fraenkel (p. 15) en traduisant : *dass sie denselben sold beziehen sollen* et Cardinali (p. 216) : *continuavano a godere lo stesso stipendio di prima*. Mais ils n'ont rien dit des questions que posait cet article.

2. Dittenberger, *Or. Gr.*, 326, n. 21 a montré que ἀπολείπειν s'employait à l'époque hellénistique au sens du καταλείπειν classique.

lin, Fraenkel s'est imaginé que ce sont celles ci dont la libre disposition était accordée au mercenaire; ces sommes comprendraient, outre les acquêts propres du mercenaire, une certaine solde que le prince s'était engagé à payer à ses hoirs naturels ou désignés par lui; « cette disposition dérive manifestement de ce que, seule, une infime minorité de mercenaires vivaient en mariage régulier; pour que le droit d'héritage ne pût être attaqué pour cause d'illégimité, le soldat devait être mis en état de prévenir toute tentative de ce genre par un testament »[1].

Il est facile de s'assurer que les ὀρφανικά ne peuvent désigner que les charges de tutelle[2]. La mention qui en est faite parmi les questions litigieuses atteste, d'abord, que les mercenaires avaient le droit de convoler en justes noces, sans quoi ils ne pourraient dévoluer ces charges; la formule même du serment des mercenaires implique qu'ils avaient généralement une famille et des biens propres. C'est au père de famille que le droit grec attribue le choix du tuteur des enfants mineurs qu'il laisse; ce choix est absolument libre. S'il n'y a pas eu testament, la tutelle revient au plus proche parent. En l'espèce, le mercenaire mourant loin de sa patrie et de sa famille, c'est apparemment l'oncle maternel de l'ὀρφανός, — preuve nouvelle de la parfaite légitimité du mariage contracté pendant le mercenariat et de la postérité qui en est issue[3].

1. Fraenkel, *op. cit.*, p. 15-16.

2. Pour la valeur du terme et toute la jurisprudence relative aux ὀρφανοί, voir Beauchet, *Histoire du droit privé en Grèce*, t. II, chap. II. A la p. 173, il se fonde sur le passage en question pour affirmer qu'à Pergame la tutelle légitime était admise comme à Athènes, à Sparte, à Syracuse.

3. Les ὀρφανοί dont il est question dans les documents militaires égyptiens semblent être tous des fils mineurs de clérouques décédés. Ils n'héritaient pas de droit du κλῆρος parternel. P. M. Meyer suppose qu'il fallait une grâce spéciale du roi (*Das Heerwesen der Ptolemaër*, 1900, 35); Schubart, que l'envoi en possession ne pouvait leur être accordé qu'une fois enrôlés à leur tour (*Quaestiones de rebus militaribus quales fuerint in regno Lagidarum*, 1900, p. 25). On ne sait ce qui avait lieu pour les biens immobiliers. Que les mercenaires égyptiens, même non clérouques, pouvaient convoler en justes noces, c'est ce qui paraît résulter de l'association de noms de femmes à ceux des soldats étrangers enterrés à Ibrahimieh (Breccia, *Bull. de la Soc. d'Arch. d'Alex.*, 1905, 45).

L'État pergaménien avait tout intérêt à favoriser le mariage de ses mercenaires dans leur garnison; sa population et sa fortune ne pouvaient qu'en profiter. Mais il avait évidemment plus de bénéfice encore à réclamer pour lui la tutelle des enfants laissés par le défunt et l'administration de leur patrimoine, ou, tout au moins, à désigner quelqu'un de ses officiers comme tuteur. Il devait en résulter des dilapidations auxquelles cette clause de la convention a pour but de mettre un terme, en même temps qu'elle affirme le droit de tester des mercenaires. A défaut de testament et en l'absence d'héritiers directs, il y a tout lieu de croire que leur avoir faisait retour à l'État.

Sur cette façon dont les mercenaires, sans se fixer en colonies militaires, fondaient souvent des familles à l'étranger, je ne connais pas de document plus caractéristique que cette lettre d'Oaxos en Crète à la Ligue Étolienne, qui paraît dater des dernières années du IIIe siècle : « Les Kosmes et la Cité des Oaxiens aux synèdres et au stratège et à l'hipparque des Étoliens, salut! Sachez qu'Ératon, notre concitoyen, partit en Chypre pour y faire la guerre (ἐπὶ στρατείαν), qu'il y prit femme et eut deux fils, Épiklès et Évagoras. Or, Ératon étant mort en Chypre, il advint qu'Épiklès fut fait prisonnier de guerre avec sa mère et fut vendu, lui, à Amphissa. Mais il parvint à réunir assez d'argent pour se racheter et vécut chez vous, à Amphissa, lui qui était notre concitoyen, et il y eut deux fils, Érasion et Timonax, et une fille, Mélita. Faites donc justice et sachez que, si on lui fait quelque tort, nous vous en rendrons responsables, État et particuliers; et assurez-lui l'égalité des droits civils et politiques[1] ». Sur quoi, l'assemblée étolienne décide : « Attendu qu'Épiklès fils d'Ératon est Oaxien, mais qu'il habite à Amphissa, après avoir séjourné à Delphes et à Thermos, on l'inscrira citoyen et on donnera copie de l'acte à Épiklès »[1]. Ainsi Épiklès a eu beau, suivant l'exemple de son père, rester mercenaire en Chypre, être vendu comme esclave

1. Inscr. de Delphes publiée par B. Haussoulier, *Bulletin de Corr. Hell.*, 1882, p. 460; Blass, *Griech. Dial.-Inschr.*, 5131.

en Locride, se racheter et y vivre comme métèque à Delphes, Thermos et Amphissa, il ne perd pas sa qualité d'Oaxien, et, profitant d'un traité d'*isopoliteia* qui existe apparemment entre sa première patrie et sa patrie d'adoption, il fait intervenir Oaxos pour que les Étoliens lui accordent le droit de cité, la κοινοπολιτεία que Pergame ne se décidera à octroyer à ses mercenaires qu'en 133.

### § 5. *Pour les droits fiscaux : que soit maintenue l'exonération concédée l'an 44.*

Dittenberger a mis en lumière l'erreur de Fraenkel[1] qui pensait qu'il s'agissait d'une immunité accordée aux mercenaires après leur 44e année de service, et celle de Koepp[2] qui reliait trop étroitement cette clause à la suivante : l'*atéleia* serait ainsi obligatoire dans deux cas, ou bien pour les mercenaires qui ont atteint leur 44e année et sont devenus incapables de travailler, ou bien pour ceux qui ont reçu leur congé. Dittenberger a cherché à établir que la 44e année était celle de l'ère des Séleucides, qui aurait été en usage à Pergame[3] jusqu'à ce que, en 240, Attalos I prît le titre royal et comptât par les années de son règne. Malheureusement, c'est exclusivement en Mésopo-

1. Par l'oubli de l'H placé avant ΥΠΑΡΧΗΙ, il lisait : ὅπως ἂν ἡ ἀτέλεια ὑπάρχηι ἐν τῶι etc. Peut-on concevoir, d'ailleurs, des contrats engageant un mercenaire pour 44 ans! Frappé, sans doute, de cette invraisemblance, M. A. Martin, dans le *Dictionnaire des Antiquités* (art. *Mercenarii*, p. 1797), interprète non moins étrangement : pour le service, on peut en être exempté à 44 ans.

2. *Archaeologischer Anzeiger*, 1895, p. 164. Résumé d'une communication faite à l'*Archaeologische Gesellschaft* de Berlin en juillet 1895. L'auteur y signale l'oubli du H commis par Fraenkel.

3. Les inscr. de Pergame ne se datent que par le prytane éponyme (cf. Cardinali, *op. cit.*, p. 283) ; à partir de 240, les actes royaux portent les années régales. Quant aux cistophores, elles ne portent de date qu'à partir de l'annexion romaine de 133 (cf. Imhoof-Blumer, *Münzen d. Dyn. v. Perg.*, *Abh. d. Berl. Akad.*, 1884, p. 32; *Abh. d. Bayr. Akad.*, 1890, p. 7, 18). C'est à tort que Dittenberger s'appuie sur la mention des années 59 et 60 dans la donation faite par Antiochos II à Laodikè (*Or. gr.*, 225) ; il est naturel que les Séleucides emploient dans leurs actes le comput dynastique ; aussi bien, en faire usage, n'est-ce pas reconnaître leur suzeraineté, ce qui n'est guère vraisemblable pour le vainqueur de Sardes.

tamie et en Syrie qu'on a constaté jusqu'ici l'usage de l'ère datée par la rentrée de Séleukos à Babylone (automne 312), qui placerait en 269/8 l'an 44[1]. D'ailleurs, ce fut seulement la victoire de Kouroupédion (été 281) qui établit en Asie Mineure la puissance séleucide et qui assura, en fait sinon en droit, l'indépendance de Pergame; mais compter les 44 années à dater de 281 nous reporterait en plein règne d'Attalos I. Placer le début de cette ère peu après la bataille d'Ipsos, qui permit à Lysimaque, maître de l'Asie-Mineure, de confier à Philétairos la forteresse de Pergame, cela pourrait s'appuyer sans doute sur l'analogie des ères bithynienne et pontique qui commencent respectivement en 298 et en 297[2]; mais cette analogie est sans valeur pour le gazophylaque de Pergame qui ne secoua qu'en 282 le joug de son maître Lysimaque, et elle reporterait, contrairement à toute vraisemblance, l'an 44 cinq années au moins *après* la victoire d'Euménès à Sardes, origine de l'autonomie *légale* de Pergame. A côté du système proposé par Dittenberger, on ne peut donc préconiser qu'une *Ère d'Alexandre*, en désignant de ce nom : ou bien une ère partant de la mort d'Alexandre (323), qui reporterait la convention de 44 en 279/8, l'année de la guerre hellespontique entre Antiochos d'une part, Antigonos de Macédoine et Nikomédès de Bithynie de l'autre[3];

1. Voir Kubitschek, *op.* Pauly-Wissowa, I, p. 632-4. Encore, en Phénicie du moins, l'ère séleucide ne paraît remplacer qu'au début du IIe siècle les ères locales dont la plus importante prend pour point de départ la conquête de la région par Alexandre, 333/2. Cf. J. Rouvier, *Rev. des Ét. grecques*, 1899, p. 362; *Rev. Numism.*, 1903, p. 239. L'ère séleucide, commençant au premier de l'année qui suivit l'entrée à Babylone, varie de six mois selon que les documents qui la mentionnent suivent le calendrier syro-macédonien, où le jour de l'an tombe le 1 Dios (octobre 312), ou le calendrier chaldéen où il tombe le 1 Nisan (mars/avril 311). Cf. Ed. Meyer, *Zeitschr. f. Assyriol.*, 1894, p. 325.

2. Outre Kubitschek, *loc. cit.*, p. 635, voir les notices de Th. Reinach dans *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure, I Pont, II Bithynie* (1904-8).

3. Sur l'appui que Philétairos a dû prêter à cette époque à Antiochos I, voir p. 190. On ne peut penser en 279/8 aux nécessités de la lutte contre les Galates, puisque je crois avoir montré que ce n'est qu'en automne 277 qu'ils ont passé en Asie et en 276/5 qu'ils se sont tournés vers le S.-E. de l'Hellespont (*Revue celtique*, 1908, *Pour l'histoire des Galates*, p. 11 du tir. à part).

ou bien une ère commençant au meurtre d'Alexandre IV, le fils du conquérant, avec lequel disparut la dernière fiction de l'unité de l'Empire (311) ; l'année 268/7, où se placerait alors le règlement de Philétairos, semble être une année de paix pour l'Asie ; Antiochos I paraît occupé en Babylonie, tandis que la guerre de Chrémonide mettait aux prises ses adversaires de Macédoine et d'Égypte[1].

Si cette datation paraît préférable à celle que Dittenberger a adoptée, il ne semble pas qu'on doive le suivre davantage lorsqu'il fait dépendre étroitement cet article de l'article précédent, en soutenant que, les mercenaires n'ayant pas de biens propres, il ne pouvait être question d'impôts que touchant le patrimoine laissé par eux[2] ; cette nouvelle disposition, comme la précédente, aurait pour but de protéger la *res familiaris* du mercenaire. Sans doute, il est évident qu'aucune taxe n'a pu frapper la solde même; mais il n'est pas moins manifeste que, si le mercenaire peut léguer le patrimoine formé par lui, il a, *a fortiori*, le droit de posséder et d'acquérir, droit que confirme, d'ailleurs, l'article suivant; il se trouve, semble-t-il, dans la situation d'une sorte de métèque possédant l'*épigamia* et l'*enktésis*. Par son mariage, par les économies faites sur sa solde, par le produit du butin surtout, le mercenaire pouvait donc amasser un pécule. C'est à ce titre qu'il était frappé d'impôts. Quels impôts? Non seulement on n'a pas relevé jusqu'ici, à Pergame, trace d'impôts mobiliers[3], mais le terme

1. Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa, I, p. 2454. Les hostilités de Philétairos avec les Galates, qui résultent des textes suivants : *Or. gr.*, 148 (aide prêtée contre eux à Cyzique) ; *Monuments grecs publ. par l'Assoc. d. Et. grecques*, 1879, p. 46 (Galates chassés au delà de ses frontières) ; Strabon, XII, 5, p. 566 (ses états razziés) ; Liv. XXXVIII, 16 (tribut payé), — ces hostilités se placent de préférence avant la victoire qui aurait valu à Antiochos I le surnom de Sôter (v. 273-70). L'organisation (ou la réorganisation) de son armée peut donc en être la conséquence.

2. Il pensait probablement aux nombreuses taxes qui, en Égypte, pèsent sur les fils mineurs des clérouques (cf. Bouché-Leclercq, IV, p. 33). Mais ces taxes ont pour but de bien marquer la dépendance du pouvoir royal où se trouve le *klèros*, institution dont il n'y a pas trace dans la convention des mercenaires.

3. Cf. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, 1906, p. 216.

de τέλη ne désigne proprement que les impôts indirects, droits de vente ou taxes d'exportation. La franchise pour l'importation et l'exportation est, en effet, souvent accordée aux étrangers privilégiés ; mais, autant on comprend qu'elle ait été utile à des commerçants, autant elle serait extraordinaire à l'égard de soldats. S'agirait-il seulement de la liberté d'importer les denrées alimentaires dans la garnison, sans payer les droits que les douanes pergaméniennes exigeaient, notamment pour le petit et le gros bétail[1]? Le pain et le vin étant, seuls, vendus à prix fixe, une pareille immunité paraîtrait très profitable aux mercenaires et pouvait diminuer de moitié leurs dépenses alimentaires. Peut-être faut-il faire porter aussi cette exonération sur toutes les contributions qui s'attachent ordinairement à la propriété, puisque les mercenaires paraissent avoir pu devenir propriétaires, du moins dans les limites de leur garnison. Pour comprendre l'importance attachée par les mercenaires à cette immunité, on doit se représenter le mercenaire pergaménien, à l'instar du soldat romain marié, ne venant plus au camp ou au fort que pour les nécessités du service et possédant en ville un petit logement. Locataire ou propriétaire, ayant souvent toute une famille à loger, à vêtir et à nourrir, on comprend aisément ce qu'il avait à gagner d'une immunité générale pour tous les droits de douane ou d'octroi, de location ou de vente.

§ 6. *Pour qui est devenu invalide ou qui a reçu son congé : qu'il soit libre de s'en aller sans avoir à acquitter de droits en emportant tout ce qui lui appartient.*

En même temps que l'État cherchait à confisquer le patrimoine du mercenaire mort au service ou à diminuer ce patrimoine par des impôts, il obligeait sans doute à un certain dédit le mercenaire qui n'achevait pas les années de service portées au contrat; d'autre part, avec cette conviction que paraissent

1. L'ἀτέλεια βοῶν est accordée à Cyzique (*Orientis Graeci inscr.*, 748), l'ἀτέλεια προβάτων à Apollonia (*Athen. Mitth.*, 1899, p. 213).

avoir eue les Grecs que c'est appauvrir un pays que de permettre à toute valeur d'en sortir, de lourdes impositions étaient apparemment destinées à empêcher le soldat de rien remporter dans sa patrie de l'argent gagné au service de Pergame. Les mercenaires, qui ont déjà exigé que leur fortune propre soit respectée, tant qu'ils restent au service et s'ils y meurent, par l'exemption des impôts indirects qui comprennent probablement ceux de succession, exigent de même qu'ils soient exemptés de tous les droits de sortie si, leur service accompli, ils préfèrent quitter Pergame. En même temps, sans s'opposer, sans doute, au dédit, si c'est par leur faute que l'engagement est rompu, ils se refusent à assimiler au mercenaire qui cesse volontairement son service avant l'expiration, celui qui y est contraint par suite d'une blessure ou de tout autre accident. On a vu, par l'article III, que l'État pergaménien ne s'obligeait à continuer leur indemnité de nourriture qu'aux mercenaires qui sont devenus incapables de servir après accomplissement de leur temps, consentant à s'imposer ce sacrifice dans l'espoir de retenir les mercenaires; cette nouvelle exigence des mercenaires atteste que l'appât d'une aussi médiocre pension alimentaire était loin de les séduire tous.

§ 7. *Pour l'indemnité de nourriture dont il a été convenu pour les quatre mois : que la somme convenue soit payée et non déduite de l'indemnité totale.*

On apprend, par cet article, à la fois que la rébellion avait duré quatre mois et que l'*opsônion* n'était pas payé mensuellement, mais au terme de l'année de service. Cette année de service paraît avoir été, on l'a vu, de dix mois. Comme dix mois ne supportent guère une division quadrimestrielle, on se trouve amené par là à rejeter l'idée que ce quadrimestre serait le temps pour lequel chaque paye était faite et à supposer que la paye quadrimestrielle à laquelle il est fait allusion est exceptionnelle. Par cette clause, les mercenaires veulent empêcher que, au moment de la paye, on ne défalque celle des quatre mois

de la rébellion. Si l'on ne peut donc conclure de cet article que la paye était comptée tous les quatre mois, il n'en reste pas moins vraisemblable que c'est mensuellement qu'était remise au mercenaire l'indemnité de nourriture montant à 20 ou 30 dr. Comme la tâche eût été fastidieuse pour des agents royaux, on peut supposer que la paye totale était livrée à date fixe —, peut-être à la suite de *montres*, ainsi qu'on le pratiquait au XVII[e] siècle, — au chef de chaque corps de mercenaires qui se chargeait de la répartition; ce serait donc de la somme remise en fin d'année à chaque capitaine que cette clause interdirait de défalquer les paiements échus pour le temps de la révolte. S'il n'est fait mention que de l'*opsônion*, est-ce que, à cette époque, les mercenaires ne touchaient pas encore de *sitérêsion*? Je crois que le seul fait que cette indemnité n'est pas mentionnée dans cet article ne suffit pas à ébranler les arguments que l'on a fait valoir plus haut pour l'établir[1]. Je supposerai plutôt que cette partie de la paye était avancée régulièrement aux mercenaires — comme les capitaines de Louis XIV le faisaient pour le *prêt* — afin que ceux-ci eussent quelque argent en poche, ne fût-ce que pour acheter le pain et le vin qui pouvaient représenter 80 dr. Le *sitêrésion* proprement dit, en effet, par la fixation des prix du pain et du vin, pouvait être arrêté d'avance; l'*opsônion* proprement dit, portant sur toutes les denrées autres que le pain et le vin et variant par conséquent avec le prix même de ces denrées, paraît avoir été réglé au terme de l'année de service avec les chefs de corps qui pouvaient ainsi procéder eux-mêmes à l'achat en gros des victuailles, ce qui aurait diminué encore le prix des denrées alimentaires déjà si fort réduit par l'exonération prescrite à l'article V. Ce prix n'en était pas moins encore assez élevé pour que la gratuité complète des vivres parût la meilleure récompense qu'on pût décerner à tous les mercenaires décorés pour action d'éclat.

1. Voir plus haut, p. 99, 202.

§ 8. — *Pour ceux qui ont reçu la couronne de peuplier* (leukinoi) : *qu'ils reçoivent le vivre à partir du moment où ils ont reçu la couronne.*

La couronne de peuplier est, évidemment, une récompense honorifique donnée aux mercenaires qui se sont distingués par leur bravoure. Pour expliquer que le peuplier blanc — λεύκη — servit à une pareille couronne, il suffit de remarquer que c'est grâce à un rameau de cet arbre qu'Héraklès avait pu affronter les terreurs de l'Hadès, qu'il était resté consacré au héros tutélaire des athlètes et des guerriers — λεύκαν Ἡρακλέος ἱερὸν ἔρνος, *populus Alcidae gratissima*[1] —. Le peuplier formait les couronnes des vainqueurs aux jeux célébrés en souvenir de Tlépolémos, l'Héraklès rhodien ; peut-être aussi était-il l'objet d'une vénération particulière dans le N.-E. de l'Asie-Mineure : non seulement il jouait un rôle dans les rites sabaziastes[2], mais c'est une couronne de peuplier que portait le grand prêtre du Phase[3] et on lui prête le même caractère sacré sur les bords de l'Aisêpos[4].

Quoi qu'il en soit de la signification de cette couronne, elle comportait pour le mercenaire qui l'avait reçue des avantages

1. Théocrite, *Id.*, II, 120; Virgile, *Egl.*, VII, 61 Ces textes ont été allégués par Koepp (*loc. cit.*) qui a proposé d'écrire λευ[κί]νων au lieu du λευ[κά]νων de Fraenkel, d'après l'analogie κισσός-κίσσινος, δάφνη-δάφνινος ; Brinkgreve, *op. cit.*, p. 12, avait fait dès 1893 la même correction que Dittenberger a adoptée en alléguant le texte d'Aristote, *Oecon.*, II, p. 1333 *b*, 26-7 : εἶτα ἱμάτια μὲν λευκά, στεφάνους δὲ λευκίνους περιετίθει. En dehors de ce texte et de la scholie *Ad Pind. Ol.*, VII, 36, relative aux *Tlépolémaia*, on ne connaît qu'un exemple épigraphique de l'octroi de la même couronne : Dionysodôros d'Alexandrie est à Rhodes στεφανωθεὶς πρῶτος λευκαίαις στεφάνωι (*IG.*, XII, 1, 155, III, 79 ; cf. Foucart, *Assoc. Rel.*, p. 35, 227). Tous les passages concernant le rôle religieux du peuplier sont réunis par C. Bœtticher, *Baumkultus der Hellenen*, p. 441 ; J. Murr, *Die Pflanzenwelt in der griech. Mythologie*, p. 20.

2 Démosthène, XVIII, 260 et Harpocration, *s. v.* λεύκη.

3 Valerius Flaccus, *Argon.*, VI, 298.

4. Hasluck, *Journ. Hell. Studies*, 1907, p. 66 (Pomak-keui). On peut rappeler encore, en Troade, la localité qui doit son nom de Καλὴ πεύκη à un peuplier auprès duquel le roi Lysimachos avait fondé un Asklépieion (Strabon, XIII, p. 603) ; en Éolide, Aigiroessa (αἴγειρος, peuplier noir), vieille place qu'Hérodote (I, 149) nomme entre Notion et Pitané, que Mannert veut identifier à Elaia et Cramer (*Asia Minor*, I, 153) à Alloeira-Attaleia.

matériels auxquels l'État pergaménien essayait de se dérober. Koepp, prenant σῖτον à la lettre et l'opposant à ὀψώνιον, suppose que, tandis que les mercenaires ne touchent qu'une indemnité de nourriture et doivent payer leur grain 4 dr. le médimne, les *leukinoi* reçoivent ce grain gratis. A cela, Dittenberger objecte que l'article I n'excepte aucun mercenaire de l'achat du grain à ce taux; il en conclut qu'il ne s'agit aucunement de mercenaires en service; c'est lorsqu'ils ont reçu leur *honesta missio* qu'à ceux qui ont mérité cette couronne *per aliquod tempus alimenta darentur*. Son objection au système de Koepp est manifestement sans valeur : l'article I n'est pas conçu de telle manière qu'il n'y puisse être fait exception par une disposition spéciale comme celle que cette dernière clause renferme, et, puisque l'article III accorde l'*opsônion* à tous les invalides qui ont reçu leur congé, il est bien probable que ceux à qui leur courage ou leur conduite avait valu la couronne de peuplier aient reçu en plus le *sitos*. A prendre ainsi ce mot au sens littéral de *grain*, de pain par extension, on s'étonne qu'aucune disposition semblable ne soit prise pour le vin, dont le prix est également fixé à 4 drachmes dans l'article I, bien que ce ne soit pas là évidemment une denrée aussi indispensable. Ce qui paraît bien plus difficile à admettre, c'est que la couronne, dont l'octroi comporte celui du *sitos*, ne soit pas donnée pendant le service même. Aussi *sitos* me semble-t-il devoir être entendu au sens plus général de *sitésis*, dans l'acception où ce terme est pris lorsque le gymnasiarque de Pergame, Métrodôros, reçoit, entre autres honneurs, καὶ σίτησιν ἐμ πρυτανείωι[1]; à Nakrasa, en 240, la même distinction est conférée à l'épistate Apollonios[2]. L'analogie avec cette place forte de l'État pergamien et avec la capitale même permet de supposer que, à l'instar de la plupart des villes éoliennes et io-

1. Fraenkel, 252, I, 34. La σίτησις ἐ]ν τῶι πρυτ[ανείωι paraît conférée dans une lettre d'Eumènès II à Temnos (Fraenkel, 157, fr. E.). Sur les prytanes à Pergame, cf. Cardinali, *op. cit.*, p. 283.

2. *Orientis Graeci*, 268. Le prytanée de Cyzique est défini par Tite Live : *penetrale urbis, ubi inscr. publice quibus is honos datus est vescuntur* (XLI, 25).

niennes, Philétaireia[1] et Attaleia ont eu leur prytanée. Qu'il en fût ainsi ou non, il a dû toujours être facile aux fonctionnaires pergaméniens d'assurer, en nature ou en espèces, la nourriture des quelques militaires honorés de la couronne de peuplier. Peut-être institua-t-on pour eux une sorte de *mess* gratuit. N'ayant plus à payer les denrées alimentaires et n'en continuant pas moins à recevoir les allocations spéciales destinées à ces achats, les *leukinoi* se trouvaient en mesure de garder par devers eux la meilleure partie des sommes versées à titre d'*opsônion* et de *sitérésion*; ainsi, la couronne de peuplier leur valait indirectement un revenu net de 250 ou 300 drachmes.

Sans vouloir paraphraser les autres dispositions éparses dans la Convention, il importe d'attirer l'attention sur quelques traits essentiels : d'abord et surtout, la défiance mutuelle que s'inspirent les parties contractantes, les précautions prises par le prince contre les désobéissances, les intrigues, les complots, la désertion et le passage à l'ennemi de ses mercenaires, la crainte des mercenaires d'être livrés par lui aux ennemis ou, du moins, d'être privés de tout ou partie de leurs biens[2]. Puis, le caractère tout personnel du contrat qui lie les mercenaires au prince. A Pergame ou aux autres places que celui-ci a en son pouvoir, il n'est pas fait allusion; ses descendants ou successeurs ne sont pas plus mentionnés que son peuple; il n'est question que d'Euménès et de ses πράγματα, ses affaires. Les grands serments échangés[3] n'intéressent que ceux mêmes qui les pro-

1. Si le décret en l'honneur de Diodoros Hèroidou Pasparos se rapporte effectivement à Philétaireia (v. p. 188 et 192), l'existence du prytaneion, à une certaine distance du téménos où devait se trouver l'Euméneion, se trouverait attestée pour cette place. Elaia, place forte pergaménienne comme Philétaireia, a pareillement son πρυτανεῖον (*Or. Gr.*, 332, l. 15, 50).

2. Voir, plus bas, le sort des mercenaires qui ont passé du service de Pharnakès à celui d'Euménès II en 179 (Diodor., *fr.* XXIX, 22-3). Cf. aussi les révoltes des mercenaires galates contre Ptolémaios Philadelphe (Pausanias, I, 7, 2; Callimaque, *in Del.*, 171 et schol.), Antigonos Gonatas (Trog., *Prol.*, 26), Ariobarzanès de Pont (Memmon, 24), Ziaélas de Bithynie (Trog., *Prol.*, 27), Antiochos Hiérax (Justin, XXVIII, 2, 12; Euseb., *Chron.*, I, 251), etc.

3. Ce n'est pas là un ὅρκος βασιλικός; mais Zeus, Gè, Hélios, sont les θεοὶ

noncent ; la minutie des dispositions qui les accompagnent suffit à en indiquer la fragilité. C'est cette fragilité même d'une puissance qui s'appuie exclusivement sur des mercenaires et que la première invasion énergique des Syriens, des Bithyniens ou des Galates commencera toujours par mettre à deux doigts de sa perte, c'est cette faiblesse militaire qui, de 260 à 133, va dominer l'histoire de Pergame.

(*A suivre.*) A. J.-REINACH.

ὅρκιοι ordinaires; Arès, Athéna Areia et la Tauropole les dieux des mercenaires. A ces dieux, la convention entre Smyrne et les mercenaires de Magnésie du Sipyle ajoute leurs dieux locaux, la Mêter Sipylène et l'Apollon de Pandes, plus le génie tutélaire du souverain, la *Tyché* du roi Séleukos. Fraenkel, *op. cit.*, p. 16 et 76, pense que l'Athéna du serment est celle de Pergame qui aurait été adorée sous le vocable d'Areia avant de l'être sous celui de Niképhoros. Mais les monnaies de Pergame qui porteraient Ἀθηνᾶς Ἀρτίας sont d'époque, sinon d'authenticité, incertaine (Head, *Hist. Numm.*, p. 463) et, les premiers mercenaires étant d'origine thrace et scythique, il est naturel qu'Areia et la Tauropole restent leurs divinités tutélaires. Je ne crois pas davantage que l'Apollon qui figure seulement dans le serment d'Euménès soit le dieu que représentent des monnaies de Philétairos (cf Fraenkel, p. 3); il figure normalement dans la seconde triade des dieux *orkioi* et il ne faut attribuer qu'au lapicide l'oubli de ce dieu dans le serment des Mercenaires.

# ESSAI

SUR LA

# CHRONOLOGIE PRÉHISTORIQUE

DE LA

# PÉNINSULE IBÉRIQUE

---

Lorsque M. Cartailhac publia les *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal* (1886), une profonde obscurité enveloppait encore les temps primitifs de l'Ibérie. Sans doute certaines stations ou nécropoles de l'âge de la pierre, signalées dans les Congrès internationaux par des savants espagnols et portugais, avaient déjà retenu l'attention des préhistoriens. D'une communication de Carlos Ribeiro étaient nées de longues discussions sur les silex d'Otta dans la vallée du Tage, silex classés par quelques-uns à l'époque tertiaire. Les beaux coups-de-poing des sablières de San-Isidro, aux environs de Madrid, dans la vallée du Manzanarès, avaient démontré l'extension du chelléen au sud des Pyrénées. En 1865, Édouard Lartet avait exploré quelques cavernes de la Vieille-Castille. Quatorze ans plus tard Sautuola découvrait celle d'Altamira et cherchait vainement à démontrer l'origine quaternaire, c'est-à-dire le haut intérêt de ses merveilleuses peintures[1]. MM. Alsius et Harlé étudiaient les foyers magdaléniens de la grotte de Banyolas. Enfin les amas de coquilles de Mugem, dans la vallée du Tage, avaient été

1. La statistique des grottes peintes de l'Espagne que nous avons donnée dans notre *Manuel d'archéologie préhistorique* (I, p. 241 et 255) doit être complétée maintenant à l'aide des indications nouvelles de MM. Breuil et Cartailhac (*Anthrop.*, 1908, p. 371). Ce n'est plus seulement dans la province de Santander, mais dans celles d'Aragon et de Catalogne que sont réparties les peintures pariétales de l'âge du Renne.

rapprochés des kjoekkenmoeddings danois, tandis que les grottes sépulcrales du Portugal, de concert avec les sépultures mégalithiques, révélaient déjà l'existence d'une civilisation néolithique remarquable par la variété et l'originalité de ses caractères.

Toutes ces découvertes se rattachaient au domaine de la plus haute antiquité de l'homme, mais la protohistoire ibérique demeurait encore dans son ensemble *terra ignota*. De trop rares vestiges matériels, clair-semés et épars, ne permettaient pas d'en reconstituer les principaux épisodes. Seules les sources littéraires, si précieuses, malgré leur laconisme et leur date récente, indiquaient la présence d'un grand nombre de peuples sur le sol de la Péninsule, Ligures et Ibères, Phéniciens, Celtes, Grecs, Carthaginois et Romains, ayant successivement ou même simultanément exercé leur domination sur cette région de l'Europe, jusqu'à la conquête wisigothique, attirés le plus souvent par la richesse exceptionnelle de ses districts miniers.

Avant 1886, l'archéologie ne comptait encore en Espagne et en Portugal qu'un petit nombre de recherches méthodiques. A l'Orient de la Méditerranée celles-ci s'étaient déjà succédé sans relâche. A partir de 1871, grâce à Schliemann, le néolithique et l'âge du bronze des pays classiques commençaient à surgir des ténèbres, mais l'Occident méridional attendait encore ses explorateurs. Il serait cependant injuste de ne pas rappeler que le Portugal avait déjà trouvé un investigateur zélé de ses anciens *oppida*. Au nord-ouest de ce pays, dans la province rocheuse d'Entre Douro et Minho, apparaissent çà et là les vestiges de vieilles villes fortifiées, nommées *castros*, *citanias* ou *castellos* et correspondant à nos « châtelards » par leurs dénominations populaires et leurs enceintes ruinées. Martins Sarmento déblaya ces ruines, y retrouva des restes d'habitations et des vestiges industriels. Ils révélaient une occupation prolongée et appartenaient à diverses époques. Mais quelle que soit l'importance de ces travaux, il ne semble pas qu'ils aient jeté une très vive lumière sur le passé de la Lusitanie. Sar-

mento était plus historien qu'archéologue[1]; au moment où il écrivait, la protohistoire s'orientait encore péniblement sur bien des problèmes. Nous sommes persuadé — et nous tenterons de le démontrer ci-après — que certaines des conclusions formulées par lui ont accrédité dans la science des vues erronées ou, ce qui serait plus exact, ont étayé sur des arguments inacceptables une thèse renfermant en elle-même une certaine part de vérité.

Impressionné par les retentissantes découvertes de Schliemann, Sarmento crut reconnaître dans les vieilles forteresses lusitaniennes des vestiges de sculptures comparables par leur style à celles de Mycènes et Tirynthe et dérivées du même art. S'aidant de ces rapprochements et des données historiques, il édifia sur l'ethnographie primitive du Portugal une théorie dont la partie archéologique, bien qu'elle ait été favorablement accueillie et tenue jusqu'à ce jour pour exacte, paraît reposer sur des analogies illusoires.

Après avoir retracé l'inventaire général des connaissances acquises sur la préhistoire de l'Ibérie, M. Cartailhac, constatant leur indigence et entrevoyant leur développement futur, ajoutait ces mots : « Celui qui refera mon livre dans une vingtaine d'années n'aura pas de peine à justifier mes espérances[2] ». Le livre de M. Cartailhac n'a pas été refait, mais de nombreux travaux, les uns insérés dans des périodiques portugais, espagnols ou français et relatifs à un district ou à une trouvaille, les autres comme l'ouvrage de M. Paris[3] ou celui de M. Leite de Vasconcellos[4], conçus d'après un plan plus étendu, permettent actuellement de combler déjà bien des lacunes.

1. Voir dans *Portugalia*, t. I, fasc. 2, p. 417, une bio-bibliographie de F. Martins Sarmento (1833-1899).

2. Cartailhac, *Ages préhist. de l'Espagne et du Portugal*, 1886, p. 242.

3. Pierre Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, Paris, 1903-1904, 2 vol. gr. in-8°.

4. J. Leite de Vasconcellos, *Religioes da Lusitania na parte que principalemente se refere a Portugal*, Lisboa, 1904-1905, 2 vol. in 8°. L'excellent volume aujourd'hui vieilli mais toujours utile de E. Hübner, *La Arqueologia en España*

Il nous a paru utile de présenter une synthèse de ces récentes découvertes en les rapprochant des précédentes. Nous nous proposons surtout d'en soumettre les résultats à un examen critique, d'autant plus utile que les explorateurs des stations méridionales de l'Espagne ne se sont pas contentés de publier le compte rendu de leurs fouilles. Ils ont joint à ce travail descriptif diverses thèses ethnographiques ou chronologiques qui ne sauraient être acceptées sans contrôle. Sur certains points essentiels, elles sont, croyons-nous, en contradiction avec les données actuelles de la science. Nous essayerons de le démontrer en examinant successivement tout ce qui se rapporte au néolithique, à l'âge du bronze et au premier âge du fer et en répartissant les trouvailles de ces diverses époques dans un cadre chronologique.

## L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

En dehors des amas de coquilles de Mugem qui représentent peut-être une phase initiale ou tout au moins un facies spécial du néolithique, cette période nous est connue au sud des Pyrénées par des gisements divers : villages, monuments dolméniques, grottes sépulcrales naturelles ou artificielles, autres sépultures de types variés. Nous passerons successivement en revue les plus importants ou les plus typiques, sans nous astreindre d'ailleurs à respecter intégralement l'ordre de classement : certaines sépultures sont si intimement liées aux habitations qu'il est préférable de ne pas les étudier isolément.

Les belles fouilles de deux ingénieurs belges, MM. Henry et Louis Siret, dans le sud-est de l'Espagne méritent incontestablement d'être placées au premier rang parmi les explorations récentes de la Péninsule. Ces travaux, commencés par les efforts associés des deux frères, sont continués depuis quelques années par M. Louis Siret seul. C'est à ce dernier surtout que

*y Portugal*], Barcelone, 1883, est devenu introuvable. Le prix auquel il est coté dans la librairie allemande (100 mark !) en indique assez la rareté.

nous devons la connaissance de bourgades néolithiques particulièrement intéressantes : Los Millares, Almizaraque et Campos.

La ville fortifiée des Millares, située au bord du Rio Andarax, dans la province d'Almérie, ne couvre que cinq hectares. En Espagne comme en Gaule les villes des âges de la pierre et du bronze occupaient une faible étendue. La superficie des Millares correspond sensiblement à celle de nos camps néolithiques bien connus de Peu-Richard (Charente-Inférieure) et de Catenoy (Oise). La station a pour assiette un promontoire triangulaire dont une levée de terre, longue de 275 mètres, protège la face accessible[1]. Une nécropole située à l'extrémité du plateau groupait une centaine de sépultures éparses par groupes : dolmens à dalles, chambres circulaires à coupoles en pierres brutes, placées en encorbellement, et soutenues par une colonne centrale en pierre ou en bois. M. Siret a signalé l'intérêt de ces tombes à coupoles, dont il a décrit les curieux caractères :

« Les colonnes sont ou bien en pierres, parfois bien taillées, ou bien en bois, et dans ce cas il ne reste plus que le trou dans lequel s'enfonçait leur pied, ou une base taillée dans la pierre. Les chambres ont le plus souvent de trois à cinq mètres de diamètre, parfois six. Jusqu'à la hauteur d'un mètre, les parois sont fréquemment revêtues de dalles en schiste, sur lesquelles on retrouve parfois des traces d'enduit de plâtre et de peintures rouges ; dans un cas même un sein en plâtre, en relief, seul débris d'une représentation humaine. Quelquefois le sol est revêtu de dalles cimentées par du plâtre. Les voûtes et les murs de ces édifices devaient avoir environ un mètre d'épaisseur ; mais ils se confondent avec le reste du monticule qui les entourait ; une ou deux rangées circulaires de pierres mises debout retenaient les terres formant ce dernier, ou lui donnaient un aspect plus monumental. D'un côté, qui est très souvent celui qui regarde la mer, c'est-à-dire l'est, mais toujours celui où le terrain descend, la paroi de la chambre est percée d'une porte, précédée d'un couloir d'accès ; celui-ci est souvent subdivisé lui-même en plusieurs sortes

1. Voir le plan dans L. Siret, *L'Espagne préhistorique*, extr. de la *Rev. des questions scientifiques*, octobre 1893, p. 34.

d'antichambres par d'autres portes. Le couloir est construit en dalles debout ou en petit appareil ; sa voûte est de pierres plates d'une portée, ou en encorbellement, ou même quelquefois formée de véritables claveaux. Les portes sont constituées par plusieurs dalles formant cadre, ou par une seule, évidée ; l'ouverture se fermait au moyen d'une autre dalle ; une de celles-ci était percée d'un trou que fermait un bouchon de pierre. On pénétrait dans le couloir en descendant deux ou trois marches. A gauche et à droite du couloir et de la chambre principale, s'ouvrent fréquemment de petites chambres secondaires. Les voûtes des couloirs sont encore bien conservées dans beaucoup de cas, mais celles des chambres sont toujours effondrées ; il n'est cependant pas douteux que leur construction ne soit celle que nous avons décrite. Devant l'entrée du monument, on retrouve les restes d'une terrasse carrée ou en demi-cercle, limitée par des pierres debout peu élevées ; de chaque côté de petits réduits, à l'intérieur desquels sont alignées des séries de pierres cylindriques, coniques ou en aiguilles, de vrais bétyles, hauts de 15 à 60 centimètres. La terre qui remplit les chambres est souvent noire ; on dirait qu'on faisait du feu au sommet du monticule ; sans pouvoir le prouver, nous croyons que ce sommet était une plateforme. Il y a des monuments partiellement, d'autres entièrement creusés dans le sol. Une fois on a utilisé une grotte naturelle formant la moitié de la chambre ; l'autre moitié a été faite comme d'habitude au moyen de pierres [1] ».

Il est à peine utile de faire observer que cette description rappelle trait pour trait, sauf quelques particularités, nos allées couvertes et nos grottes artificielles : comme dans les cryptes champenoises, une idole féminine apparaît parfois sur les parois des sépultures. Il n'est pas jusqu'aux traces de peintures qui ne se retrouvent dans les hypogées de la vallée du Petit-Morin (Marne), car on sait que la figure féminine de Coizard porte elle aussi des vestiges d'ocre jaune, restes probables d'une polychromie disparue.

Le mobilier de ces tombes des Millares est le même que celui des grottes sépulcrales ou artificielles du Portugal : comme instruments en pierre polie, des haches, des herminettes, des ciseaux et des gouges ; comme silex taillés, de magnifiques

1. L. Siret, *loc. cit.*, p. 38-41.

couteaux atteignant parfois 35 centimètres de long, des scies, de merveilleuses pointes de flèche, dont quelques-unes à longues barbelures incurvées, des poignards et divers autres outils ou armes.

La céramique présente un intérêt tout particulier. Parmi les types décrits par M. Siret, on distingue surtout trois séries importantes :

1° Des coupes en terre rouge ou noire lustrée, à décor incisé, ornées d'une paire d'yeux symboliques[1]. Nous avons indiqué la zone de ce curieux motif d'ornementation céramique[2]. Elle commence en Troade pour aboutir à la Scandinavie par le littoral atlantique. Le vase à décor oculé jalonne donc déjà la grande voie maritime par laquelle la civilisation primitive des régions égéennes a rayonné de proche en proche du sud-est au nord-ouest. Sur un des spécimens hispaniques les yeux sont associés à une représentation toute schématique de quadrupèdes cornus, gravés de profil à côté d'une sorte de palme[3]. Comment ne pas comparer ces figurations zoomorphiques aux poteries et aux fusaïoles d'Hissarlik (2e et 5e cités) qui portent des images similaires d'une exécution tout aussi rudimentaire[4]?

2° Des vases « en terre blanche, ornés de peintures rouges, vertes et bleues », en même temps que d'ornements gravés. Pouvons-nous songer à les rapprocher, sous le rapport du procédé d'ornementation, des poteries polychromes de la Crète minoenne trouvées par M. Evans et désignées sous le nom de poteries des Camares? Il est regrettable que M. Siret ne nous ait pas donné des reproductions en couleurs ou tout au moins des descriptions précises de ces poteries peintes hispaniques. Nous notons cependant ici une particularité digne de remarque.

1. Siret, *loc. cit.*, p. 50, fig. 221-225.
2. Voir notre *Manuel d'arch. préhist.*, I, p. 599.
3. L. Siret, *Orientaux et Occidentaux en Espagne aux temps préhist.*, Rev. des questions scientifiques, 1907, pl. IV, fig. 12, 13.
4. Schliemann, *Ilios*; trad. de Mme Egger, p. 506, fig. 512 et p. 738, fig. 1389.

D'après leur inventeur, l'un de ces vases est à engobe pourpre et peintures blanches, l'autre à fond rouge noir et peintures claires, un troisième gris sur noir. Or on sait qu'en Crète la poterie des Camares, appartenant au début du *middle-minoan* de M. Evans, est précisément caractérisée par un décor peint *light-on-dark*, tandis qu'au mycénien ou *late-minoan* apparaît le *dark-on-light*.

Si, dans les pays celtiques et germaniques, là où l'influence égéenne s'est exercée moins directement, le procédé de la peinture n'a pas été appliqué à l'ornementation de la poterie à l'époque de la pierre, il n'en fut pas ainsi dans l'Europe du sud, même en dehors de la région égéenne proprement dite. La zone des poteries peintes néolithiques dans l'Europe méridionale s'étend chaque jour au nord de la presqu'île balkanique, tandis qu'en Sicile apparaissent les vases bichromes de la période de Castelluccio, à décor brun mat sur fond orangé. La parenté des vases peints sicules et des vases peints égéens est confirmée par ce fait que les premiers sont associés aux fameux os tubulaires ornés de globes en relief et d'incisions linéaires, identiques à ceux d'Hissarlik II, objets que l'on peut s'attendre d'un jour à l'autre à recueillir dans le néolithique ou plutôt dans l'ænéolithique des Millares.

3° Des vases caliciformes, appartenant à une série en quelque sorte classique. M. Siret en a décrit les principaux caractères[1]. Nous ne nous arrêterons pas à cette poterie si connue de tous et dont l'aire de dispersion comprend dans l'Europe du sud l'Espagne et le Portugal, la Sardaigne, la Sicile et l'Italie du nord, tandis qu'au nord et à l'est elle s'étend jusqu'à l'Angleterre, l'Allemagne du nord, la basse Vistule et la Hongrie. Les exemplaires hispaniques, représentés surtout par les découvertes de la nécropole de Ciempozuelos, près Madrid, des grottes de Palmella, près Lisbonne et des sépultures des Alcores, région de Carmona, se distinguent par leur richesse

1. Siret, *loc. cit.*, Rev. quest. scient., 1906, p. 564.

d'ornementation. La couleur de leur pâte est rouge, brune ou noire et les gravures du décor sont souvent remplies de matière blanche.

M. Siret a cru retrouver sur un des vases peints la représentation d'un poulpe et de cette hypothèse, à notre avis complètement erronée, il a tiré toute une thèse ethnographique sur la présence des Phéniciens en Espagne à l'époque néolithique, thèse longuement développée dans plusieurs de ses récents mémoires[1]. Malheureusement, le poulpe hispanique de M. Siret appartient à la même série d'êtres imaginaires que la fameuse chouette de Schliemann. Toutes les considérations ethniques, symboliques et chronologiques édifiées sur cette conjecture reposent donc sur une base chancelante. Comment M. Siret n'a-t-il pas compris que son explication ne résiste pas un instant au rapprochement du prétendu poulpe avec le visage des statues-menhirs du groupe de Saint-Sernin, nettement anthropomorphes? On se l'explique d'autant moins qu'il reconnaît lui-même cette similitude. Il se trouve donc contraint de formuler une explication invraisemblable en supposant que la tête des menhirs sculptés, « dernier terme de la *singulière* évolution du poulpe », représenterait tout simplement ce mollusque « dont elle reproduit de façon frappante les traits élémentaires, deux yeux, le corps et les quatre paires de bras rudimentaires »[2]. M. Siret insiste à ce sujet sur les métamorphoses divines du panthéon classique. Nous lui demanderons de nous citer un seul exemple d'un cas similaire, c'est-à-dire de la substitution du *corps entier* d'un animal à la tête d'un personnage humain, figuré en pied. En réalité, le motif du vase peint des Millares comporte une explication toute simple et que nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer[3]. Le prétendu poulpe phénicien n'est

1. L. Siret, *Orientaux et Occidentaux en Espagne aux temps préhistoriques*, Ext. de la *Rev. des Questions scientifiques*, octobre 1906 et janvier 1907; — du même, *Religions néolithiques de l'Ibérie*, Ext. de la *Rev. préhistorique*, 1908, nos 7 et 8.

2. Siret, *loc. cit.*, p. 555.

3. Joseph Déchelette, *Manuel d'archéol. préhist.*, I, p. 596.

autre chose qu'une face humaine, ornée de tatouages semblables à ceux des statuettes amorgiennes des temps prémycéniens.

Comme objets de parure apparaissent, dans le néolithique des Millares, des épingles, des boutons, des plaques et peignes en ivoire, des grains de collier de diverses matières minérales, parfois d'ambre et de callaïs, de petits récipients en albâtre et en os, ayant peut-être renfermé des colorants ou des parfums, des pastilles de cinabre, etc. La coutume de se peindre le corps devait être aussi répandue chez les populations primitives de l'Espagne que partout ailleurs[1], et nous remarquons à ce sujet que dans l'inventaire des objets retrouvés par M. Bonsor dans les sépultures néolithiques des Alcores figurent deux petits pots contenant du vermillon[2].

Beaucoup plus caractéristique est encore la peinture des squelettes du riche cimetière de San-Anton, à environ deux kilomètres à l'est de la ville d'Orihuela, province d'Alicante. Dans cette vaste nécropole, explorée par le R. P. Furgus, plus de mille tombes ont été découvertes, appartenant pour la plupart les unes au commencement de l'âge du bronze, les autres à ce que nous appellerons plus loin le second âge du fer ibérique[3]. Le P. Furgus a reconnu assez souvent dans ces sépultures la colo-

1. Voir notre article, *La peinture corporelle et le tatouage*, Rev. archéol., 1907, I, p. 38-50.

2. G. Bonsor, *Les colonies agricoles pré-romaines dans la vallée du Bétis*, Rev. archéol., 1899, II, p. 303.

3. Tel est du moins le départ qu'il convient d'opérer entre les objets reproduits par le R. P. Furgus dans les notices suivantes, malheureusement trop sommaires et peu accessibles : 1° un compte-rendu publié dans une revue mensuelle de Madrid, *Razon y Fe*, 1903 et réimprimé dans l'appendice III du tome II de la *Historia de Orihuela* par D. Ernesto Gisbert y Ballesteros sous ce titre : *La Edad prehistórica en Orihuela* (tiré à part de 60 p. avec fig., 1903) ; — 2° du même, *Sepulturas prehistóricas en la provincia de Alicante*, Boletín de la Sociedad Aragonesa de Ciencias Naturales, V, 1906, n° 10 (tiré à part) ; — 3° du même encore, *Tombes préhist. des environs d'Orihuela, prov. d'Alicante*, extr. des Annales de la Soc. d'archéol. de Bruxelles, XIX, 3e et 4e livr., 1905. — Orihuela, l'antique Aurariola, possède un collège de Jésuites où les Pères ont créé une collection préhistorique, composée de ces importantes trouvailles trop peu connues. Nous devons à l'obligeance du P. Furgus l'envoi de ses notices.

ration des squelettes Un des cas qu'il décrit constitue un fait nouveau : les os du bras et de l'avant-bras d'une femme, parée d'un riche collier d'or, étaient barbouillés de noir et de rouge et le crâne d'une couche noire. La sépulture se classe avec certitude au premier âge du bronze. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une peinture bichrome se rencontre sur un squelette préhistorique[1].

De curieuses plaques de schiste gravées, ordinairement pourvues de trous de suspension et qui correspondent peut-être comme destination aux palettes de l'Égypte prépharaonique[2], étaient connues déjà par des découvertes portugaises. M. Siret les a retrouvées dans les sépultures du sud de l'Espagne, notamment aux Millares. Lorsqu'elles portent une ornementation gravée, on y reconnaît la figure tatouée des Millares et des menhirs sculptés. Seulement ce symbole est parfois réduit ici à sa plus simple expression. Il arrive même que les traits en portée musicale sont seuls figurés. En dépit de cette schématisation, il est possible, en groupant par série ces petites icones, de reconstituer leur vraie filiation. Il en est de même pour une autre série d'objets ornés du même motif : des os d'animaux peints ou gravés.

« Le sujet reproduit, écrit M. Siret, est toujours le même : sa caractéristique est une paire d'yeux, cercles à point central, entourés de rayons. La forme de l'objet ne permettant pas le développement en largeur, c'est au-dessus et surtout au-dessous des yeux que sont placés les autres ornements qui sur les vases s'étalent sur tout le pourtour; ce sont surtout ces mêmes arcs de cercle rappelant les bras du poulpe [?], et s'alignant en nombre des deux côtés d'un axe vertical, comme des palmes : il y a des champs remplis de zigzags, des séries de lignes droites courtes et parallèles, des chevrons, des triangles; le sujet le plus compliqué est celui du damier : les carrés ou losanges

1. R. P. Furgus, *Tombes préhist.*, loc. cit., p. 13.

2. Voir Cartailhac, *Les palettes des dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes*, extr. du *Bull. Soc. archéol. du Midi*, 1906. Nous ne nous arrêterons pas ici à examiner le problème de la destination de ces palettes. Voir à ce sujet les indications bibliographiques données par M. A.-J. Reinach, *L'Egypte préhistorique*, extr. de la *Revue des Idées*, 1908, p. 50.

sont alternativement vides et pleins : le remplissage de ceux-ci est obtenu par des lignes croisées parallèles aux précédentes et formant comme un damier plus petit[1] ».

On retrouve les plaques de schiste ornées dans les grottes d'Alcobaça, avec divers objets néolithiques[2].

Au groupe des figurations religieuses ou fétichistes se rattachent encore des idoles de types divers, les unes plates en forme de violon (voir notamment les exemplaires d'El Garcel, tout à fait semblables à ceux d'Hissarlik, 1re et 2e villes), les autres avec amorces de bras (Los Millares)[3], les autres enfin en forme de petits bétyles hauts de 10 à 50 centimètres ou de cônes tronqués munis d'yeux et de seins. Ces mêmes idoles avec amorces de bras ont été rencontrées par M. Bonsor dans les stations néolithiques des Alcores[4] et, d'autre part, on peut rapprocher des bétyles les cylindres en calcaire des grottes de Cascaes en Portugal[5].

Un des principaux caractères du néolithique de l'Europe méridionale consiste dans l'apparition presque constante de menus objets de cuivre. Rien de plus rare au sud des Alpes et des Pyrénées qu'un gisement du second âge de la pierre où l'on ne recueille pas tout au moins quelques menus objets de ce métal, tels que poinçons, grains de collier, spirales, etc. Dans toute l'Europe méridionale le néolithique et l'ænéolithique se différencient très difficilement; dans certaines stations l'absence de métal est peut-être le résultat de circonstances purement accidentelles. En Espagne, en Italie et même au sud de la France, l'ænéolithique fut synchronique avec le néolithique pur du nord de la France, comme le prouve la présence de vases caliciformes et des perles de callaïs dans chacun de ces

1. Siret, *loc. cit.*, p. 552.
2. Voir Vieira Natividade, *Relatorio dos trabalhos de exploração nas diversas estações neolith. de Alcobaça*, Portugalia, I, fasc. 3, p. 431.
3. Siret, *L'Espagne préhist.*, p. 58.
4. Bonsor, *loc. cit.*, 1899, II, p. 286, fig. 122.
5. Cartailhac, *Ages préhistoriques*, p. 105, fig. 124.

milieux, caractérisés au surplus par les mêmes monuments mégalithiques.

Nous ne devrons donc pas nous étonner de rencontrer en abondance aux Millares les instruments de cuivre primitifs, tels que poinçons, haches plates, ciseaux, scies[1]. La station peut d'ailleurs avoir été occupée encore à l'extrême début de l'âge du bronze.

Les découvertes de MM. Siret aux Millares, à Almizaraque, Campos et autres stations semblables, ont considérablement étendu nos connaissances sur les caractères propres au néolithique de l'Ibérie. Cependant plusieurs de ces caractères avaient été reconnus çà et là auparavant, dans divers dépôts funéraires. Rapprochées les unes des autres, ces découvertes nous montrent que la civilisation des Millares, loin d'être limitée à l'Espagne méridionale, a rayonné tout au moins sur plusieurs provinces de la Péninsule. Parmi ces anciennes découvertes il nous suffira de rappeler les plus connues.

En 1857 la fameuse *Cueva de los Murciélagos* (grotte des *Chauves-Souris*), près d'Albuñol (Andalousie), avait livré plus de cinquante squelettes, dont trois en quelque sorte momifiés. L'un d'eux était, dit-on, coiffé d'un diadème en or. Des objets de sparte tressé, des débris de vêtement, des sandales, conservés au Musée de Madrid, ne permettraient pas de déterminer l'âge exact de ce curieux dépôt funéraire qui pourrait ne pas être homogène, mais la présence d'armes de pierre et de poinçons en os le classe en partie aux temps néolithiques[2].

D'une nécropole à inhumation, située à 30 kilomètres au sud de Madrid, celle de Ciempozuelos, provenaient de beaux spécimens de vases caliciformes. Leur apparition en Castille, loin des districts maritimes, constitue une intéressante découverte, mais le contenu exact de ces sépultures n'est pas connu. On

1. M. Siret a figuré ces objets dans *L'Espagne préhist.*, p. 49, fig. 214-219.
2. Voir la bibliographie et les reproductions des principaux objets dans Cartailhac, *loc. cit.*, p. 76.

y a signalé une pointe de flèche et un poinçon de cuivre[1].

Les trouvailles néolithiques les plus célèbres, avant celles des Millares, furent celles des grottes funéraires artificielles de Palmella, explorées par Carlos Ribeiro. Situées près de Sétubal, dans la région de Lisbonne, ces excavations, au nombre de quatre, creusées dans une roche tendre, se composent d'une chambre circulaire voûtée. Les magnifiques séries d'objets qu'elles contenaient et qu'à reproduits M. Cartaillac[2], haches polies, herminettes, silex d'une taille achevée en forme de lames, de flèches et de scies, bols en calcaire à décor gravé, nombreuses perles de callaïs, poteries à pâte brune ou rouge apparentées aux vases caliciformes, avec décor particulièrement riche, pointes en cuivre losangées à longue tige plate, tout cela nous rappelle exactement le contenu des sépultures ou des maisons des Millares.

Il en est de même pour les cavernes de Cascaes, également situées près de Lisbonne, à l'embouchure du Tage, au pied des collines de Cintra, et pour celles de Cesareda, sur la rive droite du même fleuve, ces dernières signalées dès 1867 par Delgado[3]. Là aussi apparaissent les mêmes types d'instruments de pierre. Les cavernes de Cascaes ont livré encore quelques « palettes » d'ardoise à décor géométrique et des bols en calcaire hémisphériques. Une des principales grottes du groupe de Cesareda, celle appelée *Casa da Moura*, contenait entre autres objets une mince plaque d'ardoise en forme de crosse et seize « palettes » ornées[4]. En 1886 M. Cartailhac connaissait en Portugal trois de ces crosses percées à leur base de trous de suspension et ornées de chevrons et de bandes hachurées[5]. On a

1. A. Vives, *Boletín de la Real Academia de la Historia*, XXV, p. 436-450.
2. Cartailhac, *loc. cit.*, p. 110 et suiv.
3. Delgado, *Noticia averda das Grutas da Cesareda*, Lisboa, 1867; — Cartailhac, *loc. cit.*, p. 81.
4. Cartailhac, *loc. cit.*, fig. 96 et 97; p. 98, fig. 100-103; — Même plaque ornée, avec objets néolithiques, dans le Castro da Rotura (Marques da Costa, *O archeologo portugés*, 1903, p. 272, p. 161, pl. V).
5. Cartailhac, *loc. cit.*, p 96.

recherché, sans réussir à la déterminer, quelle pouvait en être la destination. Le problème, ce nous semble, n'est pas insoluble. Nous avons montré ailleurs[1] que le symbole pélécyque, la hache-fétiche des peuples néolithiques, présente trois variétés de représentations sur les sculptures de cette époque : la hache emmanchée complète, avec son manche et sa lame, la lame seule et le manche seul. Cette dernière figuration apparaît notamment sur la célèbre pierre du dolmen dit la *Table des Marchands*, à Locmariaquer (Morbihan). D'autre part, un guerrier sarde, statuette de l'âge du bronze conservée à notre Bibliothèque Nationale, porte dans sa gibecière et sur l'épaule gauche plusieurs manches de hache en bronze[2]. L'identification des crosses du Portugal avec le manche de hache en pierre ne nous semble point douteuse. Elle résulte de ce fait curieux que les grottes sépulcrales du Portugal livrent précisément le modèle en pierre de chacun des trois symboles pélécyques figurés sur les monuments mégalithiques. En effet, à côté de nombreuses haches ou herminettes non emmanchées, se trouvait, dans une des cavernes de Cascaes, un fac-simile en pierre d'herminette emmanchée[3], pièce assurément fort rare, mais non point unique, puisque l'*anta* ou dolmen d'Estria en contenait une autre semblable[4]. L'herminette, qui n'est qu'une variété de la hache, était naturellement l'objet du même culte que celle-ci, dans les croyances primitives[5]. On doit donc ranger les manches de haches et les herminettes emmanchées parmi les objets votifs symboliques qui accompagnaient le mort à sa dernière demeure.

1. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhist.*, t. I, p. 610.

2. Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale*, p. 403, n° 919. C'est à tort que ce manche de hache a été pris pour un « crochet en bec d'oiseau », ainsi que nous l'a fait savoir M. Cartailhac, après examen de l'original.

3. Cartailhac, *loc. cit.*, p. 108, fig. 133-134.

4. *Ibid.*, p. 109, fig. 135-136.

5. Le culte de la hache pendant le néolithique et l'âge du bronze est très répandu, mais le type consacré de cet objet n'est point uniforme. En Orient la hache double remplace la hache simple sur les monuments gravés.

La présence de ce fac-simile d'herminette, d'une part dans une grotte sépulcrale, de l'autre dans un dolmen, nous indique le synchronisme tout au moins partiel de ces deux modes de sépultures, fait d'ailleurs confirmé par l'ensemble du mobilier des tombes dolméniques nombreuses en Portugal, surtout dans les provinces de l'Alemtejo et de Beira[1].

Parmi les plus connues, on peut citer le tumulus dolménique ou dolmen recouvert de Portimaõ, conseil d'Alcala, au sud du Portugal, long couloir conduisant à une crypte fermée comme l'allée par de grandes dalles. Il renfermait des haches et herminettes et une série de ces merveilleuses pointes de flèche à longues barbelures incurvées et à bords dentelés si caractéristiques. La chambre de Marcella, district de Villaréal, dans les Algarves, n'a livré que quelques objets d'ivoire. La célèbre *anta* ou dolmen de Monte Abrahaõ, près de Lisbonne, compte parmi les plus belles allées couvertes connues.

« La chambre, écrit M. Cartailhac, a 3 mètres de diamètre et la galerie 8 sur 2; les squelettes et les armes, ustensiles et parures qui les accompagnaient se trouvaient répartis dans l'une et dans l'autre; haches en trapp, diorite, etc., couteaux, grattoirs, pointes de lances grandes et belles et de flèches en silex, os aiguisés en pointe, boutons en os, rouleaux en calcaire, plaques d'ardoises, perles en turquoise (callaïs) et autres pendeloques variées, quelques vases entiers en forme de calotte hémisphérique et de nombreux tessons, tel était le mobilier funéraire. Les ossements permettent de dire que cette crypte avait renfermé plus de quatre-vingts individus de tout âge. J'ai déjà parlé des cailloux roulés qu'on avait apportés de loin pour en recouvrir les débris humains[2] ».

1. Une statistique inédite des dolmens et allées couvertes, dressée dès 1733, indique en Portugal 315 *antas* (désignation locale des dolmens, d'origine inconnue). — Cartailhac, *loc. cit.*, p. 149.

En 1867, Pereira da Costa a présenté au second *Congrès international d'Anthropologie* (p. 180) un mémoire sur les *antas*.

Les explorateurs des dolmens portugais signalent de tous côtés sur ces monuments, la présence de nombreuses cupules.

2. Cartailhac, *loc. cit.*, p. 179. De même, sur les côtes de l'Armorique, en Finistère, M. du Chatellier a constaté, dans des sépultures du commencement de l'âge du bronze, que le « corps avait été couché sur un lit de sable fin apporté

Notons que les boutons coniques de Monte Abrahaõ avec perforation en V se retrouvent à la fin du néolithique jusque sur les côtes de Bohuslän (Suède), en même temps que dans une palafitte suisse (Vilnez) et dans les dolmens du midi de la France.

Quant aux monuments mégalithiques de l'Espagne, la composition de leur mobilier demeure encore peu connue[1]. On ignore ce que contenait la célèbre allée couverte d'Antequera, la *Cueva de Menga*, au nord de Malaga (Andalousie). Cette grande allée, longue de 24 mètres, sur une largeur maxima de 6m,15 et une hauteur de 2m,70 à 3 mètres, se rapproche assez exactement par ses dimensions de la magnifique allée couverte de Bagneux, près Saumur (20m × 7m × 3m).

Nous devons rappeler ici qu'un tumulus-dolmen a été découvert dernièrement à 70 mètres de la Cueva de Menga. Malheureusement, comme beaucoup d'autres sépultures dolméniques dévastées, celle-ci ne contenait que quelques instruments en pierre polie et quelques ossements d'animaux. Son type est celui de l'allée couverte, avec parois et toiture de dalles. Le couloir mesure 19 mètres de long sur 1m,20 à 1m,30 de large; la chambre carrée dont les côtés ont environ 1m,75 est recouverte d'une seule dalle. La hauteur du monument, chambre et allée, est voisine de 2 mètres. A deux kilomètres de là, les mêmes explorateurs ont fouillé une autre allée couverte, la *Cueva del Romeral*, dont le couloir, haut également de 2 mètres, se développe sur 23m,50 de longueur, avec une largeur moyenne de 1m,80. La chambre circulaire est voûtée en coupole d'encorbellement et communique avec une seconde chambre plus basse. Au lieu d'une construction en grandes dalles on rencontre ici une maçonnerie en petites pierres plates, cimentées avec de la terre[2].

de la mer » parfois assez éloignée (Du Chatellier, *Les sépultures de l'âge du bronze en Bretagne*, p. 25).

1. Voir Don José Villa-Amil y Castro, *Antigüedades prehistoricas y celticas da Galacia*, Lugo, 1872; — Cartailhac, *loc. cit.*, p. 181.

2. Ces découvertes sont dues à deux Sévillans, D. José et Antonio Viera. Voir

Dans notre rapide examen des principaux gisements néolithiques de l'Ibérie[1], nous ne devons pas oublier les découvertes de la région de Carmona, dans les collines des Alcores (Andalousie). Ces récentes explorations archéologiques de M. Bonsor, bien connues des lecteurs de cette Revue et sur lesquelles nous aurons à revenir ci-après, offrent le plus haut intérêt pour la connaissance du premier âge du fer en Espagne. Mais dans ce groupe de nécropoles, les sépultures néolithiques avoisinaient les tombes d'époque celtique. Certaines fosses de Carmona sont des sépultures en forme de silos qui peuvent être rapprochées des puits néolithiques et des grottes artificielles de la Marne[2]. Elles ont livré de belles haches en pierre polie, des poinçons en os, des marteaux en pierre. Comme dans les grottes de la Marne, les ossements humains reposaient parfois sur des dalles calcinées. C'est donc à tort que

Gómez Moreno (de Grenade), *Arquitectura tartesia : la Necrópoli de Antequera*, Boletín de la Real Academia de la Historia, Madrid, 1905, p. 81-132. Mémoire analysé par M. Paris dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1906, col. 172-173.

1. M. Ricardo Severo, l'éminent directeur de *Portugalia*, s'est élevé en termes assez véhéments contre la méfiance des archéologues français à l'égard de certaines « antiquités » ibériques, parce que nous avions fait allusion à la multiplicité des falsifications dans la Péninsule (*Portugalia*, II, fasc. 1, p. 132). Sans chercher à justifier notre méfiance par une liste des mystifications les plus mémorables, nous accordons volontiers à M. Ricardo que tous les pays ont à se défendre des faussaires. La mauvaise humeur de M. Ricardo provient peut-être ici de ce que quelques pages plus haut, il constate l'accueil peu favorable qu'a trouvé en France la publication du mobilier dolménique de Villa-Pouca-d'Aguiar (Traz-os-Montes). A la vue de ces planches reproduisant d'étranges « sculptures primitives » et des inscriptions à facies égéen, MM. Salomon Reinach et Cartailhac ont formulé les plus expresses réserves sur la question d'authenticité et il paraît, au premier examen, impossible de ne point s'y associer. Néanmoins on ne saurait méconnaître que les antiquités préhistoriques de la Péninsule, comparées à celles de la Gaule, présentent souvent un caractère imprévu et un facies insolite. La critique archéologique doit user d'une extrême circonspection avant de prononcer quelque condamnation formelle. Ici un supplément d'enquête nous semblerait opportun et dans l'attente de nouveaux éclaircissements nous croyons devoir suspendre encore tout jugement définitif.

2. Dans notre *Manuel d'archéologie préhistorique* (tome I, p. 449), nous avons émis un doute sur le caractère sépulcral de ces excavations en forme de cloches ; mais nous sommes porté à croire actuellement que ces réserves ne sont point fondées. Les mêmes fosses se retrouvent à l'apparition du bronze en Hongrie (Wosinsky, *Lengyel*, I, pl. XXXII) et en Bohême (Pič, *Čechy předhist.*, I, col. 141-142).

M. Bonsor a considéré ces souterrains comme des silos à provision, sortes de dépendances des cabanes primitives qui les auraient recouvertes. On regrette d'ailleurs de trouver dans l'exposé des fouilles de M. Bonsor un véritable roman préhistorique sur « les Lapidés de l'Acébuchal », à propos de quelques sépultures où le crâne des squelettes était écrasé sous des pierres. Les péripéties du drame imaginé par l'auteur l'ont conduit à attribuer aux Celtes des VI^e^-V^e^ siècles avant notre ère les beaux vases caliciformes et autres poteries néolithiques et de plus à des conclusions non moins singulières sur les diverses invasions de l'Ibérie. Ces commentaires trop fantaisistes ne diminuent point d'ailleurs l'intérêt des belles fouilles de Carmona,surtout, comme nous le verrons, pour ce qui concerne le premier âge du fer.

Le groupe de Gandal et de Bencarron comprenait une vingtaine de petits tertres. Deux de ces tumulus renfermaient des sépultures entièrement distinctes sous tous les rapports, les unes à inhumation, de la fin du néolithique, les autres à incinération, du premier âge du fer, avec objets d'importation phénicienne et fibules celtiques des VII^e^-VI^e^ siècles. Il est vraiment frappant de constater que, de l'autre côté des Pyrénées, la vaste et riche nécropole du plateau de Ger, entre la vallée de l'Adour et celle du gave de Pau, présente la même juxtaposition intime de sépultures néolithiques et de sépultures celtiques du VI^e^ siècle. De part et d'autre, parmi ces tertres, les uns abritent des corps inhumés avec mobilier de pierre, les autres des urnes cinéraires ou des amas de cendres déposés en pleine terre. Nous avons montré qu'au plateau de Ger, l'abandon de la nécropole présente un véritable hiatus correspondant à toute la durée de l'âge du bronze et de la première phase de l'âge du fer [1], périodes non encore représentées dans les tumulus de cette région. Délaissé vers le début du second millénaire, le cimetière ne reçut de nouvelles sépultures que vers

1. Joseph Déchelette, *Manuel d'archéol. préhist.*, I. p. 408.

le VI[e] siècle avant notre ère. Il en est de même exactement pour les tombes élevées sur les collines des Alcores et cette constatation ne laisse pas que d'être suggestive. Il semblerait qu'au nord et au sud des Pyrénées de vastes étendues de terres, désertées par leurs habitants au commencement de l'âge du bronze, n'aient été occupées à nouveau qu'à l'arrivée des peuples celtiques. Serait-il légitime de tirer de ces observations précises de l'archéologie quelques conjectures ethnographiques? La fragilité si souvent constatée des théories fondées sur un hiatus apparent ne nous permettrait pas de formuler sans d'expresses réserves l'hypothèse d'une brusque dispersion des Néolithiques; mais, comme nous l'indiquerons plus loin, on ne peut attribuer le caractère de ces sépultures hallstattiennes, au nord et au sud des Pyrénées, qu'à l'apparition de la race celtique dans les régions ibériques.

Cette révision sommaire des principales découvertes néolithiques de l'Espagne, d'après les descriptions de leurs inventeurs, suffit déjà à mettre en évidence l'étroite parenté de cette civilisation primitive avec celle du territoire égéen. Ce fait n'a pas échappé à M. Siret qui s'est attaché de bonne heure à le mettre en relief. Mais il est deux points essentiels de son système que nous ne pouvons accepter : tout d'abord, la synchronisation du néolithique espagnol des Millares avec l'époque mycénienne. Ce n'est nullement avec la période archéologique, représentée par les fameux tombeaux de Mycènes, que nous devons paralléliser les sépultures et les habitations de la période des Millares, les grottes de Palmella et les chambres à coupoles de l'Espagne et du Portugal. Comme l'attestent des rapprochements multiples et significatifs, c'est toujours aux plus anciennes bourgades d'Hissarlik, et non point à la sixième que nous devons nous reporter pour expliquer la civilisation des Millares. La phase mycénienne, celle de la sixième cité, période des longues et magnifiques épées de bronze — malgré la survivance de quelques types archaïques, comme les flèches en silex — diffère nettement, au point de vue

industriel, de la phase antérieure, celle des petits poignards en cuivre, des vases à décor oculé, des idoles-violons et des menus récipients d'albâtre. Or c'est à ce stade primitif de culture que correspond le néolithique ou ænéolithique ibérique. L'analogie est si frappante, comme nous l'avons vu, qu'il serait inutile d'y insister.

Nous pourrions aisément augmenter le nombre des rapprochements. M. Siret a noté l'intérêt que présentent, au point de vue des origines orientales, les petits vases en albâtre renfermant, selon lui, des parfums ou cosmétiques. C'est au prémycénien qu'appartiennent en Grèce les découvertes de ce genre d'objet. A Amorgos, à Melos, à Syros, on trouve des vases funéraires en argile, mais la pierre et le marbre sont plus fréquemment employés. Parmi les vases de pierre apparaissent précisément de petits récipients à couvercles, qui correspondent par leurs formes et leur destination probable à ceux des Millares [1].

Le fragment de statuette féminine d'Almizaraque [2], à grande vulve triangulaire ponctuée, a pour pendant, au prémycénien, la fameuse idole en plomb d'Hissarlik II, dont la vulve présente la forme d'un grand triangle entouré de points. Le même caractère se retrouve sur un grand nombre de statuettes en marbre blanc recueillies dans les tombes des Cyclades [3].

La colonne en bois amincie à sa base n'est nullement une invention mycénienne. Il est parfaitement acquis que ce type de support évasé au sommet était employé de bonne heure par les constructeurs crétois, comme en témoignent des fragments de fresque de Cnossos [4].

1. L. Siret, *Orientaux et Occidentaux*, loc. cit., 1906, p. 560; — Blinkenberg, *Antiquités prémycéniennes, Etude sur la plus ancienne civilisation de la Grèce*, Mém. Soc. Antiq. Nord, 1896, p. 23.

2. L. Siret, *loc. cit.*, 1907, pl. IV.

3. Cf. Schliemann, *Ilios*, p. 406. Rappelons que le swastika dessiné sur la vulve de la célèbre figurine en plomb d'Hissarlik, dans l'ouvrage de Schliemann, est apocryphe (*Anthrop.*, 1898, p. 196).

4. R. P. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 16.

Enfin nous assimilons aux fameuses « cornes de consécration » de Cnossos, en argile ou en pierre, les petites cornes de terre cuite recueillies par M. Siret à Campos et par M. Bonsor, au Campo Real, dans les habitations ou sépultures néolithiques[1]. Ces objets votifs se rattachent au culte du taureau si répandu aux temps égéens en Orient et en Occident. Nous reparlerons de ces intéressants objets à propos des découvertes de l'âge du bronze.

M. Siret appuie sa théorie sur la ressemblance — incontestable, nous le reconnaissons — des flèches en obsidienne de Mycènes avec celles en silex de l'Espagne. Mais ce fait n'a aucunement la portée qu'il lui attribue, les trente-cinq pointes de flèche de Mycènes provenant toutes du même tombeau, le quatrième, et d'après Schliemann du même carquois[2]. Il s'agit là d'une trouvaille exceptionnelle. Au surplus, il convient d'observer que cette sépulture, comme toutes les tombes à fosses de Mycènes, appartient au plus ancien mycénien, à une phase antérieure aux tombes à coupoles. On peut donc y retrouver encore quelque survivance, peut-être rituelle, d'objets d'une époque antérieure.

A cette première erreur, d'ordre chronologique, M. Siret en ajoute une seconde dans l'interprétation ethnographique des découvertes néolithiques, en attribuant aux Phéniciens, comme nous l'avons vu, la civilisation des Millares. Déjà la chronologie, à elle seule, contredit cette thèse. En effet, même en adoptant les nouvelles dates proposées pour l'Ancien et le Moyen Empire par M. Ed. Meyer (XII[e] dynastie vers les années 2000-1788), les données de l'archéologie égypto-égéenne ne permettent pas d'abaisser la période cycladique ou amorgienne à une date postérieure à la fin du troisième millénaire. C'est à cette période que correspond la culture des Millares. Or, si l'on s'en tient au témoignage de l'antiquité, la fondation de Gadès (Cadix)

1. G. Bonsor, *loc. cit.*, p. 302, fig. 11-15.
2. Schliemann, *Mycènes*, p. 354.

daterait seulement de l'an 1100. Il est vrai qu'une tradition, qui semble toute fabuleuse, celle qu'a recueillie l'Espagnol Pomponius Mela, ferait remonter cet événement à la guerre de Troie. Mais parmi les historiens modernes les plus autorisés, aucun n'a reculé cet événement au delà du milieu du second millénaire[1].

Nous tenons d'ailleurs à demeurer ici dans le domaine propre de l'archéologie. Lorsqu'il s'agit de l'ethnographie européenne de ces temps reculés, antérieurs à l'âge du bronze, on ne peut guère contester la supériorité de ses moyens d'information sur ceux de l'histoire et de la linguistique.

Nous reprendrons la discussion de l'hypothèse phénicienne de M. Siret en examinant la solution qu'il a proposée pour le problème de la question celtique en Espagne, ces deux questions ne pouvant être traitées séparément. Il nous faut pour cela passer à la période du bronze.

## L'Age du bronze.

C'est encore aux belles découvertes de MM. Siret que nous devons la connaissance de cette période dans la Péninsule ibérique ou du moins celle de sa phase initiale. Tout en présentant un facies distinct, l'âge du bronze, à son début, se relie ici intimement au néolithique par des caractères de transition, à tel point qu'une délimitation précise présente souvent de sérieuses difficultés. En archéologie, comme en géologie ou en paléontologie, les coupures nettement accusées ne proviennent ordinairement que de l'insuffisance de nos connaissances. Ces sciences, à leur début, ont créé à profusion les hypothèses provisoires et éphémères qu'on nomme, suivant leur objet, cataclysmes, hiatus, invasions, migrations. Puis le vide qui semblait se creuser profondément entre deux époques se comble peu à peu, les dissemblances s'atténuent, les survi-

1. Voir sur cette question : H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, I, p. 59, note 1.

vances se multiplient et le jour vient où les extrêmes se touchent et se pénètrent assez intimement pour se confondre. Il en est déjà ainsi pour le passage du néolithique à l'âge du bronze dans la plupart des pays d'Europe et notamment en Ibérie.

Nous avons vu que la métallurgie avait apparu avec les premiers instruments de cuivre, alors que dominaient encore les outils en pierre polie. L'introduction du bronze ne modifia pas tout d'abord les formes de l'outillage. Seule l'analyse chimique dans bien des cas permet de distinguer entre les objets de cuivre pur et ceux qui sont constitués par un alliage de cuivre et d'étain. M. Siret qui place entre les deux périodes un bouleversement politique dû à l'irruption d'envahisseurs étrangers reconnaît d'ailleurs que les instruments et les armes de métal laissent l'impression d'un passage graduel. Il distingue deux phases successives dans l'âge du bronze et résume comme suit les caractères propres à chacune d'elles en ce qui concerne les types métalliques :

Pendant la première « le métal est toujours le cuivre; il a parfois un aspect qui le fait prendre pour du bronze, et en effet l'analyse montre qu'il n'est pas pur : mais c'est un bronze d'arsenic, non d'étain. Dans le pays abondent les minerais complexes de plomb, cuivre, argent, antimoine et arsenic; les bronzes arsénieux ont donc pu se produire naturellement; mais il est probable qu'on en a aussi fabriqué intentionnellement ».

« Les haches et épingles ou poinçons conservent leurs formes simples; les flèches à longue soie sont plus communes ; aux poignards s'ajoute le type fixé au manche par des rivets. Avec la généralisation de l'emploi du métal on voit apparaître les pierres à aiguiser en schiste, avec un ou plusieurs trous à chaque extrémité ».

« Dès le début de l'âge du bronze, l'abondance des bijoux métalliques contraste avec leur absence au Néolithique. Ce sont des lames d'or enroulées en tubes ou en hélices, ou des fils de cuivre et d'argent formant des anneaux fermés ou des spires à extrémités libres. L'argent est parfois allié au cuivre : une analyse indique 12 p. c. de ce dernier métal. Deux pendants d'oreille sont en plomb doré [1] ».

1. L. Siret, *loc. cit.*, 1907, p. 227.

Pendant la deuxième phase « le travail des métaux a fait certains progrès; il n'est pas impossible que le bronze fût connu pendant la première époque; mais il n'a pas été constaté, tandis que pour la seconde il y a un objet de bronze pour deux de cuivre; l'argent pur ou cuivreux et l'or continuent à être en usage; le plomb n'est apparu que sous forme de petits lingots et de litharge provenant de la désargentation. Quant aux formes des objets, en général il y a très peu de changements : le tranchant des haches s'élargit; les poignards s'allongent et arrivent à être des épées sans perdre leur forme et leur système d'attache par des rivets; les épingles ou poinçons, les ciseaux sont de forme rudimentaire; les flèches ne sont pas fréquentes et ne présentent rien de nouveau; une arme spéciale a été créée : c'est la hallebarde, une sorte de hache de combat à extrémité pointue, fixée à un manche transversal par une large base et de solides rivets; ceux-ci comme pour les couteaux ou poignards, sont parfois en argent ou alliage d'argent, de cuivre, d'étain et de plomb. Les bijoux sont en général de simples anneaux fermés ou des spires à bouts libres, comme précédemment; quelques ornements nouveaux, toujours simples apparaissent; les plus remarquables sont les diadèmes en argent, bandeaux unis, ou ornés de points, ou d'une sorte de fleuron en forme de disque réuni au bandeau par une courbe qui rappelle celle des coupes à pied[1] ».

Cette période initiale de l'âge du bronze ibérique nous est connue surtout par les explorations déjà anciennes de MM. Siret dans la région comprise entre Carthagène et Almeria, région s'étendant sur une longueur de 75 kilomètres environ[2].

La station la plus importante est celle de l'Argar, plateau mesurant environ un hectare et demi de superficie et servant d'assiette à un ancien village fortifié qui fut presque entièrement exploré. Comme El Garcel et la Pernera, il est situé sur la rive gauche du Rio de Antas. MM. Siret y ont rencontré une importante nécropole d'environ 950 tombes à inhumation. Les sépultures se trouvaient souvent dans les habitations. Les corps, repliés et fréquemment colorés en rouge, avaient été déposés dans des cistes en pierre, formés de six dalles ou dans de

1. Siret, *loc. cit.*, p. 230.
2. Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, 1887.

grandes urnes céramiques en forme d'œuf tronqué. Les quatre cinquièmes des sépultures étaient dans des jarres. D'autres corps étaient simplement entourés de petits murs en pierre, mode de sépulture plus rare. Le mobilier funéraire comprend un grand nombre d'objets de cuivre ou de bronze pauvre en étain : haches en cuivre presque toutes de la forme plate primitive (deux seulement sur cinquante ont les bords légèrement relevés), des poignards triangulaires de bronze ou même d'argent, longs de 4 à 22 centimètres, à base munie de 1 à 10 rivets, des haches-poignards ou hallebardes[1], des poinçons, des bracelets très simples, de nombreuses spires, des bagues et divers objets de parure. De ces divers objets, les uns apparaissent déjà à l'époque ænéolithique, les autres se classent à l'âge du bronze I.

L'or est représenté dans les sépultures de l'Argar par quelques spirales et quelques perles. L'argent, exceptionnellement abondant, avait servi à la confection de bracelets, de pendants d'oreilles, de bagues, et de curieux diadèmes féminins en forme de mince ruban avec plaque frontale.

En dehors des tombes, des objets égarés ou abandonnés ont été retrouvés sur les emplacements des habitations : flèches en cuivre, pierres à aiguiser, scies en silex, meules, pierres à rainure, poids en terre cuite.

La même civilisation a été rencontrée par les frères Siret dans plusieurs autres stations de la même région, notamment à l'Oficio, à Zapata, à Ifre, à Fuente Alamo. Dans cette dernière station le verre apparaît pour la première fois en Europe, sous la forme de petits tubes cannelés de couleur bleue ou verdâtre.

La théorie ethnographique proposée par M. Louis Siret pour expliquer l'apparition de la civilisation du bronze en Ibérie

1. Sur ces hallebardes, appelées *Schwertstäbe* par les archéologues allemands, et leur aire de dispersion, voir la notice de M. George Coffey, *Irish Copper Halberds*, Proceed. of the Royal Irish Academy, t. XXVII, p. 94 et Montelius, *Die Chronologie der Altesten Bronzezeit*, p. 29.

n'est pas moins hardie que sa thèse sur l'origine sémitique de la culture néolithique. Selon lui, l'âge du bronze débuterait en Espagne par la destruction de l'empire phénicien, et comme l'introduction du nouveau métal coïnciderait avec la disparition de toute influence orientale, il faudrait chercher vers le Nord l'origine des nouveaux éléments de civilisation importés alors au sud des Pyrénées. Pénétrant encore plus avant dans le domaine des hypothèses, M. Siret se croit autorisé par des considérations que nous allons examiner à attribuer l'anéantissement de la domination phénicienne à un peuple qui, dès le XII[e] ou XI[e] siècle, aurait préludé dans la Péninsule aux conquêtes celtiques.

« L'invasion de ce peuple, prédécesseur des Celtes de l'histoire et introduisant le bronze en Espagne, paraît devoir se placer vers le XII[e] ou le XI[e] siècle; elle serait le résultat des mêmes causes qui amenèrent l'invasion dorienne en Grèce, la décadence de Mycènes, la fondation de Cadix. Pendant l'âge du bronze, les Phéniciens ne cessèrent pas de trafiquer avec l'Espagne et l'Occident, mais ils n'étaient plus maîtres de la Turdétanie. Ils achetaient probablement encore l'argent de ce pays mais l'objet principal de leur commerce semble avoir été l'étain des Cassitérides[1] ».

Ce n'est pas sans une profonde surprise que les archéologues, préhistoriens ou classiques, auront accueilli une telle hypothèse, bouleversant de fond en comble les bases fondamentales de la protohistoire, notamment les données les mieux établies sur la date de l'introduction du fer en Europe. Comment M. Siret peut-il placer celle du bronze en Ibérie au temps de l'invasion dorienne en Grèce et à la fin de l'époque mycénienne, alors que ces événements sont au contraire unanimement reconnus comme synchroniques avec la fin de l'âge du bronze et l'apparition du fer dans l'Europe méridionale et occidentale? D'autre part, que penseront les historiens d'une théorie qui place le déclin de la domination phénicienne au temps de la fondation de Cadix, premier établissement connu

1. Siret, *Orientaux et Occidentaux*, ibid., 1907, p. 237.

des Phéniciens en Ibérie? Que diront enfin les celtistes en voyant reculer jusqu'au XII[e] siècle une migration que les textes des auteurs, malgré leur laconisme, ne permettent guère de placer à une date bien antérieure au V[e] siècle? Pour contredire si hardiment les données de plusieurs sciences il faudrait à M. Siret de bien puissants arguments. Or, à notre avis, aucune des nombreuses considérations archéologiques qu'il a invoqué en faveur de sa théorie d'une invasion de l'Ibérie par des Proto-Celtes à l'époque du bronze, ne repose sur un fondement solide.

Pour ne pas trop nous étendre sur ce sujet, nous n'examinerons parmi les arguments de M. Siret que les plus spécieux, convaincu qu'il n'attache lui-même qu'une portée secondaire à ceux que nous passerons ici sous silence.

Les Phéniciens aux temps néolithiques, nous dit-il, occupaient une place forte, les Millares, afin de s'assurer l'accès de mines de cuivre argentifère, situées près d'une des sources du Guadalquivir. Partout ailleurs on ne connaît en ce temps-là que des bourgades peu importantes, placées dans les vallées des cours d'eau. A l'âge du bronze les lieux habités se rencontrent sur des hauteurs peu accessibles. Or ce fait, s'il est exact, dénoterait uniquement un progrès dans l'art de la fortification. Nous voudrions savoir au surplus si la préférence donnée par les Néolithiques aux localités voisines des cours d'eau n'était pas due simplement à la nécessité de demander aux galets des graviers le matériel de leur outillage.

Les Néolithiques, objecte encore M. Siret, possédaient de nombreuses idoles ou amulettes de types variés, qui font complètement défaut dans les sépultures de l'âge du bronze. Sur le territoire celtique les mobiliers funéraires sont également dépourvus d'idoles. Il est très vrai que jusqu'à ce jour on ne connaît pas dans les gisements de l'âge du bronze hispanique ces figurines-violons, ces os peints, ces vases à visage, ces plaques de schiste à figurations anthropomorphes, qui donnent au néolithique de la Péninsule un facies si caractéristique;

mais ce qui enlève à ce fait toute portée, au point de vue de cette discussion, c'est qu'en Gaule, en pays celtique, on constate à la même époque la même modification des coutumes religieuses ou plutôt la même disparition des images anthropomorphes religieuses ou funéraires. La Gaule, bien qu'à coup sûr elle n'ait alors possédé aucun établissement phénicien, a connu elle aussi à la fin du néolithique l'idole tatouée des Millares et d'Almizaraque, comme en témoignent les menhirs sculptés du Tarn, de l'Aveyron et de l'Hérault, les sculptures des dolmens et allées couvertes, etc. Or ces figurations disparaissent à l'âge du bronze au nord des Pyrénées comme en Espagne. Devons-nous en conclure que les cultes primitifs auraient subi une brusque évolution, à la faveur des nouveaux courants de civilisation qui ont propagé dans l'Europe occidentale la connaissance des métaux? Nous ne le pensons pas. Les conceptions religieuses évoluent, mais elles ont des racines trop profondes pour périr brusquement. Il nous semble probable que la transformation de l'outillage aura simplement modifié le choix de la matière pour la confection des icones. Nous oublions trop souvent, dans nos inventaires archéologiques, que tous les objets en matière périssable échappent aux statistiques. Il se peut parfaitement qu'à l'âge du bronze des figurines de bois aient remplacé celles de pierre et d'argile. Sculpter le bois dur avec un outil de pierre constituait une opération fort difficile. Il était alors plus aisé de façonner grossièrement le grès ou le calcaire. Le jour où les fabricants d'idoles eurent à leur disposition des scies, des gouges, des couteaux et des ciseaux de bronze, ils purent sculpter à leur gré le buis, le noyer et le chêne, mais ces ouvrages de sculpture sur bois n'ont laissé aucune trace. Nous verrons au surplus que le culte d'un animal cornu, taureau ou vache, apparaît à l'âge du bronze comme au néolithique, montrant la continuité des croyances anciennes. Si les symboles de ces dieux cornus ont été modelés dans l'argile ou taillés dans la pierre, c'est-à-dire confectionnés avec des matières incombustibles, c'est peut-être parce que de très

bonne heure, ils ont été liés au culte des divinités du foyer, comme cela est certain pour l'époque gauloise.

Au surplus, le hiatus allégué ici, s'il était établi, pourrait indiquer l'arrivée d'un peuple nouveau, mais nullement celle de tribus celtiques.

Un autre argument de M. Siret se fonde sur la disparition complète des « marchandises de pacotille phénicienne : œufs d'autruche, parfums (?), ambre, lignite, callaïs ». Nous avouons ne point saisir comment la disparition de l'ambre, du lignite et de la callaïs démontrerait l'apparition de populations celtiques. Nous comprenons moins encore que ces mêmes produits puissent être cités parmi les marchandises monopolisées par les navigateurs sidoniens. Devrons-nous donc attribuer aux mêmes marins asiatiques la propagation de l'ambre dans l'Europe occidentale et centrale de la Baltique à l'Adriatique par la route de l'Elbe et la Moldau?

Notons que par une coïncidence imprévue le verre apparaît précisément dans la Péninsule au moment précis où les Phéniciens auraient été dépossédés de leur influence. En effet, à Fuente Alamo, MM. Siret ont recueilli — et ce n'est pas là une de leurs moindres découvertes — des perles de verre bleu[1]. Il n'est pas douteux que la connaissance du verre a été transmise à l'Europe centrale et occidentale par le commerce méridional. Sans tenir pour véridique la tradition ancienne qui attribuait aux Phéniciens la découverte de ce produit, puisqu'il est aujourd'hui établi qu'il a paru en Égypte plus tôt qu'en Syrie[2], il est permis de faire observer à M. Siret que la présence du verre à Fuente Alamo indique la continuation des relations commerciales ouvertes dès le néolithique entre l'Ibérie et les régions occidentales méditerranéennes.

Jusque-là, comme on le voit, la thèse de M. Siret ne s'appuie

1. Henri et Louis Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud de l'Espagne*. pl. 68.

2. A. Kisa, *Das Glas im Altertume*, I, p. 34.

que sur de fragiles considérations. On cherche en vain quelque chose de spécifiquement celtique dans ces divers rapprochements. Avec la céramique, nous arrivons enfin à une argumentation plus précise et nous nous trouvons sans doute en présence du principal motif qui a dû faire concevoir à M. Siret la thèse qu'il préconise. Il croit en effet avoir reconnu une étroite parenté de forme entre les vases du groupe de l'Argar et les vases des stations celtiques. Un passage extrait d'une de ses notices contient, à côté de conclusions inacceptables, un résumé intéressant des caractères propres à la céramique hispanique de l'âge du bronze :

« L'isolement de l'Espagne aussitôt après l'invasion du bronze — je parle ici surtout du Sud — a donné à sa civilisation un aspect local très particulier, différent de celui des autres pays d'Europe. Il est cependant un de ses arts, celui de la poterie, qui semble avoir conservé le sceau de son origine. Il appartient en effet, comme pendant l'âge du fer, à la grande famille céramique de l'Europe centrale, représentée dans les cités lacustres, dans les cimetières des époques de Hallstatt et de la Tène, et même jusque dans notre ère. Il y a entre tous ces groupes des différences suivant les lieux et les époques, et on ne les confondra jamais ; mais ils ont des caractères communs qui les relient entre eux et en font les branches d'un tronc unique. La plupart de ces poteries ont la bouche large, les bords évasés ou rentrants ; leur pâte est fine, bien cuite, à surface noire lissée avec soin ; les défauts de cuisson y laissent souvent des taches grises, brunes ou rouges ; beaucoup sont ornées, mais un très grand nombre doivent leur aspect décoratif à leur profil et à leur surface régulière noire et brillante ; c'est surtout en Espagne que l'ornementation fait défaut. Les formes sont naturellement très variables dans l'étendue des pays où on les retrouve, mais il y en a surtout deux qui ont servi de points de départ principaux. L'une est essentiellement constituée par un tronc de cône ou un cylindre évasé aux deux bouts et uni par sa base à une calotte sphérique qui passe parfois au cône à extrémité arrondie. Le fond arrondi exige un anneau pour que le vase reste debout ; mais parfois on y a ajouté un pied circulaire, ou bien on a rendu une partie du fond plane. L'autre type est celui en œuf coupé par le gros bout et muni d'un bourrelet ou d'une courte partie cylindrique évasée. La base, comme pour les précédents, est ronde, aplatie ou

munie d'un pied circulaire. On trouve aussi des coupes larges et basses, à bord rentrant, avec les mêmes variétés de bases. C'est surtout dans les cités lacustres et en Espagne qu'on trouve les fonds arrondis, mais d'un autre côté c'est ce dernier pays qui tient la première place pour la fabrication de coupes à pied très accusé et élevé ».

« En résumé, la céramique de notre âge du bronze nous éloigne absolument des arts chypriote, phénicien et mycénien ; elle se sépare par l'absence d'ornementation, de celle de l'Occident néolithique, et nous conduit en plein dans le domaine de l'art propre aux pays où a régné la civilisation celtique. Son étude nous fait attribuer la destruction de la puissance phénicienne à un peuple qui, dès le XII^e^ ou XI^e^ siècle, inaugura la série des invasions parties du berceau des Celtes pour venir successivement inonder la Péninsule[1] ».

Ce qui constitue ici la faiblesse des doctrines de M. Siret, ce qui le conduit à des conclusions erronées, c'est une connaissance trop incomplète des découvertes égéennes. Au lieu de comparer les vases de l'Argar aux poteries de la Marne et d'Hüttigweiler, c'est-à-dire à des objets beaucoup trop récents, les uns du IV^e^ siècle avant J.-C., les autres du temps de César, M. Siret, en interrogeant les récoltes céramiques de Cnossos, aurait eu l'heureuse surprise de constater que les modèles de ses poteries du premier âge du bronze ibérique ne sont rien autre chose que des vases de la première phase du minoen primitif de M. Evans, eux-mêmes apparentés de près aux vases de l'Égypte préphraonique.

Nous rapprochons ici le modèle le plus caractéristique de l'Argar (fig. 1, *d* et *e*), de celui que M. Evans donne comme le plus typique du minoen primitif (fig. 1, *a*, *b*, *c*). Il est bien évident que la parfaite similitude du galbe ne saurait être ni contestée, ni tenue pour accidentelle. D'ailleurs, à la ressemblance de la forme s'ajoute celle de la couleur de la pâte et de la technique. En Crète, comme en Espagne, ces vases à long pied conique sont noir ou gris foncé et lustrés ou polis à la

1. Siret, *loc. cit.*, p. 235-237.

main[1]. Au surplus, on peut trouver d'autres spécimens de ces coupes à long pied sur d'autres points de la zone égéenne ou de son voisinage : en Égypte d'une part, en Hongrie de l'autre[2]. Les rédacteurs du *Guide de l'âge du Bronze du Musée Britannique*[3] ont déjà noté ces dernières similitudes, mais la comparaison des vases de l'Argar avec ceux de la Crète est encore bien plus significative.

Ce rapprochement suffirait à ruiner la thèse celtique de M. Siret. Il nous procure d'ailleurs une indication précieuse, d'ordre

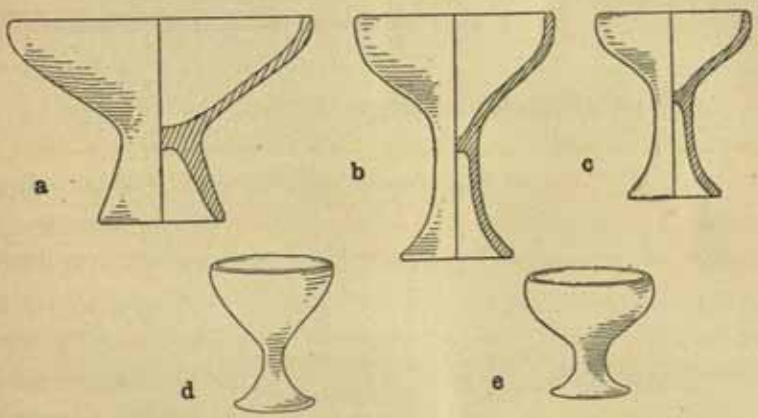


Fig. 1. — *a-c*, Vases crétois (minoen primitif)[4] — *d-e*, vases de l'Argar[5] (échelle plus réduite).

positif, en nous donnant la preuve que les influences égéennes déjà si accusées dans la Péninsule au néolithique se continuent sans interruption à l'aurore de l'âge du bronze. Comment, d'après cela, contester le développement synchronique des étapes successives de la civilisation à l'Orient et à l'Occident de la Méditerranée pendant les temps préhistoriques? Encore que

1. *The Annual of the British School at Athens*, 1903-1904, p. 24.
2. Pour l'Égypte voir J. Evans, *The palace of Knossos*, dans *The Annual of the British School at Athens*, 1903-1904, p. 24, fig. 8, n° a; — Pour la Hongrie, Wosinsky, *Das prähistorische Schanzwerk von Lengyel*, pl. XLIII, fig. 332.
3. *British Museum. A Guide to the Antiquities of the Bronze age*, p. 66.
4. *The Annual of the British School at Athens*, 1903-1904, p. 24, fig. 8.
5. *British Museum. A Guide... Bronze age*, p. 66, fig. 39.

cette civilisation ait rayonné de proche en proche, par une sorte de lente diffusion, on ne saurait admettre que le cheminement maritime des modèles industriels, par la voie maritime reliant la Crète à la Bétique, ait nécessité une période de plu-

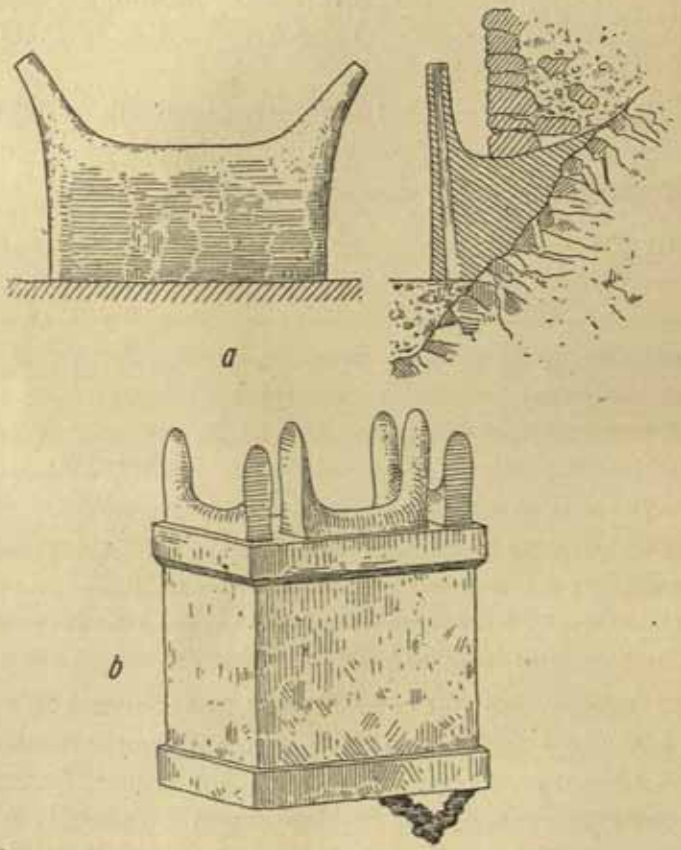


Fig. 2. — Autels avec cornes sacrées : *a*, station de l'Oficio[1], — *b*, fouilles de Cnossos[2]. On voit à la partie inférieure les restes d'un tenon métallique.

sieurs siècles. D'autre part, il serait cependant chimérique de prétendre paralléliser, même partiellement, les neuf divisions actuelles du minoen de Cnossos avec les phases encore plus

1. Siret, *L'Espagne préhistorique*, p. 70, fig. 288.
2. R. P. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 83, fig. 62.

mal connues de l'âge du bronze hispanique. Il nous suffit de savoir pour l'instant que, dans la Péninsule, le néolithique des Millares et le début de l'âge du bronze (niveau de l'Argar), sont synchroniques avec la fin du néolithique égéen et l'*Early minoan* de Cnossos. Le synchronisme des subdivisions sera l'objet de recherches ultérieures, au fur et à mesure que les matériaux d'étude se multiplieront.

La date approximative de la civilisation de l'Argar se trouvant par suite reculée jusqu'au début du second millénaire, on voit, d'une part, combien est inacceptable la chronologie de M. Siret qui fait descendre cette période vers l'an 1000; de l'autre, combien serait téméraire toute théorie ethnographique sur les tribus qui habitaient alors au sud des Pyrénées, les textes les plus anciens ne s'appliquant pas même aux premiers siècles du dernier millénaire avant notre ère.

Une découverte de MM. Siret démontre d'ailleurs, comme nous l'avons dit, que la culture de l'âge du bronze en Espagne ne fut que la continuation de la culture néolithique et que les croyances religieuses ne subirent point alors de transformation radicale. Elle nous montre en outre, de concert avec la poterie, la persistance des influences égéennes. Nous voulons parler de l'objet à cornes symboliques rencontré dans une bourgade de l'âge du bronze, à l'Oficio (Almérie), curieux objet que M. Siret désigne comme « une construction en terre adossée à un mur » (fig. 2 *a*). « Elle fait penser à un autel, ajoute-t-il; les cornes étaient creuses par suite de la disparition d'un soutien en bois, sans lequel elles auraient été trop fragiles; contre le même mur, à 50 centimètres à droite, se voyaient les débris d'un monument analogue[1] ».

Lorsque M. Siret écrivait ces lignes, on ne connaissait pas encore les autels crétois surmontés de cornes sacrées. Leur trouvaille, justement célèbre, permet de considérer comme un fait acquis la conjecture qu'il a formulée. A la vérité, les fameux

1. L. Siret, *L'Espagne préhistorique*, p. 70.

croissants de pierre ou d'argile des palafittes suisses de l'âge du bronze et de diverses stations terrestres de la même époque dans l'Europe centrale ne sont que des variantes du même objet. Le culte du taureau et d'autres animaux cornus fut répandu chez tous les habitants primitifs de l'Europe, comme le démontre la large diffusion de ces cornes sacrées. Au second

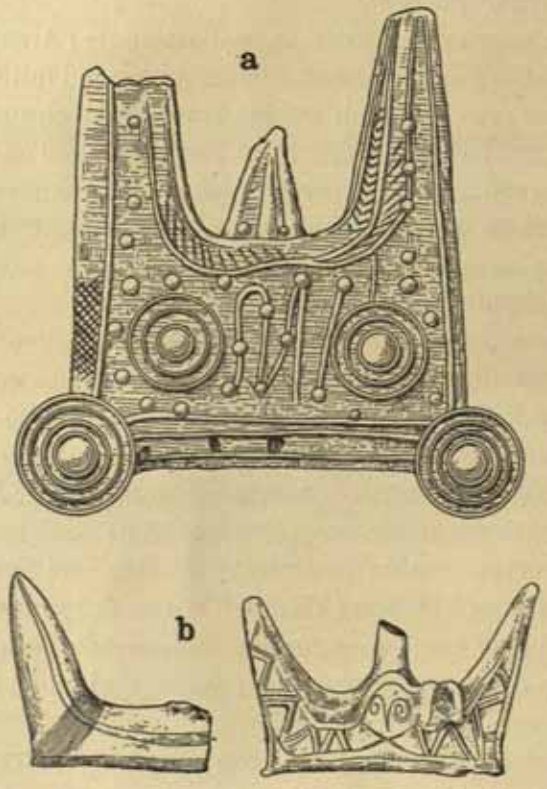


Fig. 3. — Cornes de consécration : *a*. Majorque (Baléares)[1] ; — *b*, Crète minoenne[2].

âge du fer, particulièrement chez les Celtes, un autre animal cornu, le bélier, se substitua au taureau.

On connaît en Crète plusieurs autels votifs en argile ou en pierre ainsi surmontés de cornes. Sans en donner la liste, nous

1. Cartailhac, *Monum. primitifs des Baléares*, p. 69, fig. 82.
2. R. P. Lagrange, *La Crète ancienne*, fig. 63.

reproduisons ici, à côté de celui de l'Oficio, un exemplaire en terre cuite rouge, trouvé à Cnossos, dans le trésor de la déesse aux serpents[1] (fig. 2 *b*). En Crète, ces cornes sont ordinairement groupées en nombre ; nous venons de voir qu'à l'Oficio il y en avait au moins deux paires, adossées à un mur.

Grâce à ces rapprochements, on peut maintenant identifier en toute certitude deux petits objets des Baléares dont la destination demeurait inconnue. Le premier, publié par M. Cartailhac, est une plaquette de plomb, dont une face est plane et l'autre ornée de cônes et d'anneaux concentriques (fig. 3 *a*). Il provient de Pina, près Montuire (Majorque). Le second est une pièce tout à fait semblable, mais d'une ornementation différente, provenant, d'après La Marmora qui l'a publié, d'un talayot dit Son-Texeguet, près Lluc-Major (Minorque)[2].

Les cornes ibériques rappellent celles de la Crète, plus encore que celles des palafittes : l'appendice médian qui se dresse entre les deux branches, sur les exemplaires des Baléares, se retrouve sur certains exemplaires de la Crète (fig. 3 *b*), où il constituait le support d'une double hache[3], le culte de la bipenne étant souvent associé à celui du taureau. On ne retrouve pas cet appendice sur les cornes des palafittes.

Nous n'hésitons pas à considérer les petits croissants en terre des stations néolithiques, signalés ci-dessus, comme les premières manifestations de ce même culte du taureau, auquel on doit, d'autre part, les trois magnifiques têtes de bronze, trouvées à Costig, dans l'île de Majorque, et conservées au Musée de Madrid. Nous sommes d'accord avec M. Paris pour attribuer à ces dernières un caractère sacré et pour rechercher à l'Orient

1. R. P. de la Grange, *La Crète ancienne*, p. 83, fig. 62.

2. A. de la Marmora, *Voyage en Sardaigne*, Atlas, pl. XXXIX, fig. 4. Nous n'avons pu consulter cet ouvrage et nous ne signalons cet objet que d'après M. Cartailhac, *Monuments primitifs des Baléares*, p. 69. M. Cartailhac dans une de ses lettres nous dit avoir reconnu de son côté que l'identification de ces objets avec les cornes égéennes ne fait maintenant aucun doute.

3. R. P. de la Grange, *loc. cit.*, p. 84, fig. 63.

de la Méditerranée les modèles dont elles dérivent[1]. Peut-être devrait-on même les tenir pour des objets importés du territoire égéen, en raison de leur exceptionnelle valeur artistique, tant pour le style que pour l'exécution.

Il nous reste à examiner le dispositif des sépultures. Nous allons y trouver la confirmation des constatations précédentes. Dans les 950 tombes de l'Argar, explorées avant 1887, MM. Siret avaient reconnu, comme nous l'avons dit, trois catégories distinctes :

1° Des corps enfouis simplement en pleine terre et entourés de quelques pierres parfois disposées en forme de murets (mode rare) ;

2° Des inhumations dans de petits caveaux formés de six dalles (cistes), les cadavres repliés ;

3° Des inhumations dans de grandes jarres céramiques en forme d'œuf tronqué (mode très commun).

Rien à dire des inhumations simples qui peuvent se rencontrer en tous lieux et en tout temps. Quant aux sépultures à cistes avec squelettes accroupis, on sait qu'on les trouve dans de nombreuses régions, notamment dans la Grèce continentale et l'Archipel, aux temps prémycéniens, lors de l'apparition du cuivre et du bronze. En Grèce, comme à l'Argar, les six dalles constituent les quatre côtés, le fond et le couvercle[2].

Plus instructive encore est, pour l'objet de nos recherches, l'étude comparative des sépultures à jarres. Et d'abord comment pourrait-on attribuer aux Celtes ce cercueil céramique qui manque complètement en territoire gaulois, alors qu'il est propre en Europe aux régions méridionales ? Ce sont là des faits que M. Siret n'ignore point d'ailleurs, témoin ce passage des *Premiers âges du métal*.

« On retrouve les urnes à inhumation dans quelques cas d'ailleurs assez rares, surtout en Europe. L'abbé Morelli a trouvé à Borgio-

1. Voir Paris, *Essai*, I, p. 140.
2. Blinkenberg, *Antiquités prémycéniennes. Étude sur la plus ancienne civilisation de la Grèce*, Mém. Soc. Ant. du Nord, 1896, p. 4.

Verezzi, station voisine de Pietra-Ligure, un squelette humain, enfermé dans les deux moitiés d'une amphore gigantesque, la tête au fond et les jambes dépassant le fond[1]. Aux environs de Biskra[2] (Afrique), sépultures en jarres[3] ».

Les mêmes auteurs rappellent d'intéressantes indications de Nadaillac sur les sépultures à jarres dans l'Ancien et le Nouveau Monde :

« A l'aurore des temps historiques, les Chaldéens plaçaient les cadavres dans un vase en terre. Deux vases joints par le goulot et cimentés avec du bitume devenaient la dernière demeure de l'homme. Les fouilles du palais de Nabuchodonosor ont aussi donné des corps repliés sur eux-mêmes et renfermés dans des vases de 66 centimètres de hauteur sur 54 de largeur. On retrouve ces mêmes singulières inhumations au Pérou, dans la Chersonèse de Thrace et aux pieds de la colline où fut Troie[4] ».

Ajoutons que souvent les habitants primitifs de la terre de Canaan introduisaient eux aussi leurs morts dans de grandes jarres, fermées d'un tampon d'argile ou d'un vase renversé. Ce rite a été reconnu à Tell-el-Hésy et sur d'autres chantiers de fouilles de la Palestine[5]. Pour l'Égypte prépharaonique, M. de Morgan a constaté également dans la nécropole de Kawamil que beaucoup de corps soit décharnés, soit mis en morceaux, étaient placés dans de véritables vases. Parfois, dans ces diverses sépultures, le squelette était enfermé non point dans une seule jarre, mais dans deux de ces récipients accolés orifice contre orifice[6]. Les mêmes vases accolés contenant un squelette appa-

1. *Matériaux*, 1886, p. 204.
2. *Matériaux*, 1884, p. 414.
3. Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, 1887.
4. Siret, *loc. cit.*; — Marquis de Nadaillac, *Les premiers hommes et les temps préhistoriques*, II, p. 232.
5. R. P. Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*, Paris, 1907, p. 272. Pour la Syrie, voir Gautier, *Compte rendu de l'Acad. des Inscr.*, 1895, p. 441.
6. Voir notamment la figure d'une sépulture susienne donnée par M. de Morgan, *Mém. de la délégation en Perse*, VIII, 33; — R. P. Vincent, *loc. cit.*, p. 280, fig. 182.

Au dire de Diodore de Sicile, les habitants des Baléares pratiquaient comme rite funéraire l'ensevelissement dans des jarres. Ils introduisaient le cadavre dans un vase (ἀγγεῖον) après en avoir rompu les membres à coups de bâton

raissent en Bohême (fig. 5, *a*, *b*) dans des sépultures de l'époque d'Aunětitz (âge du cuivre et du bronze I)[1].

Voici enfin un fait non moins instructif que les précédents. Avec ce mode d'urne funéraire, nous sommes derechef ramenés dans l'île de Crète ou les régions voisines. La nécropole de La Canée (antique Cidonia) a donné avec des restes de l'âge du bronze, des tombes formées de *pithoi* assez grands pour contenir un cadavre entier[2]. En outre, le récipient classique des inhumations crétoises est une sorte de coffre d'argile, souvent orné de peintures (*larnax*) et ce coffre n'est lui-même qu'une variante locale d'un récipient d'argile qui affecte ailleurs, tantôt la forme d'une jarre, tantôt celle d'une petite cuve quadrangulaire. Enfin, nous n'avons pas besoin de rappeler que ces grandes jarres d'argile, employées communément à des usages domestiques, remplissaient les magasins et les celliers de la seconde ville d'Hissarlik et de Cnossos.

Ainsi dans l'étude du début de l'âge du bronze en Ibérie, quel que soit le point de l'horizon archéologique vers lequel on dirige ses regards, c'est toujours de la mer Égée qu'apparaissent les influences extérieures. Le temps n'est pas encore venu où la culture celtique exercera son action sur la civilisation du pays des Ibères, encore toute méridionale.

Nous avons emprunté jusqu'ici au groupe de l'Argar et des localités voisines, explorées par M. Siret, les principales indi-

(V, 18). On peut se demander si cette coutume subsistait encore au temps de Diodore ou si son information ne repose pas plutôt sur la découverte de quelque ancienne nécropole baléare à jarres funéraires. Dans le même ordre de faits, M. Salomon Reinach a montré que le témoigne erroné de Polybe sur les épées « faussantes » des Gaulois doit avoir pour fondement la connaissance à l'époque antique de sépultures gallo-italiques contenant des épées intentionnellement repliées (*Cultes, Mythes et Religions*, III, p. 141). Les fameux vers de Lucrèce sur la succession des armes de pierre, de bronze et de fer ont sans doute été inspirés par les contatations des τυμβωρύχοι plutôt que par d'antiques traditions sur les conditions de l'humanité primitive.

1. Pič, *Starožitnosti země České*, 1re partie, fasc. I, p. 127, fig. 30.

2. Lucio Mariani, *Antiquità Cretesi*, Monumenti Antichi, 1896, p. 203. Les fouilles faites par des soldats turcs n'ont malheureusement pas donné lieu à des observations précises.

cations que possède la préhistoire sur le début de l'âge du bronze en Espagne. Mais ces découvertes peuvent actuellement être rapprochées de beaucoup d'autres présentant un facies identique. Il suffit de parcourir les trop brèves notices du P. Furgus, sur la nécropole de San-Anton, près d'Orihuela[1], pour constater qu'une grande partie des mille sépultures explorées là présentent les mêmes rites funéraires que celles de l'Argar, ainsi qu'un mobilier identique. Sans nous arrêter à des

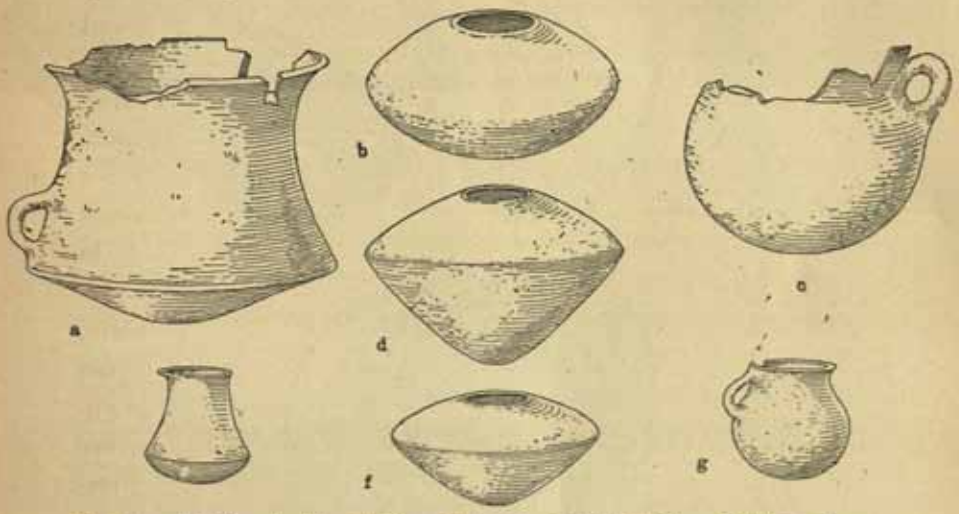


Fig. 4 — Poteries du début de l'âge du bronze; *a-c*, Bohême[2]; — *d*, L'Argar[3]; — *e-g*, nécropole de San-Anton, province d'Alicante[4].

descriptions détaillées, nous nous bornons à noter l'intérêt des objets suivants reproduits par le P. Furgus :

1° Des spécimens des poteries (fig. 4, *e*, *f*, *g*) que nous rapprocherons, d'une part de celles de l'Argar (fig. 4 *d*), de l'autre des vases qu'ont livrés en Bohême les tombes à squelettes accroupis de la période d'Aunětitz (fig. 4, *a*, *b*, *c*). On peut constater ici

1. Voir ci-dessus, page 228.

2. Pič, *Starožinosti zemé České*, I, pl. X, fig. 13; pl. XXIV, fig. 6; pl. LXXII, fig. 17.

3. *British Museum. Guide... Bronze age*, p. 66, fig. 39, n° 5.

4. R. P. Furgus, *Sepulturas prehistóricas*, pl. 6, fig. 2. Ces vases sont à plus petite échelle que les précédents.

encore l'identité tout à fait significative des formes. Elle est d'autant plus caractéristique que quelques-unes présentent une originalité particulière. Tel est le cas pour le vase turbiniforme à étroite ouverture qui se rencontre assez fréquemment en Bohême, avec une industrie du début de l'âge du bronze correspondant à celle de l'Argar.

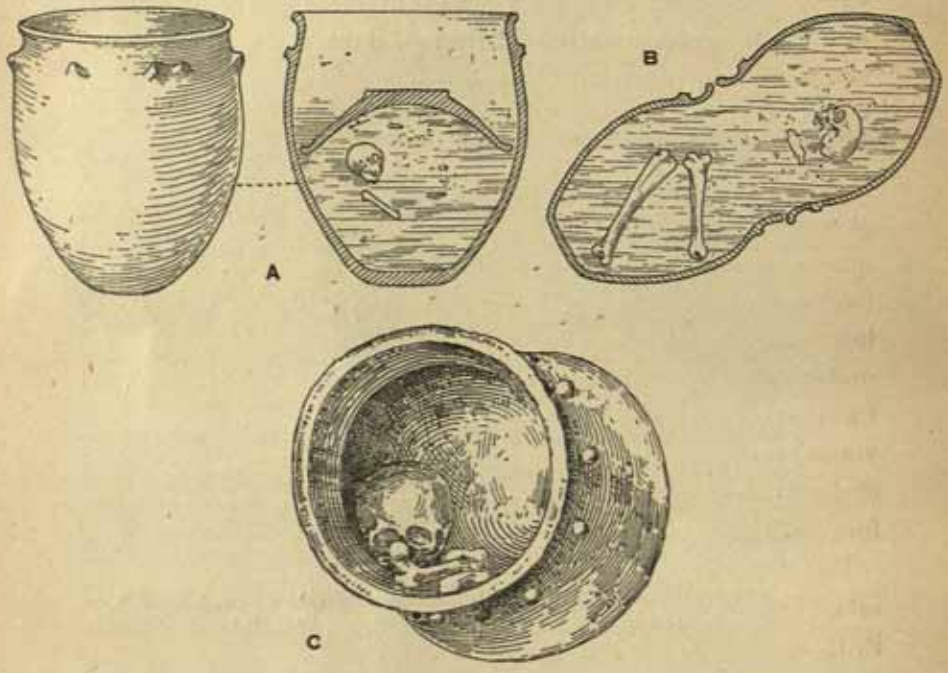


Fig. 5. — Jarres céramiques contenant des squelettes accroupis. Début de l'âge du bronze : *a*, *a*', *b*, Bohême[1] ; — *c*, nécropole de San-Anton (Alicante)[2].

2° Des jarres funéraires contenant des squelettes (fig. 5 *c*). Une particularité démontre bien la parenté de ces vases avec ceux de la Bohême (fig. 5, *a*, *b*). Les uns et les autres portent près de l'orifice une rangée de petits appendices mamelonnés. La forme est la même de part et d'autre[3].

1. Pič, *Čechy předhistorické*, I, p. 127, fig. 30.
2. R. P. Furgus, *Historia de Orihuela*, fig. 15.
3. R. P. Furgus, *La Edad prehist.*, loc. cit., p. 30, fig. 15.

Comment expliquer ces similitudes, vraiment surprenantes si l'on songe à la distance qui sépare le bassin de la Moldau du territoire ibérique? Aucune hésitation ne peut subsister : il ne saurait être question d'une influence de la Bohême sur l'Espagne ou *vice versa*. Entre ces deux régions si éloignées l'une de l'autre s'étend un territoire sur lequel la céramique de l'Argar fait défaut. La seule explication acceptable, c'est que la Bohême comme l'Ibérie ont puisé l'une et l'autre leurs modèles industriels à la même source, c'est-à dire à la civilisation égéenne. En effet, la Bohême d'une part, le littoral ibérique de l'autre étaient placés chacun sur le parcours des deux grandes voies commerciales par lesquelles les pays helléniques communiquaient avec l'Europe du nord. L'une de ces voies était terrestre, l'autre maritime : toutes deux furent fréquentées de très bonne heure par les commerçants qui, à l'est, trafiquaient surtout des métaux et dans l'Europe centrale, de l'ambre de la Baltique. Un jour ou l'autre on rencontrera en Crète ou dans la zone voisine le vase turbiniforme à côté de squelettes accroupis et des autres vases de la même époque déjà connus tout à la fois en Crète et en Espagne.

Une des principales tombes de l'âge du bronze à San-Anton est celle dont nous avons déjà parlé, d'après une description du P. R. Furgus. Elle contenait sous un tumulus le squelette replié d'une femme couchée sur le côté droit. Les os, peints de couleur rouge et noire, portaient, au rapport de l'inventeur, des traces de demi-crémation. A côté du crâne gisaient deux grands anneaux-spirales en fil d'argent dans lesquels devaient s'engager sans doute deux tresses de cheveux. Le mobilier funéraire contenait encore un grand vase, soixante-treize petites perles coniques creuses en or, quelques autres menus objets de parure, enfin, près de la ceinture, un grand poignard triangulaire en cuivre[1] de 0m,14 de longueur, et deux poinçons, l'un encore

1. A l'âge du bronze, dans plusieurs régions de l'Europe, les femmes portaient un poignard à la ceinture.

emmanché et du même métal, l'autre en os[1]. Au poignard adhérait un petit mouchoir en toile, plié soigneusement et merveilleusement conservé, grâce aux sels de cuivre dont il était saturé.

Cette sépulture rappelle par la composition de son mobilier, une tombe importante de la Lusitanie, appartenant sensiblement à la même époque, celle de Quinta da Agua Branca, près Porto, soigneusement décrite par M. Fortes. Là le squelette — sans doute aussi celui d'une femme — avait été enseveli également avec deux anneaux-spirales, non plus en argent, mais en or, deux anneaux simples de même métal, un diadème en or orné de dents de loup et un poignard triangulaire en cuivre. Cette arme, munie d'une soie, est, d'après son type, un peu plus récente que celle de San-Anton.

L'abondance des spirales en cuivre, en bronze, en argent et même en or dans les sépultures hispaniques du début de l'âge du bronze constitue un des traits caractéristiques de cette civilisation. MM. Siret les ont recueillies dans les tombes de l'Argar, Zapata, Ifre, Oficio, La Bastida, Gatas. Elles ne sont pas moins abondantes en Bohême à la même époque[2]. Elles servaient, soit de pendants d'oreilles, soit de coulants pour des tresses de cheveux. En Sardaigne, au début de l'âge du bronze, les hommes de la caste guerrière, d'après quelques figurines de bronze, portaient deux longues tresses nattées qui descendaient très bas[3]. Les anneaux-spirales retenaient peut-être l'extrémité de nattes semblables.

On a remarqué que dans l'Europe du nord les anneaux-spirales en or abondent surtout dans les régions où les trouvailles d'ambre sont particulièrement nombreuses : la route commerciale de l'ambre pourrait se jalonner à l'aide de la statis-

1. R. P. Jules Furgus, *Tombes préhist. des environs d'Orihuela*, loc. cit., 1905, p. 14.

2. Cf. Pič, *loc. cit.*, passim.

3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, IV, p. 66, fig. 52, p. 72, fig. 62, p. 74, fig. 65, 66.

tique de ces objets[1]. Nous retrouvons donc ici ce parallélisme déjà observé entre la voie centrale de l'ambre et la voie occidentale des premiers métaux. Il n'est point impossible que ces spirales en métaux précieux aient servi de monnaie en même temps que d'ornements, comme plus tard les rouelles gauloises.

Après la période de l'Argar, les vestiges matériels de l'âge du bronze de l'Espagne deviennent rares et sporadiques. Une grande lacune subsiste ici, que combleront les découvertes ultérieures. On se ferait une idée bien fausse du développement de la culture primitive au sud des Pyrénées si l'on espérait pouvoir en tracer d'ores et déjà toutes les étapes à l'aide des documents actuellement découverts. Il n'est pas douteux que des nécropoles, des dépôts et des stations encore inconnues dérobent à notre curiosité le secret des temps immédiatement postérieurs à l'Argar. Ce que nous savons de l'âge du bronze dans l'Europe occidentale nous permet d'évaluer déjà, dans une certaine mesure, l'étendue de ces lacunes. Certains objets isolés, haches à talon et double anneau, haches à douille, rares épées du même métal récoltées çà et là, constituent comme des pierres d'attente que devront remplacer plus tard des matériaux recueillis dans leur milieu et moins clair-semés[2]. Nous croyons même que l'âge du bronze a pu se prolonger au sud des Pyrénées un peu plus longtemps que dans l'Europe centrale. Si la connaissance des premiers métaux a été introduite en Gaule par la voie maritime, reliant les côtes de la Lusitanie à notre littoral atlantique, il n'en est pas de même du fer, qui a surtout cheminé en Europe par des voies terrestres. Tout fait croire que la Gaule occidentale, en particulier la région sub-pyrénéenne et avec elle la Péninsule ibérique, ont connu le fer un peu plus tard que la Gaule orientale.

1. Hans Seger, *Golfunde aus der Bronzezeit*, extr. des *Beiträge zur Urgeschichte Schlesiens*, Breslau, 1902; — *Cf. Anthrop.*, 1904, p. 205.

2. Quelques-uns de ces objets sont figurés dans les publications suivantes : Cartailhac, *loc. cit.*, p. 223, 230 et suiv.; — *Portugalia*, I, p. 826; II, p. 110; — *O archeologo português*, V, 1899-1900, p. 280; VII, 1902, p. 105; VIII, 1903, p. 136 et pl.

Avant de rechercher les conditions de cette transformation industrielle, nous devons encore appeler l'attention sur des trouvailles récentes, relatives elles aussi à l'âge du bronze et dont la publication semble avoir passé inaperçue. Il s'agit de quelques tombes trouvées dans la région de Beja, province de l'Alemtejo, et que recouvraient des dalles de pierre, portant des représentations d'armes, véritables panoplies. Ces dalles sculptées sont conservées au musée de Beja. Les vases accompagnant les squelettes ne laissent aucun doute sur l'attribution des sépultures à la première moitié de l'âge du bronze. L'une de ces pierres (fig. 6, *a*), longue de 0m.95, large de 0m,55, est décorée en haut relief[1]. On y reconnaît une épée courte avec son fourreau et une partie du baudrier, une hache emmanchée, du type à tige rétrécie et bords relevés, un arc (?) et un objet indéterminé. Sur une autre dalle[2] de dimensions similaires est figurée plus distinctement encore une épée emmanchée, munie également de son fourreau et de courroies de suspension (fig. 6 *b*). A droite et à gauche sont deux objets méconnaissables, dont l'un en forme de grille. On reconnaît assez nettement dans cette épée une arme du type de celles de Cheylounet (Haute-Loire)[3] et de Castello, à Saint-Brandan (Côtes-du-Nord)[4]. Ce modèle d'épée, qui n'est qu'un poignard triangulaire allongé[5], se montre en Gaule vers la fin de l'âge du bronze II.

D'autres fragments de dalles ornées, de la même famille, avec restes de représentation d'épées ont été publiés dans le même article par M. Leite de Vasconcellos. L'un d'eux provient de la province de l'Argave. Il démontre que cette coutume de figurer non plus seulement des haches, mais des armes diverses sur les dalles tumulaires fut répandue au sud du

1. Leite de Vasconcellos, *Estudos sobre a epoco do Bronzo em Portugal*, O archeol. portugés, 1906, p. 179, fig. 5 *a*.
2. Leite de Vasconcellos, *loc. cit.*, fig. 6.
3. *Matériaux*, 1875, p. 370.
4. *Trésors de l'Armorique occidentale*, pl.
5. Ce type de poignard se trouve en Espagne. Voir Cartailhac, *loc. cit.*, p. 224, fig. 312-313.

Portugal. Il y a là sans doute comme un développement du culte primitif de la hache qui tend à relier l'époque néolithique à l'âge du bronze. En effet les représentations de la hache sont nombreuses sur les sépultures dolméniques, alors que celle-ci était l'arme la plus redoutable. Lorsque l'épée compléta l'équipement du guerrier, il est naturel que sa figuration ait été associée, comme sur les dalles de Beja, à celle de la hache.

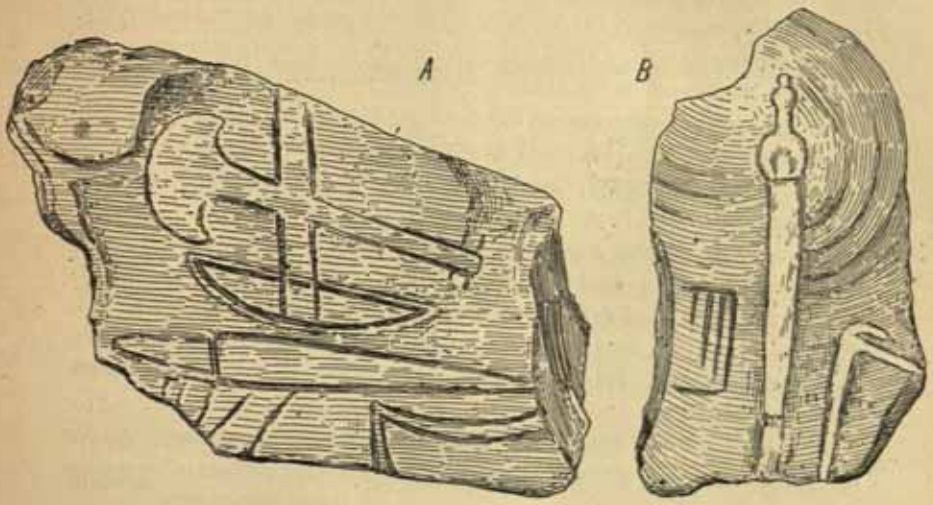


Fig. 6. — Fragments de dalles funéraires sculptées. Musée de Beja [1].

Ces sculptures de l'âge du bronze rappellent immédiatement les gravures similaires de la même époque, découvertes en Suède, en Norvège et près des lacs des Merveilles, dans le voisinage de Tende (Italie), soit également sur des dalles funéraires, soit sur des parois rocheuses, notamment une des pierres de la sépulture de Kivik. Il y a tout lieu d'espérer que de nouvelles trouvailles accroîtront le nombre de ces intéressants monuments jusque-là complètement inconnus dans la Péninsule.

(*A suivre.*) J. DÉCHELETTE.

1. *O archeologo portugês*, 1906, nos 5-8, pl. I-II, fig. 5 et 6.

# VARIÉTÉS

## Catalogue des cartes postales illustrées, d'après les monuments romains de la France.

(1er SUPPLÉMENT).

Le catalogue que nous avons publié il y a deux ans dans cette revue (1906, I, p. 329-335) comprenait 188 numéros. Ce premier supplément en contient 217.

Nous continuons à faire appel à l'obligeance de nos lecteurs pour nous aider à combler les lacunes encore nombreuses de ce relevé et nous adressons nos vifs remerciements à ceux qui ont collaboré par d'aimables envois à ce premier supplément : MM. Apel, lieutenant Avelot, Bizot, Blanchet, Alphonse Charrier, Corot, Costa de Beauregard, Coutil, Paul Goby, Graillot, Jullian, V. Leblond, Dr Létienne, Dr Henri Martin, Metman, Dr Nicolas, Rochigneux.

La production de cette imagerie économique ne se ralentit pas. On y trouve maintenant non plus seulement des édifices antiques, mais jusqu'à des « dieux au maillet » et des inscriptions celtiques. Les objets inédits ne font d'ailleurs pas défaut dans ces séries variées. Nous appelons particulièrement l'attention sur celle d'Alise-Sainte-Reine qui constitue un véritable recueil sur les fouilles actuelles.

Nous rappelons que comme précédemment les mots entre crochets sont des rectifications ou des additions aux légendes que nous transcrivons telles quelles.

Joseph DÉCHELETTE.

ALPES (BASSES-)

**Riez.** 1. — Le Panthéon. *Phototypie E. Lacour, Marseille*, 1284.

2. — Vue intérieure du Panthéon. *Ibid.*, 1280.

3. — La Colonnade. *Ibid.*, 1279.

ALPES-MARITIMES

**Lalmanarre.** 3. — Ruines de Pomponia, ancienne ville romaine, côté Est (*Chemins de fer du sud de la France. — Ligne du littoral*). *A. Bougault*, 207.

4. Ruines de Pomponia, ancienne ville romaine, côté Ouest. *Ibid.*, 208.

**Nice.** 5. — Les Arènes de Cimiez. *LL.*, 297.

BOUCHES-DU-RHONE

**Les Baux.** 53. — Ruines. *Coll. N. D. Phot.*, 47.

**Meyrargues.** 54. — Ruines de l'Aqueduc romain de Traconade. *Phototypie E. Lacour, Marseille*, 1595.

55. — Les Arceaux romains et le château d'Albertas. *Cliché Perret. Richard, éditeur.*

COTE-D'OR

**Alise Sainte-Reine.** 2. — Alise Sainte-Reine et Montagne de Flavigny (Emplacement des Camps B et C d'infanterie romaine). L. V., édit., 453.

3. — Vue panoramique prise du camp de César. *M. Mariet, Alise.*

4. — Musée gallo-romain d'Alise. Inscription votive. *Ibid.*

5. — Musée gallo-romain d'Alise. Vases en grès, terre cuite et verre. *Ibid.*

6. — Musée gallo-romain d'Alise. Masques et tête barbue en pierre. *Ibid.*

7. — Musée gallo-romain d'Alise. Pièces gauloises, or et bronze. *Ibid.*

8. — Musée gallo-romain d'Alise. Pièces romaines, or et bronze. *Ibid.*

9. — Musée gallo-romain d'Alise. Pièces grecques et romaines, or, argent et bronze. *Ibid.*

10. — Musée gallo-romain d'Alise. Poignard, étrier, fer à cheval, éperon. *Ibid.*

11. — Musée gallo-romain d'Alise. Objets en bronze : statuettes, épingles. *Ibid.*

12. — Musée gallo-romain d'Alise. Objets en fer. *Ibid.*

13. — Les fouilles d'Alesia. Le vase d'argent (Musée de Saint-Germain).

14. — Les fouilles sur le Mont-Auxois, 1re période. *Collection « Pro Alesia ».*

15. — Les fouilles, 1re période. Vestiges du théâtre de l'ancienne Alesia. *Ibid.*

16. — Environs du Mont-Auxois. *Ibid.*

17. — Siège d'Alesia. Emplacement des troupes romaines, des camps gaulois et de l'Armée de secours: Travaux de circonvallation et contrevallation. Marche de l'armée gauloise de secours. *Collection J. D. Sens. La Bourgogne historique*, n° 105.

18. — Alesia et les travaux de siège des Romains d'après Juste Lipse (gravure du XVIe siècle). *Collection « Pro Alesia ».*

19. — Vue de la chapelle et du village d'Alise-Sainte-Reine, d'après Israël Silvestre (gravure du XVIIe siècle). *Ibid.*

20. — Vue de la cité d'Alise, d'après Mérian (gravure du XVIIe siècle). *Ibid.*

21. — Vue de la cité d'Alise et du bourg de Sainte-Reine, d'après Mérian (gravure du XVIIe siècle). *Ibid.*

22. — Le Mont-Auxois en 1865 (vu de l'est et du nord-est). Vue prise de la pointe du Mont Pennerelle. Vue prise de la montagne de Bussy. *Ibid.*

23. — Le Mont-Auxois en 1865 (vu du nord-ouest et du sud). Vue prise du camp attaqué sur les pentes du Mont Réa. — Vue prise de la position

occupée par César (dernière bataille) sur les pentes de la montagne de Flavigny. *Ibid.*

24. — La contrevallation établie par César pour l'investissement d'Alesia (projet de restitution Matruchot-Chaussemiche). *Ibid.*

25. — Grande baliste, sorte d'arbalète fixe lançant des traits, utilisée par les Romains au siège d'Alesia (modèle reconstitué par le général de Reffye au musée de Saint-Germain). *Ibid.*

26. — Onagre ou scorpion, lançant des boulets de pierre, utilisé par les Romains au siège d'Alesia (modèle reconstitué par le général de Reffye au musée de Saint-Germain). *Ibid.*

27. — Un tronçon de voie romaine près du théâtre d'Alesia. Le *hérisson* formé de pierres plates mises de champ, est ici parfaitement visible. *J. D. Sens. Ibid.*

28. — Vue des fouilles d'Alesia en juin 1906 : puits gallo-romain, « maison du Silène », « maison des poteries », etc. *J. D. Sens. Ibid.*

29. — Escalier de la cave dite « du Silène » (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n° 1, juillet 1906.]

30. — Cave déblayée en juin 1906 sur le Mont-Auxois et montrant les trois époques gallo-romaines de l'existence d'Alesia. *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n° 3-4, sept.-oct. 1906.]

31. — Une niche de cave (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* » 1906.]

32. — Les murs de façade du théâtre gallo-romain (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n° 2, août 1906.]

33. — Logettes sur le côté du théâtre d'Alesia (juillet 1906). *J. D. Sens. Ibid.*

34. — Le théâtre d'Alesia en juillet 1906. Mur extérieur de l'hémicycle. *Ibid.*

35. — Le théâtre d'Alesia en juillet 1906. Mur intérieur de l'hémicycle. *Ibid.*

36. — Une conduite d'eau gallo-romaine (fouilles d'Alesia, juillet 1906). *J. D. Sens. Ibid.*

37. — Le théâtre gallo-romain, mur extérieur de l'hémicycle (sud) (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n° 2, août 1906.]

38. — Le temple gallo-romain (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907].

39. — Un coin du chantier des fouilles, montrant le béton romain presque à fleur de sol (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.*

40. — Le monument à trois absides, façade occidentale (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907.]

41. — L'abside occidentale du Monument à trois absides (fouilles d'Alesia, septembre 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907.]

42. — Canalisation d'eau gallo-romaine (fouilles d'Alesia, 1907). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1908.]

43. — Monument à double colonnade, au nord de la place publique (fouilles d'Alesia, 1907). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1908].

44. — Deux bols ornés, poterie samienne (fouilles d'Alesia, mai 1906). [Voir « *Pro Alesia* », n° 1, juillet 1906.]

45. — Deux vases ornés, en terre rouge, dite samienne, diam. 24 cm. (fouilles d'Alesia, mai 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n°s 7-8, 1907.]

46. — Deux poteries samiennes ornées (fouilles d'Alesia, mai 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n° 1, juillet 1906.]

47. — Vase orné, poterie rouge dite samienne (fouille d'Alesia, mai 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n° 1, juillet 1906.]

48. — Grand bol samien avec personnages (Mercure, etc.) (fouilles d'Alesia, mai 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907.]

49. — Grand bol en poterie rouge dite samienne, diam. 25 cm. (fouilles d'Alesia, mai 106). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n°s 5-6, 1906.]

50. — Vase orné en poterie rouge dite samienne, diam. 24 cm. (fouilles d'Alesia, mai 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n°s 5-6, 1906.]

51. — Poteries gallo-romaines, fouilles d'Alesia, 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », déc. 1907.]

52. — Vase gallo-romain portant l'inscription VTERE FELIX (fouilles d'Alesia, juillet 1906). *Ibid.*

53. — Poteries noires gallo-romaines du temps d'Auguste (fouilles d'Alesia, juillet 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* » n° 3, sept.-oct. 1906.]

54. — Poteries gauloises (fouilles d'Alesia, juillet 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n°s 3-4, sept.-oct. 1906.]

55. — Poterie commune (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* » n° 1, juillet 1906.]

56. — Vase gallo-romain à anses et à trépied (fouilles d'Alesia, 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », décembre 1907.]

57. — Deux cruches de fabrication indigène (fouilles d'Alesia, juillet 1906). *Ibid.*

58. — Grands cruchons de poterie indigène (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », n°s 3-4, sept.-oct. 1906.]

59. — Lampes gallo-romaines de divers modèles, provenant du Mont-Auxois (Musée municipal). *Ibid.*

60. — Vases gallo-romains en grès, terre cuite et verre (Musée municipal d'Alise). *Ibid.*

61. — Menus objets trouvés sur le Mont-Auxois. Lampe gallo-romaine en terre cuite. Tasse en verre irisé (ici renversée). Passoire en terre cuite. Clef en fer (fouilles d'Alesia, 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », déc. 1907.

62. — Poteries indigènes du IIIe ou du IVe siècle de notre ère (fouilles d'Alesia, juin 1906). Le plus grand des deux vases porte, inscrite au stylet sur son flanc, la mention de sa contenance : 4 setiers et demi. *Ibid.*

63. — Seau gallo-romain du IIIe siècle de notre ère (fouilles d'Alesia, juin 1906). *J. D. Sens. Ibid.*

64. — La « Flûte de Pan » telle qu'elle était au sortir du puits, avant tout travail de restauration (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907.]

65. — La « Flûte de Pan » après sa restauration. A. la flûte vue de face ; B. son extrémité vue de 3/4 (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907.]

66. — Clefs anciennes trouvées sur le Mont-Auxois (au Musée municipal d'Alise). *Ibid.*

67. — Armes trouvées dans les fossés de César à Alise (1er lot). *J. D. Sens. Ibid.*

68. — Armes trouvées dans les fossés de César à Alise (2e lot) (*Revue archéologique*). *Ibid.*

69. — Ornements de bronze, feuillage et rosaces, trouvés sur le Mont-Auxois (au Musée municipal d'Alise). *Ibid.*

70. — Vase d'argent trouvé dans les fossés de César à Alise (Musée de Saint-Germain). *Ibid.*

71. — Aiguière en bronze (fouilles d'Alesia, juin 1906) [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, sept.-oct. 1906]. — Miroir en bronze étamé de plomb (fouilles d'Alesia, sept. 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », no 9, mars 1907.]

72. — Chaudrons gallo-romains en bronze. Le fond a été maintes fois rapiécé (fouilles d'Alesia, mai 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, 1906.]

73. — Chaudrons gallo-romains en bronze du IIIe siècle de notre ère (fouilles d'Alesia, juin 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, 1906.]

74. — Menus objets (fouilles d'Alesia, 1907). Charnières en os. Lampe gallo-romaine en fer (vue d'en haut, vue de côté). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907 et 1908.]

75. — Le « Gaulois couché », bronze d'applique (représenté ici en grandeur naturelle) (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 5-6, nov.-déc. 1906.]

76. — Buste de Silène en bronze, vu de face (fouilles d'Alesia, mai 1906). *Ibid.*

77. — Buste de Silène, vu de profil (fouilles d'Alesia, mai 1906). *Ibid.*

78. — Monnaies à l'effigie de Vercingétorix. A gauche et à droite, monnaie d'or, agrandie au double (*face et revers*). En haut et en bas, médailles romaines représentant Vercingétorix captif. *Ibid.*

79. — Monnaie d'or à l'effigie de Jules César. *J. D. Sens. Ibid.*

80. — Le dieu aux colombes (*Moritasgus* ?), deux exemplaires trouvés en 1903 et en 1906 sur le plateau d'Alesia. *J. D. Sens. Ibid.*

81. — Tête de femme de grandeur naturelle, en pierre de Til-Châtel, déesse ou impératrice (Junon ?) (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, 1906.]

82. — Statue (mutilée) de Vénus rattachant sa sandale, trouvée à Alesia. *J. D. Sens. Ibid.*

83. — Statue d'Épona, divinité protectrice des chevaux (fouilles d'Alesia, octobre 1907). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », déc. 1907.]

84. — Buste d'Amazone (vu de 3/4, vu de face), fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, sept.-oct. 1906.]

85. — Groupe en pierre représentant un dieu et une déesse (fouilles d'Alesia, 1907). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1908.]

86. — Un des deux Dioscures (Castor ou Pollux) (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, 1906.]

87. — La triade capitoline, bas-relief en pierre de Til-Châtel. Au centre, le dieu Jupiter est assis. A sa droite est Minerve coiffée d'un casque. A sa gauche est Junon, voilée, le front ceint d'un diadème (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, 1906.]

88. — Demi-fronton triangulaire d'un temple représentant un amour ailé et une demi-tête de déesse (fouilles d'Alesia, août 1906). [Voir « *Pro Alesia* » 1907.] — **Les Gaulois dans l'art.** Gaulois entrant dans le temple de Delphes et foulant aux pieds la tête de la Pythie (fond de vase trouvé en Gaule). *Ibid.*

89. — Tête de femme du ne siècle, en pierre de Til-Châtel, trouvée sur le Mont-Auxois en 1905. *Ibid.*

90. — Têtes coupées aux yeux clos représentées en bas-relief (fouilles d'Alesia, août 1906). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », nos 3-4, sept.-oct. 1906.]

91. — Médaillon en pierre avec sujet religieux, et tête de lion d'applique en terre cuite, provenant du Mont-Auxois (au Musée municipal). *Ibid.*

92. — Chapiteau gallo-romain provenant du Mont-Auxois (vu de face et de côté) (au Musée municipal). *Ibid.* [Voir « *Pro Alesia* », 1907].

93. — Deux sarcophages (au Musée municipal). Le 1er est fait avec une assise d'architrave romaine ; le 2e au second plan est une auge franque. *Ibid.*

**Châtillon-sur-Seine.** 94. — Le Musée archéologique. *H. Bogureau, édit., Châtillon-sur-Seine, 362.*

**Dijon (musée archéol. de).** 95. — Buste d'homme en pierre blanche, dont le cou est orné d'un torques (haut. 0m,85) ; trouvé en 1839 sur le Mont-

Auxois. (Fouilles de la commission des antiquités de la Côte-d'Or). *Cl. Drioton, édit., Dijon.* (*Bauer, Marchet et Cie, Dijon* [dans un cartouche].

**Les Laumes** (environs d'Alise). 96. — Le Pont romain. *M. Marlet, Alise.*

**Vertillum** (**Vertault**). 97. — Passage pavé, bordé de boutiques. Fouilles de la Société archéologique du Châtillonnais. *H. Bogureau, édit., Châtillon-sur-Seine*, 1.

98. — Chambre avec hypocauste. Fouilles de la Soc. arch. du Châtillonnais. *Ibid.*, 2.

99. — Chambre avec hypocauste. Fouilles de la Soc. arch. du Châtillonnais. *Ibid.*, 3.

100. — Substructions gallo-romaines. Fouilles de la Soc. arch. du Châtillonnais. *Ibid.*, 4.

101. — Grande salle souterraine. Fouilles de la Soc. arch. du Châtillonnais. *Ibid.*, 5.

102. — Fouilles de la Soc. arch. du Châtillonnais. *Ibid.*, 6.

**[Cussy-la-Colonne]**. 103. — Colonne de Cussy. *L. V., édit.*, 381.

CORRÈZE

**Ussel**. 2. — Ussel, place Voltaire et l'Aigle Romaine [quatre C dans un trèfle à quatre feuilles]. 23.

GARD

**Nimes**. 19. — Vue extérieure des Arènes. *N. D. phot., 1361.*

20. — Vue intérieure des Arènes. *N. D. phot., 1362.*

21. — Esplanade [vue des Arènes]. *Chés. Bernheim, phot.-édit., O. A., Nimes.*

22. — Les Arènes. Intérieur. *Ibid.*

23. — Les Arènes. *Photot. Marseillaise. J. G. L. R.*, 894.

**Remoulins**. 24. — Le Pont du Gard, vu de profil. *Nîmes, Granier et Piton*, 17.

GIRONDE

**Bordeaux**. 1. — Ruines du Palais Gallien. *F. et M. Paris.* 12.

2. — Ruines du Palais Gallien. *Phototypie J. Poitevin, Bordeaux.*

3. — Ruines du Palais Gallien. *Ibid.*, 58.

ISÈRE et **Sainte-Colombe** (RHONE)

**Vienne**. 7. — Porte d'Orange ou Théâtre Antique. *Phot. Dumas. Collection E. B. F. Vienne*, 11.

8. — Cour du Théâtre. Restes des murs de soutènement de l'Escalier romain conduisant du Forum au Palais des Empereurs. (*Cliché C. D.*). *Blanchard édit., Vienne*, 708.

9. — Temple d'Auguste et de Livie. *Édition Blanc, Vienne*, 21.

10. — Façade du Temple d'Auguste et de Livie. Construit sous l'Empereur Claude, vers l'an 41 de notre ère. (*Cliché C. D.*). *Blanchard, éditeur, Vienne*, 1020.

11. — Temple d'Auguste et de Livie. *LL.*, 40.

12. — Temple d'Auguste et de Livie. *LL.*, 39.

13. — Ruines romaines du Jardin Public. *Coll. E. B. F., Vienne. LL.*, 55.

14. — Le jardin public. La Voie Romaine, découverte et mise à jour lors des fouilles faites pour l'aménagement du Jardin Public. *E. B. F., édit.*, 13.

15. La Voie romaine au Jardin de Ville. (*Cliché C. D.*). *Blanchard, édit., Vienne*, 65.

16. — Vestiges de voie romaine au Jardin public. *B. F., Paris*, 5.

17. — Voie romaine. *B. F., Paris.*

18. — Restes des murs romains construits par ordre de Jules César [*sic*] vers l'an 58 avant J.-C. pour soutenir les terrasses du Palais des Empereurs (au bord de la Gère, en amont du Vieux-Pont). *Cliché C. D. Blanchard, édit., Vienne*, 839.

19. — Le Boulevard de la Pyramide et le Plan de l'Aiguille, dit tombeau de Pilate. *Phot. Dumas. Edit. Blanc, Vienne*, 22.

20. — Le Plan de l'Aiguille. Tombeau dit de Ponce-Pilate. *B. F., Paris*, 35.

21. — Plan de l'Aiguille, *LL.*, 51.

22. — Restes des piles du Pont Romain construit sous l'Empereur Tibère (visibles seulement aux très basses eaux du Rhône) et Tour de Philippe de Valois. *Cliché C. D. Blanchard, édit., Vienne*, 1000.

23. — Une partie du Musée lapidaire (Antiquités romaines, sarcophage, tête de faune). *Ibid.*, 921.

24. — (Musée lapidaire). Inscriptions. *Ogeret et Martin, édit., Vienne.*

25. — Musée lapidaire). Bas-reliefs. *Ibid.*

26. — Musée lapidaire. Vestiges romains. *LL.*, 68.

27. — Musée lapidaire. Tombeau et Vestiges romains. *Ibid.*, 69.

28. — Musée lapidaire. Vestiges romains. *Ibid.*, 70.

29. — Le Musée lapidaire. La collection d'amphores. *Ibid.*, 77.

30. — Le Musée lapidaire. Intérieur. *Ibid.*, 78.

31. — Hylas puisant de l'eau dans le fleuve Ascanius est surpris par les Nymphes· Mosaïque récemment découverte à Sainte-Colombe [Rhône] et actuellement au Musée de Grenoble. *Cliché communiqué par M. Grange. Blanchard, édit., Vienne*, 726.

32. — Mosaïque romaine, récemment découverte. *Blanchard, édit., Vienne*, 735.

LOIRE

**Moingt.** 1. — Ruines des Sarrazins. Ancien Théâtre romain. *Édition Girard à Moingt. Reproduction interdite C. J.*

LOT

**Cahors**. 3. — Porte des Thermes. *M. T. I. L., dans un trèfle*, 100.

MARNE

**Reims**. 1. — Porte Mars. Arc de triomphe gallo-romain. *Gontier, édit., Reims*.

MARNE (HAUTE-)

**Langres**. 1. — Porte gallo-romaine. *Librairie Mairetet*.

2. — Porte romaine. *A. Veyssière, phot.-édit.*

OISE

**Compiègne (environs de)**. 1. — Ruines de Champlieu. Le chemin de Ronde. *LL.*, 38.

2. — Ruines Champlieu. Le Temple. *Ibid.*, 219.

3. — Champlieu-les-Bains. Les Ruines. *Ibid.*, 218.

4. — Les Bains et le Théâtre. *N. D. phot.*, 78.

**Senlis**. 5. — Les Arènes. *Ibid.*, 21.

6. — Les Ruines du château. *Ibid.*, 10.

PUY-DE-DOME

**[Environs de Clermont-Ferrand]**. 10. — Ruines du Temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme. *Collection du Circuit d'Auvergne. Edité par « La Havane ». Clermont-Ferrand*, 12.

**Le Mont Dore**. 11. — L'Établissement thermal. L'Intérieur. La colonne du Bain de pieds des Dames. *LL.*, 26.

PYRÉNÉES (BASSES-)

**Saint-Pée-sur-Nivelle**. 1. — *Eskual Herria (Pays Basque)*. Environs de la Rhûne. — Pont romain à Ibarron, dit Pont de la Vierge. *J. S., édit., Ascain*, 3.

RHONE[1]

**Sainte-Colombe-les-Vienne**. 3. — Fragments antiques de l'époque romaine, en beau marbre blanc, découverts dans le Clos de l'Ancien Palais du Miroir. *Coll. E. B. F.*, 119.

4. — Statues romaines en beau marbre blanc, dont la principale représente la *Ville de Vienne*, découvertes dans le Clos de l'Ancien Palais du Miroir. *Ibid.*, 120.

5. — Cloître de l'ancien couvent des Cordeliers (Antiquités romaines réunies par M. Michoud, propriétaire actuel). *Cliché C. D. Blanchard, édit., Vienne*.

SAONE-ET-LOIRE

**Autun**. 26. — Pierre de Couhard. *J. C. Autun*.

1. Pour Sainte-Colombe, voir Isère.

**Saint-Léger-sous-Beuvray.** 27. — Mont Beuvray. Voie gauloise de Malvaux, 2e *série*, 3.

28. — Fouilles à Beuvray, 12.

**[Mont Beuvray].** 29. — En Morvan. Mont Beuvray. Escalier d'une maison gauloise. *Cliché E. Caïus à Autun, 31.*

SARTHE

**Le Mans.** 1. — Le Musée Archéologique [antiquités gallo-romaines et médiévales]. *B. F., Paris.*

SEINE

**[Paris].** 1. — Musée de Cluny. Vue du Jardin. Portail du cloître des Bénédictins d'Argenteuil et Extérieur des Thermes. *J. L. édit., Paris.*

2. — Musée de Cluny. Palais des Thermes. Intérieur. *J. Leroy, édit., Paris.*

SEINE-ET-OISE

**Saint-Germain-en-Laye.** 2. — Le Musée, Salle I. *N. D. Phot.*, 88.

3. — Le Musée, Salle II. *Ibid.*, 89.

4. — Le Musée, Salle XIII. *Ibid.*, 90.

5. — Le Musée, Salle XV. *Ibid.*, 91.

6. — Le Musée, Salle XVI. *Ibid.*, 92.

7. — Le Musée, Salle XX. *Ibid.*, 93.

8. — Le Musée, Salle XXI. *Ibid.*, 94.

9. — Le Musée, Salle XXIV. *Ibid.*, 95.

10. — Le Musée, Salle XXV. *Ibid.*, 96.

11. — Le Musée, Salle B, une Baliste. *Ibid.*, 83.

12. — Le Musée, Salle B. *Ibid.*, 84.

13. — Chapelle du château, côté Ouest. *Ibid.*, 85.

14. — Sépultures. *Ibid.*, 116.

15. — La Salle des Bijoux. *Ibid.*, 161.

16. — Mercure de Lezoux. *L. J. château de Saint-Germain.*

17. — Lampadaire en bronze trouvé à Saint-Paul-Trois-Châteaux. *Ibid.*, 164.

18. — Colonne Trajane. Original en marbre à Rome, 113 ans après J.-C. *Phototyp. A. Rep et Fillette à Château-Thierry. Collection B. F.*, 2351.

19. — Une divinité gauloise; le « dieu cornu » [tête en bronze provenant de Lezoux]. *Collection « Pro Alesia ».*

SEINE-ET-MARNE

**Faremoutiers (Environs de).** 1. — La Venderie. Pont gallo-romain[?].

VAUCLUSE

**Avignon.** 24. — Cour du Musée Calvet. Ancien Hôtel du Marquis de Villeneuve-Martignan 1762. *Guende, phot. Marseille, 1143.*

**Orange.** 25. — Théâtre romain, *Phototyp. E. Lacour. Marseille*, 1710.

26. — Théâtre romain d'Orange. *Maison Universelle « Nouvelles Galeries », Avignon.*

27. — Galerie intérieure du Théâtre romain. *Ibid.*

VOSGES

**Épinal (musée d').** 1. — Hermaphrodite. Statuette en bronze. Haut. 0m,49. Période gallo-romaine. Trouvée à Siou (Meurthe-et-Moselle). *Nancy. Imp. Barbier et Paulin.*

2. — Suscellus, le dieu au maillet. Statuette en pierre. Période gallo-romaine. Trouvée à Escles (Vosges). *Ibid.*

3. — Le dieu au maillet. Autel carré. Époque gallo-romaine. Trouvé à Soulosse (Vosges). *Ibid.*

VIENNE

**Cenon.** 8. — Menhir du Vieux-Poitiers, avec inscription celtique traduite par M. E. Ernault : *Ratin Frontu Tarbelsonios Ieuru.* Frontu, fils de Tarbelsonos, a élevé la ratis? des Brivates (peuple voisin d'un pont). *Jules Robuchon, phot., Poitiers*, 915.

**Poitiers.** 9. — Chevet du Baptistère. Saint-Jean. *Imp. Libr. J. Lévrier, Poitiers.*

YONNE

**Sens.** 1. — Une Ancienne Porte de la Muraille romaine (1re vue). *Collection J. D., Sens.*

2. — Une Ancienne Porte de la Muraille romaine (2e vue). *Ibid.*

3. — Détails de la muraille d'enceinte Gallo-Romaine de la ville de Sens, construite au IIIe siècle de l'ère chrétienne. *Ibid.*

4. — La Poterne en 1827. *Ibid.*

5. — Une Tour des Anciens Remparts, en face de Clos-le-Roi (Démolie en 1844). *Ibid.*

## Appendice.

LES GAULOIS DANS L'ART.

1. — Armes gauloises (d'après un bas-relief grec découvert à Pergame). *Collection « Pro Alesia ».*

2. — Sanglier gaulois, couronnement d'une enseigne gauloise (Arc d'Orange). *Ibid.*

3. — Buste de bronze dit « de Vercingétorix » (ancienne collection Danicourt). *Ibid.*

4. — Tête de jeune Gauloise (face) (Florence). *Ibid.*

5. — Tête de jeune Gauloise (profil) (Florence). *Ibid.*

6. — Tête de Gauloise (*Ibid.*).

7. — Gaulois mourant (Musée du Capitole, à Rome). *Ibid.*

8. — Gaulois combattant (Musée de Venise). *Ibid.*

9. — Bataille de Gaulois, face d'un sarcophage découvert dans la vigne Ammendola. *Ibid.*

10. — Bataille de Gaulois, côté gauche d'un sarcophage découvert dans la vigne Ammendola. *Ibid.*

11. — Bataille de Gaulois, côté droit d'un sarcophage découvert dans la vigne Ammendola.

12. — Mosaïque de Zeugma, la plus ancienne image représentant la Gaule personnifiée. *Ibid.*

13. Cavalier gaulois (relief d'une lampe romaine). Collection Muselli à Vérone. (Plusieurs lampes analogues ont été trouvées sur le Mont Auxois). *Ibid.*

## Le Sarcophage de Haghia Triada.

Parmi tous les chefs-d'œuvre encore inédits que la Mission italienne dirigée par F. Halbherr a découverts à Phaestos et à Hagia Triada, il en est peu dont la publication se fît autant désirer que celle de l'extraordinaire sarcophage qu'on pouvait voir depuis 1903 au Musée d'Hérakleion (Candie). M. Halbherr s'étant trouvé dans l'impossibilité de le publier comme il en avait annoncé l'intention au t. XIV des *Monumenti dei Lincei*, on lui saura grand gré d'avoir, sans tarder davantage, confié à R. Paribeni le soin de faire connaître en détail sa belle découverte. Le mémoire que ce jeune savant vient d'y consacrer au t. XIX du même recueil[1] est si important par la richesse de son information comparative qu'il y faut renvoyer pour toute étude approfondie du sarcophage. On se contentera ici d'essayer d'expliquer les peintures reproduites sommairement ci-dessous et d'indiquer les questions qu'elles soulèvent.

C'est tout près du palais de H. Triada, sur le flanc N. de la colline de H. Georgios, parmi d'autres tombes d'époque diverse, que le sarcophage a été trouvé au milieu d'un rectangle (2m,39 sur 1m,95) de maçonnerie épaisse d'appareil plutôt polygonal. Comme ce mur s'arrête régulièrement à une faible hauteur du sol, il doit probablement être considéré comme le soubassement d'une construction plus légère, peut-être d'un édicule pareil à celui qu'on verra représenté sur le sarcophage, édicule dont le plan carré se retrouve en Crète dans l'ossuaire de Palaikastro et la tombe d'Isopata[2]. Une petite porte, large de 0m,87, ouverte sur la face orientale, donnait accès dans la tombe qui comprenait, outre le sarcophage, deux urnes funéraires, l'une en pierre, l'autre en terre cuite. Bien que violées dans l'antiquité, elles renfermaient encore ou avaient laissé tomber à terre quelques ossements dont deux crânes dans l'urne en pierre, une pierre gravée, un rasoir de bronze, une statuette féminine en terre cuite, une coquille de triton. Le caractère *cycladique* de la statuette et la forme du rasoir reportent vers la fin de l'époque minoenne; on verra que la présence sur le sarcophage de vases semblables à ceux que portent les Keftiu sur les

1. Roberto Paribeni, *Il sarcofago dipinto di Haghia Triada*, estratto dei *Monumenti antichi* pubbl. per la R. Accademia dei Lincei. Rome, 1908. 86 p. in-4°, 23 fig. et 3 pl. en couleurs.

2. Sur la tombe d'Isopata, contemporaine de la XVIIIe dynastie, voir ci-dessus (*R. A.*, 1908, II, 144) le c.-r. de la publication d'A. J. Evans. Il importe de remarquer que, si la tombe rupestre se retrouve en Phrygie et en Paphlagonie, la tombe qui s'élève en rectangle isolé est particulière à la Lycie et à la Carie, régions dont Doerpfeld (*Ath. Mitt.*, 1905, 292) fait venir les premiers maîtres de la Crète.

tombes de Sen Mut et de Rekhmara (1530 et 1500 ou 1480 et 1450) et celle de chars à deux chevaux qui ne furent introduits qu'au temps de la XVIII[e] dynastie attestent que le sarcophage se place vers la fin du XV[e] siècle, au terme du *Bas Minoen II*, contemporain d'Aménophis III et de Thii dont le cartouche apparaît dans une tombe voisine du sarcophage.

Le sarcophage lui-même est un coffre de la forme ordinaire des *larnakes* rectangulaires à quatre pieds; mais, au lieu d'être en argile, il est taillé dans un épais calcaire grisâtre dont le poids a probablement seul empêché sa destruction lors de la violation de la tombe.

Les côtés longs mesurent 1m,37, dont 0m,24 à chaque extrémité pour les pieds; les petits côtés 0m,43, dont 0m,11 pour chaque pied. Sur la pierre, une couche de stuc, épaisse de 2 à 7 mm., constitue le fond pour la fresque qui utilise son blanc mat pour certaines parties (chair des femmes, vêtements, portions du fond). Le contour des figures était marqué par une ligne jaune qui n'a pas partout été recouverte. Le peintre disposait des couleurs blanche, rouge, jaune, bleue et noire, généralement employées dans les fresques égéennes, et du vert qui est plus rare. Les conventions sont les mêmes aussi que sur les autres fresques : les hommes sont distingués par le brun-rouge de leur peau, les femmes par une carnation blanc-crème; les personnages sont toujours présentés de profil, l'œil grand ouvert, le buste cambré. Le décor dans lequel les panneaux sont encadrés est constitué par des motifs géométriques connus : au-dessus et au-dessous de chaque panneau, une rangée de rosaces bleues à centre rouge sur fond blanc entre des bandes alternativement bleue et jaune; sur les pieds, le long des grands côtés, des rosaces semblables sont reliées par une série de volutes formées de trois bandes, rouge, blanche et bleue; le long des petits côtés, les différentes couleurs sont mélangées, imitant les veines du marbre suivant le procédé qui est resté en usage.

Commençons par celui des grands côtés où paraît figurer le mort auquel était destiné le sarcophage.

*Grand côté I.*— A droite un personnage est debout; le cou, qui, à la différence de celui des autres figurants, ne porte aucun collier, émerge seul d'un vêtement blanc tacheté de rouge et bordé de jaune. Ce vêtement tombe des épaules avec la rigidité d'un linceul et c'est, en effet, une sépulture qu'il faut reconnaître dans le bâtiment dont une moitié se voit derrière le mort. La façade rappelle l'entrée des tombes de Mycènes, confirmant la restauration qu'en proposa Chipiez : deux demi-colonnes encadrent un portail et supportent une large architrave où s'enroulent postes et spirales, soit rouges sur fond blanc, soit noirs sur fond rose ou blanc, tandis que les demi-colonnes sont divisées dans le sens de la largeur en bandes jaunes qu'interrompent des bandes plus foncées, ce qui s'explique sans doute par l'alternance, déjà constatée au Trésor d'Atrée, des placages en stuc ou albâtre, marbre ou porphyre

dont les ciselures géométriques étaient mises en relief par de vives couleurs. Au-dessus de l'architrave se voient deux assises de blocs rectangulaires destinées sans doute à faire comprendre que la tombe n'est pas creusée dans le roc, mais qu'elle forme un édicule séparé; les mêmes moellons, affectant cet appareil isodome qui reparaît dans toutes les représentations minoennes de monuments religieux, s'étagent devant le mort de façon à former trois gradins de part et d'autre; une lacune empêche malheureusement de voir comment cette construction se raccordait avec la tombe et si le mort lui-même et l'arbre — une

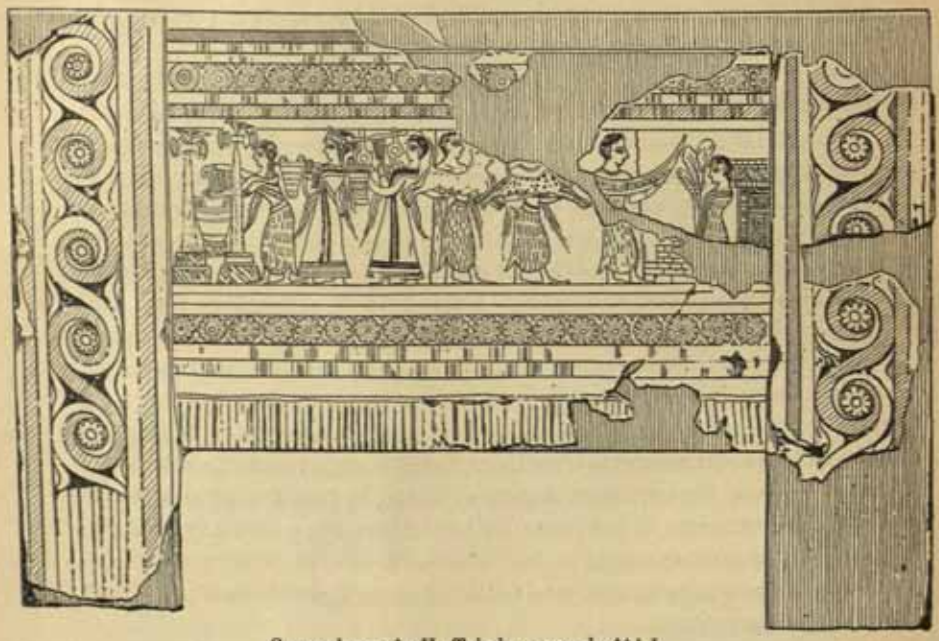

Sarcophage de H. Triada : grand côté I.

sorte de palmier — dressé devant lui, reposaient sur les gradins de droite ou apparaissaient seulement par derrière. Bien que cette mutilation interdise de se prononcer avec certitude sur le rôle de ces degrés en maçonnerie, il est permis d'y voir, avec M. Paribeni, une sorte de *podium* destiné à recevoir des offrandes. Ce sont, en effet, des offrandes que sont censés apporter au défunt les trois hommes qui s'avancent vers lui. Tous les trois ont les cheveux noirs crépus, et le ton ocre de leur buste nu n'est interrompu que par les lignes blanches du collier, des bracelets et de la ceinture. Sous la ceinture descend une étoffe en forme de sac à laquelle les mêmes taches, semblables à des virgules rouges ou noires, qu'on a vues sur le linceul du mort, donnent l'air

d'une peau ou d'une fourrure; cette impression paraît confirmée par l'appendice caudiforme qui s'en détache par derrière et l'on sait que le costume de cérémonie des prêtres et des princes égyptiens a longtemps comporté; par souvenir du vêtement primitif, une peau de guépard munie d'une queue, c'est ce sac — le *sac* que les Hébreux revêtent en signe de deuil n'est pareillement qu'une peau de bête — fait d'une fourrure mouchetée garnie de sa queue; que paraît imiter la courte jupe de ces trois personnages, sans doute sacerdotaux, qui apportent au mort, le premier une grande barque aux extrémités fortement recourbées comme celles des *dahabiehs* du Nil, les deux autres deux jeunes veaux que le peintre a représentés tendus dans le même élan si puissamment réaliste qu'avait fait connaître la fresque de Tirynthe; ce type semblerait donc avoir été une tradition d'école chez les peintres égéens.

La seconde moitié de cette face est occupée par une scène très heureusement choisie pour faire pendant à celle que l'on vient de décrire. Ce sont deux femmes et un homme qui s'acheminent processionellement, non plus devant le défunt debout entre la tombe et le palmier funéraire, mais vers un ensemble qui, en face du culte des morts, combine les traditions du *tree-and pillar-cult* avec celles de la zoolâtrie et de l'hoplolâtrie.

Sur une paire de socles en pyramide tronquée s'élèvent les troncs dépouillés de deux palmiers; à l'extrémité du cône allongé qu'ils dessinent est plantée une quadripenne — hache ayant de part et d'autre deux lames convexes — que surmonte un oiseau jaune et noir, corbeau ou colombe, — colombe noire comme celles de Dodone. Entre les deux palmiers s'évase un vaste cratère bleu à bandes jaunes — sans doute en argent incrusté d'or, comme ceux que portent les Keftiu des tombes de Rekhmara et Sen Mut. C'est dans ce cratère qu'une première femme verse un liquide rouge contenu dans un vase plus conique et où des bandes rouges alternent avec les bandes bleues et jaunes; deux vases semblables, qui figurent également parmi les dons des Keftiu à Thèbes, sont suspendus aux extrémités d'une perche que la seconde femme porte sur l'épaule droite. Tandis que la première femme, vêtue inférieurement d'une étoffe blanche, tachetée de rouge, pareille au vêtement des hommes, a le torse moulé par une chemisette transparente avec ceinture, écharpe et fichu d'un beau bleu et que ses cheveux noirs, retenus par un fermoir à l'oreille, retombent au-dessous en boucles, la deuxième femme porte une robe bleue qui paraît descendre en une seule pièce des épaules aux chevilles : une triple torsade jaune, noire et rose, forme autour du décolleté une façon de « fichu Marie-Antoinette »; une ceinture rouge paraît descendre des seins à la taille comme sur une « robe Empire »; sur le côté de la jupe, qui tombe « en cloche, » se voit au milieu une bande rose encadrée de noir, plutôt les pans de l'écharpe que l'indication d'une ouverture formant « *divided skirt* »; cette triple bande s'arrête au bas de la jupe que traversent horizontalement deux lignes jaunes et

deux lignes roses de part et d'autre d'une zone bleue, sans doute des biais — ou des volants là où des hachures semblent indiquer des fronces — appliqués sur la jupe[1]. Plus curieuse encore est la coiffure de cette porteuse d'eau : des cheveux noirs apparaissent seulement quelques boucles sur les tempes et, sur le front bombé, un accroche-cœur descendant vers le nez retroussé; tout le reste est caché sous une coiffe jaune, — on pense au *kekryphalos* d'Andromaque dans l'*Iliade* — qui couvre la tête et descend dans la nuque pour recevoir les tresses; formant couronne, des épingles en figure de point d'interrogation — leur couleur rouge indiquerait-elle des incrustations de corail ou d'émail? — sont plantées autour de la tête, peut-être la forme primitive des futures *tettiges* ionniennes; du fermoir, qui paraît réunir au-dessus de la coiffe ces éléments du χρυσάμπυξ, s'élève une sorte d'aigrette ou de panache qui retombe jusqu'aux épaules. Si la première femme porte la courte jupe vermiculée des hommes, on n'est pas moins étonné de voir s'avancer derrière la porteuse d'eau un homme exactement vêtu comme elle; les couleurs seules diffèrent, la robe étant rose, les volants noirs, le fichu-écharpe blanc et noir; sous le fichu, à gauche de la poitrine, passe le montant en cou de cygne d'une lyre ou cithare. La même forme reparaît sur une tombe d'El-Amarna de la XVIII[e] dyn., et, la lyre ne semblant pas indigène en Égypte, on peut supposer qu'elle y fut introduite de Crète. Si le nombre de 7 des cordes de la lyre de H. Triada n'est pas l'effet du hasard, il faudra peut-être assigner aux sujets de Minos l'invention de l'heptacorde jusqu'ici attribuée à Terpandre et dont le plus ancien spécimen se voyait entre les mains de l'Apollon d'un des fameux vases de Milo du VII[e] siècle.

*Grand côté II.* — Bien que cette face soit plus mutilée que l'autre, la disparition presque complète de l'extrémité gauche n'empêche pas d'en reconnaître le sujet. Ce sujet est, en effet, non pas double comme sur la face I, mais unique, convergeant tout entier vers les symboles religieux groupés à droite : un autel d'abord, au centre duquel courent des spirales et qui, au-dessus de rondins pareils à ceux qui soutenaient l'architrave au Trésor d'Atrée ou à la Porte des Lions, porte deux paires de cornes de consécration; derrière, semble s'épanouir un olivier; puis, sur un soubassement fait de carreaux rouges et blancs, une longue hampe rose, s'amincissant vers le haut pour supporter, comme les troncs de palmiers de la face I, une quadripenne dorée, surmontée d'un oiseau noir; enfin, un autel bas portant une sorte de cuvette blanche dont il faut sans doute rapprocher l'aiguière qui rappelle étrangement les poteries libyco-berbères et la corbeille à deux anses remplie de fruits, suspendues l'une et l'autre au dessus de l'autel. Devant cet autel, étendant les mains sur le bassin — ou les y

1. Dans cette description de la toilette des femmes minoennes, je m'écarte un peu de l'interprétation de M. Paribeni, qui n'a pas connu les pages consacrées à cette question par S. Reinach, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1904, II, p. 17 et D. Chaineux, *Le Costume préhellénique* (Paris, Leroy, 1908).

plongeant, ou les en retirant — se tient la prêtresse, exactement habillée comme la femme qui verse dans le cratère sur la face I. Elle en diffère seulement parce que les hachures de sa jupe sont groupées en faisceau et parce que le ruban qui s'enroule autour de sa taille, de son cou et de ses coudes est rose et non bleu. Si la prêtresse procède à des libations — ou se lave les mains — c'est que, derrière elle, sur une sorte de table de sacrifice, le taureau gît ligotté de bandelettes rouges, le sang coulant à flot de sa gorge dans un vase semblable à ceux des femmes qui, sur la face I, portent du liquide rouge — du sang évidemment — dans ce grand cratère auquel on peut donner le nom d'ἄμνιον

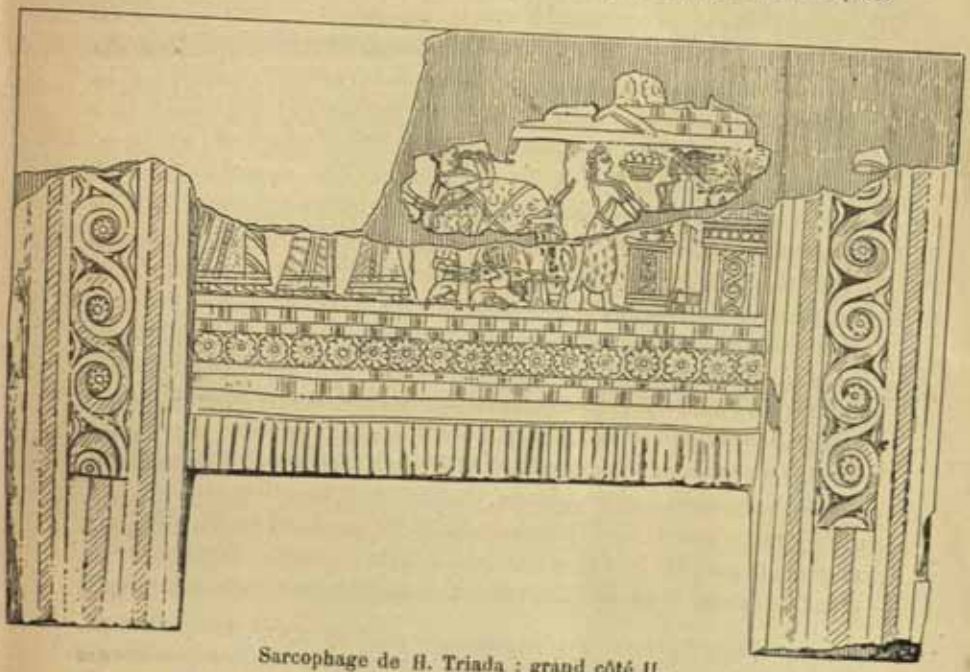

Sarcophage de H. Triada : grand côté II.

employé seulement dans l'*Odyssée*, v. 1476, où le scholiaste avertit que c'est le terme consacré en Crète pour désigner le vase où l'on recueille le sang des victimes. Sous la table, deux chèvres crétoises à longue corne attendent apparemment leur tour d'être immolées. A moitié caché par le taureau, un flûtiste joue sur ses αὐλοὶ διάτρητοι, tenant dans la droite le jonc le plus long, la *phorbeia* appliquée à la bouche. Est-ce à attacher cette armature ou à relier les deux tuyaux que servent les trois fils noirs qui paraissent pendre d'une des flûtes? Pourquoi l'aulète a-t-il les cheveux tombant en double natte tandis que le citharède les porte courts et crépus? Pourquoi est-il vêtu d'un justaucorps bleu, frangé de rose comme sa jupe qui s'arrête aux genoux, tandis que le citha-

rède est vêtu de la longue robe de la porteuse de vases? Sans nous engager dans des suppositions sur le caractère plus ou moins noble ou plus ou moins efféminé de la flûte par rapport à la lyre, nous préférons expliquer ces différences par celles que les corporations d'artistes ont de tout temps aimé à mettre entre leurs uniformes. Leur rôle est d'ailleurs différent : tandis que le citharède accompagne une procession — on retrouve un citharède avec un personnage portant des vases sacrés sur des fragments de fresque du palais de Hagia Triada, — l'aulète paraît rythmer la danse d'un chœur sacré. Derrière lui se voient, en effet, deux paires de femmes qui semblent suivre les mouvements d'une cinquième femme — l'*agésichora* — qui marche devant elles, les deux mains tendues en avant dans un geste de conjuration qu'imitaient sans doute les danseuses qui la suivent. Toutes portent la jupe en cloche à double ou triple volant; l'étoffe en est bleue avec bandes rouges et blanches, formant parfois des carreaux comme dans les étoffes écossaises; pour l'une d'elles, le fond blanc est tacheté de rouge comme dans les jupes vermiculées à appendice caudiforme, présomption nouvelle qui porte à voir en celles-ci, non des peaux véritables, mais des étoffes imitant certaines toisons consacrées[1].

*Les petits côtés.* — Les deux petits côtés du sarcophage présentent chacun un char attelé et monté, fait important pour la chronologie puisque ce n'est qu'au temps de la XVIII[e] dynastie que l'usage du char de guerre paraît s'être introduit en Égypte, en Syrie et en Chypre sous l'influence des Hittites. C'est bien le char hittite que l'on retrouve ici avec sa roue à quatre rais, la forte planche supportant la légère balustre et d'où part le timon. Si la couleur des chevaux, jaune et bleue foncée, est bizarre — l'un alezan, l'autre jayet peut-être — la tête courte, le front bombé, le col recourbé en arrière sont des caractères observés sur la nature, appartenant plutôt au cheval barbe qu'aux chevaux asiatiques. On peut supposer que la Crète a connu le cheval longtemps avant de l'atteler à un char[2]. L'autre char est traîné par deux griffons blanc,

1. Au Congrès d'Histoire des Religions tenu à Oxford en sept. 1908, Miss J. Harrison a proposé de considérer cette étoffe comme l'imitation d'un plumage d'oiseau, les virgules noires marquant les plumes et la queue les grandes pennes caudales. Les prêtresses de la déesse-colombe seraient vêtues en colombes. Mais la présence de tachetures rouges à côté des noires (toutes deux se retrouvent sur les cervidés des plus anciens vases rhodiens) et l'enveloppement du mort dans une étoffe qui a la même contexture sans avoir la même forme rend peu vraisemblable cette ingénieuse théorie.

2. M. P., qui rappelle la présence de têtes de chevaux semblables parmi les pictogrammes crétois, a oublié la curieuse gemme crétoise qui représente un cheval barbe porté sur un vaisseau (*Annual British School*, XI, fig. 7). On sait que, d'après Ridgeway (*Origin of the thoroughbred horse*, 1905), tous les chevaux du bassin oriental de la Méditerranée seraient d'origine libyenne. La même couleur bleuâtre est donnée à un cheval tenu en main sur un fragment des fresques de Mycènes (Tsountas, Ἐφ. ἀρχ., 1887, pl. XI).

jaune et bleu qui, outre leurs vastes ailes, portent sur la nuque une arête formée de plumes raides, ce qui les rapprocherait plus du griffon de la Chaldée que de celui de l'Égypte. Dans le char à chevaux sont montées deux femmes vêtues de la grande robe tombante, l'une bleue avec bordure blanche, l'autre rose avec bordure bleue, et coiffées d'un *polos* bas déjà connu en Crète ;

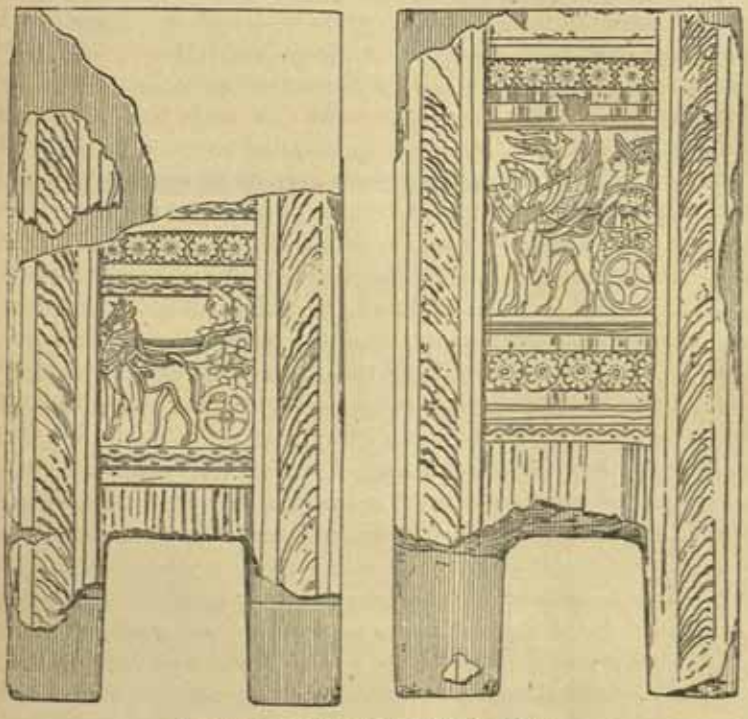

Sarcophage de H. Triada : Petits côtés.

le char aux griffons porte deux personnages vêtus et coiffés de même. Comme celui qui est situé à l'intérieur a une peau plus mate que celle des femmes, comme il paraît plus rigide dans son vêtement, comme une longue plume est fichée dans son couvre-chef, semblable à celle des sphinx mycéniens, comme, enfin, un oiseau huppé le regarde, juché sur l'aile du griffon qu'il a devant lui, M. Paribeni a supposé que ce personnage représentait le fantôme du mort emporté dans l'autre monde par la déesse de la Mort dans son attelage fantastique. Mais il me paraît difficile de comprendre comment le même défunt, représenté en rouge-brun devant sa tombe, aurait perdu toute couleur lorsqu'il est représenté sur un char, ni pourquoi il y serait habillé et coiffé tout différemment ; son teint, d'ailleurs, s'il n'a pas la blancheur de celui de sa compagne,

n'a rien de livide; sa rigidité n'est pas celle du linceul, puisqu'il a une main libre pour tenir les rênes; enfin, pour la plume et l'oiseau, s'il est avéré que les Minoens ont eu le culte de certains oiseaux, rien n'indique jusqu'ici chez eux la conception de l'âme-oiseau, du *ba* ou du *khu* des Égyptiens.

Quel est donc le rapport des scènes des petits côtés avec celles des grands côtés? C'est poser la question de l'interprétation générale du sarcophage, question qui ne manquera pas d'être très controversée. Déjà le P. Lagrange, qui a donné du sarcophage une description partiellement faussée tant par les erreurs de ses croquis que par l'idée d'y retrouver tout le symbolisme de la religion égyptienne[1], rapporte les quatre faces au culte du mort qui serait représenté debout entre le monument à gradins — le toit en encorbellement de sa *tholos*, selon le P. Lagrange — son tombeau terrestre, et sa demeure céleste, paradis dont la magnificence serait indiquée par le palmier et l'édicule ornementé. Le passage entre ces deux demeures du mort pourrait s'effectuer, soit sur le char enlevé par des griffons d'un des petits panneaux, soit sur la barque offerte par le premier figurant. Les animaux qu'apportent les deux personnages suivants seraient ceux qui, dans la scène de l'immolation du taureau, auraient été arrosés du sang de la victime[2]. Le mort aurait eu ainsi sa part propre de l'offrande, en sus du bénéfice résultant pour lui de l'agrément par les dieux, au séjour desquels il entre, du sacrifice du taureau, de l'offrande des fruits et des libations auxquelles la prêtresse procéderait devant l'autel avant de verser dans le grand cratère l'eau sacrée. Les dieux auxquels ces offrandes s'adressent seraient représentés par les trois hampes avec leur hache double et leur oiseau, triple représentation de la même divinité céleste dont l'édicule à cornes avec son arbre figurerait le sanctuaire et le bois sacré.

Bien que M. Paribeni se soit montré plus prudent dans son interprétation, il n'en incline pas moins à croire que le mort domine les quatre panneaux, représenté sous trois espèces : le corps en sa couleur naturelle debout devant la tombe; l'εἴδωλον ou double incolore emporté sur le char; l'âme enfin symbolisée par l'oiseau multicolore qui montre pour ainsi dire le chemin au double.

1. M.-J. Lagrange, *La Crète ancienne* (Paris, 1908), p. 61-67. Voir la critique que j'ai faite de cet ouvrage dans la *Revue des Études ethnographiques et sociologiques*, 1908, p. 279.

2. Le P. Lagrange avait pris pour des veaux les animaux couchés entre les pieds de l'autel sur lequel gît le taureau égorgé. Ce sont bien des chèvres appartenant à cette espèce de l'*ibex cretica* qui habiterait encore les montagnes crétoises selon M. Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1907, p. 150. C'est le même animal qui apparaît chassé par un char à deux chevaux identique à celui du sarcophage sur une gemme contenue dans la IV[e] tombe de l'Acropole de Mycènes (Schliemann, *Mycènes*, fig. 334). Si la présence de l'*ibex* permet d'affirmer l'origine crétoise de la gemme, l'introduction du char en Crète serait donc antérieure aux tombes de l'Acropole.

Si les quatre panneaux ne nous présentent pas un tableau continu, si les alternances des fonds, jaune, bleu ou blanc, ont peut-être pour but de le fragmenter en épisodes, ces épisodes ne s'en rapportent pas moins tous au culte des morts, culte qui se trouvait à une étape autrement avancée que celle des βόθροι, les simples fosses ménagés sur la tombe pour y faire couler le sang vivifiant dont Ulysse se sert encore pour ranimer les morts et qu'on trouve en usage dans la dernière des couches prémycéniennes d'Orchomène[1]. Le mort serait, à Haghia Triada, étroitement associé avec la divinité; c'est celle-ci qu'on propitierait en faveur du défunt et le sarcophage serait le plus ancien exemple européen de cette « prière pour les morts » qui devait être répandue quinze siècles plus tard par le judaïsme. Comme le peuple de Moïse, celui de Minos aurait cherché en Égypte les éléments de cette croyance.

Bien que le lien entre les trois scènes qu'offrent les côtés longs ne me paraisse pas établi, — sur la face I, offrandes au mort et libations à la divinité au moyen d'un liquide rouge, peut-être le sang recueilli sur la face II; sur la face II, immolation du taureau avec offrandes non sanglantes et danses en l'honneur d'une divinité semblable à celle figurée sur la face I —, bien que les chars des petits côtés soient probablement sans rapport avec les scènes des grands côtés — peut-être le char de deux prêtresses traîné par des chevaux s'oppose-t-il seulement à celui de deux déesses avec leur griffon et leur oiseau familiers — ce qui frappe, en effet, surtout, dans l'étude du sarcophage, ce sont les nombreux rapprochements avec les monuments et usages égyptiens dont on a déjà eu l'occasion de signaler quelques-uns au passage. Motif du mort debout entre la tombe et l'arbre sacré pour recevoir des offrandes, la barque comme première offrande, le rite d'immolation du bœuf ligotté sur une table et saigné à la gorge avec vase pour recueillir le sang, le vêtement à appendice caudiforme imitant une toison vermiculée, l'argent qui paraît plus précieux que l'or, autant de points de contact entre la Crète et l'Égypte. De ces rapprochements peut-on conclure à un emprunt direct fait par les sujets de Minos à ceux de Ramsès? Si l'on songe que ces rites remontent en Égypte à 2000 ans au moins avant les Ramessides, on préférera peut-être en expliquer l'analogie par une communauté d'origine et une évolution semblable. Partout où les ancêtres étaient vêtus de peaux de fauves tachetés, les traditions religieuses ne devaient-elles pas maintenir pour les prêtres un costume imitant ce vêtement primitif? Il faut encore remarquer que l'enveloppement des morts dans des nébrides semblables, qui semblerait encore pratiqué en Crète au temps du sarcophage, n'est connu en Égypte que par la mythologie et la préhistoire. D'ailleurs, s'il y a eu influence de l'Égypte sur la Crète, l'influence réciproque n'est pas moins incontestable. A nous borner aux documents fournis par le sarcophage, c'est à l'époque de la

1. Voir l'ouvrage de H. Bulle, *Orchomenos*, I (1907) dont il a été rendu compte ci-dessus (*R. A*, 1908, I, 143).

XVIII[e] dyn. que les vases de métal crétois, dont le sarcophage offre cinq exemplaires, ont été introduits en Égypte, et, si le palmier (*phœnix dactylifera*) qui se dresse devant la tombe a peut-être été importé d'Égypte, l'olivier qui s'épanouit derrière l'autel (*olea europea*) apparaît pour la première fois dans la tombe d'Aménophis II; si la flûte double est connue en Égypte dès l'époque préhistorique, on a vu que la lyre paraissait y avoir été apportée par les Peuples de la Mer. C'est au moment de la poussée de ces peuples que l'Égypte, comme la Crète, paraît recevoir d'Asie le char, alors que le cheval africain était sans doute déjà connu dans l'un et l'autre pays. Enfin, si la barque et l'arbre funéraires sont peut-être des éléments dus à l'eschatologie égyptienne, il suffit de regarder ou le costume et la coiffure des suivantes de la prêtresse, ou le symbole religieux formé par la base pyramidale, le tronc équarri, la quadripenne et l'oiseau, qui n'ont ni l'un ni l'autre d'équivalent en Égypte, il suffit surtout d'étudier la facture de la fresque qui est celle de toutes les peintures égéennes, pour se convaincre que, même en ce premier *syncrétisme* du XV[e] siècle, presqu'au terme de la grande époque minoenne (Bas Minoen II), ni l'art ni la religion crétoises n'avaient rien perdu de leur originalité.

A. J. Reinach.

---

## Nouvelles Fouilles à Knossos.

L'appel adressé l'hiver dernier au public anglais par M. Evans a été entendu. Dès la mi-mars 1907, son lieutenant, M. Duncan Mackenzie, pouvait recommencer les travaux à Knossos; au début d'avril, M. Evans venait en prendre lui-même la direction.

En même temps qu'on poursuivait l'exploration du « Grand Palais », c'est sur le « Petit Palais » que porta l'effort de la nouvelle campagne. On se rappelle qu'à l'ouest du « Grand Palais », reliée par 200 m. d'une chaussée large de 1[m],40 dont les deux rangs de dalles plates reposent sur un béton qui dépasse de part et d'autre de 1[m],10 — « la plus ancienne route de l'Europe » — une construction considérable avait déjà été mise au jour, contenant notamment un sanctuaire dont les idoles ne sont que des concrétions de pierre, *lusus naturae* à forme vaguement humaine[1]. Ces fétiches *acheiropoëtes* n'appartenaient qu'à la décadence de la civilisation minoenne, à la dernière époque de l'édifice, lorsque l'ampleur primitive de ses dispositions avait déjà été sacrifiée

1. Voir A. J. Evans, *British School Annual*, XI, p. 2-16. Les fétiches sont également reproduits par A. Mosso, *Escursioni nel Mediterraneo e gli scavi di Creta*, 1907, p. 159.

pour s'adapter aux besoins de maîtres moins opulents. Mais la vaste salle qui s'ouvrait à l'est de l'édifice, avec son péristyle et sa colonnade latérale, restait digne du « Grand Palais » et promettait de récompenser toute exploration suivie. Malgré les difficultés qui résultaient de la présence, sur le flanc de la colline à excaver, d'un bois d'oliviers sous lequel s'étendait une strate remplie des débris de petites maisons gréco-romaines, la couche minoenne, qu'atteignaient les puits d'une demi-douzaine de ces maisons, a permis de reconstituer un édifice qui occupait une aire de plus de 9.400 pieds carrés, avec une façade dépassant 114 pieds, et non moins de quatre escaliers de pierre : l'un d'eux, au-dessus des deux premières révolutions, montrait les traces d'une nouvelle série de gradins. Le « Petit Palais » avait donc au moins deux étages.

Parmi les trouvailles faites dans l'édifice (encore habité au Minoen Récent III), il en est qui permettent d'en reporter la fondation à la fin du Minoen Moyen ou tout au début du Minoen Récent : autrement dit, vers le XVII^e^ siècle avant notre ère. Signalons un objet perforé, unique en son genre, portant sur ses deux faces une inscription en caractères linéaires de la classe la plus ancienne (A)[1] ; parmi les vases, un spécimen à bec prononcé, appartenant à un groupe tout nouveau de céramique peinte, décoré, de part et d'autre, de faisceaux de papyrus en relief attachés de nœuds triples et de poissons nageant entre les papyrus. Entre autres découvertes, celle des débris d'un rhyton peint, en forme de tête de bœuf perforée au mufle comme pour servir à des libations, suggéra le voisinage d'un sanctuaire antérieur à celui qui contient les fétiches de pierre non taillée.

L'attente de M. Evans ne fut pas déçue. C'est, en effet, comme une sorte de crypte de chapelle qu'il considère une pièce découverte tout auprès, au milieu de laquelle se dressent deux de ces piliers de pierre dont le caractère rituel ne lui paraît pas contestable. Ce caractère serait ici confirmé par deux objets cultuels trouvés dans un conduit voisin où ils seraient tombés de la chapelle élevée au-dessus de la crypte. L'un est un petit socle à gradins, en stéatite, pourvu à la partie supérieure d'une sorte de douille — autrement dit, la base typique destinée à recevoir le manche d'une de ces haches doubles, attribut inséparable

1. On sait que M. Evans distingue deux classes dans l'écriture linéaire qui aurait remplacé l'écriture pictographique quand le deuxième Palais succéda au premier (v. 1704). Tandis que la classe A paraît dominer lors de la construction de ce Palais, au Minoen Moyen III, la classe B est surtout représentée dans les dépôts immédiatement antérieurs à la catastrophe de ce palais, au Minoen Récent II. Le « Petit Palais » n'avait donné jusqu'ici que des tablettes de la classe B, qui se distinguent surtout par l'allongement des signes, leur direction de gauche à droite, les lignes parallèles qui encadrent chaque rangée de signes, les barres droites qui, à l'intérieur des lignes, semblent séparer les mots (voir en dernier lieu, Evans, *BSA.*, X, p. 13, 57; XI, p. 16; *Athenaeum*, 1903, p. 757; Xanthoudidis, Ἀθήνα, 1907, p. 568).

des sanctuaires crétois[1]. L'autre objet, presque intact, est un vase taillé dans la même stéatite noire et qui représente une tête de taureau comme le rhyton d'argile dont il a été question plus haut[2]. Le modelé de la tête et de la crinière bouclée serait d'une exécution magnifique, certains détails techniques presque nouveaux. Les naseaux sont incrustés de la même substance nacrée où sont souvent taillés les gemmes; les yeux sont faits de cristal de roche, l'iris et la pupille indiqués par des couleurs posées dans des trous excavés à cet effet à la face inférieure du cristal dont la puissance magnifiante prête à l'ensemble une merveilleuse intensité de vie. Les cornes, qui paraissent avoir été en bois, ont disparu, mais il subsiste quelques débris des minces plaques d'or dont elles étaient recouvertes. L'auteur de ce chef-d'œuvre avait gravé derrière le cou une tête de taureau en miniature, peut-être une sorte de signature?

Pour le Grand Palais lui-même, les fouilles de 1908 permettent déjà de dégager les traits suivants. D'Est en Ouest, sur la face Sud, se dirige un grand corridor, ou *cryptoportique*, qui ne s'arrête à l'Ouest qu'en un endroit où, à la fin de la première période de l'histoire du palais, il a été délibérément sectionné pour faire place à un bâtiment élevé sur la terrasse immédiatement inférieure. Entre le mur postérieur de cette dépendance méridionale et le pan coupé du *cryptoportique*, tout l'espace était rempli de blocs qui avaient fait partie de cette façade du palais et qui s'y étaient probablement entassés lors de la catastrophe qui mit fin à sa splendeur. Bien des pièces provenant des mêmes chambres que les blocs les avaient accompagnés dans leur chute. Toutes brisées qu'elles nous sont parvenues, elles forment comme l'*épitomé* de tout ce qui fit le suprême éclat des seigneurs minoens. Au point de vue religieux, une idole votive en bronze, les débris d'une série de grandes jarres marquées de la bipenne sacrée et des cornes de consécration; au point de vue artistique, de beaux spécimens de vases peints de la dernière période du « style Palais », de véritables monceaux de stuccatures tombées des murs, ornées la plupart de dessins curieux. L'un des fragments les mieux conservés représente, en profil, la figure d'un jeune homme devant lequel se voient, richement brodés, le pagne et la ceinture d'un autre éphèbe marchant sur un niveau plus élevé, sans doute une procession peinte dans un escalier, pareille à celle du Corridor dit de la Procession. Si bien peu de métaux précieux ont échappé à la cupidité des destructeurs du palais, quelques menues pièces de bijouterie se sont pourtant conservées, par exemple une belle intaille en lapis-lazuli à monture d'or, représentant un homme derrière

1. Un « socle à bipenne » analogue se retrouve au pied d'un pilier cultuel de la dépendance sise au S.-E. du Palais. Cf. Lagrange, *La Crète ancienne*, 1908, p. 10 et 64. A propos de celui du sarcophage de H. T., Paribeni (*Monumenti dei Lincei*, 1908, p. 30 du tir. à part) cite encore trois bases semblables provenant de H. Triada, Phaestos et Palaikastro.

2. Apparemment semblable à celui de Ligortyno (près Phaestos) publié par E. Pottier, *Bull. Corr. Hell.*, 1907, 115.

un lion ; des fragments de coupes et de coffrets en cristal merveilleusement taillé dont l'un montre une maison faite de blocs égaux, le tout gravé avec une finesse qu'on ne retrouvera qu'à la Renaissance. Dans une caisse en pierre étaient rangés des spécimens des différentes matières employées pour la mosaïque : cristal de roche pur ou fumé, améthyste, béryl, lapis-lazuli, cuivre et or pur; parmi les ivoires, une plaque exhibant en hardi relief un griffon qui saisit un taureau. La finesse du modelé, l'impression de force qui s'en dégage, la beauté du dessin de la tête sont autant de raisons pour classer cette pièce parmi les chefs-d'œuvre de la civilisation minoenne.

Quant à l'édifice dont la construction a nécessité, à la fin du Minoen Moyen, cette interruption du cryptoportique, il est possible qu'il ait servi, lui aussi, de résidence officielle[1]. Deux faits méritent surtout d'y être notés. Dans la grande salle du rez-de-chaussée, avec ses trois piliers de pierre au centre, les jambages des portes étaient de pierre alors qu'ils sont de bois dans le Palais, symptôme peut-être d'une plus grande rareté de cette matière D'autre part, les métaux précieux, si rares au Palais, sont bien plus nombreux dans cette dépendance et dans les maisons avoisinantes, comme si elles avaient été relativement négligées par les chercheurs de trésors. Sous l'un des trois escaliers de la dépendance, notamment, s'est trouvée une véritable collection de vases et cruches d'argent ; l'une des caves contenait un dépôt d'armes et d'instruments en bronze, trois scies entre autres. Dans un second bâtiment découvert immédiatement à l'est du précédent, l'ensemble des pièces de bronze est plus important encore : superbe aiguière allongée, large bassin, trois chaudrons à trépied, une scie de bronze longue de près de 6 pieds, employée apparemment pour la taille de la pierre. De même encore, dans une maison avoisinant l'extrémité nord du Palais, nouvel ensemble d'armes et d'instruments de bronze en parfait état, particulièrement un chaudron à trépied.

Sans insister ici sur les recherches qui ont mis en évidence l'extension du Palais de Minos tant au S.-E qu'au S.-O., il faut noter qu'en dépit des plus grands efforts le problème de la vaste crypte qui s'ouvre dans la roche vive sous la grande entrée méridionale n'a pu être encore résolu. Un puits percé à travers les déblais qui se sont accumulés dans cette chambre souterraine a seulement permis de reconnaître que 52 pieds environ y séparaient le sol du sommet de la coupole en pain de sucre et que les premières fondations du Palais y pénètrent fort avant, tandis que la couche supérieure des déblais s'arrête au début du Minoen Moyen. On est donc en droit d'en espérer des lumières nouvelles sur cette fin du Minoen Ancien qui précède immédiatement la grande époque des Palais crétois.

1. C'est l'édifice décrit sous le n° 104 dans le plan du P. Lagrange, *op. cit.*, d'après Evans, *BSA*, IX, p. 313.

Le peu de succès obtenu de ce côté a trouvé quelque compensation dans la découverte, sous une maison du Minoen Moyen avoisinant la façade Sud, de soubassements plus anciens remplis des débris d'une céramique qui remonte précisément au Minoen Ancien. Elle nous apporte sur cette époque encore si peu connue de précieux renseignements qui concordent heureusement avec les résultats des fouilles exécutées pendant la même saison par un savant Américain, M. Seager, dans l'îlot, jadis péninsule sans doute, de Mochlos[1]. La plus surprenante, peut-être, de ces découvertes a été celle de séries de petits objets en or avec des chaînettes aussi finement ouvrées que les plus belles pièces de l'art Alexandrin du début de notre ère, des fleurs et des feuilles dans le même métal, et — précurseurs des masques d'or de Mycènes ? — des bandes d'or où des yeux, gravés au repoussé, étaient sans doute destinés à protéger ceux des morts. Une abondante collection de vases de pierre en miniature n'est pas moins étonnante ; même diversité de forme et de matière que dans la vaisselle en pierre dure de l'Égypte protodynastique. Ce rapprochement a d'autant plus d'importance au point de vue chronologique que c'est apparemment dans la strate correspondante au sud du Palais, celle qui contient les vases du Minoen Ancien II, qu'ont été découverts des fragments de bols en diorite de fabrication égyptienne, semblables de tous points à un bol de même nature trouvé dans la tombe du pharaon Sneferu (IV[e] dyn., 3800 selon la chronologie traditionnelle ; 2840 selon Ed. Meyer).

L'histoire monumentale du Grand Palais n'a pas moins gagné à cette nouvelle campagne de fouilles. Servie par une étude plus rigoureuse de la poterie trouvée en chaque endroit, ce que M. Evans appelle sa « stratification architecturale » a pu être presque définitivement établi. Notons : la reconstitution de la « halle » du N.-E. avec son péristyle et son escalier ; un nouveau « lavatory » au N.-O. ; la découverte, sur le mur méridional de la Salle des Doubles Haches, des traces d'un nouveau trône dont le haut dossier de bois était flanqué de deux petites colonnes à cannelures convexes.

A côté de la besogne d'exploration proprement dite, on sait quel soin M. Evans a toujours porté à celle de la mise en état et de la mise en valeur des résultats de ses fouilles. Malheureusement, les boisages provisoires qui maintenaient en position les restes d'étages supérieurs dans le « quartier domestique » n'ont pas résisté aux extrêmes du climat crétois. Il a fallu tout reprendre en sous-œuvre, refaire colonnes et piliers, planchers et plafonds. A côté du « mégaron de la Reine » qu'on s'est particulièrement attaché à sauvegarder, la courette où il prend jour à l'est a été vitrée pour former un petit Musée. De belles jarres peintes y ont déjà été placées et l'on espère pouvoir restaurer sur les

1. Dans le golfe de Mirabello, proche de l'île de Pseira fouillée en 1906-7 par M. Seager. Cf. Dawkins, *Journ. Hell. Stud.*, 1907, p. 289.

murs les restes des grandes fresques où des dauphins se jouent dans l'écume marine. Déjà les colonnes du portique adjacent et de l'alcôve servant de salle de bain ont été restituées dans leur forme et avec leur couleur primitives; le jour y afflue comme autrefois par les baies donnant sur les cours avoisinantes, plus tamisé dans le recoin où, sous les spirales d'une frise peinte, la petite baignoire en terre cuite se blottit comme il y a quatre mille ans. Elle porte, en un dessin coloré, la marque de la fin du grand « style Palais », et demeure telle que la laissa la dernière reine, mère d'un Minos qui ne sut pas maintenir la puissance et la gloire des ancêtres.

A. J. Reinach

(d'après A. J. Evans, *Times* du 27 août 1908).

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 7 AOUT 1908

M. Chatelain communique un feuillet de parchemin du XIIIe siècle, orné de miniatures, qui recouvrait un volume in-folio de la Bibliothèque de l'Université, l'ouvrage de Jansenius, intitulé *Augustinus*, publié à Paris en 1641. C'est le reste d'un beau manuscrit du roman en prose de Lancelot du Lac, qu'un relieur a employé comme couverture. Il est probable que d'autres exemplaires de la même édition ont été reliés avec des fragments du même manuscrit.

M. Antoine Thomas signale l'existence aux Archives nationales d'un document inédit, classé depuis peu, qui fournit des données nouvelles sur la personnalité et la famille de Jehan de Monstereul, prévôt de Lille, un des précurseurs de l'humanisme en France, massacré comme Armagnac lors de l'entrée des Bourguignons à Paris, en 1418. L'écrivain s'appelait, de son vrai nom de famille, *Charlin*; il l'abandonna pour prendre celui de *Monstereul*, du nom de sa patrie (probablement Montreuil-sous-Bois, près de Paris), mais il était aussi désigné par le sobriquet de *Johannès*. Au moment de sa mort, il était propriétaire de deux immeubles à Paris, sis, l'un rue du Grand-Chantier, l'autre, le plus important, dans la rue Simon-le-Franc. Ces deux immeubles furent acquis par maître Jehan Rapiout, avocat au Parlement, qui se les vit disputer par un héritier éloigné de Jehan de Monstereul, nommé Colin de la Rue, avec lequel il fit une transaction amiable. C'est cette transaction, datée du 4 août 1427, qui se trouve aux Archives nationales.

## SÉANCE DU 14 AOUT 1908

M. Babelon, président, annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire par la mort du doyen de ses correspondants, M. Charles de Robillard de Beaurepaire, à Rouen.

M. Thomas commente et complète un mémoire récemment publié par M. le professeur W. Foerster, de Bonn, sur l'étymologie du mot français *vernis*. Contrairement à l'opinion de Diez, ce mot n'a rien à voir avec le latin *vitrum*, verre. Il vient, par l'intermédiaire de l'italien, du grec *berenice* ou *beronice*, dont le *b* se prononçait comme le *v* français. Galien et Oribase emploient *berenicion*; mais chez eux, comme dans tous les textes antiques, ce mot désigne le natron ou soude brute, lequel devait probablement ce nom à la ville de Bérénice où on l'exploitait. M. Thomas signale dans des recettes conservées par un manuscrit de Lucques, contemporain de Charlemagne et publiées par Muratori, la plus ancienne mention connue du vernis, sous la forme *ueronice*. Le

mot a désigné à l'origine la sandaraque, résine qui entrait dans la composition du vernis, puis le vernis lui-même.

L'abbé Henri de Genouillac communique à l'Académie une note sur la culture des plaines de l'Euphrate vers le milieu du 4e millénaire. Il étudie à part la culture des champs et celle des jardins, et à propos de l'une et l'autre parle de la répartition des terres, du personnel agricole et des produits.

## SÉANCE DU 21 AOUT 1908

M. Senart donne à l'Académie des nouvelles de la mission de M. Pelliot dans le Turkestan et présente une série de photographies reproduisant des parties caractéristiques de la décoration des grottes des Mille Bouddhas à Tien fo Tong.

M. Salomon Reinach présente, de la part de Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople, les photographies d'un admirable bas-relief du ve siècle récemment découvert dans l'île de Thasos. Le sujet est un banquet funéraire, avec un mort héroïsé couché sur un lit, une femme assise, un jeune échanson et des animaux familiers. C'est le plus ancien et le plus bel exemplaire que l'on ait encore signalé de cette série de représentations.

M. Reinach annonce ensuite une découverte extraordinaire faite, au mois de juillet dernier, par la mission italienne, à Phaestos en Crète. Il s'agit d'un disque en argile de 16 centimètres de diamètre, qui porte sur ses deux faces plus de 120 signes pictographiques, hommes, animaux, arbres, etc., constituant le premier texte considérable que l'on possède de l'ancien système d'hiéroglyphes usité en Crète. Ces signes ne sont pas gravés, mais ont été imprimés à l'aide de poinçons ; il y a là un premier essai de typographie remontant aux environs du xxe s. a. C.

M. L. Delaporte communique les empreintes de deux cylindres, dont l'un, appartenant à M. Albert Maignan, a été gravé à l'époque de la première dynastie de Babylone et comporte cinq personnages, parmi lesquels un lion à face humaine, le premier que l'on trouve sur un monument babylonien. L'autre cylindre est conservé au Cabinet des Médailles; dans la scène, dérivant d'un mythe solaire, l'un des personnages est un génie à corps humain dont les pieds et les mains sont remplacés par des griffes et la bouche par une gueule de lion. Dans l'inscription, gravée en caractère de l'époque de la domination d'Agadée et formée d'un seul nom propre : DAR-na-pi-ir, le signe DAR est l'idéogramme très rare d'un nom divin à déterminer. — MM. S. Reinach, Heuzey et Pottier présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Max Ringelmann, professeur à l'Institut agronomique, une note sur des essais de fonctionnement de lampes puniques. Il résulte des expériences de M. Ringelmann que les petites mèches en fibres végétales ont donné les meilleurs résultats. Le combustible employé a été de l'huile d'olive venue d'Afrique; en y ajoutant un peu de sel marin, on a obtenu une lumière plus forte sans production de fumée. La manœuvre des mèches expérimentées s'est effectuée sans difficulté à l'aide d'une pointe ou d'une petite pince métallique. — M. Ch. Joret présente quelques observations.

M. Salomon Reinach présente la photographie d'une statuette en bronze d'Hercule qui a été vendue à Londres en décembre 1907. Il donne des raisons pour y reconnaître la copie réduite d'un Héraclès de Polyclète et en rapproche la tête, qui est parfaitement conservée, d'une tête en marbre du même héros au Musée du Louvre. Cicéron et Pline connaissaient un Héraclès de Polyclète qui est peut-être l'original de la statuette décrite par M. Reinach. — M. Pottier présente quelques observations.

## SÉANCE DU 28 AOUT 1908

M. Babelon, président, prononce une allocution à l'occasion du 90e anniversaire de M. Henri Weil, membre de l'Académie depuis 1882.

M. Henri Cordier donne des nouvelles de la mission de M. le capitaine d'Ollone, qui a rejoint la mission de M. Pelliot.

M. Henri Cordier communique un mémoire relatif aux Mossos, population du S.-O. de la Chine, apparentée aux Tibétains. Après avoir retracé leurs mœurs et leurs coutumes, il donne trois de leurs vocabulaires, puis il parle de leur écriture pictographique. Le prince Henri d'Orléans avait rapporté cinq manuscrits mossos qui entreront dans les collections de l'École des langues orientales; M. Bonin en a présenté un au Congrès des Orientalistes tenu à Paris en 1897; enfin, M. Jacques Bacot, au cours d'un voyage récent, a recueilli à Li-Kiang 200 manuscrits dont 18 sont certainement mossos; deux de ceux-ci sont coloriés; les deux autres semblent écrits dans une variété de l'écriture lolo. M. Bacot a remis à M. Cordier ces manuscrits qui sont destinés à l'École des langues orientales.

M. Salomon Reinach montre une photographie de la statuette de terre cuite, récemment découverte près de Nauplie, où la presse a cru voir une copie ancienne de la Vénus de Milo (fig. 1 et 2). Il n'y a, en réalité, aucune analogie de style entre ces deux œuvres, et l'analogie de leur attitude est beaucoup moins frappante que les différences. La Vénus de Nauplie, tenant un miroir de la main gauche et ramassant sa draperie de la main droite, incline la tête vers le miroir tandis que la statue de Milo regarde au loin. On pourra désormais alléguer la statuette grecque à l'encontre et non pas à l'appui de toute restauration de la statue du Louvre sous l'aspect d'une Vénus au miroir. M. Reinach réitère sa conviction que la prétendue Vénus est une Amphitrite et qu'elle tenait, de son bras gauche étendu, un sceptre ou un trident.

M. Edmond Pottier donne lecture d'un mémoire de M. Lechat, correspondant de l'Académie, sur une des figures de la frise du Trésor de Cnide, à Delphes que l'on interprétait comme Dionysos et qu'il explique comme un Géant. — MM. Collignon, S. Reinach et Babelon présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1908.

M. Maspero donne lecture d'une lettre de M. Capart, où celui-ci, se ralliant à l'opinion des égyptologues réunis à Berlin, à l'occasion du Congrès des sciences historiques, déclare qu'il adhère aux arguments présentés contre l'authenticité des deux scarabées relatifs au périple de l'Afrique par les Égyptiens.

M. Maspero résume ces arguments, qui sont de deux sortes, les uns tirés de l'aspect matériel des pièces et du caractère de l'écriture, les autres déduits de la rédaction des deux inscriptions. M. Moret est également convaincu que les deux scarabées sont l'œuvre d'un faussaire. — M. S. Reinach présente quelques observations.

Fig. 1. — La Vénus de Nauplie.

Fig. 2. — La Vénus de Nauplie.

M. Léon Dorez communique plusieurs lettres inédites de François Ier, conservées à la Bibliothèque nationale et relatives au voyage de Jean de La Rocque, sieur de Roberval, au Canada (1541). Ces lettres complètent la série de documents analogues qui a été publiée, dès 1872, par M. Henry Harrisse, d'après un dossier des Archives nationales.

## SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1908.

M. Haussoullier communique et restitue une inscription grecque provenant de Suse, où elle a été découverte dans la dernière campagne de M. de Morgan.

C'est le premier acte d'affranchissement grec que l'on ait découvert dans ces régions. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu de M. le Dr Simon, président de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, le texte d'une inscription votive, découverte dans les dernières fouilles d'Alise-Sainte-Reine. Elle est gravée sur un beau vase en bronze de 0,46 de hauteur : *Deo Ucueti et Bergusiae Remus Primi fil(ius) donavit; votum solvit libens merito.* L'intérêt de ce document consiste dans les deux noms divins inscrits au début du texte. Le premier est connu par une inscription gauloise découverte en 1839 sur le plateau d'Alise; mais on n'était d'accord que sur le sens des cinq premiers mots de ce document : « Martialis, fils de Dannotalos, a consacré à (la déesse) Ucuetis ». Or la nouvelle inscription montre qu'il s'agit d'un dieu, et non pas d'une déesse. Ce dieu local a pour compagne une divinité féminine locale qui porte le nom de *Bergusia*. Comme beaucoup d'autres noms divins de la Gaule, Bergusia se retrouve dans la nomenclature géographique. D'après l'Itinéraire d'Antonin, c'est le nom antique de Bourgoin (Isère); une place forte des Ilergètes en Espagne portait aussi le nom de Bergusia. Dans une inscription de Narbonne, on relève l'ethnique *Bergusitanus* qui se rapporte à l'une ou l'autre de ces localités.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il a reçu de M. Henri Rouzaud, percepteur à Narbonne, la photographie d'un monument funéraire très intéressant, découvert le 20 août dernier dans les fondations des vieux remparts de la ville. Ce monument, en pierre du pays, se compose d'un bas-relief et d'une inscription en excellent état de conservation. Le bas-relief représente un moulin à grain : au centre, la *meta* enveloppée par le *catillus*; un mulet, les yeux bandés avec des œillères en cuir, est attelé aux barres de bois du *catillus*. Dans le second compartiment, on voit un chien, avec un collier et une sonnette au cou, assis sur son arrière-train et paraissant surveiller le mulet. Au dessus de ce chien fidèle, un petit autel surmonté de volutes. Un autre monument de Narbonne montre un chien de même race, assis entre deux époux. — L'inscription est ainsi conçue : *M(arcus) Careieus M(arci) l(ibertus) Asisabisio vivos sibi fecit et Careie Nigellae et Carieae M(arci) f(iliae) Tertiæ [an]norum VI.*

*Mater cum gnata [i]aceo miserabile fato*
*Qua[s] pura et una dies detul[i]t a[d] cineres.*

Le nom de famille *Careius* ou *Kareius* est assez répandu en Narbonnaise. On le retrouve à Narbonne et dans les environs de Nîmes, d'Arles et d'Orange. Le surnom du meunier, *Asisabisio*, semble nouveau.

M. Emile Eude lit une note sur un épisode des projets de croisade au xve siècle, où il étudie diverses tentatives, dirigées non contre les Turcs, mais contre les Maures par Alphonse V dit l'Africain, roi de Portugal, d'après le garde des Archives Ruy de Pina, dont l'œuvre n'a pas été traduite en français. Les tentatives d'Alphonse V aboutirent finalement à la prise de Tanger (1471).

M. Clermont-Ganneau explique une inscription nabatéenne dont plusieurs passages avaient résisté aux efforts des premiers interprètes. Il montre que les

difficultés de ce texte de basse époque peuvent être résolues si l'on fait intervenir la langue arabe qui, à ce moment, commençait à envahir le nabatéen qu'elle devait bientôt complètement supplanter.

## SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1908.

M. Bouché-Leclercq commence la lecture d'un mémoire sur les Écoles ou Universités d'Athènes sous le Bas-Empire.

## SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1908.

M. Clermont-Ganneau annonce que, au cours des fouilles exécutées à Délos grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat, les membres de l'École française d'Athènes ont découvert une curieuse inscription bilingue, grecque et sabéenne, gravée sur un autel. Il s'agirait, d'après le déchiffrement de M. Clermont-Ganneau, d'une dédicace faite au dieu national des Sabéens, par un certain Zaïdil, à Délos.

M. Philippe Berger communique, de la part du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, deux nouvelles inscriptions votives de suffètes, et, de la part de M. Eusèbe Vassel, cinq inscriptions provenant de Tunisie.

M. Maurice Croiset donne lecture d'une notice de M. Gustave Lefebvre, inspecteur du service des antiquités dans la moyenne Egypte, sur deux stèles récemment trouvées à Batn-Herit, l'ancienne Théadelphie, au Fayoum. Ces stèles reproduisent un acte officiel de la reine Bérénice IV (58 à 55 a. C.), accordant le droit d'asile à un temple du dieu Pnephéros. C'est un document intéressant pour l'histoire administrative et religieuse de l'époque ptolémaïque.

M. Bouché-Leclercq continue la lecture de son travail sur les Écoles ou Universités d'Athènes sous le Bas-Empire.

## SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1908

L'Académie fixe au vendredi 20 novembre sa séance publique annuelle, où M. Henri Cordier fera une lecture intitulée : *La Chine en France au* XVIII^e^ *siècle*.

M. le C^te^ Robert de Lasteyrie communique en seconde lecture un mémoire sur l'église de Saint-Philbert de Grandlieu.

L'Académie procède à l'élection des deux commissions suivantes :

*Prix extraordinaire Bordin*, 1911 (moyen âge) : M. Delisle, R. de Lasteyrie, Meyer, Longnon ;

*Prix ordinaire*, 1911 (antiquité) : MM. Alfred Croiset, Cagnat, Chatelain, Haussoullier.

L'Académie déclare la vacance de la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Gaston Boissier. La date de l'élection sera fixée dans la prochaine séance.

Les RR. PP. Janssen et Savignac font une communication sur le résultat de la mission archéologique en Arabie qui leur a été confiée par la Société française des fouilles archéologiques. Leur itinéraire s'est étendu de Jérusalem à Medaïn Sâleh. Ils ont trouvé 201 inscriptions ou graffites nabatéens, 34 inscriptions ou graffites minéens et lihyanites, 180 graffites tamoudéens, 5 ins-

criptions arabes et une inscription turque. Les inscriptions minéennes contiennent un nom nouveau ; les inscriptions arabes mentionnent la construction de châteaux destinés à protéger les pèlerins de la Mecque au XVII[e] siècle. Quand aux monuments de Hégra qu'ils ont étudiés, ce sont des tombes et des stèles ou niches religieuses.

M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, rend compte des fouilles récemment exécutées, sous sa direction, au Janicule à Rome. Ces recherches ont porté sur l'emplacement de l'ancien *Lucus Furrinae* où se tua Caïus Gracchus, et que M. Gauckler avait déjà identifié avec le ravin de la villa Sciarra. Une première fouille amena la découverte, à 12 m. de profondeur, de l'antre des *Nymphae Furrinae*. D'autres recherches, entreprises sur le versant N. du ravin par MM. Georges Nicole et Gaston Darier, de Genève, mirent au jour, exactement au point indiqué par M. Gauckler, une des chapelles du sanctuaire syrien. C'est une *cella* rectangulaire qui se termine au fond par une abside avec niche, abritant encore une statue de divinité assise sur un trône, sans doute un Jupiter syrien. La statue recouvrait un petit ossuaire creusé dans le sol de la niche, et renfermant un demi-crâne humain, dont il est difficile de s'expliquer la présence et le rôle en cet endroit. Au milieu du petit temple se dressait un autel triangulaire, dont la face antérieure est évidée en demi-lune. Le seuil, remanié, était formé d'une table d'autel en marbre blanc, présentant d'une part, sur la tranche, une dédicace exactement datée des derniers mois de l'an 186 p. C., et due à un certain Gaionas, qui porte ici le titre énigmatique de *Cistiber Augustorum*, et de l'autre, sur le plat, une seconde inscription consacrée par le flamine C. Aeflanius Martialis à *Venus Caelestis*, sans doute l'*Atargatis* syrienne.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

## SÉANCE DU 13 MAI 1908

Lecture est donnée de la lettre de candidature de M. Georges Espinas au titre de membre résident.

M. H. Martin, trésorier, présente un rapport sur l'état financier de la Société.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Omont, directeur du Cabinet des Manuscrits, annonçant le retour de 272 manuscrits ayant fait partie de la collection de Sir Thomas Philipps et rendus à la France par la générosité de Mme la baronne James de Rothschild, de M. le baron Edmond de Rothschild et de M. Maurice Fenaille. La Société décide d'exprimer sa gratitude à ces bienfaiteurs de notre Bibliothèque Nationale.

M. Jules Maurice communique une étude sur les ateliers monétaires de Cyzique et de Carthage qui ont été parfois confondus.

M. P. Monceaux et M. Prou y ajoutent diverses observations et notent la persistance de l'atelier de Carthage sous les Vandales.

M. Ch. Ravaisson commente un croquis de Léonard de Vinci qui semble figurer une passerelle à bascule pour l'embarquement de la cavalerie.

## SÉANCE DU 27 MAI 1908

M. Léon Dumuys communique les photographies d'un buste de Minerve du XVIIe siècle découvert aux environs d'Orléans et d'une frise de bois sculpté de l'époque de la Régence. Il fait hommage d'une de ses publications sur l'iconographie de Jeanne d'Arc et donne des détails nouveaux sur son portrait de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans.

M. Henri Stein fait part de la découverte qu'il a faite de l'identité du portrait de Clouet récemment entré au Louvre. C'est un apothicaire et botaniste parisien notable et célèbre en son temps, Pierre Cuthe.

M. Max Privet communique une étude sur un manuscrit du *Séjour d'Honneur* d'Octavien de Saint-Gelais conservé à la Bibliothèque Nationale et sur la famille de Prié pour qui ils furent exécutés.

M. P. Monceaux communique une bulle de plomb du préfet Martialis, découverte à Carthage par le R. P. Delattre et formée de deux feuilles rapprochées à la pince.

M. J. J. Marquet de Vasselot présente une remarquable statuette de saint Pierre en bronze doré du commencement du XIVe siècle, provenant des environs de Florence et acquise par le Louvre. Cette belle œuvre semble de travail français.

M. de Villenoisy présente un vase antique en bronze de forme rare découvert par le Dr Bonnet près de Saint-Marcellin (Isère).

## SÉANCE DU 17 JUIN 1908

M. P. Monceaux communique divers plombs découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Gouloubeff présente un recueil de dessins de maîtres formé par Horace Walpole et appartenant au prince Paul Dolgoroukoff à Moscou. M. Michon identifie une aigle antique qui y est représentée.

M. Henri Stern détermine l'emplacement de la maison qu'habitait François Clouet rue Sainte-Avoye, aujourd'hui du Temple.

M. Ch. Ravaisson-Mollien insiste sur les différences que présentent la Vénus de Milo et la statuette de Mombazia qu'on lui a comparée.

M. Martroye fait l'historique d'un jugement rendu par saint Augustin entre deux monastères d'Afrique et montre qu'il fut le créateur de la législation qui a régi l'état monastique.

M. Laffay communique de la part de M. Franck Moulin les résultats des fouilles de l'ancien cimetière de l'Almanar près Hyères.

## SEANCE DU 24 JUIN 1908

M. F. de Mély entretient la Société de la tête du Laocoon de la collection d'Aremberg.

M. Ph. Lauer communique les résultats des fouilles de Saint-Sylvestre in Capite à Rome.

M. Martroye discute la date de la prise de Carthage par Bélisaire.

M. E. Chinon communique un buste relatif à des représentations scéniques dans les arènes de Bourges en 1487.

M. Clouzot parle d'une espèce de roseau employée pour fixer les dunes de Noirmoutiers au xv[e] siècle.

## SÉANCE DU 7 JUILLET 1908

M. Pallu de Lessert commente une inscription récemment découverte à Timgad et qui précise l'histoire d'un préfet de Numidie.

M. l'abbé Corbière communique une note sur l'origine de la médaille de Saint-Benoît.

M. Ch. Ravaisson-Mollien rapproche la Victoire de Samothrace de la Vénus Euploia.

M. Babelon confirme ses observations par les monnaies de Cnide.

M. Monceaux communique deux coupes d'argent romaines ou byzantines découvertes à Carthage par le R. P. Delattre.

## SÉANCE DU 15 JUILLET 1908

M. Étienne Michon communique une notice sur des plaques de marbre à rebords sculptés usitées dans la liturgie byzantine et dont le Louvre possède divers fragments. Il donne lecture au nom de M. Cagnat d'une notice du D[r] Carton sur une inscription romaine découverte à Sidi-bou-Arkoub.

M. Max Privet identifie des armoiries qui précisent l'origine et la date d'une

miniature représentant le grand reliquaire de la Sainte-Chapelle et exécutée pour Etienne Petit peu avant 1502 ».

M. le Dr Gebhart fait hommage de la conférence qu'il a faite à Autun sur les enceintes préhistoriques et en donne un résumé.

M. Gauckler entretient la Société d'une statuette de vermeil d'un dadophore trouvé à Rome dans la villa Patrizzi. Il fait remarquer que cette découverte confirme l'existence en cet endroit d'un sanctuaire de Mithra.

## SÉANCE DU 22 JUILLET 1908

M. Pallu de Lessert communique, au nom de M. Merlin, une inscription romaine de Tunisie donnant un nom inédit de proconsul et datant de 388 à 392. Il la commente et échange quelques observations avec M. Monceaux.

Ce dernier communique, au nom de M. Héron de Villefosse, une bulle de plomb byzantin trouvée à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Vauvillé présente des coins monétaires romains trouvés récemment à Soissons.

M. Ravaisson-Mollien communique quelques observations sur le sarcophage dit d'Actéon, conservé au Musée du Louvre.

## SÉANCE DU 29 JUILLET 1908

M. René Fage communique des observations sur les représentations de clochers et de serrures sculptées sur les portails romans de Conques, Moissac, Beaulieu et Lagraulière (Corrèze), tous quatre du type limousin.

M. P. Monceaux commente une épitaphe chrétienne datée de 314, découverte à Milianah.

M. Héron de Villefosse décrit une sardoine antique trouvée à Durand près d'Auch. Elle porte une figure de guerrier avec son nom et un autre nom propre.

M. Chenon communique des observations sur Guillaume de Chauvigny, compagnon de Saint Louis, et sur une monnaie de lui découverte à Carthage.

M. H. de la Tour communique une notice sur trois camées imités par Donatello dont les décorations pourraient dater du début du xve siècle. Il cite à l'appui de cette hypothèse un camée de la plus grande beauté figurant Jean sans Peur.

M. Ch. Ravaisson-Mollien explique pourquoi, à son avis, le sarcophage dit d'Actéon du Musée du Louvre n'est qu'une restitution exécutée au xviiie siècle d'après des fragments antiques.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

## ERNEST HAMY

Les premiers froids de l'hiver (19 novembre) nous ont enlevé ce travailleur intrépide, qui représenta à la fois ou successivement, dans notre pays, les études d'anthropologie somatique, d'archéologie préhistorique, d'américanisme, de géographie historique et d'histoire des sciences. Partout, dans ces disciplines encore jeunes, il s'est montré créateur ou novateur. Nul n'ignore que les *Crania Ethnica*, ouvrage de tout premier ordre, signés de son nom et de celui de son maître Quatrefages, sont presque entièrement de lui ; que son *Précis de paléontologie humaine* a été, jusqu'au manuel de M. Déchelette, le meilleur et le plus sûr des guides en la matière ; que ses *Décades américaines* et sa *Galerie américaine du Trocadéro* sont des œuvres puissantes de pionnier; enfin que son nom vivra avec ce beau Musée du Trocadéro qu'il a fondé et dont il est resté longtemps le directeur. Né à Boulogne-sur-Mer en 1842, aide-naturaliste au Muséum en 1872, directeur du Musée ethnographique du Trocadéro en 1881, il fut nommé, en 1890, membre libre de l'Académie des Inscriptions, puis membre de l'Académie de Médecine. Depuis quelques années, sa robuste constitution avait éprouvé des atteintes. « Je veux vider mes tiroirs », me disait-il. Et, infatigablement, il donnait à notre *Revue*, à l'*Anthropologie*, aux *Bulletins de la Société de géographie* et à dix autres périodiques des articles remplis de faits nouveaux, minutieux peut-être, mais recueillis avec une passion de l'exactitude, combinés avec une puissance de synthèse qui en font des modèles de méthode, de clarté et de rigueur scientifiques. On ferait beaucoup d'excellents volumes avec les mémoires qu'il a ainsi éparpillés — entr'autres dans la *Revue d'ethnographie*, qu'il dirigea pendant dix ans et dont il fut le principal rédacteur. Aucun d'eux, je crois pouvoir l'affirmer pour les avoir lus, n'est sans importance ; il y en a vingt qui sont admirables. Si la vie scientifique d'Ernest Hamy a été une suite de succès, sa vie privée fut traversée de cruels chagrins qui laissèrent leur empreinte sur sa vigoureuse intelligence ; on le trouvait quelquefois un peu bourru, d'une susceptibilité excessive. Mais ce n'étaient là que des apparences. Hamy était de ceux dont les qualités solides doivent être étudiées de près et inspirent alors autant d'affection que de respect. Nous perdons avec lui un des savants les plus universels de notre temps, également à l'aise dans l'archéologie gallo-romaine, dans l'ethnographie des peuplades du Pacifique et dans les sciences naturelles. Plus connu peut-être en Europe qu'en France même, il sera partout profondément regretté et loué comme il mérite de l'être — comme un homme qu'on ne remplacera pas, un grand défricheur.

S. R.

*Autour des Monuments historiques.*

La dénonciation du Concordat (1905) et les événements qui en ont été la conséquence n'ont pas entraîné que des effets d'ordre politique et religieux. Il en est résulté pour le service des Monuments historiques une extension prodigieuse et une terrible surcharge. La tâche lui incombe à présent de conserver non seulement les joyaux de notre architecture nationale, les spécimens les plus caractéristiques et les manifestations les plus rares de notre goût en matière de construction civile ou religieuse, mais des milliers d'églises dont la plupart d'ailleurs s'imposent à l'attention et que le premier devoir de l'État est de préserver d'une ruine souvent imminente.

Les ressources du service, il est vrai, se sont accrues dans des proportions analogues. Au crédit des monuments historiques, celui des édifices diocésains s'est adjoint. Quelque respectable pourtant que puisse paraître le chiffre des deux crédits réunis, il est loin encore de suffire aux exigences nouvelles d'un service qui n'a jamais tenu, dans les préoccupations du Parlement, qu'une place plutôt secondaire et dont la commission du budget, depuis bon nombre d'années, réduisait avec une régularité inquiétante la pitance de tout temps déjà maigre.

M. Dujardin-Beaumetz, depuis peu, s'est attaché à l'étude de tous les problèmes soulevés par la mise en vigueur du nouveau régime. Mettant à profit les loisirs que les vacances parlementaires lui fournissent, il visite un à un tous les points sur lesquels on lui signale soit des difficultés à résoudre, soit des mesures à prendre d'urgence. C'est dans ces conditions qu'il a visité, au cours de la dernière quinzaine, les villes de Laon et de Soissons, et qu'il a consacré sa journée d'hier à l'examen des édifices civils et religieux dont Bourges, du treizième siècle à la fin du seizième, s'est fait une parure si variée, si pittoresquement séduisante et si riche.

A Soissons, il a mis fin aux difficultés qui s'étaient produites à propos des admirables restes de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, entre la municipalité, le ministère de la guerre et celui des beaux-arts. Écartant définitivement le projet proposé par un architecte local, qui consistait à déloger des locaux qu'ils occupent actuellement les services de l'intendance et ceux de l'artillerie pour les installer dans de nouveaux bâtiments dont l'édification dans l'enceinte actuelle et dont les plans sont désapprouvés par le ministre de la guerre, M. Dujardin-Beaumetz a trouvé la solution qui convenait, et l'a fait adopter en principe par la municipalité d'un côté, l'artillerie et l'intendance de l'autre. Au lieu de construire pour la guerre, on la laissera libre, en la dépossédant des locaux qu'elle occupe, d'en construire de nouveaux à sa guise sur les terrains que la désaffectation du grand séminaire laisse libres. Les frais de la construction seront couverts en partie par les beaux-arts et par la municipalité de Soissons. Celle-ci, en compensation, deviendra propriétaire du terrain de Saint-Jean-des-Vignes, où elle organisera un jardin public, et où les Monuments historiques préserveront et remettront en état le cloître, la façade et les tours, seules parties de la construction primitive qui subsistent.

A Laon, où d'ailleurs nulle question importante ne se posait, le sous-secrétaire d'État aux beaux-arts a donné son approbation aux travaux qui se poursuivent actuellement sous la direction de M. Bœswillwald fils et qui ont trait à la réfection du transept nord. Cette réfection une fois faite, on aura réalisé dans toute son étendue le plan d'ensemble de restauration élaboré dès 1845, commencé en 1852 par Bœswillwald père, et poursuivi par lui jusqu'à sa dernière heure avec un zèle et un goût dont il est superflu de faire l'éloge. Cette magnifique restauration aura coûté cinq millions, mais elle aura préservé d'une dislocation qui eût entraîné une ruine irrémédiable un des édifices les plus somptueux de style roman que la France du moyen âge ait élevés.

La visite de Bourges comportait un programme bien autrement étendu. M. Dujardin-Beaumetz y a passé en revue tour à tour la maison de Jacques Cœur, l'hôtel Cujas, l'ancien parloir aux bourgeois, la maison Lallemant et la cathédrale. Il y a étudié, d'autre part, avec soin les locaux du grand séminaire dont l'utilisation reste à déterminer

Installés dans la maison de Jacques Cœur, les services judiciaires y sont aussi mal logés que possible. Installé dans l'hôtel Cujas, le musée d'antiquité, de sculpture et de peinture y est effroyablement à l'étroit. Lequel des deux, la justice ou les arts, logera-t-on dans le grand séminaire où la place ne manque pas, où la chapelle, construite par Mansard, et la vaste salle qui y attient se prêteraient à merveille au rôle de palais de justice ou de musée?

Seul, le musée, à vrai dire, s'accommoderait avec joie d'une solution qui lui attribuerait le séminaire, avec lequel il est mitoyen. Quant au premier président, homme d'une culture raffinée, comme la plupart des hauts dignitaires de la magistrature, il repousserait plutôt, semble-t-il, l'hypothèse d'un déménagement, dût ce déménagement favoriser, en les mettant plus au large, le libre jeu de ses services. Le bijou architectural qu'est la maison de Jacques Cœur lui est cher, et ce serait un chagrin pour lui de le quitter.

Il n'est pourtant pas douteux que cette confortable maison de bon bourgeois ne s'arrange guère d'être transformée en palais de justice, et que transformée en musée régional, ou adaptée à des usages municipaux qui n'entraîneraient ni affluence populaire ni aménagements intérieurs spéciaux, elle pourrait, avec infiniment plus de succès, être l'objet de la part des Monuments historiques d'une de ces surveillances constantes qu'exigent, comme les personnes fort âgées, les édifices sur lesquels tant de siècles ont passé.

Il est, en effet, hors de doute que si l'on avait visité avec soin et à d'assez fréquents intervalles toutes les parties de cette délicieuse construction, les crédits que réclame aujourd'hui l'architecte et que M. Dujardin-Beaumetz a promis de fournir pour des réfections de balustrades et de lucarnes, ne seraient nullement nécessaires. Que d'économies on réaliserait de ce chef, et que de ruines on pourrait empêcher en reportant en travaux d'entretien cet argent sur une multitude d'édifices qu'on est contraint, pendant des années, de négliger, et dont la restauration exige ensuite des millions!

L'affectation à l'usage de palais de justice des locaux du grand séminaire n'empêcherait d'ailleurs pas le musée de s'agrandir. Qu'on lui accorde ou non

la chapelle, il lui restera toute une zone de terrain sur laquelle il lui sera aisé de déborder et qui lui permettra enfin de mettre sous les yeux du public, en belle lumière et en bel ordre, toutes les richesses entassées jusqu'ici dans des salles trop étroites, et où le salpêtre et l'humidité ont élu irrévocablement domicile.

Voilà pour les questions essentielles. Il nous suffira d'ajouter, pour le reste, que M. Dujardin-Beaumetz a demandé l'isolement définitif et la transformation en parloir ou en bibliothèque du charmant rez-de-chaussée ogival de l'ancien parloir aux bourgeois, enclavé aujourd'hui dans le lycée; qu'il a approuvé la restauration qui se poursuit dans l'hôtel Lallemand, cette habitation Renaissance si curieuse et d'un goût ornemental si délicatement pur; qu'enfin, dans la cathédrale, après s'être émerveillé des résultats obtenus, et surtout du bel effet produit par le dégagement, à l'extérieur, des parties basses, si originales, de l'abside, il a promis les crédits nécessaires pour la réfection de la façade et posé les bases d'un accord avec la municipalité pour le dégagement complet des parties de l'abside maintenues par une antique servitude dans un ensevelissement non moins préjudiciable à leur conservation qu'à leur bel aspect artistique. (*Petit Temps*, 11 octobre 1908.)

*Les Musées nationaux en 1907.*

Le *Journal officiel* du 2 août 1908 a publié le rapport annuel de M. Léon Bonnat, président du conseil des musées nationaux, sur les opérations de ces musées pendant l'année précédente.

Le budget des dépenses s'élevait à 575.521 francs. Sur cette somme, il a été dépensé 534.633 fr. 81, dans lesquels les acquisitions nouvelles entrent pour les chiffres suivants :

*Département des peintures et des dessins*

| | | |
|---|---|---|
| Deux portraits par Chardin | 350.000 | » |
| Un portrait de femme, par Millet | 3.000 | » |
| Un dessin attribué à Dürer | 4.047 | » |

*Département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.*

| | | |
|---|---|---|
| Une petite *Vierge* en bronze | 1.800 | » |
| Une *Vierge* en ivoire | 1.800 | » |
| Un lot d'objets japonais | 7.000 | » |
| Une aiguière et un bol | 3.500 | » |
| Un bol et une assiette persane | 5.000 | » |

*Département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.*

| | | |
|---|---|---|
| *Vierge et Enfant* (vente Yanville) | 1.608 | 15 |
| Une *Vierge* en pierre | 2.500 | » |
| Sculptures (vente Thiébault-Sisson) | 1.917 | » |
| Une statuette du Moyen âge | 38.000 | » |
| Deux anges | 10.000 | » |
| Statues | 5.000 | » |

*Département des antiquités égyptiennes.*

| | | |
|---|---|---|
| Un lot d'objets égyptiens | 1.925 | » |

Un lot d'objets égyptiens (mission G. Bénédite) :

| | | |
|---|---|---|
| objets en bois, statue en basalte, modèles pour sculpteurs. . . . . | 10.000 | » |
| Divers objets égyptiens . . . . . | 390 | » |
| *Départements des antiquités grecques et romaines.* | | |
| Un groupe antique en marbre (Hercule et Diomède) | 3.000 | » |
| Une tête archaïque d'Apollon . . . . . | 2.000 | » |
| Deux bronzes antiques . . . . . | 6.000 | » |
| Tête d'Apollon en marbre. . . . . | 9.000 | » |
| Statuette de Vénus. . . . . | 3.500 | » |
| *Antiquités orientales et céramique antique.* | | |
| Cylindre assyrien, un lot de bulles chaldéennes, tablettes et amulettes . . . . . | 3.625 | » |
| Quatre vases grecs. . . . . | 1.500 | » |
| Deux vases corinthiens . . . . . | 4.000 | » |
| Douze pièces céramiques antiques. . . . . | 7.000 | » |
| Un vase antique. . . . . | 3.500 | » |
| *Divers départements.* | | |
| Des objets dont le prix d'acquisition a été inférieur à 1.500 fr.. . . . . | 20.439 | 90 |
| *Musée de Cluny.* | | |
| Une statue en marbre blanc du XIV^e^ siècle provenant de l'hospice de Sens. . . . . | 4.800 | » |
| *Musée de Versailles.* | | |
| Un portrait de Ninon de Lenclos . . . . . | 2.500 | » |
| Un portrait de Camille Desmoulins et de sa famille | 1.000 | » |
| *Collection Grandidier.* | | |
| Six pièces de céramique chinoise . . . . . | 6.000 | » |

Vient ensuite la nomenclature des dons et legs faits aux musées nationaux (*Chronique des Arts*)[1].

*Un nouveau traité de saint Irénée.*

Le texte arménien, récemment découvert, du traité de saint Irénée εἰς ἐπίδειξιν τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος, a été publié en 1907, avec une traduction allemande, dans les *Texte und Untersuchungen* de M. Harnack. L'intérêt en est médiocre; mais il y a un passage curieux (c. 74, p. 41). Hérode, le roi des Juifs, et Ponce Pilate, le procurateur *de l'empereur Claude*, condamnent Jésus à être crucifié. Sur quoi M. Harnack écrit (p. 62) : « Assurément, cela n'est pas nouveau pour celui qui a lu sans prévention les textes parallèles d'Irénée (*Adv. haer.* II, 32. Se fondant sur saint Jean (8, 57) et sur la tradition des presbytres, Irénée a admis que Jésus était arrivé à l'âge de quarante-six à cinquante ans. Ainsi il ne serait mort que sous Claude. Mais il faut se demander très sérieusement (*aller Ernsts*) si Jean lui-même n'a pas déjà partagé cette erreur. En tous les cas, le fardeau de la preuve incombe aujourd'hui à celui qui prétend que,

1. Une fois de plus, on trouvera que les Musées Nationaux n'ont rien acquis dans les ventes faites à l'étranger. Avec les règlements actuels, cette abstention est inévitable ; il faut donc reviser ces règlements, qui sont malfaisants. — S. R.

d'après saint Jean, Jésus serait mort sous Tibère ». Ceci vient à l'appui de ce que j'ai écrit dans le t. III, récemment paru, de mon ouvrage *Cultes, mythes et religions* (p. 16-23) ; mais on s'étonnera que M. Harnack n'ait pas rappelé, à ce propos, que le plus ancien texte du prétendu rapport de Pilate à l'empereur est ainsi intitulé : Πόντιος Πιλάτος Κλαυδίῳ χαίρειν. Dans sa *Chronologie* (p. 607), M. Harnack avait considéré cette mention de Claude comme négligeable ; peut-être a-t-il changé d'opinion depuis. S. R.

*La danse grecque.*

Le bon livre de M. Emmanuel sur la danse grecque a porté ses fruits, même en dehors du monde savant. Ceux et celles qui l'ont lu regardent avec plus de curiosité les représentations si variées et si nombreuses de la danse dans les peintures et les bas-reliefs antiques. On commence à comprendre un peu partout combien la danse grecque, où la mimique importe plus que le mécanisme, est supérieure, esthétiquement et même moralement, aux ineptes « danses tournantes » de nos salons, ainsi qu'aux pirouettes, pointes, grands écarts et autres acrobaties qui constituent une bonne partie de nos ballets. Je dis « une bonne partie », car, fort heureusement, le principe de la danse antique, l'éloquence des gestes et des attitudes, n'a pas disparu des ballets à *scenario*. Un excellent article sur la danse grecque comparée à la danse moderne a été publié dans le *Nineteenth Century* (mars 1906, p. 447) par une toute jeune fille, Miss Marcelle Azra Hincks, qui joint à la connaissance des textes et de la « littérature » un talent fort admiré pour cette danse *parlante* où Isidora Duncan et Maud Allen, professionnelles applaudies en Angleterre, ont acquis une juste renommée. Je traduis de mon mieux une demi-page vraiment exquise ; mais il faut lire tout l'article : « L'harmonie délicate, le port aisé et gracieux qui caractérisent les Grecs dans l'art antique, sont le résultat de l'exercice gymnastique. Le charme expressif des attitudes, la manière dont le corps, la tête, les bras et les mains disent ce qu'ils ont à dire, l'éloquence de chaque membre, tout cela reflète l'intelligence parfaite de cette partie spirituelle et émotive de la danse, qui est la mimique. Nulle part ailleurs, dans aucun art, nous ne trouvons si clairement réalisé l'équilibre du corps et de l'esprit... Entre la danse grecque et notre conception moderne de la danse, il y a un abîme. Aucun art n'est tombé de si haut ; aucun n'est tombé si bas. La danse, autrefois si pleine de sens, si passionnée et si solennelle, la danse, qui rendait si magnifiquement hommage aux dieux, la danse, jadis une vraie sœur des Muses, est déchue au rang d'un simple exercice acrobatique, d'un simple prétexte *for kicking and flirtation* (intraduisible). Dans une civilisation complexe comme la nôtre, où la religion et l'art ne font plus partie intégrante de la vie de chacun, où il suffit à un homme d'être religieux le Dimanche, artiste dans les galeries et aux concerts, rien de surprenant que l'art le plus vivant et le plus réaliste, celui qui est lié le plus intimement à la vie quotidienne, ait dégénéré si complètement qu'il tende à disparaître tout à fait. Et pour comprendre si nous devons ou non pleurer la mort de Terpsichore, c'est assez que nous cherchions à savoir ce que la civilisation grecque, avec son culte de la danse, a légué à l'humanité ». Ne nous

pressons pas tant de « pleurer la mort de Terpsichore » ; si bas qu'elle soit tombée, elle peut à nouveau gravir le Parnasse et je crois bien que l'archéoogile l'y aidera.

S. R.

*L'origine du blé cultivé.*

Il y a plus d'un demi siècle, Theodor Kotschy trouva à Raschaya sur l'Hermon quelques spécimens de blé sauvage. En 1906, M. Aaronsohn a recueilli sur l'Hermon et près de Safed beaucoup d'autres exemplaires de *triticum* non cultivé. M. Schweinfurth conclut de là : « L'indigénat du blé primitif est ainsi établi sans doute possible; la thèse longtemps combattue de Körnicke (qui avait insisté sur la découverte de Kotschy) est définitivement démontrée[1] ». On fera bien de se méfier et de ne pas partager cet enthousiasme avant que les faits allégués n'aient été vérifiés par d'autres savants. D'abord, ce qu'on appelle du blé *primitif* peut tout aussi bien être du blé *marron*, du blé devenu sauvage ; en second lieu, le fait de l'indigénat du blé en Palestine, s'il était démontré, ne suffirait nullement à établir l'origine exclusivement palestinienne de cette céréale. Νᾶφι καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν.

S. R.

— *La Revue de l'Art Ancien et Moderne*. Sommaire du numéro du 10 août 1908. — Texte : *La Porcelaine hollandaise* (I), par M. Henry Havard. — *Graveurs contemporains : Émile Lequeux*, par M. Émile Dacier. — *Le Retable du Cellier et la signature de Jean Bellegambe*, par M. F. de Mély. — *Le Pastel et les pastellistes français au XVIII^e siècle* (II), par M. Louis de Fourcaud. — *Un Peintre humoriste russe : Paul Andréévitch Fédotav* (fin), par M. Denis Roche. — *Bartholomeus van der Helst, peintre de nu mythologique*, par M. François Benoît. — *L'Esthétique janséniste*, par M. André Fontaine. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Femme de Bruges en prière*, pointe sèche originale de M. Emile Lequeux. — *Les Cygnes*, pointe sèche originale de M. Émile Lequeux, photogravure. — *Le Retable du Cellier*, peinture de Jean Bellegambe (collection de M. le baron A. de Tavernost), héliogravure. — *M. Duval de l'Épinoy*, pastel de La Tour (collection de M. Jacques Doucet), photogravure. — *Dame en habit de bal (la Présidente de Rieux?)*, pastel de La Tour (collection de M. Arthur Veil-Picard), photogravure. — *Vénus triomphante*, peinture de B. van der Helst (musée de Lille), héliogravure. — *La Cène*, gravure anonyme du XVII^e siècle, d'après le tableau attribué à J.-B. de Champaigne, photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art Ancien et Moderne*. Sommaire du numéro du 10 septembre 1908. — Texte : *La Donation Armand-Valton au Cabinet des médailles* (I), par M. E. Babelon. — *Lambert d'Amsterdam* (*Lambert Zustris*), par M. François Benoît. — *La Porcelaine hollandaise* (fin), par M. Henry Havard. — *Le Geste du discobole dans l'art antique et dans le sport moderne*, par

1. Schweinfurth, *Ueber den Urweizen* (Triticum dicoccum) *in Palästina*, extrait des *Berichte* de la *Botanische Gesellschaft*, Berlin, 1908, p. 310.

M. Jean Richer. — *Le Triptyque mutilé de Zierickzée*, par M. Louis Maeterlinck. — *Une Aiguière en cristal de roche, gravure originale de M. B. Kriéger*, par M. E. D. — *Le Pastel et les pastellistes au XVIII^e siècle* (III), par M. Louis de Fourcaud. — *Correspondance de Londres : l'Art à l'Exposition franco-britannique*, par M. P. A. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Jésus apparaissant à Marie-Madeleine*, peinture de Lambert d'Amsterdam (musée de Lille), héliogravure. — *Vénus et l'Amour*, peinture de Lambert d'Amsterdam (musée du Louvre), photogravure. — *Le Discobole de Myron*, reconstitution en plâtre exécutée au moyen de fragments antiques (musée des Thermes), photogravure. — *Le Jugement dernier*, panneau central du triptyque de Zierikzée, peinture attribuée à Jacob van Laethem (Gand, collection de M. R. Ramlot), photogravure. — *Aiguière en cristal de roche*, travail français du XVI^e siècle (musée du Louvre), gravure originale de M. B. Kriéger. — *Portrait d'enfant*, pastel de J.-B. Perronneau (collection de M. Jacques Doucet), photogravure. — *Portrait de M^me^ Olivier*, pastel de J.-B. Perronneau (collection de M^me^ Groult), héliogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts* du 1^er^ août 1908. — *Le Mausolée de Charles le Noble à Pampelune et l'art franco-flamand en Navarre*, par M. Emile Bertaux. — *Deux dessins de Titien*, par M. Emil Jacobsen. — *L'Eau-forte américaine au Salon de la Société des Artistes français*, par M. S. — *Les Portraits de Rabelais*, par M. Henri Clouzot. — *Artistes contemporains. J.-J. Henner* (7^e^ et dernier article), par M. Léonce Bénédite. — Chronique musicale. — Académie Nationale de Musique : *Boris Godounov*, de Moussorgski ; — Théâtre National de l'Opéra-Comique : *Sniégourotchka*, de Rimski-Korsakov, par M. Louis Laloy. — Bibliographie : *Une Chronique alexandrine* (A. Bauer et J. Strzygowski), par M. T. R. ; — *Les Clouet et les Du Monstier* (E. Moreau-Nélaton), par M. Jean Laran ; — *L'Armée du Grand Frédéric*, par Menzel (éd. Oldenbourg), par M. A. M. — Trois gravures hors texte : *Chez le planeur*, eau-forte originale de M. G. Chandler (Salon de la Société des Artistes français). — *Les Naïades*, par J.-J. Henner (app. à M^me^ Soyer) : héliogravure. — *Portrait de l'apothicaire Pierre Quthe*, par François Clouet (Musée du Louvre) : héliotypie Fortier-Marotte. — 34 illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1^er^ septembre* 1908. — *Carpeaux peintre et graveur*, par M. Paul Jamot. — *Charles Perrault commis de Colbert et l'Administration des Arts sous Louis XIV*, d'après des documemts inédits (1^er^ article), par M. Paul Bonnefon. — *Les Primitifs et leurs signatures. Quinten Metsys et Marinus*, par M. F. de Mély. — *Un Album de M. Malo Renault*, par M. Roger Marx. — *L'Exposition théâtrale au Musée des Arts décoratifs*, par M. Maurice Tourneux. — *Artistes contemporains. Hermann Urban*, par M. William Ritter. — *Un Gentilhomme artiste : Carmontelle*, d'après deux documents inédits, par M. Charles Oulmont. — Bibliographie : *Le « Térence des Ducs »* (éd. par M. Henry Martin), par M. Paul Vitry. — Trois gravures hors texte : *Le Banquier et sa femme*, par Quinten Metsys (Musée du Louvre) : héliogravure. — *Sirène de Paris*, eau-forte originale de M. Malo

Renault. — *Illustration d'une scène de « l'Hécyre »*, miniature du « Térence des Ducs », école française, XV^e^ siècle (Bibliothèque de l'Arsenal) : héliogravure. — 42 illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1^er^ octobre* 1908. — *Artistes contemporains.* Max Klinger (1^er^ article), par M. Louis Réau. — *Un Trésor de peintures inédites du XV^e^ siècle à Grenade*, par M. M. Gomez-Moreno. — *Quelques objets égyptiens acquis par le Musée du Louvre en* 1907, par M. Georges Benedite. — *Charles Rossigneux, architecte-décorateur* (1818-1907), par M. Léon Deshairs. — *Charles Perrault commis de Colbert et l'Administration des Arts sous Louis XIV*, d'après des documents inédits (2^e^ article), par M. Paul Bonnefon. — Trois gravures hors texte : *La Vierge aux anges*, par Thierry Bouts (Chapelle royale de Grenade) : eau-forte par MM. J. Volot et A.-J. — *Descente de Croix*, par Memling (Chapelle royale de Grenade) : héliogravure. — *Cuillers de toilette en bois provenant de Médinet el-Gorâb*, époque de Tii, XVIII^e^ dynastie (Musée du Louvre) : héliotypie. — 42 illustrations dans le texte.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1908. N^os^ 4 et 5. — Kautzsch, *Notice nécrologique sur C. Furrer.* — Thomsen, *Les fouilles anglaises en Palestine* (suite). — Nouvelles diverses.

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, t. XXXI, fasc. 4. — Dalman, *Notes topographiques sur la route menant à Pétra*[1]. — *Notes épigraphiques*[2]. — Thomä, *La vallée du Cédron entre El-Qâ'o et Bir Eyioub.* — Grünhut, *L'aire du Temple d'après Estori hap-Parchi.* — Mommert, *La memoria de Saint-Getha à Thesbé.* — E. v. Mülinen, *Les villes de la correspondance de Tell El-Amarna et la Bible.* — Sur le *Carmel.*— Bibliographie. — (Un fascicule spécial, joint à celui-ci, contient les index des tomes XXVI-XXX.)

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXX, 28^e^ session, 5^e^ séance, 10 juin 1908. — E. Legge, *Les titres des rois thinites* (suite, planche). — S. Langlois, *Surra*, épaule; *Asâru*, assembler. — A. H. Sayce, *Les inscriptions hittites de Emir Ghazi et d'Alep* (planche). — P. D. Scott Moncrif, *Les sites ruinés de Masawwrat es-Safra et de Naga* (6 planches. Curieux détails, illustrés par de bonnes photographies, sur les monuments de ce que l'auteur appelle la civilisation *négro-égyptienne* de l'Éthiopie). — W. E. Crum, *Un ostracon copte.* — A. F. R. Platt, *L'origine du nom de l'île d'Éléphantine* (planche).

— *American Journal of archæology*, 2^e^ série, 1908. Cahier 2, avril-juin. — William B. Dinsmoor, *Le Mausolée d'Halicarnasse* (suite) : II. *Les données architectoniques* (Pl. V-VII. Part de cette idée très juste et très simple que,

1. Corrige plusieurs points des itinéraires de Musil et de Brünnow.
2. Le petit texte de Khisfin est peut-être incomplet. Je serais tenté de restituer : [καλῶς] π[οί]ησον · καὶ σύ, et de comprendre : « Sois heureux ! (réponse) toi aussi ! » — Cl.-G.

pour restituer le monument, il faut se replacer dans la situation d'esprit d'un architecte ionien du IVe siècle. L'auteur recherche donc dans d'autres édifices du même temps et de la même contrée les éléments que Pythios a dû combiner quand il a été chargé de la construction du mausolée. Dans sa conclusion, il indique ce qu'il croit avoir ajouté aux résultats obtenus par Smith, Pullan, Fergusson et Adler, qui lui paraissent être ceux qui, dans leurs tentatives de restauration, ont serré de plus près le problème). — Jesse Benedict Quarter, *Roma quadrata et le Septimontium* (ne croit pas que le Palatin ait été le berceau de Rome). — L. D. Caskey et B. X. Hill, *Le metopon à l'Erechthéion* (explication, justifiée par des figures, d'un texte difficile, *C. I. A.* I, 322). — O. M. Washburn, *Le cocher d'Amphion à Delphes* (étudie à nouveau la question de l'attribution du char de Cyrène et répond aux objections de Pomtow. La note 1 donne une bibliographie très complète de tout ce qui a été écrit sur ce monument). — J. Paton, *Discussions archéologiques, résumés d'articles originaux, publiés surtout dans les périodiques.* — J. Paton, *Bibliographie de livres archéologiques*, 1907. Une carte postale adressée à tous les abonnés du *Journal* fait savoir qu'à partir du n° 3 du volume XII (1908) M. Paton cesse de prendre part à la préparation et à la publication du recueil. La direction de celui-ci appartiendra désormais au secrétaire de l'Institut archéologique, le professeur Mitchell Caroll, Georges Washington university, Washington, D. C. à qui devront être notifiés tous avis, abonnements, changements d'adresse. Le département des *Nouvelles et discussions* ainsi que de la *bibliographie des livres archéologiques* sera géré par le professeur William S. Bates, 220, square de Saint-Marc, Philadelphie, Pa.

Nous ne pouvons souhaiter à M. Bates que de porter dans le dépouillement et l'analyse des périodiques comme dans la critique des livres la conscience et la compétence auxquelles nous avait accoutumé M. Paton, dont la retraite sera vivement regrettée par tous les lecteurs du recueil.

G. P.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1908, cahiers 1 et 2 : — A. Della Seta, *Une statue de marbre de la villa Borghèse* (pl. I-III. Article bien long sur une statue virile qui doit dater des environs de l'an 500 et à laquelle a été adaptée une tête de Trajan). — G. Tomassetti, *Découvertes vaticanes* (étude des traditions qui, dans l'antiquité, se rapportaient à la colline vaticane). — G. Gatti, *Les Lares curiales* (pl. IV, explication de ce terme). — *Nouveau sceau de tuilier trouvé dans le territoire de Sgurgola* (figure dans le texte). — *Inscriptions sur des tuyaux de plomb.* — M. Lazzarini, *Une série d'étalons de poids romains.* — L. Cantarelli, *Mélanges épigraphiques* (deux figures dans le texte). — V. Castiglioni, *Sur quelques pierres funéraires juives avec incriptions qui existent dans le monastere de Saint-Paul à Rome.* — G. Gatti, *Note sur les découvertes récentes d'antiquités faites à Rome et dans sa banlieue* (pl. V). — Morpurgo, *La porte triomphale et la voie des triomphes* (propose, pour des raisons qui paraissent très spécieuses, d'admettre qu'il n'y avait pas de règle absolue établie pour le chemin que devaient suivre les triom-

phateurs dans leur marche vers le Capitole. Ils pénétraient dans Rome tantôt par une porte, tantôt par une autre. La porte et la voie triomphale variaient avec les itinéraires adoptés). — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les antiques provinces romaines. — Notes bibliographiques.*

G. P.

## A NOS LECTEURS

La *Revue* s'est ouverte, il y a quelques années, à des articles écrits en langues étrangères, c'est-à-dire dans les langues que savent lire les archéologues — l'anglais, l'italien et l'allemand. Le *Jahrbuch* allemand, le *Bulletin de Correspondance Hellénique* et plusieurs autres recueils nous en avaient donné l'exemple. Quelques personnes, en petit nombre, ayant réclamé, la *Revue* est revenue à sa vieille tradition. Mais voici que, de divers côtés, on nous demande l'insertion d'articles dans d'autres langues, en insistant, d'une façon fort aimable, sur l'avantage que des savants trouvent à écrire dans une *Revue* aussi répandue et aussi lue que la nôtre. Nous ne prétendons pas instituer à ce sujet de *referendum*; mais nous recevrions avec plaisir, de nos lecteurs français et étrangers, quelques avis sur la question ainsi soulevée. Prière de les adresser, sur carte postale, à l'Institut de France ou au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

G. P. — S. R.

# BIBLIOGRAPHIE

---

Angelo Mosso. **Le Armi più antiche di Rame e di Bronzo.** 105 p., in-4° avec 68 figures et 5 planches. Extrait des Mémoires de la *Reale Accademia dei Lincei*, 1907-8.

Physiologiste bien connu, M. Mosso avait déjà été amené par l'étude de l'homme à s'inquiéter de ses origines quand le voyage en Crète qu'il a si pittoresquement narré dans ses *Escursioni nel Mediterraneo e gli Scavi de Creta* (Milan, 1907) l'inclina vers l'anthropologie et l'archéologie préhistorique. Il y apporte une rigueur scientifique qui, à en juger par ce premier mémoire, fait de lui une recrue précieuse. Toutes les armes dont il s'occupe sont minutieusemement décrites, mesurées, analysées; haches, poignards, épées, lances, coutelas, faucilles sont étudiées à la fois en Grèce et dans les îles grecques, en Italie et en Sicile, et, de tous ces rapprochements, il ressort avec toujours plus d'évidence qu'une même civilisation a dominé dans ces régions au début de l'âge du bronze. D'où venait ce bronze? M. Mosso se rallie à la théorie de l'origine asiatique, d'après l'hypothèse erronée qui fait venir d'Arabie les premiers Pharaons sous lesquels le bronze apparaît en Égypte à côté des lames de cuivre prédynastiques. En réalité, ce n'est qu'entre la XII[e] et la XVIII[e] Dyn. (2000-1500) que s'est produite cette transformation, résultat d'une arrivée plus abondante de l'étain caucasique, espagnol ou breton qui permit de transformer peu à peu en bronze le cuivre du Sinaï. Non seulement les analyses de M. Mosso, après celles de Berthelot et de Zenghelis, mettent en meilleure lumière le passage progressif du cuivre au bronze, mais elles nous apprenent pour la première fois que les Crétois n'ont pas eu à sortir de leur île pour trouver le métal essentiel. A Chrysocamino, en effet, près de Gournia, M. Chatzidakis a découvert des minerais de cuivre exploités de toute antiquité; d'autres ont été trouvés à Gozzo, l'îlôt voisin de Malte. On comprend maintenant pourquoi, sur les peintures du tombeau de Rekhmara (v. 1500), les Crétois apportent en tribut ou en présent des lingots de cuivre tout semblables à ceux qu'on a retrouvés à Haghia-Triada; bien plus, en rapprochant de la présence du cuivre en Crète les légendes relatives aux Daktyles crétois, la prépondérance de la Crète au début de l'âge du bronze apparaît sous un jour tout nouveau.

Entre autres armes inédites publiées par M. M. (fouilles italiennes de Crète; musée de Syracuse; collection Bellucci à Pérouse; musées de Modène et de Brescia), se trouve une admirable bipenne en bronze de Phaestos; au centre, de part et d'autre, un papillon aux ailes éployées, semblable à ceux des disques d'or de l'Acropole de Mycènes, se détache en si fin relief qu'il faut supposer que l'arme fut fondue à la cire perdue. La Crète n'a donc pas seulement réalisé, la première dans le monde égéen, l'alliage du cuivre et de

l'étain ; dès l'époque de Kamarès (v. 2000), l'art du bronze y atteignait une perfection qui ne devait guère être dépassée.

A. J.-Reinach.

R. Paribeni. **Statuine in bronzo di guerrieri Galli.** 10 p. in-4°. Extrait de *Ausonia* (II, 1907).

Une de ces statuettes, trouvée à Télamon, est conservée au *Musée archéologique* de Florence, les deux autres, de provenance inconnue, au *Museo Kircheriano* de Rome. Elles ont été soumises par M. P. à une étude attentive au point de vue de l'armement : casque à calotte hémisphérique avec gros bouton terminal et garde-joues, bouclier elliptique avec partie centrale saillante, court *sagum* laissant les bras et les cuisses libres, serré à la taille par une large ceinture, courte épée pendue au côté droit, lance allant du pied au front du guerrier et dont la pointe quadrangulaire semble faire corps avec la hampe, — autant de caractères qui paraissent nettement gaulois. Toutefois, pour le bouclier et pour le casque, M. P. incline à croire que les Gaulois les ont empruntés à l'*ancile* et à l'*apex* des Etrusques. Il est possible qu'il en soit de même pour le *gaesum* (voir *R. arch.*, 1907, II, 135), et j'inclinerais aussi à considérer comme un exemplaire de cette arme la courte lance, d'un seul tenant avec la pointe, qu'un des guerriers tient dans la main droite. Pour ce qui est des jambières, rares chez les Gaulois, à l'exemplaire des tombes de Sesto-Calende cité par M. P., on doit ajouter celles de la tombe marnienne de Champigny (*Matériaux pour l'Hist. de l'Homme*, XVI, p. 115), celles de la coll. G. de Mougins à Lyon dont le Musée de St-Germain possède un galvano (salle VI, n° 49.914) et celles qui sont figurées sur les trophées galates de Milet (Knackfuss, *Das Bouleuterion von Milet*, 1908) et les arcs de triomphe provençaux (Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule*, I, n. 157, 234). A. J.-R.

Bruno Kaiser. **Untersuchungen zur Geschichte der Samniten.** I. 35 p. in-4°. Programm der Landesschule Pforta, Naumburg, 1907.

Cette consciencieuse dissertation apporte plus d'un renseignement nouveau à l'histoire trop peu connue du Samnium.

1° Traitant des sources, M. K. revendique la valeur de Diodore qui, directement ou indirectement, puise aux *Annales* de Fabius Pictor ; peut-être se servait-il également d'extraits sous forme de dialogues historiques comme ce *Fragmentum Vaticanum* en grec imprimé dans le *Caecilius* de Teubner. Fabius Pictor est également la principale autorité de Tite Live qui puise moins fréquemment chez Calpurnius Piso, Valerius Antias, Claudius Quadrigarius, Licinius Macer, Q. Ælius Tubero ; Tubero et Macer seraient aussi les sources de Denys d'Halicarnasse ; Appien, dans sa Σαμνιτική, s'inspirerait de compilateurs qui ont combiné Tite Live avec Denys et Juba ; Dion Cassius se sert des mêmes auteurs ; Florus, Eutrope, Orose, etc. remontent à une *Epitome* de Tite Live. n'y a pas beaucoup à tirer des textes osques, la plupart postérieurs à la conquête romaine, ni des Triomphes Capitolins trop souvent interpolés. Pour les monnaies, M. K. aurait pu ajouter aux *Oskische Münzen* de Friedländer,

l'ouvrage de Bompois, *Les types monétaires de la guerre sociale* (Paris, 1873). Quant à l'archéologie, totalement négligée par M. K., elle ne devrait pas seulement entrer en ligne de compte avec les instruments et armes découverts en pays samnite; les vases de Lucanie et de Campanie, postérieurs à la conquête de ces régions par les Samnites, pourraient aussi fournir de précieux renseignements; même une fresque trouvée à Rome, relative à l'histoire du Samnite M. Fannius, constitue un document de premier ordre (cf. *R. arch.* 1907, II, 234).

2° Au milieu du IVe siècle le Pseudo-Scylax montre les Samnites s'étendant de la plaine campanienne au plateau apulien. Leur confédération comprend *Pentri* et *Caraceni* au N., *Hirpini* et *Caudini* au centre, *Abellinicates* au S.; ces tribus, qui peuvent mettre sur pied 70.000 fantassins et 7.000 cavaliers, ont à leur tête un *medix tuticus* annuel, chef de guerre et grand justicier, siégeant à Bovianum et transmettant ses ordres par les *praetores* des différentes tribus. Les divisions de leur armée, légions et cohortes, leurs armes principales, *pilum* et *scutum*, paraissent leur avoir été empruntées par les Romains. A partir du début du Ve siècle, la surpopulation les contraint à déborder hors de leurs montagnes, en Lucanie d'abord, puis, en 356, dans le Bruttium, enfin en Campanie, où ils prennent Cumes en 334 et Capoue en 331. L'année suivante, ils sont vainqueurs d'Alexandre d'Epire, allié de Tarente et de Rome. C'est alors que Lucaniens et Campaniens, en appelant les Romains à leur secours, vont déchaîner la guerre qui décidera si l'hégémonie de l'Italie doit appartenir au Samnium ou à Rome. Espérons que M. K., en racontant bientôt cette guerre du point de vue samnite trop négligé par son dernier historien, C. P. Burger, nous donnera pour les Samnites ce que Tropea a fait pour les Lucaniens, Raimundi pour les Frentans, Napoletani pour les Picentins — trois études que M. K. eût gagné à connaître.

A. J.-Reinach.

G. Napoletani. **Fermo nel Piceno**. VII-191 p. in-8°, avec un plan et 3 planches Rome, Loescher, 1907.

J. Colasanti. **Fregellae**, 285 p. in-8° avec 2 plans. Rome, Loescher, 1906, et **Pinna**, 125 p. in-8° avec 1 plan. Rome, Loescher, 1907.

La monographie de M. N. fait partie des *Studi di Storia Antica* dont le fasc. précédent était précisément consacré par B. Bruno à une bonne étude sur *La terza Guerra Sannitica*. L'histoire de la capitale des Picentins n'est guère moins utile à celle du Samnium qui enveloppe le Picenum au Sud et à l'Ouest. Quand M. N. prouve que les *Siculi* qui, d'après Pline (III, 112), auraient occupé plusieurs points de la côte entre Ancône et Adria, ne sont pas les Siciles de la préhistoire, mais les colons siciliens envoyés par Denys le Tyran, vers 397, pour assurer son hégémonie dans l'Adriatique; quand il montre que ce sont les Liburnes d'Illyrie qui ont donné aux nids de pirates qu'ils s'étaient créés sur le littoral picentin les noms de *Mandridium* et de *Mons Liburnus*; que les Étrusques n'ont jamais occupé le Picenum et que, dans le passage de Strabon d'où l'on avait tiré cette conclusion (V, 241), *tyrrhénoi* désigne les populations

indigènes de l'Italie centrale, notamment les Ombro-Sabelliens, adorateurs de la déesse *Kupra* qui a donné son nom à l'un des ports du Picénum; que c'est entre l'époque où le Pseudo-Scylax ne connaissait que les Ombriens sur cette côte (370-50) et le début du IIIe siècle, où l'on voit Rome s'allier avec les Picentins, que se place le *ver sacrum* qui amena cette peuplade sabine dans le pays qui prit d'elle le nom de Picénum ; que ce *ver sacrum* est un fait économique, dû plus à l'excès de la population qu'à l'esprit de conquête et d'aventure, comparable à la colonisation grecque; que des deux montagnes qui dominent Firmum, le *Mons Visidianus* conserve le nom d'une divinité ombrienne, le *Mons Sabulus* celui du Sabus des Picentins; que *Firmum* est un équivalent sabellien d'*oppidum* — ce sont là autant de questions dont la solution importe à l'histoire générale de cette partie de l'Italie. M. N. a su résister à la tendance de solliciter les auteurs ; il a même renoncé, chose rare dans une monographie locale, à tirer à soi un texte: ne lisant pas *Firmum* au lieu de *Saepinum* dans un passage de Frontin (IV, 1, 24), il a ramené ainsi des environs de 280 à 264 la fondation de la colonie romaine de Firmum. Dans tout ce qui a trait à la topographie de la ville, à ses murs, ses portes, ses monuments, aux routes qui s'y croisent, on remarque la même prudence critique. Si tous les élèves de M. Beloch font preuve du même esprit scientifique, la *Biblioteca di Geografia Storica* qu'il vient de fonder pourra s'unir aux grandes monographies de notre École de Rome et au tableau d'ensemble tracé par Nissen dans son *Italische Landeskunde* pour préparer l'histoire de l'Italie antique qui reste à écrire à côté de celle de Rome. Les deux premiers fascicules, dus à G. Colasanti, forment un début du meilleur augure. Pour Pinna, capitale des Vestins voisins du Picénum, et pour Frègelles, la grande ville du Liris, M. C. donne successivement un aperçu de géographie historique, un examen topographique et monumental approfondi, une étude historique. Pour l'histoire de la Guerre Sociale, les 25 pages qui lui sont consacrées dans chacune des deux monographies sont d'un intérêt tout particulier ; on ne saurait que se féliciter de voir M. C. promettre de compléter l'étude de la région par une monographie sur Fabrateria Nova, tandis que E. Grossi étudie sa voisine Aquinum et que G. Napoletani consacre le 4e fascicule de la collection à une seconde cité du Picénum, Cupra Maritima. A. J.-R.

Juan Roman y Calvet. **Los nombres é importancia arqueológica de las Islas Pythiusas.** Grand in-4°, 342 p. et 176 pl. Barcelone, l'Avenç, 1906.

M. J. Román a fait, dans l'île d'Ibiza, de très belles découvertes; il les publie en un superbe volume qui n'est pas dans le commerce, mais que l'auteur distribue libéralement aux bibliothèques et aux savants qu'intéresse particulièrement l'archéologie espagnole.

Jusqu'à ce jour les trouvailles d'objets importés par les Phéniciens aux lieux où ils établirent leurs comptoirs étaient rares et imprécis. Même Gadès n'a rendu que de rares monuments de sa plus haute antiquité. Le célèbre sarcophage anthropoïde, parure du Musée de Cadix, est une œuvre grecque, d'époque assez récente. Les nécropoles de la province d'Almeria, qu'explore si

heureusement M Louis Siret, ne lui ont encore livré que les prémices de leur mobilier funéraire. Les tombes des Alcores ont enrichi les collections de M. Georges Bonsor, leur brillant explorateur ; mais l'élément punique est presque réduit à des ivoires gravés, de très haut intérêt sans doute, mais qui ne représententent cependant qu'un aspect de l'industrie carthaginoise. Malaga, dont des terrains importants, au pied de l'Alcazaba, en arrière des murailles phéniciennes, viennent d'être remués en grand pour l'exécution de travaux publics, Malaga, malgré les espérances et des affirmations un peu trop confiantes de M. Manuel de Berlanga, est restée stérile.

A Ibiza, enfin, D J. Román a ramassé des antiquités puniques à la pelle, dans les villes et villages, la *Marina de la Monjas*, les *pueblos de San Rafael, San Juan, Talemanca, Portus Magnus*, surtout dans les cimetières d'*Ereso, los Jebuseos, Purmany*. Elles remplissent le musée, fondé pour elles, de la Société archéologique d'Ibiza ; M. Román en conserve en foule, dans sa collection particulière, de très précieux spécimens.

A Ibiza désormais, peut-être mieux encore qu'à Carthage, il faut aller étudier l'art et l'industrie puniques.

On voudrait, dans le volume de M. Román, quelques précisions meilleures sur les circonstances des découvertes, sur la disposition des tombeaux, afin de pénétrer plus avant dans les mœurs et les coutumes, dans la religion des colons qui fondèrent Eresus 160 ans après Carthage (720 avant J.-C.), de ceux qui leur succédèrent de génération en génération jusqu'à la conquête romaine, sans rien perdre de leur pureté ethnique, de ceux qui même après la conquête restèrent près de deux cents ans puniques, presque exclusivement puniques.

Du moins la multitude des monuments, figurines de terre cuite, lampes et vases d'argile, objets de verre ou de pâte de verre, objets de métal, armes, outils, ustensiles, objets d'or et d'ivoire, perles, pendeloques, amulettes, bijoux, œufs d'autruches, monnaies, qui pullulent sur les 74 grandes et belles planches du livre, forment une collection unique, dont chaque numéro, ou peu s'en faut, a de la valeur.

Les terres cuites surtout présentent un vif intérêt. Chose surprenante et vraiment fâcheuse, ce sont les images de style punique très pur, les images de divinités en particulier qui font surtout défaut. Le dieu Cabire, par exemple, dont l'image est exclusivement représentée sur les monnaies d'Ibiza, n'apparaît qu'une seule fois. Il est vrai qu'une idole féminine est très souvent reproduite, sous des formes variées de déesse-mère ; mais elle n'est pas très antique, car elle est fortement hellénisée dans son aspect et son style. Cette lacune, heureusement, sera vite comblée, et, si l'indiscrétion prudente est permise, je sais que de nouvelles trouvailles, toutes récentes et vraiment sensationnelles, nous révéleront beaucoup de ce que nous regrettons aujourd'hui de ne pas connaître.

Il y a du reste, parmi les figures publiées, des morceaux de premier ordre, que les Orientalistes verront et étudieront avec non moins d'intérêt que les hellénistes, tant l'industrie des Phéniciens de Carthage y apparaît vivifiée par l'influence de l'art grec.

La numismatique est particulièrement redevable à M. J. Román, car son livre écarte une erreur invétérée. On prétendait que jamais une monnaie punique n'avait été trouvée dans l'île d'Ibiza, et l'on attribuait sans discussion aux autres îles Baléares les pièces bien connues au type du Cabire. M. Román a publié près de 300 monnaies au Cabire, toutes trouvées à Ibiza. Il ne peut y avoir de doute; elles appartiennent bien à l'île. Ce trésor, d'ailleurs, mérite une étude approfondie qui sera très instructive.

Une bonne partie du livre de M. Román, comme l'indique le titre, est consacrée à l'identification d'Ophiusa. M. Román propose une solution ingénieuse du problème. Il attache une grande importance aux recherches qu'il a faites dans ce sens, car si l'on accepte sa théorie, le texte de Festus Avienus relatif à Ophiusa et aux côtes d'Espagne en recevra une lumière qui lui manque jusqu'à présent. Je laisse aux spécialistes de la géographie ancienne le soin de juger ce que vaut l'ouvrage sur ce point.

Pierre Paris.

Ville de Genève. **Collections d'art et d'histoire. Comptes-rendus pour l'année 1907.** Genève (impr. W. Kündig), 1908. In-8, 32 p. et 1 planche).

La ville de Genève a publié sous ce titre, conformément à l'usage, un inventaire des dons et des acquisitions dont ont bénéficié les Musées de Genève dans le cours de l'année 1907, ainsi qu'une série de renseignements sur le budget de chacun d'eux et sur le nombre des visiteurs qui les ont parcourus.

Nous nous bornerons à signaler les plus importantes des très nombreuses acquisitions de cette année. Le Musée des Beaux-Arts a reçu un portrait de Louis XIV en émail, dû à l'artiste genevois Petitot, et des portraits de la famille de Lor. Mentionnons en particulier une série de vases en argile trouvés dans l'Italie méridionale par feu Arnold Meyer et acquis par le Musée Archéologique. La plus remarquable de ces quatre pièces, dont la brochure contient une belle reproduction, représente Œdipe et le sphinx : c'est une œuvre attique des environs de 430. Les trois autres, du III^e^ siècle av. J.-C., font partie de la série dite de Gnathia.

Louis Caillet.

F. Pellati. **Le Torri dell' alto Monferrato** (secoli XII-XIII). Extr. de la *Nuova Antologia*, juin 1908. In-8, 16 p., avec 15 fig.

M. Franz Pellati, qui prépare un important ouvrage sur l'architecture féodale de l'Italie, vient de consacrer aux tours du Haut-Montferrat une brochure où il condense des observations curieuses et précises. L'auteur étudie la tour de San Giorgio Scarampi, celle de Merana, le clocher de l'église de Cortemilia, celui de la cathédrale d'Acqui, celui de l'abbaye de S. Giulia a Monastero Bormida, la tour de Roccaverano. Parmi ces tours, les unes étaient des sortes de donjons ou de forteresses ; d'autres servaient à des églises de clochers fortifiés ; certaines enfin étaient de simples postes d'observation. La plus importante est celle de San Giorgio Scarampi qui ne mesure pas moins de 10^m^,50 de large à la base. De forme carrée, elle était divisée en six étages éclairés chacun

par une seule embrasure; les trois étages supérieurs, réservés à la garnison, étaient voûtés, ainsi que la chambre inférieure qui servait de dépôt de vivres. Les deux autres étages intermédiaires étaient couverts d'un plancher de bois. Contrairement aux usages de la contrée, les diverses parties de cet édifice communiquaient entre elles non par un escalier, mais par des trappes pratiquées dans les voûtes et dans les plafonds. L'entrée se trouvait au nord-est-nord du côté le plus escarpé, vers Bubbio et le cours de la Bormida. Cette tour était surmontée d'une terrasse dont la corniche extérieure, en partie conservée, était formée d'une triple série « d'arcs lombards » posés sur des consoles arrondies.

Les autres tours élevées à la même époque, au XII^e^ siècle, étaient aussi de forme carrée. Le XIII^e^ siècle vit s'élever une foule de tours rondes attestant un progrès sérieux dans l'art de la défense, comme celle de Roccaverano. Mais la forme rectangulaire fut encore adoptée à cette époque par les constructeurs ecclésiastiques; quant à l'architecture féodale, elle ne l'employa que pour les postes d'observation du genre de la tour de Merana, caractérisée par l'exiguïté de ses embrasures et l'alternance de ses voûtes et de ses planchers. On ne rencontre dans cette région ni la forme octogonale, comme à Conegliano d'Alba, ni la forme semi-circulaire comme à Varese Ligure ou à Sagliano di Crenna, ni la forme de polygone irrégulier, comme à Saint-Christophe; ni enfin la forme d'éperon employée par les constructeurs de la belle tour de Castel Govone, une merveille de l'architecture féodale italienne. — Il est à remarquer que cette contrée est restée fidèle très longtemps aux traditions de l'époque romane, bien qu'on y trouve quelques constructions gothiques importantes : ainsi la belle voûte d'ogives du château de Ponti, la reconstruction de la cathédrale d'Acqui, l'intérieur de l'église de S. Giovanni « in Roccaverano ». De plus, l'auteur insiste sur l'influence exercée par l'art de la Provence, déjà signalée par Dartein et plus récemment par Venturi au t. III de son *Histoire de l'Art*, influence qu'il mentionne en même temps que les rapports de l'architecture lombarde et de l'architecture germanique. Cette influence se manifeste dans la décoration et aussi, comme à Vezzolano, dans la construction. Cette contrée est restée très ouverte aux influences provençales, alors qu'elle fut fermée aux influences gothiques de l'école bourguignonne et de l'école cistercienne dont s'inspiraient les constructeurs de toute l'Italie.

Louis Caillet.

G. Arnaud d'Agnel. **Les Comptes du roi René, publiés d'après les originaux inédits conservés aux Archives des Bouches-du-Rhône.** Tome I, Paris, 1908. In-8, XXVIII-409 p.

En 1873, Lecoy de la Marche a publié, d'après les originaux conservés aux Archives Nationales, des *Extraits des Comptes et Mémoriaux du roi René*, qui sont une mine précieuse de renseignements pour l'histoire de l'art au XV^e^ siècle. Mais cette excellente publication, comme l'indique une rubrique accompagnant le texte, ne contient pas l'analyse des pièces conservées jadis aux Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. Or, le roi René ayant gouverné aussi la Pro-

vence, les documents de ce fonds qui le concernent sont extrêmement nombreux et du plus haut intérêt. Un érudit déjà connu, l'abbé Arnaud d'Agnel, vient d'en commencer l'édition ou plutôt l'analyse. Son premier volume, paru en 1908, contient une savante introduction et le dépouillement de plus de 1.300 de ces actes (exactement 1.333), qui sont tirés pour la plupart des *Comptes* du roi de Sicile, de ceux de la reine Jeanne de Laval et du duc de Calabre, conservés aujourd'hui à Marseille, aux Archives des Bouches-du-Rhône. Au lieu de les grouper par ordre chronologique, le savant éditeur les a distribués par matières, suivant, autant que possible, l'ordre des dates à l'intérieur des divers paragraphes correspondant à des villes où à des sujets différents.

Ce premier volume est divisé en trois chapitres intitulés : Bâtiments et domaines d'Anjou; édifices de Provence; objets d'art. Le premier (p. 1-14), qui est insignifiant, donne divers renseignements sur le château d'Angers. Le second (p. 14-181) contient de nombreuses pièces relatives à Aix, à Avignon, à Marseille, à Peyrolles, à Tarascon, à Gardanne. A la fin de ce chapitre se trouvent des documents très curieux sur la ménagerie et l'oisellerie du roi René, ainsi que sur ses voyages en bateau. La 3e partie (181-401) suffit à nous donner une idée des goûts artistiques du roi René. Peinture, enluminure, sculpture, livres, tapisserie, broderie, orfèvrerie, armures, verrerie, rien n'a été négligé par lui : il donnait ses soins aussi bien à l'ornementation de ses ouvrages qu'à la décoration de sa maison et à la fabrication de ses armes quant à sa ménagerie, elle se composait surtout d'oiseaux : on y voit cependant mentionnés un chameau, un éléphant, et une autre bête « appelée le tigre », ainsi que deux lions. En ce qui concerne les livres, nous voyons qu'il avait des bréviaires, une Vie de saint Honorat, la légende des Saints nouveaux, les Fables d'Ésope, etc. Au surplus, nous renvoyons le lecteur curieux de plus de détails au livre lui-même. Ils abondent dans ces 1.333 pièces écrites pour la plupart en langue vulgaire, quelques-unes en latin.

L'annotation est excellente et nous félicitons l'auteur de n'avoir présenté ses conjectures, même les plus vraisemblables, que comme des hypothèses. S'il nous était permis d'émettre un vœu, nous demanderions qu'à la fin du volume suivant, consacré au costume, aux équipages, aux meubles, à la vie et aux mœurs, l'éditeur ait soin de placer une table ou plutôt plusieurs tables détaillées. Ces sortes d'ouvrages ne rendent véritablement de services qu'à la condition d'être pourvus d'index minutieusement établis. Nous souhaiterions d'y trouver : 1° une table chronologique des pièces, indiquant les dates seulement; 2° une table des noms de personnes; 3° une table des noms de lieux; 4° une table alphabétique explicative des matières; 5° une table méthodique des matières, reproduisant l'ordre des chapitres et des paragraphes. — Si elles doivent former un ensemble trop considérable, rien n'empêche l'auteur d'en faire l'objet d'une brochure séparée. Un pareil travail *doublerait* la valeur de l'ouvrage.

Louis Caillet.

G. Biadego. **Pisanus Pictor.** (Extr. des *Atti del reale Instituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, 1907-1908, 2e partie, p. 837-59). In-8, 23 p.

Sous ce titre, M. Giuseppe Biadego vient de publier une brochure qui bou-

leverse tout ce que l'on croyait savoir sur la chronologie et le nom du célèbre peintre Pisanello. Jusqu'ici, on admettait qu'il se nommait Vittor Pisanello, qu'il était né en 1380 et qu'il était mort après 1450, en 1451 suivant les uns, en 1455 suivant les autres. Or, ce sont là autant d'erreurs (la date de sa mort exceptée). Le grand peintre vénitien se nommait en réalité *Antonio Pisano*; il naquit à Vérone en 1397 et mourut au mois d'octobre 1455. C'est ce que nous apprend M. Biadego par des documents irréfutables. En ce qui concerne la forme de son nom, il n'y a pas le moindre doute : il a signé *Pisanus* dans la seule lettre autographe que nous possédions de lui (28 juin 1431), qui est écrite à Philippe Marie Visconti. Deux de ses tableaux authentiques, conservés l'un à Londres, l'autre à Vérone, portent le nom de *Pisano*. C'est sous ce nom, d'ailleurs, que le désignaient ses contemporains. La forme *Pisanello* se trouve cependant dans un sauf conduit d'Eugène IV, du 26 juillet 1432, et dans un privilège d'Alphonse Ier, de 1449. On peut admettre que ce diminutif était la forme familière de son nom.

Quant à son prénom et à la date de sa naissance, nous les connaissons maintenant par un document des Archives de Vérone de 1433, découvert par l'auteur et qui est à vrai dire la raison d'être de sa brochure. Nous le transcrivons en entier :

*Dona Isabella uxor condam Filipi de Hostilia. 70 ann.*
*Antonius Pisanus pictor ejus filius 36 ann.*
*Camila ejus filia 4 ann.*
*Johannes ejus famulus 14 ann.*
*Richa ejus famula 15 ann.*

*Antonius pictor (dictus) pisanus*, cette forme se trouve encore dans un document du 21 novembre 1442 : c'est avec raison que M. Biadego, combinant ces deux pièces avec d'autres, restitue au célèbre peintre italien son véritable nom et nous renseigne sur sa famille.

Sa mère se nommait Isabella (di Nicola), et son père, Bartolomeo da Pisa (c'était un drapier, fils d'Enrico Pisano). Il avait une sœur nommée Bona, mariée à Bartolomeo dalla Levata, et une fille de 4 ans appelée Camilla. La date de sa naissance est suffisamment attestée par ce document qui lui donne 36 ans en 1433 : notre artiste est donc né en 1397, et non en 1380, comme on l'a répété par erreur jusqu'ici. Quant à celle de sa mort, M. B., par l'ingénieux rapprochement de deux textes, établit qu'elle doit être placée en *octobre 1455*. Si nous consultons, en effet, le testament de Bartolomeo della Levata, du 14 juillet 1455, nous voyons qu'à cette date Pisano et feue sa mère lui devaient encore diverses sommes empruntées depuis le 16 novembre 1434 *usque in presentem diem*, ce qui le suppose encore en vie à cette date. En second lieu, nous apprenons par une lettre de Charles de Médicis à Jean de Médicis, écrite de Rome le 31 octobre 1455, qu'à cette date il était déjà mort : *Io avevo a questi di comprate circha di 30 medaglie di ariento, multo buone da uno garzone del Pisanello che morì a questi di.*

A la fin de ce travail se trouvent cinq pièces justificatives écrites en latin (pour la plus grande partie). Ce sont des documents de 1438 et de 1442 ; les

deux plus intéressants sont le testament d'Isabelle et celui de Bartolomeo dalla Lavata.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans rappeler, comme l'a déjà fait à l'Académie des Inscriptions M. Salomon Reinach, que la découverte de la date exacte de la naissance de Pisano autorise à penser que l'auteur des *Belles Heures* du duc de Berri, conservées à Chantilly, a inspiré le peintre italien au lieu d'avoir été inspiré par lui. Les ressemblances des deux œuvres avaient été notées, et M. Durrieu penchait pour l'imitation de l'œuvre française par le peintre italien; la découverte de M. Biadego confirme cette thèse.

Louis Cailler.

Dr Chaume, de la Société historique du Périgord. **Le Trajectus de la Dordogne.** — Périgueux, 1908, in-8°, 33 p. et 4 pl.

Où se trouve au juste le *Trajectus* indiqué dans l'Itinéraire d'Antonin comme lieu de passage de la Dordogne sur la route Bordeaux-Argenton, entre Agen et Périgueux? Les uns l'ont placé à Pontours, d'autres à Mouleydier, d'autres à Couze. Voici qu'un érudit du pays, grâce à des informations habilement recueillies, a su fouiller au bon endroit; il a retrouvé dans le lit de la Dordogne, à Pontours près de la Linde, le gué pavé des Romains ou du moins les vestiges de ce curieux travail récemment détruit par les pêcheurs. Le Dr Chaume reconstitue, avec des croquis explicatifs, et la rampe qui donnait accès dans la rivière, et la charpente de bois large de 2 m. posée sur le fond, et le conglomérat d'argile et de galets qu'on y avait tassé. La découverte d'un gué pavé est une rare fortune; de plus, que Drayaux, qui est à quelques hectomètres de là, retienne ou non le souvenir de *Travectum*[1], la position du Trajectus de l'Itinéraire est désormais fixée. Notre auteur explique en même temps pourquoi, à son avis, aucun endroit ne pouvait être mieux choisi pour passer la rivière à gué.

Le Dr Chaume ne s'en tient pas là. Il identifie le *Diolindum* de la table de Peutinger avec la Linde et avec le Trajectus de l'Itinéraire; cette opinion n'est pas nouvelle, mais les fouilles du Dr Chaume y apportent un regain d'actualité. Si *Diolindum* s'est substitué à *Trajectus* dans les textes, c'est, dit-il, que le Trajectus, gué en été, bac en hiver, avait été remplacé par un pont près de la Linde, lequel a d'ailleurs laissé son nom au village de Pontours.

Non content des avantages que lui donne sa connaissance des lieux, le Dr Chaume recherche dans les auteurs anciens les moindres traces du genre de construction dont il vient de nous entretenir. Leur laconisme à ce sujet est désespérant; encore ne faut-il pas méconnaître leurs allusions de rencontre. C'est ainsi que ce passage de Tacite (*Annales*, I, 56) : « Germanicus expeditum exercitum in Chattos rapit, Lucio Apronio ad munitiones viarum et fluminum relicto » ne devrait pas se traduire, comme on l'a fait jusqu'ici, « Germanicus avait laissé Apronius pour travailler aux digues et aux chemins », mais « il laissa Apronius pour empierrer les routes et le passage des cours d'eau ». Cette hypo-

1. C'est très possible; mais pourquoi *Drayacum* au moyen-âge?

thèse mérite d'être prise en sérieuse considération par les latinistes. La dissertation archéologique et géographique du Dr Chaume se double par là d'un petit intérêt philologique qui n'est pas négligeable[1].

A. Dieudonné.

**Publications of the Princeton University. Archaeological Expedition to Syria in 1904-1905.** — Division II : *Ancient Architecture in Syria*, by Howard Crosby Butler. Section A. Southern Syria. Part 1. Ammonitis. Gr. 4°, XII-62 p., avec 5 pl. et 42 ill. — Section B. Northern Syria. Part 1. The 'Alâ and Ḳaṣr ibn Wardân. Gr. 4°, IV-46 p., avec 7 pl. et 40 ill. Leyden, Late E. J. Brill. 1908. Prix total du 1er fasc. des Divisions II et III, 31 fr. 50.

Au cours de son long *Survey* (13 oct. 1904-1er mars 1905) dans le Ḥaurân et le Nord de la Syrie, la mission de Princeton University s'est donné la tâche de compléter les recherches de G. Rey, du Cte de Vogüé, de Laborde et de l'Expédition archéologique américaine de 1899-1900. Détournant leur attention des monuments déjà bien connus et suffisamment publiés, les savants explorateurs se sont attachés surtout à ceux qui avaient été peu étudiés, comme à ceux qui n'avaient pas encore été l'objet de relevés scientifiques. M. Butler était tout désigné pour cette tâche et l'on retrouve dans ce nouvel ouvrage les qualités tout à la fois sérieuses et brillantes qui ont fait le succès de sa première publication sur l'architecture syrienne.

L'ouvrage complet embrassera, outre les ruines d''Arâḳ il-Emîr, 'Ammân, Bosra, Umm idj-djimâl, Sî', qui seront l'objet d'une étude tout à fait approfondie, la description plus ou moins complète de 2 pyramides à degrés, 11 temples, 87 églises, 12 couvents, 52 maisons, 8 villas, 2 palais, 16 tours, 12 tombes, 3 étables, 9 forteresses ou camps, 4 ponts et 2 mosquées. L'ordre suivi est l'ordre géographique ; de là deux sections correspondant au double champ de recherches de l'expédition, Ḥaurân et Syrie du Nord.

La première partie de la section A (*Southern Syria*) comprend deux morceaux de résistance : 'Arâḳ il-Emîr et 'Ammân. Reprenant et complétant les études de de Vogüé, de Saulcy, Conder, M. B. consacre une description des plus minutieuses (p. 1-25) aux ruines d'Arâḳ il-Emîr (=Tyros), dont la principale, Ḳaṣr il-'Abd, représente tout ce qui reste de l'imposante construction attribuée à Hyrcan sur la foi de Josèphe. Temple ou palais ? M. B. déclare franchement que, tant qu'on n'y aura pas pratiqué de fouilles plus sérieuses que les quelques sondages qu'il a pu y tenter, on ne pourra pas déterminer avec certitude la nature précise de ces ruines. Peut-être cependant seraient-elles les restes d'un temple construit environ un siècle avant Hyrcan et, dans cette hypothèse, la tradition recueillie par Josèphe serait inexacte ; en tout cas, l'influence ptolémaïque ou plutôt hellénistique est évidente (p. 18). — A 'Ammân, par contre, tout est romain, à la réserve peut-être de quelques parties des remparts de l'acropole, qui semblent un peu plus anciennes. Ayant examiné personnellement les ruines, j'ai pu constater avec plaisir que M. B. décrit

1. J'aime moins les recherches sur l'étymologie de *Diolindum* qui est rapproché de Lindus (de l'île de Rhodes)!

avec beaucoup d'exactitude (p. 34-62) les monuments encore subsistants : murailles, temple de l'acropole, propylées, colonnades, théâtre, odéon, nymphaeum. Ce dernier nom est attribué par B. aux énormes ruines où l'on reconnaissait des thermes, un palais ou une basilique ; il en donne une séduisante restitution.

Dans la portion de la Syrie du Nord que couvre ce premier fascicule (Section B. *Northern Syria*. Part. 1. The 'Alâ and Ḳaṣr ibn Wardân), les explorateurs américains n'avaient eu que très peu de devanciers (v Oppenheim, Oestrup, Hartmann); tout est donc à peu près inédit dans les nombreux monuments d'architecture religieuse, civile, militaire, domestique et funéraire qu'ils ont relevés dans 19 localités. Un temple représente seul l'élément païen ; toutes les autres ruines sont chrétiennes et presque toutes celles qui sont datées — églises, tours, couvents, maisons — sont de la fin du VI^e^ siècle. Toutes ces ruines, par ailleurs, sont de proportions réduites, sauf celles de Ḳaṣr ibn Wardân (561 et 564 J.-C.) qui forment un des plus imposants groupes de constructions de la Syrie du Nord. Il y a là les restes d'une église quadrangulaire à trois nefs, surmontée d'un dôme ; ceux d'un grand palais à coupoles et d'un *castrum* pouvant contenir 1.000 h. et 200 chevaux. La structure, les matériaux (basalte, calcaire, briques, marbres, mosaïques et stucs), les procédés de construction (arc brisé), les détails de l'ornementation (chapiteaux) différencient profondément ces monuments de ceux qui les entourent dans cette région de la Syrie et rappellent par contre e très près les constructions contemporaines de Justinien sur le Bosphore. Tout semble donc concourir à démontrer (contre l'hypothèse de Strzygowski) que ces édifices forment un groupe à part, probablement une résidence impériale, bâtie sous l'influence directe d'architectes byzantins; M. B. prononce même le nom d'Isodoros, le neveu d'un des architectes de Sainte-Sophie.

Ce beau travail, solide, précis et largement illustré, fait grand honneur à la jeune école archéologique américaine ; c'est pour les studieux d'art byzantin un instrument de travail de premier ordre. L'impression et l'illustration, confiées à la maison Brill, sont vraiment dignes de tout éloge.

L. Jalabert.

**Publications of the Princeton University. Archaeological Expedition to Syria in 1904-1905.** — Division III : *Greek and Latin Inscriptions*, by Enno Littmann and William Kelly Prentice. Section A. Southern Syria. Part 1. Ammonitis. Gr. 4°, IV-20 pages, avec 19 ill. — Section B. Northern Syria. Part 1. The 'Alâ and Ḳaṣr ibn Wardân. Gr. 4°, IV 42 pages, avec 54 ill. Leyden, Late E. J. Brill. 1908.

Le butin épigraphique de l'expédition ne compte pas moins de 1.200 inscriptions grecques et latines. MM. Prentice et Littmann se sont partagé la publication de cette riche récolte, en se conformant à la division déjà adoptée dans la partie archéologique (Division II) : M. Prentice s'est réservé les textes de la Haute Syrie qui appartiennent à la même famille que ceux déjà relevés dans son premier voyage dans le nord de la Syrie ; à M. Littmann revient le soin d'éditer ceux que l'expédition a srecueillis dans le Ḥaurân et les régions voisine

(nos 1 à 806) : s'il n'est pas épigraphiste de profession comme son collègue, du moins sa compétence de sémitisant le servira heureusement dans l'étude de ces textes où les noms orientaux sont nombreux. Pour éviter les retards inhérents à toute publication de ce genre, les éditeurs se sont décidés à distribuer en fascicules les matériaux de leur publication : la première section comprendra 7 parties (*Ammonitis, Southern Ḥaurân, Ûmm idj-Djimâl, Bosra, Dj. Ḥaurân, Sî', Ḥaurân plain and Ledjâ*) et la seconde 6 (*The 'Alâ and Ḳaṣr ibn-Wardân, Anderîn-Kerrâtîn-Ma'râtâ, Dj. Rîḥâ, Dj. Bârîshâ, Dj. Sim'ân, Dj Ḥalakah and Dj. il-Wasṭânî*). Le premier fascicule double qui vient de paraître renferme la première partie des deux sections et contient 16 inscriptions, recueillies dans la région d'"Ammân et Gérasa (nos 1-16) et 101 textes (nos 807-908) provenant du massif el-'Alâ, — haut plateau qui s'étend à l'est de Ḥamâ, à partir de Selemîyeh, sur une longueur de 25 milles, — et de Ḳaṣr ibn Wardân plus au nord encore.

Dans la première partie, l'inédit est représenté par quelques fragments seulement (nos 6, 7, 8, 12 à 16) ; les autres textes ont déjà été publiés anciennement, ou l'ont été l'année qui suivit le passage de la caravane américaine. Les notes de Littmann, bien que succinctes, sont généralement très bonnes.

Je me contenterai de signaler quelques détails : p. IV, à propos du culte d'Héraklès à 'Ammân, il fallait citer *Rec. d'Archéol. orient.*, VII, p. 147-155 et VIII, p. 121-125 ; — n° 1, *Herculeus* (Littmann), la *Rev. Bibl.*, donne clairement *Heraclitus* ; la lecture *Solvedi[enu]s* (= *Salvidienus*) n'est pas certaine : le S appartient à la finale du gentilice qui précédait ; — n° 2, j'ai revu le texte, en août 1905 : la moitié supérieure du cippe avait déjà disparu ; la note sur le cursus de *L. Aemilius Carus* n'est ni complète ni tout à fait exacte : un simple renvoi à la *Prosopographia* serait préférable ; — n° 3, l'ancien nom d'Hiérapolis est Βαμβύκη, non pas Βομβύκη ; sur l'ethnique Μαμβογαῖος (non Μανβογαῖος), cf. *Mélanges de la Fac. orient.* de Beyrouth, II, p. 290, n. 1 et 2 ; — n° 4, bibliogr. écourtée, ajouter *Am. Journal of Phil.*, VI p. 191-2 ; *Revue Biblique*, 1895, p. 587 ; *Année épigr.*, 1895, n° 179 ; *Inscr. graecae ad res rom.*, III, 1378 ; ayant examiné l'inscription avec soin, je ne crois guère à la lecture Ῥουμβῶν ; — n° 5, ajouter à la bibliogr. non seulement le nom de Buckingham (p. IV), mais encore ceux de Conder (*Pal. Expl. Fund*, 1882, p. 107), Allen (*Am. Journal of Phil.*, VI, p. 191), S. Merrill (*East of the Jordan*, p. 265), Germer-Durand (*Rev. Bibl.*, 1895, p. 587) ; le P. Germer-Durand a vu un de ces tambours qui porte, au-dessous de ΔΩCΕΟC, le numéro ΠΖ ; — n° 6, ΚΟΚΚΙΠΟΥ doit se lire Κοκκ(η)ου ; l'interprétation chrétienne de la finale est inadmissible.

La grande majorité des textes publiés par M. Prentice sont inédits (19 seulement étaient déjà connus) ; malheureusement beaucoup sont très fragmentaires. L'intérêt de ces textes, à peu près exclusivement chrétiens et dont la plupart datent du VIe siècle (40 inscr. datées sont réparties entre 363 et 605 J.-C.), vient surtout de leur connexion avec les monuments qu'ils datent et aussi de ce qu'ils nous renseignent sur l'importance et la vitalité des communautés chrétiennes qui occupaient cette partie de la Haute Syrie et y multipliaient

les constructions de basalte, rudement taillées, mais dont presque aucune n'est dépourvue d'inscriptions, de monogrammes, de symboles religieux. Les inscriptions bien souvent se réduisent à un nom propre, une date ou une maxime pieuse ; les doxologies y sont assez fréquentes, comme aussi les textes scripturaires. Je signale notamment : Ps. $79^2$ (nos 830-31), $83^{11}$ (838), $99^4$ (842), $117^{19}$ (841), $117^{20}$ (822, 826, 907), $120^5$ (816) ; Cant. cantic. $4^{1,3,4,7}$ (839), $5^4$ (840) ; Isaïe $6^3$ (856, 859, 895) ; I Cor. $10^{31}$ (908) ; Rom. $8^{31}$ (905) ; Hebr. $13^2$ (832).

Les lectures et les interprétations de M. P. sont irréprochables et dénotent, avec beaucoup de perspicacité, une connaissance peu commune des textes difficiles de ces régions.

Quelques remarques : pourquoi ne pas attribuer à Deissmann (*Philologus*, 1905, p. 475-8) la restitution des nos 830, 839, 842, 908 ? Je ne vois non plus nulle part la mention des rectifications apportées par M. Clermont-Ganneau (*Rec. d'Archéol. orient.*, VII, p. 217 seqq.) à quelques-uns des textes de Lucas, repris par M. Prentice ; — n° 819, Σαλαμάνις = Σαλαμάνης, on pourrait encore citer la variante Σαλαμάνιος (*Rev. Bibl.*, 1902, p. 595) ; — n° 834, φρ = πρεσβυτέρου me paraît très hasardé ; — n° 850, je préférerais Βέ(σ)σωνος à Βέσσωνος ; — n° 877, Μνήσθητι, Κ(ύρι)ε, τοῖς καρποφορέσασιν a déjà des analogues à Madaba (*Rev. Bibl.*, I, p. 641) et à Dana (*Izviestiia* de l'Inst. archéol. russe de Constantinople, VII, p. 198) : — n° 885, ΠΗΑΕΞΕΙ me semble devoir donner (τ)ὴν λέξιν (cf. *Mélanges* de Beyrouth, II, p. 298) ; lire κουράτορα et non pas κυράτορα.

L. Jalabert.

Henri Loriquet. **Le beffroi de Rouen avant la sédition de la Harelle**, Rouen, 1906. In-8, 23 pages et 1 pl. hors texte.

M. H. Loriquet vient d'apporter, dans la discussion pendante sur l'origine de la tour Saint-Romain à la cathédrale de Rouen, un argument absolument nouveau. D'après lui, cette tour ne serait autre que le premier beffroi communal de Rouen et le premier lieu de réunion du conseil des échevins. L'auteur s'appuie sur un texte de William de Newborough d'où il appert que, le jour de la Saint-Laurent, 1174, la ville étant assiégée par Louis VII, le signal d'alarme fut donné par des clercs qui se reposaient dans une tour d'église où se trouvait la cloche La Rouvel. Cette tour d'église abritant une cloche civile, était-elle celle de la cathédrale ? M. Loriquet croit pouvoir l'affirmer en s'appuyant sur les caractères très particuliers du monument : son allure défensive du côté de la ville, tandis qu'il s'ouvre et s'éclaire sur la cour. La fondation de la commune de Rouen aurait fourni aux Rouennais l'occasion d'édifier à côté de leur cathédrale, mais en étroite connexion avec elle, une tour qui eût servi de beffroi jusqu'à la construction de celui de 1386. A Nîmes et en maint autre lieu au moyen âge, on vit ainsi l'église abriter la cloche communale.

Louise Pillion.

Adolfo Venturi. **Storia dell' arte Italiana.** Vol. V. **La Pittura del Trecento e le sue origini.** Milan, Hoepli, 1907. In-4°, XXI-1903 pages, avec 818 figures dans le texte.

M. Venturi mérite toute la reconnaissance des travailleurs pour avoir entrepris et pour conduire avec tant de vaillance cette œuvre immense qu'est une histoire générale de l'art italien. Les quatre volumes précédents, qui se sont succédé dans un délai très court, traitaient des débuts de l'art chrétien, de l'époque barbare, de l'époque romane, de la sculpture du XIVe siècle. L'auteur mène chacune de ces enquêtes avec une abondance d'informations, une acuité de sens critique, une chaleur communicative qui font oublier ce que certaines hypothèses ont parfois d'arbitraire, et l'illustration très riche de ces livres contribue encore à en faire d'indispensables instruments de travail. C'est aujourd'hui de la peinture du XIVe siècle qu'il s'agit et Giotto apparaît au centre de l'étude, à la fois comme un aboutissant et comme un point de départ. Ce moment de l'histoire de l'art vient d'être, en France, l'objet de deux travaux importants. On a parlé récemment ici même du *Giotto* de M. Bayet. Je voudrais, pour ma part, comparer sur quelques points, les conclusions de M. Venturi avec celles que M. Pératé formulait, simultanément, dans le t. II (première et seconde parties, 1907), de *l'Histoire de l'art* publiée sous la direction de M. André Michel. Disposant d'un espace beaucoup plus restreint, M. Pératé a su n'omettre rien d'essentiel et son étude est un modèle de belle tenue littéraire et de saine critique.

Sur la question des origines de Giotto, sur le rôle de Cimabué et de Cavallini, nos deux auteurs concordent à peu près complètement. Notons cependant que M. Venturi attribue à Cavallini, appelé à Naples en 1308, les peintures de Santa-Maria di Donna Regina, ces fresques données jadis par M. Bertaux à l'école siennoise et où M. Pératé, qui leur assigne une date plus tardive que M. Venturi, ne voit qu'une influence, rapidement éliminée, du maître romain. En revanche, M. Pératé inclinerait « avec quelques bons juges » à reconnaître Cavallini dans le peintre de la Sainte Cécile des Offices que M. Venturi croit être un élève de Giotto : Buffalmacco. — Giotto lui-même entré en scène et devenu un maître, quelle part convient-il de faire, dans les œuvres qui lui sont le plus communément attribuées, à des collaborateurs qui durent être nombreux et dont quelques-uns, certainement, sortirent du rang des simples manœuvres? C'est ici que l'auteur italien va très loin : le partage qu'il fait entre trois ou quatre mains différentes des peintures de l'*Arena*, notamment, sera fort discuté et l'on savait déjà, par un article publié dans l'*Arte* en 1906, qu'il essayerait de retirer au maître, non seulement l'exécution, mais la conception même des voûtes du chœur de l'église basse d'Assise. M. Pératé se refuse à le suivre jusque là en l'absence de toute preuve, à inventer un autre Giotto, « un artiste capable de résumer tous ses dons en les animant d'une vie nouvelle sous l'inspiration franciscaine ». Parmi les victimes de M. Venturi figure le *Saint François* du Louvre, naguère brillamment défendu par M. Schubring (*Zeitschrift für christliche Kunst*, 1901) et à qui M. Pératé laisserait volontiers, sur la foi de Vasari, l'attribution traditionnelle. Plus heureuse est la *Mort de la Vierge* du musée Condé où M. Ven-

turi voit l'œuvre de Giotto, aidé d'un élève. Une telle collaboration est-elle vraisemblable pour un si petit tableau? En ce qui concerne les dates, M. Venturi place vers 1320, malgré le témoignage de Ghiberti, la *tavola* de Saint-Pierre et rejette également jusqu'aux dernières années de la vie de Giotto la décoration de la chapelle du Podestat, placée par M. Pératé en novembre 1301. — Arrivant à Andrea Orcagna, M. Venturi ne lui laisse que le tableau d'autel de la chapelle Strozzi, tandis que toutes les fresques seraient dues à son frère Nardo. Il semble suffisant à M. Pératé d'attribuer à celui-ci, comme Vasari nous y incite, la peinture de l'Enfer. — Plus intéressante et d'une portée plus générale est la question des fresques du *Triomphe de la mort*, du *Jugement*, de *la Vie des anachorètes* au Campo-santo de Pise. M. Pératé, sacrifiant ici à un honorable scrupule ses chères amitiés siennoises et suivant l'opinion naguère émise par M. Supino, y voit l'œuvre du Pisan Traini, élève probable d'Orcagna, tandis que M. Venturi reconnaît, dans ces trois fresques, la main d'un élève de Lorenzetti. L'espace me manque pour pousser plus loin ces intéressantes confrontations. Notons, au passage, dans le relevé fait par M. Venturi de ce qui subsiste de peinture du XIV^e^ siècle en Italie, les fresques de la salle capitulaire du couvent des dominicains à Trévise par ce Thomas de Modène qui fut au service de l'empereur Charles IV à Prague. Il y a là des figures de moines et de clercs lisant, écrivant, d'un caractère aigu et qui, à ce moment de l'art, ne semble pas purement Italien. Tommaso da Mutina aurait-il reçu, en Bohême, autant ou plus qu'il n'a donné? M. Venturi le croit. La question serait fort intéressante à suivre de près en comparant aux peintures de Trévise les demi-figures d'évêques et de docteurs attribuées à Théodoric de Prague et qui, comme une tapisserie serrée, décorent les murailles de la chapelle de la Croix au château de Karlstein.

Louise PILLION.

**A. de Mortillet.** *Classification palethnologique*. Paris, Schleicher 1908. In-12, 15 pl. avec texte. — Les bons dessins réunis sur les planches de ce petit volume reproduisent des objets typiques de l'industrie en Gaule, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de Charlemagne. La plupart sont empruntés au *Musée préhistorique*, qui a également fourni les éléments du texte. C'est ainsi que les silex de Thenay sont encore figurés comme des *artefacta*, que l'âge de bronze est appelé *période tziganienne*, que l'époque gallo-romaine est divisée en *lugdunien* et en *champdolien*. Quoi qu'on pense de ces désignations, proposées jadis par Gabriel de Mortillet, ce petit manuel sera utile aux collectionneurs et pourrait être répandu avec avantage dans les écoles primaires.

S. R.

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

**Mars-Juin.**

### 1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1908.

P. 39 et suiv. G. N. Olcott. Inscriptions d'Italie.

P. 39. A Préneste.

38)
FORTV*nae*
*primig*ENIAE · *Sacrum*
VILLIVS · P
\AG · NAVA*lium*
*ex* VOTO · SVS*cepto*
L · M
D · D · D

L. 6 : *l(ibens) m(erito) d(edit) d(e)d(icavit)*.

P. 40. Rome. Sur une amphore trouvée en dehors de la porte S. Lorenzo. Fac-simile. Lecture certaine.

39)
Q · IVNIVS
BLASIVS · SER
CVBVCILARIVS
[illegible]ER EGO · HERMEROS
COMPOPILARIVS

L. 4 : *[H]er(es) ego?*; l. 5 : *compopilarius*, sens obscur.

P. 42. Entre la porte Pinciana et la porte Salaria.

40)
POLLIA · C · > · L
VRBANA · ORNAT · DE
AEMILIANIS · OLLAS · II
M · CALIDIVS · M · L · TOSOR
APOLONI · DE AEMILIANIS

L. 1 : *C(aii) (et) m(ulieris) l(iberta)*.

P. 45. Même endroit.

41)
*M'* · OBELLIVS
ACASTVS
AVRVF · DE · AVRELIN

l. 3 : *Auruf(ex)*.

AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, 1907.

P. 373. Minton Warren. Nouvel essai d'interprétation de l'inscription du soi disant Tombeau de Romulus.

P. 452. Harry Langford Wilson. Inscription sur une passoire appartenant à l'Université de Baltimore. L'objet viendrait de Cortona.

42) SACRO · MATRE · MVRSINA

Date : au moins 200 av. J.-C.

L'Antiquaire (Starinar) publié par la Société archéologique Serbe, 1907.

P. 22 et suiv. M. Vacitch. Inscription de Viminacium.

43) P. 26. Briques de la légion IIII Flavia.

Archaeologiai Értesitő, 1906.

P. 221-274. J. Hampel. Inscriptions et monuments figurés de Dunapentele (*Intercisa*). Fac-simile d'un certain nombre de textes déjà connus (cf. *Ann. épigr.*, 1906, nos 107 et suiv.).

P. 241.

44) IOMHERONI PRO SALVĒ I
D N *se*VERi *alexandri*
NG CVLTORES COLLEGII
EIVS EMPLVM A SOLO
EXTRVXERVNT CVRANTI
BVS AVREL *et* MESERI
O PATRE

L. 1 : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Heroni pro salute I(mperatoris)*.

P. 321-330. G. Teglas. Sur le temple des divinités syriennes à Varhély (*Sarmizegethusa*), *C. I. L.*, III, 7954 et 7955.

Id., 1907.

P. 37-45. A. Börzsönyi. Inscriptions de Győr (*Arrabona*).

P. 40.

45) I O M
ALA I V · CO
N · ∞ C R CVI
PRE · Q · TER · IN
GENVS · PRAE

L. 23 : *ala I Ulp(ia) cont(ariorum) miliaria c(ivium) R(omanorum)*; l. 4 : *pr(a)e(est). Ter(entius)*; l. 5 : *prae(fectus)*.

P. 41.

46) PRO · SAL · IMPP · CÆ
SS · L · SEPT · SEVERI
ET M AVR · ANTONINI
AVGG · SEPT GETÆ · CÆS
ET IVLIAE · AVG · M · C
*a* L *a i* VLP · CON
TARIOR ∞ C · R · CI
. . . . . LIVS · CAIANVS
*p*RAEF P · C · A · AVR
GRACILIS · Ↄ · LEG · X · G

L. 5 : *m(atris) C(aesarum)*; l. 9 : *[p]raef(ectus)*; *p(raefecti) c(uram) a(gens)*; l. 10 : *c(enturio) leg(ionis) X G(eminae)*.

P. 130-140. A. Hekler. A Varhély, bas-relief portant l'image de divinités chtoniennes.

Au-dessus du bas-relief :

47)
DITO · PATRI · ET · PROSERPI
NAE SACR

Au-dessous :

C · VAL · ZENO · DEC · ET II VIR · CL · V · S
L · M

*Dec(urio) et (duum)vir co(lo-niae)*.

P. 140-151. Ed. Mahler. Inscriptians de Pannonie. Environs d'Aquincum.

P. 145.

48) SACRAE *memoriae*
M MINICii . . . . . .
IN HONorem
I O M
. . . . MI . . . . .
DIGNI

L. 4 : *I(ovis) O(ptimi) M(aximi)*.

49)
*Ibid.*

. . . . INA · CORN · AVREL . . . . . IA
FIL · ET · MATER · TITVLVM · P ⊗ V
IT · CVRÃE · AVRE · SAL . . . . . .
AVG · COL · AQV ·

L. 4 : *Aug(ustali) col(oniae) Aqu(inci)*.

P. 147.

50) I O M
C CR NE
DI BENEF
V L M

L. 2 et 3 : *Corneli(us) benef(iciarius)*.

P. 149.

51)
D · S · INVICTO · M
ANT · VERANVS · PATER
PIENTISSIMVS·SVO·IN·LOCO·FEL·POS

*D(eo) S(oli) Invicto M(ithrae) Ant(onius) Veranus pater pientissimus suo in loco fel(iciter) pos(uit)*.

P. 150. Autre dédicace, presque identique.

P. 150.

52) D · S ·
IVL · DOLI
ATVS ⊗
S·C·V·S·
L·L·M

L. 2 : *Do[n]* ; l. 3 : *s(trator) c(onsularis) v(otum) s(olvit)*.

P. 189-191. F. Gabor. A Pilismarot. Estampilles sur des briques romaines. Cf. *C.I.L.*, III, p. 172-175.

53)
1° LEG II AD
*Leg(io) II Ad(iutrix)*.

2° QADRIB
*Q(u)adrib(urgium)*.

AUSONIA, 1907.

P. 197 et suiv. Cantarelli. Les decemviri ex senatus consulto reipublicae curandae au temps de Maximin.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1902 (XXVI).

P. 291 et suiv. Jamot. Inscription de Thespies.

P. 291, n. 1.

54) ΠΟΛΥΚΡΑΤΙΔΗΣ ΘΕΜΙΩΝΟΣ ΙΕΡΑΤΕΥΩΝ ΤΙΤΟΝ ΣΤΑΤΕΙΛΙΟΝ ΤΑΥΡΟΝ ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΠΑΤΡΩΝΑ

P. 297, n. 16.

55) ΡΩΜΑΙΟΙ ΟΙ ΠΡΑΓΜΑΤΕΥΟΜΕΝΟΙ ΕΝ ΘΕΣ
ΠΙΑΙΣ ΠΟΛΥΚΡΑΤΗΝ ΑΡΘΕΜΙΩΝΟΣ
ΠΡΩΤΟΝ ΑΝΑΘΕΝΤΑ ΚΑΙ ΑΥΤΟΙΣ ΓΥ
ΜΝΑΣΙΟΝ ΚΑΙ ΑΛΙΜΜΑ ΔΙΑ ΒΙΟΥ

P. 298, n. 17.

56) ΓΕΝΕΙ ΣΕΒΑστου
ΚΑΙ ΡΩΜΗΙ ΚΑΙ Γ[illegible]
ΦΙΛΕΙΝΟΣ ΜΟνδωνος
ΤΗΝ ΣΤΟΑΝ εκ των
ΙΔΙΩΝ

P. 322 et suiv. Jardé et Laurent. Inscriptions de la Grèce du Nord.

P. 340. Ruines de Drymaea. Sur trois colonnes, la première détruite.

57) ΙΟΥΛΙΑΝ ΔΟΜΝΑΝ CΕΒΑCΤΗΝ
λουκιου σεπΤιΜΙου στουηρου σεβασ
ΤΟυ περτιναχος αραβικου αδιαβ
ΗΝΙΚΟΥ παρθικου μεγΙCτου
ΓΥΝΑΙΚα[illegible]
[illegible]ΙΙ[illegible]
[illegible]Ο[illegible]
ΜΗΤΕΡΑ CΕΒΑCΤΟΥ ΑΡΑΒΙ
ΚΟΥ ΑΔΙΑΒΗΝΙΚΟΥ ΠΑΡ
ΘΙΚΟΥ ΜΕΓΙCΤΟΥ Α ΠΟΛΙC Α ΤΩΝ
ΔΡΥΜΙΩΝ

58) ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ καισαρα μ. αυρ.
ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ CΕΒΑστον λου
κιου σεπτιμΙΟΥ CΕΟΥΗΡΟΥ Περ
ΤΙΝΑΚΟC ΑΡΑΒ ΑΔΙΑΒ ΠΑΡΘΙΚΟΥ
ΜΕΓΙCΤΟΥ υΙΟΝ Α ΠΟΛΙC Α ΤΩΝ
ΔΡΥΜΙΩΝ

Date : entre 199 et et 210.

P. 390. Ruines de Lamia.

59) πΕρτιΝ ΚΛΑΥΔΙΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ ΣΕΒΑΣΤΟΝ
γερμανΙΚΟΝ ΠΟΛΙΣ ΛΑΜΙΕΩΝΩΝ (sic)
επι των πεΡΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΝ ΤΑΓΩΝ

P. 440 et suiv. Lefebvre. Inscriptions grecques d'Égypte. Celles qui intéressent l'antiquité romaine ont été insérées dans les *Insc. gr. ad res rom. pert.*, I, fasc. V.

P. 480 et suiv. Dürrbach, Fouilles de Délos. | P. 536.

60)

P · VENOLEIVS · C · L ΠΟΠΛΙΟΣ ΟΥΕΝΕΛΗΙΟΣ ΓΑΙΟΥ
N · NIMMIVS · NO · F ΝΕΜΕΡΙΟΣ ΝΙΜΜΙΟΣ ΝΟΥΙΟΥ
L · VISEIVS · C · L ΛΕΥΚΙΟΣ ΟΥΙΣΗΙΟΣ ΓΑΙΟΥ
C · VENOLEIVS C F ΓΑΙΟΣ ΟΥΕΝΕΛΗΙΟΣ ΓΑΙΟΥ
MAIAM STATVERVNT ΤΗΝ ΜΑΙΑΝ ΑΝΕΘΗΚΑΝ
EISDEM · AARAM
ΕΠΙ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΘΗΝΗΣΙΝ
ΕΠΙΜΕΛΗΤΟΥ ΔΕ ΤΗΣ ΝΗΣΟΥ ΕΥΑΓΙΩΝΟΣ
ΤΟΥ ΑΛΚΕΤΟΥ ΚΟΘΩΚΙΔΟΥ

Date: deuxième moitié du IIe siècle av. J.-C. | P. 541.

61)

ΓΑΙΟΝ ΙΟΥΛΙΟΝ γαΐου υΙΟν
ΚΑΙΣΑΡΑ ΔΗΛΙΟΙ ΤΟΝ ΕΑΥΤων
ΠΑΤΡΩΝΑ ΑΠΟΛΛΩνι
ΑρτεΜΙΔΙ ΛΗΤΟΙ

C'est C. Julius César, père du dictateur.

P. 543.

62) P POPLILIVS · Q · L
L VISEIVS · C · L
C · NVMITORIVS · A · L
A NVMITORIVS C · L
DIONVSIVS NICONEI F

Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes, 1908.

P. 93-103. G. de Manteyer. Fragment découvert au Monêtier-Allemont (Hautes-Alpes), ancienne station sur la route romaine de Turin à Arles.

63)

....VS · MACELLVM *de suo fecit*
*ob* hAEC · MERITA *monumentum*
*pa*GVS · DECREV*it* .....
*per*PETVAM · IN *memoriam*

Avant la 1re ligne, traces de la partie inférieure de quelques lettres peu reconnaissables.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1907.

P. 252-255. Pallu de Lessert. Sur l'inscription d'El-Mellah (*Ann. épigr.*, 1907, n° 4).

P. 260. P. Gauckler. A Rome, au Janicule, villa Sciarra (Cf. *Ann. épigr.*, 1907, nos 94-97).

64) *b*ELO *Malachbelo*
AVG *sacrum*

P. 278. Merlin et Héron de Villefosse. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, VIII, n° 11341 (inscription de Sbeïtla).

P. 279. Carton et Héron de Villefosse. A Bab-Khalled, dans le Djebel-Oust (Tunisie).

65)
PRO · SAL
P NN
MER SIL · VOT
SOL · ON · SER

*Pro sal(ute) P? n(ostrorum) Mer(curio) Sil(vano) vot(um) sol(vit) On(esimus)? ser(vus).*

P. 284. L. Poinssot et Héron de Villefosse. Inscriptions funéraires chrétiennes d'*Uchi Majus* (Tunisie).

P. 290. L. Poinssot. A Dougga.

66)
FORTISSIMO AC NOBILISSIMo . . . . .
[illegible] GALERIO VALERIo *maximiano*
COS III PROCOS
ANNO PROCOS POSTVmi... *dedicante*
TVCCIANO C V NVMINI EIus *devoto*

P. 291-294. E. Babelon. Cachet d'oculiste, trouvé à Langres.

67) 1 L · PAMI HYGINI AD
ASPRITV CROCODr//
2 L · PMI HYGINI AD
OMNEM LIPPITV
3 L · PAMI HYGINI AD
SEDATAM · DIASM ·
4 L · PAMI HYGINI AD
CALIGINEM

1re face, l. 2 : *crocode[s]*; 3e face, l. 2 : *diasm(yrnes)*.

P. 295. Joly et Pallu de Lessert A Mdaourouch.

68)
EXCELLENS GLOI
TISSIMORVM PRINcipum
SEMPER AVGGG ADMinistrante
VC PROCONS P A LEG
MEGETIO V C · CL · S
CVRATOR REIP CE
SERIE TEMPORVM R
LAVACRORVM DEN
CMOERAM CVM SVSPEnsura
AB SPLENDIDO ORDINe

*Megethius* est déjà cité, comme légat d'un proconsul d'Afrique, au *C. I. L.*, VIII, 5341.

P. 306. Chaillan et Héron de Villefosse. Inscription funéraire conservée dans la chapelle du prieuré de Saint-Germain à Simiane (Bouches-du-Rhône).

P. 308. P. Gauckler. Sur un poids romain, trouvé à Teboursouk en 1901; deux inscriptions placées en sens contraire l'une de l'autre.

69)
1° TI CLAVDIO IIII
L · VITELLIO III COS
IVSS AEDILI
EXACTA AD ARTIC P · III

Cf. *C. I. L.*, X, 8067; XIV, 4124, etc. Date : 47 p. C. — L. 4 : *exacta ad Artic(uleiana) p(ondera) III* (au *C. I. L.*, X, 8067, 1, il faut lire : *pondera exacta, ad Articuleian(a), cur(a) aed(ilium)*, et non pas *pondera exacta, M. Articulei(o), Cn. Turannio) aedili(bus)*, comme l'a fait de Rossi).

70) 2° EX · AVCTORIT
Q · IVNI · RVSTICI
PR · VRB ·

Cf. *C. I. L.*, II, 4962, 2; 6245, 1; IX, 6088, 1 etc. — Date : vers 162 p. C. — Trajan ou Hadrien avait transféré des édiles au préfet de la ville la vérification des poids et mesures. C'est la première fois qu'on trouve les deux formules réunies sur un même objet.

P. 313. Icard et Héron de Villefosse. Inscription funéraire chrétienne, trouvée à Carthage.

71) ☩ ANNIBAL In *pace*
☩ AVRELIVS In *pace*

P. 328. Cl. Pallu de Lessert. Fragment d'inscription qui proviendrait de Carthage.

72) S VII VIR
MVNDEDIC
. . *servi*LIVS · NONIANVS
. . . . . S PROCOS PATRON

P. 331. A. Merlin et Héron de Villefosse. A Choud-el-Batel, près de Medjez-el-Bab (Tunisie).

73) IOVI PLVTONI [redacted]
IMP CAES M *iuli philippi pii felicis aug. pont. max. trib. pot.... cos.... p. p. procos. et*
M IVLI PHILIPPI NOBIL CAES *principis inventutis et marciae otaciliae severae*
AVG CONIVGIS AVG *totiusque divinae domus eorum*
Q · ACCIVS · ROGATIANVS · CAECILIANVS · SAC · M · E · SEX · FVRNI*us* . . . . . .

Date : 244-246 p. C. — L. 5 : *sac(erdos) m(aximus)*.

P. 333. Même provenance.

74)
*serapid*I · MAGNO · AVG · SAC · PR*o salute* . . . .
*corne*LIAE · SALONINAE DOMINAE · AVG · CONIVGI *aug. n. gallieni*
. . . LIANVS · SACERDOS ⊗ MAXIMVS · EX · PRA*ecepto*. . . . .

P. 335. Delattre et Héron de Villefosse. Inscriptions funéraires chrétiennes à Carthage, dans la basilique de Mcidfa, près de ce que l'on dit être le tombeau de sainte Perpétue.

75) PERPETVE · FILIE
DVLCISSIMAE

P. 338. P. Gauckler et Cl. Pallu de Lessert. A Aïn-Djal (Tunisie).

76) PRO GLORIA | D · D · NN · HONORI ET THEODOSI VBIQ
VINCENTIVM *proconsulatu* | C · AELI · POMPEI · PORFIRI PROCVLI · V C ET SPEC
TABILIS · V · S I · M · SENIVS CARI | PA · PATRONVS · DEVOTVS MVNICIPI · EX PROF
*es*SIONE · SVA · NOVVM · FON | TEM HABERE PERFECIT

P. 353-355. A. Merlin et P. Monceaux. Inscriptions funéraires chrétiennes du Kef (Tunisie).

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1908.

P. 29 et suiv. Fort. Inscriptions d'Aïn-Sbiba (déjà connues); inscriptions de Tangazouth.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1907.

P. 45-81. P. Gauckler. Le bois sacré de la nymphe Furrina et le sanctuaire des dieux syriens au Janicule (*Ann. épigr.*, 1907, nos 94-97).

P. 96-101. E. Ghislanzoni. Sceau de bronze (*Ann. épigr.*, 1907, n° 214).

P. 102-107. E. Ghislanzoni. Sur un *donarium* de bronze, provenant du temple de Diane Aricine à Némi. Vase avec inscription archaïque :

77) DIANA · AF · LOVCO

c.-à-d. *Dianae a luco*.

P. 108-114. L. Cantarelli : inscription grecque d'Éphèse mentionnant un *curator Tiberis* (*Ann. épigr.*, 1907, n° 180).

P. 115-121. G. Gatti. Fragment d'une inscription relative à un grand travail d'utilité publique (*Ann. épigr.*, 1907, n° 208).

P. 182-201. G. Gatti. Inscriptions funéraires provenant du cimetière situé entre les voies Pinciana et Salaria.

78) D M
L · SPOREN
NIO · IVSTO
M · CHO · XII ·
VR · 7 · SABINI
FEC · ANCHA
RIVS · ITALICVS
AVNCVL VS
A · R · T

L. 9. *A. r. t* ?

P. 202-203. G. Gatti. Inscriptions récemment découvertes à Rome et aux environs (reproduites ici d'après les *Notizie degli scavi*).

P. 232-245. L. Cantarelli. Inscriptions récemment découvertes en Italie et dans les provinces (déjà reproduites dans l'*Ann. épigr.*, 1906, nos 147 et 156; 1907, nos 18, 196, 206, 212).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1907.

P. 791. Gauckler. Inscription de Tunis, déjà publiée par le même ailleurs (plus haut, n° 29).

ID., 1908.

P. 59 et suiv. Delattre. Inscriptions trouvées dans la basilique de Mcidfa à Carthage. Funéraires.

P. 98. Merlin et Gondouin. Inscription trouvée à Henchir-Chett (Tunisie).

79) *p*ROCOS DIVI M *Antonini pii* GERMANICI SAR*matici fi*LIO DIVI COMMO*di fra*TRI DIVI ANTONINI *pii nepoti diui* HA*driani pronepoti diui traiani* PAR*thici abnepoti diuineruae adnepoti* PAG*us* SVTTVENSIS D D P P

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES, 1907.

P. 264 et suiv. Von Premerstein. Elogium de C. Sempronius Tuditanus. Fragment déjà connu (*C. I. L.*, V, 270) et fragment nouveau :

80)

*c. sempronius c. f. c. n. tuditanus cos.*

. . . . . .

*eodemque tempore* ET TAVRISCOS *carnos* . . . . . .

*magnis cladibus* COACTOS *Manus dare in deditionem accepit; obsidibus uero suppliciter* QVINEIS QVA*terneisue quos singuleis populeis imperavit dateis et compluribus* SIGNEIS CONSI*lio publico gentis redditeis etiam histros* TVDI*tanus pacauit et romae* EGIT TRIVMPV*m; coloneis aquileiensibus agros captos* DEDIT TIMAVO *tenus praidam ardiaei* RESTITV*ere coacti sunt res populei romanei poste*REIS TRADIT

Ce personnage fut consul en 625 = 129 av. J.-C.

P. 282 et suiv. E. Groag. Sur quelques inscriptions relatives à des familles originaires d'Asie Mineure qui ont fourni des fonctionnaires à l'époque romaine (déjà publiées). Étude des personnages dont les noms y figurent.

P. 299. E. Ritterling. Complément d'une inscription de Sardes (*Athen. Mitheil.*, VI, p. 147) relative à T. Julius Celsus Polemaeanus (*Ann. épigr.*, 1907, nos 120 et 121).

P. 307. *Id.*, Restitution à L. Minicius Natalis Quadronius Verus de l'inscription (*Insc. gr. ad res rom. pert.*, I, 653).

ID. BEIBLATT.

P. 67. Heberdey. Fragment d'un décret en grec. A la fin on y lit en cursives.

81) DAT III IDVS FEBRVAR CO
NSTANTINVPO IMP
D N *mauricii t*
IBERI PEPE AVG ANN III
ET POST CONS EIVS
ANNO I

*Dat(um) III Idus Februar(ias) Constantinupo(li) Imp(eratoris) d(omini) n(ostri) [Mauricii T]iberi pe(r)pe(tui) Aug(usti) ann(o) III et post cons(ulatum) ejus(dem) anno I.*

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, VIII, 1908.

P. 129-130. M. Vulić. Sur les briques légionnaires trouvées aux environs d'OEscus, portant l'estampille

82) L · V · MOES

Cf. *C. I. L.*, III, 6242 (voir aussi : 8068 ; 12523).

Lire : non pas *l(egio) V Moes(iaca)*, mais *l(egio) V M(acedonica) Oes(ci)*.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1907.

P. 495-507. R. Laurent-Vibert et A. Piganiol. Inscriptions de Minturnes.

P. 496.

83) MARICAE
D D
/LIVIVS
MVCIaNuS
[illegible]

L'inscription a été martelée.

P. 497.

84) SILVANO
SACRVM
C · CAECINA PAETVS

*Ibid.*

85) SILVANO SACR
PRO SALVTE
C CAECINAE PAETI
C CAECINA TAL^TICVS
ARA FECIT

P. 498.

86) SILVANO SACRVM
PRO SALVTE C · LAECANI
BASSI · CAECINAE · PAETI
LIBERORVMQVE · EIVS
THESEVS · SER · V · S

P. 500.

87) C · COR
C · CORNEL
C · CORNE
ARRITI
C C · VARIOR
ERONIS

Les *Cornelii* d'Arezzo sont bien connus.

P. 502.

88) ...*va*RIO · L · F
.....*il* · VIRO
..*vari*O · L · F · FRATRI
*variae* QVARTAE
*soro*RI

P. 503.

89)
CAECILIIS CHILAE ERONI
ANTHO
PARENTIBVS L[illegible]
C · CAECILIVS · SEC*undus* *au*GVSTAL

P. 505. Deux fragments d'une borne milliaire de la *via Appia*.

90)
IMP
DN
MAXEN
TI INVI
CTIACpER
pETVI SEM
PER AVG

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTHEILUNG, 1907.

P. 241-377. H. Hepding. Inscriptions découvertes à Pergame pendant les fouilles des années 1904-1905.

P. 286-292. Fragments d'une grande inscription contenant la reproduction de plusieurs lettres ou rescrits d'empereurs Antonins.

P. 296-302. Fragments d'un règlement de collège mentionnant le consulaire Rufinus déjà connu.

P. 306.

91) [Α]σκληπιωι Σωτηρι
Γ. Φλαουωνιος
[Α]νικιανος Σαντος
Αντιοχευς υπερ τε
εαυτου και του υιου
Φλαουωνιου Λολλιανου
συγκλητικου ευξαμε-
νος ανεθηκεν

L. 4 : personnage originaire d'Antioche de Pisidie, où se retrouve le *nomen* Flavonius (*C. I. L.*, III, 6815-6816).

P. 308.

92) Ευρωστ[ι]αι
Πε(πλιος) Αιλ(ιος) Θειων
Ζηνοδοτ[ο]υ
Ροδιος
του βωμον
κατ' οναρ

Εὐρωστία, divinité associée à Esculape, identifiée par Hésychius avec Ὑγεία.

P. 318.

93) Ο δημος
Λευκιον Αντωνιου Μαρκου υιον ταμι-
αν και αντιστρατηγον πατρωνα και σω-
τηρα δικαιοδοτησαντα την επαρχηαν
καθαρως και δικαιως κ[αι σ]τ[ω]ς

L. Antonius M. f., *quaestor pro praetore* en Asie en 49 a. C.

P. 319.

94) Ο δημος ετειμησεν
Λευκιον Κορνοφικιον Λευκιου υιον δια τε τας
εις εαυτου ευεργεσιας και δια τας εις Νεωνα Πολε-
μωνος βουλαν τον στρατηγον φιλανθρωπιας

L. Cornificius L. f., consul en 35 av. J.-C.; Νέων Πολέμωνος Βουλή, général de Pergame jusqu'ici inconnu.

P. 321.

95) Οι νεοι ετιμησαν
Γαιον Ιουλιον Σακερδωτα τον
νεωκορον Θεας Ρωμης και Θεου
Σεβαστου Καισαρος και ιερεα
Τιβεριου Κλαυδιου Νερωνος και
γυμνασιαρχον των δωδεκατων
Σεβαστων Ρωμαιων των πεντε
γυμνασιων αλειφοντα εγ λουτηρων
δι' ολης ημερας εκ των ιδιων
προνοησαντα της τε αυτων και των
[εφ]ηβων αγωγης νομους τε πατριους
[και η]θη κατα το καλλιστον
[αν]ανεωσαμενον

P. 324.

96) Ο δημος ετιμησεν
Μαρκον Α.....ιον Καλουεινον
επαρχον [αρ]ετης ενεκε[ν
επι[μελη]θεντος

P. 327.

97) Οι νεοι ετιμησαν
Γαιον Ιουλιον Μαξιμον
τον εαυτων υιον χειλι-
αρχον λεγιωνος ε' επαρ-
χον ιππεων πρυτανιν
ιερεα δια βιου του Πυθιου
Απολλωνος τιμητην
αργοροταμιαν στρατη
γον δια την ανυπερβλη
τους
αν.

P. 328-330. Autres inscriptions en l'honneur du même personnage.

P. 332-333.

98) Η βουλη και ο δημος
των πρωτων νεωκορων
Περγαμηνων ετιμησε
Τιτον Φλαουιον Φλωρον
ηρωα
υιον Φλαουιου Μηνοφαντου
του γυμνασιαρχου και
αρχιερεως της Ασιας και τας
λοιπας αρχας πασας αξιως
της πατριδος πεπληρωκοτος
δια τε το του πατρος αξιωμα
και την του Φλωρου
αρετην

Inscription antérieure à l'année 113-114 p. C., date du second néocorat de Pergame.

P. 335.

99) Η [βουλη] και ο δημος
των [πρω]των νεωκο-
ρων Περ[γα]μηνων
ετιμησεν βασιλισσαν
Κλαυδιαν Καπιτωλε[ινην]
Ιουνιου Ρουφου αποκα-
ταστησασαν τα χρημα-
τα τη πολει α ο πατηρ αυ-
της Κλ. βαλβιλλος
καθιερωσεν.

P. 337. Fragment d'une des nombreuses inscriptions en l'honneur de C. Antius Aulus Julius Quadratus.

P. 357. Hymne à Helios, par Αἴλιος Νείκων, ἀρχιτέκτων.

P. 360.

100)

Γ. Κλ. Ατ[τ]αλος Πατε[ρ]κλιανος
τριτε[υσας φιλο]τιμως
και εκ τω[ν ιδ]ιων εις τη[ν] τριτειαν
πολλα αν[αλωσας εξεχ]ωρησε και το
5 του Πουλχ[ρου επιδοσ]ιμον εις ε-
φ πισκευ[ην του ... ου.

L. 1 : Attalus Paterculianus.

P. 362. Inscription du consul Attale (*Ann. épigr.*, 1905, n° 189)

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTHEILUNG, 1907.

P. 187-197. A. Mau. L'inscription de la colonne Trajane (*C.I.L.*, VI, 960).

P. 217-224. Fr. Gamurrini. Sur le séjour de quelques rois d'Asie dans le territoire falisque, d'après les inscriptions (*C. I. L.*, XI, 3080; *Notizi degli scavi*, 1894, p. 150).

P. 225-254. Ch. Hülsen. Le bois de Furrina au Janicule (*Ann. épigr.*, 1907, n°s 94-97).

P. 255-310. C. Thulin. Inscriptions falisques (dialectales).

P. 333-343. Von Domaszewski. Observations épigraphiques sur l'histoire des empereurs : 1° inscription relative au *Bellum Mithridaticum* (*Ann. épigr.*, 1907, n° 203); 2° les *kalatores pontificum et flaminum* (*C. I. L.*, VI, 32445 et 31034); 3° inscription des *tibicines* (*C. I. L.*, XIII, 1320*, fragment qui provient en réalité de Rome et doit être rapproché du n° 2229 = 32453 du *C. I. L.*, VI).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1907.

P. 184. D. Vaglieri. A Rome, via Zanardelli, sur un bloc de marbre, marque d'extraction.

101)

IMP T CÆ VIII
DOMITIANO CAE · VI COS

Date : 80 p. C.

P. 207. Sur la voie Latine, funéraire.

P. 207-211. Sur la voie Salaria, funéraires.

P. 209.

102)

V D · VETVRIVS · D · L · DIOG
Θ D · D · L · NICEPOR (*sic*)
V VETVRIA · D · L · FEDRA
DE · SVA · PECVNIA · FACIVND · COIR
5 SIBI · ET · PATRONO · ET · CONLIBERT

ET · LIBERTO
NICEPOR · CONLIBERTVS ·
VIXIT · MECVM · ANNOS · XX
PVRPVRARIA · MARIANEIS
10 VIV D · VETVRIVS · D · Ↄ · L · PHILARCVR

L. 9 : *Marianae*, ville de Corse.

P. 222. M. Persichetti. A San Lorenzo, près de Pizzoli (Sabine).

**103)**
SILVANO
SAC
M · IVNIVS
DIADVMAEN[V]S

P. 224. Pasqui. A Assise. Sur le mur de soutènement du Forum (*Ann. épigr.*, 1907, n° 172).

P. 284. Rome, via Flaminia. Funéraires.

P. 286. Via Prenestina. Funéraire.

P. 286-288. Via Salaria. Funéraires.

P. 288.

**104)**
A V G L I B [illegible]
NOMENCLATORIS
VITELLI · SPINTHERIS FRATER

Affranchi de l'empereur Vitellius.

P. 289. A Ostie. Funéraire.

P. 293. D. Vaglieri. A Palestrina, sur un fragment d'architrave

*var*RO · LVCVL*lus*

Cf. *C. I. L.*, I², p. 27. Il s'agit du consul de 73 a. C.

P. 302. Même provenance.

**105)**
FORTVNAE · PR*imigeniae*
TI · CLAVDIVS · ASINIV*s* . . . .
DONVM · DEDI*t* . . . . .

*Ibid.* Même provenance.

**106)**
FLAMINIA
N A I S
FOR · PRI
V · S · L · M ·

P. 304. D. Vaglieri. A Terracine (*Ann. épigr.*, 1907, n° 203).

P. 305. *Ibid.* Funéraires.

P. 306. A Ornaro (Sabine). Funéraire.

P. 310. A Corneto-Tarquinia. Funéraire.

P. 428. A Montelibretti (Sabine). Funéraires.

P. 432. G. Ghirardini. A Feltre, sous le pavage de la cathédrale.

**107)**
SEVERO · ET · RVFINO · COSS
V · K · SEPT
ACCEPERVNT · COLL · FAB · ET · CC · [illegible]
X · QVINGENTAMILIA · COMPVTATA
VSVRA · ANNI · VNI · CENTENSIMA · V[illegible]A

X · LX · DE · QVA · VSVRA · PER SINGVLOS · AN
DIE · V · IDV · IAN · NATALE · IPSIVS · EX · VSVRA · S · S
AT MEMORIAM · HOS · FLAMININI · REFRIGER
SE[illegible]DERVNT · ET IIII · VIR · ET · SEX · PRINC
ET · OFF PVB · SPOR · NO · AVREOS · DEN · ET · SIL
SING · NEICNON ET · PERROS · AT · MEMOR · EIVS
REFRIGERAR · DEVEB · NCCCLXII ·

Date : 28 août 323 p. C. — L. 3 : *coll(egia) fab(rorum) et c(entonariorum)*; l. 8 : *Hos(tilii) Flaminini.*

P. 442-443. D. Vaglieri. A Rome, aux abords du palais de Montecitorio. Funéraires.

P. 461-464. A Rome, via Flaminia.

P. 462.

**108)**

C · P V P I V S
R E S T I T V T V S
EX · PROVINCIA · BAETICA
CIVITATE · BAESARENSI
ANN · XXV · H · S · E · S · T · T · L ·
IN · FR · P · X · IN · AGR · P · X

*Ibid.*

**109)**

D Ø M
CHRYSEROTI
B Ø M
CASSIVS · AGATHOCL
ET Ø BASSVS
POSVERVNT
EVNDEM LOCVM
EMERVNT
IN · QVO · POSITAE
SVNT
RELIQVIAE
EIVS
VENETIANI

L. : 13 *Venetiani*, membres de la *factio veneta*.

P. 462.

**110)**

T · PERPENNA · T · F
QVADRA
MAG · SCR
C · HOSTIVS · L · F · COL
REDEMPT
IN AGR · PED XX
IN FR · PED · XX

L. 3 : *Mag(ister) scr(ibarum)* ou *mag(ister) (et) scr(iba)*.

P. 465. Sur la voie Flaminia, station de Prima Porta. Conduite d'eau en plomb.

**111)** ORFITI · ET · PISONIS

Ser. Calpurnius Scipio Orfitus, consul en 178 p. C., et L. Calpurnius Piso, consul en 175, sans doute les deux frères. Cf. *C. I. L.*, VI, 9830 et 11501.

*Ibid.* Sur la via Portuense. Cippe de pépérin :

**112)**

LARES
SEMITALES

*Ibid.* Même provenance.

**113)**

LARES
[illegible]VR[illegible]LES

*[c]ur[ia]les* ou *[r]ur[a]les*.

P. 466. Même provenance.

114) LARES
VIALES

P. 469-470. Via Salaria. Funéraires.

P. 472. Sarcophage de la voie Triomphale avec bas-reliefs et inscription funéraire.

P. 473-479. D. Vaglieri. A Palestrina. Fragments de dédicaces honorifiques et religieuses.

P. 529. D. Vaglieri. A Rome, Montecitorio.

115) D ⊗ m
⊗ E L A . . . .
M E S S A L L*inae*
NERONIS · SER . . . . .

P. 543. A Rome, Prati di Castello. Funéraires.

P. 544. A Rome, via Casilina.

116)
I V V E N T I A E . . . . . .
M A X I M A E · C · C A . . . . . .
STATILI · SEVERI · HA*driani*?
. . . *le*G · PR · PR · COS · PAT . . . .

Il s'agit de la femme d'un consul jusqu'ici inconnu, apparenté sans doute à T. Statilius Maximus Severus Hadrianus.

P. 546-547. A Rome, via Salaria. Funéraire.

P. 654. A Rome, via Salaria. Funéraires.

P. 655. D. Vaglieri. A Ostie, près du théâtre.

117) N V M I N I
D O M V S
A V G V S T I
VICTOR · ET
5 HEDISTVS
VERN · DISP
C V M
T R A I A N O
A V G · L I B
10 A · $\overline{X}$ · $\overline{\text{M}}$ (sic)

L. 10 : le sens des derniers caractères incertain.

P. 656. A Civitalavinia, sur un vase de bronze.

118)
Q · A · /AIDICIO Q · F · T · REBINIO · Q · F · AIDILE · MOLTATICO

P. 657. Même provenance. Plaque de marbre, retrouvée en morceaux.

118 *bis*)
HERCVLI ⊗ SANC*to*
ET IVNONI SISPITI
SEX ⊗ VALERIVS ⊗ . . . . .
C L A V . . . . . .
C E S A · M I L E S . . . . .
CHO · VII · VI*gilum* . . .
M . . . . . .

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, XIV, fasc. 3.

P. 125-228. A. Merlin. Rapport sur les inscriptions latines de la Tunisie découvertes depuis la publication du suppplément du *Corp. inscr. latin.*; liste de tous les textes signalés depuis 1890 environ, dans l'ordre géographique du *Corpus*, avec la bibliographie et une table

alphabétique par noms de localités anciennes et modernes (en laissant de côté les inscriptions de Dougga et de Carthage, les inscriptions chrétiennes, les milliaires, *l'instrumentum domesticum*, les *tabellae defixionum*, qui ont fait ou feront l'objet de publications particulières). Sont seuls cités *in extenso* quelques textes inédits et ceux pour lesquels M. Merlin propose des lectures nouvelles.

P. 283 et suiv. Gauckler. Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie : 780 textes. A noter plus particulièrement, parmi ceux qui sont inédits :

P. 291, n. 2. A Bou-Ghara (*Ighthi*).

119)

CONCORdiaE PANTHEAE ⊕ AVG ⊕ Sacrum
M ⊕ VMMIdius ⊕ QVIR ⊕ SEDATVS ⊕ aeDEM ⊕ QVam
PRO DecurioNATV ⊕ C · VMmiDii · QVir · SEDATI · FILI
SVI ex hs ⊕ VI · M · pROMIserAT · INLAtis reipublicae LE
GITIMIS Et hs XVI · m · amplius etiam Additis
araM ⊕ A SOLO cuM ⊕ SIMulacro coNCORDiAE ET proNA
VM · ET · ARCVM · EX · HS · XXII · M⊕deDIT · IDEMQ · DediCAVIT

P. 308, n. 33. *Id.*

120)

Q · IVLIO
SEVERO
PROCVLO
LEGATO

P. 309, n. 35. *Id.*

121)

M · MemMIO
CAECILIANO · C · V
PATRONO
GIGTHENSES
PVBLICE
D D · P · P ·

P. 310, n. 36. *Id.*

122)

MEMMIO
pVDENTI · C · V · ⊕
pATRONO ⊕
gIGTHENSES ⊕
pVBLICE

P. 311, n. 37. *Id.*

123)

L · MEMMIO · MESSIO
P · F · QVIR · PACATO · FLAM
PERPETVO · DIVI · TRAIA
NI · CHINITHIO · IN · QVIN
QVE DECVRIAS · A · DIVO
HADRIANO · ADLECTO
CHINITHI · OB · MERITA
EIVS · ET · SINGVLA
REM · PIETATEM · QVA
NATIONI · SVAE · PRAE
STAT · SVA · PECVNI
A · POSVERVNT ·

P. 311, n. 38. *Id.*

124)

L · MESSIO · L · F ·
RVFINO · III VIR
CAP · Q PROVIN

P. 317, n. 46. *Id.*

125) Q · SERVAEO · FVSCO
CORNELIANO · C · V
LEG · PROVINC · GALATIAE · Leg
LEG · ITALIC · LEG · LEG · XIII · Ge
MIN · PR · HAST · ITEM · EX · DELEg
DE LIBERALIB · CAVSIS · ET · SV
PREMAR · IVRIDIC · PER CALAB
LVCANI · APVLIAM · BRVTI · CVR
VIAE · SALAR · TR · PL · Q · VRB·
CVR · VNIVERSAE · LIBERT ·
LIBERTÆ EIVS ET FILI EORVM
ALIMENTS · ANNVIS · FOTI

P. 365, n. 150. A Thala.

126)
L · MARCIVS · L · F · POL ·
DOMO · OSTRA · V · A · LX
MIL · A · XXX · BELLO · CECIb
L · MARCIVS · DIVS · POSVI

P. 389, n. 192. Henchir-Msaadin (*Furni*).

127)
COTTINVS ARCHIATrus
FIDELIS IN PACE DECes
SIT VII IDVS IANVARIas

Ann. 408.

P. 423, n. 246. Carthage.

128)
VENERI · ERVCINAE · AVG · saer
C · CASSIVS · APOLAVSTVS · V · S l · a ·

P. 457, n. 313. *Id.*

129)
VIRIVS AVDENTIVS
AEMILIANVS · V · C ·
PROCONSVLE · P · A · V · S · I ·
REDINTEGRATIONEM
THEATRALIBVS
SIGNIS · ADHIBVIT

L. 2 : *v(ir) c(larissimus) proconsule p(rovinciae) A(fricae) v(ice) s(acra) j(udicans).*

PERIODITCHESCO SPISSANIÉ, LXVIII (1908).

P. 625 et suiv. B. Filow. Mélanges épigraphiques.

P. 629. Remarques sur des inscriptions déjà connues de Lometz (*C. I. L.*, III, 14428, 14429, 14430).

P. 365. Correction au *C.I.L.*, III, p. 2328[87].

PHILOLOGUS, 1907.

P. 481-490. Gardthausen. Nouvelle lecture du n° 12053 du *C.I.L.*, III (inscription d'Alexandrie, relative à C. Micinius Italus, préfet d'Égypte), rapproché du *C. I. L.*, V, n° 875.

ID., 1908.

P. 5-8. Von Domaszewski. Restitution de l'inscription de Milet

reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1907, n° 181.

**130**)

*Legio VI F]errata, quae | [hibernav]it in Armenia | [Maiore sub C]n(aeo) Domitio | [Corbulon]e leg(ato) [Neronis | Caesari]s Aug(usti) pro pr(aetore)... Sulpicio] P(ublii) f(ilio) Sca(ptia) Aspro | [primipil]o honor(is) caus[a].* | [Λεγεών(ἕκτη) Σι]δηρᾶ παραχειμάσ[ασα | ἐν τῇ Μεγάλῃ Ἀρμενίᾳ ὑ]πὸ Ναῖον [Δομέτιον Κορβούλωνα....

RENDICONTI DEL REALE ISTITUTO LOMBARDO; 1907.

P. 1138 et suiv. De Marchi. inscriptions funéraires de Milan.

REVUE CELTIQUE, 1907.

P. 1. S. Reinach. Inscription sur mosaïque entourant un buste féminin tourelé; provenance : Zeugma sur l'Euphrate.

**131**) GALLIA

P. 262-275. E. Ernault. Les inscriptions celtiques de France et d'Italie, d'après Rhys (*Proceeding of the British Academy*, II); texte et interprétation; un certain nombre de ces inscriptions ont été considérées comme latines ou accompagnent des inscriptions latines.

REVUE DE GASCOGNE, 1907.

N° 12. Médan. Correction au *C. I. L.*, XIII, 73 : lire *Artabre*, nom de divinité, au lieu de Arial.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1908.

P. 194. Fac-simile de l'inscription de Volusianus (*C. I. L.*, XIII, 489), la plus ancienne inscription chrétienne de la Gaule.

RIVISTA DI STORIA ANTICA, 1907.

P. 475-490. G. Costa. Sur quelques monuments de Trajan à Rome; conteste l'interprétation de l'inscription de la colonne Trajane *C. I. L.*, VI, 960) donnée par Boni dans la *Nuova Antologia* de mars 1907.

RÖMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1908.

(Continuation du *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*).

**132**) (*Voir à la page suivante.*)

L. 4 : *c(uram) a(gente) Magissio Maina tum praef(ecto) eo[rum]*; l. 5 : *dec(uria) I; Secund(ius) Secund(inus)*; l. 6 : *Merit[us]*; *Excingon(ius)*; l. 7 : *Vec[o..]*; l. 8 : *Satu[rn(inus)], Secund(ius) [S]ecun[d]in(us)*; l. 10 : *Arvesc(ius) Niti[dus]*; l. 11 : *Merca[t]ori(us)*; l. 13 : *Joinci[on(ius)]*; l. 15 : *Main[utius]*; l. 15 : *Quintiu[s], Mes[s]or(ius) Prim[us]*; l. 19 : *Jo[in]cionn(ius) Cossus, Blu[s]sin(ius) Sennaug(us)*; l. 21 : *Mansuet[ius]*.

132) NVMINIB · AVG · DEO · INTARABO · Et *genio collegii fabr. do*
LABRARIOR · QVIB · SPLENDIDISSIM · O.....
TEMPL · SICVT · CONSEPTVM · EST · AV*guratum* .....
C · A · MAGISSIO · MANA · TVM · PRAEF · EO*rum* .....

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | DEC · I | | DAGISSIVS | AI I IN | SECVND | SECVND | Dec·Ii | |
| | BORINIVS | MERIT\I | EXCINGON | SECV | VI·VT·II\ | | | |
| | LATINIVS | VECC\ | COVIRIVS | TERTIVS | VI | ALTI | L \L | III |
| | COVIRIVS | SATVII | SICVND | ECVN IN I | | IALIVS | / | |
| | IVL | SEVIA | MAINVT | SILVIN | | DRAPPVS | | |
| 10 | ARVESC | NITI I | SECVA | I IM | | MACIATVS | C·/ | |
| | MERCALORI | | | I | | VATI IPVS | C/ | |
| | OV\ I I II | | | | | VA I- CIAI | BEIB\ | |
| | IOINCI\ | | / | | | AMMIN | // | |
| | SECVPI\ I | | I I | | | IO/ | | |
| 15 | MAIN | | ISSIV | | | \ | | |
| | NER | | A · II OTLG | | | | | II |
| | QVINTI\ | I.. | MES·OR PI·I·V | | | | OI/ | |
| | SC IMN | \\IA\ | IVL | SAII | | | ROAI II | ITI |
| | IC CION | COSS _ | BLVS·IN | SENNAVG | | | SECVND | IBLI |
| 20 | ILVATIVS | PRIMAN | VICTOR | RVSTIC | | | SECVND | SEↄ |
| | MANSVET | PRIMVS | IVL | LALLVS | | | LVGISS·I | |

Les *dolabrarii* sont les ouvriers qui travaillaient avec la *dolabra*, sorte de hache; leur collège comprenait cent membres, groupés en deux décuries. Date probable du texte : fin du IIe siècle p. C.

## 2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

H. L. Axtell. The deification of abstract ideas in roman Literature and Inscriptions. Chicago, University Press, 1907.

Dissertation universitaire. Dépouillement des textes littéraires et épigraphiques relatifs au culte des abstractions divinisées chez les Romains.

Dobrusky. Matériaux d'archéologie en Bulgarie, sixième partie, 1907.

Recueil de monuments relatifs au culte d'Asclepios en Thrace; série de monuments relatifs au culte de Zeus, Hera, Pallas Athéné et d'autres divinités. Beaucoup d'inscriptions grecques ou latines.

P. 79, n. 109. Dans un asklépieion, aux sources de Glava Panéga.

Au sommet de la pierre

133) SILVANO SANCTO

Au bas

EX VICO LONGINOPARA
HEREDES EFTECENTHI COCI [illegible]

*Longinopara* est à rapprocher de mots de formation analogue Πρισπούπερα et Ἀθύπαρα; *Eftecenthi* s'est rencontré sous la forme Ἐπτάκεν θος.

*Id.*, n. 110. Même provenance.

134)

L·NAEVIVS PROBVS VET POSVIT
SILVANO ET DIANAE V S L M P

L. 2 : *v(oto) s(oluto) l(ibens) m(erito) p(osuit).*

P. 106, n. 152. A Lublin.

135) HERONI

Cavalier thrace

AVRELIVS · MVCAPAIBEs
MILES EX VOTVM L · M · P

P. 108, n. 154. Même provenance.

136)

Cavalier thrace

AVRELIVS SVRIVS MILES CO
H · PIMASENS · AVRE · ER EX VOTO

L. 2 : *Er(oni)*. La *cohors Pimasens(ium) Aure(liana)* est inconnue.

P. 111, n. 160. A Karaisen.

Cavalier thrace

137) HERONI ITHIOSTLAE
L TANICIVS ZOSIMVS
CVM SVIS DE SVO
POSVIt

P. 113, n. 163. A Stara-Zagora.

138)

Cavalier thrace

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΘΕΩ ΕΠΗΚΟΩ ΜΕ
ΓΙCΤΩ ΑΥΛΑΡΧΗ
ΝΩΙ ΑΥΡ ΟΥΑ
ΛΗC CΤΡΑΤΙΩ
ΤΗC ΛΕΓ ΙΑ ΚΑ
ΕΥΧΗC ΧΑΡΙΝ
ΑΝΕΘΗΚΑ
ΕΥΤΥΧΩC

P. 117, n. A Diinikli.

139)

Cavalier thrace

ΘΕΩ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΑΥΡΗΛΙC ΜΑΡΚΙΑΝΟC CΤΡΑΤΙΩΤΗC
ΠΡΑΙΤΩΡΙΑΝΟC ΓΕΙΚΕΘΙΗΝΩ ΕΥΧΑΡΙCΤΗΡΙΝ

P. 158, n. 208. A Burnusus.

140)

ЄΥ Ƹ Α Μ Є Ν ○ ς
ΚΑΤЄCΚЄΥΑCЄΝ
ЄΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΤΟν
ΒΩΜΟΝ CΥΝ ΤΩ ΝΑω
ЄΠΙΤΥΧΩΝ ΠΑΡΑ ΤΟΥ
ΘЄΟΥ ΩΝ ЄΥ Ƹ Α ⊃ο
ЄΠΙ ΥΠΑΤΩΛ ΚΟΡ
ΝΗΛΙΩ ΑΝΥΛΛЄΙ
ΝΩ ΤΟ Β ΚΑΙ ΑΥΦЄΙΔΙω
ΦΡΟΝΤΩΝΙ ΥΠΑΤΟΙC ΑΔ
■ΟΓΙΑΝΟC ΚΟΤΥΟC

P. (et non L.). Cornelius Anullinus Torquatus II et Aufidius Fronto sont les consuls de 199 ap. J.-C.

P. 172, n. 219. A Eski-Dzumaia.

141) IOVI · SABADIO
ET MERCVRIO
M · E · CELERINVS
PRO SE ET SVIS
V S

MARY BRADFORD PEAKS. THE GENERAL CIVIL AND MILITARY ADMINISTRATION OF NORICUM AND RAETIA (*Studies in classical philology of the University of Chicago*), 1908.

Forme les chapitres II et III d'une histoire de la Rétie ; est consacré aux gouverneurs et à l'armée, dont la prosopographie complète est dressée au moyen des inscriptions.

Dr H.-E. SAUVAGE. ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES RECUEILLIES DANS LE BOULONNAIS ET RÉCEMMENT ENTRÉES AU MUSÉE DE BOULOGNE-SUR-MER.

Très nombreuses marques de poteries.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

*Le Gérant :* ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

# POIDS BILINGUE

## PROVENANT DE PALESTINE

Nous avons acquis récemment, à la vente du regretté professeur Naue de Munich[1], une plaquette en terre cuite de provenance syrienne, portant en relief un lion accroupi et une inscription bilingue assyrienne et araméenne (fig. 1).

A première vue, cet objet rappelle la série des poids en bronze découverte par Layard, en 1846, dans ses fouilles de Nimroud et dont le *Corpus inscriptionum Semiticarum, pars* II, a publié les textes bilingues assyriens-araméens. La lecture de notre plaquette s'en déduit aisément. Sur le corps du lion se lit en relief :

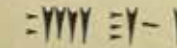

*E - kal* « Palais de ...

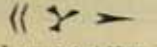

*šar mat Aššur* « roi d'Aššur

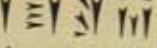

*1 ma - na ša šarri* « 1 mine du roi. »

Les textes découverts par Layard portent la mention : palais de Salmanasar ou de Sargon, etc. Ils s'étagent entre 745 et 680 avant notre ère. Ici, le nom du roi d'Assyrie a été supprimé, mais son titre subsiste.

Au-dessous du lion, dans une sorte de cartouche, en caractères phéniciens anciens :

מנה מ[לך] « Mine de roi ».

1. Catalogue, n° 229 : « Liegender Terrakottalöwe. Flachrelief mit phönikischer und Keilinschrift. Gefunden bei Kerak (den alten Kirmoab, Palästina). Höhe 6 cm., Länge 9 cm. »

Sans l'analogie des légendes araméennes gravées sur les lions de Nimroud, on pourrait tenir ce texte pour hébreu ou phénicien. Les éditeurs du *Corpus* expliquent l'absence d'état emphatique au mot *melek* par une influence de l'assyrien[1]. Ne faut-il pas plutôt admettre que *melek* est ici à l'état absolu ou indéterminé, par la raison qu'on ne vise pas le roi régnant? C'est pourquoi nous traduisons : mine de roi, mine royale.

L'épaisseur de la petite brique est d'environ un centimètre; sa plus grande longueur de neuf centimètres; son poids est de 81 grammes. Terre rouge bien cuite.

Fig. 1. — Poids bilingue en terre cuite.

Un poids semblable, conservé dans la collection Ustinow à Jaffa, mais en moins bon état, a été publié par le P. Vincent. D'après les renseignements que nous transmet l'obligeant et savant palestinologue, la longueur maxima est de 108 millimètres et la largeur maxima de 72 millimètres. L'épaisseur atteint 2 centimètres 4 et le poids 296 grammes. Une bélière, semblable à celle des lions en bronze, est simulée en relief sur le dos de l'animal. De l'inscription assyrienne il ne subsiste que le début des lignes et, de l'inscription araméenne, la fin : מ[מנ]ה מלך. Le P. Vincent remarquait : « La nature de ce petit

1. CIS. II, 1.

monument est difficile à préciser : trop fragile pour un poids, ce n'est pas non plus un moule. L'authenticité, d'ailleurs, ne laisse pas d'être sujette à caution. Cinq pièces analogues auraient été trouvées en même temps à Simsin [non loin de Gaza], il y a quelques années déjà et vendues à Gaza ou à Jaffa. J'ignore ce que sont devenues les quatre autres et quelles inscriptions elles portaient[1] ». Il est vraisemblable que notre plaquette vient de ce lot et que la provenance indiquée dans le catalogue Naue est inexacte.

Étant donnée la patine de ces objets, leur diversité qu'on peut aujourd'hui apprécier bien qu'ils paraissent avoir été tirés du même moule, nous pensons qu'il faut écarter les doutes sur l'authenticité. Il n'y a pas lieu d'être surpris de l'emploi de la terre cuite pour constituer un poids : le British Museum conserve des poids babyloniens en terre cuite en forme de canard, pesant un sixième de mine[2]. Ici aussi, nous sommes en présence de fractions de mine. Notre exemplaire représente dix sicles ou un sixième de petite mine et le poids Ustinow deux tiers de mine[3]. On sait que la petite mine — moitié de la grande — vaut théoriquement 505 grammes et que, comme cette dernière, elle est qualifiée de « mine royale »[4]. Notre texte le confirme. Mais pourquoi ne porte-t-il pas l'indication exacte de

1. *Revue Biblique*, 1901, p. 579. Le P. Vincent veut bien, dans une lettre datée du 1er novembre 1908, nous donner son sentiment actuel. L'objet est « assez mal conservé. Je l'ai revu souvent dans la collection de M. d'Ustinow, sans pouvoir me faire d'opinion ferme sur son authenticité. Tout compte fait, il a bonne apparence et j'ai été surtout impressionné, pour hésiter à son sujet, par l'irrégularité de l'empreinte, la fragilité de l'objet et la difficulté de le faire cadrer en quelque série métrologique ».

2. Ce sont les nos 14 et 15 de Weissbach, *ZDMG*, 1907, p. 397-398.

3. Notre exemplaire bien conservé donne pour la mine un poids de 486 grammes. La mine correspondant au poids Ustinow ne serait que de 444 grammes. Cette dernière évaluation, trop faible, tient à ce que cette dernière plaquette non seulement est usée par le frottement au point que les inscriptions ont en grande partie disparu, mais aussi s'est légèrement effritée.

4. Le lion no 10 de Layard, marqué « une mine royale » pèse 480 grammes et le no 11 pèse 468 grammes. Cependant, on désigne couramment (ainsi Decourdemanche, *Journal asiatique*, 1908, I, p. 192 et suiv.), mais à tort, la petite mine comme mine commune et la grande mine comme mine royale.

la fraction de mine? Probablement pour simplifier la fabrication, surtout en pays étranger. Du même moule, on voulait tirer des poids divers. Ainsi, avant la cuisson, non seulement l'épaisseur de notre exemplaire a été réduite, mais on a rogné la plaquette tout autour du lion, on a fait sauter la bélière et même les pattes de devant ainsi que la fin de l'inscription araméenne, pour obtenir le poids de dix sicles. L'estampille assurait la justesse du poids; l'habitude empêchait de confondre les diverses fractions de la mine.

Nous arrivons donc à cette conclusion que, vraisemblablement dès la seconde moitié du VIII^e^ siècle, *on usait en Palestine de poids portant l'estampille assyrienne et certifiés conformes au système de la mine royale assyrienne.*

Il est à présumer qu'avec les poids assyriens, les mesures assyriennes de volume ont été intronisées en Palestine et il s'ensuit une explication nouvelle pour les épigraphes sur anses de jarres dont près d'une centaine ont été relevées dans les fouilles du Palestine Exploration Fund, soit à Jérusalem, à 16 mètres environ de profondeur vers l'angle sud-est du Temple, soit dans les tells de la plaine philistine.

Ces épigraphes portent, en caractère phéniciens, au-dessus du disque ailé ou du scarabée : LMLK, c'est-à-dire *le-melek* ou, avec l'article, *lam-melek*. Au-dessous du disque ailé ou du scarabée est estampillé le nom d'une des quatre villes suivantes : Hébron, Sokoh, Mamchat ou Ziph. Dans les exemplaires que nous reproduisons (fig. 2), on lit le nom d'Hébron sur l'anse du milieu, celui de Sokoh sur les anses de droite et de gauche. La difficulté qu'offre l'interprétation de ces petits textes tient à leur concision même. Dans un magistral exposé de la question, auquel nous renvoyons, M. Clermont-Ganneau a montré que toutes les lectures obtenues en liant les deux termes étaient inadmissibles[1]. Il proposait de les disjoindre : « *Au roi.* — *Hébron* ». Il expliquait : « *Au roi*, sans aucun autre détermi-

1. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. IV, p. 1-23.

natif, voudrait dire « au roi (de Juda) », au roi régnant quel qu'il fût. Puis viendrait, tout à fait indépendant de cette première formule qui se suffit à elle-même, le nom de la ville, nom variant selon la provenance ou la destination des jarres, et indiquant leur origine »[1].

En adoptant l'idée essentielle que le savant professeur au Collège de France a dégagée, mais en se fondant sur les inscriptions pondérales dont nous avons traité en premier lieu et en serrant de près le parallèle, on est conduit à lire, sans l'article, *le-melek* « de roi » et à comprendre qu'il ne s'agit pas du roi de

Fig. 2. — Anses de jarres palestiniennes, trouvées à Lakich. Photographie du Palestine Exploration Fund.

Juda, mais du roi d'Assyrie. En un mot, la contenance de la jarre estampillée est certifiée conforme au système royal assyrien de mesure. Il est d'autant plus regrettable que nous ne possédions intacte aucune de ces jarres, mais simplement des anses.

A l'appui de cette interprétation, on invoquera une anse de jarre, récemment découverte à Gézer[2], où l'estampille porte le disque ailé et le nom de Mamchat, mais où manque le terme LMLK. Ce fait prouve d'abord que les jarres en question n'é-

1. Clermont-Ganneau, *ibidem*, p. 13.
2. Macalister, *Palestine Explor. Fund, Quart. Statement*, octobre 1908, p. 281.

taient pas destinées, comme on l'a pensé, à renfermer l'impôt en nature dû au roi de Juda. D'autre part, il témoigne que la fabrique de Mamchat avait acquis assez de réputation pour que le nom seul de la provenance ait suffi. M. Macalister estime que le dépôt où il a rencontré cette anse, qui constitue une variété nouvelle, n'est pas postérieur à l'an 500 avant notre ère.

On remarquera, tant l'analogie est étroite, que l'indication de provenance marquée sur les jarres ne fait pas défaut sur les plaquettes pondérales, du moins dans la partie assyrienne. Quant à la raison qui limitait la fabrication des jarres estampillées à un petit nombre de villes, notamment à Hébron et à quelques localités du sud de la Palestine, elle a été indiquée par le P. Vincent. Ces villes devaient leur privilège à la proximité d'excellentes terres à mouler et, de nos jours encore, Hébron ainsi que la région de Beit-Djibrîn fournissent Jérusalem de produits céramiques[1].

Ajoutons, en terminant, que le rapprochement que nous avons établi entre les anses d'amphore estampillées d'une marque royale et les plaquettes pondérales en terre cuite selon la mine royale assyrienne, n'implique pas que les premières soient tout à fait contemporaines des secondes. Les circonstances des trouvailles comme l'aspect des caractères sémitiques attestent que les anses de jarre, jusqu'ici connues, sont un peu plus récentes que les plaquettes pondérales.

René Dussaud.

1. Vincent, *Canaan*, p. 359-360.

# LE GROUPE DES MUSES

## DE LA VILLA D'HADRIEN

(PLANCHE XVII)

L'histoire du groupe des Muses de Madrid peut se poursuivre facilement jusqu'à la seconde moitié du XVII[e] siècle; ces statues appartenaient alors à Christine de Suède. Agostino Penna[1] a essayé de rendre vraisemblable l'identité de ce groupe avec les neuf statues anciennes découvertes vers 1500 dans la villa d'Hadrien; son principal argument, c'est qu'en dehors des groupes des Muses assises à Madrid et au Vatican on n'en connaît point d'autres; or, ces dernières ayant été découvertes en 1774, la relation de Ligorio sur la trouvaille de Tivoli ne peut s'appliquer qu'au groupe de Madrid. Mais Ligorio est un homme de l'espèce de Ptolémée Héphestion; tant qu'une information venant de lui n'est pas confirmée d'ailleurs, il faut la tenir pour suspecte. En outre, il n'existait encore aucune mention du groupe de Madrid entre 1500 et 1650. Aujourd'hui, cette grave lacune est comblée par les dessins de Marten van Heemskerck dont il va être question.

Dans sa première description de la villa de Tivoli, datant au plus tôt de 1556[2], Pirro Ligorio dit que, sous Alexandre VI (1492-1503), on a trouvé dans le théâtre de cette ville neuf statues de Muses assises : « *Son state poste nella vigna di Papa Leone Decimo* (1513-1521) *nel Vaticano; altri dicono che furono*

1. Penna, *Viagg. pittor. della Villa Adriana*, III (Rome, 1836), pl. IV-XI, p. 1 sq.

2. Vat. lat., 5295, écrit dix ans avant le ms. de Turin; cf. Winnefeld, *Die Villa des Hadrian*, p. 3. Le ms. Turin, la troisième description, est au plus tôt de 1566; cf. *C. I. L.*, VI, I, p. LII.

*vendute a Papa Leone*[1] ». Il ignore donc où se trouvaient alors les statues. Dans sa troisième et dernière relation, il dit positivement : « *Le statue che sono state tolte da questo magnifico et ornatissimo luogo, primieramente sono quelle delle nove Muse che siedono, di marmo pario, che sono state trasportate nella vigna di Papa Clemente Settimo* (1523-34), *presso Roma sul colle detto monte Mare del Vaticano*[2] ». Cette vigne est la villa Madama, bâtie par Clément VII d'après les plans de Raphaël; elle doit son nom à Marguerite d'Autriche qui l'habita plus tard. A ce témoignage plus précis de Ligorio s'ajoutent maintenant les quatre dessins de Heemskerck dans l'album de Berlin (I, fol. 34 et 34 *b*)[3]. Si l'on compare ces dessins avec les statues de Madrid, en tenant compte des restaurations, il est impossible de contester l'identité. Je vais les passer en revue, avec renvois à Clarac-Reinach, aux descriptions de Hübner[4] et à la revision qu'en a faite Amelung[5].

I. Heems. I, 34 *a* (pl. XVII, en bas à gauche).

Cl. 279,7 R. Amelung, fig. 21. Hübner, n° 55. « L'extrémité du pied gauche porté en avant et les deux parties supérieures des bras sont de vieilles restaurations. La partie inférieure des bras et les attributs manquent. La tête était détachée, mais elle est antique et appartient au corps ». Amelung, n° 4 *b* : « Tête antique, mais cou moderne. Bras restaurés ».

II. Heems. I, 34 *b* (pl. XVII, en bas à droite).

Cl. 270, 3 R. Amelung, fig. 20. Hübner, n° 53. « La tête manque, ainsi que les bras, dont les morceaux restants proviennent d'une restauration ancienne. Le pied gauche avancé et beaucoup de morceaux de la draperie sont restaurés ». Amelung, n° 1 *b* : « Tête et bras restaurés; une partie de la lyre est antique ». Un coup d'œil sur la photographie d'Amelung

1. Fol. 21; publié par Winnefeld, *loc. l.*, p. 3, note 14.
2. Turin, fol. 44 *v*; publié par Lanciani, *Storia degli Scavi*, II, p. 111.
3. Décrit d'abord par Michaelis, *Arch. Jahrb.*, 1891, p. 143 sq.
4. Emile Hübner, *Die antiken Bildwerke in Madrid*, 1862, p. 62 sq.
5. Amelung, *Die Basis des Praxiteles*, 1895, p. 35, note.

montre avec quelle exactitude la ligne de cassure se retrouve sur le dessin.

III. Heems. I, 34 *b*, *a* (pl. XVII, en haut à gauche).

Cl. 272, 5 R. Hübner, n° 49 : « La tête couronnée de fleurs, les deux bras avec les attributs, la lyre dans la main gauche, appuyée sur le genou gauche, le plectre dans la main droite, ainsi que les jambes croisées, sont modernes ». — Confirmé par Amelung, n° 2. Bien entendu, l'Éros n'appartient pas non plus à l'original[1].

IV. Heems. I, 34 *b*, *b* (pl. XVII, en haut à droite).

Cl. 274, 7 R. Hübner, n° 51. « La tête, le bras gauche, la main gauche tenant l'extrémité de la draperie, sont modernes; le bras droit avait été restauré, mais manque. Sont encore modernes le pied droit avec un morceau de la plinthe et un certain nombre de morceaux de la draperie ». — Confirmé par Amelung, n° 3.

L'accord est donc frappant et il est plus que vraisemblable que les quatre autres figures de la série, à laquelle elles se rattachent par le style, existaient à l'époque de Heemskerck, qui vécut à Rome de 1532 à 1536. Nous savons qu'il a dessiné à la villa Madama, par ses esquisses du jardin (I, fol. 24) et de la fontaine de l'éléphant (I, fol. 19 *a*)[2]. Après Heemskerck, il n'y a plus aucune mention, aucun dessin du groupe des Muses, si ce n'est trois esquisses rapides dans un album appartenant au duc d'Aremberg à Bruxelles, qui contient des dessins de Lambert Lombard (à Rome de 1538 à 1540) et de son école (fol. 26); ce sont de mauvais croquis à la plume, peut-être inspirés de nos statues[3]. Marguerite de Parme a pu faire cadeau de ces figures, comme du Jupi-

1. Le reste de l'attribut sur le genou gauche, dans le dessin de Heemskerck, paraît appartenir à un objet discoïde; le restaurateur de la statue correspondante du Vatican (Helbig² n. 279), a donc probablement eu raison de figurer un tympanon.

2. Cf. Michaelis, *Arch. Jahrb.*, 1891, p. 135 sq.; 1898, p. 184 sq. (fig.); Egger, *Codex Escor.*, texte, p. 135 sq. (fig.).

3. Je ne sais sur quoi se fonde Lanciani (*loc. l.*) pour reconnaître les figures qui nous occupent dans certaines statues du cardinal Carpi mentionnées par Aldroandi.

ter dit de Versailles qu'elle offrit en 1541 à Perrenot de Granvelle, ambassadeur de Charles-Quint auprès du pape[1]. Les statues reparaissent ensuite dans les gravures qui ont servi de modèles à Clarac, celles du recueil Rossi-Maffei[2], où les planches CXI-CXX reproduisent un Apollon assis, huit muses assises et une debout. L'Apollon porte l'inscription : *Statua d'Apollo padre delle Muse e aio dé poeti, alla quale seguitano quelle delle Muse stesse, cioè le otto, che si possedevano della Regina Cristina di Suezia, hoggi nel Palazzo Odescalco, e la nona del Palazzo Capitolino. Opera di Francesco Maria Nocchieri Anconitano* (ces derniers mots se rapportent à l'Apollon). La collection de la reine Christine, réunie par elle pendant son séjour à Rome (de 1670 environ jusqu'à sa mort en 1689) passa après elle à Livio Odescalchi, duc de Sirmio et Bracciano, qui possédait le groupe en 1704. Les statues sont restaurées comme l'indique Clarac; il est probable que Nocchieri, élève de Bernin, exécuta ces restaurations en même temps que l'Apollon. Je parlerai plus loin de la neuvième Muse, qui n'a rien à voir avec notre groupe. — La série des Muses est citée en 1714 dans l'inventaire du palais Odescalchi près de S. Apostoli[3]; bientôt après 1724[4], le prince d'Elba, héritier de Livio Odescalchi, offrit en vente sa collection et Philippe V la fit acquérir pour 12.000 doublons. Le groupe des Muses prit place au rez-de-chaussée du palais royal de San Ildefonso; enfin, vers 1840, il fut transporté au musée de sculpture, où il est encore.

Il est clair que le chiffre de *neuf* Muses, donné par Ligorio, ne peut fournir un argument contre l'identification proposée.

1. Froehner, *Louvre*, p. 63, note 2.

2. Domenico de' Rossi, *Raccolta di statue antiche e moderne*, Roma, 1704. Hübner (p. 63) distingue Rossi de Maffei, de sorte que l'on songe à la série de statues publiée en 1645 par Giangiacomo de Rossi; mais les Muses de Madrid n'y figurent pas.

3. « *Seconda stanza detta delle Muse* »; *Documenti inediti per servire alla storia dei Musei d'Italia*, t. IV, p. 332 : *Otto statue*, etc.

4. Hübner, *loc. l.*, p. 14.

Au sujet de la neuvième Muse[1], qui servit à compléter le groupe, Clarac et Hübner ont donné des renseignements erronés qu'il est inutile de réfuter en détail. Cette figure a fait partie du lot offert en 1566 par Pie V au peuple romain ; elle était alors placée auprès de l'escalier de Bramante[2]. Dans la collection de gravures de Vaccaria (1584)[3] elle paraît dans l'état même où elle est reproduite par Rossi et par Clarac : *Musa representans Comœdiam in Capitolio*. De même, mais en sens contraire, dans Franzini (1596)[4] : *Musae statua in pall. Capitolii*. Dans la gravure de Righetti[5] manquent le bras droit avec le masque et la plupart des doigts de la main gauche. La statue était alors sur un palier de l'escalier du palais des Conservateurs, où elle se trouve encore aujourd'hui. Elle n'a jamais été à Madrid ; peut-être cependant un moulage de cette figure est-il arrivé avec la collection de la reine Christine dans cette ville, où Hübner le mentionne à l'Académie de San Fernando. Maffei et Righetti ont cru l'original antique, alors que le motif incompréhensible de la draperie sur la poitrine et la manche droite, absolument inadmissible, en attestent l'origine moderne. Peut-être faut-il y voir un faux de Ligorio, destiné à compléter le chœur des Muses découvert par lui.

Charlottembourg.

Paul-Gustave Hübner[6].

1. Gravée, d'après Rossi-Maffei, dans Clarac, p. 267, 2 R. ; mentionnée par Hübner, p. 63.

2. Voir l'inventaire du don pontifical (Michaelis, *Arch. Jahrb.*, 1890, p. 61, n. 47) : « *Una Musa, alta* p. 9. *Mandata a di detto* (ultimo Febraro) *con facchini 12* ».

3. *Antiquarum statuarum urbis Romae ... icones*, Romae, ex typis Laurentii Vaccarii, 1584.

4. *Antiquitates Romanae urbis studio Hieronymi Franzini bibliopolae ad Signum Fontis opera*, Romae, 1596.

5. *Descr. del Campidoglio*, II (1836), pl. 210.

6. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.

# LES MERCENAIRES

ET LES

# COLONIES MILITAIRES DE PERGAME

(*Suite* [1]).

## II

### Origine et Organisation des Mercenaires de Pergame.

#### I. — *Caractères généraux de l'Armée pergaménienne.*

L'inscription que l'on vient d'étudier a permis de se rendre compte de l'état territorial et militaire de la puissance pergaménienne à ses débuts; elle nous a révélé en même temps une convention qui, bien que née de circonstances exceptionnelles, éclaire singulièrement les questions les plus délicates de l'organisation du mercenariat hellénistique. Elle contient, enfin, sur la composition et sur l'organisation des mercenaires de Pergame, des renseignements précieux qu'il nous reste à utiliser. Comme l'état de choses qu'ils font connaître n'a, lui, rien d'exceptionnel, il y a tout intérêt à répartir ces divers renseignements à la place qui leur revient dans une étude d'ensemble sur l'armée pergaménienne, les uns intéressant l'histoire du *commandement, de l'armement et du cantonnement des mercenaires*, les autres celle de leur *recrutement dans ses rapports avec le développement de la puissance pergaménienne*. Avant de s'engager dans le détail de cette double étude, il importe de

1. Voir la *Revue archéologique* de novembre-décembre 1908.

dégager certains traits essentiels, qui caractérisent et qui dominent l'histoire militaire de Pergame.

Dans l'étude du recrutement, par laquelle il est naturel de commencer, ce qui frappera tout d'abord c'est le petit nombre des mercenaires obtenus au prix de tant de difficultés. Les effets de cette faiblesse militaire, qui n'a pas été moins grande, au IIe siècle, en Égypte, en Syrie et en Grèce qu'à Pergame, sont parmi les plus importants de l'histoire universelle : ce sont eux qui expliquent essentiellement la conquête si facile du monde hellénistique par les Romains. Après les avoir longtemps négligées, on invoque presque exclusivement aujourd'hui les causes économiques et politiques, sociales et morales[1] ; mais, dans les œuvres de conquête, c'est, avant tout, la force brutale qui prédomine. C'est bien aux légions romaines que la conquête du monde gréco-asiatique est due. Tandis que Rome, pendant les vingt ans de la guerre d'Hannibal, avait pu tenir annuellement sous les armes de 60 à 80.000 citoyens[2], il ne faut jamais perdre de vue que le plus puissant des souverains de l'Asie, Antiochos III, ne put amener que 10.000 hommes en Grèce et que, dans les deux journées décisives où il semble avoir réuni toutes les forces de son empire, à Raphia et à Magnésie, le total de ses troupes des plus diverses origines n'a jamais dépassé 80.000 hommes, chiffre que son fils Antiochos IV atteindra à peine dans cette grande revue de Daphné que les Grecs[3] admirèrent comme l'un des plus formidables

1. Voir notamment, le livre caractéristique de C. Barbagallo, *La Fine della Grecia Antica* (Bari, 1905). J. Beloch, le maître de la jeune école italienne d'histoire ancienne, qui possède à un si haut degré le sens des réalités, conclut très justement, après un tableau comparatif sommaire des armées grecques et romaines du IIIe s. : « Du jour où, dans la première guerre punique, les Romains se virent obligés de devenir la première puissance militaire sur mer comme ils l'étaient déjà sur terre, le sort en fut jeté : l'hégémonie du monde devait passer entre leurs mains » (*Griechische Geschichte*, III, 1, 1904, p. 367)

2. En dehors de la discussion des chiffres de Beloch et de Kornemann, qu'on trouvera dans Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst*, I (2e éd. 1908), p. 358, voir, dans les *Studi di Storia antica* de Beloch, P. Cantalupi, *Le legioni romane nella guerra d'Annibale* (fasc. 1, 1).

3. C'est à tort, je crois, que Kornemann veut attribuer cette faiblesse numé-

déploiements de forces qu'un souverain hellène ait jamais pu mettre en ligne.

Si telle fut la faiblesse militaire du plus grand des Séleucides, on ne peut guère s'étonner de celle des dynastes de Pergame qui, circonscrits jusqu'en 189 dans un canton de l'Asie-Mineure, n'obtinrent, après Magnésie, qu'un quart à peine de l'empire d'Antiochos III. Avant comme après cette date capitale de leur histoire, les causes de leur faiblesse sont les mêmes. Aux cités grecques de la côte éolienne et de la vallée du Caïque, ils ont eu beau ajouter les régions qui comprennent la côte ionienne et les vallées de l'Hermos et du Méandre; toutes ces florissantes républiques, sûres que leur indépendance jalouse trouvera des protecteurs chez tous ceux qu'inquiète la puissance nouvelle des Attalides, se font accorder par eux une autonomie plus ou moins complète. Si les fils des riches bourgeois de Smyrne ou de Tralles apprennent encore le maniement des armes et sont portés, comme leurs aïeux, sur les rôles militaires, ces rôles n'intéressent que la cité et rien ne permet de croire que le souverain de Pergame ait eu le droit d'appeler à son service la moindre portion des citoyens figurant sur ces rôles[1]. Ce droit,

rique aux hésitations d'Antiochos III, balançant entre la politique de sa maison et les projets d'Hannibal (*Antike Schlachtfelder*, II, 200 et *Neue Jahrbucher*, 1907, p. 681). Il suffit de remarquer que vingt ans avant l'arrivée d'Hannibal, l'armée de Raphia n'est pas plus considérable que celle de Magnésie. La cause véritable est l'affaiblissement même de la puissance séleucide, incapable de contraindre à l'impôt du sang aussi bien les cités grecques que les peuplades indigènes, obligée de se contenter des colons ou des mercenaires qu'il fallait payer en terres ou en argent. Or, à 1 drachme par homme et par jour, une armée de 50.000 soldats revenait dans l'année à près de 4.000 talents, le montant du tribut annuel payé par l'Asie au temps de Sylla !

1. On ne peut même pas affirmer que les Grecs d'Asie aient dressé à cette époque ces *tironum catalogi* dont on a encore tant d'exemples dans la Grèce des III[e] et II[e] siècles. Le titre de stratège a perdu toute valeur militaire (pour les stratèges de Pergame et des principales villes pergaméniennes, voir Cardinali, *op. cit.*, p. 235, 250). Pour les villes du royaume de Pergame que les textes nous montrent jouant un rôle militaire, Abydos (Niese, II, p. 593, 622, 727; III, 63), Alexandreia Troas (Niese, II, 642, 690), Ephèse (Niese, 150, 160), Ilion (Niese, II, 382, 502), Erythrées (II, 585, 642), Lampsaque (II, 642, 669), Smyrne (II, 669, 680), Phocée (II, 719, 725), Milet (II, 134, 586, 720), Priène (III, 251), etc., on ne peut affirmer s'il s'agit de soldats citoyens ou de mercenaires. Les

il l'exerce exclusivement dans le petit nombre de villes qui lui appartiennent directement et complètement[1]. Comme, dans ces villes mêmes, il doit prendre soin de ne pas nuire aux intérêts économiques qui s'unissent au mépris grandissant du métier militaire pour dissuader le citoyen hellénistique de porter les armes, en pratique, les levées royales ne devaient être véritablement efficaces que dans les colonies militaires. On reviendra plus loin sur ces colonies fondées pour servir aux armées grecques d'Asie de pépinière permanente, mais on peut indiquer dès maintenant que, plus la colonie devenait florissante, plus s'y développait l'activité industrielle et commerciale, plus aussi la population y perdait de ses qualités militaires et plus il devenait difficile de l'appeler sous les drapeaux.

Ainsi, pour tout ce qui est des cités helléniques ou hellénisées, on voit comment se réduisait de plus en plus leur participation au recrutement de l'armée pergaménienne. De la plupart on pouvait dire le mot dont Phylarque stigmatisait dès la fin du IIIe siècle

grands honneurs rendus aux stratèges d'Erythrées, à Sôtas de Priène, à Thémistas d'Alexandreia Troas pour avoir osé se mesurer aux Galates (cf. A. J. Reinach, *Revue Celtique* 1908, p. 4 du tir. à part) témoignent, dès le IIIe siècle, de l'affaiblissement de l'esprit militaire. La présence des mercenaires est avérée, avec Ptolémaios à Ephèse et Timarchos à Milet (Haussoullier, *Milet et le Didymeion*, p 70), Hermokratès à Erythrées (*Sylloge*, 210-11), Hiéron à Priène (*Insch. v. Priene*, 11). Dans ces différents cas, le chef des mercenaires paraît s'être rendu maître de la cité : aussi, à Erythrées comme à Hérakleia, le premier soin est-il, après la chute du tyran, de raser la citadelle ; à Priène, on la conserve, mais en surveillant de près le citoyen choisi comme phrourarque et dont les pouvoirs paraissent avoir été renouvelés tous les 4 mois (*Inschr. v. Priene*, 4, 19-23). C'est à Smyrne que l'indice le plus précis d'une organisation militaire des citoyens s'est conservé dans le fragment épigraphique suivant : « Que les hommes du quartier se rangent depuis la tour de la Bonne Fortune jusqu'à celle de l'Heureuse Année » (Perrot, *R. Arch.*, 1876, I, p. 41).

1. Voir la liste dans Cardinali, *op. cit.*, p. 101 et les excellents chapitres où il décrit les rapports de l'autorité royale avec ces villes, notamment avec la plus importante de toutes, avec Pergame. Pour cette dernière, des décrets en l'honneur de gymnasiarques de la fin de l'époque royale font mention de τοὺς διὰ τῶν ὅπλων ἀγῶνας (*Ath. Mitt.*, 1904, p. 152 ; 1907, p. 272). Mais, de ces exercices militaires des éphèbes pergaméniens, on ne peut conclure qu'ils formassent autre chose qu'une simple milice communale. Il n'y a rien non plus à tirer du passage où Appien (*Mithr.*, 23) montre les Pergaméniens tuant à coups de flèches les Romains réfugiés au temple d'Asklépios.

la lâcheté des Byzantins : si craintifs, qu'ils ne sauraient, même en songe, supporter le son du clairon[1]. Restaient les populations indigènes, très clairsemées, d'ailleurs, là où la civilisation hellénistique n'était pas venue les concentrer en groupements nouveaux. Ces populations, elles avaient conservé leurs grandes qualités militaires dans ces montagnes de Mysie et de Phrygie dont Pergame possédait, avant 189, tout ce qui l'encerclait immédiatement au Nord-Est et dont la paix de Magnésie lui donna la presque totalité. Cette même paix soumit encore à Pergame quelques-unes des nations qui passaient pour les plus belliqueuses de l'Asie-Mineure, Pisidiens au Sud, Galates à l'Est. Mais, chez ces nations, la passion de l'indépendance allait de pair avec les vertus militaires qui l'avaient assurée jusque-là. Les souverains de Pergame n'étaient pas de taille à réussir où avaient échoué les Séleucides; sans chercher à soumettre ces peuples, ils durent se contenter de traités d'alliance ou de protectorat[2]. Trop heureux d'éviter ainsi — et ils ne l'évitèrent pas toujours — que les Rhodiens n'excitassent contre eux les Pisidiens et que les rois de Pont ou de Bithynie n'entraînassent les Galates dans les riches plaines de Lydie ou de Phrygie, les Attalides ne paraissent avoir demandé que très peu d'auxiliaires à ces nations mal soumises qui ne cessèrent de s'agiter sur leurs frontières. Bien que les Mysiens fussent aussi

1. Phylarch., *ap.* Athen., X, 422 c = *Fragm. Hist. Gr.*, I, 336. Je supposerais volontiers que les plus importantes des villes grecques se rachetaient de tout devoir militaire envers le roi en lui fournissant quelques cavaliers d'élite ou de parade. Ce seraient les πολιτικοὶ qui figurent au nombre de 3.000 dans la cavalerie d'Antiochos IV (Pol., XXXI, 3, 7) et dont une inscription récemment découverte montre un détachement dans la garnison d'Hermoupolis (Lesquier, *Revue de Philologie*, 1908, p. 220). Le nom semble s'être appliqué d'abord aux seuls Macédoniens (Diod., XVIII, 12, 2); il se serait étendu à ceux qui jouissaient comme eux de la totalité des droits politiques.

2. Pour les Galates, voir plus bas. Pour les Pisidiens, je rappelle seulement ici les expéditions dirigées contre eux par Achaios et par Antiochos III et les deux tentatives que le prince Attalos paraît avoir faites pour les soumettre, l'une, en 188, pendant la campagne de Manlius contre les Galates qu'ils secondaient, l'autre, vers 165, à la suite de leur participation probable à la revolte de Soloyettios.

limitrophes de la Bithynie, toujours hostile à Pergame, et bien que ceux d'entre eux qui s'étendaient au Nord-Est de l'Olympos et du Temnos aient longtemps fait partie du royaume bithynien, tout ce qu'il y avait d'indigènes mysiens, lydiens ou phrygiens répandus dans les montagnes qui se succèdent de l'Ida au Kadmos se trouvait assez fortement englobé et encadré dans le royaume pergaménien pour que celui-ci pût y chercher des soldats, sans crainte de susciter des révoltes favorables aux interventions étrangères. Si les Attalides n'ont pas usé davantage de ces facilités apparentes, c'est qu'ils pouvaient redouter que, une fois armés et exercés à la grecque, les *laoi* mysiens[1] ne montrassent les mêmes velléités d'indépendance qui agitaient les *laoi* égyptiens depuis le jour où le danger de l'invasion syrienne de 218/7 avait obligé d'organiser 20.000 d'entre eux en une phalange qui avait puissamment contribué à la victoire de Raphia. On sait les réflexions que cette incorporation des Égyptiens dans l'armée de Ptolémée IV inspire à Polybe : « résolution avantageuse pour le moment, mais pernicieuse pour l'avenir »[2]. Les mêmes raisonnements durent dissuader les Attalides de puiser trop abondamment au sein des populations indigènes de leur royaume; les mieux soumises en apparence pouvaient devenir les plus redoutables le lendemain. Profitant surtout de leur trésor bien garni, ils donnèrent raison à ce proverbe hellénistique : « L'argent est le meilleur compagnon d'armes ». Après l'avoir cité, Diodore expose la théorie qui fut celle de Pergame : « Avec un peu d'argent on rassemble assez de mercenaires qui s'exposent pour ceux qui les paient, et, si l'on est vaincu, on en trouve encore d'autres à opposer à l'ennemi : battu avec les milices nationales l'on perd tout; avec des troupes étrangères, au contraire, on est toujours sur pied tant qu'on a de l'argent[3] ».

Ces considérations générales, qu'il sera facile à chacun de développer, ne permettent pas seulement de comprendre la fai-

1. Pour la justification de cette expression, voir plus bas p. 387, n. 2.
2. Polybe, V, 107, 2-3.
3. Diodore, XXIX (trad. Hoefer, IV, p. 337).

blesse numérique, si étonnante au premier abord, que l'on sera amené à constater dans les armées de Pergame ; elles expliquent les traits caractéristiques de leur composition. C'est, d'abord, l'absence des trois corps essentiels aux armées macédoniennes : l'infanterie lourde des *sarissophores* formés en *phalange*, l'infanterie plus légère des *hypaspistes* dont les *argyraspides* paraissent avoir été l'élite, la cavalerie des *hétaires* constituant l'*agêma* ou l'*ilé* royale[1]. L'absence à Pergame de toute mention de ces corps, connus en Macédoine, en Égypte et en Syrie, autorise à supposer qu'ils n'y existaient pas. Jusqu'en 189, on s'explique aisément que le faible royaume n'ait pu réunir les 30.000 Macédoniens ou *macédonisés* que ces trois corps réclamaient pour le moins. A partir de cette date, ni la Macédoine même (où Persée, ennemi héréditaire de Pergame, ne trouvera qu'avec peine 30.000 hommes dans sa lutte suprême contre Rome), ni les colonies macédoniennes d'Asie Mineure, qui perdent de plus en plus leur caractère militaire, n'étaient en état de les fournir. L'eussent-elles pu, au reste, que les défaites retentissantes infligées par les Romains aux armées macédoniennes attesteraient assez l'insuffisance des armées de ce type. Comptant sur l'amitié de Rome, Attalos II ne chercha sans doute pas, comme Antiochos IV de Syrie[2], à former une légion à la romaine. Il pensait avoir à lutter seulement contre les royaumes limitrophes de Bithynie, de Pont, de Cappadoce, à défendre ses frontières contre les Thraces, les Pisidiens ou les Galates.

1. Sur ces corps, voir H. Droysen, *Untersuchungen über Alexander des Grossen Heerwesen* (1885) et *Heerwesen der Griechen* (1889); Ad. Bauer, *Die griechischen Kriegsalterthumer*, 2e éd. (1892).

2. Polyb., XXXI, 3. C'est la fameuse description de la revue de Daphné en 166 : 5.000 hommes armés à la romaine, 5.000 Mysiens, 3.000 Ciliciens, 3.000 Thraces, 5.000 Galates, 20.000 Macédoniens, 5.000 Chalkaspides et probablement autant d'Argyraspides, 1.000 cavaliers Niséens, 3.000 *politikoi*, 1.000 *hétairoi*, autant de *philoi* environ et d'*épilektoi* ; l'*agêma* comptant également un millier d'hommes, enfin 1.500 *kathaphraktoi*, cuirassiers ; fermaient la marche les chars à faux, 100 à 6 chevaux et 400 à 4, et 36 éléphants de guerre. Au total, 51.000 fantassins et 9.500 cavaliers, ce qui, avec les troupes d'artillerie et les troupes restées en garnison, suppose une armée d'environ 80.000 hommes.

Contre ces belliqueuses tribus des montagnes, il lui fallait surtout une bonne infanterie légère et une bonne cavalerie légère. C'est le rôle que semblent avoir joué les peltastes tralliens, thraces où étoliens, les frondeurs ou archers kurdes, mysiens, achéens et crétois, la cavalerie galate et lydienne. Sauf les Mysiens, Phrygiens et Lydiens, dont les provinces furent comprises tout entières dans le royaume de Pergame tel qu'il fut constitué en 189, sauf les Galates et les Thraces, qui débordent en majeure partie hors de ses frontières, les peuples que nous verrons figurer parmi les mercenaires de Pergame sont totalement étrangers au royaume. On a vu pourquoi les Attalides devaient, de préférence aux Pisidiens ou aux Cariens qui bordaient leur frontière méridionale, aller chercher des mercenaires à Mastyè en Paphlagonie ou chez les Kurdes du Zagros, en Crète ou en Illyrie, auprès des Ligues Étolienne ou Achéenne. Loin de risquer de mettre aux mains des plus belliqueux de leurs sujets des armes perfectionnées que ceux-ci pourraient quelque jour retourner contre eux, ils créaient ainsi tout autour d'eux, surveillant les rois voisins, toujours plus ou moins hostiles, une sorte de zone discontinue d'alliés ou d'amis de second ordre où se recrutait la meilleure partie de leur armée. Il suffit de rappeler le rôle important qu'ont joué, dans la politique extérieure de l'Ancien Régime en France, les régiments étrangers, les uns levés en vertu de capitulations spéciales en Suisse ou en Allemagne, les autres formés à l'aide des réfugiés et des mécontents que la pression des grands États voisins faisaient fuir de Croatie ou de Pologne, d'Écosse ou d'Irlande.

C'est ce caractère, aussi politique au moins que militaire, que prenait à Pergame le recrutement des mercenaires, qui explique la diversité des régions où il s'exerçait. En comprenant sous ce nom de mercenaires toutes les troupes qu'un contrat quelconque mettait au service du roi, on réunit sous une même désignation différents types qu'il importe de distinguer : compagnies de soldats de toute provenance levés par un seul et même chef qui est à la fois le propriétaire et le commandant

de son régiment, qui opère à leur tête et qui traite en leur nom; peuplades belliqueuses qui maintiennent dans leurs montagnes une indépendance farouche et qui n'accordent apparemment au roi de Pergame le droit de faire des levées chez elles que moyennant l'appui financier qu'il leur prête, aux Tralles contre les rois de Macédoine et d'Illyrie, aux Kurdes contre les rois d'Arménie et de Syrie, aux Mastyens contre les Galates et les Bithyniens. Avec Mastya, le roi de Pergame a peut-être quelque traité en bonne forme, comme ceux par lesquels il promet son alliance à telle ou telle cité de Crète moyennant le droit d'y envoyer ses *xénologues*. Avec les Ligues Etolienne et Achéenne, il a conclu une alliance offensive et défensive qui comporte, dans certaines conditions, l'envoi mutuel d'auxiliaires; en Mysie, comme en Thrace et en Galatie, à mesure que la conquête pergaménienne s'affermit et se développe, c'est sans doute l'impôt du sang qui est exigé des populations au même titre que le *tributum*; là où la conquête ne s'est pas encore étendue, c'est un traité avec le dynaste paphlagonien Morzios, le roitelet thrace Atlesbis ou le chef galate Kassignatos qui amène ceux-ci à suivre Euménès II à la guerre. La supériorité de la puissance pergaménienne, dans ses alliances avec de pareils princes, leur donne encore l'apparence d'auxiliaires; ce caractère va en s'atténuant quand c'est aux rois de Cappadoce et de Bithynie[1], de puissance presque égale à la sienne, qu'Euménès II s'allie contre Pharnakès du Pont; il disparaît tout à fait, au détriment de Pergame, quand c'est avec les Romains que les Attalides s'unissent contre Philippe et Persée, Antiochos et Nabis, et ce sont alors les historiens romains qui parlent dédaigneusement des *auxilia* d'Attalos ou d'Euménès.

Malgré le peu d'empressement que Polybe et ses imitateurs et épitomateurs latins mettent à reconnaître, dans l'histoire militaire, l'importance de l'action pergaménienne, le groupement des textes rares et vagues qui la concernent ne laissera pas

1. Voir Niese, III, p. 74-8 et Kurt Meischke, *Zur Geschichte des Königs Eumenes II* (Programm der Realschule in Pirna, 1905), p. 30-36.

de la mettre en meilleure lumière. Il permettra surtout de comprendre comment la composition de l'armée des Attalides dépend intimement de la politique de ces princes. Ces troupes d'origine si différente, qui les servent à des titres si divers, n'ont entre elles d'autre lien que le lien tout personnel du contrat passé avec le prince, des serments échangés avec lui, de la solde payée par lui, du butin distribué par lui. L'armée pergaménienne, qui n'a rien de national dans son recrutement, est l'œuvre et la chose du roi; en face de la nation armée telle qu'elle existe à Rome et en Macédoine, ses soldats sont les « royaux », *basilikoi*, *regii*. C'est la politique royale que sert exclusivement cette armée, et l'on peut dire aussi qu'elle la représente, puisque sa composition varie en raison même des variations de cette politique. Le recrutement des mercenaires des Attalides, dont nous allons retracer les vicissitudes, doit donc amener à éclairer où à préciser plus d'un point encore incertain de l'histoire extérieure de Pergame.

## II. — *Le recrutement des mercenaires dans ses rapports avec le développement de la puissance pergaménienne.*

Nous passerons en revue, d'abord, en Asie, les Mysiens, les Galates, les Masdyéniens et les Kyrtiens; puis, hors d'Asie, les Ligues Etolienne et Achéenne, les Crétois, les Tralliens et les Thraces.

*Les Mysiens.* — De longue date, les Mysiens formaient, au N.-O. de l'Asie Mineure, un des éléments les plus belliqueux et les plus turbulents. Ils étaient en pleine révolte à la fin du v^e^ siècle et les villes dont ils s'étaient emparés devaient servir de prétexte à l'expédition de Cyrus le Jeune qui, à son arrivée dans sa *karanie*, avait déjà marché contre eux[1]. Lorsque, au retour, les Dix-Mille feront, en 299, la guerre en Mysie, ils trou-

1. Xénoph., *Anab.*, I, 9, 14; II, 5, 13. La Mysie fournit la meilleure partie de l'armée indigène de Cyrus le jeune. Les cavaliers qu'Agésilas lève à Éphèse sont apparemment des indigènes mysiens ou lydiens (Plut., *Agés.*, 9, 4).

veront devant eux, entre autres troupes perses, des cavaliers hyrkaniens[1] qui ont été manifestement établis dans la plaine qui recevra d'eux le nom d'*hyrkanienne* pour contenir les incursions des Mysiens. Par leur position avancée au milieu du monde hellénique, les Mysiens s'hellénisent de bonne heure et, parmi les Dix-Mille, on trouve des mercenaires mysiens[2]. Aussi n'y a t-il rien d'étonnant à ce qu'ils jouent un grand rôle dans les armées hellénistiques, parmi l'infanterie légère ou la cavalerie légère[3]. Ils figurent déjà dans les troupes de Lysimaque à Kouroupédion[4]. Un des cinq régiments qui forment en Égypte le noyau de la cavalerie porte le nom de « Mysien[5] ». Dans l'armée qu'Achaios mène en 218 contre Selgè, les Mysiens figurent en assez grand nombre pour que 800 d'entre eux puissent périr dans un assaut[6]. Le vainqueur d'Achaios, Antiochos III, pouvait, à Magnésie, placer à l'aile droite de l'armée syrienne 1.200 archers à cheval Dahes, que suivent 3.000 hommes d'infanterie légère, moitié Crétois, moitie Tralliens. *Duo millia et*

1. *Anab.*, VII, 8, 15.

2. L'un d'eux porte le nom caractéristique de Μυσός (*Anab.*, V, 2, 29); un autre divertit l'armée en exécutant des danses de son pays (*Anab.*, VI, 1,9-13).

3. Sur la réputation des chevaux mysiens, voir Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, II[8], p. 190, 4. Chez Homère déjà le chef des Mysiens s'appelle Hippotion et ce sont les Mysiens qui donnent à Priam ses mules divines. C'est avec les ἀδηφάγοι ἵπποι qu'il tire de la Mysie que Hermias d'Atarnée remporte le prix aux Panathénées (Platon, *Epit.* 6; Théopompe, *ap.* Didym. *ad* Dem., c. V, l. 24); c'est apparemment avec les mêmes chevaux qu'Attalos de Pergame remporte ses victoires à Olympie (cf. p. 244, n. 7). Cf. encore Euhippia, un des noms de Thyateira, et de nombreux noms semblables dans la région qu'on a rattachés aux légendes amazoniennes.

4. C'est ce qui résulte de l'épitaphe du πεζόμαχος bithynien Ménas fils de Bioëris, tombé Κούρου ἐμ πεδίῳ après avoir tué dans un combat de cavalerie un Thrace et un Mysien (G. Mendel, *Bull. Corr. Hell.*, 1900, 380, et Keil, *R. de Philol.*, 1902, 257). La guerre entre Lysimaque et Ziboitès de Bithynie (Memnon, 20) et le fait que Lysimaque régnait en Thrace et en Mysie rendent vraisemblable que Ménas servit dans l'armée de Séleukos.

5. Il va sans dire que les Mysiens qui forment la 4e hipparchie ne sont pas plus tous d'origine mysienne que n'étaient Croates tous les cavaliers du Royal-Cravate (voir *Pap. Fayoum Towns*, 11-12, *Hibeh Pap.* 32 et 129 et Smyly, *Pap. Petrie*, III, p. 288).

6. Polyb., V, 73.

*quingeni Mysi sagittarii his adjuncti erant*[1]. Antiochos IV en a 5.000 lors de la grande revue de Daphné (167)[2]. La même année, il faisait occuper la citadelle de Jérusalem par le mysarque Apollonios[3]. Les Mysiens paraissent donc avoir formé, dans l'infanterie des Séleucides, une division spéciale, comme ils constituaient un corps particulier dans la cavalerie des Lagides. En était-il de même chez les Attalides? Les Mysiens, qui sont cités après les Macédoniens dans le *testamentum Attali*[4], désignent-ils l'ensemble de la population indigène de la Mysie pergaménienne ou une catégorie de militaires d'origine mysienne? C'est à une semblable catégorie qu'appartiennent sans nul doute les Mysiens qui soutiennent la cavalerie d'Euménès II dans le premier combat d'avant-garde livré à Persée[5]. Pour établir qu'il en était de même des Mysiens auxquels Pergame accorde le droit de cité en 133, il importe de rechercher quelle pouvait être l'extension des populations désignées sous ce nom.

D'où venaient ces Mysiens, *gens ampla per se, etiam cum totum Mysia appellaretur*[6]? La question doit être posée d'autant plus que, à l'époque hellénistique, le nom de Mysie ne s'applique plus comme jadis à tout l'angle N.-O. de l'Asie Mineure, du Caïque au Rhyndakos. Sous la domination perse, ces pays rentraient dans la satrapie de Phrygie Hellespontique. Elle fut maintenue par les Séleucides et c'est à l'un de ses stratèges, Méléagros, qu'Antiochos I adresse la fameuse lettre relative aux 4 000 plè-

1. Liv., XXXVII, 40, 8.

2. Polyb., XXXI, 3. (= Athen., V, p. 194 *C*). Le régiment Mysien est cité en second, les 5.000 hommes équipés à la romaine venant en tête.

3. II *Macch.*, v, 24. Les soldats établis par lui dans la nouvelle forteresse du Mont-Sion étant qualifiés de « Macédoniens », on peut supposer, ou bien qu'Antiochos IV n'osait confier à d'autres qu'à des Grecs une tâche aussi délicate, ou bien que les Mysiens avaient été assimilés aux Macédoniens au point de vue des privilèges militaires. Sur l'interprétetion de ce texte, voir Niese, *Hermes*, XXXV, 1900, p. 296; *Kritik der beiden Makkabäerbücher*, 1900, p. 93.

4. Voir plus bas, p. 387.

5. Liv., XLII, 57. Ces *Mysi* sont sans doute des archers comme ceux de Magnésie, d'autant plus qu'ils sont de même associés à des Crétois.

6. Pline, *HN.*, V, 126. Xénophon (*Anab.*, VII, 8, 20) semble considérer que passer le Caïque c'est entrer en Lydie.

thres de terre cultivable que le roi donne à Aristodikidès d'Assos dans le voisinage d'Ilion et de Skepsis[1]; peut-être, Méléagros était-il le successeur de cet Antipatros, *praefectus Hellesponti orae*, qui n'avait pas su empêcher en 277 le passage des Galates[2]. Pergame elle-même appartenait à cette satrapie qui commença à se disloquer dès l'avènement d'Antiochos I; elle y formait le centre d'une des régions qui avaient conservé le nom particulier de Mysie[3]. La Mysie Pergaménienne, Μυσία ἡ περὶ τὸν Κάϊκον καὶ τὴν Περγαμηνήν[4], s'étendait au nord du Caïque jusqu'aux bouches du fleuve ou plutôt, jusqu'à Teuthrania, la capitale légendaire de Teuthras, roi des Mysiens, *Teuthrania quam Mysi antiquitus tenuere, ibi Caicus amnis oritur*, la région côtière ressortissant à l'Éolide[5]. En arrière de cette côte, et au Nord de la région du Caïque, la Mysie dite « d'Éolide » ou « d'au-dessous du Caïque »

1. Dittenberger, *Orientis Graeci inscr.*, 221. De ce que la donation de terres faite à Gambreion en 326/5 (*Sylloge*, 155) est datée du satrape de Lydie Ménandros, il faut conclure que cette satrapie s'étendait alors jusqu'au Caïque, ce qui concorde avec le texte précité de Xénophon.

2. Liv., XXXVIII, 16. Je ne crois pas, contrairement à P. Ghione (*I comuni del regno di P.*, p. 19) que le passage de Diodore, XV, 90, suffise à prouver l'existence d'une satrapie (tout au plus y eut-il une subdivision militaire ou financière, stratégie ou nome) perse de Mysie qu'Alexandre aurait unie à la Lydie et qu'une ligne allant du cap Lekton à Gordion aurait séparée de la Phrygie hellespontique. La Lydie n'a jamais dépassé le Caïque et le Temnos.

3. Sur la difficulté, devenue proverbiale, de distinguer entre Mysie, Phrygie et Lydie, voir Strabon, XII, 4, 4, p. 564; 8, 2, p. 572. Elle dérive des invasions et des hégémonies successives des tribus mysiennes, phrygiennes, méoniennes, lydiennes, etc. qu'on trouvera exposées notamment dans la *Lydie* de Radet (1899), dans le *Pergamos* de Thraemer (1888), dans le 2e vol. de la *Geschichte des Alterthums* de Ed. Meyer et dans le IIIe vol. de l'*Histoire ancienne* de M. Maspero.

4. Strabon, XII, 8, 1, p. 571. Stéphane de Byzance, *s. v.* : Ἀδραμύττιον dit πόλις τῆς κατὰ Κάϊκον Μυσίας. Cette même Mysie *d'au-dessous* du Caïque — sans doute identique à la *Mysie d'en bas* dont on connaît un administrateur à l'époque impériale, ἀρχάριος Μυσίας τῆς κάτω (le personnage est pergaménien et l'inscr. provient de Pergame, *Ath. Mitt.*, XXIV, 171) était dite « Mysie de l'Eolide ». Cf. Steph. Byz. *s. v.* : Ἀνταν̃δρος· πόλις ὑπὸ τὴν Ἴδην πρὸς τῇ Μυσίᾳ τῆς Αἰολίδος. De même Strabon, XIII, 1, 85 : Μυσίας δὲ Ἄσσυρα.

5. Pline, *HN.*, V, 125; Strabon, XII, 8, 1-2, p. 571; XIII, 1, 69, p. 615. Cependant Xénophon, *Anab.*, VII, 8, 4 (avec la corr. de Poppo et Dindorf) semble appeler θάλαττα τῆς Μυσίας la mer qui baigne les côtes, de la plaine de Thébé aux bouches du Caïque. Pour les autres textes, qui considèrent cette côte comme Mysienne, voir Thraemer, *op. cit.*, p. 279.

remontait jusqu'à la région d'Adramyttion et d'Antandros, la riche plaine de Thébé, que Mysiens et Lydiens se disputaient depuis des siècles[1]. Au Nord-Ouest de la plaine de Thébé, l'Ida, puis l'Aisépos[2] qui en descendait, séparaient la Troade de la Mysie. Au Nord-Est, cette Mysie Pergaménienne, qui s'étendait jusqu'aux sources du Caïque où l'on place τὴν ἐν Μυσίᾳ φθορὰν[3] infligée par Attalos I aux Galates, était arrosée par un affluent du Caïque du nom caractéristique de Mysios[4]; il descendait du Temnos qui séparait la vallée du Caïque et de ses affluents des bassins de Mékestos et du Tarsios. Le Temnos, lui-même, jusqu'au Dindymos, formait la limite septentrionale d'une seconde région mysienne[5]. Bien qu'elle fît officiellement partie de la

1. Strabon, XIII, 1, 61, p. 611; 65, p. 614; XII, 1, 8, p. 566.

2. Strabon, XII, 4, 6, p. 565 : Αἴσηπον τῶν Μυσῶν ὄρειον.

3. Pausanias, I, 25, 2.

4. Strabon, XIII, 1, 70, p. 616. D'après ce texte, le fleuve Mysios était le premier affluent considérable du Caïque ; il descendait du Temnos et celui-ci le séparait de l'*Apias Pédion*, qui se trouverait plus à l'intérieur, à la hauteur de la *Thébés Pédion*. Or, d'après Polybe (I, 77, 9), cette plaine d'Apia serait séparée par le Mont Pélékas de la vallée du Mékestos et serait presque contiguë au pays de (ou des) Καρσεῖς qu'on a identifié à la Karséné qui devait son nom au Karésos, affluent de l'Aisèpos qui coule entre l'Ida et le Kotylos (Strabon, XIII, 1, 44-5, p. 603). Comme, entre la région de l'Aisèpos où se jette le Karésos et le Mékestos, la route traverse la haute vallée du Tarsios pour déboucher vers le Mékestos dans la plaine d'Hadrianou Thérai, c'est entre cette plaine et le Tarsios qu'on placera le Mont Pélékas (extrémité N.-O. du Temnos ; le M. Kiminas des Byzantins ? cf. Ramsay, *Histor. Geogr.*, 159) et c'est à la vallée transversale qui prolonge vers le Tarsios la dépression où coule le Karésos qu'il faudra identifier l'Apias Pédion. Le Mysios serait donc bien le fleuve qui descend du Kiminas (que Strabon appellerait par extension le Temnos) sur la carte de Ramsay. Les cartes récentes de Buresh (*Aus Lydien*, 1898) et de Wiegand (*Reisen in Mysien*, 1904) placent Apollonia près du confluent du Mysios avec le Caïque ; mais le texte de Strabon (XIII, p. 625) amène bien plutôt à localiser cette place sur la route directe de Pergame à Sardes à travers la chaîne de montagnes qui limite au S. la vallée du Caïque, comme le font Kiepert et Thrämer (cf. *Pergamos*, p. 200). D'après une première carte de Kiepert, c'est Germè qui se trouverait en face du confluent du Mysios; mais, dans ses cartes postérieures, Kiepert a préféré la placer plus à l'Est, à Somah (avec Ramsay, *Journ. Hell. Stud.*, 1882, p. 202; *Histor. Geogr.* p. 127), à Yerma Tepè entre Somah et Kirkagatsch avec Leake. L'*Itinéraire Antonin* et la *Table de Peutinger* s'accordent à placer Germè à XXV milles de Pergame, à XXXIII de Thyateira. Ce dernier chiffre n'est exact que si Germè est, en effet, près du confluent du Mysios; aussi Ramsay (p. 167) propose-t-il de corriger en XXIII.

5. Strabon, XIII, 4, 5, p. 626. Cf. Arrien, *Anab.*, V, 6, 4.

Lydie, c'est encore sous le nom de Mysie Katakékauméné[1] qu'on désignait cette région volcanique qui descendait à l'Ouest la vallée du Lykos, jusqu'à Thyateira « place extrême des Mysiens »[2]; à l'Est, elle était circonscrite par la boucle de l'Hermos qui naissait au pied du Dindymos près de Kadoi, autre place frontière de la Mysie[3]; au Sud, on l'étendait parfois au delà de l'Hermos, jusqu'au Kogamis[4].

C'est du Nord-Est que les Mysiens, sous la pression des invasions successives, étaient descendus si fort avant vers le Sud. Si le nom de *Bosporos Mysios*[5], jadis donné au Bosphore, n'était plus qu'un souvenir au IIIe siècle de notre ère; si les érudits étaient seuls à rappeler qu'à Kios, à Astakos, à Cyzique, à Daskylion, la population primitive était mysienne; si l'on ne rencontrait plus, en Bithynie, que des débris de tribus mysiennes isolées sur le Mont Hypios, près d'Héraclée ou sur le Mont Arganthonios près de Kios, les Mysiens s'étaient concentrés loin de la mer dans les massifs montagneux qui s'étageaient de l'Olympos au Temnos : Mysie Olympênè[6] qui, au sud des grands lacs, s'allongeait du lac Askanien à l'Aisêpos, appuyée sur l' « Olympos Mysios »[7]; Abrettênè[8], avec ses villes de Blaudos, d'Eristé-Néokaisareia et de Hadrianoi, entre le Rhyndakos et ses grands affluents de gauche; Abbaïtis[9], avec ses villes d'Ankyra, de

1. Strabon, XII, 8, 12, p. 576; 18, p. 579.

2. Strabon, XIII, 4, 4, p. 625 : Θυάτειρα, κατοικία Μακεδόνων, ἣν Μυσῶν ἐσχάτην τινές φασιν.

3. Strabon, XII, 8, 12, p. 576.

4. Strabon, XIII, 4, 10-11, p. 628.

5. Dion. Chalcid. fr. 7 (= *F. H. Gr.*, IV, 395); Eust. *ad* Dion. Perieg. 140 (= *Geogr. Gr. Min.*, II, 241); Arrien, fr. 35; Schol. Apoll. Rhod. I, 1115; II, 168. Pour les autres faits allégués, voir les textes dans Thraemer, *Pergamos*, p. 277, 303, 313, 333.

6. Strabon, XII, 8, 1, p. 572 et 12, p. 576 : Μυσία ἡ Ὀλυμπηνή; 3, p. 572 : περὶ τὸν Ὄλυμπον; XII, 4, 5, p. 564 : Μυσίαν διήκουσαν μέχρι τοῦ Ὀλύμπου σχεδὸν παντός.

7. Strabon, XII, 4, 3, p. 564; 8, 1, p. 571; 8, p. 574. Cf. Hérodote, VII, 74; Pline, V, 142.

8. Strabon, XII, 8, 9, p. 574; 11, 576. Cf. Pline, V, 123; Steph. Byz. s. v.

9. Strabon, XII, 8, 11, p. 576; XIII, 4, 4, p. 625 : τὰ δὲ προσάρκτια (N.-E.), τῷ Περγάμῳ τὰ πλεῖστα ὑπὸ Μυσῶν ἔχεται, τὰ ἐν δεξιᾷ (Est) τῶν Ἀβαιτῶν λεγομένων,

Synaos et de Kadoi, d'où s'écoulent vers les quatre points cardinaux, le Tembris, le Rhyndakos, le Mékestos et l'Hermos. Il est probable que l'on doit considérer encore comme un prolongement des terres mysiennes la Phrygie Épiktète[1], c'est-à-dire,

οἷς συνάπτει ἡ Ἐπίκτητος μέχρι Βιθυνίας. Cf. les inscr. dans Le Bas-Wadd. 1001 et les monnaies dans Head, *Hist. Numm.*, p. 446 et British Museumt *Phrygia*, p. 1. : ΜΥΣΩΝ ΑΒΒΑΙΤΩΝ. Sur toute la région, voir surtou, Buresch, *Aus Lydien*, 1898, p. 139-160.

1. Strabon, XII, 4, 3, p. 564 : Prusias II, excité par Hannibal, prend les armes καὶ τῆς ἐφ' Ἑλλησπόντῳ Φρυγίας ἀναστὰς κατὰ συμβάσεις τοῖς Ἀτταλικοῖς ἣν οἱ μὲν πρότερον ἐκάλουν μικρὰν Φρυγίαν, ἐκεῖνοι δ' Ἐπίκτητον ὠνόμασαν ; XII, 3, 7, p. 542 : la Phrygie Hellespontique ἐστὶν ἡ αὐτὴ τῇ Ἐπικτήτῳ καὶ εἶχον αὐτὴν οἱ Βιθυνοὶ πρότερον; XII, 4, 1, p. 563 : les Bithyniens ont pour frontière au Sud ἥ τε Μυσία καὶ ἡ Ἐπίκτητος καλουμένη Φρυγία. La Phrygie, qu'Euménès II avait acquise à la suite de cette guerre, s'étendrait, du Mont Arganthonios et du lac Askanien, tout autour de la Mysie Olympène (Strabon, XII, 4, 5, p. 564; 8, 1, p. 571). Dans ces passages et dans les prolégomènes (II, 5, 31, p. 129), le géographe répète que ἡ Ἐπίκτητος était située ἐν τῇ μεσογαίᾳ et ne touchait pas à la mer. Elle était pourtant limitée au N. et à l'O. par le Gallos et ne décrivait ainsi qu'un demi-cercle autour de la Mysie Olympène : à partir du confluent du Gallos, sa limite orientale était marquée par le Sangarios (XII, 3, 7, p. 542), probablement jusqu'au 31e ; de là, sa frontière allait rejoindre le Tembris à la hauteur d'Akkilaion, puis le Parthénios en aval de Nakoleia, et se recourbait au Sud, au pied du massif où naissent le Parthénios, le Tembris, le Rhyndakos, l'Hermos. C'est, du moins, ce que l'on peut conjecturer d'après les six cités que lui attribue Strabon (XII, 8, 12, p. 576). Nous leur avons ajouté Akkilaion pour les raisons numismatiques alléguées par Imhoof-Blumer (*Festschrift f. O. Benndorf*, p. 202) et Praipénissos — ou plutôt le district des Praipénisseis, entre les sources du Tembris et celles du Parthénios avec Soa ou Bennisoa pour capitale — d'après Ptolémée (cf. Ramsay, *Hist. Géogr.*, p. 145) qui en fait une ville de Mysie. Quand le même géographe parle des Kadoénoi et des Kidyesseis — immédiatement au Sud des Praipénisseis — comme de populations limitrophes entre la Phrygie et la Bithynie, il suit évidemment un auteur qui a écrit à l'époque où la Phrygie Épiktète n'avait pas encore été enlevée à la Bithynie et où celle-ci s'avançait tout le long du Rhyndakos. Comme le nom d'Aizanitis s'applique à la partie de la Phrygie Épiktète comprise entre le Rhyndakos et le Tembris, c'est Môdrênê qu'il faut appeler, je crois, la province comprise entre le Gallos et le Sangarios et c'est en Μωδρηνῆς qu'il faut changer la Μωρηνῆς, entièrement inconnue, dont Auguste aurait donné une partie au chef de brigands Kléon de Gordioukômê (P. Ghione, *op. cit.*, p. 54 propose de corriger en Λωρηνῆς une inscr. de Julia Gordus associant ὁ δῆμος ὁ Ἰουλιέων Γορδηνῶν καὶ ὁ Λορηνῶν δῆμος *BCH.*, VIII, 381 ; mais c'est près de Juliopolis-Gordoukômê et non près de Julia-Gordus qu'il faut chercher la principauté de Kléon) — qu'il faisait en même temps prêtre de Zeus Abrettênos, et, ajoute Strabon (XII, 8, 9, p. 574), Μυσία δ' ἐστὶ καὶ αὕτη (Môrênê-Môdrênê) καθάπερ ἡ Ἀβρεττηνή. Or, le même Strabon (XII, 3, 7, 542), place Modra aux sources du Gallos, à 300 stades de Nikomédie, sur la grande route phrygo-bithynienne, en Phrygie Épiktète; Sagoutê, située à la même latitude, mais à une vingtaine de milles de plus à l'Est, est

sans doute, la province arrachée définitivement, à la suite de la guerre de 186-4, à la Bithynie, et rattachée par les Attalides à la stratégie de Grande Phrygie[1] : de ses huit cités, Kadoi, Aiza-

encore appelée par Anne Comnène (p. 312; cf. Ramsay, *op. cit*, p. 209) παρὰ Μυσίαν χώμη. De Gordouserba près de Sagoutè, la Modrènè donnée à Kléon se prolongeait peut-être entre le Sangarios et le Tembris dans la future *Gordiana* (de Gordion dont Justin XI, 7 fait la place frontière entre la Grande et la Petite Phrygie) jusqu'à Akkilaion sur le Sangarios, autre place frontière de la Phrygie Épiktète, et jusqu'à Gordoukômè près du confluent du Skopios et du Sangarios, sur la longitude d'Akkilaion, puisqu'on sait par Strabon (*loc. cit.*) que Kléon transforma en Juliopolis sa bourgade natale qui, après sa mort, paraît avoir été réunie à *Bithynia-Pontus* (cf. Babelon-Reinach, *Monnaies d'Asie Mineure*, I, p. 385). Au N.-E., cette Mysie Môdrènè s'étendait certainement jusqu'à Méla-Mélagina-Justinianopolis, près du confluent du Gallos et du Sangarios (Ramsay, *op. cit.*, p. 205).

1. Des textes précités de Strabon, il résulte que la Phrygie Épiktète doit son nom à ce qu'elle a été *ajoutée* par les rois de Pergame à la Phrygie dont elle avait été antérieurement *détachée* au profit des rois de Bithynie. L'acquisition de cette région paraît avoir été l'œuvre de Nikomèdès I, le fondateur de Nikomèdeia, tant par traités passés avec les Séleucides quand sa fille épousa Antiochos Hiérax qu'au profit des guerres intestines suscitées par ce prince. Son œuvre fut poursuivie par son successeur Prusias I qui, grâce à l'alliance de son beau-frère Philippe V, put mettre la main sur « la partie de la Mysie que les Byzantins possédaient depuis longtemps en Asie » (Polybe, IV, 50), détruire Chalcèdoine, refonder Kios sous le nom de Prusias-sur-Mer, Myrleia sous celui d'Apameia, créer enfin Prousa au pied de l'Olympos. Il est probable que c'est en profitant de la guerre engagée par Pergame contre Achaios, contre Philippe, puis contre Antiochos, que Prusias établit sa suprématie dans toute la région comprise entre l'Olympos, le Tembris et le Sangarios (sur sa victoire de Boosképhalai, en 207, voir plus bas). Pour obtenir sa neutralité en 190, le Sénat dut lui promettre de respecter l'intégrité de son royaume (Pol., XXI, 11; Liv., XXXVII, 25; App. *Syr.*, 23). Cependant, lors de la paix de Magnésie, les Romains concédèrent à Euménès II, entre autres provinces séleucides : Φρυγίαν τὴν ἐφ' Ἑλλησπόντου, Φρυγίαν τὴν Μεγάλην, Μυσούς, οὓς πρότερον αὐτὸς παρεσκευάσατο (Pol., XXI; 48, 10), *Phrygiam utramque et Mysiam quam Prusias rex ademerat* (Liv., XXXVIII, 39, 15), *Phrygiam utramque Mysias regias silvas* (Liv., XXXVIII, 56, 2). Sans torturer ces textes comme on l'a fait (voir Niese, II, 478, 760; III, 72; Cardinali, *op. cit.*, 83), il est permis d'en conclure : 1° que le nom de Phrygie Épiktète n'existait pas encore en 190 et que les territoires dont elle fut formée étaient compris dans les deux Phrygies et dans la partie de la Mysie que Prusias avait conquise, probablement dès 216 où on le voit tailler en pièces les Aigosages près d'Abydos (voir plus bas); 2° que cette partie de la Mysie avait été enlevée par lui à Pergame qui n'a guère pu l'acquérir, comme on le suppose à tort, lors de la campagne d'Attalos I en 218, qui s'arrêta sur le Mèkestos, mais lors des guerres entre Antiochos Hiérax et les Galates dont le résultat fut précisément de rejeter les Galates du Mèkestos sur le Sangarios; 3° qu'Attalos I comme Prusias I s'était contenté en Mysie d'une espèce de suzeraineté, ne prétendant à la possession directe que des domaines royaux composés surtout de forêts.

noi[1], Praipénissos, Kotiaion, Dorylaion, Midaion, Akkilaion, Nakoleia, deux au moins, Kadoi[2] et Praipénissos[3] ont été considérées à cette époque comme dépendant géographiquement de la Mysie, ce qui, au début du IIIe siècle, paraît avoir été le cas de toute la future Phrygie Épiktète.

Malgré l'étendue des régions auxquelles le nom de Mysie semble encore s'être appliqué au IIIe siècle, il résulte manifestement de leur répartition même que toutes ces régions, que Pergame, en 188, a achevé de réunir sous son autorité, ne forment pas une unité veritable. Non seulement des tribus d'origine et de langue différentes s'y enfoncent partout comme autant de coins ; mais, sur toutes les côtes accessibles et dans toutes les vallées fertiles, l'hellénisme domine, refoulant dans les montagnes l'élément proprement mysien. C'est dans les puissants

C'est, apparemment, pour défendre ses conquêtes myso-phrygiennes que Prusias, poussé par Hannibal (dont Pline, V, 148 fait le fondateur de *Prusa sub Olympo*, Brousse), déclara la guerre à Pergame (187-6) ; le théâtre des victoires décisives du futur Attalos II, le Mont Lypédros et la vallée du Billaios, impliquent que les Pergaméniens avaient pu traverser les régions qui, définitivement acquises à la suite de cette guerre, semblent avoir pris alors le nom de Φρυγία Ἐπίκτητος (185/4). C'est sans doute comme une sorte de compensation que Prusias reçut Tios après la paix d'Eumènès avec Pharnakès du Pont.

1. En dehors du texte de Strabon, les monnaies d'Aizanoi avec l'inscr. ΕΠΙΚΤΗΤΕΩΝ (British Museum Cat., *Phrygia*, pl. XXVI, 1-4) témoignent que l'Aizanitis rentrait dans la Phrygie Épiktète. Que cet état de choses remontait au moins jusqu'à l'époque de Mithridate, on peut le conjecturer d'après la dédicace consacrée vers 73-2 au propréteur G. Salluvius Naso par les Μυσοὶ Ἀϐδαιτῖται καὶ Ἐπικτητεῖς (*Orientis Graeci, inscr.*, 445).

2. Strabon, XII, 8, 12, p. 576 : τοὺς δὲ Κάδους ἔνιοι τῆς Μυσίας φασίν. C'est à Kadoi que Le Bas a copié la dédicace ὁ δῆμος ὁ Μυσῶν Ἀϐδαιτῶν ἐτίμησεν τὸν προπάτορα | Χρόμιον (*Or. Gr.*, 446). Il existe des monnaies, il est vrai du temps de Domitien, qui témoignent d'une sorte d'union entre les Aizanites et les Kadoènes (*op. cit.*, p. 43) et une inscr. d'époque antonine parle d'un βουλευτὴς Ἀγκυρανὸς καὶ Αἰζανίτης (Buresch, *Aus Lydien*, p. 152).

3. Ptolémée, V, 2, 14. D'autre part, Ankyra, dans l'Abbaïtis, est dite par Strabon (XII, 567) πρὸς Λυδίᾳ πολίχνη Φρυγιακή et Ἄγκυρα τῆς Ἀϐαϊτιδος (p. 576). Ajoutons qu'au temps de Xénophon (*Anab.*, I, 210) on considérait encore Kéramôn Agora (Islam Keui), la grande étape de la route de Sardes à Ptéria au passage du Sénaros, comme ἐσχάτη πρὸς τῇ Μυσίᾳ χώρᾳ. D'après le contexte, il semble qu'on doive entendre que c'est la dernière ville de la Phrygie lorsqu'on se dirige en Mysie ; par conséquent, Kadoi et Praipénissos qui sont les premières cités qu'on rencontrait au Nord et toute la Phrygie Épiktète dans laquelle on les compta plus tard étaient considérées comme faisant partie de la Mysie.

massifs qui dominent et qui morcèlent tout cet angle nord-est de l'Anatolie, s'opposant autant au moins que les conditions historiques à ce qu'il se forme une Mysie unie, comme il s'est formé une Lydie ou une Carie, c'est dans l'Ida et dans le Temnos, dans l'Olympos et dans le Dindymos, dans la Katakékauméné et dans l'Abbaïtis, que les indigènes mysiens se sont réfugiés, conservant leur dialecte propre[1] et leurs mœurs propres, lanceurs de javelots et tireurs de flèches, chasseurs infatigables, courant le cerf[2] sur les petits chevaux qu'ils savent croiser de façon à produire une race excellente de mulets[3], divisés en clans ayant chacun son château-fort, où règne un prince féodal[4], confédérés parfois autour des cultes nationaux, que desservent des rois-prêtres, des Zeus dits Abrettênos[5], Aizaneus[6], Benneus[7],

1. Mi-lydien, mi-phrygien d'après le Lydien Xanthos que cite Strabon, XII, 8, 3, p. 572. D'après la *Vita Auxentii* (*Acta. Sanct.*, 14 fév., p. 780) on parlait encore mysien vers l'an 500. Outre le mot *mysos*, le nom mysien du hêtre, que Strabon cite au passage allégué, et les deux gloses : *sykalobos* (houlette) et *mendrouta* (hellébore), on doit peut-être considérer comme mysiens Germè sur le Caïque (forme thrace de Θερμή) et le radical *kado* qu'on retrouve dans Kadoi du Dindymos et dans Kadosia de l'Olympos, *benna* et *soua* qu'on retrouve dans la plupart des dialectes thraces dans le sens de *char* et de *tombe* (Bennisoa est la *tombe du charrier*). *Soa-soua* est également carien et l'on sait par Strabon que Mysiens, Lydiens et Cariens partagaient le culte du Zeus guerrier de Mylasa; on connaît une *Mysania* en Cilicie. Sur la langue mysienne, cf. P. Kretschmer, *Einleitung z. gesch. d. griech. Sprache*, 1896, p. 392; sur sa persistance, K. Holl, *Hermes*, 1908, p. 241.

2. Arrien, *De Venat.*, 23. L'Empereur Hadrien, en souvenir de ses chasses dans la région du Mékestos, y fonda la ville de Hadrianouthérai.

3. Sur les mulets mysiens, *Iliade*, XXIV, 277; Anacréon, fr. 34 Bergk. Leur nom, μυχλός, introduit en grec par les Phocéens, serait à rapprocher de l'illyrien *mus-ko*, *mus-lo*, l'animal mysien (G. Meyer, *Indogerm. Forsch.*, I, 322).

4. Voir ce que Strabon dit des forteresses naturelles de l'Olympos Mysios ἐν οἷς καὶ τύραννοι συνίστανται πολλάκις (XII, 8, 8, p. 574), l'exemple du λῃστηρίων ἡγεμών Kléon et le décret du Bargylia cité plus loin, p. 388.

5. Kléon, devenant ἀντὶ λῃστοῦ δύναστος et ἱερεὺς τοῦ Ἀβρεττηνοῦ Διὸς Μυσίου θεοῦ (Strab., *loc. cit.*).

6. Sur l'étendue des terres de ce dieu, dont le culte aurait été fondé par Euphorbos, qui avait prescrit de lui sacrifier le porc-épic et le renard, ἔξιν καὶ ἀλωπεκῶν (d'où Ἐξουάνουν qui serait devenu Αἰζανοί, Hermogénès, *ap.* Steph. Byz. s. v.), voir les inscr. Le Bas-Wadd., 860-3; *CIG.*, 3831-5. Sur la grotte de la Μήτηρ θεῶν Στουννή, à 1 heure d'Aizanoi, à laquelle nous avons une dédicace d'un Αἰζανείτης ἱερεύς, cf. Buresch, *Aus Lydien*, p. 159.

7. Sur ce dieu des Praipénisseis, voir Ramsay, *Hist. Geogr.*, p. 144, 451;

Chromios[1], etc. Dans ces montagnes boisées, la civilisation hellénique a peine à pénétrer, le brigandage reste chronique et « pillage de Mysiens »[2] devient un proverbe.

Dans ces conditions on comprend aisément que le voisinage des montagnards mysiens, tout désignés pour fournir des recrues aux armées hellénistiques, ait été pour Pergame à la fois un avantage et un désavantage. Avantage, parce que le trésor usurpé par le gazophylaque Philétairos dut exercer dès le début son attraction sur les Mysiens du voisinage[3], ceux du Temnos, aux sources du Caïque et du Mysios, comme ceux de l'Ida, les deux montagnes où, on l'a vu, l'état pergaménien poussait ses avant-postes dès l'avènement d'Euménès I ; désavantage aussi, parce que, si les Séleucides ont, durant tout le règne d'Euménès I, comprimé l'essor de Pergame, c'est, semble-t-il, en se servant contre la cité rebelle de la cupidité jalouse des Mysiens des régions plus éloignées autant que de celle des Galates qui occupèrent longtemps les pays compris entre le Mékestos et le Sangarios[4]. Il fallut les grandes victoires qui marquèrent le début du règne d'Attalos I pour rejeter les Galates dans la boucle du Sangarios, et, si c'est aux sources du Caïque que leur fut infligée leur première et décisive défaite, dès 240[5], ce

*Cities and Bishoprics*, p. 157; *Expositor*, 1906, p. 35. Debout sur un char, la hache à la main, il aurait été grécisé sous le nom de Zeus Brontôn, dieu qu'on connaît à Dorylaion, à Kotyaion, et à Nakoleia surtout en Phrygie Épiktète.

1. Cf. Buresch, *Aus Lydien*, p. 158. Ce nom de Chromios, comme ceux d'Olbios et de Chalazios que portent d'autres dieux mysiens à tête cornue (cf. Edhem Bey, *BCH.*, 1908, 253), n'est probablement grec que d'apparence.

2. Μυσῶν λεία. Cf. les textes réunis par Thraemer, *Pergamos*, p. 283.

3. On sait qu'on a trouvé à Pergame, sur un tambour de colonne, en caractères grecs du IVe s., l'ex-voto Παρτάρας Ἀθηναίῃ précédé de deux lignes en caractères assez semblables à ceux des Cariens, Lyciens et Lydiens, écrits de droite à gauche; on ne reconnaît au début, que le nom du dédicant sous sa forme indigène *Bartara* (Fraenkel, n° 1).

4. Sur le séjour des Galates dans ces régions, les tributs imposés par eux à Pergame comme à toutes les cités helléniques, leur entente probable avec Antiochos II, voir mes *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient*, dans la *Revue Celtique*, 1908 p. 5-10 du tir. à part.

5. C'est probablement à cette insuffisance de sa frontière orientale, à laquelle on verra comment Attalos I chercha à remédier, qu'il faut attribuer le fait que, malgré la victoire du Caïque, les Galates pénètrent quelques années plus tard

n'est qu'en 218 qu'Attalos I put soumettre les « colonies des Mysiens » qui, à l'est du Caïque et du Mysios, s'opposaient au développement de l'état pergaménien.

Ces établissements, dits par excellence κατοικίαι τῶν Μυσῶν, ne nous sont malheureusement connus que par le bref récit que Polybe[1] donne de la campagne qu'Attalos I dirigea contre eux en 218. Profitant de ce qu'Achaios, qui, de toutes ses conquêtes, l'avait presque réduit à la Mysie Pergaménienne, était absorbé par son expédition contre Selgè en Pisidie, Attalos, à la tête de son armée grossie par les Gaulois Aigosages qu'il avait pris à sa solde, entreprit de dégager les frontières de son royaume. Par-

jusqu'à Pergame même (Staehelin, *Geschichte des Kleinasiatischen Galater*, 1908, p. 21).

1. Le texte de Polybe, V, 77 manque malheureusement de toute précision topographique. C'est ce qui a permis à M. Radet de transporter toute l'expédition sur la frontière S.-E. de la Lydie, d'où elle aurait menacé les derrières d'Achaios occupé en Pisidie : les « Colonies Mysiennes » seraient réparties dans la vallée du Kogamis où elles auraient été groupées par synoecisme, trente ans plus tard, sous le nom de Philadelphia; Karséa serait Boullan ou Karaït sur la route de Tripolis à Hiérapolis; Didymoteichos, voisin de Kaleh-Keui, aurait gardé les défilés menant à la Kibyratide par l'Apas Pedion (l'Apa actuel au N. du lac d'Anaua). C'est après l'avoir traversée qu'on rencontre l'Aïdogh-much-Dagh qui serait le Pélékas et le Kara-Arslan-tchaï qui serait le Mékistos, sur la route d'Antioche de Pisidie. On sait que ce système, exposé par Radet dans la *Revue des Universités du Midi*, 1896, p. 1-18, a été vivement réfuté par M. Holleaux (*ibid.*, 1897, p. 409). Mais ce savant n'a pas essayé de préciser la marche d'Attalos telle qu'elle doit ressortir si l'on essaye d'appliquer en Mysie le texte de Polybe. Ni Niese (II, 391 et p. 779), ni Pedroli (p. 26 et 66), ni Staehelin (p. 35), ni Cardinali (p. 47), ni Wilcken (art. *Attalos I* du Pauly-Wissowa), n'ont fait beaucoup avancer la question. L'identification du Lykos avec le fleuve qui arrose Thyateira (qui résulte du seul texte de Pline, V, 115 : *et Thyatira adluitur Lyco*) a été faite par Schweighaeuser dans son éd. de Polybe; elle a été reprise par Meischke (*Symbolae ad Eumenes II hist.*, 1892, p. 33) en même temps que les deux identifications beaucoup plus douteuses de Καρσεῖς avec la Καρηνηνή de Strabon (XIII, 1, 44, p. 503) et de Didymo-teichos (à distinguer du Didymoteichos que Judeich, *Klio*, 1908, 378 place tout près du champ de bataille du Granique ?) avec une place des Δίνδυμα, montagne de la Troade selon Steph. de Byzance (confusion sans doute avec le Dindymos de Cyzique que Pline appelle *Didymus Mons*). Ne pourrait-on pas également penser pour Καρσεῖς à Καρίνη, vers où Xerxès se dirige après avoir passé le Caïque, laissé à gauche le massif de Kané et traversé Atarnée? De Karîné il descendit dans la plaine de Thébé (Hérod., VIII, 42). C'est la Καρήνη, πόλις Μυσίας de Stéphane de Byzance qui donne l'ethnique Καρηναῖος d'après Kratéros et la *Carene* que Pline (V, 122) place entre Atarnée et Kisthéné.

tant sans doute du Caïque, il descendit le long de la côte, recevant la soumission d'Aigai, de Kymé, de Phocée, de Temnos, de Smyrne, de Téos, de Kolophon. De ces deux dernières cités, Polybe dit seulement qu'elles lui envoyèrent des ambassadeurs; il n'y a donc pas lieu de croire qu'Attalos dépassa en personne les bouches de l'Hermos. De là, il dut remonter le fleuve pour aller passer le Lykos entre Attaleia, qui lui appartenait certainement, et Thyateira, qui était non moins certainement séleucide. C'est alors qu'il marcha contre les « colonies des Mysiens » qui devaient s'aligner au pied du Temnos, des sources du Caïque à celles du Mysios, puisque c'est aussitôt après qu'on le voit arriver près de Karseis qu'il y a lieu, peut-être, de placer dans la vallée du Karésos, affluent occidental du Haut-Aisêpos. Cette place et Didymateiché lui furent livrés par le stratège d'Achaios, Thémistoklès, qui commandait sans doute toutes les forces cantonnées en Mysie [1]. Cependant les Mysiens de la plaine d'Apia, sans doute entre l'Aisêpos et le Tarsios, opposèrent à Attalos une vive résistance, puisque le roi ravagea leur pays. Il avait apparemment l'intention de poursuivre la conquête de la Mysie Olympène quand le refus de ses mercenaires gaulois, frappés de stupeur par l'éclipse du 1er septembre 218, l'obligea à s'arrêter sur les bords du Mékestos.

Ces colonies militaires de Mysiens, qui continuaient vers le Nord-Est la ligne défensive dont le point d'appui était à Thyateira, se trouvaient donc comme cette place — Μυσῶν ἰσχατή [2] — en pays mysien. Ce sont, au contraire, des colons Mysiens

1. Polyb., *loc. cit.* : Thémistoklès δὲ ἐτύγχανε στρατηγὸς ὑπ' Ἀχαιοῦ καταλελειμμένος τῶν τόπων τούτων. C'est à tort, je crois, que P. Ghione (*op. cit.*, p. 19) conclut de ce passage qu'Achaios, grâce à ses conquêtes, avait créé à nouveau une satrapie de Mysie. Mais, si στρατηγός est bien le titre officiel du gouverneur de la satrapie sous les Séleucides (cf. B. Haussoullier, *Milet et le Didymeion*, p. 91), ce même titre désigne aussi des commandants de places fortes ou de corps d'armée. Ainsi, je ne vois aucune raison pour admettre que le stratège Thémistoklès auquel un Séleucide ou un Attalide, au début du IIe s., annonce qu'il a écrit dans une affaire de cadastre qui intéresse les Tralliens (*Bull. Corr. Hell.*, 1886, p. 515) soit ni satrape de la Lydie, ni identique au stratège de 218.

2. Strabon, XIII, 4, 4, p. 625.

transplantés que l'on trouve en pleine Lydie, autour de Sardes[1]; il en est de même de ceux qui, au sud-est de la grande ville, au pied du Tmolos, nous sont connus sous le nom de *Mysomacedones* et de *Mysotymolites*[2].

1. Strabon, XIII, 4, 5, p. 625 : περιοικοῦσι δὲ (Σάρδεις) Λυδοὶ καὶ Μυσοὶ καὶ Μακεδόνες. Si la présence des Lydiens autour de Sardes s'explique parce qu'ils dominaient depuis les Mermnades dans la vallée de l'Hermos, centre de leur empire, c'est seulement comme colons militaires qu'il me semble qu'on peut comprendre ces Mysiens et ces Macédoniens qui « habitent autour de Sardes ». Si les bourgades lydienne, mysienne et macédonienne s'étaient groupées par synoecisme, on aurait pu avoir là une sorte de *Tripolis* comme celle qui s'éleva à l'époque impériale sur l'emplacement de l'Apollonia du Méandre des Attalides. Il est vrai que Théopompe aurait déjà dit qu'au S. du Tmolos on rencontre successivement d'Est en Ouest Phrygiens, Mysiens, Cariens et Ioniens (dans Strabon, XIII, 629 et, peut-être, dans le papyrus historique d'Oxyrhynchos attribué à Théopompe ou à Kratippos, cf. Wilcken, *Hermes*, 1908, 1761) et qu'à *Darnara* en pleine vallée de Kaystre, entre Larissa et Teira, on a trouvé la trace d'une localité appelé κώμη Ἀλμουρηνῶν Φρυγῶν ou Ἀλμουρηνῶν κατοικία (*BCH.*, XX, p. 394; Buresch, *op. cit.*, p. 135). Est-ce une place habitée de toute antiquité par des Phrygiens, comme tendrait à le faire croire la terminaison lyko-phrygienne en *oura*, ou, placée comme elle l'est au milieu de nombreuses *katoikiai*, est-ce une colonie de soldats phrygiens?

2. Les Myso-macedones ne sont connus que par Pline (V, 31, 9) et Ptolémée (V, 2, 13, p. 819, 6 M.) qui les placent dans le *conventus* d'Éphèse qui s'étendait entre la chaîne frontière du Tmolos, le Méandre et les sources du Kogamis; les Myso-tymolites par Pline (V, 30, 1) qui les place, avec Hiéroclès et les *Notitiae*, dans le *conventus* de Sardes limité au N. par le Temnos et le Dindymos, au S. par le Tmolos et la Katakékaumène, à l'E. par le Haut-Hermos jusqu'à Temenothyrae, Grimenothyrae et Kadoi et par le Haut-Mékestos avec Ankyra et Synaos, à l'O. par le Phrygios avec Gordos et Daldis. Il n'y a donc pas lieu d'identifier les deux localités, mais on peut les rapprocher le long de la vallée du Kogamis où se font face la Mysie Katakékaumène dépendant du *conventus* de Sardes et le Tmolos ressortissant dans son versant méridional au *conventus* d'Éphèse. Myso-tymolos serait donc « l'établissement des Mysiens du côté du Tymolos ou Tmolos » et devrait être placé tout près d'Arably dis Mahalè où Buresch place Tmolos, à mi chemin entre Maeonia et Sardes, sur un des ponts du Kogamis dans la plaine de Sardes (*Aus Lydien*, p. 193). Ramsay pensait, au contraire, que Myso-tymolos s'opposait à Tmolos comme la Tmolos mysienne en face de la Tmolos lydienne et tendait à la placer à l'extrémité S.-E. de la vallée du Kogamis. Tmolos serait sur l'éperon S.-E. du M. Tmolos; Mysotymolos à 40 milles au N.-E. devait être identifié à Tomaris et placé sur le Kissos, affluent de l'Hippourios entre Têménothyrai (Uschak) et Blaundos (Suleïmanly). Voir Ramsay, p. 118, 128 et carte, p. 106. Radet, qui admet l'identification, ramène Tomaris-Tymolos un peu plus au S.-O. jusqu'à Takmak dans les vallées du Kogamis. Quant aux Mysomacedones, Radet admet qu'on ne saurait placer au N. du Tmolos une ville dépendant du *conventus* d'Éphèse; il les localise à l'E. du Tmolos, à Boulladan, 8 km. au N.-O. de Tripolis du Méandre (*De coloniis*,

Dans le décret de Pergame [1], les Mysiens auxquels le droit de cité est accordé ne comprennent donc pas tous les indigènes de langue mysienne de l'état pergaménien ; ce ne sont pas non plus tous les indigènes ayant accompli — ou capables d'accomplir — un service militaire, dans le sens où les documents militaires des Lagides parlent des Αἰγύπτιοι — ; ce ne sont pas davantage ceux des indigènes qui exploitent le sol auquel ils semblent attachés — les λαοί dans le sens où ce terme est pris dans les mêmes documents égyptiens [2] : ce sont seulement les Mysiens

p. 29 et cartes de *La Lydie* et *En Phrygie*). Mais des considérations numismatiques ont permis à Imhoof-Blumer (*Lydische Stadtmünzen*, p. 167) de placer Tomaris dans la région d'Attaleia et de Nakrasa, à 125 km. environ de l'endroit où la situe Ramsay. D'autre part, le nom de Mysie ne pouvant s'étendre au sud du Kogamis, ni le *conventus* d'Éphèse au nord de ce cours d'eau, les Mysomacedones ne peuvent être considérés que comme une colonie mixte de Mysiens et de Macédoniens. D'après Pline, le *Conventus* de Sardes aurait même contenu Apollonos Hiéron aux sources du Kogamis, localité que Ramsay identifie au même Boulladan où Radet voudrait placer les Mysomacedones ; il faut donc les retirer légèrement vers l'Ouest, probablement dans un des défilés du Tmolos. Ainsi, sans admettre la localisation proposée par Radet que domine sa reconstitution de la campagne de 218, sans placer avec lui les Mysomacedones à l'extrémité septentrionale des κατοικίαι τῶν Μυσῶν dont Didymonteichos en Carie formerait l'extrémité méridionale je n'en crois pas moins avec lui et avec Schulten (*Hermes*, XXXII, p. 531) que les Mysomacédoniens sont bien une colonie militaire. Mais, contrairement à ces savants qui interprètent : Macédoniens établis au pays mysien, je crois qu'il s'agit d'une colonie mixte. Pour prouver que les environs de Tripolis pouvaient être qualifiés de pays mysien, Radet invoque une inscr. où il est question de Μαιονὶς Τρίπολις (*BCH.*, 1884, p. 380) et deux textes de Strabon, le premier, d'après les commentaires homériques de Démétrios de Skepsis, identifiant les Méoniens et les Mysiens (XII, 3, 20), le second remarquant que les uns appellent la Katakékaumène Mysie, les autre Méonie (XII, 8, 12). Ce deuxième passage s'inspire probablement aussi de Démétrios de Skepsis, puisque Strabon ajoute plus loin que cet érudit plaçait les Arimoi d'Homère ἐν τῇ Καταικεκαυμένῃ τῆς Μυσίας (XIII, 4, 6) et il y a lieu de croire que, à l'époque gréco-romaine, le nom de Mysie, loin de s'étendre au delà du Kogamis, se restreignit au N. de l'Hermos, le nom de Méonie s'imposant à la Katakékaumène comprise entre les deux fleuves avec son centre à Maeonia (*Menné*). Orose, suivant Tite Live, dit, en effet, que dans la campagne de 73/2, des bandes de Mithridate repoussées *in Moesiam* (c'est l'épisode auquel se réfère l'inscr. des Μυσοὶ Ἀδραστεῖται καὶ Ἐπικτητεῖς, *Or. gr.*, 445), *inde in Maeoniam digressi in colles camposque Inarimos* (= ἐν Ἀρίμοις de l'Iliade) *inciderunt* (VI, 2, 16).

1. *Orientis Graeci inscr. sel.*, n° 338.

2. Sur les troupes indigènes de l'Égypte, les *laoi* avec leurs *laarchai*, voir J. Lesquier, *R. de Philologie*, 1907, p. 297. On trouve des paysans des en-

qui ont été établis en colonies militaires. Et, comme les personnages qui sont qualifiés de « Mysiens », dans ces mêmes documents égyptiens, les noms grecs que l'on trouve dans les inscriptions de Pergame accompagnés de l'ethnique Μυσός[1] ne doivent pas être pris pour ceux d'indigènes de diverses régions mysiennes peu à peu incorporées au royaume. Ce sont ceux des colons militaires qui reçurent le droit de cité en 133 et de leur descendance, ou de leurs prédécesseurs qui, sous la royauté, avaient déjà bénéficié d'une mesure semblable.

Dans les montagnes mysiennes, de l'Olympos à l'Abbaïtis, personne, au contraire, n'avait intérêt à se conformer au *testamentum Attali*. Bien des Mysiens perdaient sans doute avec la royauté le gagne-pain facile qu'avait été pour eux le service dans les armées des Attalides. Aussi est-ce en Mysie que la révolte dura le plus longtemps. Aristonikos, son chef, avait déjà été envoyé captif en Italie quand le proconsul M. Aquilius, après avoir pacifié la Carie, dut remonter ἐπὶ Μυσίας | τῆς καλουμένης Ἀββαϊτίδος εἰς ἄνω τόπους et, là, enlever une à une τὰ ὀχυρώ|[ματα τῶν Μυσῶν]... δυσάλωτα[2]. C'est à peine un siècle au-

virons de Zéleia qualifiés de λαοί dans la vente de terre domaniale faite par Antiochos II à sa femme Laodikè (*Or. gr.*, 225; cf. Haussoullier, *Milet et le Didymeion*, p. 80); le même nom paraît avoir été la désignation officielle des Mysiens qui exploitaient les terres appartenant aux Byzantins sur la côte asiatique, dans le traité conclu entre Byzance et Prusias I (Polybe, II, 53).

1. Le seul Μυσός connu à l'époque royale est probablement le Ξενοκλῆς Φιλο... | Μῦσος dont on a découvert récemment la stèle à Égine (Pfuhl, *Anz., Jahrbuch*, 1907, p. 129). C'est, en effet, sans doute de la fin du IIe s. que datent les fragments de listes éphébiques où l'on voit mentionnés des Mysiens qui sont nécessairement citoyens de Pergame ...νος | ...ου Μῦσ[ος et ...τιος | ...ο]υ Μ[ῦσος (Kolbe, *Athen. Mitt.*, 1907, p. 429, l. 4-8, n. 275); ...κτου Μῦσο[ς *ibid.*, p. 435, n. 297); Μ]ῦσος (p. 446, n. 331); Μ[ῦσος (p. 446, n. 332).

2. L. 15 et 21 de l'inscr. de Bargylia relative à la campagne de M. Aquilius publiée par P. Foucart, *La formation de la province romaine d'Asie*, p. 328 (*Mém. Acad. Inscr.*, 1903). C'est avec beaucoup de vraisemblance que M. Foucart attribue aux Mysiens l'investissement de Cyzique en 131, investissement dont un autre décret nous a conservé le souvenir (p. 323). Les Romains semblent, d'ailleurs, avoir laissé assez de liberté aux Mysiens, si l'on en croit les faveurs prodiguées par Octave à Kléon, sans doute en récompense de la défection à Actium des Mysiens de Médeios. Médeios lui-même reçut le sacerdoce de Komana Pontique donné d'abord au Galate Dyteutos pour prix d'une semblable défection (Dio Cass., LI, 2-3; Strabon, XII, 543).

paravant qu'Attalos I était parvenu à chasser de Mysie Abbaïte et de Phrygie Épiktète les Galates qui menaçaient de là Pergame. Leur présence n'avait guère dû contribuer à ouvrir à la civilisation cette citadelle montagneuse de l'Asie du N.-E. On verra, dans la prochaine section de ce mémoire, que les guerres que les Attalides ont dû mener contre eux pour les en expulser, sont une des causes qui ont longtemps empêché les Galates de figurer à côté des Mysiens dans les armées de Pergame.

(*A suivre.*) A. J.-Reinach.

# ESSAI

SUR LA

# CHRONOLOGIE PRÉHISTORIQUE

DE LA

# PÉNINSULE IBÉRIQUE

(*Suite*[1]).

## Le premier age du fer

Entre l'âge du bronze et l'âge du fer apparaît actuellement en Espagne et en Portugal un véritable hiatus, une solution de continuité qu'on ne retrouve ni dans les autres régions celtiques, ni dans la Péninsule italique. Ce hiatus ne sera-t-il pas comblé par une connaissance plus complète de la fin de l'âge du bronze? L'avenir nous l'apprendra. Cependant nous inclinons fortement à admettre une relation entre l'introduction de l'épée de fer en Ibérie et l'invasion celtique sur ce territoire. Il nous semble du moins d'ores et déjà incontestable que, si la culture hispanique de l'âge du bronze est apparentée, comme nous l'avons vu, à celle de l'Orient méditerranéen, tout au contraire les éléments les plus caractéristiques de la civilisation du premier âge du fer sont vraiment d'origine celtique. En effet, la pièce la plus importante de l'armement, l'épée, et l'un des objets les plus caractéristiques du costume ou de la parure, la fibule, appartiennent l'une et l'autre aux peuples celtiques. La même origine se reconnaît pour le dispositif des sépultures.

C'est principalement aux fouilles de M. G. Bonsor, dans les

1. Voir la *Revue archéologique* septembre-octobre 1908.

nécropoles des Alcores, en Andalousie, que nous devons les premiers documents chronologiques sur cette intéressante période. Nous en avons déjà parlé à propos des sépultures néolithiques. Des incinérations de l'âge du fer, voisines de ces dernières, et pour la plupart enfouies sous des tertres tumulaires, se sont rencontrées par groupes dans les localités suivantes : l'Acébuchal, Alcantilla, La Cañada de Ruiz, la Cruz del Negro. Ce sont celles que nous tenons pour celtiques et que nous classons au premier âge du fer.

Le groupe de l'Acébuchal se composait de onze tertres ou *motillas*, presque tous fouillés sans aucune méthode, en 1891, par un habitant de Carmona. M. Bonsor n'a pu que donner quelques dessins et une liste partielle des objets ramenés au jour et malheureusement dispersés. Comparés à ceux qu'il a extraits de ses propres tranchées, ils ne laissent aucun doute sur l'origine des tertres. Ceux-ci abritent les sépultures d'un peuple profondément pénétré, il est vrai, par la civilisation punique, mais qui n'était point de souche sémitique. Nos conclusions diffèrent encore ici de celles de M. Bonsor. Aucun doute cependant ne peut subsister : nous avons affaire à des Celtes. Pour M. Bonsor, dont l'exposé est malheureusement trop confus, les *motillas* à incinération de l'Acébuchal et des groupes voisins auraient été élevées par des « colons agriculteurs, venus d'Afrique (probablement d'origine asiatique), que les Tyriens implantèrent dans la vallée[1] ».

Des considérations d'un grand poids s'opposent à cette interprétation ethnographique. La première, c'est que le rite funéraire adopté par les Phéniciens, ainsi que le dispositif de leurs sépultures, diffèrent absolument de ce que nous rencontrons ici. Les Phéniciens n'ont pas incinéré leurs morts avant le quatrième ou le troisième siècle. Soit en Syrie, leur propre territoire, soit dans leurs nombreuses colonies échelonnées sur le littoral méditerranéen, ils demeurent longtemps fidèles au rite

1. Bonsor, *loc. cit.*, *Rev. archéol.*, 1899, II, p. 378.

de l'inhumation. Nous connaissons maintenant un assez grand nombre de leurs nécropoles. Or les découvertes récentes confirment pleinement ce qu'écrivait M. Georges Perrot en 1885 : « Les Phéniciens ne brûlaient pas leurs morts ; les rares traces d'incinération que l'on a signalées dans la Phénicie appartiennent évidemment à des sépultures de basse époque. C'est ce dont l'explorateur est averti par la forme même des fosses, des fours à cercueil et des sarcophages qu'il rencontre dans les cimetières de la côte ; malgré les diversités qu'ils présentent, tous ces récipients ont la dimension même du corps humain. Aucun des squelettes que l'on y a recueillis, entiers ou réduits en fragments, n'a subi l'action du feu[1] ».

A Cypre, à Tharros (Sardaigne), les anciennes tombes phéniciennes sont partout des inhumations. A Carthage, les observations plus récentes ne sont pas moins concluantes. Des trois nécropoles puniques explorées par le P. Delattre, l'une, celle de Saint-Louis, contient des tombeaux de toutes les époques, y compris l'époque romaine. Une autre, celle de Bordj-Djedid, près de la colline de Sainte-Monique, ouverte au IV^e^ siècle, a été abandonnée au II^e^, avant la fin des guerres puniques. La troisième, celle de Douimès, la plus ancienne, appartient au VII^e^ et au VI^e^ siècles. Or, dans cette dernière, synchronique, comme nous le verrons, avec les sépultures des Alcores, dont il est ici question, toutes les tombes sont à inhumation. Plus tard seulement s'introduisit chez les Phéniciens l'usage de la crémation. Au temps de la nécropole de Bordj-Djedid elle succéda à l'inhumation ou bien les deux rites furent pratiqués simultanément[2]. Par contre, nous ne rencontrons jamais la sépulture tumulaire chez les Sémites, Sidoniens, Tyriens ou Carthaginois. Le mode d'ensevelissement variait. Souvent les corps étaient déposés dans des chambres souterraines amé-

1. G. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, *Phénicie, Cypre*, p. 197.

2. R. P. Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, 2^e^ trimestre des fouilles, avril-juin 1898*, extr. du *Cosmos*, p. 28. — Du même, *Les tombeaux puniques de Carthage*, 1890, p. 99.

nagées avec soin et auxquelles on accédait par des puits ou des escaliers.

Les tombes des Alcores sont, au contraire, absolument semblables aux sépultures protohistoriques des pays celtiques. La description des tumulus de l'Acébuchal pourrait passer pour celle de quelque tumulus bavarois ou bourguignon du premier âge du fer. Le mode de construction en terre, avec loculus central en pierres sèches et chape en argile, est le même de part et d'autre. En réalité, les *motillas* de l'Andalousie marquent la limite sud-ouest de la vaste zone des tertres funéraires celtiques. Cette zone commence à l'est par la Bohême, comprend en Allemagne la Bavière, la Hesse, le Wurtemberg, le duché de Bade, l'Alsace-Lorraine; en France, elle s'étend principalement sur les provinces de la Bourgogne, du Jura, de la Franche-Comté et sur les régions du Gard et des Pyrénées. Il n'y a donc plus à l'heure actuelle de solution de continuité bien sensible sur ce territoire si étendu, auquel nous devrons désormais annexer l'Andalousie comme limite méridionale.

La composition du mobilier funéraire des Alcores confirme l'origine celtique des tertres. La fibule en argent de l'Acébuchal (fig. 7 *c*)[1] n'est autre chose qu'une variante locale des fibules hallstattiennes à long ressort, apparentées déjà aux fibules de la Certosa. A la même époque se classe la fibule serpentiforme recueillie à la Cruz del Negro[2] (fig. 7 *b*). En outre, on retrouve dans ce mobilier des pendants d'oreilles creux, comme en ont livré des tombes sud-allemandes de l'époque de Hallstatt II[3]. Parmi les importations phéniciennes se rangent en premier lieu les magnifiques godets et tablettes d'ivoire, avec gravures de personnages et d'animaux de style oriental. On peut encore noter, dans cette même série, des peignes, des agrafes serpentiformes en M, et divers menus objets, pacotille

1. Bonsor, *loc. cit.*, p. 151.
2. *Ibid.*, p. 278, fig. 6.
3. Reinecke, *Ausgrabungen G. Bonsor's und anderer Forscher bei Carmona in Spanien*, Zeitschrift für Ethnologie, 1900. Verhandlungen, p. 162.

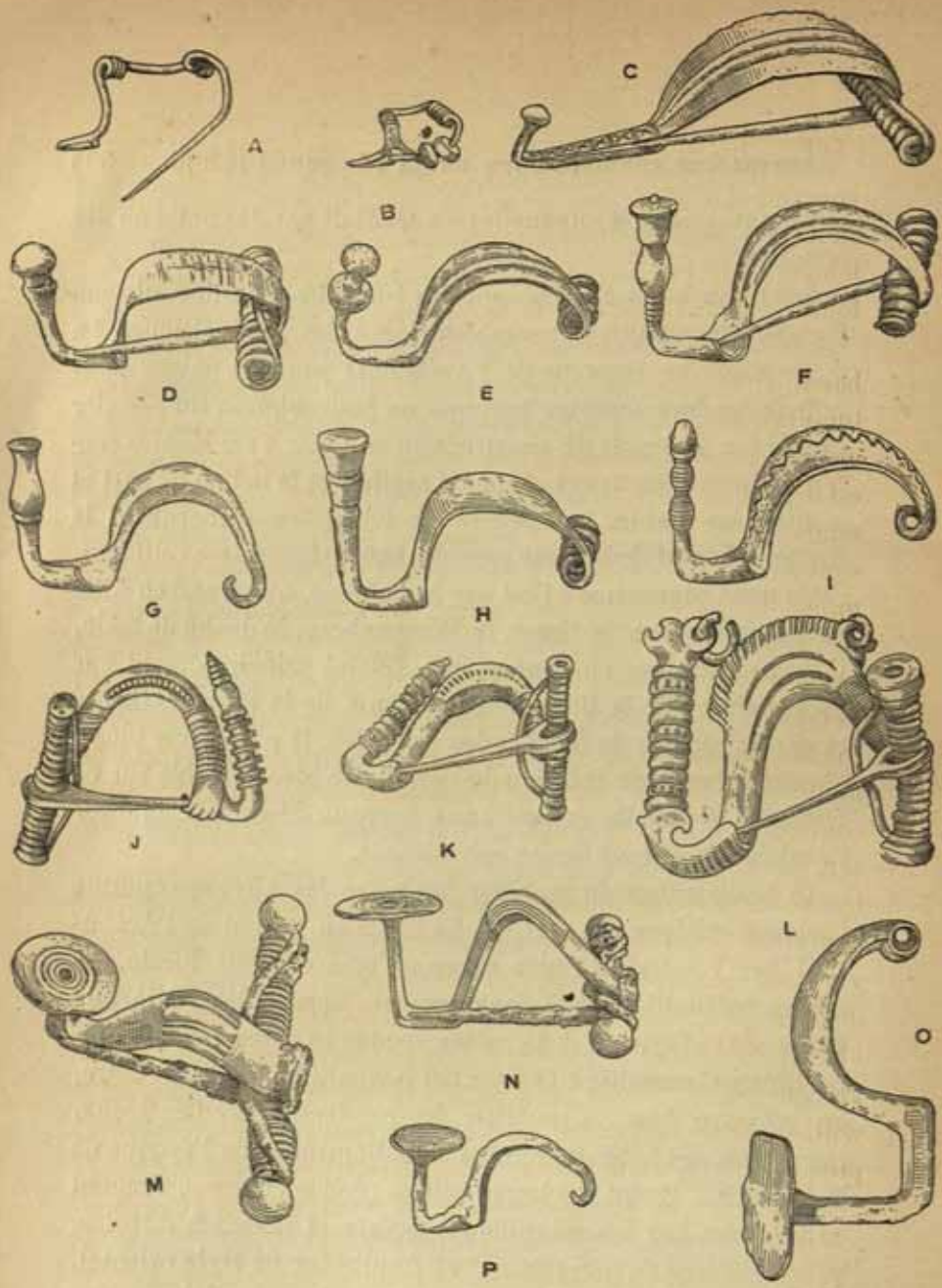


Fig. 7. — Fibules du premier âge du fer. Péninsule ibérique et Pyrénées françaises : *a*, Herrerias[1] — *b*, Cruz del Negro; — *c*, Acébuchal[2]; — *f*, *g*, *h*, Sabroso; — *e*, Briteiros; — *i*, Monte Redondo; — *k*, *l*, Traz-os-Montes; — *o*, Santa Luzia; — *p*, Villa de Mouros[3]; — *d*, Sabroso[4]; — *j*, Mogadouro[5]; — *m-n*, Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)[6].

1. D'après Siret, *Villaricos*, p. 400, fig. 15, n° 9.
2. (*b-c*) D'après Bonsor, *loc. cit.*, p. 278, fig. 91 à 96, n° 6; p. 151, fig. 6.
3. (*e-i*, *k*, *l*, *o*, *p*) D'après Fortes, *As fibulas do noroeste da Peninsula*, Portugalia, II, fasc. 1, p. 15-33, fig. 11, 1, 8. 7, 10, 20, 19, 16, 9.
4. D'après Leite de Vasconcellos, *O archeologo Português*, 1903, p. 19, fig. 5.
5. D'après Albino Pereira Lopo, *O archeologo Português*, 1899-1900, p. 250.
6. D'après Piette et Sacaze, *Mat.*, 1879, p. 499-518, pl. XIII, fig. 10, 10 *a*.

courante des navigateurs sémites, alabastra, verroteries, pendants de collier en or, bagues en argent à chaton mobile, lampes-coquilles en argile, d'un type si connu depuis les fouilles de Carthage, amphores puniques, etc.[1].

A la même catégorie d'objets phéniciens appartiennent le bassin et l'aiguière en cuivre ou en bronze découverts dans le tumulus de Cañada de Ruiz Sanchez[2] (fig. 8). Le bassin circulaire, d'un diamètre de 0,42, est un large plat dont le marli est orné d'un rang de rosaces en relief. Les deux anses mobiles, semi-ciculaires, ont pour terminaison des têtes de bélier. Elles sont fixées sous le marli à une pièce d'attache dont les extrémités ont la forme de mains allongées. L'œnochoé à bec tréflé très rétréci porte comme attache d'anse une palmette. Sa présence contribue à préciser la date de la sépulture. Comme l'a indiqué M. Reinecke, elle apparaît en Étrurie, dans la célèbre tombe *Regulini-Galassi*, à Cervetri[3] (fig. 9). Ajoutons que le mobilier de la nécropole carthaginoise de Douimès (VI^e^ siècle) contient des œnochoés en argile tout à fait semblables[4]. On sait que la tombe *Regulini-Galassi* et celles du même groupe, tombe *del Duce*, à Vetulonia, tombe *Bernardini*, à Palestrina, apportent de précieuses données chronologiques à l'archéologie étrusque et indirectement à l'archéologie celtique. Le début de la troisième période de Hallstatt, celle qui a introduit dans l'Europe centrale et la Gaule des objets de bronze de fabrique grecque et de style orientalisant, tels que les vases de Grächwill, de Kappel, de Hundersingen, le trépied de la Garenne près de Châtillon-sur-Seine, etc., est synchronique avec cette

1. Nous n'avons pu avoir connaissance de l'article de Hübner sur ces trouvailles : *Objectos del comercio fenicio encontrados en Andalucia*, Madrid, 1900 (extr. de *Revista de Archivos*).

2. Bonsor, *loc. cit.*, p. 254, fig. 58.

3. Reinecke, *loc. cit.*, p. 161 ; — Montelius, *Civilisation primitive en Italie, Italie centrale*, II, pl. 336, fig. 12; pl. 339, fig. 7 *a* et *b*. Rapprocher aussi du bassin de Cañada celui de la même sépulture étrusque (Montelius, *Ibid.*, pl. 336, fig. 17).

4. R. P. Delattre, *Carthage, La nécropole de Douimès, fouilles de 1893-94*, extr. du *Cosmos*, p. 13, fig. 21 et p. 14, fig. 54.

période proto-étrusque dans l'Italie du centre. La date qu'il convient d'attribuer à la période hallstattienne III dépend donc de celle qu'on assigne à la tombe Regulini-Galassi. Celle-ci est classée au IX[e] siècle par M. Montelius, mais nous croyons avec beaucoup d'archéologues, notamment MM. Reinecke[1] et Hoernes[2], que cette date trop reculée doit être rajeunie de deux siècles. Nous classons entre 700 et 600 les tombes Regulini-Galassi, del Duce et Bernadini et plaçons en conséquence la

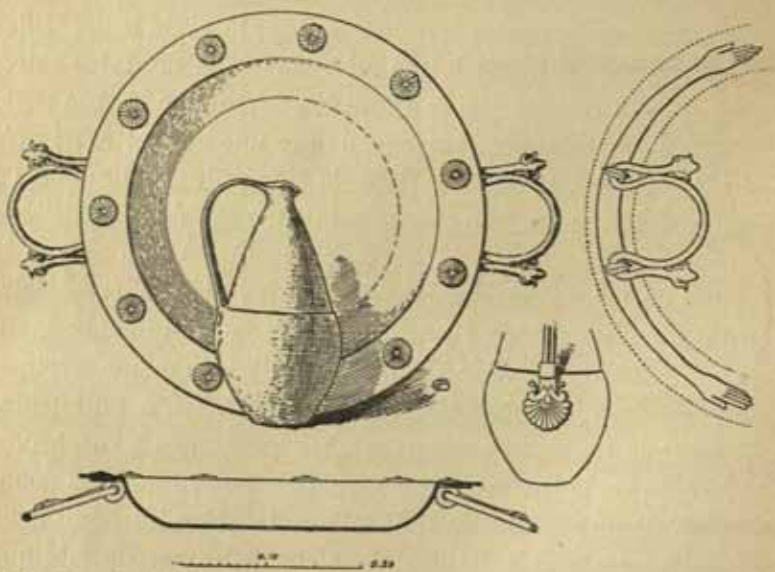

Fig. 8. — Bassin et œnochoé de bronze provenant d'un tumulus de la région des Alcores (Andalousie)[3].

période de Hallstatt III entre 700 et 500. Il est très intéressant de constater que les sépultures des Alcores, où apparaissent à la fois les fibules de Hallstatt III et l'œnochoé du type de la

1. Reinecke, *loc. cit.*, p. 161, note 1 ; — du même, *Brandgräber vom Beginne der Hallstattzeit aus den östlichen Alpenländern und die Chronologie des Grabfeldes von Hallstatt*, Mittheilung. d. Anthrop. Gesellsch. in Wien, 1900, p. 47, note 1.

2. Hoernes, *Urgeschichte der Bildenden Kunst in Europa*, p. 542 ; — du même, *Die Hallstattperiode*, Archiv für Anthrop., III, cahier 4, 1905, p. 272.

3. D'après Bonsor, *loc. cit.*, 1899, II, p. 254.

tombe de Regulini-Galassi, apportent une nouvelle confirmation d'un synchronisme déjà maintes fois reconnu comme un fait acquis.

D'autres nécropoles ou stations de l'Espagne ont livré des fibules hallstattiennes semblables à celles de Carmona. Une fibule serpentiforme (fig. 7 *a*), pareille à celles qui, dans le

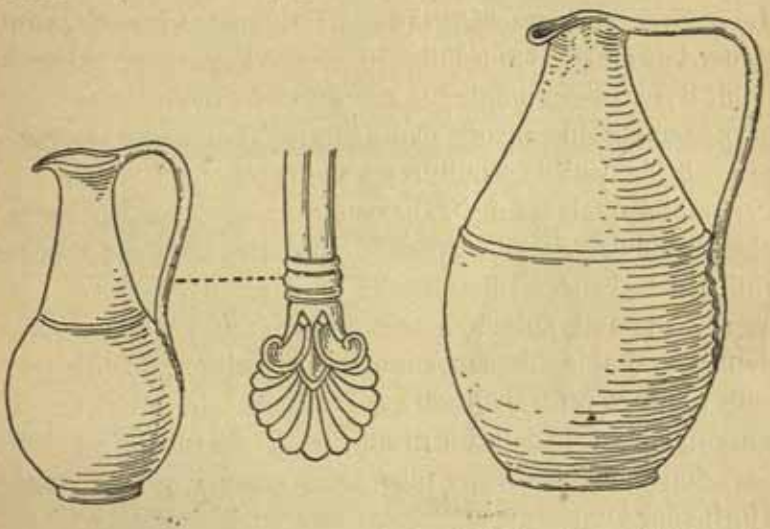

Fig. 9. — Œnochoés en bronze. Tombe Regulini-Galassi à Cervetri (Etrurie)[1].

camp de Salins (Jura), accompagnaient des fragments de vases grecs du VI^e^ siècle, a été rencontrée par M. Siret dans une urne cinéraire à Herrerias, au sud de l'Espagne, mais nous ne connaissons pas les conditions exactes de cette découverte.

Au groupe du premier âge du fer de la Péninsule appartient par exemple la fibule incomplète de *Cividade Velha de Santa Luzia*[2] (fig. 7 *o*), identique à un type recueilli dans les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) (fig. 7 *m-n*) avec le poignard de fer à antennes[3].

1. D'après Montelius, *La civilisation en Italie. Italie centrale*, II, pl. 336, fig. 12 *a* et 12 *b*; pl. 339, fig. 7 *a*.

2. José Leite de Vasconcellos, *Cividade Velha de Santa Luzia*, O archeologo Português, t. VIII, n° 1, p. 19.

3. Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Matériaux, 1879, p. 499, pl. XIII, fig. 10 *a*.

Si l'on se reporte à un inventaire qu'a dressé avec le plus grand soin M. José Fortes[1], on constate que les fibules de forme intermédiaire entre celles de Hallstatt III et de La Tène I (fig. 7) ne sont pas rares au nord-est de la Péninsule où les modèles de l'Europe centrale ont été, les uns copiés exactement, les autres interprétés librement par l'industrie locale.

Le second type caractéristique de cette même période est le poignard de fer à antennes (fig. 10), dont l'Espagne et le Portugal ont livré d'assez nombreux exemplaires, malheureusement dans des conditions encore mal définies. Ils doivent provenir très probablement de sépultures à incinération. M. Cartailhac en a publié quelques-uns[2]. On remarque sur quelques exemplaires la suppression des antennes, réduites aux deux sphères terminales greffées directement sur le pommeau. Cette variante paraît typologiquement plus récente que le type à antennes véritables, dont on connaît l'aire celtique de diffusion, depuis l'Europe centrale jusqu'aux Pyrénées[3]. On en rencontre un exemplaire isolé dans un groupe de la nécropole de Villaricos[4] dont nous parlerons plus loin, groupe où la grande majorité des tombes appartiennent au second âge du fer.

La découverte des sépultures celto-puniques de Carmona comptera parmi les plus importantes trouvailles de l'archéologie péninsulaire. D'une part, elle démontre que l'influence punique, dès le VI^e^ siècle avant J.-C., n'était pas limitée à la zone du littoral dans le sud de l'Espagne, mais avait déjà pénétré à l'intérieur. D'autre part, elle nous procure sur la date de l'invasion celtique en Ibérie des données qui s'accordent assez bien avec celles de l'histoire et de la linguistique. M. d'Arbois de Jubainville place cette invasion, d'après l'interprétation

1. José Fortes, *As fibulas do noroeste da Peninsula*, Portugalia, II, fasc, 1 (1905), p. 15.
2. Cartailhac, *loc. cit.*, p. 245 et suiv.
3. Voir notre notice, *Les Glaives à antennes de l'époque hallstattienne*, Rev. préhist., 1906, p. 305.
4. Siret, *Villaricos y Herrerias*, p. 400, pl. VII, fig. 69.

des textes, vers la fin du VI[e] siècle ou, au plus tard, dans les premières années du V[e][1].

Pour satisfaire aux données de l'archéologie il serait nécessaire de reculer tout au moins jusqu'au commencement du

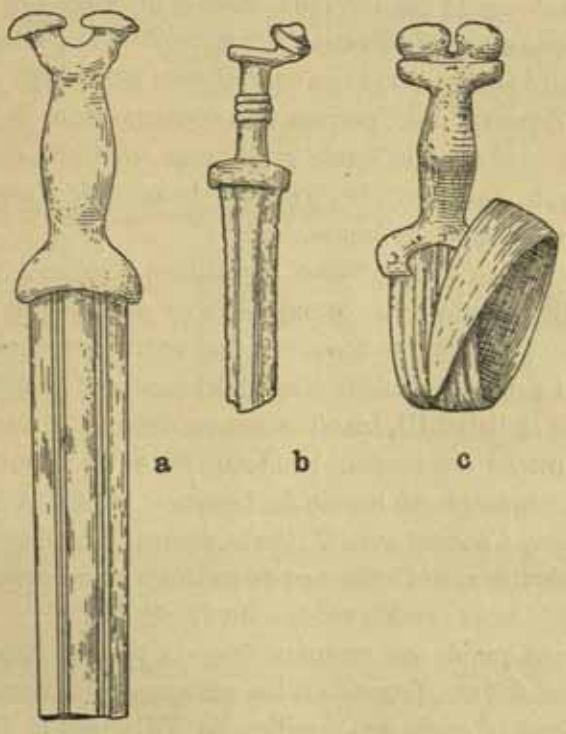


Fig. 10. — Poignards à lame de fer avec poignée à antennes ou à boutons remplaçant les antennes : *a*, Villaricos[2]; — *b*, *c*, Espagne ou Portugal, localités indéterminées[3].

VI[e] siècle la date de cet événement, d'autant plus que, si nous en jugeons par les découvertes de M. Bonsor, les Celtes de Carmona apparaissent comme ayant subi l'influence des populations sémitiques, ce qui semble indiquer une période préalable de contact d'une durée déjà appréciable.

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes en Espagne*, Rev. celtique, XIV, 1893, p. 358.
2. D'après Siret, *Villaricos y Herrerías*, pl. VII, fig. 69.
3. D'après Cartailhac, *Ages préhist.*, p. 246, fig. 358 et 360.

Observons enfin, à l'appui de notre système, que l'épée primitive de Hallstatt, la grande épée de fer sans antennes, si connue par les découvertes de l'Autriche, de l'Allemagne du sud et de la France orientale[1], fait jusqu'à ce jour complètement défaut sur le sol ibérique. Mais il ne s'agit là, pour le moment, que d'une observation négative, dont la portée demeurera précaire tant que nous ne connaîtrons pas le type de glaive usité en Espagne aux époques qui correspondent à celles de Hallstatt I et II dans la Gaule et l'Europe centrale, et c'est là, croyons-nous, une des plus grandes lacunes de l'archéologie hispanique à l'heure présente.

Il est probable que certaines trouvailles d'objets groupés ou isolés, telles que le trésor d'objets en or de Lebução (Traz-os-Montes), comprenant notamment une armille et deux torques richement ornés, pourront être ultérieurement rattachés à la période de Hallstatt III, insuffisamment connue[2]. Il en sera sans doute de même des fameux bandeaux en or de Cáceres (Estramadure), conservés au musée du Louvre[3]. bandeaux que nous considérons, d'accord avec M. Paris, comme des ouvrages indigènes, exécutés sous l'influence de modèles gréco-orientaux, et dont la date nous semble voisine du VI^e^ siècle[4].

La céramique de ce premier âge du fer en Espagne est encore mal définie. Cependant les quelques spécimens publiés par M. Siret, d'après ses fouilles de Villaricos et Herrerias, nous procurent des indications précieuses. Là encore nous

1. On sait que la grande épée de fer hallstattienne est dérivée d'une épée de bronze du même modèle. Au sud-est de la France, d'après nos statistiques encore inédites, le modèle en bronze s'est rencontré dans les départements de Vaucluse et du Lot, le modèle en fer dans le Lot, l'Aveyron, la Lozère et le Cantal.

2. Ricardo Severo, *O Thesouro de Lebução*, Portugalia, t. II, fasc. 1, 1905, p. 1.

3. Schlumberger, *Bandeaux d'or estampés d'époque archaïque*, Gazette archéologique, 1885, p. 4, pl. II; — Cartailhac, *loc. cit.*, p. 234, pl. IV; — Pierre Paris, *loc. cit.*, II, p. 248, pl. IX.

4. Telle est aussi l'opinion de M. Reinecke, *loc. cit.*, p. 162, note 1. D'après M. Mélida, les fameux bandeaux proviendraient probablement des Asturies et non de Cáceres, *El Tesoro ibérico de Jávea*, dans Las Esculturas del Cerro de los Santos, p. 107; — Paris, *Le trésor de Jávea*, Rev. Archéol., 1906, II, p. 434.

nous trouvons en présence de produits de la civilisation hallstattienne récente du plateau de Ger, dans la région de Tarbes. La similitude des deux groupes céramiques pyrénéens et andalous, mise en relief par les rapprochements de la figure 11, peut

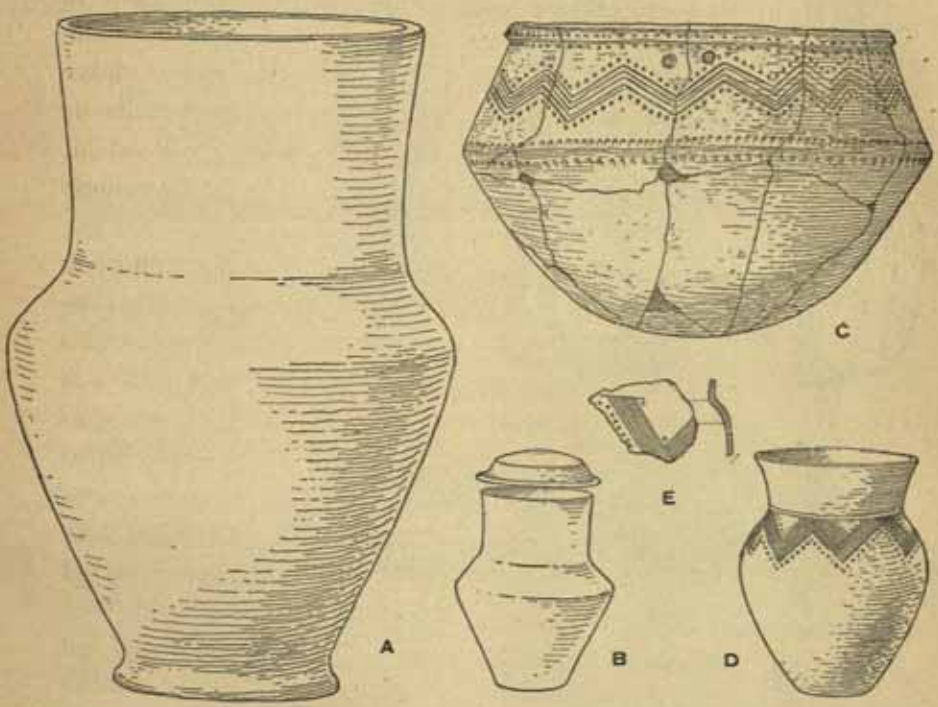


Fig. 11. — Poteries du premier âge du fer : *a*, Bordes (Ariège)[1]; — *b*, Almizaraque ; — *d*, Cabezzo Colorado (Vera) (forme approximative d'après une reconstitution de M. Siret); — *e*, Los Caporchanes (Palomares)[2]; — *c*, Vase d'un tumulus du plateau de Ger[3].

se passer de commentaires. Elle porte tout à la fois sur les formes et sur le décor, composé d'un motif typique : des raies parallèles disposées en chevrons avec encadrement continu d'une ligne ponctuée[4].

1. Voir note ci-dessous, note 4.
2. D'après Siret, *Villaricos*, p. 430, fig. 32, 1, 6, 7.
3. D'après Cartailhac, *Mat.*, 1886, p. 559, fig. 198.
4. Siret, *Villaricos y Herrerias*, p. 54, fig. 6-10; — Cartailhac, *Collection archéol. de l'école d'artillerie de Tarbes*, Matériaux, 1886, p. 559, fig. 198; — Cf. Pothier, *Les tumulus du plateau de Ger*, p. 160, tumulus K. Le vase repro-

Il est donc bien acquis que la civilisation du premier âge du fer dans l'Andalousie est au fond celle des peuples celtiques qui ont construit les tumulus des Landes, des Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne, c'est-à-dire la civilisation de Hallstatt III. Le dispositif des tumulus à incinération, le type des poignards

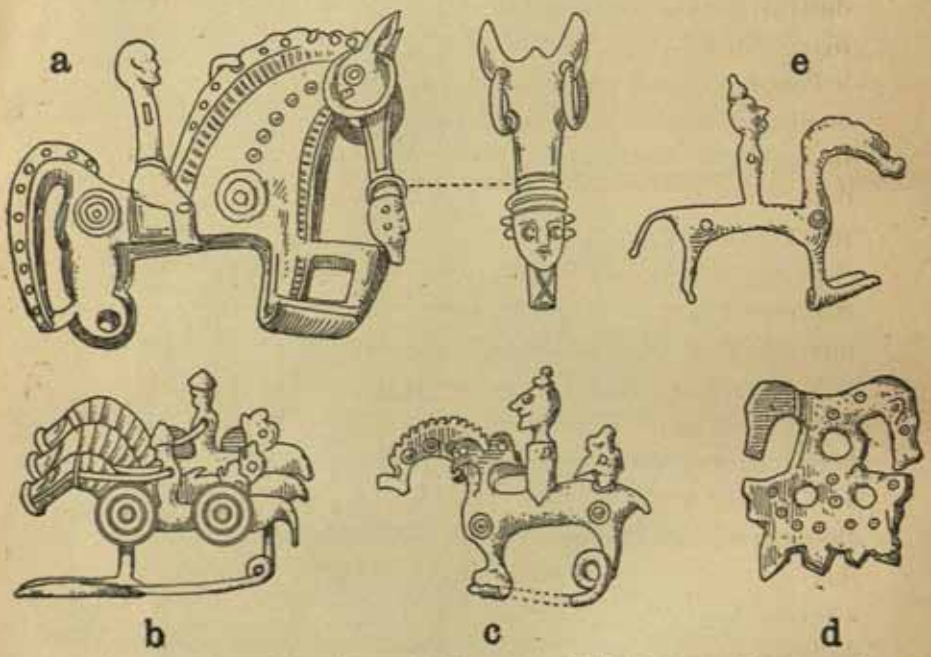


Fig. 12. — *a*, *b*, *c*, *e*, Fibules hispaniques et italiques; — *d*, objet en os : *a*, Provenance inconnue (Espagne)[1]; — *b*, Villa Benvenuti (Este); — *c*, Marzabotto; — *d*, Arnoaldi (Bologne); — *e*, Benacci (Bologne)[2].

de fer à antennes et des fibules, les formes et le décor des poteries constituent à cet égard un faisceau d'indications tout à fait concordantes. Toutefois les Celtes des régions pyrénéennes, isolés dans leurs montagnes et conservant toute la

duit fig. 11 *a* est emprunté à un album de photographies composé par le général Pothier, d'après ses fouilles des tumulus du plateau de Ger, album qui nous a été obligeamment communiqué par M. Cartailhac. Ce vase provient de Bordes (Ariège).

1. Coll. Vives. D'après P. Paris, *Essai*, II, p. 268, fig. 401.

2. D'après Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, pl. 51, fig. 4; pl. 79, fig. 5; pl. 84, fig. 1; pl. 94, fig. 19.

rudesse de leurs coutumes ancestrales, formaient une population pauvre. Aucun objet précieux d'importation étrangère n'apparaît dans l'inventaire monotone du mobilier de leurs tombeaux, tandis qu'à la même époque leurs frères de l'Ibérie méridionale, en contact avec les Orientaux, mêlaient aux produits de leur propre industrie les objets de toute sorte dont les marins de Carthage approvisionnaient les bazars phéniciens.

Peut-être faut-il attribuer à l'alliance historique des Phéniciens et des Étrusques vers le VI^e^ siècle l'origine des influences toscanes que nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer ailleurs dans l'archéologie ibérique. A cette influence est due certainement l'apparition d'une des fibules les plus répandues en Espagne au premier âge du fer. Nous voulons parler de la *fibule au cavalier* ou *au cheval*, connue surtout par le récent ouvrage de M. Pierre Paris (fig. 12 et 13).

Nous croyons avoir montré (*L'Anthrop.*, 1905, p. 29-40) que ce type industriel, dont l'exemplaire le plus complet est celui de la collection Vives, appartient par ses origines à la civilisation de l'âge du fer de la Haute-Italie et qu'il est chimérique d'y chercher avec M. Mélida l'image d'un dieu cavalier propre aux Ibères. La figure 12 en fait foi et la comparaison des exemplaires *a* (exemplaire hispanique de la collection Vives) et *b* (fouilles de la villa Benvenuti à Este en 1842) est tout a fait caractéristique. Il nous suffira d'appeler l'attention sur certaines particularités typiques, telles que la suppression des jambes et la dégénérescence des boucliers circulaires. L'âge de ces fibules, qui ont toujours été recueillies isolément, ne peut encore être fixé qu'approximativement, M. Montelius classant celle de la villa Benvenuti à la deuxième période de l'âge du fer d'Este, période qui correspond sensiblement à la seconde période de Benacci (fouilles de Bologne). Ce serait donc, si l'on adoptait les dates de M. Montelius, aux X^e^-VIII^e^ siècles qu'il faudrait reporter l'apparition du modèle étrusque. Mais, d'autre part, la ville de Marzabotto, d'où provient le second exemplaire italique (fig. 12 *c*), n'a été fondée par les Étrusques que vers l'an 500,

et c'est aux VI^e^-V^e^ siècles que nous aurions à classer ce second exemplaire, car son décor typique se retrouve sur des objets d'argile appartenant à cette période. Bien que ce type soit encore trop rare pour qu'il soit possible de lui assigner une date très précise, il est du moins incontestable qu'il appartient au premier âge du fer italique.

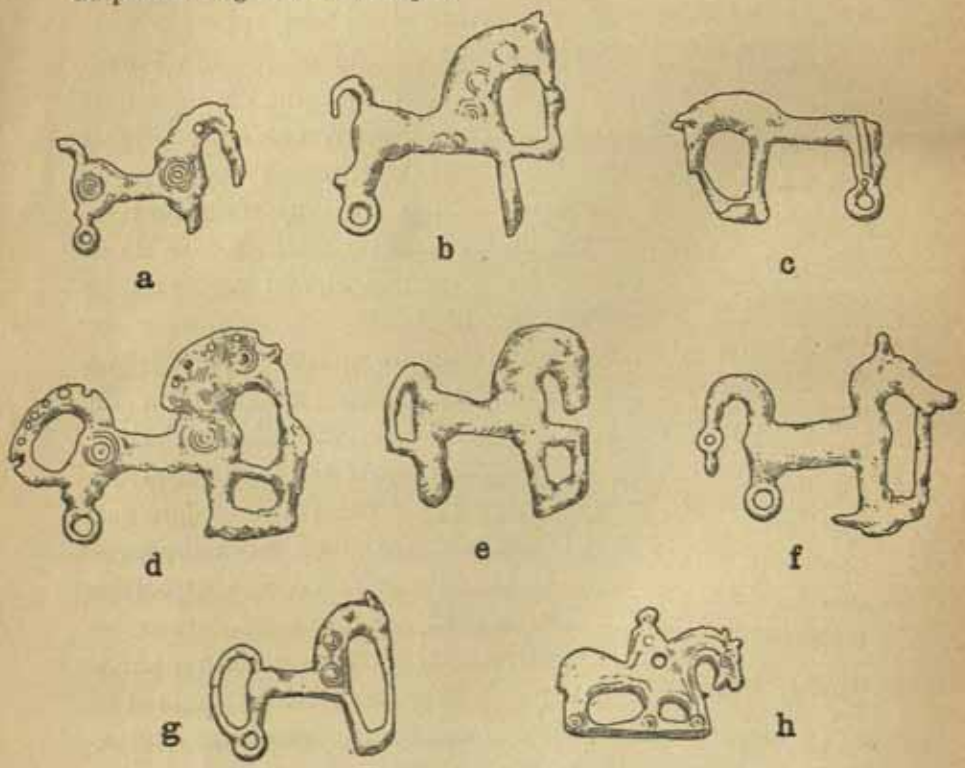


Fig. 13. — Fibules hispaniques. Provenances diverses[1].

Les exemplaires hispaniques sont certainement de fabrique indigène. Les modèles seuls sont italiques et ont pu être importés directement par le commerce étrusque.

En résumé, le premier âge du fer de l'Espagne et du Portugal comprend à coup sûr le VI^e^ siècle. Quant à ses limites chrono-

1. D'après P. Paris, *Essai*, II, pl. V, fig. 1 ; p. 270, fig. 402-408.

logiques extrêmes, on pourrait les placer *provisoirement* entre les années 600 et 400 avant J.-C., mais il convient d'attendre que les découvertes ultérieures aient précisé ces premiers aperçus en nous livrant des sépultures de la fin de l'âge du bronze et du début du premier âge du fer.

### Le second age du fer

Nous appliquerons cette désignation à la période comprise entre le commencement du IVe siècle et l'an 133 avant J.-C., date de la prise de Numance par Scipion Emilien. Cette phase qui touche à la période romaine est marquée par une nouvelle prédominance des influences orientales et l'affaiblissement graduel des éléments celtiques. Un glaive ondulé de type gréco-oriental se substitue, tout au moins dans l'Ibérie méridionale, à l'épée hallstattienne. Cependant les types de fibules demeurent encore apparentés à ceux de l'Europe centrale, tout en présentant des formes locales. Enfin une poterie peinte, à décor linéaire, de fabrique indigène, mais sans doute dérivée de modèles phéniciens, se répand dans toute la Péninsule et même au-delà des Pyrénées jusque dans la Gaule méridionale. Pendant cette phase les Carthaginois approvisionnent de plus en plus les marchés de la Péninsule en produits de l'industrie punique, menus bijoux, amulettes, verroteries. Les vases peints helléniques y pénétrent aussi en abondance, introduits au nord par les colons grecs, au sud par les Phéniciens.

A cette période, correspondant chronologiquement aux époques de La Tène I et II, se classent un certain nombre de trouvailles récentes, déjà fort nombreuses. Les plus importantes et les plus typiques sont constituées par le troisième groupe de la nécropole de Villaricos, d'après le classement de M. Siret, explorateur de cette nécropole. Ce groupe comprenait environ 125 sépultures à incinération[1], qui pour la plupart appartiennent à notre second âge du fer.

1. Siret, *loc. cit.*, p. 23.

Quelques-unes des urnes cinéraires sont des vases grecs classiques du IVe siècle, à peintures rouges avec rehauts blancs et jaunes, qui permettent de dater l'ensemble de ces tombes; les autres sont des vases indigènes de couleur claire, avec peintures rouges foncées, de tons variés. Le décor consiste en tracés linéaires où dominent des bandes caractéristiques de demi-

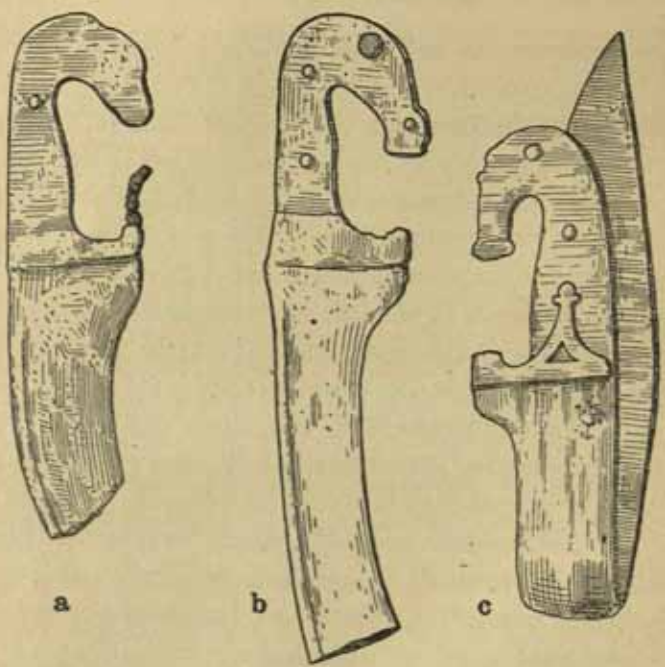


Fig. 14. — Sabres du type d'Almedinilla [1].

cercles concentriques, des zones de triangles à hachures, des lignes verticales parallèles à ressauts ou à ondulations, parfois de simples raies horizontales [2].

Le mobilier fort abondant comprend des objets variés, notamment des armes de fer, glaives et têtes de lance. Le glaive n'est autre chose que le fameux sabre du type d'Almedinilla (fig. 14), désormais daté avec certitude, grâce à ces découvertes. Il était

1. D'après Siret, *Villaricos*, pl. XV.
2. Siret, *loc. cit.*, p. 23, pl. VIII.

bien connu depuis la publication des *Ages préhistoriques* de M. Cartailhac, mais son âge exact demeurait problématique. C'est un glaive court dont la lame présente sur son unique tranchant une double ondulation, résultant tout à la fois de sa courbure dorsale et de son élargissement près de la pointe. La poignée est découpée en silhouette de cheval et se complétait de deux plaques d'applique en bois, os, ou corne. Plusieurs exemplaires sont déposés depuis longtemps dans les musées de Madrid et de Cordoue : mais on ignorait de quel milieu archéologique ils provenaient. Nous savons maintenant que ce glaive, associé à des vases grecs du IVe siècle, correspond chronologiquement dans la Péninsule ibérique à l'épée de La Tène I des des pays celtiques.

Il est remarquable que jusqu'à ce jour aucune épée de La Tène n'a été signalée ni en Espagne, ni en Portugal. Le glaive celtibérique d'Almedinilla dérive, comme on sait, d'un modèle de la Grèce classique connu surtout par des peintures de vases[1]. Son importation en Ibérie paraît due aux Phéniciens plutôt qu'aux Grecs eux-mêmes[2], car il ne semble pas que l'influence hellénique ait exercé une action directe sur les régions du sud de l'Espagne. Ce sont des Carthaginois, maîtres de ce littoral, qui y importaient les produits de la Grèce, tels que les vases peints.

L'épée de La Tène faisant défaut en Espagne et en Portugal, si l'on admet avec M. Reinach que l'épée historique des Celtibères, dite hispanique, adoptée par les Romains au moins dès le IVe siècle, ait été celtique d'origine[3], il faudrait en chercher le type au premier âge du fer dans la courte épée à antennes et, dans ce cas, tenir pour inexact le témoignage recueilli par Suidas ; car, suivant ce témoignage, l'épée des Celtibères n'aurait

1. Cartailhac, *Ages préhistoriques*, p. 255.

2. M. Siret fait observer qu'une représentation de cette arme est figurée sur une stèle punique de Carthage, mais il ne donne par de référence (*Villaricos y Herrerias*, p. 400).

3. Salomon Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, III, p. 142, note 1.

été adoptée par les Romains qu'à partir de la guerre contre Hannibal. En réalité, comme l'ont démontré des trouvailles récentes, la courte épée de fer à antennes était répandue en Italie vers le v^e^ siècle et les Romains pouvaient s'en procurer le modèle sans recourir aux armuriers de l'Ibérie.

L'abondance des armes et notamment des épées dans les tombes protohistoriques de l'Espagne pendant le premier et le second âge du fer, contraste nettement avec leur extrême rareté dans celles des pays classiques de la même époque. Nous les cherchons vainement dans les nombreuses nécropoles explorées à Carthage par le R. P. Delattre. L'usage de déposer les armes des guerriers dans les sépultures, usage propre aux peuples barbares, est au contraire fort rare chez les Grecs classiques, chez les Romains, comme chez les peuples sémites. De plus, les glaives à lame ondulée des dépôts funéraires sont ordinairement repliés, ce qui établit la relation de cette période avec la précédente, celle des épées de Hallstatt III, également repliées.

Comme l'a indiqué M. Salomon Reinach, la coutume de déposer dans les tombes des guerriers des épées intentionnellement tordues, doublées ou repliées en trois ou même en quatre, est un rite celtique, démontré par de nombreuses trouvailles. « Signalées d'abord en Normandie, ces épées repliées l'ont été depuis en Champagne, dans la vallée du Rhône, dans celle du Rhin, en Suisse, dans l'Italie du nord, en Hongrie, en Roumanie, en Espagne et même en dehors du domaine propre de la civilisation celtique, au Danemark et à l'île de Bornholm »[1]. M. Reinach n'oublie pas, comme on le voit, dans cette énumération les trouvailles de Villaricos qu'il paraît bien regarder comme celtiques[2].

Ces diverses considérations nous semblent révéler le véritable caractère ethnique des tombes de cette période de Villaricos. Leur mobilier étant punique, on les attribue généralement aux

1. Reinach, *loc. cit.*, p. 148.
2. Cf. Reinach, *Revue archéol.*, 1907, II, p. 453.

Phéniciens d'Afrique, colonisateurs du sud de l'Ibérie. Nous inclinons à les restituer encore, en partie, à une population celtibérique, très fortement pénétrée par la culture sémitique. En réalité, à cette époque déjà très postérieure à l'arrivée des premiers colons phéniciens, il est probable qu'une fusion s'était opérée sur bien des points entre les Orientaux et les Occidentaux, Celtes et Ibères. De cette intime pénétration d'éléments originairement distincts était issue une culture mixte à facies oriental, avec survivance d'éléments indigènes. Ici la pénétration des barbares par la culture méditerranéenne s'était opérée plus profondément que dans la Haute-Italie. Au IVe siècle, les Sénons d'Ornavasso, malgré leur étruscisation si complète, avaient conservé l'épée gauloise,celle qui avait frappé d'épouvante les défenseurs du Capitole[1]. Les Celtibères, à la même époque, étaient armés d'une épée de type oriental, mais ils demeuraient fidèles au rite ancestral de la déposer pliée dans leurs tombes.

Quant aux sépultures proprement phéniciennes, on les a rencontrées à Cadix, en 1887, dans la nécropole de la Punta de la Vaca, qui a livré un magnifique sarcophage anthropoïde analogue à ceux de la Phénicie et de Carthage. Ce monument précieux est conservé au musée de Cadix. De la même nécropole sont sortis des bijoux divers, amulettes, colliers, verroterie, rosaces, *Bès*, *uraei*, etc., dont l'origine punique n'est pas moins certaine[2].

1. Joseph Déchelette, *Montefortino et Ornavasso. Etude sur la civilisation des Gaulois cisalpins*, ext. de la *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 245.

2. Ajoutons que le bel ouvrage publié récemment par M. J. Román sur les antiquités des îles Pytiuses, l'un des deux groupes de l'archipel Baléare, contient d'intéressants documents pour l'étude du mobilier funéraire chez les Phéniciens, particulièrement pour la céramique. (Don Juan Román y Calvet, *Los nombres e importancia arqueologica de las Islas Pythiusas*, Barcelone, 1906, in-4°, pl. en couleurs.) Parmi tous les objets reproduits dans cette luxueuse publication, à travers ceux d'origine punique, grecque, italique et gallo-romaine, nous ne voyons à peu près rien de spécifiquement indigène. Impossible de classer avec l'auteur quelques fragments de céramique peinte découverts à *Puig d'en Valls* parmi les « *producciones pelágicas ó de Mycenas* ». Pour le préhistorique des îles Baléares, il faut encore s'en tenir à l'ouvrage de M. Car-

Comme celle de Tharros en Sardaigne[1], la nécropole de la Punta de la Vaca a livré quelques-uns de ces étuis funéraires en or à têtes d'animaux, fabriqués à Tyr ou à Carthage et contenant une feuille d'argent, gravée de caractères phéniciens[2].

Quelques-unes des sépultures de Herrerias, en forme de fosses profondes constituant parfois de véritables puits, doivent être également carthaginoises. Les corps étaient déposés dans des cercueils, parfois avec des amphores et un récipient formé d'un œuf d'autruche à décor peint ou gravé.

On trouve encore dans les urnes cinéraires du second âge du fer, à Villaricos, d'autres armes de fer, telles que des poignards, des lances et des flèches et des fragments de boucliers.

Quelques lances sont ornées à la base d'incrustations de bronze, de cuivre et d'argent[3]. Les lames sont alors de type effilé, à ailettes étroites[4].

Une des fibules les plus caractéristiques du second âge du fer en Ibérie est d'un type fort particulier qui ne s'est pas rencontré jusqu'à ce jour, à notre connaissance, hors de la Péninsule. C'est un dérivé de la fibule hallstattienne à timbale, avec cette particularité que les spires du ressort sont traversées et maintenues par une tige annulaire sur laquelle, en un point diamétralement opposé, s'appuie également le pied de la fibule (fig. 15). Elle est fort répandue dans toute la Péninsule. M. Horace Sandars en a recueilli un grand nombre parmi les offrandes votives du sanctuaire de Despeñaperros, près de Castulo. Il s'est attaché à en déterminer la date, à l'aide de quelques trouvailles con-

tailhac, *Monuments primitifs des îles Baléares*, 1892. Notons à ce propos un fait intéressant. Depuis la publication de son livre, M. Cartailhac a reconnu que le « disque en bronze » de la collection Sureda (Majorque) est un bouclier votif, semblable à ceux des anciens sanctuaires crétois. C'est le bouclier que portent plusieurs des statuettes sardes de l'âge du bronze et là encore nous trouvons une attestation manifeste des influences égéennes.

1. Spano, *Bulletino archeol. Sardo*, t. IV ; — Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, *Phénicie, Cypre*, p. 238, fig. 183-184.

2. Voir Bonsor, *loc. cit.*, p. 132.

3. Siret, *loc. cit.*, p. 460.

4. Cartailhac, *loc. cit.*, p. 248, fig. 361 ; — Siret, *Ibid.*, pl. XIV, fig. 6, 7.

tenant des monnaies. L'une d'elles, venant de Dianium (Denia), ancienne colonie grecque à l'est de l'Espagne, était associée à seize monnaies de Marseille, de Rhodes, et de Sicile, la plus récente d'environ 360 avant J.-C. D'autres proviennent d'une nécropole de Mataro, en Catalogne, nécropole qui a livré un glaive ibérique et des vases grecs, et dont la date serait d'environ 240 avant J.-C.[1].

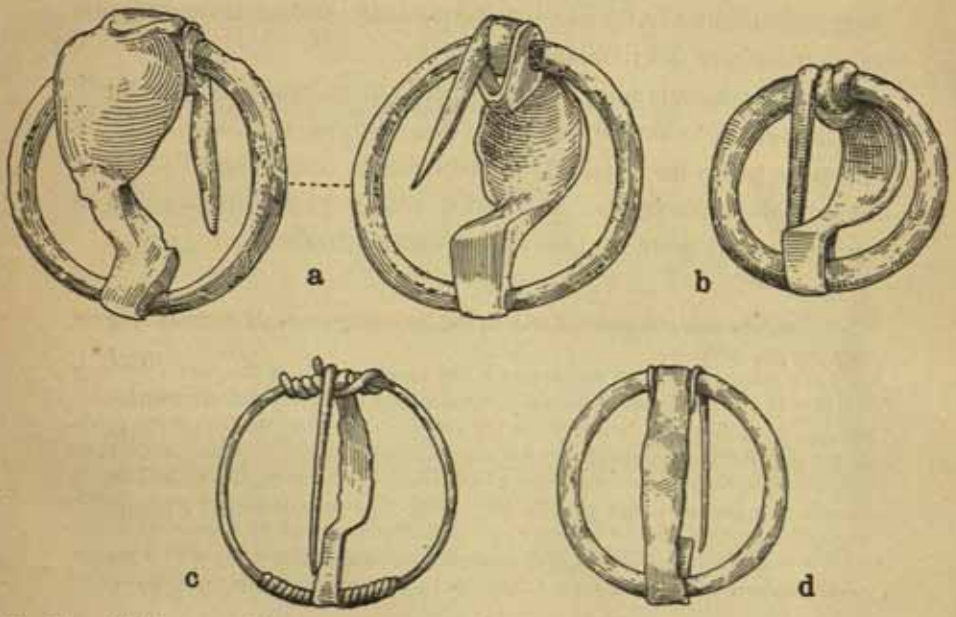


Fig. 15. — Fibules annulaires ibériques : *a*, Despañaperros[2]; — *b*, Villaricos[3]; — *c*, Coimbre — *d*, Gallice[4].

Les découvertes de Villaricos confirment et précisent ces données : c'est dans les sépultures du troisième groupe de M. Siret qu'apparaissent les fibules annulaires[5]. Comme on le voit, cette fibule se trouve déjà datée avec autant de précision

1. Horace Sandars, *Pre-roman bronze votive offerings from Despeñaperros, in the Sierra Morena, Spain*, p. 21, pl. XXIX A.
2. D'après S. Reinach, *Rev. arch.*, 1903, II, p. 414.
3. D'après Siret, *loc. cit.*, pl. XVI, fig. 13.
4. D'après Fortes, *loc. cit.*, Portugalia, II, fasc. 1, p. 20-21, fig. 13-14.
5. Siret, *loc. cit.*, p. 400, pl. VII, p. 13; — M. Bonsor reproduit également

que les glaives ondulés. Nous pouvons la classer au IVe siècle, en admettant une survivance probable au IIIe. Elle servira à son tour à classer chronologiquement d'autres objets. Tel est le cas pour une petite statuette ibérique d'un personnage qui porte sur l'épaule droite une fibule de ce modèle, d'après une observation de M. Horace Sandars. Certaines fibules du type de La Tène I, à extrémité caudale en tête d'oiseau (fig. 16, *a*, *b*, *c*), appartiennent à coup sûr à cette période. Nous en rencontrons un exemplaire à Villaricos[1].

Pour les menus objets de parure, bagues, anneaux, grains de collier en pâte de verre, amulettes, osselets, etc., sur lesquels nous ne pouvons insister, nos lecteurs se reporteront au texte et aux planches de M. Siret, qui a noté la ressemblance de ces menus objets avec les trouvailles carthaginoises[2].

une fibule annulaire trouvée à Carmona, où les tombes sont de diverses époques (*loc. cit.*, p. 279).

Il serait urgent que les explorateurs des sépultures de la Péninsule ibérique missent la science en possession d'inventaires par tombes minutieusement dressés. La méthode qui consiste à décrire sommairement les sépultures par groupes prétendus homogènes et non par unités est absolument vicieuse, car elle ne permet pas de connaître exactement l'association des types. C'est ainsi que le « troisième groupe » créé par M. Siret pour Villaricos contient tout à la fois des vases grecs à figures rouges et aussi quelques monnaies romaines. Faute d'un inventaire détaillé, on ne peut savoir dans quelle mesure ce soi-disant groupe n'est pas homogène. M. Siret y a réuni des sépultures du IVe siècle et des dépôts plus récents.

L'archéologie protohistorique de l'Ibérie ne réussira à distinguer nettement les diverses subdivisions de l'âge du fer que lorsqu'elle possédera des monographies d'explorations de tombes, rédigées d'après la méthode exacte qui a donné déjà pour l'Europe centrale de si excellents résultats. A l'heure actuelle, par suite de l'insuffisance et de l'obscurité des comptes rendus de fouilles, auxquels les auteurs mêlent d'ailleurs trop de vues subjectives, la systématisation des découvertes constitue, comme nous avons pu le constater dans cet essai, une œuvre fort laborieuse. Lorsque l'explorateur d'une nécropole s'est soustrait à l'obligation impérieuse de publier un *inventaire par tombes*, nous n'hésitons pas à déclarer qu'il a accompli souvent une œuvre plus néfaste qu'utile, car il a anéanti des sources d'information dont la perte peut être irréparable et dont un autre eût pu tirer plus tard un bien meilleur parti. Ajoutons cependant que la revue *Portugalia* a publié des monographies de dépôts funéraires qui peuvent être pris pour modèles.

1. Siret, *Villaricos y Herrerias*, pl. XIX, 12.
2. *Ibid.*, pl. XVI, XVII, XVIII.

Parmi les sépultures de ce groupe, M. Siret a rencontré un torse de sphinx sculpté, une statue de déesse-mère assise, tout à fait fruste, enfin une stèle funéraire portant une inscription phénicienne, dont M. Berger a donné la lecture suivante : *Tombeau d'Abdmelqart, fils de Baalpillès.* « C'est la première fois, observe M. Berger, qu'une inscription punique sort du sol

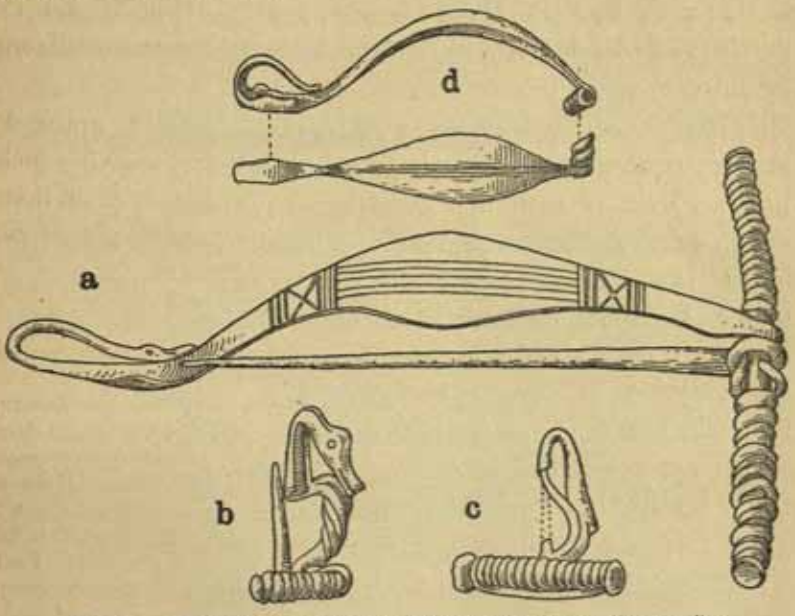


Fig. 16. — Fibules du type de La Tène I : *a*, Quintos (Portugal)[1]; *b*, Villaricos[2]; — *c*, Villaricos[3]; — *d*, Santa Olaya[4].

d'Espagne, où l'influence phénicienne a été si profonde et si étendue[5] ». L'âge de cette stèle correspond-t-il à celui des sépultures du second âge du fer à Villaricos ? Il ne nous appartient pas d'aborder ce problème. Ajoutons avec M. Salomon

1. D'après J. Leite de Vasconcellos, *O archeologo Português*, 1903, p. 163, fig. 1.
2. D'après Siret, *Villaricos*, pl. XIX, fig. 12.
3. D'après Siret, *Anthrop.*, 1907, p. 290, fig. 21 *f*.
4. D'après Ricardo Antonio dos Santos Rocha, *Portugalia*, II, fasc. 3, pl. XIX. 28.
5. *C. R. Acad. Inscript.*, 1904, p. 35. La lecture du R. P. Delattre diffère en ce qui concerne le nom du défunt.

Reinach que cette stèle « prouve qu'il y avait des Carthaginois parmi les incinérés de Villaricos, mais non pas que la nécropole fût punique »[1].

Quant au torse de sphinx ailé publié par M. Siret, il se rattache étroitement par son style à un ensemble de monuments sculptés, bien connus depuis les beaux travaux de MM. Heuzey, Mélida et Pierre Paris. Nous voulons parler des fameuses statues du *Cerros de los Santos*, près d'Yecla et de Montealegre, sur les confins des provinces de Murcie et d'Alicante, des fragments du Llano de la Consolación, à Montealegre même, enfin de la perle de cette série, la fameuse « Dame d'Elche », du Musée du Louvre. Dans ce mémoire, spécialement consacré à la classification générale des antiquités de l'Ibérie, nous ne nous arrêterons pas aux nombreuses discussions qu'a fait naître l'examen du style et la recherche de la nationalité de ces monuments si souvent décrits. Un point demeure acquis, c'est la parenté des sculptures du Cerro et du buste d'Elche. Pour M. Théodore Reinach, ce buste « ne peut être que la création d'une main grecque et spécialement ionienne ». tandis que les statues du Cerro seraient « en grande partie l'œuvre de praticiens indigènes formés à l'école de contre-maîtres grecs »[2]. De l'avis de M. Heuzey et de M. Paris, il faudrait voir dans le buste d'Elche une œuvre espagnole de style gréco-asiatique. Comme M. T. Reinach reconnaît l'empreinte de l'art phénicien sur les accessoires du fameux buste, les opinions précitées ne semblent pas inconciliables et l'étiquette du Musée du Louvre — *Style gréco-phénicien de l'Espagne* — demeure encore la formule la plus adéquate aux caractères du fameux buste et des statues du Cerro. La barbarie de quelques-unes de ces dernières, comparées à la dame d'Elche, s'explique surtout par leur destination votive. Combien de sanctuaires célèbres où de grossières icones se

1. Cf. *Rev. archéol.*, 1907, II, p. 453.
2. Théodore Reinach, *La tête d'Elche au Louvre*, Rev. Études Grecques, 1898, p. 47.

trouvent confondues parmi les offrandes avec de véritables œuvres d'art!

La *Vicha* de Balazote, les sphinx d'Agost et du Salobral, les animaux fantastiques de Redoban, étudiés et reproduits dans l'ouvrage de M. Paris, révèlent eux aussi, comme le sphinx de Villaricos, l'influence de l'art gréco-phénicien. Nous n'insisterons pas sur ces divers monuments dont la genèse artistique semble suffisamment élucidée.

(*A suivre.*) J. DÉCHELETTE.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SEANCE DU 9 OCTOBRE 1908.

M. Gaston Maspero expose en détail les travaux de restauration poursuivis cette année par le service des antiquités de l'Égypte qu'il dirige, et les fouilles entreprises sur divers points du pays, particulièrement en Nubie.

M. Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, rend compte des recherches sous-marines exécutées cet été au large de Mahdia, avec le concours de la marine française, à l'endroit où, l'an dernier, des pêcheurs d'éponges avaient trouvé de remarquables statues de bronze. Les travaux de cette année ont fourni des renseignements très précis sur la nature du gisement : on est en présence d'un bateau chargé de colonnes, de chapiteaux et d'œuvres d'art, qui a sombré par 40 mètres de fond, à 5 kilom. environ du cap Africa. Ils ont aussi amené la découverte de nombreux objets en bronze ou en marbre, en particulier de fragments ayant appartenu à plusieurs grands vases monumentaux. L'un de ceux-ci était un double du célèbre cratère Borghèse, aujourd'hui au Louvre. Les fouilles seront continuées.

## SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1908

La commission du prix Bordin décide que le prix extraordinaire sera décerné en 1911 à un ouvrage sur l'histoire ou l'archéologie du moyen âge, publié dans la période comprise entre le 1er janvier 1908 et le 1er janvier 1911.

M. Salomon Reinach montre la photographie d'une miniature d'Attavante, conservée au Musée du Havre, où elle a déjà été étudiée par M. Bertaux. Cette miniature fait partie d'un missel daté de 1483; comme le *Baptême* de Verocchio est reproduit dans l'encadrement, on peut en conclure d'abord qu'Attavante fut l'élève de ce maître et ensuite que le *Baptême*, dont on ignorait la date, est sensiblement antérieur à 1483, probablement de 1478.

M. Clermont-Ganneau déchiffre et commente l'inscription bilingue minéosabéenne et grecque dont il a signalé précédemment la découverte dans l'île de Délos. Il montre que c'est la dédicace d'un autel élevé à leur dieu national par deux marchands minéens originaires de l'Arabie méridionale et fixés dans le grand centre commercial et religieux qu'était alors Délos, pour y faire l'importation des parfums et autres produits similaires d'Arabie si estimés des anciens. L'apparition de ce monument inattendu, que le texte grec permet de reporter au IIe siècle avant J.-C., vient ruiner la théorie, préconisée en Allemagne, d'après laquelle le royaume minéen aurait pris fin au VIIIe siècle avant J.-C.

M. le comte R. de Lasteyrie continue la lecture de son mémoire sur l'église de Saint-Philbert de Grandlieu.

L'Académie décide que la présentation des titres des candidats à la place de

membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Barbier de Meynard aura lieu le 30 octobre.

## SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1908

M. le Secrétaire perpétuel communique les lettres par lesquelles MM. Clément Huart, V. Scheil, C. Jullian et Paul Girard posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Barbier de Meynard.

M. le duc de Loubat annonce, de la part de M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, une importante découverte récemment faite à Délos par les membres de cette École. Il s'agit d'un grand bas-relief en bronze, d'un très beau travail de l'époque hellénistique, représentant un sacrifice à la déesse Hécate. C'est le premier bas-relief en bronze que l'on ait découvert jusqu'ici à Délos.

## SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1908.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture des lettres par lesquelles posent leur candidature : M. Psichari, à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Barbier de Meynard; et M. Maurice Prou, à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Hartwig Derenbourg.

L'Académie procède, en comité secret, à l'élection d'un associé étranger en remplacement de M. Theodor von Sickel, décédé. M. Édouard Naville, de Genève, correspondant étranger depuis 1893, est élu. Cette élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

## SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1908.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Maurice Besnier, professeur à l'Université de Caen, relative à des découvertes archéologiques (tombeaux antiques et inscriptions funéraires) faites au Maroc par MM. Michaux-Bellaire et Buchet.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Barbier de Meynard, décédé. Au premier tour de scrutin, M. Paul Girard obtient 12 voix; M. Huart, 1; M. Jullian, 3; M. Psichari, 3; M. l'abbé V. Scheil, 14. Au second tour, M. Girard obtient 17 voix; M. Jullian, 1; M. l'abbé Scheil, 15. Le nombre des votants étant de 33 et la majorité absolue de 17, M. Paul Girard est proclamé élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède à la nomination des deux commissions chargées de présenter des candidats aux places vacantes parmi les correspondants étrangers et parmi les correspondants français. — Sont élus pour les correspondants étrangers : MM. Delisle, Senart, Meyer et Leger; — pour les correspondants français : MM. Delisle, Héron de Villefosse, Omont et Thomas.

L'Académie décide que la présentation des titres des candidats aux places

de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. Hartwig Derenbourg et Gaston Boissier sura lieu le 27 novembre, et l'élection le 4 décembre.

M. Glotz fait une communication sur les esclaves et la peine du fouet en droit grec. — MM. Maurice Croiset et Perrot présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1907

M. le secrétaire perpétuel donne lecture des lettres par lesquelles MM. Clément Huart et Paul-Frédéric Girard se présentent, le premier à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Derenbourg, le second à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Boissier. Il communique ensuite une lettre de M. Prou, qui déclare présenter sa candidature aux deux fauteuils.

M. Franz Cumont, correspondant de l'Académie, fait une communication sur la théologie du culte solaire, qui fut la dernière forme du paganisme antique. De la constatation que le soleil règle le mouvement des planètes, les astrologues chaldéens tirèrent la conséquence qu'il était le maître de l'harmonie cosmique; ils virent dans cette lumière intelligente le créateur des âmes, qu'il faisait après la mort remonter dans son sein. Constituée au IIe siècle après J.-C., cette théologie fut propagée par les philosophes stoïciens et par les mystères orientaux dans l'Empire romain, où elle devint prédominante au IIIe siècle.

M. Léon Dorez lit une note sur l'inventaire dressé après le décès de Giovanni Marcanova, professeur de médecine et de philosophie à Padoue et à Bologne de 1440 à 1467, l'un des créateurs de l'épigraphie latine. Cet inventaire énumère 520 manuscrits environ, chiffre considérable pour une bibliothèque privée, et renferme les détails les plus curieux sur la lingerie, la batterie de cuisine, l'écurie, etc., d'un professeur du XVe siècle. Il a été découvert par M. Ferdinando Jacoli, qui a consenti à le communiquer à M. Dorez et qui le publiera en collaboration avec ce dernier.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, un rapport sur les fouilles exécutées à Carthage, au cours de l'année 1908, dans le flanc sud de la colline de Bordj-Djedid. Ces fouilles ont amené la découverte de sépultures puniques, qui avaient déjà été visitées dans l'antiquité, d'un aqueduc et de thermes. Le P. Delattre a également trouvé un important dépôt de lampes romaines provenant d'un atelier ou d'un magasin. Il envoie le dessin d'une de ces lampes portant les images d'Isis et d'Hermanubis. Ce dernier est représenté avec un buste humain drapé et une tête de chacal; il tient un caducée de la main gauche.

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 1908

I. Ordre des lectures : 1° Discours de M. Babelon, président, annonçant les prix décernés en 1908, et les sujets des prix proposés; 2° Notice sur la vie et les travaux de M. Marie-Louis-Antoine-Gaston Boissier, membre de l'Académie, par M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel; 3° La Chine en Europe au XVIIIe siècle, par M. Henri Cordier, membre de l'Académie.

## SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1908

M. Babelon, président, donne lecture des décrets approuvant l'élection de M. Paul Girard membre ordinaire, et celle de M. Édouard Naville, associé étranger. — M. Paul Girard est ensuite introduit en séance.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres par lesquelles MM. Jullian, Scheil, Psichari, Cuq, Carra de Vaux et Diehl posent leur candidature aux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. Gaston Boissier et Hartwig Derenbourg.

## SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1908.

Sur un rapport lu par M. Chavannes au nom de la commission de l'École française d'Extrême-Orient, une prolongation de séjour d'un an est accordée à MM. Noël Peri et Henri Maspero, membres de cette École.

## SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1908.

M. Paul-Frédéric Girard écrit qu'il se désiste de sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Gaston Boissier.

M. Henri Cordier communique une lettre du commandant d'Ollone, datée de Chang-haï, 5 novembre 1908, qui a fait des fouilles dans le désert d'Ala-chan et a visité, après M. Chavannes, Ta-t'ong fou, le Wou t'ai chan et Long-men. Il a constaté que les bas-reliefs et statues qu'il a photographiés au Se-tch'ouan sont de la même facture et de la même époque que ceux de Long-men. — M. de Fleurelle, second de la mission d'Ollone, a communiqué à M Cordier une vingtaine d'inscriptions, sur 176 qui forment la collection rapportée.

L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Hartwig Derenbourg et Gaston Boissier, décédés.

M. l'abbé V. Scheil et M. Camille Jullian, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés membres ordinaires de l'Académie. Leur élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission des inscriptions et médailles en remplacement de M. Gaston Boissier. M. l'abbé Thédenat est élu.

Sur un rapport lu par M. Haussoullier au nom de la commission Piot, l'Académie accorde des subventions à M. Hébrard et Zeiller, pour continuer leurs recherches dans le palais de Dioclétien à Spalato; à M. Grenier, pour continuer ses fouilles dans l'antique nécropole de Bologne; à M. le Dr Carton, pour terminer les fouilles qu'il a entreprises à Dougga.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

*L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints.*

Il a été présenté à l'Académie des Sciences une note relative à la découverte, près de la Chapelle-aux-Saints, dans la Corrèze, par les abbés Bouyssonie et Bardon, de restes humains qui provoquent dans le monde scientifique une vive émotion.

La pièce principale est le crâne, qui est à peu près complet, grâce à la patience avec laquelle M Marcellin Boule en a rapproché et réajusté les éléments. On possède aussi partie du bassin et des membres, plus plusieurs vertèbres ou côtes.

Ce squelette a été trouvé dans une grotte de quelques mètres de profondeur. Le sol de la grotte est en place et stérile, c'est-à-dire sans restes. Sur ce sol repose une couche d'apport renfermant au contraire bon nombre de restes d'animaux, en particulier de *rhinoceros tichorinus*, de renne, d'hyène des cavernes, de marmotte, de loup. Le squelette ne se trouvait pas dans cette couche superficielle : il reposait dans une cavité creusée dans la couche stérile, couché sur le côté, jambes repliées vers le corps. Il y a là toutes les apparences d'une sépulture. Cette fosse est à trois mètres de l'entrée de la grotte et peu profonde, et il semble bien — ce qui confirmerait l'opinion qu'on est en présence d'une sépulture — qu'à côté du corps on ait placé l'extrémité de la patte postérieure d'un grand bovidé. Était-ce à titre de provisions de bouche, comme l'humanité primitive en a si longtemps mis à côté des morts? L'homme était-il déjà religieux? La question se pose.

Ajoutons que la grotte ne semble pas avoir jamais servi d'habitation et que les débris en silex qui accompagnent le squelette sont de la belle époque moustérienne Du reste, les débris de faune qui, eux aussi, contribuent à dater l'ensemble, indiquent la même conclusion ; on est en pleine époque moustérienne, une époque non pas tropicale, mais tempérée, plutôt fraîche même, faisant partie du pléistocène, venant aussitôt après la dernière période d'extension glaciaire.

Il faut considérer le crâne dans les conditions où nous l'avons fait, c'est-à-dire avec des pièces de comparaison : la calotte de Néanderthal, celle du pithécanthrope de Java, un crâne de race inférieure actuelle — un Australien par exemple — et un crâne de race actuelle.

Ce qui frappe d'abord, c'est que la calotte du crâne corrézien est exactement comparable, presque superposable à celle du néenderthalien ou du pithécanthrope. Même front très bas, même voûte surbaissée. Mais c'est incontestablement humain et le crâne de la Chapelle, étant à peu près complet, nous fait voir ce que pouvait être tout ce qui manque aux restes dont il vient d'être parlé.

Les sinus frontaux sont grands, de même que les arcades orbitaires en

visière; l'analogie avec l'Australien est évidente, et la dissemblance d'avec les anthropoïdes aussi.

En arrière, le *torus* occipital, très marqué chez le singe, mais moins chez le pithécanthrope, est plus atténué dans le crâne de la Chapelle, mais pas autant que chez l'Australien. Le trou occipital est très en arrière : c'est un signe d'animalité ; il est évident que la nuque était faite de muscles très puissants pour maintenir la tête en état de regarder vers l'horizon.

L'examen du palais est intéressant aussi. Les bords latéraux en sont presque parallèles, au lieu de décrire un segment d'ellipse ; c'est là un caractère simien. Autre caractère simien : un très grand prognathisme. Comme l'a fait observer Cuvier, le prognathisme est un caractère d'animal, d'être chez qui la partie masticatrice de la face prend un développement extrême par rapport à la partie cérébrale ou intellectuelle. L'homme de la Chapelle avait un vrai museau.

Un fait qui contribue encore à accentuer ce caractère animal est la totale absence des fosses canines, des deux fosses qui existent entre le nez et les joues.

Pourtant, et cela frappe, la fosse temporale n'indique pas un appareil masticateur très puissant.

La mandibule offre entre autres particularités celle de posséder des condyles énormes ; elle est épaisse aussi. C'est celle d'un sujet ayant déjà de l'âge, plus de cinquante ans, selon toute probabilité ; car le corps de la mâchoire, en arrière, a déjà subi une notable réduction en hauteur. Il reste peu de dents ; les canines sont très développées. A noter l'absence de menton. Le menton est un caractère tout à fait humain, qui s'exagère par l'âge. Or, il est très significatif que chez le crâne de la Chapelle, crâne d'un sujet déjà âgé pourtant, le menton manque totalement.

Des autres parties du squelette, il suffira de dire pour le présent que manifestement celui-ci appartenait à un sujet de petite taille, plutôt trapu ; le fémur présente une incurvation en avant, qui donne à penser que le membre inférieur avait une attitude fléchie : le sujet devait se tenir sur des jambes non pas droites, étendues, mais en légère flexion. Ajoutons que le tibia présente de la platycnémie, comme cela a lieu chez les races inférieures, et que le sujet a dû connaître les ennuis du rhumatisme. Il était assurément arthritique.

Au total, un homme, incontestablement un homme. Mais l'homme le plus bas placé, et aussi le plus complet des hommes fossiles que nous connaissions. Si, aux deux bouts d'une ligne, on met à gauche les anthropoïdes et à droite l'homme, le pithécanthrope se place entre eux, plus près des premiers ; le sujet de la Chapelle plus près de l'homme, mais pouvant donner la main au pithécanthrope.

Le très grand intérêt du crâne de la Chapelle, c'est qu'il nous fait voir combien une calotte analogue à celle de Néanderthal s'accorde avec un reste de crâne évidemment humain.

Nous tenons donc l'homme moustérien authentique. Il est très intéressant de rapprocher de cet homme à type animal encore l'outillage moustérien, qui reste simple, pour comparer ensuite à l'homme de Cro-Magnon, beaucoup plus élevé

anatomiquement, l'outillage qu'il nous a laissé, témoignant d'un grand progrès dans l'intelligence et l'adresse. Le perfectionnement marche de pair, dans l'ouvrier et dans l'œuvre. Au reste, il est bien probable que le type de Cro-Magnon et le Moustérien forment deux races.

La découverte de la Chapelle-aux-Saints vient d'autant plus à point qu'une découverte similaire faite au Moustier, il y a quelques mois, échappait à l'anthropologie française. Il n'y a pas de législation concernant les gisements préhistoriques. Chacun est libre d'y entrer et d'y puiser, après entente avec le propriétaire du terrain. Un amateur suisse ayant donc monopolisé, moyennant finances, un certain nombre de gisements, dont celui du Moustier, a trouvé dans celui-ci un squelette qui a pris immédiatement le chemin de l'Allemagne.

On ne sait pas encore grand'chose sur ce squelette. Ce semble être celui d'un sujet jeune, à caractères peut-être insuffisamment prononcés. Mais on est probablement en présence d'un néanderthaloïde de l'époque du Moustier. Un anthropologiste allemand en donnera prochainement la description.

Mais dès, maintenant, il convient d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce fait qu'au moment même où, en Suisse, le gisement célèbre de La Tène est fouillé *par la commune de Neuchâtel avec l'appui de la Confédération suisse*, en France nul ne se soucie de protéger les antiquités de nos gisements. A condition de se mettre en règle avec le propriétaire du sol, — ce qui est une affaire d'argent —, n'importe qui peut fouiller, extraire, et après cela vendre. Car au fond de tout cela on trouvera peut-être plus de commerce que de préoccupations scientifiques.

Pourtant, nous le savons, des personnalités autorisées et des collectivités aussi, qui prévoyaient cette issue, ont demandé qu'une législation protégeât nos gisements préhistoriques, si intéressants, si riches encore, au point de vue de la science, de l'art et de l'histoire des premiers habitants de notre sol. Cela n'a jusqu'ici servi de rien. Mais on peut espérer qu'il n'en sera pas toujours ainsi.

Ajoutons que le squelette de la Chapelle-aux-Saints est l'objet d'une étude approfondie de M. Marcellin Boule, et qu'aussitôt celle-ci achevée, le public pourra considérer le représentant le plus ancien de l'humanité en France dans le musée qui est tout désigné pour recevoir les restes de l'homme paléontologique : dans l'admirable galerie de paléontologie du Muséum d'histoire naturelle.

HENRY DE VARIGNY.

(*Le Temps*, 19 décembre 1908.)

### *Exploration du Turkestan*[1].

Sur des fragments de manuscrits rapportés du Turkestan oriental à Berlin, on a reconnu l'existence de deux nouvelles langues indo-assyriennes; il y a là un événement scientifique de tout premier ordre. L'une de ces langues était parlée dans le sud, l'autre dans le nord du Turkestan oriental. La langue n° 1

1. *Gazette de Francfort*, 17 octobre 1908.

a des affinités avec le perse et l'indou ; elle est *aryenne*. Les noms de nombre, de 21 à 99, y sont exprimés avec l'aide du mot signifiant *sur* ; ainsi 21 se dit *un sur vingt*, manière de parler dont on a cité un exemple védique. Cette langue a fait des emprunts considérables à celles de la Perse et de l'Inde ; *Ahura-mazda* (Ormuzd) y signifie le soleil. La langue n° 2 remonte à une époque très ancienne, antérieure de mille ans peut-être aux débuts du groupe aryen (voir le *stemma* ci-joint dressé par le Prof. C. Leumann). Par certains traits elle se rapproche du latin : 8 se dit *okadh* (= *octo*). Malheureusement, les fragments où l'on a déchiffré quelques mots des deux nouvelles langues sont si misérablement mutilés qu'il n'en faut pas en attendre de grandes lumières.

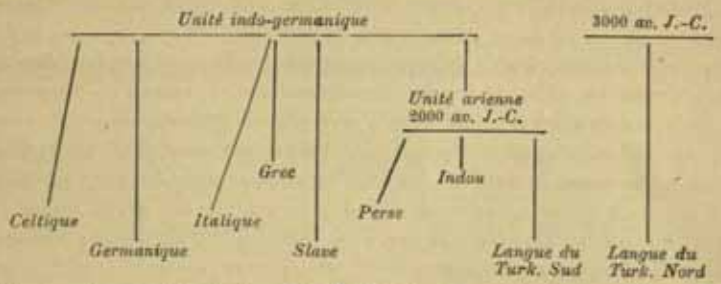


L'exploration archéologique du Turkestan, commencée par Sven Hedin, Grünwedel et Le Coq, se poursuit par les soins de M. Aurel Stein. Ce dernier, envoyé par le gouvernement de l'Inde, parcourt depuis deux ans le bassin du *Tarim* ; le 15 juillet 1908 il était à Khotan, occupé de l'emballage de ses découvertes. Au nord du lac Bagratch, il a trouvé les restes de villes pré-islamiques qui, d'après les monnaies chinoises, ont dû être habitées jusqu'au IX^e^ siècle. Au sud de la rivière Karahissar, il a exploré des chapelles bouddhiques dites *Ming-oi* (les mille maisons) ; il y a recueilli de beaux reliefs en stuc, des fragments de fresques, des bois sculptés et dorés du meilleur style gréco-bouddhique, des manuscrits *ouigours* et indous. Sur la hauteur de Khora il a visité un très grand nombre de petits temples et de cellules de moines bouddhiques qui dominent la vallée du Karashahr ; là aussi il a ramené au jour des bois sculptés échappés à la fureur iconoclaste des musulmans. Dans l'oasis de Kouchar, plusieurs groupes de temples souterrains et de chapelles d'une construction originale attestent la floraison du bouddhisme avant l'Islam ; c'est là que le missionnaire français, M. Pelliot, a conduit récemment des fouilles fructueuses. L'oasis de Domoka a fourni aussi des peintures bouddhiques sur bois et des manuscrits bien conservés en écritures indoues. Entre Domoko et Khotan, M. Stein a trouvé un grand temple bouddhique, orné de fresques, datant des premiers siècles avant notre ère. Les ruines du fort de Majar-tagh, détruites par le feu, contenaient des quantités de documents indous, chinois et tibétains, écrits sur papier ou sur bois. En même temps que l'exploration archéologique de ces régions si mal connues, s'opérait le relevé cartographique par les soins d'un géomètre du gouvernement de l'Inde ; toutes les cartes existantes seront, dit-on, à refaire d'après les relevés de M. Stein et de ses courageux collaborateurs.

S. R.

*Les cerfs mangeurs de serpents.*

Je crois devoir communiquer ici un document curieux que j'ai extrait des *Archives suisses des traditions populaires* (année 1908, 2e livraison, p. 109). On sait que plusieurs auteurs classiques ont mentionné l'hostilité qui existe entre les cerfs et les serpents Pline, par exemple, y fait allusion (*Histoire naturelle*, XXVIII, 42 et VIII, 50). Comme remède aux morsures de ces reptiles il indique la présure d'un faon tué dans le ventre de sa mère. Pour être à l'abri de ces animaux, il suffit de s'étendre sur des peaux de cerfs, car l'odeur du cerf est odieuse aux serpents, qu'on chasse également si l'on se munit de cornes brûlées. Brehm dit qu'ils ont l'organe de l'odorat très imparfait; cependant ils sentent les cerfs à distance, et le parfum de certaines plantes, telle que la lysimachie, leur est désagréable (*Histoire naturelle* de Pline, XXV, 55). Brehm a oublié de mentionner les cerfs parmi les ennemis de ce reptile. A ce propos, je ferai observer combien il serait utile d'avoir des répertoires complets, renfermant tous les renseignements donnés par les auteurs classiques sur les observations zoologiques, botaniques, etc , qu'ignorent presque toujours les naturalistes modernes. L'orientaliste lui-même y trouverait son profit. Maint fait curieux, signalé par les écrivains grecs ou latins, serait de nature à stimuler certaines recherches scientifiques. Mais j'en reviens au texte précité, tiré du folklore suisse, de la région du Pays d'En-haut, Haute-Gruyère. Il s'agit d'un exorcisme contre les morsures du serpent.

Il faut dire cette prière : « Ce sont les trois cerfs qui vont en bas la montagne du Jardin (des Oliviers?) et rencontrent notre Seigneur J.-C. qui leur dit : Où allez-vous les trois cerfs? — Nous sommes tant onxtiè (oints?) de l'onxion (*sic!*) du serpent, que nous n'en pouvons plus. — Onlion (onction?) morsure va-t-en, que (tu ne) fasses mal à chose qui (qu'il y) ait sur la terre et que tu t'en ailles de dessus les vivants et de dessus la personne (dites son nom de baptême, de qui il est né, son nom de famille), etc., etc. »

Si vous pouvez attraper le serpent, coupez-lui la tête, pilez-la, appliquez-la sur le mal. A défaut, prenez un emplâtre de fiente de jeune personne et l'appliquez sur le mal. Si une bête a été piquée, par le même remède elle peut être guérie. » Si l'on se rappelle ce qui a été dit ailleurs (*Revue arch.*, 1906) et si l'on recueillait tous les passages relatifs à la question, il ne saurait plus y avoir de doute sur l'ophiophagie des cerfs.

Genève. Alfred Boissier.

— M. Garstang, de l'Université de Liverpool, a découvert à 30 milles vers l'ouest d'Aintâb et au nord d'Alep un temple entouré d'un mur, avec une porte monumentale décorée de lions et de quadrupèdes ailés à figures humaines dont les queues se terminent en têtes d'oiseaux. Ce dernier détail est du plus grand intérêt; on trouve des parallèles dans l'art sibérien. Le style général témoigne d'une influence assyrienne, mais sur un fonds différent. On peut attribuer ces constructions aux Hittites, vers le VIIIe siècle av. J.-C. Aucune inscription n'a été découverte au cours des fouilles, mais il est question (dans le rapport publié

par l'*Athenaeum*) de fragments de poteries « minoennes », superposés à un étage de débris néolithiques.

S. R.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1908, 1er et 2e cahiers : A. S. Arbanitopoulos, *La signification des stèles peintes de Pagasæ* (pl. I-IV, 7 figures dans le texte. Il s'agit de stèles funéraires qui ont été remployées comme matériaux dans la construction d'une tour bâtie à l'époque romaine. Dans toutes ces stèles, le décor de la face antérieure avait été exécuté non au ciseau, comme c'est l'habitude, mais au pinceau. Une vingtaine de ces stèles ont conservé très vives les couleurs des tableaux qui les ornaient. Toute l'image est apparente ; sur deux cents environ il y a des traces de coloration et on distingue quelques contours. Les sujets sont identiques à ceux que figurent d'ordinaire les bas-reliefs des stèles ; le mort est assis et des parents, debout devant lui, lui tendent ou lui serrent la main. Toutes ces peintures ont été exécutées à l'encaustique. La pièce la plus curieuse est la stèle de la planche I. Elle paraît représenter le même thème qu'un tableau funéraire vu par Pausanias (II, 17, 3) à Sicyone, une jeune femme morte en couches). — Spyridakis, *Inscription archaïque thessalienne qui a trait à une constitution de dot*. — Sotiriadis, *Vases préhistoriques de Chéronée et d'Elatée* (pl. V et une planche additionnelle. 6 figures dans le texte). — A. Chr. Chatzis, *Lois relatives au culte trouvées en Achaïe* (un simple fragment). — Svoronos, *Nouvelles interprétations de bas-reliefs provenant de l'Asclépieion d'Athènes* (6 figures dans le texte. L'auteur appelle l'attention sur quelques-uns de ces bas-reliefs qui lui paraissent distingués du gros des monuments votifs en ce qu'ils auraient trait aux mythes d'Asclépios et à l'histoire du temple). — B. Staïs, *Figurine d'Aphrodite en terre cuite* (pl. VI-VII. Deux figures dans le texte et une planche complémentaire. Cette figurine a fait plus de bruit qu'elle ne le méritait. La statuette de Monemvasie n'a qu'un rapport très lointain avec la Vénus de Milo. La tête n'a pas la même noblesse, la draperie est autrement disposée ; les pieds n'ont pas le même mouvement. On ne peut tirer aucun parti de cette image pour la restitution de la célèbre statue). — Maltezos, *L'ancien calendrier attique et la période de dix-neuf ans à Athènes*, suite.

— Ἀθηνᾶ, t. XX, 1908, cahier 1-3. Dans ce recueil, qui n'est pas purement consacré à l'érudition, nous relevons les articles suivants : Pappageorgios, *Inscription de Derriopos en Macédoine* (publie, d'après une meilleure copie, une inscription intéressante qui a été éditée, dès 1864, par Coumanoudis). — Xanthoudidis, *Compléments à l'inscription de Miletopolis*. — Zolotis, *Corpus des inscriptions de Chios et d'Erythrées, publié, après sa mort, par sa fille* (il y a là jusqu'à 196 textes inédits pour l'antiquité, suivis d'observations intéressantes sur les textes déjà publiés, puis un certain nombre d'inscriptions chrétiennes, de textes latins et génois. Ces textes du moyen âge et des temps modernes, ainsi que quelques vases et bas-reliefs, sont donnés en facsimilés dans les 27 planches par lesquelles se termine le cahier. Le tout est accompagné de tables très complètes).

# BIBLIOGRAPHIE

---

**Besnier (Maurice). Les Catacombes de Rome**; in-12° de 290 pages avec 20 planches hors texte. Paris, Leroux, 1909.

M. Besnier n'a pas la prétention d'avoir découvert les Catacombes; mais il nous aidera assurément à les mieux connaître. Il a dépouillé pour nous toute la littérature qui s'y rapporte et qui, en ces dernières années, s'est enrichie d'ouvrages importants; il a suivi de près les fouilles récentes; et, de tout cela, il a composé un vigoureux tableau d'ensemble, complet et précis dans sa brièveté. Lui-même, dans son *Avant-Propos*, explique nettement et modestement ce qu'il a voulu faire : « J'ai voulu, dit-il, j'ai voulu simplement, dans ce livre, exposer les résultats généraux des travaux archéologiques et critiques dont les catacombes de Rome ont été l'objet depuis un demi-siècle. Il m'a semblé qu'il ne serait pas inutile de tracer, une fois de plus, cette esquisse rapide. De nouvelles découvertes et d'érudites publications ont notablement modifié, ces dernières années, l'aspect et les données des problèmes que soulève l'étude des anciens cimetières chrétiens de la Campagne romaine; il est bon que de temps à autre le public lettré soit mis au courant de l'état de ces questions et renseigné sur l'enrichissement progressif de nos connaissances. »

Souvent déjà, dans des ouvrages de vulgarisation, dans des manuels ou des articles de Revue, on avait tenté d'initier le public lettré aux mystères des Catacombes. M. Besnier y a peut-être réussi mieux que personne, grâce à l'étendue de son information, à la rigueur de sa méthode, à la sûreté de sa critique, à l'absence de tout parti-pris. En deux cent cinquante pages, il nous donne la substance des vastes publications antérieures et des rapports sur les fouilles, dont il a enregistré et contrôlé les résultats essentiels dans un livre très clair, bien ordonné et bien écrit, à la fois très savant et agréable à lire.

Il nous conte d'abord l'histoire de l'exploration des Catacombes dans les temps modernes; il analyse l'œuvre de De Rossi, actuellement poursuivie par ses élèves. Puis, il résume ce que l'on sait sur l'histoire des Catacombes dans l'antiquité, au temps des persécutions, et dans la période de paix qui a suivi l'édit de Milan. Vient ensuite une description générale des Catacombes romaines, étudiées successivement dans leur répartition topographique et dans leurs dispositions intérieures. Un chapitre fort intéressant, et qui jette quelque lumière sur les origines de l'Église romaine, est consacré aux souvenirs de saint Pierre et de saint Paul recueillis dans les Catacombes. Après ces études d'ensemble, M. Besnier décrit plus en détail les principaux cimetières souterrains, ceux de Priscille et de Domitille, celui de Calliste et ses dépendances; c'est encore une occasion d'évoquer les souvenirs historiques ou légendaires qui se rattachent à ces vieux cimetières. Plus loin, l'auteur nous

conduit dans les dernières catacombes du IIIe et IVe siècle : celles de Saint-Hippolyte, de Sainte-Agnès, de Commodille, de Generosa, de Pierre-et-Marcellin. Les derniers chapitres contiennent une vigoureuse esquisse de l'art des Catacombes : éléments divers de la décoration ; caractères généraux des peintures; sujets traités, figures mythologiques et symboles chrétiens, scènes de la vie présente et de la vie future, scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; statues, bas-reliefs, sarcophages ; objets d'ivoire, pierres gravées, médailles de dévotion, lampes de bronze ou d'argile ; vases en terre cuite, en albâtre, en verre. Le volume se termine par deux Appendices : une Bibliographie raisonnée ; un Tableau topographique des Catacombes romaines, avec des renseignements précis sur chaque cimetière. Vingt planches hors texte éclairent les descriptions. Une carte des environs de Rome indique l'emplacement des diverses catacombes.

On le voit, M. Besnier n'a négligé aucun des aspects de son sujet. En évitant la sécheresse des énumérations et des nomenclatures, en mêlant à la description les souvenirs historiques et les préoccupations d'art, il a su choisir et grouper habilement plus de faits et d'observations précises que n'en contiennent certains gros ouvrages sur la même question. Assurément, son petit livre ne dispensera pas de se reporter aux grandes publications de De Rossi, de Wilpert, ou d'autres. Mais il sera lu avec profit par les gens du métier ; et, pour les étudiants, pour les lettrés, ce sera une excellente et très commode *Introduction* à l'étude des Catacombes.

Paul Monceaux.

Espérandieu (Emile). **Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine**, tome II (Aquitaine), in-4° de VIII-478 pages. — Paris, Imprimerie nationale, 1908 (dans la Collection des **Documents inédits sur l'histoire de France**).

M. le Commandant Espérandieu poursuit méthodiquement et allègrement la publication de son excellent *Corpus* des sculptures gallo-romaines. Nous venons à peine de signaler le premier volume, terminé en 1907, et voici que paraît le tome II. Cette ponctualité, qui atteste l'activité féconde de l'auteur, prouve aussi qu'il a vu juste en traçant le plan de son *Recueil*. Renonçant aux longs commentaires, que semblaient appeler bien des monuments, mais qui auraient causé d'interminables retards, il s'est proposé avant tout de faire œuvre utile, en dressant l'inventaire raisonné de la sculpture gallo-romaine, en mettant à la disposition du public savant une reproduction exacte et une bibliographie de chaque monument. On ne saurait trop le féliciter de s'en tenir à son ferme dessein, qui témoigne d'une vue si juste des besoins les plus pressants de la science.

Le tome I était consacré aux provinces du Sud-Est et du Sud, Alpes-Maritimes, Alpes Cottiennes, Narbonnaise, avec un appendice sur la Corse. Le tome II se rapporte tout entier à l'Aquitaine. L'auteur a suivi le même plan, qui avait été unanimement approuvé : classement par localités, avec de courtes notices sur la formation des musées et autres collections. Signalons pourtant une innovation, qui sera bien accueillie : aux bas-reliefs, M. Espérandieu

joint cette fois les sculptures de ronde bosse et quelques monuments des temps antérieurs à la conquête. Évidemment, dans un recueil de ce genre, dont l'un des mérites essentiels est d'être complet, il y avait quelque inconvénient à laisser de côté les statues ou fragments de statues. M. Espérandieu n'a pas hésité à grossir encore sa besogne ; il mérite d'autant plus la reconnaissance des savants, dont il facilitera les études.

Ce second volume contient la reproduction de près de neuf cents monuments : nos 836 à 1733. Dans le nombre figurent des séries importantes. Nous signalerons surtout les sculptures de Martres-Tolosanes au musée de Toulouse, les bas-reliefs du Comminges, de Bordeaux, de Périgueux, de Saintes, de Poitiers, de Bourges, de Néris, de Limoges, de Clermont-Ferrand et du pays arverne, les sculptures décoratives du Puy. Le volume se termine par un *Index alphabétique*, qui contient le relevé de tous les sujets traités sur les monuments gallo-romains de la région, et qui facilitera beaucoup les recherches des érudits dans la comparaison des thèmes similaires.

Dans le troisième volume, qui sera bientôt prêt, M. Espérandieu nous fera les honneurs de la Lyonnaise.

Paul Monceaux.

Maurice (Jules). **Numismatique constantinienne. Iconographie et chronologie ; description historique des émissions monétaires.** Tome I, in-8° de CLXXIX-507 pages, et 23 planches hors texte. Paris, Leroux, 1908.

M. Jules Maurice s'est voué depuis bien des années à l'étude de la numismatique constantinienne. Il a complètement renouvelé la question par l'étendue de ses recherches, par la méthode qu'il a inaugurée, par l'idée très féconde qu'il a eue de chercher toujours le rapport des monnaies avec les événements historiques et les textes de cette période. Sur tous les ateliers monétaires qui fonctionnèrent alors, il a publié des monographies précises et complètes, qui ont été accueillies avec empressement par les principales Revues numismatiques de l'Europe. Il s'est décidé à réunir toutes ces monographies, ou plutôt, à les fondre dans un ouvrage d'ensemble, synthèse de ses multiples travaux. Cet ouvrage, dont le premier volume vient de paraître, deviendra vite classique dans le monde des numismates ; mais il mérite également d'être signalé aux historiens, aux archéologues et au public lettré.

Ce premier volume se compose de trois parties. D'abord, une grande *Introduction* de près de deux cents pages, où l'auteur étudie tour à tour l'administration des monnaies à l'époque constantinienne, l'anatomie de la monnaie pendant cette période, les espèces monétaires, la chronologie, les généalogies impériales. Le chapitre sur la chronologie a une importance toute particulière. L'auteur s'est proposé d'y contrôler par l'étude des monnaies toute la chronologie de cette période. De 305 à 337, année par année, il suit l'histoire du temps, enregistrant avec soin tous les événements qui sont connus par les textes ou les médailles. Sur beaucoup de points, il a pu rectifier ou compléter cette histoire : bien des faits, omis ou déformés par les historiens, sont révélés ou précisés par l'examen parallèle des émissions monétaires. On voit tout

l'intérêt que présente cette enquête pour les érudits qui s'occupent de la période constantinienne. M. Maurice leur fournit à tous une base solide. Il apporte même des indications utiles à l'histoire littéraire. Il nous aide à apprécier la valeur relative des témoignages contemporains. Il nous démontre, par exemple, que Lactance, dans son pamphlet *De mortibus persecutorum*, est merveilleusement informé du détail des faits et qu'on a eu tort de contester son autorité : un coup d'œil sur les légendes monétaires nous renseigne beaucoup mieux, sur la valeur objective du *De mortibus*, que toutes les dissertations des humanistes sur la « véracité » de Lactance.

La seconde partie renferme une étude très curieuse et très neuve sur l'iconographie des empereurs romains à la fin du IIIe siècle et au début du IVe. La question était, jusqu'ici, fort obscure. En désespoir de cause, les numismates avaient fini par admettre que les effigies monétaires de cette catégorie n'étaient pas des portraits réels. M. Maurice a trouvé la clef de l'énigme. Il explique fort bien la raison de ces substitutions d'effigies qui déconcertaient les numismates : « Le fait, dit-il, le fait particulier et capital, à l'époque qui nous occupe, est la frappe de monnaies aux noms d'un empereur régnant, inscrits autour de l'effigie d'un autre prince, son corégent et son allié. Quelque extraordinaire que paraisse ce fait, qui explique le plus grand nombre des substitutions d'effigies, il fut la conséquence de l'organisation de l'Empire par Dioclétien sur une base nouvelle... Les empereurs se considérant comme des collègues associés, chacun d'eux émettait des monnaies, non seulement à son nom, mais aux noms de ses corégents : les échanges commerciaux et l'unité fictive de l'Empire l'exigeaient. Mais la chancellerie de l'un ne possédait pas les effigies de ses corégents ; et il eût fallu, pour que celle d'un Auguste ou d'un César parvînt dans les ateliers de l'autre Auguste ou de l'autre César, un véritable acte diplomatique, c'est-à-dire un échange de cette effigie entre deux chancelleries, ou, si l'on aime mieux, entre deux administrations centrales des monnaies. Or, cet échange ne fut pas constant entre les princes dont les rapports étaient limités... Les ateliers monétaires se trouvèrent dans la nécessité de frapper des pièces aux noms d'empereurs dont il n'avaient pas reçu les effigies. Ils leur attribuèrent celles qu'il possédaient. C'est ce qui produisit les substitutions d'effigies, innombrables à cette époque... On trouve l'effigie personnelle d'un empereur de l'époque qui nous occupe sur les monnaies et médailles frappées à son nom dans les ateliers qui lui appartenaient en propre depuis un temps suffisant pour que l'on ait pu renouveler les coins de l'atelier » (p. 4-6). — Armé de ces principes, M. Maurice a pu identifier les effigies, et déterminer quels sont les portraits authentiques des empereurs de cette période. Il a reconstitué ainsi toute la galerie des portraits impériaux ou princiers : Dioclétien (planche I) ; Maximien Hercule (pl. II) ; Constance Chlore (pl. III) ; Galère (pl. IV) ; Sévère II (pl. V) ; Maximin Daza (pl. VI) ; Valérie, Maxence et Romulus (pl. VII) ; Hélène et Constantin (pl. VIII-IX) ; Alexandre et les deux Licinius (pl. X) ; Crispus, Fausta, Delmatius et Hannibalianus (pl. XI) ; Constantin II (pl. XII) ; Constance II (pl. XIII-XIV) ; Constant Ier (pl. XV-XVI). Il est à noter que pour ces personnages, là où la comparaison est possible, le

témoignage plastique des monnaies s'accorde entièrement avec les portraits tracés par Lactance et autres écrivains du temps.

Dans sa troisième partie, M. Maurice commence l'étude détaillée des divers ateliers monétaires : ateliers de Rome (p. 163 et pl. XVII) ; d'Ostie (p. 263 et pl. XIX) ; d'Aquilée (p. 289 et pl. XX) ; de Carthage (p. 339 et pl. XXI) ; de Trèves (p. 370 et pl. XXII-XXIII). Nous laissons aux numismates le soin d'apprécier cette partie du travail de M. Maurice. Nous avons voulu surtout indiquer l'intérêt que présente son livre pour la chronologie et l'iconographie des empereurs contemporains de Dioclétien ou de Constantin.

Paul Monceaux.

Gusman (Pierre). **La Villa d'Hadrien près de Tivoli. Guide et description, suivis d'un Catalogue des œuvres d'art** ; in-16° de 171 pages, avec nombreuses gravures. Paris, Hachette, 1908.

Nous avons signalé naguère le grand ouvrage illustré de M. Pierre Gusman sur la *Villa impériale de Tibur* (1904). L'auteur vient de publier, sur un plan nouveau, un abrégé de son gros livre. C'est à la fois un résumé succinct de l'ouvrage antérieur, et un *Guide* commode à l'usage des touristes. Une première partie contient une *Notice historique* sommaire sur les voyages d'Hadrien, et sur les destinées de la Villa depuis ses origines jusqu'à nos jours. Dans une seconde partie, intitulée *L'Art à la Villa*, l'auteur décrit brièvement les principaux groupes de ruines et les séries d'œuvres d'art qui y sont conservées ou qui en proviennent : morceaux d'architecture, fontaines, candélabres, vases, bachiques, peintures, mosaïques, bas-reliefs et autres sculptures, etc. La troisième partie, qui a pour titre *Une visite à la Villa*, renferme le *Guide* proprement dit : on y trouve un itinéraire méthodique, des itinéraires restreints et des renseignements sommaires sur les diverses antiquités que rencontre le touriste au cours de sa promenade. L'ouvrage se termine par un intéressant catalogue des œuvres d'art qui ont été découvertes dans la Villa d'Hadrien et qui sont aujourd'hui dispersées dans de nombreux musées : on peut ainsi, par la pensée, reconstituer la décoration ancienne des divers monuments. Le livre est joliment illustré : nombreuses vues de ruines, plans des édifices, reproductions de neuf dessins originaux de l'auteur. A la fin du volume, un plan d'ensemble, net et pratique, avec des numéros correspondant à ceux du *Guide*. Ce petit livre, qui contient la substance du gros, sera fort apprécié des touristes et rendra service aux lecteurs pressés. Il prendra place à côté de deux ouvrages de la même collection, auxquels il ressemble beaucoup, au moins par la destination, le format et la couverture : le *Forum romain* de M. Thédenat, et le *Capitole romain* de M. Rodocanachi.

Paul Monceaux.

M^lle^ Louise Pillion. **Les Portails latéraux de la Cathédrale de Rouen.** Paris, 1907, in-8, VIII + 250 pp. et 69 fig.

Cet ouvrage, qui a valu à son auteur le diplôme de l'École du Louvre et un prix de l'Institut, est connu, au moins en partie, des lecteurs de la *Revue archéo-*

*logique* puisqu'ils ont eu ici-même la primeur d'un de ses chapitres[1]. Dans l'ensemble du travail sont décrits et très heureusement commentés tous les petits bas-reliefs, inscrits dans des quatre-feuilles, qui tapissent le soubassement du portail de la Calende et du portail des Libraires. Ces charmantes sculptures, jusqu'alors trop négligées des historiens, restaient presque totalement inintelligibles pour nous. Mlle Pillion, en retrouvant autant qu'il était possible leur signification, a fait mieux que rendre la vie à cette partie du monument et que fournir une importante contribution à la monographie que la cathédrale de Rouen mérite d'avoir un jour. Son étude sera indispensable aussi à tous ceux qui poursuivent des recherches sur l'iconographie du moyen âge. Les sculpteurs de Rouen ont traité avec une prolixité sans autre exemple et avec un souci nouveau de l'anecdote et du pittoresque des motifs comme les histoires de Jacob, de Joseph, de Job, de Judith. La parabole du Mauvais Riche, qui tenait à l'aise, cent ans auparavant, sur un chapiteau des cloîtres d'Elne ou de Moissac, se développe ici en vingt tableaux. Cette riche matière est enrichie encore par les commentaires de l'auteur sur les sources d'inspiration, par des comparaisons avec des sculptures, des manuscrits, des vitraux et des ivoires. L'index et les tables qui terminent ce répertoire en rendent le maniement très commode.

Dans la partie proprement archéologique du mémoire, l'auteur s'efforce de situer très exactement les sculptures de Rouen dans la série des bas-reliefs analogues, en France et à l'Étranger. Le seul texte que l'on pût utiliser indique seulement que l'archevêque songeait en 1280 à édifier la porte des Libraires. Il était donc nécessaire, pour dater l'exécution même, de recourir aux comparaisons techniques. Elles fournissent ici des conclusions presque trop rigoureuses. On peut toujours en effet se demander si des nuances de style suffisent à préciser l'ordre de succession des travaux. A quel résultat invraisemblable nous entraînerait l'application de ce principe si nous opposions, par exemple, devant l'Arc de l'Étoile, les sculptures de Rude à celles d'Etex; devant l'Opéra, le groupe de Carpeaux à ceux de Perraud ou de Guillaume! Ce n'est pas trop de toute la prudence de Mlle Pillion pour éviter les dangers de cette méthode. Ce qui reste incontestablement acquis de son travail, c'est que les bas-reliefs de Rouen sont du dernier quart du XIIIe siècle : postérieurs à ceux du portail sud de Paris, antérieurs à ceux de Lyon, ils précèdent de loin les fameuses portes du baptistère de Pise, qui leur ressemblent à plus d'un titre. Ce n'est pas le moindre intérêt du travail que nous venons d'analyser que d'avoir attiré l'attention sur un des ancêtres gothiques immédiats de cette Renaissance italienne, où l'on ne vit longtemps qu'un retour aux formes et aux principes de l'Antiquité.

J. Laran.

Henri Sensine. **Dans la lumière de la Grèce.** Lausanne, Payot, 1908, in-16, 344 p.

D'une croisière effectuée l'an dernier en Grèce, M. Sensine a rapporté un joli bouquet de souvenirs qu'il nous offre aujourd'hui sous un titre clair et suggestif : *Dans la lumière de la Grèce*. C'est en effet par de beaux jours à la

1. *Revue archéologique*, 1905, p. 71 et 384.

lumière radieuse qu'il a visité en pieux pèlerin Athènes, Olympie, Delphes, Délos, Théra, la Crète, tous les sites de la Grèce dont les vestiges attirent le lettré. Et les impressions qu'il a éprouvées à la vue de ces monuments, il les a consignées en quelques chapitres fort agréables à lire. L'exemple donné par M. G. Boissier dans ses *Promenades archéologiques*, par M. Diehl dans ses *Excursions archéologiques* et son *En Méditerranée*, a été suivi ici, et ce sont aussi des promenades dans le passé. Bien que l'auteur ne soit pas archéologue de profession, on ne peut que le louer de la sûreté de sa documentation, sans toutefois aucune trace de pédantisme qui serait à déplorer dans un volume destiné au grand public. Et cette information précise n'est pas seulement empruntée aux ouvrages spéciaux, elle est sans cesse contrôlée par l'examen même des monuments. C'est ainsi qu'à Volo, M. S. a observé attentivement les stèles peintes découvertes récemment à Pagasae (p. 203), si précieuses pour la connaissance de la peinture antique[1]. Ce volume, écrit clairement et sans le ton guindé et affecté que se croient parfois obligés de prendre ceux qui rédigent leur voyage en Grèce, est d'une lecture facile et intéressante.

W. Deonna.

**Les croyances populaires.** Leçons sur l'Histoire des Religions professées à l'Université Nouvelle de Bruxelles. — Première série : *La Survie des Ombres*, par Elie Reclus; avant-propos par Maurice Vernes. — Paris, Giard et Brière. In-8, xxviii-279 p.

Elie Reclus est peu connu du grand public. Il n'a pas, comme son frère Elisée, attaché son nom à une œuvre monumentale. Ce fut pourtant un écrivain fécond : pendant un demi-siècle, il ne cessa d'envoyer aux revues du monde entier des articles sur les sujets les plus divers. Ces articles n'ont malheureusement jamais été réunis. Ses goûts le portaient plus spécialement vers les études ethnographiques et religieuses. Il a publié deux volumes sur les « Primitifs » et sur « les Primitifs d'Australie ». Dans les dernières années de sa vie, il fit à l'Université Nouvelle de Bruxelles une série de leçons sur l'histoire des religions. Ce sont ces leçons qu'édite aujourd'hui M. Maurice Vernes, à qui Elie Reclus laissa, en mourant, ses notes et ses manuscrits.

Au nombre d'une centaine, elles se divisent en quatre groupes : *la survie des Ombres*, *Magisme et Démonisme*, *Sorcellerie et Présages*, *Sacrifices et Dieux de la Nature*. La première série seule a paru. Elie Reclus y montre le rôle de l'âme séparée du corps par la mort : devenue esprit, elle peuple le monde et elle le gouverne, en intervenant dans toutes les manifestations de l'activité humaine. Comme l'indique le titre général, ce que l'auteur étudie, ce ne sont pas les dogmes religieux en eux-mêmes; ce sont les croyances populaires qui ont servi à les former, c'est le fait religieux tel qu'il s'est présenté à

1. *L'art et les artistes*, 1908, août, p. 241; *Arch. Anzeig*, 1908, p. 135; *Amer. Journal of arch.*, 1908, p. 102, 364; *Rev. des Et. grecques*, 1908 p. 175; Ἀθῆναι, supplément, février 1908, p. 445 sq.; *Eph. arch.*, 1908, p. 159.

l'esprit de l'homme primitif, tel qu'il a évolué et tel qu'il a survécu dans l'âme du peuple. C'est ce fait religieux qui forme le fond de toute religion, aussi bien des cultes savants comme le christianisme ou l'islamisme, que des cultes sauvages et fétichistes.

Quelques citations feront connaître, mieux qu'une sèche analyse, le caractère et l'objet de ces leçons. Elles permettront en même temps au lecteur d'apprécier la forme nette et précise donnée par l'écrivain à sa pensée.

« Les religions savantes, dit Elie Reclus, ne nous suffisent pas. Nous les complétons pour l'étude des *croyances populaires* qui constituent, selon nous, la religion universelle, celle de tous les peuples, dans tous les temps et tous les lieux. Nous n'expliquons pas les superstitions par la religion, mais nous expliquons les religions par la superstition... La substance d'une religion, la moelle de ses os lui est apportée par le pauvre Jean-Jean, par le misérable Jean-Jacques et leurs pareils. Jacques et Jean donnent leur personne, donnent leur foi naïve, donnent leur âme. Les intellectualistes donnent leur approbation... Aux religions déjà existantes, aux cultes en vigueur, les intellectualistes rendent d'incontestables services... ils y font de l'ordre et de l'équilibre dans la mesure du possible. »

L'étude des religions, et surtout celle des croyances populaires, sont indispensables pour suivre le développement de l'humanité. « Sans la science des religions, il serait impossible de rien comprendre à la genèse intellectuelle des peuples et des nations... Pour comprendre l'histoire, il faut s'entendre aux religions, car les peuples pensent et sentent sous la forme religieuse; les religions font partie intégrante de l'évolution humaine. »

Grâce aux efforts faits par les sorciers pour expliquer les mystères dont l'homme était entouré, les premières religions donnèrent naissance à la première science. « Des magiciens s'essayèrent à la médecine et à la philosophie, essais informes, ridicules aujourd'hui, mais par lesquels il fallait débuter. Ils mirent en circulation quantité d'idées, tant fausses que vraies, lesquelles, maintenant encore, font partie intégrante de notre développement et même de notre intelligence; il semble que l'humanité ait dû épuiser l'entière série d'erreurs possibles avant d'être admise au parvis de la vérité. »

En même temps que la science, et plus vite qu'elle, s'affirma la morale. « Les premières religions, même les plus grossières, furent une aspiration vers le bien, vers le mieux, vers l'existence parfaite... On décréta que la justice, si souvent ignorée ou même pourchassée parmi nous, serait du royaume éternel l'auguste souveraine. De cette affirmation, toute nation plus ou moins débarbouillée de l'inculte sauvagerie fit le premier et grand article de foi. »

Au fur et à mesure que l'homme se perfectionne, ainsi en est-il des religions. « C'est l'homme, en effet, qui évolue dans les religions, les arts, les sciences et les industries; il ne peut laisser d'œuvre, exprimer de pensée qui ne soit empreinte de sa personnalité. Sur l'évolution historique de notre espèce se calque son évolution religieuse. Tel homme, tel dieu. Aux époques de barbarie règne le barbare démonisme, fouillis d'incohérence, de stupéfiantes absurdités... Nulle chose au monde ne semble sotte et stupide autant qu'une religion en la phase enfantine. »

Cette phase dura fort longtemps, sans doute des milliers d'années. Puis, peu à peu, « parmi les sorciers qui opéraient sur la multitude démonique, des Sapients, les premiers intellectualistes en date, des rhapsodes peut-être, manipulèrent la légende divine, éliminèrent les plus grosses niaiseries, les plus repoussantes difformités, firent le départ entre les figures principales et les secondaires, « échenillèrent les dieux », introduisirent quelque ordre et quelque mesure dans la démonaille bizarre. De génération en génération, les fables se transformaient en mythes, les mythes se poétisaient, se moralisaient presque; certains noms se chargeaient d'idée; la raison commençait à transparaître. Insensiblement, les légendes qui se rapportaient aux grands phénomènes physiques et aux profonds sentiments du cœur se fixaient plus nettement dans les mémoires. Dans l'esprit de l'homme, la nature se reflétait moins obscurément, son image s'éclairait et se complétait. On y mit le temps, un long temps. »

C'est ainsi que se formèrent insensiblement les idées qui présidèrent à la naissance et à l'évolution des grandes religions modernes. L'auteur donne en ces termes la formule de ces lentes transformations, qui finissent par aboutir à la suppression du Divin.

« Résumons-nous. Les religions sont polythéistes, d'essence et d'origine. L'Intelligence travaille ces produits du Sentiment, supprime les doubles emplois, simplifie, coordonne; tôt ou tard, elle transforme les polythéismes en oligothéismes. Puis les intellectualistes s'éprennent du Théisme, manipulent les divinités, les concentrent en un seul être, qu'ils présentent volontiers sous l'aspect d'une essence en trois modalités. Arrivés à ce point, les intellectualistes n'ont fait que la moitié de leur œuvre. Maintenant, ils s'appliquent à volatiliser leur essence théiste, ils l'épandent, l'introduisent partout; le Théisme devient Panthéisme. L'infusant partout, l'atténuant toujours, le sublimant, le subtilisant sans cesse, leur Panthéisme finit par se dissiper et disparaître. C'est l'Athéisme. Force est alors aux intellectualistes de s'arrêter; ils se regardent étonnés, ils cherchent autour d'eux. Et peut-être les entendez-vous qui s'écrient : Notre Dieu s'est perdu... Qu'en avez-vous fait? »

On voit la portée philosophique de l'œuvre d'Élie Reclus. Le lecteur y trouvera le témoignage d'une immense érudition et d'une merveilleuse sagacité. Nul n'a su, mieux que l'auteur, découvrir dans le fait en apparence le plus banal la survivance d'une ancienne croyance ; nul n'a su, mieux que lui, montrer comment un vieux rite, par une adaptation insensible aux circonstances de temps et de milieu, a fini par donner naissance à telle pratique courante, que chacun répète machinalement, sans se douter qu'il accomplit, ce faisant, un acte religieux.

L'esprit détaché de tout dogme, Élie Reclus a pu apprécier en toute liberté et sans parti pris les faits religieux qu'il a décrits. Son livre, s'il en fut jamais, est un livre de bonne foi.

P. DE BAUDIÈRE.

Emilio Calvi. **Bibliografia di Roma nel Medio Evo (476-1499).** *Supplemento I, con appendice sulle catacombe e sulle chiese di Roma.* Rome, Loescher, 1908. In-8°, IX-162 pp. (15 fr.).

La partie la plus intéressante de cet utile répertoire n'est peut-être pas le supplément à la bibliographie de Rome médiévale publiée antérieurement par M. Calvi, mais bien plutôt l'excellent appendice consacré par l'auteur à la bibliographie des catacombes et des églises romaines. Cette liste de plus de deux mille six cents ouvrages et articles en toutes langues, classés par ordre de matières, décrits sans trop de minutie bibliographique, mais avec une grande exactitude, rendra les plus grands services à tous ceux qui s'occupent de la Rome chrétienne. Les descriptions que nous avons pu contrôler nous ont paru fort correctes. Nous n'avons relevé qu'une seule *grosse* omission, celle des *Inscriptiones christianae* de G. B. de Rossi, ouvrage capital tant pour l'histoire des catacombes que pour celle des églises.

Comme dans tous les recueils bibliographiques, il est facile de relever quelques petites erreurs ou omissions :

N. 5. Du *Bulletino di archeologia christiana* il existe une édition française pour les années 1867 à 1883 (par Martigny et Duchesne) ; elle est bien connue et beaucoup moins chère que l'édition romaine ; ce que l'on sait moins, c'est qu'il existe aussi une édition française des premières années de ce recueil. Nous possédons l'année 1863 et M. Gatti a recueilli les deux ou trois premiers fascicules de l'année suivante. En existe-t-il davantage ?

N. 13. Il fallait dire que le *Conventus* est en 6 fascicules.

N. 32. Lire Στρωμάτιον et non Στρωμάτιων.

N. 67. Le ms. de L'Heureux est à la bibliothèque d'Amiens ; l'édition citée est de Garrucci, dont le nom ne devait pas être omis.

N. 120. Bosio, *Roma sotterranea*. Il en existe une édition in-4°, de 1650, moins chère (mais moins bonne) que la grande édition de 1632. Il en existe aussi au moins *une* réimpression du XVIII° siècle.

N. 169 *bis*. O. Jozzi a répondu à l'article de Gatti, cité par M. Calvi, en publiant une feuille in-4° de 2 ff. intitulée *Prima riposta al calunnioso articolo del Sig. Giuseppe Gatti* (*s. l. n. d.*).

N. 202. *L'Itinéraire* de M. Marucchi, dont il existe une deuxième édition française revue et augmentée (1903), a paru d'abord en avril 1900 sous le titre : *Guide des catacombes romaines*.

N. 240. Raoul-Rochette. Il existe une édition de Bruxelles (1837, in-16).

N. 334. Nortet. La septième édition est de 1893.

N. 2390. Existe aussi « Rome, 1858, in-16 ».

Une liste comme celle de M. Calvi n'est jamais tout à fait complète. Nous pourrions facilement la grossir d'une centaine de numéros ; mais ne voulant mentionner que des ouvrages que nous avons sous les yeux, nous nous bornerons à indiquer ici quelques volumes et brochures figurant dans une petite collection spéciale que nous avons eu l'occasion de former il y a quelques années, au cours d'une mission en Italie :

Maurice Besnier, *L'exploration des catacombes de Rome dans les temps modernes* (Paris, 1904, in-8°). Extrait de la *Revue des cours et conférences*.

Abbé Alphonse Cordier, *Lettres à Édouard sur les catacombes romaines* (Paris et Lyon, 1852, in-8°) 459, p. et pl.

Desbassayns de Richemont, *Les premiers monuments chrétiens à Rome* (Bruxelles, 1865, in-8°).

Charles Mac Farlane, *The catacombs of Rome* (Londres, 1852, in-12).

De Richemond, *Voyage à la cité souterraine. Le dernier explorateur des catacombes de Rome* (Rochefort, 1882, in-8°).

H. de Lépinois, *Roma subterranea christiana* (Paris, 1868, in-8°).

Desbassayns de Richemont, *Le cimetière de Calliste devant l'histoire* dans la *Revue des questions historiques*, t. VI (1869), pp. 5-145 et tirage à part.

Louis Lefort, *La basilique de Sainte-Pétronille au sein de la catacombe de Domitille près de Rome* (Paris, 1875, in-8°). Extrait du *Correspondant*.

Aug. Stegensek, *Ein longobardischer Altar in S. Maria del Priorato auf dem Aventin* dans Στρωμάτιον ἀρχαιολογικόν (Rome, 1900, in-8°), p. 78 suiv.

Louis Lefort, *Deux mosaïques chrétiennes du IVe siècle. Église de Sainte-Pudentienne. Baptistère de Sainte-Constance à Rome* (Paris, 1894, in-8°). Extrait de l'*Enseignement chrétien*, 16 avril 1894.

Ces omissions, on le voit, ne portent que sur des points de détail. Au contraire dans l'article *Cimiteri degli Ebrei*, p. 20-21, il ne serait pas difficile d'intercaler une dizaine de renvois importants.

M. Calvi s'est attaché dans son ouvrage à citer non seulement les imprimés, mais encore les manuscrits. A-t-il réussi même à citer les plus importants de ces derniers? Nous ne le croyons pas, puisqu'il passe sous silence, parmi les manuscrits de la bibliothèque vaticane, les admirables collections de documents réunies par de Rossi et Stevenson.

Seymour de Ricci.

**Publications of an American archaeological Expedition to Syria in 1899-1900.** Part III : *Greek and Latin Inscriptions*, by W. Kelly Prentice. Published by the Century Co., New-York, 1908. In-4°, XIV-352 p. avec de nombreuses illustrations dans le texte En vente chez W. Heinemann, 21 Bedford Str. London. Prix : 78 fr. 75 net.

Il n'a pas fallu moins de huit ans à M. Prentice pour préparer l'édition des textes recueillis par lui et ses collègues, au cours de l'expédition archéologique envoyée en Syrie, en 1899-1900, par quelques Mécènes américains. C'est dire avec quelle conscience le savant professeur de l'université de Princeton s'est acquitté de sa tâche. Cette tâche, d'ailleurs, ne manquait point de difficultés : les textes grecs orientaux sont, en effet, souvent d'une orthographe si barbare, d'une syntaxe si fantaisiste et si riches en abréviations que le déchiffrement en est très laborieux; ajoutez à cela l'onomastique sémitique aboutissant en grec à des graphies étranges, qui compliquent d'autant les lectures et découragent les tentatives de restitution. Il faut tenir compte de toutes ces difficultés pour apprécier à sa juste valeur le travail de M. P. On y reconnaîtra vite des qualités de

premier ordre : une méthode rigoureuse, une sagacité très clairvoyante, beaucoup d'ingéniosité mais surtout une connaissance approfondie des anciennes liturgies chrétiennes et de l'épigraphie syrienne.

Les textes réunis dans ce somptueux recueil[1] proviennent de quatre régions. La première comprend trois massifs montagneux (Dj. il-A'lâ, Dj. Bârîshâ et Dj. Ḥalaḳah) qui courent approximativement dans la direction N.-S. entre Alep et le grand coude de l'Oronte et dont l'extrémité N.-E. est formée par le Dj. Shêkh Berekât et le Dj. Sim'ân. Un peu plus au sud, la seconde région est celle du Dj. Riḥâ; on y a annexé Apamée. La troisième groupe les districts de Selemîyeh et de Ḳinnesrîn, ainsi que les massifs du Dj. il-Ḥaṣṣ et du Dj. Shbêt; on y a joint une série d'inscriptions de provenances diverses : Ba'albek, Tell Nebî Mindô, Ḥamâ, Palmyre, etc. Enfin la quatrième région couvre un secteur important du Ḥaurân, comprenant il-Haiyât, Shaḳḳâ, Mushennef, Shebhâ, Ḳanawât, Si', etc.

M. P. s'étant proposé de présenter une série complète des inscriptions grecques et latines du Dj. Riḥâ, du Dj. il-A'lâ, du Dj. Bârîshâ et de la partie du Dj. Ḥalaḳah qui ferme, au N. et à l'O., la plaine de Dânâ, et de grouper autour des textes nouveaux, publiés dans les chap. IV et V, les inscriptions déjà connues qui peuvent avoir une connexion spéciale avec les textes qu'il a relevés, c'est tout au plus si des 478 textes publiés la moitié sont inédits; mais la lecture de beaucoup d'inscriptions déjà connues est confirmée ou modifiée par de nouvelles copies. Il faut signaler comme particulièrement intéressants : les ὅροι ἀσυλίας d'un sanctuaire de saint Etienne (28-29), de celui du martyr Kérykos (298), de l'église de la sainte Vierge et des saints Côme et Damien (350); les inscriptions de Burdj Bâḳirhâ (Διὶ Βωρῷ) et du temenos du temple des dieux Madbachos et Sélamanès (48 et 100-108 a); les inscriptions d'Apamée (Ḳal'at il-Muḍîḳ), dont onze sont inédites (125-143); la série complète des inscriptions du tombeau d'Eusébios et d'Antoninos (157-170); celles du monument d'Abedrapsas (242-247); trois sentences curieuses sur la vanité de la vie (227, 230-231); l'inscription de Phocas et de Léontia (319); une bonne photographie du texte de Khân il-Abyaḍ (355); une dédicace aux deux Philippe (400); la mention d'un σύνδικος νομάδων (383), de l'εὐνοῦχος τῶν Κυρ(ιλλάνου) (387 et 389), etc.

Le commentaire de M. P. est excellent. Il a eu de plus l'heureuse idée de grouper en un chapitre spécial (*The character and purpose of the Inscriptions of northern central Syria*, p. 1-25) les faits principaux qui se dégagent de l'étude des textes des deux premières régions (chap. II et III), de celles justement dont il a tenté de donner une sorte de *Corpus* provisoire. En groupant les textes datés, il arrive à constater que l'épigraphie chrétienne apparaît dans ces régions à la fin du premier quart du IV^e^ siècle; pendant près de 300 ans (324-609), les textes datés se multiplient et nous renseignent sur la situation, la vie, les mœurs, les croyances des populations chrétiennes qui habitaient les 2 ou 300

1. Pourquoi faut-il que les savants, dont la bourse est souvent légère, paient la rançon de tout ce luxe inutile? N'aurait-on pas pu supprimer la dorure, le papier glacé, diminuer les marges pour rendre le prix du volume abordable?

villes dont les ruines s'éparpillent dans ces montagnes aujourd'hui désolées et attestent, par leur caractère monumental et leur confort, le luxe et le raffinement des cités qui y florissaient entre le milieu du Ier siècle et la moitié du VIIe. Revenant sur un sujet qu'il a été le premier à mettre en lumière, il y a quelques années, M. P. précise la parenté de nombre de ces inscriptions chrétiennes, formées de lambeaux de textes scripturaires, avec la liturgie de l'époque. Après un examen très minutieux de ces précieux témoignages, antérieurs à toute tradition manuscrite, il conclut (p. 10-11) que le rituel usité dans le nord de la Syrie, entre le IIIe et le VIIIe siècle, ressemblait davantage à la liturgie de saint Jacques ou à celle de saint Basile, dans la forme sous laquelle elles nous ont été conservées, qu'à aucune autre liturgie parvenue jusqu'à nous. Mais une question se pose : pourquoi ces textes liturgiques ou scripturaires sont-ils gravés un peu partout et notamment sur les linteaux des portes ou des fenêtres de toute sorte d'édifices (églises, étables, pressoirs, boutiques) et en particulier des maisons d'habitation? M. P. leur assigne un rôle prophylactique : ils sont là pour écarter les mauvais esprits. Le fait est certain dans un nombre de cas assez restreint (menaces à Satan), très probable dans nombre d'autres, vraisemblable dans le cas des textes qui se présentent sous forme de cryptogrammes isopséphiques; l'est-il toujours? Je n'oserais l'affirmer et je crains que M. P. n'ait un peu exagéré la thèse du caractère magique de la plupart des *so-called christian inscriptions*.

Voici maintenant quelques observations suggérées par une première lecture : n° 9, mauvaise leçon, cf. *Rev. archéol.*, 1907², p. 288, n° 7; — n° 14, lire Γ[π](ρ)ίων(ος) ou Γ[ά]δ(ρ)ων(ος), cf. n° 66, et Μί(ν)ανδρος, à moins qu'on ne doive préférer l'ancienne copie (*Rev. archéol.*, ibid., p. 287, n. 1); — n° 18, la lecture ἵνα συνδαστάζωσι τῇ κωμήτας a déjà été proposée et justifiée par Fröhner, *Mélanges d'Epigr. et d'Archéol.* XI-XXV, p. 32; — n° 41, le texte est complet, lire Μ(ά)λχος, en supposant une ligature; — n° 48, le n. pr. qui accompagne ἐποίκιον, dans les inscriptions du type ἀπὸ ἐποικίου Μειθου, me semble être généralement un n. pr. de personne, cf. ἀπὸ ἐποικίου Γεννίου ( = Γενναίου), *C. I. L.*, V, 8728; α. επ. Σκλᾶ ( = Σε(ί)λα?), *C. I. L.*, V, 8730; α. επ. Χρησιμιανοῦ, *Mélanges de la Fac. orient.* de Beyrouth, III, p. 314; cependant [ἀπὸ ἐ]ποικ(ίου) Ἀδδάνων (*C. I. G.*, 9875) pourrait faire difficulté; — n° 51, ΕΠΥCAMIN : lire ἐπ(οιη)σάμ(η)ν au lieu de ἐπ' Υσαμιν; — n° 86, Μάνλιος ( = *Manlius*), plutôt Μαν(ν)αῖος; — n° 113, lu par Fröhner (*loc. cit.*, p. 32) : Ἐρωτᾶ (n. pr.) κατα-χθ(ονίου ?); — n° 126, n'est pas une dédicace à un Antonin, mais bien à Julia Domna, dont le début devra être restitué ainsi : [Ἰουλίαν Δόμναν Σεβ.] | [μητέρα τοῦ κυρίου] | [ἡμ]ῶν Α(ὐ)τοκ[ρ. Μ. Αὐρ.] | Ἀντωνείνου, etc.; — n° 135, lire : Succ(e)sso, (*vicario*) *Gemelli*, (*servi*) *A(uli) Larcii Lydi* et Σουκκέσσῳ Γεμέλλου, Ὤλου Λαρκίου Λύδου; — n° 336 a, la trilingue de Zebed se trouve, depuis 1904, au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles (cf. *Bulletin des Musées royaux...* à Bruxelles, 1905, p. 58-59); Dussaud, qui a revu récemment l'original, atteste (*Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, p. 169 n. 2) que les lectures ΛΕΟΝΤΙC ΑΡΧΠΘC (fig. 4), CЄΡΓΙΟΥ et ΜΑΡΑΒΑΡΚΑΔ (fig. 5) sont certaines. Je crois impossible d'admettre la lecture proposée par P. : ἔκτι(σαν) σὺν

Σωμεῶν[ι], Ἀμράχ, Ἠλίᾳ, Λεοντὶς ἀρχ(ι)π(άρ)θ(ενο)ς[1]; — n° 352, meilleure lecture de Puchstein et Sobernheim dans les *Mitt. d. vorderasiat. Gesellschaft*, 1905, 2, p. 17-20, cf. *Rec. d'Archéol. orient.*, VII, p. 13-14; — n° 356, lire (π)ρόμοιρος; — n° 406, Αὔξονι μάχαρι : c'est Μαχάρι(ο)ς qui est le n. pr.; sur la formule αὔξει, αὐξόνι (= αὐξάνει) cf. *Rec. d'Archéol. orient.*, V, p. 368; VI, p. 298, VII, p. 210; *Bull. de corresp. hellén.*, XXIV, p. 293 n. 9.

M. P. se plaint (p. XIII) de l'insuffisance des bibliothèques américaines, on ne saurait donc lui tenir rigueur de quelques lacunes dans son information; je m'étonne cependant de ne voir citer, dans le chap. I, ni le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, publié par dom Cabrol et dom Leclercq, ni les *Monumenta Ecclesiae liturgica* des mêmes savants bénédictins; dom Leclercq a consacré également à l'épigraphie liturgique de la région d'Antioche un article intéressant, dans une revue malheureusement peu accessible (*Revue Bénédictine*, XXII (1905), p. 429 et suiv.).

N'ayant pu faire tous les dépouillements nécessaires, M. P. s'est trouvé exposé à donner comme inédits des textes déjà publiés au moins partiellement (n°s 130, 132, 134, 210, 270, 371, 372, 394, 416, 426) ou à écourter la bibliographie de textes réédités par lui (n°s 344, 345, 348, 352, 364 a, 392 a, 393, 402, 431, 432 a, 433); je donnerai ailleurs les suppléments nécessaires. Enfin, comme M. P. n'a pu utiliser, en cours d'impression, les anciennes copies de textes syriens, publiées par Seymour de Ricci (*Rev. archéol.*, 1907[1], p. 281-294), il sera peut-être utile d'en donner ici la concordance avec les textes de Prentice, en suivant l'ordre des numéros de la publication américaine : n°s 8 (10), 9 (6), 14 (1), 20 (3), 22 (5), 57 (18), 60 (19), 61 (20), 87 (14), 89 (13), 98 (24), 100 (23), 102 (21), 104 (22), 110 (31), 111 (27-28), 112 (26), 113 (30), 116 (25), 119 (32).

Ces menues observations, — est-il besoin de l'ajouter? — n'enlèvent rien à la valeur scientifique de la publication de M. P. : toute œuvre de ce genre est destinée à conserver, quels que soient le soin et le savoir de son auteur, de ces petites imperfections de détail; mais, ici, c'est à peine si le critique peut en relever quelques-unes et toutes sont légères.

L. Jalabert.

Victor **Chapot**, *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*. Paris, Fontemoing, 1907, XV-408 p. 8°, avec 22 fig. et une carte hors texte. — Le livre est une thèse de doctorat ès-lettres dans laquelle l'auteur a groupé, sous un titre régional, des questions très diverses, géographiques, ethnographiques, politiques et administratives, envisagées surtout au point de vue militaire, la frontière de l'Euphrate ayant été, durant sept siècles, la ligne de défense de l'Empire romain, jalonnée de camps et de forteresses, incessamment menacée par la poussée offensive des Parthes et des Perses, qui fit de la Mésopotamie un champ de bataille perpétuel.

Pour ce qui concerne la description des lieux, le relevé et l'identification des

1. Comme je le montrerai ailleurs, il faut lire avec A. Kugener (*Journal asiat.*, 1907[1], p. 509-524 et *Rivista degli studi orientali*, I, p. 582-586) : ἔκτισ[α]ν ..... ἀρχιτ(έκτονες). Θ$\overline{\text{Ϛ}}$ (= ἀμήν).

ruines, M. Chapot a eu l'avantage et le mérite peu commun d'avoir, au cours de deux voyages d'exploration, parcouru une bonne partie des régions dont il parle et de pouvoir faire appel à son carnet de notes. Sur un sol foulé par tant d'invasions, les déprédations des hommes, plus encore que le temps, n'ont laissé subsister que peu de vestiges du passé, et les inscriptions y sont plus que rares. La tâche de l'explorateur était ici particulièrement difficile. M. Chapot s'en est acquitté avec une patience consciencieuse, réunissant autour de chaque nom de lieu tous les témoignages, anciens et modernes, y relatifs et nous donnant ainsi, pas à pas, une série de petites monographies historiques, géographiques et archéologiques.

La partie centrale de l'ouvrage (pp. 63-234), qui en indique le sens et le but, est consacrée à l'armée et aux institutions militaires romano-byzantines. C'est une étude extrêmement fouillée, qui pénètre dans tous les détails de l'organisation des divers corps de troupes répartis sur la frontière, de l'armement, qui se transforme au cours des guerres persiques, de la tactique en campagne et des exercices en temps de paix, de la castramétation et de la poliorcétique, des approvisionnements, du service sanitaire, etc. Une place est même faite au tempérament moyen de cette armée bariolée, à propos de la discipline des troupes et de leurs rapports avec la population civile (pp. 151-162).

Partout, la documentation, à la fois abondante et précise, offre peu ou point de lacunes. Ce sont des qualités dont M. Chapot a déjà fait preuve dans des études sur *La Flotte de Misène* (1896), sur *La province proconsulaire d'Asie* (1904), et dans une monographie concernant *Séleucie de Piérie* (1907, *Mém. des Antiq. de France*[1]). Que le présent ouvrage garde « l'apparence décousue d'un recueil de *quaestiones selectae* », l'auteur s'en est excusé d'avance en disant que « mieux vaut une statue mutilée authentique qu'une œuvre restaurée avec des pièces rapportées arbitrairement » (*Introd.*, p. XIV). Il a voulu préparer, pour le travail historique proprement dit, des matériaux vérifiés avec un scrupule méticuleux, et il a esquissé, dans une substantielle *Conclusion* (pp. 375-387), la tâche qu'il s'est interdit d'entreprendre, en exposant les motifs, tirés de la configuration du sol et du caractère des races en contact, qui ont dirigé la politique romaine, celle-ci toujours hésitant entre l'offensive et la défensive, se résignant parfois à avancer pour ne pas reculer, et ne parvenant pas à faire cesser un antagonisme qui finit par user, au profit du « troisième larron », l'Arabe, les forces des belligérants.

A. Bouché-Leclercq.

1. « *Diligente ed accurato lavoro* » (G. Corradi, *Rivista di Storia Antica*, 1907).

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

**Juillet-Décembre.**

### 1° PÉRIODIQUES

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, IX, 1907.

P. 190-197. O. Schulthess. Dans un fortin romain, près de Coblenz.

**142)**

SALVIs *ddd nnn*
VALENTI*niano*
VALENTE · E*t gratiano*
PER TR SENP*er auggg.*
SVMMA RAPIDA.....
FECIT SVB CVR*a*.....
CONSVL · D · N · GRATIAN*i ii et probi*

Date : 371 ap. J.-C. — L. 4 : *per(petuis) tr(iumfatoribus).*

ID., X, 1908.

P. 31-34. W. Wavre. A Yverdon, dans l'établissement thermal.

**143)**

APOLLINI
OTACILIA
IV[redacted]

**144)**

APOLLINI ET MAR
TI ADVENTIVS
TOCCA
V S L M

**145)**

MARTI CATVRICI
ET APOLLINI
C · IVL · BELATVLLVS
D⊃S⊃D⊃D

ARCHEOGRAFO TRIESTINO, 1908.

P. 289-294. Sticotti. Diplôme militaire d'Umago (Istrie).

**146)**

IMP · CAES · L · SEPTIMIVS · SEVERVS
PERTINAX · AVG · P · P · PONTIF · MAX
TRIB · POT · II · IMP · III · COS · II · PROCOS
NOMINA · MILITVM · QVI · MILITAVER · IN
COHORTIB · VRBANIS · QVATTVOR
X · XI · XII · XIIII · SVBIECI · QVIBVS · FOR
TITER · ET · PIE · MILITIA · FVNCTIS · IVS · TRI
BVI · CONVBI · DVMTAXAT · CVM · SINGVLIS

ET · PRIMIS · VXORIB · VT · ETIAM · SI · PEREGRINI · IVRIS · FEMINAS · MATRIMONIO · SVO · IVNXERINT · PROINDE · LIBEROS · TOLLANT · AC · SI · EX · DVOBVS · CIVIB ROMANIS · NATOS · A · D · KAL · FEBR · IMP CAES · L · SEPTIMIO · SEVERO · PERTINAX · II D · CLODIO · SEPTIMIO · ALBINO · CAES · II · COS

COH · X · VRB
L · VESPENNIO · L · FIL · POL · PROCVLO · FAVENTIa
*des*CRIPT · ET · RECOGNIT · EX · *tabula · aerea*
QVE · FIXA · EST · ROME · IN · *Muro · post templum · divi · aug · ad · minervam*

Date : 194 ap. J.-C.

ARCHIV FÜR LATEINISCHE LEXIKOGRAPHIE UND GRAMMATIK, XV, 1906-1907.

P. 297-351. G. Konjetzny. Particularités de syntaxe des inscriptions latines de Rome, d'après le *C. I. L.*, VI.

ATTI DELLA R. ACCADEMIA DELLE SCIENZE DE TORINO, 1907-1908.

P. 593-613. O. Nazari. Observations sur l'inscription de la colonne Trajane (*C. I. L.*, VI, 960).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1908, I.

P. 451. Fr. Naval. A Aranda de Duero.

147) IOVI AVG
VLTORI SACRVM
L VALERIVS PATERNVS
MIL LEG X̄ GEM
OPTIO 7 CENSORIS EX̄S
VOTO

P. 453. Fita. A Cordoue.

148) ARAM
PORTIS · GEMINIS
L · IVNIVS · PLATON
IA
ET · IVNIA · LYCIAS · FIL
OB SERVILIOS · PATRICIVM
ET · PATRICIENSEM · ET ·
NEPONTINAM · PARENT
ES
VOT · LIB · SOL

P. 491. *Id.* A Carthagène.

149) L · NVMISIO
CN · F SER LAETO
AED IĪ VIR ET IIVI̅R̄
QVINQ · FLAM AV
GVSTOR · PONTIF
PRAEFEC COHORT
MVSVLAMIORVM
FLAMINI · PRO
VINC · H · C · BIS
D D

P. 505 et suiv. *Id.* Inscriptions diverses.

ID. 1908, II.

P. 36 et suiv. De Monsalud. Inscriptions diverses.

P. 39. Fita. *Id.*

P. 45. A Italica (fac simile).

**150)**

DO·MI·NAE RE·GI·AE
P B FORTVNAT
pied pied VS
SAC · C · A · AVG · ITAL ·

L. 2 *P. B... Fortunatus sa(cerdos) C(otoniae) A(eliae) Aug(ustae) Ital(icensium).*

P. 47. *Ibid.* (fac simile).

**151)**

LV FI
CA pied pied DE
NVS LES
M AE
DOMINECVRANE

L. 4?; l. 5. *curante?*

P. 346. Fita. Inscriptions diverses.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1907.

P. 433 et suiv. Delattre. Inscriptions de Carthage.

ID., 1908. COMPTES-RENDUS DES SÉANCES. Février.

P. XIV et suiv. Merlin. Fouilles de Sbéitla. Bases honorifiques à des magistrats municipaux.

P. XVI. Au théâtre.

**152)**

*a*) VOLVSIANO
*b*) VIRO CLARISsimo
*c*) IOA

Les autres fragments de la même inscription déjà connus apprennent qu'il s'agit d'un *consularis* de la Byzacène.

P. XXVI. Delattre. A Carthage.

**153)**

[illegible]IIIVA
*I*EG · LEG · VICIT*icis*
IANAE PRA*etori*
VRBANO ·
[illegible]RIANAE
[illegible]II

ID. Mars.

P. XV. Gsell et Gauthier. A Pascal (Bahira, en Algérie).

**154)**

TERMINES DEFENSI
ONIS RATIONIS PRI
VATI DD NN
AVGG

*Defensio*, terme qui paraît appartenir au langage des *agrimensores*.

P. XVI. A Tocqueville. Sur une tuile plate fermant une auge où étaient un os et une fiole de verre.

**155)**

+ HICABETV
R RELIQVI
AS MAR
TIRIS BIN
CENTI +

P. XIX. Merlin et Guiga. Borne limite trouvée à 2 kilom. 500 de Testour vers le N. N.-E.

**156)**

D'un côté :
ATTIA
QVIETA
De l'autre :
IMP CAES
AVG N

Id. Mai.

P. xi. Merlin. A El Djem.

157) D M · S
OLVS COSINIVS FOR
TIS · MIL COHORT VI
PRAET · PIAE VINDICIS
SEVERIANAE PRAEPO
*situs...*

P. xiii. A Sbéitla.

158) D M S
M · AVREL
LIVS AVG
LIB INVEN
TVS PROC
DIoe COESIS
LEPTITANAE
H S E

Id. Juin.

P. x. Gauthier et Gsell. A Tocqueville, sur des chapiteaux.

159) Sur une face :

*in d*EO LAVDABO VERBV IN DEO LAV
*d*ABO SERMONE IN DEO SPERAVI
NON TIMEVO QVIT MIHI FACIAT OMO

Sur l'autre face :

BONO PRESBITERO FAVSTO SVC *cu*
IVS STANTIA ECLESIA FABRICATA E*st*

160) LETAMINI DOMINO ET EXVL*a*
TE IVSTI ET GLORIEMVR OMNES RE
CTI CORDE BONO QVI ISCRIBSIT

Ce sont deux versets des psaumes (LV, 11 et XXXI, 11).

P. xii et suiv. Henchir-bou-Rekba, dans les ruines d'un sanctuaire.

161) SATVRNO · AVG · SAC
L · POMPEIVS ARN HONORA
TVS · CISTERNVM SVA
PECVNIA · OB MVNIFICEN ·
TIA · EIVS · FECIT · ITEMQVE (*sic*)
DEDICAVIT

P. xiv. Merlin. A Kourba.

162) M · MANLIO C · F · QVIR · MODESTO · QVIETIA ·
NO · EQVO PVBLICO ET · IN QVINQ DECVR ADLEC
TO · A DIVO PIO FL · PERP · IIVIRALIC ET CVRATOR
ALIMENTORVM CVRIA POBLICIA
OB SINGVLAREM IN PATRIAM MVNIFI
CENTIAM THEATRO PROPRIA PECVNIA
EIVS · EXSTRVCTO PATRONO · SVA · P · P

Id., Juillet.

P. vii. L. Poinssot. Inscriptions de Dougga.

163) *Respublica municipii Septimii Aureli Liberi Thugg. cancellos aereos quos Azicia Victoria, fl. p.,*

*h. imp.*, [*ad*] *ornamentum rostrorum ex poll. hs.* XX n. *fieri voluit, additis a se quattuor cancellis, amplíata pecunia, ded.* (cf. *Ann. épigr.*, 1907, n. 160).

**164**) *Divo Vero fratri* [*imp.*] *Caes. M. Aur*[*e*]*li Antonini* [*Au*]*g. Armeni*[*a*]*ci, Medici, Par*[*t*]*hici Maxim*[*i*]*, Germanici,* [*p*]*ont. max., t*[*r*]*ib. potest.* XXVII, *imp.* VI, *cons*[*ul*]*is* III, *p. p., procos., Nanneia In*[*st*]*ania Fida ob honorem* [*fl*]*aminicatus colossos... quos ex hs.* XXX *mil.* n. *prom*[*isit*] *C. Terentius Julianus pa*[*ter h*]*eres dedicavit.*

**165**) *Fortissimo ac nobilissimo Caesari virtute etiam ac pietate praecipuo, Flavio Valerio Constantio, trib. pot.* III, *cos.* I, *p. p., proconsuli, respublica col. Thugg., anno procos. Postumi Titiani c. v., curante Enatio Tucciano, c. v., numini ej*[*u*]*s m*[*ajesta*]*tique dicatissimo.*

P. XI et suiv. Merlin. Inscriptions de Medeina.

P. XI. Au Forum.

**166**)

C · IVLIVS · Q · F · FELIX
AVRVNCVLEIANVS · AED ·
OB · HONOREM · AEDILITATIS · SIGNVM ·
MARSYAE · QVOD · EX · HS · II CCCC · N · CVM ·
LEGITIMA · SVM · TAXAVERAT · ADIECT ·
AMPLIVS · PEC · POSVIT ET DEDIC ·
D · D · IDEMQ · PRIMVS · LVDOS · DEDIT ·

P. XIII. Même endroit.

**167**)

I ⊕ O ⊕ M ⊕
Q ANTONIVS CLEMENS · ANTVL
(*sic*) LIANVS · PRAF · IVR DIC · IIVIR ·
[illegible]FL PP · AQVILAM ·
*aeream* (?) CVM BASEI QVAM ·
*anto*NIVS CLEMENS PATER
*ob ho*NOREM FLAMONI
*perp* C ANTONI CLEMEN
TIS *a*NTVLLIANI FILI EIVS
NEPO*tis* SVI EX DVPLICAT
HONORARIA SVMMA
PRO*mi*SERAT AMPLIA ⊕
TA PECVNIA PO*suit*
D ⊕ D

P. XIV.

168)

IMP · CAES · DIVI · HADR · FIL
*d*IVI TRAIANI · PARTH · NEP ·
*d*IVI NER PRONEPOTI · T · AELO ·
HADR ANTONINO PIO PONT
MAX · TRIB · POTEST *u*IIII · IMP
II · COS IIII · P · P · OPTIMO · PRIN
CIPI · OB SINGVLAREM · EIVS
IN SE INDVLGENTIAM ·
M · VALERIVS · M · FIL · QVIR ·
QVADRATVS · XVIR · STLIT ·
IVD · TRIB MIL *leg* III AVG ·
QVAEST · EIVS · DESIG
POSV*it*

P. XV. Même endroit. Inscription bilingue, néo-punique et latine. Deux fragments.

169)

*a*) Texte néo-punique

QVOB BONVM FAV*stum fe*
*l*IXQVESIT SOL[illegible]
[illegible]*i*NSIGNE QVISV[illegible]
[illegible]ISAIOVIS I[illegible]
[illegible]*in* TEMPLO PO*suit?*
[illegible]*ae*DIFICI

*b*) [illegible]NI · X L[illegible]
[illegible]A N I M O[illegible]
[illegible]NC · AESCV
I · ET · IOVIS[illegible]

P. XVII. Petitjean. Inscriptions de Bir-M'cherga (Tunisie)

170)

IVLIAE DOMNAE AVG ·
MATRI AVGG · CASTRORVM
QVE PER[illegible]NNIBVSQ · VICTO
RIIS EORVM IMP CAES L SEP
TIMI SEVERI PII PERTINACIS
AVG ARAB · ADIAB · PART · MAX ·
FORTISSIMI · FELICISSIMI
CONIVGI ·
C · G · D · D · P · P · EADEMQ ·
DEDICAVIT ·

L. 9. *c(ivitas) G(infitana) d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ubliza)*.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1907.

P. 421 et suiv. Bizard et Roussel. Inscriptions de Délos.

P. 440.

171)

L · L · ORBIEIS · L · L · MAG
LACONICVM · ITALICEIS
ΛΕΥΚΙΟΣ ΟΡΒΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ
ΛΙΚΙΝΟΣ ΚΑΙ ΛΕΥΚΙΟΣ ΟΡΒΙΟΣ
ΛΕΥΚΙΟΥ ΔΙΦΙΛΟΣ ΕΡΜΑΙΣΤΑΙ
ΓΕΝΟΜΕΝΟΙ ΙΤΑΛΙΚΟΙΣ

P. 441 et 442. Liste de Compétaliastes et d'Apolloniastes.

P. 446.

172)

ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ Των εν Δηλω
ΒΗΡΥΤΙΩΝ ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΑΣΤΩΝ
ΕΜΠΟΡΩΝ ΚΑΙ ΝΑΥΚΛΗΡΩΝ

ΚΑΙ ΕΓΔΟΧΕΩΝ ΓΝΑΙΟΝ ΟΚΤΑΙΟΥ
ΓΝΑΙΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΡΩΜΑΙΩΝ
ΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ
ΑΡΧΙΘΙΑΣΕΥΟΝΤΟΣ ΓΟΡΓΙΟΥ
ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ

Cn. Octavius, peut-être le consul de 87 av. J.-C.
P. 454.

173)
ΓΑΙΟΝ ΟΚΤΑΥΙΟΝ ΓΑΙΟΥ
ΒΑΣΣΟΝ

Personnage inconnu.
P. 455.

174) ντιχων χαι διογε|ΝΗΣ ΟΙ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΚΑΙ
ερμαφιλος χαι δι|ΟΝΥΣΙΟΣ ΟΙ ΕΡΜΑΦΙΛΟΥ
του.....φυσε|Ι ΔΕ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΤΟΥ ΝΙΚΩ
νως σεροιτον χ|ΟΡΝΗΛΙΟΝ ΣΕΡΟΥΙΟΥ ΥΙΟΝ
λεντολον τον εαυτων ξε|ΝΟΝ ΚΑΙ ΦΙΛΟΝ ΑΠΟΛΛΩΝΙ

Sur Servius Cornelius Lentulus cf. *Bull. de Corr. hellén.*, XI. | p. 379.
P. 457.

175) μαρτιον γερτιλλανον ΜΑΡΑΙΟΥ ΥΙΟΝ
ρωμαιον ΤΡΑΠΕΖΙΤΕΥΟΝΤΑ ΕΝ ΔΗΛΩΙ
αθηναιοι ΚΑΙ ΡΩΜΑΙΟΙ ΚΑΙ ΟΙ ΛΟΙΠΟΙ
ελληνες ΟΙ ΚΑΤΟΙΚΟΥΝΤΕΣ ΕΝ ΔΗΛΩΙ
και ΕΜΠΟΡΟΙ ΚΑΙ ΝΑΥΚΛΗΡΟΙ ΑΡΕΤΗΣ
ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣ ΑΠΟΛΛΟΝΙ

P. 458. Deux inscriptions à peu près semblables :

176) L MVNATIVM C F PLANCVM ITALICEI
ET GRAECEI QVEI DELEI NEGOTIANTVR

Le texte remonterait aux environs de l'année 100 av. J.-C.

BULLETIN DE LA COMMISSION IMPÉRIALE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG (en russe), 1905.

Fascic. 14. P. 94-137. B. Latyschew. Inscriptions trouvées au sud de la Russie en 1903-1905.

ID., 1906.

Fascic. 18. P. 95-137. B. Latyschew. Inscriptions trouvées au sud de la Russie en 1905-1906.

ID., 1907.

Fascic. 23. P. 1-20. M. Rostovzev. Inscriptions latines de Chersonèse.

P. 2.

177) E Q · R O *Manus d*
VX PER · QVA*dr. leg.*

XI CL · FILIO *caris*
SIMO

P. 6.

178)
*salvis ddd. nnn. imperator*IBVS [redacted]
..... *et glorio*SISSIMIS PRINCIPI
*bus valentini*ANO VICTORIOSI*s*
*simo domino et va*LENTEM FRATRE[redacted] (*sic*)
*valentiniani omnia* MAXIMI ET GRATI*a*
*no filio valentinian*I NEPOTI VALENTIS
*perpetuis augustis* DOM MODESTVS VIR
*clarissimus praef*ECTVS PRETORIO
*et* .....*vir* CLARSSIMVS CO (*sic*)
*mes et magister num*INI MAGISTATIQVE
*eorum devoti admini*STRANTE DISPONENTE
.....M DECEMPRIMO
*praeposito*..... *a*NORVM SEN BAL
*listariorum curant*E MVP PATRE NOVI

L. 14. et 15 : [*praeposito*..... *a*]*norum se*[*n*(*iorum*)] *bal*[*listario-rum*].

P. 28-65. B. Latyschew. Inscriptions du sud de la Russie.

P. 46.

179)

ΒΑCΙΛΕΥΟΝΤΟC ΒΑCΙΛΕΩC
ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΙΟΥΛΙΟΥ CΑΥΡΟΜΑ
ΤΟΥ ΦΙΛΟΚΑΙCΑΡΟC ΚΑΙ ΦΙΛΟ
ΡΩΜΑΙΟΥ ΕΥCΕ ΒΟΥC
ΘΕΑ ΑΦΡΟΔΕΙΤΗ ΝΑΥΑΡΧΙΔΙ
ΕΥΞΑΜΕΝΟC ΤΟΝ ΝΑΟΝ Α
ΝΗΓΕΙΡΕΝ ΦΑΡΝΑΚΙΩΝ ΠΟ
ΘΟΥ Ο ΕΠΙ ΓΟΡΓΙΠΠΕΙΑC ΕΚ
ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΑΝΑΛΩΜΑΤΩΝ
ΕΝ ΤΩ ΖΥ ΕΤΕΙ
ΚΑΙ ΜΗΝΙ ΔΑΕΙΣΙΟΥ

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, 1908.

P. 24 et suiv. Breccia. Inscriptions entrées au Musée ou trouvées sur le territoire d'Alexandrie.

P. 226. Anse d'amphore.

180) EX PROV
MAVRETAN
CAES TVB

L. 3. *Caes*(*ariensi*). *Tub*(*usuctu*). Cf. *C. I. L.*, XV, 2635.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1907.

P. 14 et suiv. Inscriptions de Kasserine. Funéraires très mal copiées.

P. 22. Dr Carton. Inscriptions du Djebel-Oust déjà publiées.

P. 35. *Id.* Inscription d'Utique déjà publiée.

P. 39 et suiv. Delattre. Inscriptions du cimetière des *officiales*.

P. 52 et suiv. Donau. Milliaires de la route de *Tacape* à *Turris Tamalleni*.

P. 110 et suiv. Leynaud. Inscriptions appartenant aux catacombes d'Hadrumète.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1908.

P. 101-102. A. Merlin et P. Monceaux. Inscriptions funéraires chrétiennes d'Aïn-Cherchouch (Tunisie).

P. 120-122. Le P. Delattre et P. Monceaux. Sceaux byzantins de Carthage.

P. 123-125. Héron de Villefosse. Correction proposée à la lecture de l'inscription de T. Furius Victorinus (*Ann. épigr.*, 1906, n° 152).

P. 128-131. J. Toutain. Pierre trouvée à Carthage. Sur le côté gauche :

181) HEROI
AVG · SAC ·

Sur la face antérieure :

182) C · CARISIVS · LONGus
GRADVS FEcit

P. 131-133. A. Merlin et P. Monceaux. Inscriptions funéraires chrétiennes de Medeina (*Althiburus*).

P. 146-147. A. Merlin et P. Monceaux. Empreinte d'un cachet circulaire avec inscription, sur un bouchon en plâtre ayant servi à fermer une jarre.

Au centre :

183) M

Tout autour, circulairement, d'abord :

PRVIMIC

Puis, en sens inverse :

VRCE

*M. Pri..... Vimic....., urce(us)*.

P. 162. Le P. Delattre et Héron de Villefosse. Sceaux byzantins de Carthage.

P. 164. Le P. Delattre et P. Monceaux. Sur un plomb byzantin de Carthage :

184) +
CONSTR
IVS MAGIS
TRV MILI
TVM

P. 176-177. Le P. Delattre et Héron de Villefosse. Autres plombs byzantins de Carthage.

BULLETIN HISPANIQUE, 1908.

P. 7-16. P. Paris. Détails sur la découverte et la vente des deux fragments de la table d'Osuna trouvés en 1875.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA. 1907.

P. 267-274. G. Pansa. Les *ludi venatorii* des Peligniens, d'après les bas-reliefs de Sulmona; utilise les inscriptions du *C. I. L.*, IX, 3106 et 292* (celle-ci reléguée à tort par Mommsen parmi les apocryphes).

P. 275-324. O. Marucchi. Le temple de la Fortune à Préneste, d'après les récentes découvertes de monuments et d'inscriptions.

P. 326-361. G. Gatti. Inscriptions récemment découvertes à Rome et aux environs (reproduites d'après les *Notizie degli Scavi*).

P. 362-375. L. Cantarelli. Inscriptions récemment découvertes en Italie et dans les provinces romaines (*Ann. épigr.*, 1907, nos 28, 32, 70, 98, 100; 1908, nos 105, 117 *bis*, 118).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. 1908.

P. 360. Héron de Villefosse et Rouzaud. A Narbonne, deux fragments.

185) *a*)

V R A · D I C
*munere* G L A D I A T O *rio*
*prae* D I C A T I · M E R C A T V S
*syntro*ĦVM · QVOI · IPSE · PER · AETA *tem*
ıĦVM · CVM · FADIO · SYNTROĦo
XXX · MISSVS · PER · MAGISTR
*f*ıERI · POSSET · ALTERO · QVOC*ue*
eA · PECVNIA · IN · ALIVM · VSVM *convertatur*
*ab* ORDINE · QVOD · SI · OMISSA · ESS*et*
ısDEM · CONDICIONIBVS · AD · C
SIS · INPETENDA · EA · CESSASSE · TV

*b*)

*seviris a*ıGVSTALIB
ʀIS IS XXXIII
*syntro*ĦO · PATRE ·
RIS · DIES · NA*talis*
CWM · CEI
O P ı

P. 496. Les mêmes. Même provenance.

186)

M CAREIEVS · M · L · ASISABISIO
VIVOS · SIBI · FECIT · ET · CAREIE
NIGELLAE · ET · CAREIÆ · M · F · TERTIÆ

*an*NOR · VI · MATER CVM · GNATA
IACEO MISERABILE · FATO · QVA*s*
PVRA · ET · VNA · DIES · DETVLT A*d*
CINERE*s*

P. 499. Héron de Villefosse. A Alise, sur un vase de bronze.

**187)** DEO · VCVETI
ET · BERGVSIAE
REM'S · PRIMI · F.L
D O N A V I T
V S L M

HERMES, 1908.

P. 522-577. B. Keil. Inscriptions funéraires grecques d'Asie-Mineure (nouvelle lecture du *C. I. Gr.*, 3776, comparé avec des épitaphes latines de rédaction analogue; comparaison des formules grecques et latines destinées à assurer le respect des sépultures).

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE (BONNER JAHRBÜCHER), t. 116, 1907.

P. 1-18. M. Liebourg. Observations sur les formules d'acclamation que l'on rencontre dans les estampilles figulines.

P. 19. A. Oxé. Inscription d'Asberg (*Asciburgium*).

**188)**
POLLA · MATIDIA · SP · F
OLVMPHIA · ANN · XXX
HIC SITA EST
L · IVLIVS · L · F · FAL
VETERANVS LEG · II ΛG
D P S F C

L. 6 : *d(e) pecunia) s(ua) f(aciendum) c(uravit).*

P. 291-301. F. Bücheler. Une inscription italique sur plomb et une inscription latine de Germanie sur terre cuite.

P. 299 et pl. IV, 2. A Remagen, fragment de vase; inscription en cursive :

**189)** *Quiquis ammat | pueros sene | finem puellas | rationemsaec^e li | no refert.*

Lire *saec(u)li* et *non*.

P. 330-331 et 339-340. H. Lehner. Relevé des marques que portent les poteries trouvées à Xanten (*Castra vetera*) en 1906 et 1907.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, XI, 1908.

P. 101 et suiv. J. Keil. Inscription d'Oedemisch.

**190)**
. . . . . ωνο . . . . . ε . . . . . .
υπερ της αιωνι]ου διαμονης Τιβε[ριου Κλαυ
διου Καισαρο]ς Σεβαστου Γερμανικ[ου και
του συμπαν]τος οικου αυτου · επι στ[εφανη
φορου Τ]ιβεριου Κλαυδιου Ασκληπιο[δω

ρου υιου] Κυιρινα Τρυφωνος επι δε γρα[μ
ματε]ως του δημου και νεωκορου και [ξ]υ[α
νομ]εως των Σεβαστειων χρηματω[ν
Α]λεξανδρου του Απολλωνιδου
οι υμνωδοι ανεθηκαν κατα το γενομε[νον
ψηφισμα εν Περγαμω υπο της ιερας [συνο
δου ενγραψαντες οσα δικαια [και φιλαν
θρωπα εστιν αυτοις δεδομε[να υπ' αυτου.
Οσιος Απολλωνιου Ερμ. . . . . .
Τιβεριος Κλαυδιος Καισαρ Σ[εβαστος Γερ
μανικος αυτοκρατωρ τ[ο β αρχιερευς δη
μ]αρχικης εξουσιας [υπατος αποδεδει
γμε]νος το β ανθυπ[ατος πατηρ πατριδος
τη ιερ]α υμνωδων [συνοδω χαιρειν?
αναγνου]ς το ψη[φισμα τὸ. . . . . .
. . . . . το . . . . . .
εδοξεν το]ις απο τ[ης Ασιας Ελλησιν
γνωμη Αν]αξαγορου τ[ου. . . . . .
. . . . .ς φιλοκαισα[ρος αρχιερεως
της Ασια]ς και δια βιου αγων[οθετου θεας
Ρωμης κα]ι θεου Σεβαστου Κα[ισαρος θε
ου υι]ου αυτοκρατορος και αρχιερεως
μεγ]ιστου πατρος της πατριδος κ[αι του
συμπ]αντος των ανθρωπων γενους·
επει τη]ν προς τον Σεβαστον οικον ευσε
βειαν φαν]εραν κατ' ενιαυτον παρεχε
θαι δει οι πα]σης Ασιας υμνωδοι τηδ ιερω
τατη του Σεβα]στου Τιβεριου Καισαρος
γενεθλιω η]μερα συνερχομενοι εις
τα ιερα μεγα]λοπρεπες εργον εις την
της συνοδου δοξ]αν επιτελουσιν καθυ
μνουντες τον Σεβα]στον οικον και το[ις
Σεβαστοις θεοις θυσια]ς επιτελουν[τες
και εορτας αγοντες και εστιασεις [και
. . . . . παν . . . . . .

Id.' Beiblatt.
P. 60 et suiv. Liebl et Wilberg.

Inscriptions d'Asseria (Dalmatie).
P. 68, n. 11.

191)

P ATILIO
AEBVTANO
PRAEF · PRAET
C · V · PATRONO
*op*TIMO ORD
*asseratium*

P. 69, n. 12.

192)

L · CANINIVS · T · F · CLA · FRONTO · II VIR · FLAMEN · DIVI · CLAVDII · II VIR · QVINQ ·

P. 72. Sur une porte triomphale.

193) *a*)

IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · F
NERVAE · TRAIANO · OPTIMO ·
AVG · GERM · DACICO · PONT · MAX
TRIB · POT · XVII · IMP · VI · COS · VI · P · P

*b*)

L · LAELIVS · L · F · CLA · PROCVLVS
T · F · I · EPVLOQVE · DEDICARI

L. 2. *T(estamento) f(ieri) j(ussit)*.

P. 85. Cachet.

194) H · A · N
· R · K · C

Les auteurs expliquent : *H(ermes) A(ugusti) n(ostri), r(ationis c(astrensis) K(ommentariensis)*.

*Ibid.* Briques de la légion VIII Aug., et de la légion III F. F.

KLIO, BEITRÄGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1908.

P. 154-185. J. Carcopino. Nouvelles observations sur l'inscription d'Aïn-el-Djemala (réponse à MM. Mispoulet et Schulten). Cf. *Ann. épigr.*, 1907, n° 196.

P. 282-301. V. Macchioro. Recherches démographiques sur les *columbaria* (relevés statistiques, d'après le *C. I. L.*, VI ; rapports entre la position des *columbaria* et la répartition des *domus* et des *insulae*).

P. 457-463. H. Dessau. Inscriptions municipales et militaires d'Afrique (*C. I. L.*, 1206 ; nouvelle lecture du n° 204 de l'*Ann. épigr.* de 1895).

P. 464-476. O. Hirschfeld. L'organisation des trois Gaules par Auguste (grand usage des inscriptions).

MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH (BEYROUTH), 1908 (III).

P. 314. Jalabert. Inscription

déjà insérée dans l'*Année épigraphique*, 1907, n° 145. Corrections : l. 8. ΟΡΙΖΟΝΤΑ ΑΓΡΟΥς ; l. 12, 13 : ΦΡΟΝΤΙΔΙ ΕΛΙου | CTA- ΤΟΥΤΟΥ ΤΟΥ ΔΙ | Α(σημοστα-του).

P. 317. Inscription de Djermâna.

195)

Δ : ΟΚΛΗΤΙΑΝΟC
Κα: μΑΞΙΜΙΑΝΟC σεΒΒ
Κα: χωΝCΞΕΝΤΙΟC (sic)
Κα: μαξ:μΙΑΝΟC
ΚΑΙCΑΡΕC
λ:θοΝ ΔΙΟΙΖΙΟΝΤΑ (sic)
ΑΠ■C■ΟΓΙ■ΔΑΡΩΝ
■Κ■ΟΨΙΑΚΩΒCΗΟΒΕΝΑC
C:ηΡΙΧΘΗνΕΕΚε
ΛεΥCΑΝ ϙΡΟΝ::
ΔΙ ΕΛ:ΟΥ C:ΑΤΟυ
ΤΟΥ ΤΟΥ ΔΙΑC Ηγεμ?

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXVIII, 1907.

P. 137-215. Commandant Donau. La voie romaine de Theveste à Thelepte ; 83 inscriptions, bornes milliaires (la plupart très mutilées) ou épitaphes.

P. 146, n° 8.

196)

D M S
TVNADA MLISV■V
I■L CASSIVS SE
CVNDVS MARITVS
OB MERITIS SVIS

L. 2 : *Tunada Malisvae* (?).

P. 162, n° 31.

197)

GENIO
D D D D N N N N
DIOCLETIANI Et
MAXIMIANI
5 AVGG ET CON
*s*TANTI ET MAX
IMINI NOBILL CAE
*ss* VARIVS FLAVIA
*nus* V · P · P · P · VAL ·

L. 9 : *v(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rovinciae) Val(eriae) [Byzacenae]*. Ce personnage était jusqu'ici inconnu ; il dut être l'un des premiers gouverneurs de la Valeria Byzacena créée par Dioclétien.

Mittheilungen des archaeologischen Instituts, Athenische Abtheilung, 1908.

P. 45. C. Fredrich. A Philippi.

198)

*tiberio cla. caesarae*
*augusto g[erm]anico V cos.*
*ziryroniys vixit annis*
*XXXII heroni salutem*

P. 135. P. Groebe. A Athènes, sur le versant nord de l'Acropole.

199) Ο ΔΗΜΟΣ
ΓΝΑΙΟΝ ΠΟΜΠΗΙΟΝ
ΣΕΞΤΟΥ ΥΙΟΝ

Il s'agit de Cn. Pompeius Strabo, consul en 89 av. J.-C.

P. 138-140. Du même. Observations sur trois dédicaces honorifiques de Pergame (*Altertümer von Pergamon*, 1895, VIII, 2, nos 408. 429, 431).

P. 145-160. Th. Wiegand. Inscriptions du Levant.

P. 150. A konia.

200)

*m. arruntio m.*
*fil. serg. frugi. praef.*
*coh. III ulp. petraeor.*
*trib. mil. leg. XIII gem.*
*praef. alae parthor.*
*sagit. proc. aug. provin.*
*cilic. prov. cappad. et*
*armeniae minoris*
*et ponti mediterran(e)i*
*m. claudius longus*
*cognato suo ob me-*
*rita.*

Cette inscription n'est pas antérieure au règne de Trajan.

P. 151. Neumann. Entre Vezir-Han et Lefke.

201)

*Iovi optimo maximo tutori*
*T. Marcius Gamus*
*uotom reddidit eo*
*loco quo et natus est*
Διι κρατιστω μεγιστω
φρουτιστη Τιτος Μαρκιος
Γαμος ευχην απεδωκεν
τουτω τω τοπω ω και εγεννηθη

*Ibid.* Même endroit. Dédicace à la Fortuna regina, toute semblable.

P. 152. Milliaire indiquant la distance du lieu à Nicomédie.

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTHEILUNG, 1907.

P. 434-438. Ch. Hülsen. Diplôme militaire acquis chez un antiquaire de Rome. D'après son aspect, il a dû être trouvé dans le Tibre.

Face extérieure :

202)

*imp. caesar divi anto*NINI · MAGNI · PII · FIL
*divi severi p*II · NEPOS ·
*m. aurelius antoni*NVS · PIVS · FELIX · AVG · SACERDOS
*amplissimus dei in*VICTI · SOLIS · ELAGABALI · PON
*tifex max. trib. po*T · V · COS · IIII · P · P ·
*et imp. caesar m. aur. an*TONINI · PII · FELICIS · AVG · FIL
*divi antonini mag*NI · NEP · DIVI · SEVERI · PII · PRON
*m. aurelius alexand*ER · NOBILISSIMVS · CAES ·
. . . . . RDOTIS · COS
*nomina militum qui* MILITAVERVNT · IN · COHORTIB
*praetoriis anto*NINIANIS · DICEM · I · II · III · IIII · V · (*sic*)

*vi. vii. viii. viiii. x. pi*IS VINDICIBVS QVI PIE ET FOR
*titer militia fu*NCTI · SVNT · IVS · TRIBVIMVS
*conubi dumta*XAT CVM SINGVLIS ET PRIMIS VXORIBVS
*ut etiam si pe*RIGRINI *iuris feminas*.....

Face intérieure :

..... *divi severi* PII *pronepos*
*m. aurelius alexander* NOBILISSIMVS *caesar*
..... RI SACERD.....
NOMINA · MILIT · QVI · MILIT · IN *coh. praet. anton. decem*
I · II · III · IIII · V · VI · VII · VIII · VIIII. *x. piis vindicibus*
QVI · P · ET · FOR · MILIT · FV*ncti sunt, ius tribuimus*
CONVBI · DVMTAX · CVM *singulis et primis*
VXORIB · VT · ETIAM SI PE*regrini iuris*
FEMIN · IN · MATRIMONI*o suo iunxerint*
PROINDE LIBEROS · TO*llant ac si ex duo-*
BVS · CIVIBVS · ROMANI*s natos.*

Date : début de 222 ap. J.-C. Cf. Dipl. LXXXIV et LXXXV au *C. I. L.*, III, p. 1997-1998.

P. 439. Gamurrini. A Chiusi.

203) Q · CONSID*ius c. f.*
IIII VIR *et aed.*
VIAM · CRE*pidines*
PORTICVS FA*ciundas*
*coeravit*

Cf. *C. I. L.*, XI, 2117. D'après l'aspect des lettres, le texte est antérieur à l'époque d'Auguste.

ID., 1908.

P. 33-39. Ch. Hülsen. Inscriptions de Cervetri (*Caere*), connues par des dessins de Sangallo (*Codex Barberinus lat.*, 4424).

P. 36. Sur quatre *tabellae* distinctes.

204) VILIA T · L · | FELICVLA SANCTA · VIXIT | CORNELI . . . . . | SEVERI AVGVSTAL...

P. 37.

205)
*l.* CENSORINO · C · CALVISIO
COS ·
*heisce* MAG · ARA · SIL · MAR · FAC · CVR
M · APPI · M · L · APOL*lodorus*
P · CAPRILI P · L · DIOCLES
L · VETVRI · P · L · L · ANTIOCHVS
A · LAELI A · L · SALVI
M · MAGILI · M · L · PROTOGENES

C · ANTESTI · ♁ · L · BITHVS
A · ANTESTI · ♁ · L · EROS
A · ANNI · A · L · PHILODAM*us*
M · THORI · M · L · NESTOR
NEICEPOR CAPREILI · P · S
LVCrIO MEm*mi* · L · S ·
ASCLEPIADE*s* · MEM*mi* · L · S ·
NI M · GARGIL · M · L · HIPPONC....

Date : 39 av. J.-C. L. 3 : *Sil(vano) Mar(tio* ou *-itimo)* ; l. 4-12 : noms d'affranchis; l. 13-15 : noms d'esclaves; l. 16 : *ni* est probablement une correction au nom d'*Hippon[i]c(us)* à la même ligne. Inscriptions analogues à *Caere* (*C. I. L.*, XI, 3613) et à Capoue (*Ibid.*, X, 3772-3791).

P. 71-77. Ch. Hülsen. Inscription de Pouzzoles, retrouvée en quinze morceaux.

206)

T · CAESIO · T · FIL · T · N · L · ABN · PAL
ANTHIANO · V · E
PROC · XX · HERED · TRACT · ETRVR · VMBR · PICEN · PART · CAMP
PROC · FAMIL · GLAD · PER AEM · TRANSP DV . . . . . IAS
DELMATIAM · PROC · ALIM · PEr . . . . . .
TRIB · LEG · II · PARTH · P · F · F · A · TRIB · LEG . . . . . .
PRAEF · COH · II · AVG · THRAC · EQVI*tatae* . . . . . .
PATRONO · ET · CVR · ABELLINATI*um*. . . . . .
PVTEOLANI · PV B*lice*
CIVI · I*n*DIGENAE

L. 3. *Part(is) Camp(aniae); leg(ionis) II Parth(icae) P(iae) F(elicis) F(ortis) A(eternae)*. — Date : début du IIIe siècle ap. J.-C.

P. 107. Gamurrini. A Viterbe.

207) IMP · CAe*sari fl*
A · VIO · COn*stan*
TINO · PIO · *fel. in*
VICTO · Ma*x. aug.*
FEREN*tienses*
DEVO NV*mini*
*et* mAIE*stati*
Eius

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI, XVIII, 1908.

P. 297-384. G. de Sanctis et R. Paribeni. Inscriptions de Crète.

P. 318. A Gortyne, dans le sanctuaire d'Apollon Pythien.

208)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙCΑΡΑ
Μ·ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ
ΕΥCΕΒΗ CΕΒΑCΤΟΝ
ΠΑΡΘΙΚΟΝ ΜΕΓΙCΤΟΝ
ΠΡΕΤΑΝΝΙΚΟΝ ΜΕΓΙCΤΟΝ
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ ΜΕΓΙCΤΟΝ
ΟΛΥΜΠΙΟΝ

Date : entre 213 et 217.

P. 327. Même provenance.

209)
M·MINVKιος ROυφος
ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ προξενος
ΑΥΤος Και γενος
ΜΑΡΚΟΣ ΛΙΒΙΟΣ ΜΑΡκου υιος
ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ ΠΡΟΞΕΝος και πολιτας αυτος
Και ΕΓγονος

Un A. Minicius Rufus fut proconsul de Crète et de Cyrène en 71 ap. J. C.

*Ibid.* Même provenance.

210)
Γ · ΛΥΤΑΤΙΟΣ · ΚΡΙΣΠΟΣ · ΣΤΡΑ
ΤΙΩΤΗΣ · ΠΤΟ̄ · ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ ΠΡΟΞΕ
ΝΟΣ · ΚΑΙ ΠΟΛΙΤΑΣ · ΑΥΤΟΣ · ΚΑΙ ΕΓΓΟΝΟΙ

L. 1 : *C. Lutatius Crispus*; l. 2 : πτο(λεμαϊκός).

P. 334-336. A Gortyne (Haghii Deka). Sur un bloc de pierre.

Face principale :

211) Η · ΒΟΥΛΗ
ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΤΩΝ ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ

Τ·ΦΛΑ ΞΕΝΙΩΝΑ
ΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ
ΕΠΙ ΠΡΩΤΟΚΟΣ
ΜΩ ΓΑ Ω ΤΕΡΕΝΤΙ
ΣΑΤΟΡΝΕΙΛΩ

L. 8 : *Saturnino.*

Sur le côté :

212)
ΣΤΗΛΟ ποιητης πασων
ΤΩΝ ΚΑΤΑΛΕλεγμενων τοις
ΚΩΔΙΚΙΛΛΟΙΣ ΦΛα ξεντωνος
ΗΜΕΡΩΝ · Ηδε

Δ
ΠΡΟ ΙΑ ΚΑΛΑΝ ΜΑΙΩΝ ΡΩΜΗΣ ΓΕΝΕΘΛΙΩ

Δ
ΠΡΟ Α ΚΑΛΑΝ ΣΕΠΤΕΜβΡΙΩΝ ΚΟΜΟΔΟΥ ΑΥτοκρ. γενεθλιω
ΝΩΝΑΙΣ ΜΑΡΤΙΑΙΣ ΚΡΑΤΗΣΕΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΑΝτωνεινου

Β
ΣΕ ΛΟΥΚΙΛΛΗΣ ΣΕΒΑΣΤΗΣ ΓΕΝΕΘΛΙΩ

Δ
ΠΡΟ ΙΗ ΚΑΛΑΝ ΙΑΝΟΥΑΡΙΩΝ ΛΟΥΚΙΟΥ ΘΕΟΥ ΣΕΒΑΣτου γενεθλιω

Δ
ΠΡΟ ΙΑ ΚΑΛΑΝ ΔΕΚΕΜΒΡΙΩΝ ΦΛΑ ΞΕΝΙΩΝΟΣ ΓΕΝεθλιω
ΕΙΔΟΙΣ ΟΚΤΩΒΡΙΑΙΣ ΛΑΜΠΡΙΟΥΣ ΚΑΙ ΞΕΝΟΦΙΟΥΣ ΓΕΝεθλιω

Δ
ΠΡΟ Ζ ΚΑΛΑΝ ΑΥΓΟΥΣΤΩΝ ΖΗΝΟΦΙΛΟΥ ΓΕΝΕΘΛΙω

Δ
ΠΡΟ Α ΚΑΛΑΝ ΑΥΓΟΥΣΤΩΝ · ΜΑΡΚΕΙΛΛΕΙΝΗΣ ΓΕνεθλιω

Liste des jours que la cité de Gortyne doit fêter à l'aide des sommes que lui a léguées Flavius Xenio. — Date : entre le 27 novembre 176 (proclamation de Commode) et le 17 mars 180 (mort de Marc-Aurèle).

P. 351. Même provenance. Fragment d'un écrit impérial, en langue latine, malheureusement très mutilé.

P. 354. A Gortyne, près du Sanctuaire d'Apollon Pythien.

213)

. . . . . ΩΡΙΩΝ . . . . . του ανθρωπων ΓΕΝΟΥΣ ΔΕΣΠΟΤΗΝ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ ΜΑΡΚΟΝ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΟΥΑΛΕΡΙΟΝ
ΜΑΞΙΜΙΑΝΟΝ ΕΥΣΕΒΗ ΕΥΤΥΧΗ ΑΝΕΙΚΗΤΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΤΗΣ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ ΔΕΣΠΟΤΗΝ
ΜΑΡΚΟΣ ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΒΥΖΗΣ Ο ΔΙΑΣΗΜ ΗΓΕΜΩΝ
ΤΗΣ ΚΡΗΤΗΣ

Date : entre 292 et 305. — L. 5 : διασημ(ότατος).

P. 382. A Cnossos.

214) .....*sev*ERI AV CVR
.....*t*RIB MIL
*leg. vi fe*RRATAE
*sibi* VIVO

L. 1 : *Sev*]*eri Au*(*gusti*) [*c*]*ur*(*ator*) ? ou *augur*.

*Ibid.* Même provenance.

215) AEDITV*o*.....
FLAMIN*i*.....
*Divi* VE*spasiani*
II VIRO *i. d.*
PATRO*no coloniae*

Musée belge, 1908.

P. 111. P. Graindor. A Ténos.

216)

L · ORBIVS · M · F · HOR · MAG
PALAESTRAE · DEDIT

Il s'agit d'un *magister* d'un des trois grands collèges des Hermaïstes, des Apolloniastes et des Posidoniastes à Délos, d'où provient certainement ce texte.

P. 117-168. A. Sauveur. Étude historique sur la *legio VI Victrix*; grand usage des inscriptions.

Notizie degli Scavi di antichità, 1907.

P. 686. A Palestrina.

217) .....S · Q · L · PHILPV....
*fortun*AE · PRIMOGEN · D · D · L · M

P. 698. A Teano.

218) ... SATRIVS · N · F · TER · RVF*us*
*t*R · M I L · A · P O P V L *o*
*i* III · VIR · IVR · DIC · QV*inq.*
*m.* /VFIDIVS · L · F · L · N · L · PR*on.*

TER · PROCVLVS · VIXIt...
VIR · HVNC · COLONIA
IADESTINORVM EX
*pro*VINCIA · HILYRICO · FVN
*pu*BLICO · EFFERVNDVM · CVr
*ma*RTIA · FVFIDIA · M · F · MAR
*fu*FIDIVS · M · F · L · N · PRON MAX

P. 702. Même provenance. Inscriptions funéraires chrétiennes, dont une datée :

219)

CEMINIAE MARCIANE DVLCISSI
ME P · QVAE VIXIT ANNIS VIII
D · XI REQVIEBIT IIII KAL APRILIS
CONSVLATVS VALENTINIANI
ET VALENTIS TER GEMINIVS
FELIX PATER · FILIAE INCOMPA
RABILI

P. 717. A Brescia.

220)

T · MARCIVS
OMVNCIO
VETER · LEG · IIII
FLAVIAE · FELICIS
T · F · I ·

P. 719. Même provenance.

221) M · SVBICIVS
L · L · AGATHVS
VIVIR AVG · SIBI ET
AQVILLIÆ CONIVgi et
ALBVcIO HIMeroS
INGENV
LIB·LIBERTAB·CARISSIMIS

P. 720. Même provenance.

222)

S M A R A
G I D O M V
R M I L L O N I
D I P L O M A C A
N G A D I T N O
F E C I T C O N I V

L. 1 et 2 : *Smarg(i)do*; l. 5. *n(atione) Gadit(a)no.*

P. 755 778. P. Orsi. Inscriptions funéraires chrétiennes (la plupart en langue grecque) des catacombes de Syracuse.

Ib., 1908.

P. 55-64. A Pompéi, inscriptions graffites.

223)

IX K IVNIAS INPIIRATOR
DI II S FVIT SOLIS

Appartiendrait à l'année 50 et ferait allusion à la salutation impériale accordée cette année-là à l'empereur Claude.

P. 108. A Ostie, marque de brique qui complète le n° 614 du *C. I. L.*, XV.

224)

EX · F · TEMPS AB CAED · TEG
SERV · FIRM PÆT · E APR COS

P. 132. A Rome, voie Nomentane.

225)
POPILLIA · PSACAS · CVM · THAINE ·
*col*LEGA · SVA · B · D · D · D

L. 2 : *B(onae) D(eae) d(onum) d(edit).*

P. 134. A Rome, via Portuense.

226)
M FL FLAVIANO · VET · AVG · N
QVI MILITAVIT COH · XIIII · VRB 7 IVLI
ANI · ANNIS · XXII · ADIVTOR · COMME
NTARIORVM · AT SCRINI · PRAEFF ·
QVI VIXIT · ANNIS · LII · MENSIBVS ·
XI · D · XVIII · NAEVIA · IANVARIA ⌀
COIVX · FECIT · BENE · MERENTI · ET SIBI

L. 4: *ad scrini(a) praef(ectorum).*

P. 142. A Collicello (Sabine).

227)
LARI COMP
V · L · M · S
M · LVRIVS
ANICETVS

L. 1. *comp(itali).*

P. 163. A Ravenne.

228)
*hic requiescit in p*ACE ANTONINVS
*filius ..... argent*ARII QVI VIXIT ANn
..... *depositus es*T SVB DIE KALEN
.....*anno*.. .....VI PC BASILI VC COns
*indictione*.....

Date : 547 ap. J.-C.

P. 164. Même provenance : épitaphe d'un marin de la flotte de Ravenne, déjà publiée au *C. I. L.*, XI, 97, d'après d'anciennes copies.

P. 175. A Rome, via Portuense.

229)
POTITVS · VALE*rius*.....
XV · VIR · SAC · FAc.....
Q · PR · VRB · Cos .... *procos.*
ASIAE · BIS · LEG ... .....

Il s'agit d'un consul suffect de l'année 32 avant J.-C.

P. 176. Même provenance. Sur une urne cinéraire.

230)
D M
M · VLPIVS · AVG · LIB · MARCELLVS
DECVRIO · LECTICARIORVM · SIBI
ET · VLPIAE · MACARIAE · LIB · SVAE
⌀ S V F ⌀

P. 242. A Rome, voie Nomentane. Conduite d'eau en plomb :

231) ANTONIAE CAENIDIS

*Ibid.* Même provenance. Autre conduite :

232)

XX IMP CAES N ANTONINI · ET · VERI AVG SVB
CVR SVC Q TER SCAVRI PROC EPICTETVS LIB FEC

Sur le côté de cette conduite :

MACRINO · E · CELSO · COS

Date : 164 ap. J.-C.

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1908.

P. 306-312. Éd. Cuq. Deux inscriptions inédites d'Aljustrel (Portugal). L'une est une épitaphe, l'autre une dédicace honorifique, malheureusement très difficile à déchiffrer :

233)

L[illegible]ILO . AVG · LIB · PROC · DILIGEN
*tissimo* eT AMANTISSIMO RA
[illegible]IO[illegible]R[illegible]*h*OMINI OP
*ti*MO I[illegible]IORES ET VI
*llici* OIIIC*inar*[illegible]
*c*OLONI METALLI VIPAS
CENSIS
STATVAM · CVM · BASI ET TET*rasti*
LO · INTER · POSVERVNT · II
QVI INFRA · SCRIPTI *sunt*
DEDICANTE L[illegible]

L. 9. *libenter?*

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1907.

P. 313-325. A. Bacci. Inscriptions funéraires chrétiennes et païennes trouvées à Rome, dans l'église de Sainte-Saba.

P. 325.

234) D M
P · AELIO · AVG · LIB · EPAPHROD*ito*
TABVLARIO RATIONIS CASTRESN*is*
QVI VIXIT ANNIS XXXIII
FLAVIA · MARGARIS · MARITO

ID., 1908.

P. 5-125. O. Marucchi. La basilique papale du cimetière de Priscille à Rome : épitaphes des papes (déjà connues) ; inscriptions funéraires chrétiennes provenant des environs.

PALESTINE EXPLORATION FUND, QUARTERLY STATEMENT, 1908.

P. 260-261. J. Offord. Nouvelle lecture de l'inscription grecque d'Abil en Galilée (*Ann. épigr.*, 1907, n° 145).

PAPERS OF THE BRITISH SCHOOL AT ROME. IV, 1907.

P. 1-158. Th. Ashby. Suite de ses études sur la topographie classique de la Campagne romaine, commencées dans les volumes précédents des *Papers*. S'occupe ici de la première section de la voie Latine; grand usage des inscriptions, qu'il rapporte aux lieux où elles ont été découvertes.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF BIBLICAL ARCHAEOLOGY, 1908.

P. 73. A Assouan, sur l'emplacement d'un temple élevé par Ptolémée Philopator et restauré par les Romains.

235)
SALVIS DDD NNN
VALENTINIANO VALENTE ET
GRATIANO SEMPER AVGVSTOS (*sic*)
FL · MAVRICIVS VC · COM · ET DVX
RENOVARI IVSSIT HVNC LOCVM FL ·
TRAIANVS · PP ·
CVM THEB · MIL · REPARAVIT

L. 6. *p(rimus) p(ilus)*.

P. 142. A. H. Sayce. Au sud d'El-Kab (Haute-Égypte), sur la rive gauche du Nil.

236)
ΜΩΔΟΥϹ ΚΥΩϹΟϹ Ο[illegible]
ϹΤΡΑΤΙΩΤΗϹ LII ωδε γ[illegible]
ΩΝ ΜΕΤΑΛΛΑ ΕΠΑΙΤΩ ΦΑΡ
ΜΟΥΘ[illegible]L ΙΑ ΑΔΡΙΑΝΟΥ
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ

L. 4. ἔτους ιε' Ἀδριανοῦ.

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, XLI, 1907.

P. 3-9. R. Cagnat. A Foum-Mériel, entre Lambèse et Timgad; autel de pierre; sur le dé :

237) I · O · M · A · LARCIVS · A · F · QVIR PRISCVS · SEVIRVM
DECEMVIRVM · STLITIB IVDICANDIS ·
QVAESTOR PROVINCIAE ASIAE
LEGATVS · AVGVSTI · LEG · $\overline{\text{IIII}}$ SCYTHICAE
PRO LEGATO CONSVLARE · PROVINC SYRIAE
TRIBVNVS PLEBEI PRAETOR
LEG PROVINCIAE HISPANIAE BAETICAE
PRAEFECTVS FRVMENTI DANDI
LEGATVS AVGVS · LEGIONIS · $\overline{\text{II}}$ · AVG
LEGATVS · AVG · PROPR · EXERCITVS · AFRICAE
V · S · L

Sur la plinthe.

IMMIVS VALENS · 7 · LEG · III · AVG

Cf. *C. I. L.*, VIII, 17891.

P. 17-19. Commandant Bigeard. A Henchir Oumkif (près de Khenchela); funéraires.

P. 19. Sur un sarcophage.

238) *h*AEC FACILIS PATET AVLA SANCTIS
*in*GREDIENS FABRE FACTVM PARVIS
*sumpt*IBVS VIDEBIS OPVS NAM PATER
*se*CVNDVS OPERAM NAVAVIT SI QVI
...CTV FACILE PVTARIT *si* POTIS EST ME
LI*us* FAXIT

L. 4 : *Secundus*, nom d'un évêque.

P. 79-81 L. Jacquot. A Sillègue, dédicaces à Saturne, par exemple :

239)
SATVRNO ꝺ AVG ꝺ SACRVM ꝺ
Q ꝺ ALIENIVS ꝺ
FABVLIVS ꝺ SAC ꝺ

P. 221-225. U. Hinglais. Mosaïques tombales avec inscriptions chrétiennes à Chabersas (près de Constantine).

P. 228-229. A. Robert. Commune des Maadid; fragments de dédicaces impériales.

P. 232. J. Gauthier. A Tocqueville, dans une basilique chrétienne, sur une brique (plus haut, n° 155).

P. 243-263. A. Vel. Inscriptions inédites recueillies en 1907 dans la province de Constantine.

P. 244. A Djemila (*Cuicul*).

240) P R O B A T I
FLAVIO AELIO
VICTORINO P V
PRAESIDI PRO
VINCIAE NVMI
DIAE SPLENDIDIS
SIMVS ORDO COL
CVICVLITANORVM
PATRONO D D

P. 245. Même provenance.

241) GENIO SENa
TVS CVICVLI
TANOR
L FL L FIL PAPIRIA
AVFVSTIANVS
AED PRAEF PRO
IIVIR AVG LIVIR
STATVAM QVAM OB
HONOREM AED
SVAE PROMISERAT
EX IS II MIL N DV
PLICATA PECVNIA
CVM BASI POSVIT
IDEMQ DEDIC

*Ibid.* Même provenance.

242)
I O V I
O M N I P O T E N T I
S A C R V M

Q RVFILIVS Q FIL
ARN SATVRNINVS
AEDIL AVG PRAEFECT
PRO IIVIR STATVAM
QVAM OB HONOREM
AVGVR SVI SVPER LEGI
TIMAM EX SS V MIL N CVM
BASE PROMISERAT AMPLIA
TA PECVNIA POSVIT DEDICA
VITQ CVRANTIBVS RVTILIS
MONTANO FRAT ET IANV
ARIO ET SATVRNINO FIL EIVS

Sur le côté :

MAMERTINO ET RVFO COS
KAL DEC

Date : 182 ap. J.-C.

P. 246-253. Inscriptions d'Announa, Khemissa, M'daourouch ; la plupart funéraires ou impériales.

P. 247. A M'daourouch.

243)
*marti* ▾ AVG ▾ SACRVM
M ANtoniVS MARTIALIS
VALERIAnus ▾ QVEST ▾ FI/ ▾
AED ▾ IIVIR *fl* · *p* · P ▾ ET VIRIA
POMPONIL/A EIVS IANV
AM PRONAVM OMNIBVS
SVIS ITEMQVE PARIETEM VE
VETVSTATE DILAPSVM RESti
TVIT ET CVM LIBERIS SVIS · L · AN
DEDICAVIT

P. 248. Même provenance. Épitaphe métrique.

P. 250. Même provenance ; nouvelle lecture de l'inscription donnée dans l'*Ann. épigr.*, 1907, n° 234.

P. 253 et suiv. Inscriptions funéraires des environs de Constantine.

P. 259. A Henchir-Ali-el-Bani (*Mastar*), sur deux pierres semblables :

244) GENIO
BALINEO CAST
MAS O M A SOLO
QVARTVM IDIBVS
DECEMBRIBVS
MODESTO ET PROBO
COS

*Genio... balineo Cast(elli) Mas... a solo.*

Date : 228 p. C.

245) DEDICATVM
VII KAL IVNIA AG
RICOLAE ET CLE
MENTINO COS MEN
SIBVS XVII ET DIEBVS
XV EX IS C MELIVM
NVMMVM

Date : 230 p. C.

Monument élevé en 17 mois, 15 jours et qui avait coûté cent mille sesterces.

P. 260. Ravin de Chabet-el-Matia, sur une borne de délimitation ; d'un côté :

246) A A C

*A(gri) a(ccepti) C(irtensium)* ; de l'autre :

A P C

*A(ger) p(ublicus) C(irtensium).*

Cf. *C. I. L.*, VIII, 7084 et suiv.

P. 262. Au Coudiat-Aty :

247) *me*RCVRIO
*au*GVSTO
SACRVM
C AEMILIVS
/F CERT▒

P. 263. Même provenance.

248) V · I · E · V ·
O · TV · SEX ·
A · SI · CI · VS
TA · BER · NA ·
RIVS · D · D · V

.... *vi(a)e votu(m) Sex. Asicius Tabernarius.*

P. 263-274. Maguelonne. Découvertes récentes de la province de Constantine déjà signalées dans d'autres publications.

RENDICONTI DELLA R. ACCADEMIA DEI LINCEI, CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE, 1907.

P. 614-636. G. Corradi. Les puissances tribuniciennes de l'empereur Trajan Dèce.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1908, I.

P. 391-394. G. Chenet. Graffites figulins des Allieux et d'Avocourt (Meuse).

ID., II.

P. 33-95. G. Seure. Suite et fin de son étude sur *Nicopolis ad Istrum*. Reproduit et commente les inscriptions latines et grecques déjà connues; nombreuses lectures nouvelles ou améliorées.

REVUE BIBLIQUE, 1908.

P. 153-154. Observations sur l'inscription grecque d'Abil en Galilée (*Ann. épigr.*, 1907, n° 145).

P. 410-411. A Jérusalem, estampille d'un vase de terre (d'après les *Échos d'Orient*, 1908, p. 76-80).

249) MDPFLS

Interprétation proposée, d'après les estampilles de Rome :

*M(yrtili) D(omitiae) P(ublii) f(iliae) L(ucillae) s(ervi) [opus].*

P. 567-578. F. Abel. Inscriptions de Transjordanie et de Haute-Galilée.

P. 573 et planche. Fac-simile d'une inscription de Djerach déjà publiée par M. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orient.*, VIII, p. 78.

250)
P · AELIO · AVG · LIB · PVTEOLANO
TABVLARIO · CONIVGI · ET
LARCIAE · HALLVSAE · MATRI
ET · LARCIAE · SOTERIDI · SORORI
LARCIA SYMPOSIA

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1907-1908.

P. 209. A Reims. Sur un vase.

251) AFR OPIS IIS XVIII
P XIX S P III
IVL SIS

*Afr(ican..) opi(m..). Pondo XIX semis; p(ondo) III s(emis) Jul(ii Sis(ennae?)*

P. 210 et suiv. Héron de Villefosse. Remarques sur des inscriptions de Gaule.

REVUE TUNISIENNE, 1908.

Janvier. A. Merlin. Identifica-

tion du *municipium Furnitanum*, d'après une inscription récente (*Ann. épigr.*, 1905, n° 52).

RHEINISCHES MUSEUM, 1907.

P. 550-558. F. Weege et F. Bücheler. Nouvelles inscriptions dialectales italiques.

P. 638-639. M. Siebourg. Sur le n° 10026, 6 du *C. I. L.*, XIII, 3; sens des mots *quine* (pour κόνκε, γόνκε) et *ivivas* (pour *evivas*).

P. 640. F. Bücheler. Sur l'expression *uxor benemorientissima* dans une inscription de Dalmatie (*Bull. di archeol. dalm.*, 1906, p. 243).

ID., 1908.

P. 190-196. F. Bücheler. Notes de prosopographie; utilise des inscriptions déjà connues.

P. 316-319 F. Bücheler. Observations sur différents termes de la loi municipale de Bantia.

P. 319. M. Ihm. *Civitas Baesarensis* et *Darenus* dans des inscriptions récentes (ci-dessus n° 108 et *Notiz. degli Scavi*, 1905, p. 420).

P. 321-328. F. Bücheler. Sur l'*elogium* de C. Sempronius Tuditanus (ci-dessus n° 80).

RIVISTA DI STORIA ANTICA, 1908.

P. 111-116. S. Polizzi. L'inscription du théâtre de Gubbio (*C. I. L.*, XI, 5820).

RÖMISCH-GERMANICHES KORRESPONDENZBLATT, 1908.

P. 29. Inscription de Zugmantel, près de Saalburg (d'après A. von Domaszewski, *Die Anlage der Limeskastelle*, 1908).

252) 7 SABIA// · IKE
GERMANISO...d
7 GEMELLI...VIA
MANSVETI ⅂⅃⅃⅂
AII[illegible]..TIS

M. von Domaszewski propose de lire : *Centuria Sabini Le(ubacciorum) Germani[c]o(rum), centuria Gemelli Mansueti, centuria T. Fl[a]via(ni) P...*

P. 41-46. R. Engelmann. A Dunapentele (*Intercisa*), sur un modèle de tour percée de portes (en terre cuite).

253) ILARVS FEC
IT PORTA FEL ·

*Portam fel(iciter)*.

P. 53. H. Lehner. A Lessenich (cercle d'Euskirchen).

254) MTRONS
VACALINEHS
L · CAVONVS
VICTOR · L · M

L. 1 et 2 : *Matronis Vacallinehis.*

*Ibid.* Même provenance.

255) MX · VACALINE
IS · M//ANTO
NVS · MSVET
VS PRO/SE · ET SV
IS L M

P. 53. Körber. A Mayence.

256) M · F · VOL · VIA
MIL · LEG · XVI

ANNO · XL · STIP
XIX · H · S · E

L. 1 : *Via(na)*, ville de Rétie.

P. 55. Même provenance.

257)
AVreliae IVLIae
SIVe.....CO coni
CASTissimae et pieN
tissimaE.....
QVAE VIXIT MOS.....
menseS · VI · DIES.....
INNOCENTI SPIRITO
AEL · IO MARCELLINO
SCOLASTICO EQVITI
ROMANO QVI VIXIT
ANN X MENS II DIES XI
AEL MARTINVS ϑ ·
LEG XXII EI
FI EI CII II E
MARCIATI SOGRae QVE
VIXIt Annos IXV mens VI

L. 12 : *Centurio (legionis) XXII [Primigeniae Piae Fidelis...] Marcia[e...] so[c]r[ae?]*.

WIENER STUDIEN, 1907.

P. 321-325. S. Brassloff. Les gouverneurs provinciaux de rang prétorien sous l'Empire, d'après les inscriptions.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG FÜR RECHTSGESCHICHTE, ROMANISTISCHE ABTHEILUNG, XXVIII, 1907.

P. 409-415. B. Kübler. Critique de la théorie d'H. Legras sur la table latine d'Héraclée.

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALÄSTINA-VEREINS, XXXI, 1908.

P. 269-270. Dalman. Deux bornes milliaires de la route de Jérusalem à Lydda. Une borne milliaire de la route de Pella à Gerasa.

## 2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

CROSBY BUTLER et LITTMANN. EXPEDITION TO SYRIA IN 1904-1905. — Section A, Part I. Ammonitis.

P. 8 et suiv. Inscriptions d'Amman (Philadelphie). Déjà insérées d'après d'autres copies dans l'*An. épigr.* La suivante est inédite.

P. 10.

258) D ⊘ M
TI CLAVDIVS ⊘
ANTONINVS ⊘
M L LEG III CK
DOmo HIERAP ⊘
MIL ⊘ ANN XVII

P. 18 et suiv. Inscriptions de Djerach (Gerasa).

Id. Section B, Part I. The Ala and Kasr-Ibn-Wardan.

Un grand nombre d'inscriptions d'époque chrétienne sans rapport avec les antiquités romaines.

E. Diehl. Res gestae Divi Augusti (chez Marcus et Weber) à Bonn, 1908, in-12. Édition à bon marché de la célèbre inscription d'Ancyre, avec notes.

A. von Domaszewski. Die Rangordnung des römischen Heeres, Bonn, 1908, in-8° (Extrait des Bonner Jahrbücher, CXVII). Étudie les cadres des différents sous-officiers et officiers de l'armée romaine et leur hiérarchie d'après les inscriptions. Très important.

P. 185. Inscription de Trajana Augusta.

259) ΤΡΑΙΑΝΟΝ ΜΟΥΚΙΑΝΟΝ ΔΟΥΚ
ΣΤΡΑΤΕΥΣΑΜΕΝΟΝ ΕΝ ΧΩΡΤΗ ΑΚΟΝ
ΚΟΡΔ · ΚΑΙ ΕΝ ΛΕΓ · Β · ΠΑΡΘ · ΙΠΠΕΑ ΧΩΡΤ
Ζ · ΓΡΑΙΤΩΡ · ΗΒΟΚΑΤ · ✳ · ΠΡΟΤΗΚΤΟΡΑ
ΛΕΓ · ΓΙ · ΓΕΜ · ✳ · ΠΡΟΤ · ΒΙΓΟΥΛ · ✳ ΠΡο
ΤΗΚΤ · ΟΥΡΒ · ΚΑΙ ✳ ΠΡΟΤ · ΧΩΡΤ · Ε · ΠΡαΙΤ
ΚΑΙ ΠΡΙΝΚΙΠΑ ΠΡΟΤ · ΠΡΕΙΜΟΠ καὶ ΕΚ ΤΩΝ
πάντα ΔΙΕΞΕΡΧΟΜΕΝΩΝ Προτηκτο
ρων επΑΡΧ · ΛΕΓ · Δ · ΦΛΑΒ · Στρατηγον
λεγ. ζ' κλΑΥΔ · ΚΑΙ · Δ · ΦΛΑΒ τριβ. βιγουλ.
τριβ. ουρβ. ΤΡΙΒ · ΛΙΒΟΥΡνων πραιποσιτον
των παλιν ΣΤΡΑΤΕυΟμενων πεΖων
καὶ ιππεων μαΥρων καὶ ΟΣΡΟΗΝΩΝ Και
πραιποσιτον των βριτΤ ΚΑΙ ΕΞΠΛΩΡΑΤ
τριβ. πραιτ. προτηκτ. ΔΟΥΚΗΝΑΡ ΕΠΑρ
χον λεγ. πΡΑΞΑΝΤΑ ΕΝ ΜΕΣΟπο
ταμια επαρχον λεγ ιγ' ΓΕΜ ΣΤΡΑΤΗΓΟν
...καὶ ΩΠΑΛΙΝ ΣΤΡΑΤΕΥο
μενων πεζων καὶ ιππΕΩΜΑΥΡΩΝ ΚΑΙ Οσ
ροηνων επαρχον λεΓ Β ΤΡΑΙΑΝ ΣΤΡα
τηγον λεγ ζ' κλαυδ καὶ Δ ΦΛΑΒ ΚΑΙ Βριττ
καὶ εξπλωρατορων πρΑΞΑΝΤΑ ΕΝ ΘΡακη
ΚΑΙ ΑΡΞΑΝΤα
ΑΥΓΟΥ ΠΑλιν
ΚΑΙ ΠΑΛΙΝ ΛΑΒΟΝΤΑ
ΕΙΣ ΤΗΝ ΥΠΗΡΕΣΙΑΝ η αυτου
ΠΑΤΡΙΣ ΕΥΤΥχως

L. 1. δουκ(ηνάριον); l. 2. χώρτῃ [δ]' Κογκορδ(ιηνσίων); l. 4. ἡδο-κᾶτ(ον) (ἑκατόνταρχον) προτήκτορα; l. 18. [καὶ] τῶ(ν) πάλιν; l. 19. ἱππέω(ν) Μαύρων.

R. Knorr. Die verzierten Terra sigillata Gefässe von Rottweil (Würtemberg), Stuttgart, 1907.

Relevé de marques de potiers, provenant les unes de Gaule (Graufesenque, Lezoux, etc.), les autres de Germanie (Rheinzabern, Heiligenberg, Trèves).

Mélanges de linguistique offerts à F. de Saussure, Paris, 1908, in-8°.

M. Niedermann. *Minutiae latinae*. Remarques sur la langue des tablettes d'exécration latines.

Th. Mommsen. Gesammelte Schriften, V. Historische Schriften, II, Berlin, 1908.

Recueil de trente-sept articles, dont un seul inédit, sur diverses questions concernant la topographie romaine, la géographie historique et administrative du monde romain, l'organisation politique et économique de l'Italie et des provinces; il n'en est presque aucun où les inscriptions ne soient invoquées et commentées.

Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts de Tunisie, II, 1908.

A. Merlin et L. Poinssot Les inscriptions d'*Uchi Majus* (Henchir Douamis). 182 textes, parmi lesquels beaucoup étaient inédits et dus aux fouilles récentes du capitaine Gondouin. Il faut noter surtout les suivants :

P. 27, n° 5. Au nord-est d'*Uchi* :

260) OPI ⊙ *aug. sac.*
AVRELIA *aristo*
BVLA ⊙ V *s. l. m*

On ne connaît que deux autres dédicaces à *Ops* en Afrique (*C. I. L.*, VIII, 2670. Lambèse; 16527, Tébessa).

P. 2, n° 9. Sur le Forum :

261) VICTORIAE PARTHICAE
*b*RITANNICAE GERMANI
CAE MAXIMAE AVGVSTAE ⊙
*i*MP CAES ⊙ DIVI SEPTIMI SEVERI ⊙
5 PII ⊙ ARABICI ADIABENICI PARTHICI
MAXIMI BRITANNICI MAXIMI ⊙ FILI
DIVI ⊙ M ⊙ ANTONINI ⊙ PII ⊙ GERMANICI SARMA
TICI NEPOTIS DIVI ANTONINI PII ⊙ PRONEPOTIS
M ⊙ AVRELI SEVERI ANTONINI ⊙ PII ⊙ FELICIS AVG
10 PARTHICI ⊙ MAXIMI BRITANNICI MAXI ⊙

MI GERMANICI MAXIMI PONTIFICIS
MAXIMI TRIBVNICIAE ꝑ POT ꝑ XVII
IMPERATORIS ꝑ II ꝑ COS ꝑ IIII ꝑ P ꝑ P ꝑ
PECVNIA PVBLICA ꝑ VCHITANORVM MA
IORVM ꝑ D ꝑ D ꝑ

P. 36, n° 18. Sur le Forum :

262) FAVSTINAE AVg.
PAG · VCHITANorum
MAIORVm

Q · MEMMio..... ...
P · MVCIo.....
MAG · pag.

P. 38, n° 22. Sur le Forum :

263)

IMP · CAES · L · SEPTIMIO SEVERO
(sic) PIO PERTENACI · AVG · PARTHICO ARABICO PAR
THICO ADIABENICO · TRIB · POT · V · IMP · VIIII · COS · II
P · P · DIVI · M · FIL · DIVI · COMMODI · FRATRI · DIVI · ANTO
NINI · NEP · DIVI · HADRIANI · PRONEP · DIVI TRAIAN
ABNEP · DIVI NERVAE · ADNEPOTI · RES · P · V · M · P · P · P ·
IN QVAM REM ·
C · LVCILIVS · C · F · ATHENAEVS · SACER · CERER · C · I · K · ANNI
CC · XXXV · FLAM · P · P · DEPENSIS IN CVRAM · S · S · QVAM IPSE
GESSIT · HS XII · MIL · N SVMMAE SVAE HONORARIAE · ET AM
PLIVS PECVNIA PVBLICA EROGATA · BASEM CVM ORNA
MENTIS · SVIS · SVA PECVNIA FECIT · ET EPVLO DECVRIONIB
DATO · DEDICAVIT · D · D

L. 6, fin : *resp(ublica) U(chita-norum) M(ajorum) p(ecunia) p(u-blica) p(osuit)*; l. 9 : *in curam s(upra) s(criptam)*. Date : 197 ap. J.-C.

P. 45-49, n° 28. Près d'un édifice en ruines qui paraît être un arc de triomphe ; quatre fragments que l'on peut rapprocher et compléter d'après une inscription de *Vaga* (Béja), *C. I. L.*, VIII., 14395, et une autre inscription d'*Uchi*, *Ibid.*, 15447.

Restitution du texte :

264) Ligne 1. — [*Ex indulgen-ti]a domini no[stri Imp. Caesaris, di]vi Severi Pii n[ep., divi Anto-nini Magni Pii fil.*],

Ligne 2. — [*M. Aureli Severi*] *Alexandri P[ii] Felicis* [*Aug. pont.*] *max. trib. potest* [*viiii, cos. iii, procos. p. p.*].

Ligne 3. — [*colonia Alexan-dria]na Aug. Uchi M[ajus,.....] ejus nomine* [*et auspiciis*] *deducta per Caesonium Luc[il]um Macrum Rufinianum c. v. leg. prov Afri-cae*].

Ligne 4. — [... 12 lettres ...] *m ar[cum? in aeter]num tes[timo ni]um reciperat[..... fecit et numini aug. ejus dicavit].*

L. 4 : *reciperat[ae libertatis?*

Date : 230 ap. J.-C.

P. 53, nos 36-37. Aux environs de la même ruine, sur une partie de frise en deux fragments, dont l'un (*a*) était déjà connu (*C. I. L.*, VIII, 15453).

265)

*a*)

SEX V PVLLAIENVS V FLORVS · CAECI *lianu*
ET · VCHITANIS · MAIORIBVS · DONO

SALVIS DD NN VA*LENTINIANO THEODOSIO MAXIM QVE PRINCIPIBVS PROCONS*
FVRIVS VICTOR*INVS FLAM · PP · AVITO HONORE SVFFVLTVS HAC LIBERALITATE POTIO*

*b*)

Les *Pullaieni* formaient une famille très importante de la région d'Uchi ; ils étaient apparentés aux personnages de même nom qu'on trouve à Carthage et à Dougga.

P. 60, n° 42.

266)

L · CORNELIO · QVIETO ·
H · M · V · QVI · TESTAMEN
TO · SVO · REI · PVBLICAE COLO
NIAE · MARIANAE AVG · ALE
XANDRIANAE · VCHITANOR ·
*ma*IORVM PER FIDEICOMMISSVM
HS DECEM MIL · N · RELIQVIT EX CVIVS
SVMMAE VSVRIS · QVOTANNIS · DIE NA
TALI EIVS DECVRIONIBVS SPORTVLAE ET
*po*PVLO LVDI DARENTVR
L · CORNELIVS QVIETVS FL · PP · FILIVS EIVS PA
RENTI OPTIMO SVA · PECVNIA FECIT · ET ·
IMPETRATO AB ORDINE LOCO DEDICAVIT

L. 2. *h(onestae) m(emoriae) v(iro).*

P. 62, n° 45.

267)

C MARIO C F ARN
EXTRICATO DEC · C · C
IK PATRONO PAGI
CVI CVM PAGVS OB
MERITA EIVS STATVM
DECREVISSET PIEPS MEMOR
ABSTINENTIAE QVAM REI
P SVAE PRAESTITIT [illegible]AVIT
ET [illegible]O[illegible]D[illegible]

L. 2 et 3 : *de(curio) c(oloniae) C... J(uliae) K(arthaginis).*

P. 64, n° 47. Sur le Forum :

268) /EM DE SVO FIERI EXPOSTVLASSET PRO
MEMOR ETIAM MVNIFICENTIAE DOMVS
EIVS QVA GENIVM PATRIAE STATVIS AD
ORNASSET ET EPVLVM TER DEDISSET
IMAGINES IPSI PATRI CONIVGI LIBE
RISQ EIVS DECREVIT PVLLAIENVS
BASSVS VT ADFECTIBVS CIVIVM PARE
RET EPVLO QVARTO A SE DA.O TITVLO
CONTENTVS STATVAM DE SVO POSVIT
ꝺ ITEMQVE DEDICAVIT ꝺ

P. 65, n° 50.

269) . . . . . .
[illegible]AE[illegible]ILEROS
CASTELLVM DIVISIT
INTER COLONOS ET
VCHITANOS TERMIN
QVE CONSTITVIT

P. 87, n° 126. Sur l'une des parois latérales d'une console :

270) OSTRACI ·

Génitif du *signum Ostracius*.

WILLIAM KELLY PRENTICE. AMERICAN ARCHAEOLOGICAL EXPEDITION TO SYRIA IN 1899-1900. — GREEK AND LATIN INSCRIPTIONS.

Magnifique publication qui contient 438 inscriptions grecques ou latines, en fac-simile généralement. La plupart sont déjà connues. Nombreuses corrections. Quelques textes relatifs aux choses romaines inédits.

P. 139. A Kalaat-el-Muldik.

271)

ΩN AuTOK. μ. αυρ.
ANTΩNEINOY εὐσεβοῦς
EYTYXOYC ANEIKHC
CEB KAI TΩN IEPΩN
CTPATOΠEΔΩN KAI THC
IEPAC CYNKΛHTOY KAI Δη
μOY PΩMAIΩN H BOYΛH
καὶ O ΔHMOC KΛ ΑΠΑ
μεΩN ANTΩNEINOY
ΠoΛEΩC ΑΠΑΡΧΟΜΕΝ
oY TH ΑΠOTHC NONHTI
ΓC

Dédicace à Julia Domna. L. 3 : corriger ἀνειτή[τ](ου); l. 7 ἡ βουλὴ (κα)ὶ ὁ δῆμος Κλ(αυδίων?) Ἀπαμέων Ἀντωνεινουπόλεως?

P. 143. Même provenance.

272) D personnage M
SEpTImIO ꝺ mVCAPORI DVPLI
CARIO ꝺ LEG II PART ꝺ SEVERIANAE
P F F AET VI ꝺ PR PR QVI MILITAVI
ANNIS XXI ꝺ DIES XXX VIXIT ꝺ

ANNIS XLI HOMINI INCOMPARABI
LI ⁘ SEPTIMIVS ⁘ ANDRA ⁘ IMM ⁘
BVCINATOR ⁘ ET AVRELIVS ⁘ MVCIA
NVS IM BVCINATOR HEREDES BENE
*merenti*

L. 4 : *P(iae) F(elicis) F(ortis) Aet(ernae) (coh.) VI pr(incipi) pr(iori)*; l. 7 : *imm(unis)*.

P. 144. Même provenance.

273)

D Cavalier M
AVREL · MAXI
MIANVS ▩ATOPRA
ALAE BR▩NICE SIIP
VIII VIXIT ANNIS XXV
▩VVRSESLSELSEPLV
TACIANVS EquESAIAE
SS HERES EI CONTIBE
NAL BM FACIENDV
CVRAVIT IN ACCEP
TISIMO

L. 3 : *[str]ato[r] pra(efecti?) alae Br[itan]nice stip[endiorum)*; l. 6 : *[A]ur(elius) .. taciunus*; l. 8 : *s(upra) s(criptae) heres e[t] contibernal(is) b(ene) m(erenti)*.

P. 131. A Chebba.

274) τ[ΟΥC ΔΕCΠΟΤΑC ΤΗC ΟΙκουμενης
μ τουλιο[ΥC ΦΙΛΙΠΠΟΥC CΕΒΑCΤΟΥC κα[ι
τ[ΗΝ ΚΥΡΙΑΝ ΗΜΩΝ CΕΟΥΗΡΑΝ CΕ
βασ[ΤΙΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΞΟΧΩΤΑΤΟΝ ΕΠΑΡ
χον[ΤΟΥ ΙΕΡΟΥ ΠΡΑΙΤΩΡΙΟΥ ΙΟΥΛΙΟΝ
πρειτα[ΟΝ ΚΑ ΑΥΡ ΤΙΒΕΡΙΟC ΔΟυκη
ναρτος δι[ΚΑΙΟΔΟΤΗC ΤΗC ΛΑΜΠΡΟΤα
της αλεξαν[ΔΡΕΩΝ ΠΟΛΕΩC ΥΠ ΑΥΤΩΝ ΠΡΟΑΧΘΕις

Le volume contient de très nombreux textes, surtout funéraires, d'époque chrétienne.

R. Cagnat et M. Besnier.

# TABLES ANALYTIQUES
## DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

### 1° Table des périodiques et ouvrages cités.

#### A. PÉRIODIQUES

*American Journal of archaeology*, 1907, depuis la p. 387; 1908, p. 1 à 286.
*American Journal of Philology*, 1907.
*The Annual of the British School at Athens*, XII, 1905-1906.
*L'Antiquaire (Starinar) publié par la Société archéologique serbe*, 1907.
*Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, IX, 1907; X, 1908, p. 1 à 88.
*Archaeologiai Ertesitö*, 1906; 1907, p. 1 à 192.
*Archeografo Triestino*, 1908, p. 1 à 300.
*Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, XV, 1906-1907, p. 1 à 442.
*Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, XLIII, 1907-1908, p. 1 à 696.
*Ausonia*, 1907.
*Boletin de la Real Academia de la Historia*, 1906; 1907; 1908.
*Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1907, depuis la p. 159.
*Id., Procès-verbaux des séances*, août à décembre 1907; janvier à juillet 1908.
*Bulletin de Correspondance hellénique*, 1902; 1907, depuis la p. 389.
*Bulletin de l'Académie royale de Belgique (classe des Lettres)*, 1907.
*Bulletin de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg* (en russe), 1905; 1906; 1907 (fascic. 14 à 24).
*Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, 1908, p. 1 à 252.
*Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, 1907.
*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1907; 1908, p. 1 à 192.
*Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, 1908.
*Bulletin hispanique*, 1908.
*Bulletin trimestriel de la Société de Géographie d'Oran*, 1908.
*Bullettino comunale di Roma*, 1907.
*Bullettino dell' Istituto di diritto romano*, 1907-1908
*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1907, depuis la p. 495; 1908, p. 1 à 505.
*Hermes*, 1908.
*Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (Bonner Jahrbücher)*, CXVI, 1907.
*Jahreshefte des oesterreichischen archaeologischen Institutes*, 1907; 1908, p. 1 à 168.
*Id., Beiblatt*, 1907; 1908, p. 1 à 115.
*Klio, Beiträge zur alten Geschichte* VIII, 1908.
*Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, 1907, depuis la p. 129.
*Mélanges de l'École française de Rome*, 1907, depuis la p. 225.
*Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph (Beyrouth)*, III, 1908.
*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, LXVIII, 1907.
*Mittheilungen des archäologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, 1907; 1908, p. 1 à 198.
*Id., Römische Abtheilung*, 1907; 1908, p. 1 à 108.

*Monumenti antichi dei Lincei*, XVIII, 1907-1908.
*Musée belge*, 1908, p. 1 à 168.
*Notizie degli Scavi di Antichità*, 1907, depuis la p. 153; 1908, p. 1 à 250.
*Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1907, depuis la p. 461; 1908, p. 1 à 542.
*Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires*, XIV, 1907.
*Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, 1907; 1908, p. 1 à 156.
*Palestine Exploration Fund. Quarterly Statement*, 1908, p. 1 à 262.
*Papers of the british School at Rome*, IV, 1907.
*Periodičtchesco Spissanié*, LXVIII, 1908.
*Philologus*, 1907, depuis la p. 321; 1908, p. 1 à 92.
*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 1908, p. 1 à 208.
*Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, XLI, 1907.
*Rendiconti della R. Accademia dei Lincei (Classe di Scienze morali, storiche e filologiche)*, XVI, 1907.
*Rendiconti del Reale Istituto Lombardo*, 1907.
*Revue archéologique*, 1907, II, depuis la p. 193; 1908 I; II, p. 1 à 152.
*Revue biblique*, 1908.
*Revue celtique*, 1907.
*Revue de Gascogne*, 1907.
*Revue des Études anciennes*, 1907, depuis la p. 281; 1908, p. 1 à 292.
*Revue épigraphique*, 1907-1908, p. 289 à 224.
*Revue tunisienne*, 1908, janvier.
*Rheinisches Museum*, , 1907, depuis la p. 489; 1908, p. 1 à 480.
*Rivista di Storia antica*, 1907; 1908, p. 1 à 116.
*Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*, 1908, p. 1 à 68.
*Sbornik za narodni Umotworenia*, XXII, 1907.
*Wiener Studien*, 1907.
*Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Romanistische Abtheilung*, XXVIII, 1907.
*Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, 1908.

## B. PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

H. L. Axtell, *The deification of abstracts ideas in roman Literature and Inscriptions*.
Crosby Butler et Littmann, *Expedition to Syria in 1904-1905*.
E. Diehl, *Res gestae divi Augusti*.
Dobrusky, *Matériaux d'archéologie en Bulgarie*, 6e partie.
A. von Domaszewski, *Die Rangordnung des römischen Heeres*.
*Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, I, fasc. 5 (R. Cagnat et P. Jouguet).
R. Knorr, *Die verzierten Terra sigillata Gefässe von Rottweil*.
*Mélanges de Linguistique offerts à F. de Saussure*.
Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*, III *Band. Juristiche Schriften, III*.
Id., V *Band. Historische Schriften*, II.
*Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts de Tunisie*, I, A. Merlin : *le Temple d'Apollon à Bulla Regia*.
*Id.*, II, A. Merlin et L. Poinssot : *Les inscriptions d'Uchi Majus*
Mary Bradford Peaks, *The general civil and military of Noricum and Raetia*.
W. K. Prentice, *American archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*.
De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di Antichità romane*, II, fasc. 44-47; III, fasc. 17-18.
H.-E. Sauvage, *Antiquités gallo-romaines recueillies dans le Boulonnais*.
E. Tschauschner, *Legionare Kriegsvexillationen von Claudius bis Hadrian*.

## 2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.


### I. Rome et environs.

Cimetière de Priscille, 34, 35.
Entre les portes Pinciana et Salaria, 40, 41, 78.
Hors de la porte San Lorenzo, 39.
Lit du Tibre, 202.
Monteciterio, 115.
Ste Saba, 234.
Via Appia, 90.
Via Casilina, 116.
Via Flaminia, 108-111.
Via Nomentana, 225, 231-233.
Via Portuense, 112-114, 226, 229, 230.
Via Salaria, 102, 104.
Via Zanardelli, 101.
Villa Sciarra, 64.

### II. Italie.

Aquilée, 80.
Borgo di Fossato Vico (Ombrie), 36.
Brescia, 220-222.
Cervetri, 204, 205.
Chiusi, 203.
Civitalavinia, 118, 118 *bis*.
Collicello (Sabine), 227.
Cortona, 42.
Feltre, 107.
Minturnes, 83-90.
Nemi, 77.
Ostie, 117, 224.
Pompei, 223.
Pouzzoles, 206.
Préneste, 38, 104 *bis*, 105, 106, 217.
Ravenne, 228.
San Lorenzo (près de Pizzoli, Sabine), 103.
Teano, 218, 219.
Viterbe, 207.

### III. Péninsule ibérique.

Aranda de Duero, 147.
Badalona, 4.
Carthagène, 149.
Cordoue, 148.
Forna, 5.
Italica, 7, 150, 151.
Prats de Rey, 3.
Solana de los Barros, 6.

### IV. Gaule.

Alise, 187.
Langres, 67.
Monêtier Allemont (Hautes-Alpes), 63.
Narbonne, 185, 186.
Reims, 251.

### V. Germanie.

Asberg (*Asciburgium*), 188.
Coblenz (près de), 142.
Lessenich, 254, 255.
Mayence, 32, 33, 256, 257.
Remagen, 189.
*Trajana Augusta*, 259.
Trèves, 132.
Zugmantel, 252.

### VI. Helvétie.

Yverdon, 143-145.

### VII. Provinces danubiennes.

1) *Pannonie* :
*Aquincum*, 48-52.
Dunapentele (*Intercisa*), 44, 252, 253.
Győr (*Arrabona*), 45, 46.
Pilismarot, 53.
Varhély, 47.
2) *Dalmatie* :
*Asseria*, 191-194.
Umago, 146.
3) *Mésie* :
*Œscus*, 82.
*Viminacium*, 43.
4) *Dacie* :
Chersonèse (Crimée), 177-179.
5) *Thrace* :
Burnousus, 140.
Diinikli, 139.
Eski-Dzumaia, 141.
Glava Panega, 133, 134.
Karaisen, 137.
Lublin, 135, 136.
Sofia, 37.
Stara-Zagora, 138.
6) *Macédoine* :
*Philippi*, 198

VIII. Grèce et îles.

1) *Grèce* :
Athènes, 199.
*Drymaea*, 57, 58.
*Lamia*, 59.
Sparte, 2.
Thespies, 54-56.
2) *Iles* :
*Crète* : Cnossos, 214, 215.
— : Gortyne, 208-213.
Délos, 60-62, 171-176.
Ténos, 216.

IX. Asie.

1) *Paphlagonie* :
Sinope (environs de), 1.
2) *Bithynie* :
Entre Vezir-Han et Lefke, 201.
3) *Mysie* :
Pergame, 91-100.
4) *Lydie* :
Œdemisch, 190.
5) *Carie* :
Milet, 130.
6) *Ionie* :
Éphèse, 81.
7) *Lycaonie* :
Konia, 200.
8) *Pays de l'Euphrate* :
Esneh, 24-28.
Melik Chérif, 22.
Purkh, 23.
*Zeugma*, 131.
9) *Syrie* :
Amman (*Philadelphia*), 258.
Chebba, 274.
Djermana, 195.
Kalaat-el-Muidik, 271-273.
10) *Palestine* :
Djerach (*Gerasa*), 250.
Jérusalem, 249.

X. Afrique.

1) *Égypte* :
Alexandrie, 180.
Assouan, 235.
El-Kab (environ d'), 236.
2) *Tunisie* :
Aïn-Djal, 76.
Aïn-el-Ansarine, 19.
Bab-Khalled, 65.
Bir M'cherga, 170.
Bou Ghara (*Ghiti*), 119-125, 183.
Carthage, 31, 71, 72, 75, 128, 129, 153, 181, 182, 184.
Choud-el-Batel, 73, 74.
Dougga, 17, 66, 163, 164, 165.
El Djem, 157.
Entre Sfax et Gafsa, 14.
Haïdra (*Ammaedara*), 15, 16.
Henchir-bou-Rekba, 161.
Henchir-Chett, 79.
Henchir Msaadin (*Furni*), 127.
Kourba, 162.
Kourbeus, 21.
Medeina, 166-169.
Pichon, 20.
Sbeitla, 152, 158.
Teboursouk, 69, 70.
Testour (environs de), 156.
Thala, 126.
Theveste (*Thelepte*), 196, 197.
Tunis, 29.
*Uchi majus*, 260-270.
Zaghouan, 18.
3) *Algérie* :
Announa (*Thibilis*), 8.
Chabet-el-Malia (ravin de), 246.
Cherchel, 30.
Djemila (*Cuicul*), 240-242.
Foum-Mériel, 237.
Henchir Ali-el-Bani (*Mastar*), 244, 245.
Henchir bou-Rekba, 161.
Henchir Oumkif, 238.
Lambèse, 9-11.
Mdaourouch, 68, 243.
Pascal, 154.
Sillègue, 239.
Timgad, 12, 13.
Tocqueville, 155, 159, 160.

## 3° Table des Matières.

### I

### NOMS ET SURNOMS

M. A... Calvinus, 96.
Q. Accius Rogatianus Caecilianus, 73.
Ti. Adventius Tocca, 144.
P. Aelius Aug. lib. Epaphroditus, 234.
C. Aelius Pompeius Porfirus Proculus v. c. et spectabilis, 76.
P. Aelius Aug. lib. Puteolanus, 250.
P. Aelius Theon Zenodoti f., 92.
Annibal, 71.
Antonia Caenis, 231.
L. Antonius M. f., 93.
M. Antonius Martialis Valerianus, 243.
P. Atilius Aebutianus c. v., 191.
Attisonius, 33.
Aureliani, 41.
M. Aurelius Atho Marcellus v. c., 30.
M. Aurelius Byzes, 213.
Aurelius Mucapaibes, 135.
Aurelius Surius, 136.
Baric, 20.
M. Caecilius Montanus, 5.
C. Caecilius Sec(undus), 89.
C. Caecina Paetus, 84, 85.
C. Cascina Talaticus, 85.
E. Caesius T. fil. T. n. L. abn. Pal. Anthianus v. c., 206.
Caesonius Lucillus, 264.
M. Careicus M. L. Asisabisio, 186.
C. Carisius Longus, 182.
Claudia Capitolina, 99.
C. Claudius Attalus Paterculianus, 100.
Ti. Claudius Asclepiodoti f. Tryphon, 190.
Ser. Cornelius Ser. f. Lentulus, 174.
L. Cornelius Quietus, 266.
L. Cornificius L. f., 94.
Corobilius, 33.
Crementius Mespofylus, 13.
Crescentio, 34.
Cn. Domitius Corbulo, 130.
Domitius Modestus v. c., 178.
Elpideforus, 17.
Fadius Syntrophus, 185.
Flavius Aelius Victorinus p. v., 240.
L. Fl. L. f. Pap. Aufustianus, 241.
T. Flavius Florus, 98.
Fl. Jul. Leontius, v. p., 1.
Fl. Mauricius v. c., 235.
T. Flavius Xenio, 211, 212.
C. Flavonius Anicianus, 91.
D. Fronteius Frontinianus, 10.
Granius, 17.
Hostilius Flamininus, 107.
Julia Paula, 15.
C. Julius Belatullus, 145.
C. Julius C. f. Caesar, 61.
C. Julius Q. f. Felix Aurunculeianus, 166.
C. Julius Maximus, 97.
L. Julius C. f. Percennius, 8.
Julius Priscus, 274.
M. Julius Quintianus Flavius Rogatianus c. v., 12.
Q. Julius Severus Proculus, 120.
Julius Sisenna, 251.
Q. Junius Rusticus, 70.
Juventia Maxima, 116.
C. Laecanius Bassus Caecina Paetus, 86. cf. 84, 85.
D. Laelius D. f. Balbus, 21.
Q. Larcius Q. f. Quir. Priscus, 237.
Leopards, 34.
Lusiana Iole, 35.
C. Lutatius Crispus, 210.
Magissius Maina, 132.
L. Magnius Satur, 16.
Mammarius, 17.
M. Manlius C. f. Quir. Modestus Quietianus, 162.
T. Marcius Gamus, 201.
C. Marius C. f. Aru. Extricatus, 267.
Megetius v. c., 68.
M. Memmius Caecilianus c. v., 121.
L. Memmius Messius P. f. Quir. Pacatus, 123.
Memmius Pudens c. v., 122.
Messalina Neronis ser., 115.
L. Messius L. f. Rufinus, 124.
M. Minucius Rufus, 209.
L. Munatius C. f. Plancus, 176.

Myrtilus Domitiae Publii f. Luciliae servus, 249.
Neon Polemonis f. Boubas, 94.
Cn. Octavius, 172.
C. Octavius C f. Bassus, 173.
Orfitus, 111.
Ostracius, 270.
L. Pamius Hyginus, 67.
Perpetua, 75.
[M. Petr]ucidius M. f., 7.
Piso, 111.
Cn. Pompeius Sex. f., 199.
Poplilius Q. l., 62.
Pullaienus Bassus, 268
Sex. Pullaienus Florus Caecilianus, 265.
Q. Rufilius Q. f. Arn. Saturninus, 242.
Rufinianus v. c., 19.
C. Satrius C. f. Fab. Crescens, 10.
Sec(undulus), 31.
Secundus, 238.
C. Sempronius Tuditanus, 80.
Q. Servaeus Fuscus Cornelianus c. v., 125.
[Servi]lius Nonianus, 72.
Simpo-ius, 17.
Smaragdus, 222.
Statilius Severus Ha[drianus], 116.
T. Statilius Taurus, 54.
Sulpicius P f. Scaptia Asper, 130.
C. Terentius Saturninus, 201.
Traianus Mucianus, 259.
Tuccianus c. v. 66.
Tunada Malisvae. 196.
M. Ulpius Aug. lib. Marcellus, 230.
M. Ummidius Quir. Sedatus, 119.
Varius Flavianus v. p., 197.
Varro Lucullus, 104 *bis*.
D. Veturius D. ). l. Philarcur., 102.
Vilia T. l. Felicula, 204.
Vincentius, 155.
Virius Audentius Aemilianus v. c., 129.
L. Viscius C. l., 60, 62.
Volusianus v. c., 152.
Ziryoniys, 198.
Listes de noms propres, 33, 132.

## II

## DIEUX ET DÉESSES

Aesculapius, 11, 91.
Aesculapius et Jupiter, 169.
Aphrodite, 179.
Apollo, 139, 143, 175.
Apollo et Mars, 144.
Apollo, Artemis, Leto, 61.
Belus Malachbelus Aug., 64.
Bona Dea, 225.
Concordia Panthea Aug., 119.
Diana, 77.
Dis Pater et Proserpina, 47.
Domina regia, 150.
Domus Aug. et Roma, 56.
Eurostia, 92.
Fortuna Primigenia, 38, 105, 106, 217.
Genius (balinei Castelli Mas...), 244.
Genius dd. nn. Diocletiani et Maximiani Augg. et Constantii et Maximini nobill. Caess., 197.
Genius Senatus, 241.
Hercules Sanctus et Juno Sospita, 118 *bis*.
Heros, 135, 136.
Heros Aug., 181.
Heros Ithiostlas, 137.
Θεὸς ἁπάντων μέγιστος αὐλαρχηνός, 138.
Intarabus deus, 132.
Janus pater Aug., 9.
Jupiter Aug. Ultor, 147.
Jupiter Omnipotens, 242.
J. O. M., 45, 48, 50, 167, 237.
J. O. M. Tutor, 201.
J. O. M. Heros, 44.
J. O. M. Silvanus, 26, 27.
J. O. M., Silvanus conservator, Sol divinus, 25.
Jupiter, Pluto, 73.
Jupiter Sabazius et Mercurius, 141.
Lar compitalis, 227.
Lares semitales, 112.
Lares [r]u[ra]les, 113.
Lares viales, 114.
Maia, 60.
Marica, 83.
Mars Aug., 243.
Mars sanctus, 36.

Mars Caturicius et Apollo, 1 5.
Mater deum, 37.
Matronae Vacallinehae, 254, 255.
Mercurius Aug., 247.
Mercurius, Silvanus, 65.
Montius Aug., 13.
Mursina mater, 42.
Numen domus Augusti, 117.
Ops Aug., 260.
Portae geminae, 148.
Saturnus Aug., 161, 239.
Serapis magnus Aug., 74.
Silvanus, 24, 28, 84, 85, 86, 103.
Silvanus sanctus, 133.
Silvanus Martius, 205.
Silvanus et Diana, 134.
Sol deus, 4, 52.
Sol Invictus Mithra, 51.
Tutela, 5.
Ucues deus et Bergusia, 187.
Venus Erucina Aug., 8, 128.
Victoria Parthica Britannica Germanica Maxima Aug., 261.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

Aedituus, 215.
Ἀρχιερεὺς τῆς Ἀσίας, 98.
Augur, 242.
Augustalis, 49, 89, 204.
Fideles, 151.
Flamen Augustorum, 149.
Flamen divi Claudii, 192.
Flamen divi Vespasiani, 215.
Flamen perpetuus, 19, 123, 162, 167, 263, 265, 266.
Flamen provinciae (Espagne), 149.
Flaminica, 164.
Flaminica perpetua, 163.
Pontifex, 149.
Quindecemvir sacris faciundis, 229.
Religiosi, 11.
Ῥωμαΐα Αὐγ., 95.
Sacerdos, 37, 150.
Sacerdos max., 73, 74.
Sacerdos Apollinis Pythii, 97.
Sacerdos Cereris, 263.
Sacerdos Romae et Augusti, 95.
Sacerdos Saturni, 20.
Sacerdos Tiberii Claudii Neronis, 95.
Sevir Augustalis, 221.
Stips, 11.
Templum, 44, 132, 169.
Thesaurarium, 11.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Abellinates, 206.
Alexandria, 274.
Antiochenus, 91.
Apamea (Claudia Antoninopolis, senatus populusque), 271.
Aquincum (colonia), 49.
Armenia major, 130.
Arretini, 87.
Baesarensis civitas, 108.
Baetica, 108.
Curtenses, 246.
Constantinopolis, 81.
Cuiculitani, 241.
Cuiculitanorum colonia (ordo), 240.
Cyrene, 190.
Delmatia, 206.
Delos, 61.
Drymaea, 57, 58.
Eleutherolacones, 2.
Faventia, 146.
Ferentienses, 207.
Gaditanus, 222.
Gallia, 131.
Gigthenses, 121, 122.
G(iufiana) c(ivitas), 170.
Gortynii, 209, 210, 211.
Hadrumetina via, 16.
Helenopontus (provincia), 1.
Hierapolis, 258.
Iadestinorum colonia, 218.
Illyricum, 218.
Italicensium colonia (Aelia Aug.), 150.

Italici, 171.
Italici et Graeci qui Deli negotiantur, 176.
Karthago (col. Julia), 267
Λαμιζώντων πόλις, 59.
Longinopara vicus, 133.
Marianae, 182.
Mauretania Caesariensis, 180.
Mesopotamia, 259.
Oescus, 82.
Ostra, 126.
Pannonia, 2
Pergamum, 98, 99, 190.
Poblicia curia, 162.
Ptolemaicus, 210.
Puteolani, 206.
Quadriburgium, 53.
Rhodius, 92.
Roma, 2, 10, 146, 212.
— (Aemiliana), 40.
— (Aureliana), 41.
Romani, 55.
Segarrensis ordo, 3.
Suttuensis pagus, 79
Tarentum, 2.
Taurisci, 80.
Thamugadensium colonia, 12
Thespiae, 55.
Thracia, 259.
Thugga (municipium Septimium Aurelium Liberum), 163.
Thuggensis colonia, 165.
Tubusuctu, 180.
Uchi Majus (col. Alexandriana Aug.), 264.
Uchi Majus (col. Mariana Augusta Alexandriana; respublica), 266.
Uchitani, 262, 269.
Uchitani majores, 261, 265.
Viana, 256.
Vipascense mettallum (coloni), 263, 233.

## V

## EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Imperator, 223.
Imp. Caes. Aug. n., 156.
Tib. Claudius Caes. Aug. German., 59.
Ti Claudius Caesar Aug. Germanicus imp. II, pont. max., trib. pot., cos. design. II, procos., p. p., 190.
Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus V, cos., 198.
Imp. Caes. divi Nervae f. Nerva Traianus Optimus Aug. Germ. Dacicus, pont. max., trib. pot. XVII, imp. VI, cos. VI, p. p., 193.
Hadrianus, 236.
Divus Hadrianus, 123.
Imp. Caes. divi Hadriani fil. divi Traiani Parth. nep. divi Nervae pronep. T. Aelius Hadrianus Antoninus pius pont. max. trib. pot. IIII, imp. II, cos. IIII, p. p., optimus princeps, 168.
Divus Pius, 162.
Faustina Aug., 262.
Imp. Caes n. Antoninus et Verus Aug., 232.
Divus Verus frater imp. Caes. M. Aurelii Antonini Aug. Armen. Medici Parth. max. German., pont. max., trib. pot. XXVII, imp. VI, cos. III, p. p., procos., 164.
L. Caesar, 2.
Divus Lucius Aug., 212
Lucilla Aug., 212.
Imp. Commodus, 212.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax Aug. p. p., pont. max., trib. pot. II, imp. III, cos. II, procos., 146.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Parth. Arab. Parth. Adiaben. trib. pot. V, imp. VIII, cos. II, p. p., divi M. fil., divi Commodi frater, divi Antonini nep., div Hadriani pronep., divi Traiani abnep., divi Nervae adnep., 263.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. m. p. m., trib. pot. VII, imp. [xi], proc. p. p., 22.
Impp. Caess. L. Septimius Severus et M. Aur. Antoninus Augg. Sept. Geta

Caes. et Julia Aug. m(ater) C[aesa-rum], 46.
Dd. nn. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. et M. Aurelius Antoninus Aug. Aug. n. fil. Part. Britan. German. max. et Julia Domna mater castrorum, 9
Julia Domna Aug. 57.
Julia Domna Aug. mater Augg. castrorumque, imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Part. max. fortissimi felicissimi conjux, 170.
Imp. Antoninus, 2, 212.
Imp. M. Aur. Antoninus Pius Felix Invictus Aug., 271.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Aug. Parth. max. Brit. max. German. max. Olympius, 208.
Imp. Caes. M. Aur. Antoninus Aug. L. Septimii Severi Pertinacis Arab. Adiab. Parth. max. f., 58.
Imp. Caes. divi Septimii Severi Pii Arabici Adiabenici Parthici max. Britannici max. fil. M. Antonini Pii Germanici Sarmatici nep. divi Antonini Pii pronep. M. Aurelius Severus Antoninus Pius Felix Aug. Parth. max. Brit. max. German. max. pont. max. trib. pot. XVII, imp. II, cos. IIII, p. p., 261.
Divus Antoninus, 10.
Imp. Caes. divi Antonini Magni Pii fil. divi Severi Pii nep. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. sacerdos ampliss. dei Invicti Solis Elagabali pont. max., trib. pot. V, cos. III, p. p., et imp. Caes. M. Aur. Antonini Magni nep. divi Severi Pii pronep. M. Aurelius Alexander nobiliss. Caesar, 202.
D. n. Severus Alexander Aug., 44.
D. n. Imp. Caes. divi Severi Pii nep. divi Antonini Magni Pii fil., M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug. pont. max. trib. potest. VIIII, cos. III, procos., p. p., 264.
M. Julius Philippus nobil. Caes., 73.
M. Julii Philippi et Severa Aug., 274.
Cornelia Salonina Domina Aug., 74.
Diocletianus et Maximianus Augg. et Constantius et Maximianus Caess., 195.
Imp. Caes. M. Aurelius Valerius Maximianus Pius Felix Invictus Aug., 213.
Imp. Caes. M. Aurelius Val. Maximianus P. f. Invictus Aug. pont. max., trib. p., pater p., procos., 3.
Fortiss. ac nobiliss. Caesar Flavius Valerius Constantius, trib. pot. III, cos. I, p. p., procos., 165.
Fortiss. ac nobiliss. Galerius Valerius cos. III, procos., 66.
Imp. d. n. Maxentius invictus ac perpetuus semper Aug., 90.
Imp. Caes. Flavius Constantinus Pius Felix Invictus max. Aug., 207.
Fl. Cl. Constantinus, Fl. Jul. Constantius et Fl. Constans, nobb. caess., 1.
Valentinianus, Valens et Gratianus, 178.
Ddd. nnn. Valentinianus, Valens et Gratianus semper Auggg., 235.
Ddd. nnn. Valentinianus, Valens et Gratianus perp. triumf. semper Auggg., 142.
Dd. nn. Valentinianus Theodosius, 265.
D. n. Theodosius, 19.
Dd. nn. Honorius et Theodosius, 76.
D. n. [Mauricius T]iberius perp. Aug., 81.

2° *Rois étrangers.*

Gebamundiacus, 29.
Ti. Julius Sauromates, 179.

## VI

## POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

L. Censorino C. Calvisio cos. (39 a. C.), 205.
Ti. Claudio IIII L. Vitellio III cos. (47 p. C.), 69.
Imp. T. Caes. VIII, Domitiano Caes. VI cos. (80 p. C.), 101.
Paeto et Aproniano cos. (123 p. C.), 224.
Macrino et Celso cos. (164 p. C.), 232.
Mamertino et Rufo cos. (182 p. C.), 242.

Imp. Caes. L. Septimio Severo Pertinace II et D. Clodio Septimio Albino Caes. II cos. (194 p. C.), 146.
Cornelio Anullino II et Aufidio Frontone cos. (199 p. C.), 140.
Sabino et Anullino cos. (216 p. C.), 20.
Modesto et Probo cos. (228 p. C.), 244.
Agricola et Clementino cos. (230 p. C.), 245.
Severo et Rufino cos. (323 p. C.), 107.
Consulatus Valentiniani et Valentis III (370 p. C.), 219.
D. n. Gratiano II et Probo cos. (371 p. C.), 142.
Basilio v. c. cos. (547 p. C.), 228.

2° *Fonctions supérieures.*

Adlectus in quinque decurias, 123, 162.
Comes et dux, 235.
Consul, 116, 229.
Curator alimentorum, 162.
Curator viae Salariae, 125.
Decemvir stlitibus judicandis, 237.
Eques romanus, 177, 257.
Equo publico, 10, 162.
Judex ducenarius, 274.
Juridicus per Calabriam, Lucaniam, Apuliam, Bruttium, 125.
Legatus, 120.
Leg. pro praet., 116.
Leg. Augg. pro praet., 10.
Leg. Neronis Caesaris Aug. pro pr., 130.
Legatus (Bétique), 237.
— (Cappadoce), 22.
— (Galatie), 125.
Praefectus, 96.
Praefectus frumenti dandi, 237.
Praefectus praetorio, 178, 191, 274.
Praefecti c(uram) a(gens), 46.
Praeses (Maurétanie Césarienne), 30.
— (Numidie), 240.
— (Valeria Byzacena), 197.
Praetor, 172, 237.
Praetor urbanus, 70, 153, 229.
Proconsul, 72.
Proconsul (Afrique), 68.
— (Asie), 229.
— (Crète), 213.
Proconsul vice sacra judicans (Afrique), 129.
Procurator (dioecoesis Leptitanae), 158.
Procurator Aug. n., 30.
Procurator Aug. (prov. Ciliciae, prov. Cappad. et Armeniae minoris et Ponti Mediterranei), 200.
Procurator alimentorum, 206.
Procurator familiae gladiatoriae per Aemiliam Transp., 206.
Procurator XX hered. tractus Etruriae Umbriae Piceni partis Campaniae, 206.
Pro legato consulare (Syrie), 237.
Quaestor, 229, 243.
Quaestor (Asie), 237.
Quaestor designatus, 168.
Quaestor pro praetore, 21.
— (Asie), 93.
Quaestor provinciae, 124.
Quaestor urbanus, 125.
Quindecemvir stlitibus judicandis, 168.
Senatus populusque romanus, 6, 271.
Sevir, 237.
Tribunus plebis, 125, 237.
Triumvir capitalis, 124.

3° *Fonctions inférieures.*

Adiutor commentariorum ad scrinia praefectorum, 226.
Ex tabulario, 30.
Lecticarii (decurio), 230.
Mag(ister) scrib(arum), 110.
Nomenclator, 104.
Procurator, 232, 233.
Tabularius, 250.

4° *Administration financière.*

Advocatus fisci (patrim. tractus Karthag.), 18.
Commentariensis rationis castrensis, 194.
Ratio privata, 154.
Tabularius rationis castrensis, 234.

## VII

## CORPS DE TROUPES


### 1° *Légions.*

Leg. Italica (*legatus*), 125.
Leg. I Claudia (*mi/es*), 138.
Leg. II Ad(iutrix) (briques), 53.
Leg. II Augusta (*legatus*), 237.
— (*veteranus*), 188.
Leg. II Parth. (*miles*), 259.
Leg. II Parth. Pia Felix Fortis Aeterna (*tribunus*), 206.
Leg. II Parth. Severiana P. F. Fortis Aeterna (*Duplicarius princeps prior, immunes, burinator*), 272.
Leg. II Traiana (*praefectus*), 259.
Leg. III Aug. (*centurio*), 237.
— (*primus pilus*), 10.
— (*tribunus militum*), 168.
Leg. III Cyrenaica (*miles*), 258.
Leg. IV Flavia (*praefectus*), 259.
— (*briques*), 43.
Leg. IV Flavia Felix (*veteranus*), 220.
Leg. IV Scythica (*legatus*), 237.
— (*signifer tubicen*), 25.
— (*vexillatio*), 26.
Leg. V (*tribunus*), 97.
Leg. V M(acedonica) (briques), 82.
Leg. VI Ferrata, 130.
— (*tribunus militum*), 214.
Leg. X G(emina) (*centurio*), 16.
— (*miles, optio, centuria*), 147.
Leg. XI Claudia (*dux*), 177.
Leg. XIII Gemina (*centurio protector*, 259.
— (*legatus*), 125.
— (*tribunus militum*), 200.
Leg. XIII [G(emina)] Mart(ia) [V(ictrix)] 32.
Leg. XVI (*miles*), 256.
Leg. XXII (*centurio*), 257.

### 2° *Ailes.*

Ala Britannica (*strator praefecti, eques*), 273.
Ala Parthor. Sagit. (*praefectus*), 200.
Ala I] Brit(tanica) tor(quata), 23.
Ala I Ulpia Contarior. miliaria c(ivium) r(omanorum), 46.
— (*praefectus*), 45.

### 3° *Cohortes.*

Coh. Musulamiorum (*praefectus*), 149.
Coh. Pimasensium Aureliana (*miles*), 136.
Coh. [I L]ep(idiana) eq(uitata) c(ivium) r(omanorum) bis torq(uata), 22.
Coh. II Aug. Thrac. equit. (*praefectus*), 206.
Coh. III Ulp. Petraeor. (*praefectus*), 200.
Coh. IV Concordiensium (*miles*), 259.

### 4° *Garnison de Rome.*

Praetorianus miles, 139.
Coh. praetoriae Antonin[anae I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, Piae Vindices, 202.
Coh. V Praet. (*centurio protector, eques*), 259.
Coh. VI Praetoria Pia Vindex Severiana (*miles*), 157.
Coh. urbanae (*centurio protector*), 79,
Coh. urbanae X, XI, XII, XIIII 146.
Coh. X Urbana (*miles*), 146.
Coh. XII Urb. (*miles, centuria*), 78.
C[oh. XIIII Urb. (*veteranus, centuria* 226.
Protectores (*princeps*), 259.
Vigiles (*centurio protector*), 259.
Coh. VII Vigilum (*miles*), 118 *bis*.

### 5° *Numeri, corps spéciaux.*

Ballistarii seniores, 178.
Brittones et exploratores (*praepositus*), 259.
Leubaccii Germanici (*centuria*), 252.
Mauri et Osroeni pedites et equites (*praepositus*), 259.
Thebani milites, 235.

### 6° *Flotte.*

Liburnarum tribunus, 259.

7° *Grades.*

Armatura, 9.
Benef(iciarius), 50.
Centuria, 28.
Ducenarius, 259.
Leg(atus) leg(ionis), 153.
Magister militum, 184.
Miles, 135, 210, 236.
Praefectus equitum, 97.
Primipilus, 130, 235.
S(trator) c(onsularis), 52.
Tribunus militum a populo, 218.
Veteranus, 134.

8° *Particularités.*

Briques légionnaires, 43, 53, 82.
Commilitones, 28.
Diplôme militaire, 146, 202.
Exercitus, 271.
Exercitus Africae (*leg. Aug. pro pr.*), 237.
Vexillatio, 27.

## VIII

## ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

Aediles, 69, 118, 149, 166, 241, 242, 243.
Ἀρχών (Athènes), 60.
Coloni, 269.
Curator reipublicae, 19, 68.
Curia, 162.
Decemprimus, 178.
Decuriones, 2, 47, 263, 266, 267.
Decurionatus, 119.
Duumviri, 47, 88, 149, 167, 192, 215, 241, 243.
Duumviralicius, 162.
Duumvir quinquennalis, 149, 192.
Ἐπιμελητής (Délos), 60.
Municipium, 76.
Ordo, 68.
Pagus (*decretum*), 63.
Patronus, 121, 122, 162, 191, 215, 240.
Patronus pagi, 267.
Patronus et curator, 206.
Praefectus iure dicundo, 167.
Praefectus pro II viro, 241, 262.
Quattuorviri, 167, 203.
Quattuorvir iure dicundo quinquennalis, 218.
Ταγοί, 59.
Vicus, 133.

## IX

## COLLÈGES

Armaturae (*quaestor fisci?*), 9.
Berytenses, 172.
Cultores (I. O. M. Heronis), 44.
Dolabrarii (*praefectus, decuriae*), 132.
Fabri et centonarii, 197.
Hermaistae (*magistri*), 171.
Νεοί, 95, 97.
Posidoniastae, 172.
Mag(ister) nava[lium], 38
Magistri, 205, 216.

## X

## PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Alimenta annua, 125.
Aquila, 167.
Archiatrus, 127.
Argentarius, 228.
Articuleiana pondera, 69.
Assa, 21.
Augusti libertus, 30, 104, 117, 158, 230, 233, 234, 250.
Aurufex, 41.
Bibliotheca (Timgad), 12.
Bisomus locus, 34.
Borne cadastrale, 14.
Bornes terminales, 154, 155, 195, 264, 269.
Cachet, 194.
Cachet d'oculiste, 67.
Cancelli, 163.
Cisternum, 161.

Colossi, 164.
Compopilarius, 39.
Cubicularius, 39.
Destrictarium, 21.
Dies natalis, 212, 266.
Disp(ensator), 117.
Enseigne de bronze, 6.
Epulum, 193, 263, 268.
Fideicommissum, 266
Figulinae Tempesinae, 224.
Fons, 76.
Gladiatorium munus, 185.
Graffite, 223.
Gymnasium, 55.
Inscriptions chrétiennes, 17, 31, 34, 71, 75, 127, 155, 159, 160, 219, 228.
Inscription en cursive, 189.
Inscription métrique, 15, 29.
— (chrétienne), 238.
Inscription sur une amphore, 39.
Inscription sur une anse d'amphore, 180.
Inscription sur un bloc de marbre, 101.
Inscription sur un bouchon en plâtre, 183.
Inscription sur brique, 224.
Inscriptions sur chapiteaux, 159, 160.
Inscriptions sur conduites d'eau en plomb, 111, 231, 232.
Inscription sur un modèle de tour en terre cuite, 253.
Inscription sur mosaïque, 131.
Inscription sur une passoire, 42.
Inscription sur un plomb byzantin, 184.
Inscriptions sur un poids, 69, 76.
Inscriptions sur tuiles, 7, 155.
Inscription sur un vase, 251.
Inscription sur un vase de bronze, 77, 118.
Inscription sur un vase de terre, 249.
Juris studiosus, 35.
Laconicum, 171.
Lavacra, 68.
Ludi, 166, 266.
Macellum, 63.
Maceria, 35.
Martyres, 17, 34, 155.
Mercatus, 185.
Metalla, 236.
Ornatrix, 40.
Palaestra, 216.
Porticus, 56, 203.
Purpuraria, 102.
Reliquiae, 155.
Rostra, 163.
Signum Marsyae, 166.
Solarium, 21.
Sportula, 266.
Tabernarius, 248.
Tetrastylum, 233.
Theatralia signa, 129.
Theatrum, 162.
Tonsor, 40.
Urceus, 183.
Venetiani (factiou du cirque), 109.
Verna, 37.
Versets des psaumes, 159, 160.

# TABLES

## DU TOME XII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

---

## I. — TABLE DES MATIÈRES


Pages.

Deux chapelles souterraines en Cappadoce, par Guillaume de Jerphanion. 1
Nicopolis ad Istrum, étude historique et épigraphique, par Georges Seure. 33
Le tombeau du cardinal François de La Rochefoucauld, par M. A. Boinet. 96
Sculptures inédites ou peu connues, par M. Salomon Reinach . . . . 107
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 255
Nouvelles archéologiques et correspondance. . . . . 134
Bibliographie : Ouvrages de MM. Daniel Baud-Bovy et Fred. Boissonnas, Arthur J. Evans, L. W. King et H. R. Hall, J. de Saint-Venant, Chr. Huelsen, G. Macdonald et Alex. Park, Th. A. Abele, Otto Hirschfeld, Michele Jatta, G. H. Chase, F. Nicolardot . . . . . 141
Marbres antiques des collections de Genève, par M. W. Deonna . . . 153
Les mercenaires et les colonies militaires de Pergame, par M. A. J. Reinach. . . . . 174
Essai sur la chronologie préhistorique de la Péninsule ibérique, par M. J.-Déchelette. . . . . 219
Variétés. Catalogue des cartes postales illustrées, d'après les monuments romains de la France, par M. Joseph Déchelette . . . . . 266
— Le Sarcophage de Haghia Triada, par M. A. J.-Reinach . . . . 278
— Nouvelles fouilles à Knossos, par M. A. J.-Reinach. . . . . 288
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 294
Société nationale des Antiquaires de France. . . . . 301
Nouvelles archéologiques et correspondance. . . . . 304
Bibliographie : Ouvrages de MM. Angelo Mosso, R. Paribeni, Bruno Kaiser, G. Napoletani, Colasanti, Juan Roman y Calvet, F. Pellati, G. Arnaud d'Agnel, G. Biadego, Dr Chaume, H. C. Butler, E. Littmann, W. K. Prentice, Henri Loriquet, Venturi, A. de Mortillet . . . . . 315
Revue des publications épigraphiques par MM. Cagnat et M. Besnier . 331
Poids bilingue provenant de Palestine, par René Dussaud. . . . . 353
Le groupe des Muses de la villa d'Hadrien (Planche XVII), par Paul-Gustave Hubner. . . . . 359
Les mercenaires et les colonies militaires de Pergame (suite), par A. J.-Reinach. . . . . 364

Pages.

Essai sur la Chronologie préhistorique de la Péninsule Ibérique, par J. Déchelette. . . . . 390
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. . . . . 416
Nouvelles archéologiques et correspondance . . . . . 420
Bibliographie : Ouvrages de MM. Maurice Besnier, Émile Esperandieu, Jules Maurice, Pierre Gusman, Mlle Louise Pillion, Henri Sensine, Élie Reclus, Emilio Calvi, W Kelly Prentice. . . . . 426
Revue des publications épigraphiques . . . . . 441

## II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

### PAR NOMS D'AUTEURS


Pages.

Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. . . . . 331, 441

Boinet (A.). — Le tombeau du cardinal François de La Rochefoucauld. 96

Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. . . . . 331, 441

Déchelette (J.). — Essai sur la chronologie préhistorique de la Péninsule ibérique. . . . . 219, 390

Deonna (W.). — Marbres antiques des collections de Genève. . . . . 153

Dussaud (René). — Poids bilingue provenant de Palestine . . . . . 353

Hübner (Paul-Gustave). — Le groupe des Muses de la villa d'Hadrien. 359

Jerphanion (Guillaume de). — Deux chapelles souterraines en Cappadoce . . . . . 1

Reinach (A. J.). — Les mercenaires et les colonies militaires de Pergame . . . . . 174, 364

— Le sarcophage de Haghia Triada. . . . . 278

— Nouvelles fouilles à Knossos. . . . . 288

Reinach (S.). — Sculptures inédites ou peu connues. . . . . 107

Seure (Georges). — Nicopolis ad Istrum, étude historique et épigraphique . . . . . 33

## TABLE DES PLANCHES

XII. — Tombeau du cardinal de La Rochefoucauld à l'hospice d'Ivry.
XIII. — Tombeau du cardinal de La Rochefoucauld (Dessin au Cabinet des Estampes).
XIV. — Chapelle Sainte-Barbe à Soghanle.
XV. — Chapelle Sainte-Barbe (Partie supérieure de la voûte, côté gauche et côté droit).
XVI. — Chapelle de l'Ascension. Arceaux et voûtes.
XVI. — Dessins de Heemskerk d'après les Muses de Tivoli.

*Le Gérant* : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie.

Dessins de Heemskerk d'après les Muses de Tivoli.

*"A book that is shut is but a block"*

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148, N. DELHI.